



HAL
open science

Morphosyntaxe et sémantique du "présent" : une étude contrastive à partir de corpus oraux : arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)

Samira Moukrim Moukrim Fsahy

► To cite this version:

Samira Moukrim Moukrim Fsahy. Morphosyntaxe et sémantique du "présent" : une étude contrastive à partir de corpus oraux : arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO). Linguistique. Université d'Orléans, 2010. Français. NNT : 2010ORLE1111 . tel-00623517

HAL Id: tel-00623517

<https://theses.hal.science/tel-00623517v1>

Submitted on 14 Sep 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS



ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

LABORATOIRE Ligérien de Linguistique

THÈSE présentée par :

Samira MOUKRIM

Soutenue le : **04 Décembre 2010**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université d'Orléans**

Discipline : **Linguistique**

**Morphosyntaxe et sémantique du « présent »
Une étude contrastive à partir de corpus oraux
Arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)**

THÈSE dirigée par :

M. Gabriel BERGOUNIOUX
M. Lotfi ABOUDA

Professeur, Université d'Orléans
Maître de Conférences, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

Mme Amina METTOUCHI
M. Laurent GOSSELIN

Professeur, Université de Nantes-EPHE
Professeur, Université de Rouen

JURY

M. Laurent GOSSELIN
Mme Amina METTOUCHI
Mme Stephane ROBERT
M. Gabriel BERGOUNIOUX
M. Lotfi ABOUDA

Professeur, Université de Rouen
Professeur, Université de Nantes-EPHE
Directrice de recherche, CNRS, LLACAN
Professeur, Université d'Orléans
Maître de Conférences, Université d'Orléans

RESUME

Titre : Morphosyntaxe et sémantique du « présent » : une étude contrastive à partir de corpus oraux, arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)

La diversité d'emplois de la forme du « présent » en français a suscité notre intérêt et nous a poussé à explorer la question dans d'autres langues, notamment en arabe marocain et en berbère tamazight. Nous nous sommes interrogée sur l'existence et l'expression de ce phénomène dans ces deux langues dont les systèmes verbaux reposent sur une opposition purement aspectuelle.

Afin de trouver une base commune de comparaison, en évitant le piège de projeter les catégories d'une langue sur une autre, et afin de faire face aux confusions terminologiques et à la divergence dans la manière de concevoir et de découper le temps, nous sommes partie d'une notion commune aux trois langues : « le présent actuel ». Après avoir identifié les formes verbales qui participent à l'expression de cette notion dans ces langues et procédé à leur analyse morphosyntaxique, nous avons rendu compte des effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte.

Nous avons trouvé que la notion du présent actuel n'est pas exprimée, dans chacune des langues étudiées, par une seule forme verbale, mais par plusieurs. Nous nous sommes donc interrogée sur les paramètres qui interviennent dans le choix de telle ou telle forme et nous avons montré qu'en berbère tamazight et en arabe marocain la forme du « présent » dépend à la fois du type du procès et de la phase (du procès) sélectionnée.

Les formes verbales qui participent à l'expression du « présent » présentent apparemment les mêmes emplois dans les trois langues étudiées. Toutefois, le présent de l'indicatif en français semble polysémique, dans la mesure où il exprime le « présent » avec les quatre types du procès, là où l'arabe marocain et le berbère tamazight font appel à toutes leurs formes verbales de base pour exprimer cette notion.

Dans cette étude, nous avons travaillé sur des données orales authentiques ce qui permet non seulement d'observer les emplois de la forme du « présent » qui sont en rapport direct avec le moment de la parole mais aussi de déterminer les paramètres qui font que cette même forme énoncée dans l'actuel puissent renvoyer au non-actuel. Nous avons voulu parallèlement à travers cette étude dessiner une image de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés actuellement en France dans une ville du Centre, Orléans. Ces deux langues qui, depuis la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires en 1999, figurent parmi les 'langues de France non territoriales'.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de thèse, Monsieur Gabriel BERGOUNIOUX et Monsieur Lotfi ABOUDA, pour tout le temps qu'ils ont consacré à mon travail, pour m'avoir fait confiance tout au long de ce parcours et m'avoir soutenu dans tous les projets et toutes les démarches que j'ai entrepris.

Je tiens à remercier Mme Amina METTOUCHI, Mme Stéphane ROBERT et M. Laurent GOSSELIN d'avoir accepté de participer au jury.

Je remercie également tous les membres du Laboratoire Ligérien de Linguistique de l'Université d'Orléans pour leur aide, leur disponibilité et surtout leur bonne humeur.

Je remercie le directeur de ACM Formation ainsi que tous les témoins avec lesquels il m'a mis en contact. Je remercie tous les témoins d'une manière générale pour leur accueil, le temps qu'ils m'ont consacré et pour leur hospitalité.

Enfin je remercie tous les membres de ma famille pour leur soutien et leur patience tout au long de ce parcours.

A ma mère

A toutes les femmes non scolarisées

A Bouazza

TABLE DES MATIERES

RESUME.....	3
REMERCIEMENTS.....	4
ABREVIATIONS.....	14
SYSTEME DE NOTATION	15
INTRODUCTION GENERALE	18

PREMIERE PARTIE

CORPUS DE TRAVAIL.....	26
-------------------------------	-----------

Chapitre 1

Contexte de travail et langues du corpus	28
0. Introduction	28
1. Le sous-corpus ESLO sélectionné.....	30
2. L'Enquête sociolinguistique à Orléans (ESLO)	31
2.1. Origines et buts de l'ESLO.....	31
2.2. Constitution du corpus ESLO.....	32
2.2.1. La localisation géographique.....	32
2.2.2. Panel et échantillonnage	33
2.2.3. Les situations de parole	34
2.2.4. Questionnaire.....	36
2.2.5. Disponibilité et exploitation des données.....	37
2.3. Reconstruction d'ESLO par le LLL	38
2.3.1. Transformation du catalogue en base de données	38
2.3.2. Transcription du corpus ESLO	39
2.3.3. Le cadre juridique du corpus d'Orléans	40
3. L'arabe marocain et le berbère tamazight	42

3.1. Deux langues de France « non-territoriales »	42
3.2. L'arabe marocain	44
3.3. L'arabe marocain en France	47
3.4. Le berbère tamazight	49
3.5. Le berbère en France	52

Chapitre 2

Constitution des corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight.....57

0. Introduction	57
1. Constitution du corpus.....	57
1.1. Méthodologie	58
1.2. La phase préparatoire à la constitution du corpus	59
1.3. Techniques d'enquête	60
1.4. Les situations de parole	61
1.5. La localisation géographique	63
1.6. Catégorisation des locuteurs	63
1.7. Les langues parlées	66
1.8. L'enregistrement.....	70
2. Des données situées.....	72
3. Les aspects juridiques du corpus	75
3.1. Les domaines concernés	75
3.2. L'anonymisation	77
3.3. Le consentement	77
4. La démarche adoptée sur le terrain.....	78
5. Conclusion.....	81

Chapitre 3

La transcription.....86

0. Introduction	86
1. Notation de l'arabe dialectal.....	88
2. L'arabe dialectal en France : passage à l'écrit et choix d'une graphie.....	89

3.	Notation du berbère	92
3.1.	Standardisation et codification du berbère au Maroc : graphie à base tifinaghe	93
3.2.	Normalisation et codification du berbère : graphie à base latine.....	95
4.	Procédure de transcription.....	99
4.1.	Mode de transcription du corpus	99
4.2.	Conventions de transcription.....	101
4.2.1	Système graphique : phénomènes à coder et caractères spéciaux	103
4.2.2.	Segmentation en unités grammaticales.....	107
4.2.3.	Traitement des assimilations aux frontières des morphèmes	109
4.2.4.	Phénomènes liés à l'oralité des corpus	110
4.2.5.	Autres conventions d'usage.....	111
4.2.6.	Traduction des exemples	111
7.	Conclusion.....	115

DEUXIEME PARTIE

IDENTIFICATION DES FORMES VERBALES DU "PRESENT"117

Chapitre 1

Méthodologie de travail :

	Démarche comparative et approche de la langue parlée.....	119
0.	Introduction	119
1.	Démarche comparative	119
1.1	Conception et découpage du temps : variations	119
1.2	Confusions terminologiques	122
1.3	. En quête d'invariants sémantiques	126
1.4	Méthode comparative	129
2.	Démarche adoptée pour l'analyse de la langue parlée	132
2.1.	Caractéristiques de la langue parlée	132
2.2.	Procédures d'analyse	134
3.	Conclusion.....	136

Chapitre 2

Identification des formes verbales du « présent actuel »	139
0. Introduction	139
1. Procédure d'identification des formes du présent actuel	140
2. Les formes verbales du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight	142
4. Identification des types de procès	145
5. La relation entre la forme verbale du présent et le type du procès	149
5.1. Analyse des données.....	155
5.1.1. La forme verbale du présent actuel en arabe marocain	155
5.1.2. La forme verbale du présent actuel en berbère tamazight	156
5.1.3. Le présent actuel des activités et des accomplissements	157
5.1.4. Le présent actuel des états et des achèvements	160
6. La forme verbale [prv+V-inac] ~ L'expression [être en train de Vinf]	164
7. Les propriétés aspectuelles du présent actuel	168
8. Conclusion	169

TROISIEME PARTIE

MORPHOSYNTAXE DES FORMES VERBALES DU "PRESENT"...171

Chapitre 1

L'analyse morphologique : cadre théorique	173
0. Introduction	173
1. Cadre d'analyse : motivations	174
2. La Morphologie Distribuée : présentation	176
2.1. Les règles morphologiques	179
2.2. Le Vocabulaire	181
2.2.1. Nature des représentations lexicales.....	182
2.2.2. Statut des items du Vocabulaire et distinction lexical/fonctionnel.....	182
3. Modèle d'analyse	183

Chapitre 2

Analyse de la forme du « présent de l'indicatif » en français	187
0. Introduction	187
1. La forme du « présent de l'indicatif »	187
2. La notion de « groupe » en français.....	188
3. La distinction verbes réguliers ~ irréguliers	189
3.3. Les verbes réguliers	189
3.3. Les verbes irréguliers.....	190
3.3. Traitement de l'irrégularité.....	190
4. Le présent de l'indicatif des verbes réguliers	193
5. Le présent de l'indicatif des verbes irréguliers	205
5.1. L'irrégularité du thème.....	205
5.2. L'irrégularité de la forme fléchie et autres cas de supplétion.....	214
6. Conclusion.....	218

Chapitre 3

Formation des thèmes verbaux en berbère.....	222
0. Introduction	222
1. La constituance du verbe.....	222
2. La flexion d'accord.....	227
2.1. La première personne (pers1)	230
2.2. La deuxième personne	233
2.3. La troisième personne.....	238
3. Processus de formation des thèmes verbaux.....	242
3.1. Formation de l'Aoriste.....	243
3.2. Formation de l'inaccompli.....	247
3.3. Formation de l'accompli.....	260
4. Conclusion.....	266

Chapitre 4

Morphologie de l'accompli et de l'inaccompli

en arabe marocain.....	268
0. Introduction	268
1. la base de formation / dérivation de l'accompli et de l'inaccompli	268
2. Conjugaison de l'accompli et de l'inaccompli	272
3. La flexion d'accord.....	273
3.1. Les affixes d'accord de l'accompli.....	275
3.2. Les affixes d'accord de l'inaccompli.....	278
4. Formation de l'accompli et de l'inaccompli.....	280
4.1. Les verbes sains	280
4.2. Les verbes sourds	281
4.3. Les verbes assimilés	282
4.4. Les verbes concaves	283
4.5. Les verbes défectueux	285
4.6. Les verbes anciennement 'hamzés'	285
5. La relation entre les traits de personne et le thème	286
6. Conclusion.....	291

QUATRIEME PARTIE

LES EFFETS DE SENS DES FORMES VERBALES DU "PRESENT". 293

Chapitre 1

Problématique du « présent » et cadre théorique adopté.....	295
1. La problématique du 'présent' en français.....	295
1.1. L'analyse du présent dans les grammaires de l'âge classique.....	295
1.2. Les analyses des contemporains	298
1.2.1. L'approche temporelle du présent	298
1.2.2. L'approche non temporelle du présent	300
1.2.3. La concomitance au « repère d'actualité »	303

1.3. Les emplois du présent de l'indicatif.....	304
2. Cadre théorique.....	310
2.1. Outils de description sémantique du temps et de l'aspect.....	313
2.1.1. La forme des représentations.....	313
2.1.2. Les types de relations linguistiques.....	318
2.2. Les principes du calcul.....	320
2.3. Les marqueurs aspectuo-temporels.....	321
2.4. Les conflits et leur résolution.....	322
2.5. L'interprétation aspectuo-temporelle des énoncés.....	323
2.5.1. Valeurs et effets de sens : le point de vue polysémique.....	323
2.5.2. <i>Démarche</i>	324

Chapitre 2

Le français parlé à Orléans :

Effets de sens du présent de l'indicatif en contexte.....	328
0. Introduction.....	328
1. Le présent de l'indicatif : valeur en langue et effets de sens.....	329
2. Calcul de la valeur aspectuo-temporelle.....	329
3. Les effets de sens identifiés.....	331
3.1. Effets de sens typiques.....	331
3.4. Effets de sens non typiques.....	335
4. Le présent à valeur itérative.....	340
5. Le présent des verbes performatifs.....	345
6. Le présent des recettes de cuisine.....	347
7. Le présent du discours fictif.....	354
8. Conclusion.....	355

Chapitre 3

Valeurs des formes verbales en arabe et en berbère.....	359
0. Introduction.....	359
1. Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales de l'arabe.....	359

1.1. La conception des anciens grammairiens	359
1.2. La conception des sémitisants	361
1.3. La conception linguistique contemporaine.....	365
2. Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales du berbère	375
2.1. Genèse du système verbal berbère	376
2.2. Système(s) verbal(aux) berbère(s).....	376
2.2.1. Le kabyle	377
2.2.2. Touareg.....	383
2.2.3. Tamazight	383
2.2.4. Tarifit	384
2.2.5. Tachelhit	385
3. Conclusion.....	388

Chapitre 4

Le berbère tamazight et l'arabe marocain parlés à Orléans :	
Effets de sens des formes verbales du « présent » en contexte.....	391
0. Introduction	391
1. Démarche	392
2. Temporalités « couplées ».....	397
2.1. Entretiens en face à face	397
2.2. Recettes de cuisine en direct.....	399
2.3. Communications téléphoniques.....	406
3. Temporalités « découplées ».....	409
3.4. Formes du présent à valeur itérative ou habituelle	409
3.4. Récit de vie	414
3.4. Description de photos/images.....	418
3.4. Recettes de cuisine orales	420
4. Conclusion.....	422
CONCLUSION GENERALE	426
INDEX.....	443
BIBLIOGRAPHIE.....	453
Annexe	478

Abréviations

AM	Arabe marocain
BT	Berbère tamazight
M	Masculin
F	Féminin
P	Personne
N	Nombre
G	Genre
sg	Singulier
pl	Pluriel
pers 1, pers 2, pers 3	1 ^{ère} personne, 2 ^{ème} personne, 3 ^{ème} personne
acc	Accompli
inac	Inaccompli
A	Aoriste
AS	Aoriste simple
AI	Aoriste intensif
Part.act	Participe actif
prv	Préverbe
V-mouv.	Verbes de mouvement
c	Consonne
v	Voyelle
V	Verbe
Pres-ind.	Présent de l'indicatif
TAM	Temps-aspect-mode
RL	Racine lexicale
RD	Radical
FL	Flexion
Aff. T	Affixe thématique
Sit	Situation
Chgt	Changement

Intervalles

[01,02] : intervalle d'énonciation

[B1,B2] : intervalle du procès [Be1,Be2] : procès borné de façon extrinsèque

[Bi1,Bi2] : procès intrinsèquement borné

[Bs1,Bs2] : procès correspondant à une série itérative

[Bse1,Bse2] : série fréquentative (bornes extrinsèques)

[Bsi1,Bsi2] : série répétitive (bornes intrinsèques)

[I,II] : intervalle de référence

[Is,Is] : intervalle de référence associé à une série itérative

[ct1,ct2] : intervalle circonstanciel

Relation entre bornes

i, j, k, l : bornes quelconques d'intervalles quelconques

$i = j$: i et j coïncident

$i \square j$: i précède immédiatement j, i est infiniment proche de j ($i = j - \Sigma$)

$i \square j$: i précède j, mais ne se trouve pas dans son voisinage immédiat

$i < j$: i précède j ($(i \square j) \Delta (i \square j)$)

$i > j$: i est postérieure à j ($j < i$)

$i \leq j$: i précède ou coïncide avec j ($(i < j) \Delta (i = j)$)

$i \geq j$: i est postérieure ou coïncide avec j ($j < i$)

$i \approx j$: coïncidence approximative entre bornes ($(i = j) \Delta (i \square j) \Delta (j \square i)$)

Système de notation

Voyelles	i	e	u ("ou" français)
		a	
Semi-voyelles	y		("j" de l'A.P.I.)
	w		
Consonnes			
Labiales	b	[b/ḃ]	<i>ibawen</i> "fèves"
	f		<i>tafat</i> "lumière"
	p		<i>apaki</i> "paquet" (emprunt français)
	m		<i>am</i> "comme.."
Dentales	d	[d/ḏ]	<i>da</i> "ici."
	t	[t/ṭ]	<i>ta</i> "celle-ci"
	ḏ	[ḏ/ḏ]	<i>id</i> "nuit"
	l		<i>aḥas</i> "beaucoup"
	n		<i>ini</i> "dire"
Sifflantes	z		<i>izi</i> "mouche"
	s		<i>as</i> "jour"
	ṣ		<i>aṣ</i> "s'approcher"
	ʃ		<i>ʃʃabun</i> "savon"
Pré-palatales	j		<i>jji</i> "guérir"
	c		<i>iccew</i> "corne" ("ch" français)
	č		<i>ečč</i> "manger"
	ǰ		<i>eǰǰ</i> "laisser"
Vélaires	g	[g/g]	<i>taga</i> "carte"
	k	[k/k]	<i>akal</i> "terre"
	ɣ		<i>iyi</i> "petit-lait" ("gh")
	x		<i>axxam</i> "maison" ("kh")
	q		<i>qqed</i> "brûler/cautériser/passé au feu"
Pharyngales			<i>yecya</i> "il est fatigué"
			<i>ḥudd</i> "protéger"
Laryngales	h		<i>ih</i> "oui"
Liquides	r		<i>tarwa</i> "progéniture, enfants"
	ʀ		<i>ʀwiy</i> "je suis rassasié"
	l		<i>ali</i> "monter"

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE

Ce travail a pour objet d'étudier les formes verbales qui participent à l'expression du « *présent* » en français, berbère tamazight et arabe marocain, parlés à Orléans. C'est la diversité d'emplois de la forme du « *présent* » en français (présent actuel, habituel, gnomique, de vérité générale, narratif, historique, etc.) qui a suscité notre intérêt et nous a poussé à explorer la question dans d'autres langues, notamment en arabe marocain et en berbère tamazight. Nous nous sommes interrogée sur l'existence et l'expression de ce phénomène dans ces langues dont les systèmes verbaux reposent sur une opposition purement aspectuelle.

Le présent de l'indicatif en français continue à poser problème malgré les nombreuses mises au point dont il a fait l'objet. Le débat sur ses valeurs et ses emplois est loin d'être clos. Les linguistes proposent des explications tout aussi variées selon la théorie adoptée. Pour les uns (Damourette et Pichon (1911-1926/1970), Mellet (1980-2000), Serbat (1980-1988), Chuquet (1994)), le présent est une forme neutre, capable d'inscrire le procès dans n'importe quelle époque. Pour d'autres (Benveniste 1970/ 1974, Guillaume 1929, Gosselin (2005), Haillet (2005)), le présent est une forme temporelle déictique, marque de coïncidence entre le moment d'énonciation et le moment du procès. Une troisième hypothèse est avancée par Wilmet (1997 : 341) qui définit le présent comme étant une « forme verbale qui affirme la concomitance d'un procès au repère de l'actualité ». Avis partagé par Beauzée (1782-1786/1986), Jaubert (2001), Revaz (2006)¹.

Pourquoi une énième étude sur le présent de l'indicatif en français ?

- i) Explorer la *démarche comparative*,
- ii) travailler sur des *données orales authentiques*.

Nous supposons que la difficulté de rendre compte de la multiplicité d'emplois de la forme du « présent » en français pourrait être élucidée en examinant le fonctionnement de

¹ Cf. le premier Chapitre de la quatrième partie pour plus de détails sur la diversité des traitements des emplois du présent de l'indicatif en français.

formes équivalentes dans d'autres langues et que l'observation de la langue parlée peut apporter du nouveau sur la question, car la plupart des études fabriquent des exemples, ou empruntent des exemples écrits². Et le fait de travailler sur des données orales authentiques permet à la fois de mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition et dans le même temps de corriger les intuitions sur le fonctionnement de la langue³.

L'étude de ce phénomène dans des langues différentes constitue un enjeu théorique pour la linguistique. Comme le précisent Fuchs & Robert (1997 : 1) : « il n'est sans doute pas exagéré de dire que *la* question centrale pour la linguistique est celle de la diversité des langues : c'est en effet à partir des langues –au pluriel– que la linguistique tente d'appréhender le langage –au singulier ». Dans ce travail, l'enjeu est de taille car les systèmes verbaux des langues étudiées sont très différents.

Pour appréhender et décrire le phénomène de la diversité d'emplois de la forme du « présent », le mieux sera de le faire par comparaison avec d'autres langues, i.e. dans la perspective du fonctionnement du langage. Adamczewski écrit (1990 : 7) :

On sait aujourd'hui qu'il est impossible de comprendre la grammaire d'une langue si on ne l'analyse pas dans la perspective du fonctionnement du langage, c'est-à-dire si l'on fait abstraction des autres langues. Or les langues s'entre-éclairent les unes les autres et ce pour une raison aussi simple que fondamentale : c'est que les opérations profondes (les mécanismes abstraits) sont *grosso modo* les mêmes. Ce qui change c'est les traces en surface de ces opérations. Ce sont elles qui sont particulières à telle ou telle langue et c'est ce fait qui est à l'origine de la diversité apparente des langues.

C'est donc à partir de la comparaison avec d'autres langues que les propriétés spécifiques de chacune se dégagent le plus clairement.

² Contrairement à la linguistique basée sur l'intuition du chercheur, la linguistique du corpus est basée sur l'étude de faits authentiques et des usages réels de la langue.

³ Jacques (2005 : 25-26) avance que les points forts de la linguistique de corpus sont de :

- mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition ;
- corriger les intuitions sur le fonctionnement de la langue ;
- avoir des indications en termes de fréquences (...)
- atteindre et rendre compte de la variation.

Néanmoins, une première difficulté surgit : le présent de l'indicatif n'étant pas une catégorie interlangue, comment trouver une notion commune sur laquelle pourrait reposer la comparaison ?

Afin de trouver une base commune de comparaison, en évitant le piège de projeter les catégories d'une langue sur une autre, et afin de faire face aux confusions terminologiques et à la divergence dans la manière de concevoir et de découper le temps dans ces langues, nous avons choisi de partir de l'une des notions exprimées par le présent de l'indicatif, une notion commune aux trois langues : « le présent actuel », en tant que catégorie sémantico-cognitive ou notionnelle, appartenant au fond sémantique universel de l'homme, c'est-à-dire à ses connaissances universelles sur le monde et en particulier sur l'organisation de l'espace-temps.

La notion de base servant à l'observation systématique et à la confrontation des langues étudiées étant choisie⁴, nous sommes passée à l'exploration du moyen morphosyntaxique exprimant cette notion en arabe marocain et en berbère tamazight, c'est-à-dire à l'identification des formes verbales qui expriment ou participent à l'expression du présent actuel dans ces langues.

Au cours de la phase d'identification, nous avons trouvé que cette notion n'est pas exprimée, dans chacune des langues étudiées, par une seule forme verbale mais par plusieurs. Nous nous sommes donc interrogée sur les paramètres qui interviennent dans le choix de telle ou telle forme et nous avons montré que la forme du présent dépend non seulement du type du procès⁵ mais également de la phase (du procès) sélectionnée⁶.

Après avoir identifié les formes verbales qui participent à l'expression du présent dans les langues étudiées ainsi que les paramètres qui déterminent le choix de telle ou telle forme, nous sommes passée à l'analyse morphosyntaxique de celles-ci⁷. Pour faire face à la complexité morphologique des langues étudiées, nous avons fait appel à un seul modèle, celui de la Morphologie Distribuée (MD), car il est en mesure de rendre compte d'une manière

⁴ Cf. Chapitre 1 de la deuxième partie.

⁵ Cf. Chapitre 2 de la deuxième partie.

⁶ Cf. Chapitre 4 de la quatrième partie.

⁷ Cf. la troisième partie.

unifiée aussi bien de la morphologie concaténative (français) que de la morphologie non concaténative (arabe marocain et berbère tamazight).

Par ailleurs, cette étude n'est pas réduite à une simple comparaison des formes verbales qui participent à l'expression du présent, mais elle est conduite dans la perspective générale du fonctionnement de ces formes dans ces langues, voire dans la perspective du fonctionnement du langage. En effet, après avoir procédé à l'analyse morphosyntaxique de ces formes, nous avons abordé la sémantique (des formes verbales qui participent à l'expression) du « présent »⁸. Nous nous sommes limitée à une seule dimension sémantique des énoncés : celle de la temporalité verbale, et plus spécifiquement au rôle joué par les formes verbales comme marqueurs des catégories du temps et de l'aspect⁹.

Après avoir donné la valeur en langue de chacune des formes du présent dans les trois langues, nous avons rendu compte des effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte en faisant appel au modèle de la Sémantique de la temporalité (SdT) de Gosselin (1996-2005). L'application de ce modèle –initialement conçu pour l'analyse du français– à d'autres langues, à tradition orale, constitue une sorte de validation empirique de ce modèle d'analyse.

Les formes verbales qui participent à l'expression du présent offrent apparemment les mêmes emplois dans les trois langues étudiées. Toutefois, le présent de l'indicatif en français semble polysémique, dans la mesure où il exprime le « présent » avec les quatre types du procès, là où l'arabe marocain et le berbère tamazight font appel à toutes leurs formes verbales de base pour exprimer cette notion. Nous allons voir que la diversité des effets de sens identifiés dans le corpus recueilli peut s'éclairer si on la met, à la suite de Gosselin (2005), en rapport avec deux régimes discursifs, la *présentation* et la *représentation*.

Comme nous l'avons précisé, nous avons fait le choix de travailler sur des données orales authentiques de trois langues parlées à Orléans. Une étude basée sur des données

⁸ Cf. la quatrième partie.

⁹ Quelques restrictions méthodologiques sont à signaler : les faits étudiés relèvent exclusivement du temps et de l'aspect. Les phénomènes liés à la modalité, à la prosodie, à l'interaction entre les locuteurs (dans les conversations), aux emprunts et à l'alternance codique (code switching) ne seront pas traités dans ce travail.

empiriques orales permet non seulement d'observer les emplois de la forme du présent qui sont en rapport direct avec le moment de la parole mais aussi de déterminer les paramètres qui font que cette même forme énoncée dans l'actuel puisse renvoyer au non-actuel.

Pour les trois langues à l'étude, notre corpus a été constitué à Orléans. Cette *unité* de lieu (Orléans) se justifie d'abord par des raisons pratiques : nous travaillons dans le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL-Université d'Orléans et Tours), qui pilote le projet Enquêtes Socio-Linguistiques à Orléans (ESLO), l'un des corpus les plus importants du français oral. C'est dans ce dernier que nous avons puisé les données du français.

Quant à celles de l'arabe marocain et du berbère tamazight, nous avons constitué notre corpus auprès de locuteurs marocains arabophones et berbérophones résidant à Orléans. Notre objectif était de recueillir un échantillon authentique de ces deux langues pour les comparer avec le français parlé à Orléans.

Nous avons voulu parallèlement à travers cette étude dessiner une image de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés actuellement en France, à Orléans. Ces deux langues qui, depuis la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires en 1999, figurent parmi les 'langues de France non territoriales'¹⁰.

Cette étude s'inscrit également dans le cadre du programme Langues en Contact à Orléans (LCO), module d'ESLO, qui étudie la vie des langues en contact avec le français, d'où le choix des thématiques proposées (langues parlées / en contact, représentation des langues, culture, traditions...). Il s'agit également de donner une idée de la spécificité linguistique et culturelle de cette partie de la population (issue de l'immigration).

Dans ce travail, il a été question de l'observation et la description des usages authentiques¹¹ de la langue. D'où l'introduction du locuteur réel, d'une part, en tant que

¹⁰ A signaler que la Charte des langues régionales et minoritaires, bien que signée le 7 mai 1999, n'a pas encore été ratifiée par la France. La Charte étant contraire à la Constitution, la France ne peut la ratifier sans engager une révision constitutionnelle qui rendrait les deux textes compatibles.

¹¹ Concernant la question de *données authentiques*, quelques restrictions sont à signaler : i) le corpus est lui-même un *construit* car il résulte d'une sélection : « un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extra-linguistiques explicites pour servir

« voix » indissociable de la transcription (transcription alignée au son) et d'autre part en tant que profil sociologique.

Nous avons constitué un corpus de « données situées » : il contient, en plus des données primaires (les enregistrements de la parole), une riche documentation sur ces données et sur leur contexte de production¹². Ce qui n'est pas sans importance pour l'analyse du phénomène étudié : la plupart de nos résultats émergent grâce à ces données situées. Nous avons tenu également à expliciter notre démarche, à documenter les conditions de constitution du corpus ainsi que nos choix théoriques et techniques. Toutes ces informations sont d'une grande importance pour rendre le corpus disponible.

L'hétérogénéité des trois corpus du français, de l'arabe marocain et du berbère tamazight se manifeste tant au niveau de la *langue*, différente d'un corpus à l'autre, qu'au niveau de sa *codification* graphique et du degré de son informatisation. Si le français dispose d'une tradition écrite ancienne et bien établie (standard), ce n'est le cas ni du berbère ni de l'arabe marocain. Le berbère est une langue à tradition orale, sans tradition écrite standard ni dialecte de référence. L'arabe marocain est une langue à tradition orale, pour laquelle il existe certes un standard, l'arabe classique, auquel il est apparenté, mais dont le système linguistique est très différent.

Le choix d'une notation de l'arabe dialectal ou du berbère implique certains a priori et la sélection d'un mode de transcription (phonétique, phonologique ou orthographique) sous son apparence technique infère des orientations dont la signification sociolinguistique et épistémologique doit être interrogée. Nous allons voir, à travers cette étude, en quoi la différence des corpus implique une spécification des méthodes et outils, en particulier si les outils et instruments utilisés pour les corpus oraux de langues à grande diffusion (notamment celui d'ESLO) s'ajustent aux langues à tradition orale.

Dans ce travail, la temporalité est saisie dans une perspective comparative. C'est une nouvelle approche du « présent » dans la mesure où celui-ci est appréhendé non pas dans une

d'échantillon d'emplois déterminés d'une langue. » (Habert, B. 2000) ; *ii*) le corpus n'est pas représentatif des différents usages de la langue.

¹² « La linguistique du corpus prend sens dans la réintroduction de la question de l'usage, elle amène à *situer*, c'est-à-dire à replacer les phénomènes observés et décrits dans un contexte. » (Jacques 2005 : 29).

seule langue, comme il est souvent le cas, mais dans trois langues appartenant à des familles différentes. L'autre particularité de ce travail réside dans le fait qu'il est basé sur des données orales authentiques. Nous nous sommes interrogée sur ce qui pourrait modifier, dans l'analyse linguistique, la démarche adoptée et les matériaux exploités.

Le phénomène de la diversité d'emplois de la forme du « présent » est appréhendé dans une perspective comparative à partir de corpus oraux. Ce travail consiste donc en deux volets :

- La constitution du corpus (1^{ère} partie) et
- l'observation des données (partie 2, 3 et 4).

En ce qui concerne l'observation des données, il a été question de l'identification, d'abord des formes verbales qui participent à l'expression du « présent » dans les trois langues (partie 2), et, dans ces formes verbales, à l'identification des marques proprement aspectuo-temporelles qui participent à l'expression de cette notion (partie 3). Et enfin, à l'identification des effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte (partie 4).

Cette étude est organisée autour de quatre parties :

1. Première partie : Corpus de travail

- Dans le premier chapitre, après la présentation du sous-corpus du français parlé à Orléans à travers le projet ESLO dont il est extrait, seront présentés les langues arabe marocain et berbère tamazight et leur statut en France.
- Dans le deuxième chapitre, il sera question des différentes étapes de la constitution du corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight, des choix opérés et de la démarche adoptée sur le terrain. Nous aborderons également les aspects juridiques du corpus.
- Dans le troisième chapitre, nous passons en revue les systèmes graphiques et les modes de transcription en présence pour l'arabe dialectal et pour le berbère, puis les procédures de transcription (système graphique, mode et conventions de transcription adoptés,

segmentation en unités grammaticales, traitement des assimilations dans la chaîne) et enfin les problèmes de transcription liés à l'écoute et à la perception.

2. Deuxième partie : Identification des formes du « présent » dans les langues étudiées

- Le premier chapitre porte sur la méthodologie. dans la première partie nous essayerons de trouver une notion de base sur laquelle repose la comparaison. Et dans la deuxième partie, il sera question de certains phénomènes spécifiques à la langue parlée (liés à l'oralité) et des procédures mises en place pour en rendre compte.
- Dans le deuxième chapitre, seront identifiées les formes verbales qui expriment ou participent à l'expression du *présent actuel* en arabe marocain, berbère tamazight et français.

3. Troisième partie : Analyse morphosyntaxique des formes verbales du « présent »

- Le cadre d'analyse adopté (la Morphologie Distribuée) est présenté dans le premier chapitre. Seront analysés ensuite : la forme du présent de l'indicatif en français (Ch. 2), les formes de l'accompli, de l'inaccompli et de l'aoriste en berbère tamazight (Ch. 3) et enfin les formes de l'accompli et de l'inaccompli en arabe marocain (Ch. 4).

4. Quatrième partie : Effets de sens des formes du « présent » en contexte

- Dans le premier chapitre, nous commencerons par donner un aperçu sur la problématique du « présent » en français et sur les différents traitements de sa diversité d'emplois, avant de présenter le cadre théorique adopté (le modèle de la Sémantique de la temporalité de Gosselin (1996)).
- Dans les chapitres 2 et 4, nous rendrons compte des effets de sens que peuvent prendre en contexte les formes verbales du « présent » en français (ch. 2), et en arabe marocain et berbère tamazight (ch. 4). Le chapitre 3 sera consacré aux différentes valeurs des formes verbales de l'arabe (écrit et parlé) et du berbère répertoriées par les grammairiens et linguistes.

PREMIERE PARTIE

CORPUS DE TRAVAIL

CHAPITRE 1

**Contexte du travail et langues du
corpus**

Contexte de travail et langues du corpus

0. Introduction

Ce chapitre a pour objectif de présenter le contexte du travail et les langues du corpus : français, arabe marocain et berbère tamazight tels qu'ils sont parlés aujourd'hui par les habitants d'une ville du Centre, Orléans.

Le français parlé à Orléans a fait l'objet, en 1968, d'une grande enquête initiée par des universitaires britanniques à des fins didactiques et linguistiques, '*L'Enquête sociolinguistique à Orléans*' (désormais ESLO). Cette enquête est renouvelée depuis 2007 par le Laboratoire Ligérien de Linguistique (désormais LLL)¹³ avec un double objectif : i) établir une comparaison avec ESLO1 à quarante ans d'intervalle et ii) établir, à partir des enregistrements collectés, une image du français parlé à Orléans qui soit exploitable par la communauté scientifique (pas seulement celle des linguistes).

Dès son lancement, la nouvelle enquête, ESLO2, a mis en lumière une lacune résultant de son homologie de constitution avec ESLO1 : il n'est pas concevable, vu la situation linguistique actuelle de l'agglomération, de construire un corpus représentatif du français qui ferait abstraction de la diversité des langues présentes sur Orléans. C'est la raison pour laquelle, un programme des « Langues en Contact à Orléans » (désormais LCO), conçu comme un module d'ESLO, a été décidé pour étudier la relation des langues en contact, y compris les représentations dont elles sont l'objet, les stratégies de communication et/ou d'apprentissage, les effets des interactions, etc.

C'est dans le cadre du programme LCO qu'a été conçu le corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight, exploité pour l'étude de l'expression du présent. Ces deux langues,

¹³ L'ancien CORAL (Centre Orléanais de Recherche en Anthropologie et en Linguistique).

dont la présence est liée aux migrations, ont obtenu un statut officiel en France depuis 1999, avec la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, devenant des « Langues de France non territoriales ».

Dans ce chapitre, nous allons présenter le sous-corpus du français parlé à Orléans à travers le corpus ESLO dont il est extrait. Seront abordés successivement l'origine et buts d'ESLO, la constitution et la reconstruction du corpus par le LLL et le programme LCO. Seront ensuite présentés l'arabe marocain et le berbère tamazight à partir de leur statut en France. La constitution des corpus de ces deux langues et leur transcription feront l'objet des chapitres 2 et 3.

1. Le sous-corpus ESLO sélectionné

Qu'il s'agisse du français extrait du corpus ESLO1, de l'arabe marocain ou du berbère tamazight, dont les corpus ont été recueillis auprès de locuteurs marocains arabophones et berbérophones résidant à Orléans, chaque corpus représente un peu plus de sept heures d'enregistrement, soit environ vingt-deux heures au total.

Le corpus du français parlé à Orléans comprend sept enregistrements extraits de l'ESLO1 réalisés entre 1969 et 1970 :

Enregistrements ESLO

N° enregistrement	Code témoin	Durée	Sexe	Age	profession	Niveau scolaire
008	GJ 131	54	M	48	Contrôleur P&T	Fin d'études 16 ans
106	NA 487	61	F	60	Sans activité	Fin d'études 12 ans
107	NI 526	55	F	30	Sans activité	Fin d'études 16 ans, 5 ^e , diplôme : CEP
109	OB 557	66	F	53	Ouvrière confection	Fin d'études 13 ans, CEP
110	OH 593	66	M	19	Décorateur et étalagiste	Fin d'étude 16 ans, CET (menuisier)
118	QG 109	51	M	46	Chef comptable	Fin d'étude 17 ans, Brevet commercial
129	TS 165	79	M	69	Vitrailliste	Fin d'études 14 ans, CEP

Tous les enregistrements qui ont été transcrits et validés sont d'une qualité acoustique satisfaisante et d'une durée totale équivalent à celle des corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight. L'échantillon sélectionné, à défaut de pouvoir être considéré comme représentatif a été équilibré autant qu'il était possible en termes d'âge, de sexe et de catégorie

socioprofessionnelles (CSP). Les CSP des locuteurs ont été sélectionnées pour être proches de celles de l'arabe marocain (AM) et du berbère tamazight (BT).

Toutefois, une différence d'importance est à signaler : le corpus du français, tiré de l'ESLO, date de 1968-1970, alors que ceux de l'AM et du BT ont été constitués en 2008-2009 à Orléans.

2. L'Enquête sociolinguistique à Orléans (ESLO)

2.1. Origines et buts de l'ESLO

ESLO est une enquête conduite par des universitaires britanniques dans l'agglomération orléanaise :

Les origines de l'ESLO remontent en 1966, à la période de la "révolution audio-visuelle" de l'enseignement des langues modernes en Grande Bretagne. L'introduction de nouvelles techniques et surtout, l'importance croissante accordée à la parole non littéraire, faisaient ressortir un besoin aigu d'échantillons authentiques de français parlé spontané. Mais dès le début il s'agissait d'autre chose que d'une simple chasse aux images sonores ; bien sûr, il fallait fixer des propos vivants, mais d'une façon systématique, afin de permettre des études fondamentales dans le domaine de la linguistique descriptive, sans lesquelles le renouveau de la pédagogie ne serait, au mieux que superficiel. (Catalogue ESLO, 1974)

L'objectif était de recueillir un échantillon authentique du français parlé spontané à des fins didactiques et linguistiques. L'enquête avait de multiples buts¹⁴ :

- réunir un corpus d'enregistrements du français parlé, recueillis à l'intérieur d'une société urbaine, le choix des témoins devant être dicté par des critères sociologiques explicites afin d'assurer la représentativité du corpus ;
- transcrire un échantillon représentatif de ce corpus,

¹⁴ (Catalogue ESLO, 1974)

- préparer et publier un catalogue descriptif et analytique des documents sonores et écrits afin de les rendre disponibles aux chercheurs,
- créer des ensembles pédagogiques pilotes destinés à l’enseignement secondaire et supérieur,
- réaliser des études pilotes de description et d’analyse linguistique.

2.2. Constitution du corpus ESLO

2.2.1. La localisation géographique

Les initiateurs d’ESLO ont choisi Orléans parce qu’elle répondait à des critères à la fois « *nécessaires* » (localisation, dialectalisation et accent négligeables, tradition historique...) et « *factuels* » (développement lié à la régionalisation, création d’une université, proximité de Paris)¹⁵. Orléans a été choisi non en tant que donnée géographique mais en tant qu’ :

Unité à l’intérieur de laquelle reconstruire, à un moment précis, la dynamique des formes linguistiques simultanément présentes – plutôt qu’en concurrence – dans une cité assez vaste pour que la variation y soit accusée et perpétuée à travers des réseaux d’échange linguistiques autonomes, et assez restreinte pour que n’importe quel membre de cette communauté linguistique ait dû interférer dans les circuits de communication des autres groupes (Bergounioux et al. (1992 : 79)).

C’est ce qui explique le fait que l’on recense, parmi les locuteurs, des personnes qui ne sont pas originaires du Centre¹⁶. Il ne s’agissait pas de chercher un standard mais de rendre compte de la variété des français parlés dans une ville du Centre. Le lieu de l’enquête étant choisi, restait à convenir d’un échantillonnage.

¹⁵ Bergounioux *et al.* (1992 : 84).

¹⁶ Parmi les locuteurs retenus : « Trois personnes originaire d’Algérie [...], deux Aquitains, dix Bretons un Lorrain, dix Parisiens... » (*Ibid.*).

2.2.2. Panel et échantillonnage

Les initiateurs d'ESLO ont fait appel à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) pour réaliser une sélection aléatoire de six cents témoins répartis selon les critères sociologiques de sexe, âge, catégories socioprofessionnelles, etc. Cet échantillon ne se voulait pas représentatif mais diversifié avec un nombre suffisant de locuteurs pour une étude de ce type :

Pour éviter toute ambiguïté, précisons que cet échantillon ne prétend à aucune représentativité, ni par rapport à la population globale d'Orléans, ni par rapport à la répartition relative des différentes catégories socio-professionnelles. En revanche cet échantillon offre un nombre égal suffisant de témoins dans chaque catégorie, suffisant en tout cas, selon nous, pour une étude linguistique. » (Biggs et Blanc (1971 : 23)

Trois principes de classification ont été retenus dans la détermination de l'échantillon :

- le *sexe* (80 hommes, 76 femmes)
- l'*âge* : trois tranches d'âge (18-29, 30-50 et plus de 50 ans) ont été retenues ;
- Six *catégories socioprofessionnelles* (obtenues par agrégat de catégories INSEE) :
 - Patrons de l'industrie et du commerce : 29 témoins ;
 - professions libérales et cadres supérieurs : 29 ;
 - cadres moyens : 19 ;
 - employés : 30 ;
 - ouvriers : 42 ;
 - personnel de service : 7.

Signalons qu'il s'agit d'une sélection a posteriori, déterminée par l'importance des refus dans les classes populaires.

Les catégories INSEE sont complétées par l'échelle AM (pour Alix Mullinaux) qui comprend cinq groupes codés de A à E. L'échelle de catégories socio-culturelles construite par Alix Mulineaux « constitue une tentative de classement de la population française en

fonction de paramètres de mobilité sociale et de niveau de culture »¹⁷ (catalogue ESLO, 1974).

Par ailleurs, les témoins peuvent être répartis également selon *l'âge de fin d'études* (14, 15/16, 17, 18/20 et 21 et +).

2.2.3. Les situations de parole

Une fois constitué, l'échantillon a été sollicité pour un entretien en face à face sur la base d'un questionnaire, un type d'entretien privilégié parce qu'il permettait de limiter les variations : « Les mêmes questions sont posées par les mêmes personnes dans les mêmes conditions » (Blanc & Biggs (1971 : 17)).

Et pour étendre les témoignages au français spontané, l'équipe a complété le corpus d'entretiens par le recours à des situations moins conventionnelles. En effet, d'autres enregistrements ont été recueillis « pour croiser variétés des situations sociales et variétés des conditions de discours »¹⁸ :

6. **Entretiens face à face** : 157 entretiens (constitution d'une gamme sociologiquement représentative de témoignages à contenu constant)
7. **Enregistrements libres** : 36 enregistrements des témoins dans des situations sociales ou professionnelles faits en l'absence des chercheurs (comparaison avec des contextes non structurés par les enquêteurs).

¹⁷ L'échelle Alix Mullineaux a été établie au terme d'une réflexion conduite sur les matériaux recueillis en partenariat avec le Centre de Sociologie Européenne animé par Pierre Bourdieu à la sixième section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (devenue Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en 1975). Elle prend en compte à la fois le capital économique, dominant dans les classifications INSEE de l'époque (cf. Desrosières & Thévenot, 2002) et le capital culturel apprécié essentiellement en fonction du niveau d'études déclaré et du degré de mobilité géographique et sociale. Il s'agit d'une échelle par lettres à cinq degrés de A à E, A correspondant aux classes supérieures (patrons, professions libérales et enseignants du second degré) et E aux classes populaires. En d'autres termes, elle contribue à un infléchissement qui, partant d'une stratification sociale conçue à partir d'une hiérarchisation des revenus, aboutit à la différenciation de deux types de capitaux, capitaux incorporés, culturels, scolaires, et capitaux matérialisés, économiques, échangeables.

¹⁸ *Ibid.* : 81

8. **Interviews "sur mesure"** : 46 interviews avec des personnalités choisies pour leur rôle dans la société orléanaise (constitution d'un portrait sonore de la ville à travers ses porte-paroles, le témoignage de personnalités publiques parlant de leur rôle et de leurs activités).
9. « **reprise de contact** » : 43 reprises informelles avec les témoins enregistrés à leur insu (comparaison de témoignages pris en situation d'interview et dans un contexte moins structuré.)
10. **Enregistrements divers comportant des témoins inconnus** : 84 visites d'atelier, marché, magasins, etc. (exemples diversifiés d'une parole en public).
11. **Communications téléphoniques** : 51 communications (corpus spécifique d'expression orale médiatisée).
12. **Conférences-débats ou discussions** : 29 (exemples de parole publique, conférences, discussions ou débats).
13. **Entretiens du Centre Medico-Psychopédagogique** : 41 interviews de parents d'élèves avec des assistantes sociales. (entretiens professionnels).

Répartition des enregistrements selon les situations de parole

Situations de parole	Nombre d'enregistrements
Entretien face à face	157
Enregistrements libres	36
Interviews "sur mesure"	46
reprise de contact	43
Enregistrements divers	84
Communications téléphoniques	51
Conférences-débats ou discussions	29
Interviews au Centre Medico-Psychopédagogique	41

Ainsi, les enregistrements se subdivisent en huit catégories suivant la situation dans laquelle s'est déroulé chaque entretien.

2.2.4. Questionnaire

L'entretien en face à face a été élaboré sur la base d'un questionnaire comprenant cent trente questions réparties en trois ensembles :

- un « questionnaire fermé » destiné à identifier et classer le locuteur en fonction de plusieurs paramètres (origine, âge, profession, famille...) de 26 questions ;
- un questionnaire général (ouvert), dit « tronc commun » posé à tous les interviewés avec des sous-questionnaires particuliers, appelés « branches » (travail, loisir, enseignement, classe/politique et langue/culture. Un grand intérêt a été porté aux formes du discours¹⁹ ;
- un « questionnaire sociolinguistique²⁰ » de 37 questions sur le rapport de l'interviewé aux pratiques du langage (lecture, écriture, jugement normatif...).

L'ELSO comprend environ 200 interviews, toutes référencées (caractérisation sociologique des témoins, identification de l'enquêteur, date et lieu de l'entretien), soit au total plus de 300 heures de parole incluant pour moitié des interviews en face à face et pour moitié une gamme d'enregistrements variés (conversations téléphoniques, réunions publiques, transactions commerciales, repas de famille, entretiens médico-pédagogiques, etc.) : « c'est un échantillon des formats de la communication, des tâches linguistique, des types de discours selon une approche essentiellement dialogique ». (Abouda & Baude (2006 : 4))

¹⁹ Comme le signale M. Blanc : « (...) certaines questions étaient formulées de façon à provoquer chez le sujet parlant des types de discours déterminés : narratif (passé, présent, futur), descriptif, hypothétique, etc. »

²⁰ Le questionnaire sociolinguistique a été établi par M.B. Vernier, sociologue élève du professeur P. Bourdieu (Biggs et Blanc (1971 : 18)).

2.2.5. Disponibilité et exploitation des données

Le projet ESLO avait pour objectifs de rendre le corpus disponible et exploitable. Ce choix s'est concrétisé de différentes manières²¹ :

1. d'abord par le **catalogage** et l'**indexation** : l'équipe de l'ESLO a publié en 1974 un catalogue descriptif et analytique qui répertoriait les enregistrements avec résumé du contenu, indexation des questions, organisation du questionnaire, catégorisation sociologique des locuteurs et description de la situation d'enquête.
2. La **conservation** des données primaires (enregistrements et documents d'enquête).
3. Les **transcriptions** : Bien qu'une transcription intégrale fût difficilement envisageable pour un corpus estimé à plus de quatre millions de mots, l'équipe a entrepris immédiatement la transcription d'extraits qui se voulaient représentatifs et qui recouvraient toutes les catégories des témoins (INSEE et AM).
4. La **diffusion du corpus**, le catalogue le précise dès la page 4 :

Les transcriptions et enregistrements sont disponibles à tout chercheur intéressé, contre remboursement des frais de matériaux et de copiage ; (...) Des listes de transcriptions et enregistrements sont disponibles à ceux qui s'adressent à nous.

Cependant, le corpus ESLO a été peu exploité et ce pour les raisons suivantes :

- ESLO constitue un corpus particulièrement encombrant et lourd à manipuler par le nombre d'heures enregistrées (300 heures) et de documents manuscrits à gérer ;
- Il n'a été que très partiellement transcrit ;
- La place attribuée au français parlé, qui n'était pas considéré comme un domaine légitime dans le champ de la linguistique²²

²¹ Abouda et Baude (2005 : 5-6, Du français fondamental aux ESLO)

Par la suite, le corpus ESLO a été exploité par les équipes des universités de Louvain et d'Amsterdam, dans le cadre de deux projets ELILAP puis ELICOP qui ont informatisé et diffusé une partie du corpus (80 heures de transcription orthographique et une dizaine d'heures de transcription phonétique²³).

2.3. Reconstruction d'ESLO par le LLL

Le LLL a pu récupérer en 1993 l'ensemble des documents originaux composés des bandes magnétiques, du catalogue dactylographié, de quelques centaines de feuillets de transcription manuscrites et des fiches d'identification des locuteurs. Il s'est consacré à la conservation et à la valorisation d'ESLO1 :

L'exploitation de ces matériaux se poursuit au sein du laboratoire LLL (ancien CORAL) qui s'est donné pour objectif une mise en ligne de ceux-ci, en respectant un cahier des charges scientifique et juridique²⁴.

Le corpus ESLO est actuellement traité par le LLL, qui détient l'intégralité des enregistrements originaux. Le traitement effectué implique une véritable reconstruction du corpus.

2.3.1. Transformation du catalogue en base de données

En s'appuyant sur les nouvelles technologies, le LLL a entrepris la numérisation des bandes magnétiques et du catalogue transformant le corpus en un nouvel objet scientifique. En effet, le catalogue a été numérisé pour constituer en une base de données cataloguant toutes les informations sur les témoins, les enregistrements, les transcriptions, etc. avec la possibilité de faire plusieurs types de requêtes :

²² L'histoire même du français en France confirme la place attribuée à l'écrit (cf. Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) entre autres).

²³ <http://bach.arts.kuleuven.be/elicop/>

²⁴ Extraits du site d'ESLO : <http://www.univ-orleans.fr/eslo>

(...) la transformation du catalogue en une base de données offre des perspectives infinies de requêtes dans d'excellentes conditions. Ainsi les données sociologiques ont été intégrées à des bases de données relationnelles et deviennent facilement disponibles comme champs que l'on peut croiser avec des requêtes sur la transcription et l'annotation des données linguistiques. (Abouda & Baude (2006 : 9)).

CORPUS ESLO 1

CATALOGUE

Liste des enregistrements
Liste des transcriptions
Liste des transcriptions par type (brute/relue/validée)
Liste des témoins

Consulter le fichier journal [ici](#)

Site Eslo | Espace privé

*Référence*²⁵

2.3.2. Transcription du corpus ESLO

Pour une exploitation plus simple des enregistrements, le LLL a adopté la transcription orthographique pour une première transcription (niveau zéro) qui a le statut d'outil de navigation au sein du corpus sonore (transcription alignée sur le signal sonore). Pour une recherche plus précise, il est possible d'accéder aux données sonores chaque fois que cela s'avère nécessaire puisque la transcription est alignée sur l'enregistrement.

²⁵ <http://www.univ-orleans.fr/eslo/corpus/corpusbis/eslo1/>

Par ailleurs, d'autres niveaux de transcription plus sélectifs ou plus exigeants peuvent être conçus pour une analyse linguistique correspondant à un objectif précis (multi-transcription/annotation). L'outil choisi pour cette opération est *Transcriber*²⁶. C'est un logiciel d'aide à l'annotation et à la transcription manuelle de fichiers audio. Ce logiciel a été développé par Claude Barras et Edouard Geoffroy de la Direction Générale de l'Armement (DGA) et fait l'objet d'un soutien par le LDC (Linguistic Data Consortium).

Le niveau de transcription adopté par le LLL doit faciliter la navigation dans le texte et dans le signal en facilitant la lecture et l'édition. Les conventions de transcription sont minimales.

La transcription se fait en orthographe standard, sans ponctuation ni majuscule en début de phrase. Concernant la segmentation du discours, chaque tour de parole fait l'objet d'un paragraphe séparé, qui débute par l'identification du locuteur. La segmentation se fait sur une unité intuitive déterminée par le groupe de souffle et/ou l'unité syntaxique pertinente. Le tour de parole a été défini par les changements de locuteurs uniquement, les pauses sont indiquées automatiquement en fonction de leur durée²⁷.

2.3.3. Le cadre juridique du corpus d'Orléans²⁸

Pour le corpus ESLO1, aucune autorisation n'avait été demandée, ni sur les enregistrements, ni sur leur exploitation, alors qu'ils contiennent des données privées (nom, profession), des données sensibles (récit de vie nominatif, préférences politique, religieuse, enregistrements confidentiels au CMPP). De plus, les différentes phases d'exploitations ont multiplié les questions de propriété (Essex, Orléans, Louvain...). A ces questions juridiques le LLL a proposé un certain nombre de réponses²⁹ :

- Les enregistrements d'ESLO1 et d'ESLO2 sont anonymisés (bippage en temps réel des données personnelles lors de la consultation).

²⁶ Téléchargeable sur : <http://www ldc.upenn.edu/mirror/Transcriber/>.

²⁷ cf. Manuel du transcripateur 2007, p.5 : <http://www.univ-orleans.fr/eslo/spip.php?article99> pour plus de détails.

²⁸ Les aspects juridiques des corpus oraux seront présentés en détail dans le chapitre suivant.

²⁹ Abouda & Baude (2006 : 9-10).

- La structure de la base de données permet différents niveaux d'accès (toutes données pour un certain type de recherches selon une charte de confidentialité, et pour la conservation, données partielles pour une diffusion du corpus à la communauté scientifique, et données restreintes pour une diffusion large).
- Le LLL, qui a obtenu des financements de l'Etat et de la Région Centre pour ce programme, s'est engagé à mettre des règles de mise à disposition des corpus pour la communauté scientifique et pour les institutions patrimoniales. Il sera ainsi librement disponible et déposé au département des documents audiovisuels et sonores.

2.4. Le programme 'Langues en Contact à Orléans' : LCO³⁰

En partant des acquis d'ESLO 1, une nouvelle enquête a été mise en chantier par le laboratoire LLL : ESLO 2³¹. Il s'agit, à quarante années de distance, de constituer un corpus comparable à ESLO 1. L'objectif a été fixé à 400 heures environ de documents sonores répondant à une approche variationniste et conçus à travers des programmes spécifiques.

La réalité linguistique de l'agglomération au cours des trente dernières années a été évalué avec l'arrivée de populations allophones, l'équipe du LLL ne saurait, dès lors, broser un portrait linguistique d'Orléans, en faisant l'économie de l'étude de la vie des autres langues (leur utilisation, leur mode de transmission), des représentations dont elles sont l'objet, des stratégies de communication et/ou d'apprentissage, des conséquences engendrées par les contacts entre elles et le français (phénomènes d'alternance codique, enrichissement lexical, restructuration morpho-sémantique, voire émergence de nouvelles variétés).

C'est dans cette perspective qu'a été mis sur pied le projet Langues en Contact à Orléans (désormais LCO). LCO est un module d'ESLO, lié au programme de description sociolinguistique d'Orléans, mais avec un fonctionnement entièrement autonome en termes de financement, de calendrier et de production. LCO s'articule autour de trois objectifs :

³⁰ Cf. <http://www.univ-orleans.fr/eslo/spip.php?article73> pour plus de détails

³¹ cf. la présentation de ESLO2 dans le site ESLO : <http://www.univ-orleans.fr/eslo> pour plus de détails.

- Dresser un répertoire et une cartographie des langues parlées à Orléans.
- Réaliser une série d'études monographiques dans le but de reconstituer des réseaux et d'imager des pratiques linguistiques. Ces monographies porteront aussi bien sur des pratiques langagières autour d'une activité précise (associations sportives, entreprises...), dans des lieux précis et en particulier ceux qui paraissent le plus porteurs de contacts de langues et des innovations linguistiques qui en découlent (immeuble, quartier, maison d'arrêt...) que sur l'utilisation d'une même langue sur l'agglomération.
- Recueillir, cataloguer, mettre à disposition des corpus oraux dans les différentes langues

C'est dans le cadre de ce programme que nous avons construit notre corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight qui nous a servi pour étudier les formes verbales du présent dans ces langues.

3. L'arabe marocain et le berbère tamazight

3.1. Deux langues de France « non-territoriales »

Suite à l'adhésion de la France à la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*, certaines langues d'origine étrangère, issues de l'immigration ont été prises en considération. Pour la première fois, des documents officiels français ont proposé de considérer le berbère et l'arabe maghrébin comme « des langues de France ».

Partant de la réalité sociolinguistique de la France contemporaine on a distingué :

à côté des langues régionales et des langues étrangères, des langues pratiquées par de nombreux Français issus d'immigrations (...) qui y sont implantées (en France) depuis longtemps. Pour autant qu'elles n'aient pas de caractère officiel à l'étranger, ces langues minoritaires, dites 'non-territoriales', forment avec les langues régionales ce qu'on appelle les 'langues de France'³².

³² http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/Reference09_Langues_de_France.pdf

L'une des conditions mises à cette reconnaissance concerne l'importance démographique et la stabilité de la population : il faut qu'il y ait un nombre significatif de citoyens français locuteurs d'une langue pour que celle-ci soit prise en compte. L'autre condition est l'absence de statut officiel dans un Etat étranger : la Charte a pour objectif premier de protéger des langues menacées. D'où la définition retenue par les services du Ministère de la Culture (au moment de la création de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), en 2001)³³ :

On entend par langues de France les langues régionales, et les langues minoritaires parlées par des citoyens français sur le territoire de la République depuis assez longtemps pour faire partie du patrimoine culturel national, sans être langue officielle d'aucun Etat ³⁴.

Les langues de France non territoriales sont l'arabe dialectal, l'arménien occidental, le berbère, le judéo-espagnol, le romani et le yiddish³⁵. En France, « L'arabe maghrébin pouvant être pris en considération comme une langue de la France, est celui des communautés issues de l'immigration et originaires d'Algérie, Maroc et Tunisie »³⁶.

Cependant, le cas de l'arabe dialectal pose problème. Pour cette langue, au moins deux conceptions s'opposent. La première considère l'arabe dialectal comme une variante de l'arabe classique (ou littéral), langue *unique*. Cette conception amène à considérer l'arabe dialectal comme faisant partie des langues ayant statut de langue officielle dans plusieurs pays arabes et donc extérieure au champ d'application de la Charte. Or les réalités linguistique et sociolinguistique imposent une distinction entre l'arabe dialectal et l'arabe classique.

Au niveau linguistique, les deux systèmes sont nettement distincts et le dialectal ne saurait être analysé comme la réalisation locale ou sociale du classique : ce sont deux langues avec deux systèmes spécifiques aux niveaux phonologique, grammatical et lexical, même s'il y a entre elles une relation de parenté étroite et des contacts permanents.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶D. Caubet : corpus de la parole : <http://www.corpusdelaparole.culture.fr/spip.php?article74>

Au niveau sociolinguistique, un arabophone n'ayant pas appris l'arabe classique à l'école ne peut pas comprendre l'arabe classique ni communiquer avec un locuteur du classique, autrement dit, il ne suffit pas d'avoir un dialecte arabe comme langue maternelle pour comprendre l'arabe classique autrement que de manière très sommaire et il ne suffit pas d'avoir appris l'arabe classique pour comprendre la langue courante. Cela a conduit B. Cerquiglini³⁷ à inclure l'arabe dialectal maghrébin parmi la liste des langues de France et à en préconiser l'inclusion dans la Charte des langues régionales et minoritaires³⁸. De ce fait, l'arabe marocain (dialectal) et le berbère tamazight sont considérés comme des langues de France.

3.2. L'arabe marocain

A la différence de l'arabe classique³⁹ qui est enseigné par l'école et qui sert pour l'écrit et la communication formelle, l'arabe dialectal est la langue de la communication informelle et de l'échange quotidien entre arabophones. Parmi les variétés de l'arabe dialectal, on distingue les parlers arabes d'*occident* (appelés également parlers de l'arabe maghrébin : arabe marocain, algérien, tunisien, libyen, hassaniyya⁴⁰, maltais, andalou et judéo-langues inclus), et les parlers arabes d'*Orient* (Machrek) nettement différenciés des parlers d'Occident (Maghreb).

L'arabe marocain, qui est l'une des variétés de l'arabe maghrébin, se présente à son tour sous forme de variétés régionales. La dénomination 'arabe marocain'⁴¹ recouvre toutes les variétés dialectales d'origine arabe employées dans les différentes régions du Maroc. Elle est strictement géographique et permet de faire la distinction entre les parlers arabes

³⁷ « Les Langues de la France », Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, Paris, 1999

³⁸ A signaler que la Charte des langues régionales et minoritaires, bien que signée le 7 mai 1999, n'a pas encore été ratifiée par la France. La Charte étant contraire à la Constitution, la France ne peut la ratifier sans engager une révision constitutionnelle qui rendrait les deux textes compatibles.

³⁹ L'arabe classique est appelé également arabe littéral ou standard.

⁴⁰ Le Hassaniyya est un dialecte arabe parlé au sud du Maroc et en Mauritanie.

⁴¹ L'arabe marocain est appelé également « darija » par opposition à l'arabe classique dite « fuṣṣa »- terme qui provient du verbe arabe « faṣoḥa » « être éloquent ».

exclusivement parlés par les Marocains et ceux utilisés dans d'autres pays arabes (Algérie, Tunisie...).

La population marocaine comprend deux groupes linguistiques : les arabophones et les berbérophones. L'introduction de l'arabe date de l'époque de la conquête musulmane (VIIe siècle). Le berbère est le moyen de communication des habitants autochtones.

Du point de vue sociolinguistique, l'arabe marocain et le berbère partagent un certain nombre de propriétés : ils sont tous deux des langues domineés. Leurs usages sociaux sont similaires, idiomes de l'intimité et de la quotidienneté. Leurs fonctions expressives sont quasiment identiques, liées à l'affect, au maternel, au vécu, à la culture populaire, mais aussi à l'expérience pratique du monde et à sa représentation.

L'arabe dialectal marocain est une langue vernaculaire non standardisée, mais qui assure *de facto* une fonction véhiculaire dans la mesure où elle est employée par les Marocains dans les situations de communication orale informelle. Le berbère est un vernaculaire régional, employé surtout dans les aires rurales et accessoirement dans les villes. Il représente la variété « surdominée » sur le marché linguistique au Maroc (cf. Boukous, 1999).

L'arabe marocain et le berbère sont en compétition : sous l'effet de l'urbanisation progressive de la population, le premier a tendance à s'affirmer au détriment du second, d'autant plus que l'arabe marocain sert de véhiculaire entre berbérophones bilingues et arabophones et même entre berbérophones appartenant à des groupes de dialectes éloignés.

Il existe deux grandes variétés d'arabe au Maroc : *L'arabe littéral* (standard/classique)⁴² et *l'arabe marocain* (ddarija). Entre ces deux variétés s'est mise en place une forme intermédiaire, '*l'arabe marocain médian*' comme un continuum entre l'arabe quotidien et l'arabe littéral. Selon Youssi (1989), la langue médiane se fonde sur les deux types qui le constituent à différents niveaux de structuration :

⁴² L'arabe Littéral bénéficie du prestige que lui confère son statut de code liturgique et de langue officielle des institutions étatiques.

L'AM (arabe marocain) fournit l'essentiel de la charpente linguistique; l'AL (arabe littéral) introduit des réaménagements phoniques et inspire, au niveau morphologique et syntaxique, une complexification syntagmatique et propositionnelle. Enfin, au niveau du lexique, l'AL fournit un grand nombre de lexèmes simples reconceptualisés ou résultant de procédés de dérivation et de composition. La «naturalisation» des matériaux linguistiques suppose également l'élimination des marqueurs locaux ou régionaux. L'AMM (arabe marocain médian) est voulu ainsi comme un standard pan-marocain (Youssi (1989 : 106).

L'arabe marocain médian est utilisé également pour l'échange formel avec les étrangers et l'échange sans connotation affective ou intime et/ou se référant aux domaines du monde moderne⁴³.

Quant à l'arabe marocain (ddarija), trois parlers⁴⁴ sont généralement distingués au Maroc: les parlers citadins, les parlers montagnards et les parlers bédouins :

- Les parlers *citadins*⁴⁵ se concentrent dans les villes importantes et anciennes, comme Fès, Rabat, Salé, Taza, Tétouan, Tanger... Ces parlers sont appelés préhilalien car leur naissance coïncide avec la période d'arabisation exclue de toute influence hilalienne⁴⁶ ;
- Les parlers *bédouins* par contre sont ceux des populations des plaines et des plateaux du Maroc oriental. Ce sont également ceux des villes de création plus récentes telles que Casablanca, Essaouira, El Jadida et Safi ;
- Les *parlers montagnards*⁴⁷, employés par les populations jbala, comprennent trois variétés :

⁴³ Youssi (1989 : 105)

⁴⁴ En plus du parler hassaniyya, parlé au sud du Maroc et en Mauritanie.

⁴⁵ Messaoudi (2002) avance que le concept « citadin », tel qu'il est utilisé dans la littérature dialectologique, ne suffit pas à lui seul pour rendre compte de la dynamique langagière qui caractérise actuellement les parlers arabes marocains des villes, et qu'il serait utile d'introduire le terme « urbain » (par opposition à rural) pour désigner les processus linguistiques nouveaux qui semblent particulariser d'avantage les espaces urbains que ruraux : « les réalisations urbaines alternent des usages citadins et ruraux mais la tendance générale semble s'orienter toutefois vers la prédilection des traits ruraux. (...) Constat assez paradoxal puisque les traits citadins, dotés traditionnellement de prestige, au lieu de se maintenir, sont en cours de disparition » p. 232

⁴⁶ Les Hilaliens ou Banu Hilal ou Beni Hilal étaient les membres d'une tribu arabe qui émigra vers l'Afrique du Nord au xi^e siècle.

- Les parlers septentrionaux utilisés par les Ghomara⁴⁸ arabisés sur une aire qui s'étend du détroit de Gibraltar au sud de Chaouen ;
- Les parlers méridionaux des Senhaja⁴⁹ arabisés, en usage dans l'aire qui s'étend de Ouazzane à Taza ;
- Le parler de Sefrou, employé dans cette région, se caractérise par l'influence de l'arabe citadin de Fès.

Les divergences qui peuvent être observées entre ces parlers sont essentiellement d'ordre phonétique et d'ordre lexical.

Dans cette thèse, l'*arabe marocain* des témoins (ou de leurs parents) arabophones originaires de différentes villes du Maroc (Casablanca, Rabat, Berkane, Khémisat, Meknes, Khénifra, Tinghir...), ne permet pas de délimiter une variété d'arabe marocain en particulier.

3. 3. L'arabe marocain en France

L'arabe marocain est parlé en Europe, notamment en France, au sein de nombreuses familles :

⁴⁷ Pour Colin (1979 : 1195), les parlers montagnards constituent un seul groupe avec les parlers citadins : « les parlers citadins et les parlers montagnards ne sont à séparer, ni historiquement, ni linguistiquement ; la disparité fondamentale est celle qui existe entre le groupe montagnard-citadin et le groupe bédouin. Ce sont les citadins qui ont appris aux montagnards à parler l'arabe ; mais les parlers citadins, employés par des individus dont l'activité intellectuelle est plus vive, ont évolué plus rapidement, ils sont aussi plus sensibles aux influences extérieures, politiques ou littéraires ; ces faits, joints à la prédominance de l'élément ethnique berbère dans la montagne, peuvent suffire à expliquer que les parlers de Jbala paraissent aujourd'hui grossiers et ridicules aux citadins ».

⁴⁸ Les Ghomaras sont une ethnie du nord du Maroc d'origine berbère masmoda. Arabisés entre le XI^e et le XVI^e siècle, ils sont actuellement majoritairement arabophones et seule une minorité parle un dialecte berbère zenète (G. S. Colin, "Le parler berbère des Ghomara", *Hesperis* vol. 9, 1929, pp. 43-58). Leur territoire se situe entre les fleuves Oued-Laou et Ouringa, au nord de Chefchaouen et au sud de Tetouan. Actuellement les Ghomaras font partie du peuple Jebli ou Jbalas (cf. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ghomaras>).

⁴⁹ Les Sanhadja sont une grande confédération de tribus berbères du Moyen Âge. Ils appartiennent à la grande branche berbère de Branis. Avant, Ils occupaient plusieurs territoires avec les autres tribus berbères les Zwawas, les Zénètes, les Masmoudas, les Kutama, etc. Ils sont au littoral, au tell, à l'Ouest et au Nord Est. Les tribus Sanhadja/Iznagen sont originaires du nord-ouest saharien mais, après l'arrivée de l'islam, des tribus émigrent vers le nord en remontant jusqu'au Moyen Atlas (près des côtes atlantiques de l'actuel Maroc) et continuant sur l'Atlas saharien (actuel Algérie) et surtout en kabylie (cf. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Sanhadja>).

En France, l'arabe est pratiqué quotidiennement probablement par plus de trois millions de personnes (citoyens français ou résidents étrangers), très majoritairement sous sa forme maghrébine, mais aussi – au sein de communautés moins nombreuses – sous ses formes libanaise, égyptienne, syrienne... L'arabe littéral est enseigné dans le secondaire et le supérieur (Inalco et universités). Il existe aussi un enseignement d'arabe maghrébin à l'INALCO depuis le XIXe siècle ; plusieurs autres « dialectes » arabes y sont également enseignés.⁵⁰

Les arabophones en France sont originaires de pays différents et parlent des variétés parfois assez éloignées (selon leur pays d'origine). L'intercompréhension n'est pas toujours immédiate et le parler est adapté pour « minimiser les différences et parler dans une espèce d'arabe maghrébin moyen artificiel, mais efficace pour la communication »⁵¹. Cette nouvelle variété peut probablement devenir une variété d'arabe standard de France.

Les pratiques de l'arabe maghrébin se retrouvent également au niveau familial, groupal, mais aussi dans divers secteurs socioprofessionnels et dans les arts et spectacles (théâtre, musique, cinéma, littérature). L'arabe maghrébin a également une forte influence sur les parlers des jeunes, quelle que soit l'origine de leurs parents, dans tous les quartiers, au niveau du vocabulaire, de la syntaxe, de la prononciation ou de l'intonation (Barontini, 2009)⁵².

⁵⁰ « l'arabe en France » 2009, In Langues et cité n° 15 : Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques.

⁵¹ D. Caubet : Corpus de la parole : <http://www.corpusdelaparole.culture.fr/spip.php?article74>

⁵² « l'arabe en France » 2009, In Langues et cité n° 15 : Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques.

3.4. Le berbère tamazight

Le berbère⁵³ (ou amazighe : nom de la langue en berbère) est la langue des populations attestées à date historique en Afrique du Nord. Leur arabisation a commencé au milieu du VIIe siècle, avec l'islamisation. En effet, Il existe deux langues maternelles au Maroc et en Algérie, l'arabe marocain ou algérien, et le berbère (respectivement 40 % à 50 % de berbérophones au Maroc, et 25/30 % en Algérie)⁵⁴. En Tunisie, il ne reste plus que quelques berbérophones (1 ou 2 %).

La langue berbère est parlée dans plusieurs pays d'Afrique (Maroc, Algérie, Tunisie, Lybie, Egypte, Mauritanie, Mali et Niger). Elle est partout minoritaire et largement dialectalisée pour des raisons socio-historiques et politiques. C'est une langue principalement orale sans tradition écrite stabilisée⁵⁵, dominée successivement par le phénicien, le grec, le latin et enfin par l'arabe. Elle n'est la langue officielle d'aucun pays.

Malgré cette extrême fragmentation, la tradition des études berbères parle généralement d'une seule langue⁵⁶ hiérarchisée en trois niveaux (Chaker 1995 : 8) :

La *langue* berbère, *une* dans ses structures fondamentales, et qui se subdivise en :

⁵³ Le berbère est l'une des branches de la grande famille linguistique afro-asiatique (chamito-sémitique), qui comprend, outre le berbère, le sémitique, le couchitique, l'égyptien (ancien) et, avec un degré de parenté plus éloigné, le groupe "tchadique" (haoussa).

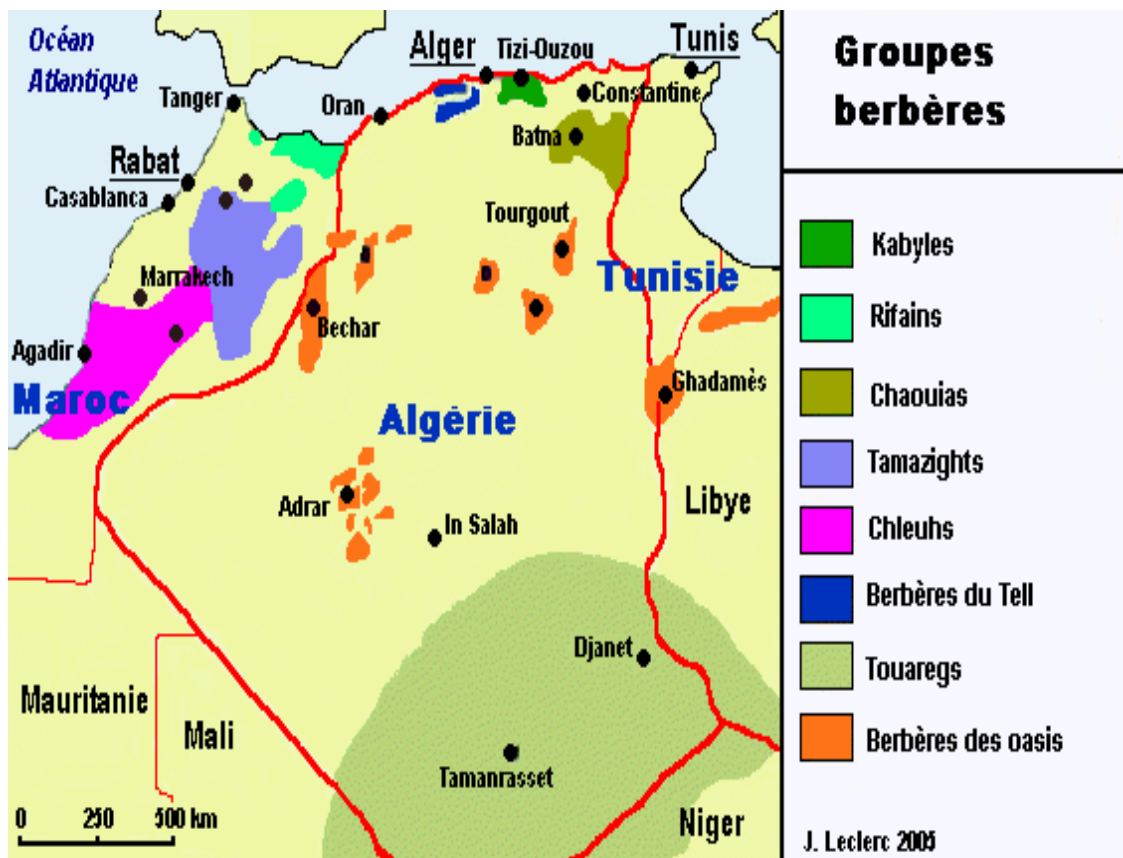
⁵⁴ D. Caubet : Corpus de la parole : <http://www.corpusdelaparole.culture.fr/spip.php?article74>. Les chiffres donnés par Caubet sont légèrement différents de ceux présentés par Chaker, faute de recensements linguistiques fiables. Selon Chaker, Le nombre de berbérophones est difficile à évaluer en l'absence de recensements linguistiques fiables et de la situation sociolinguistique et idéologique générale très défavorable à la langue berbère. On peut cependant estimer les berbérophones à : 20 à 25 % de la population algérienne, soit environ 7 à 8 millions de locuteurs. 35 à 40 % de la population marocaine, soit environ 13 millions de locuteurs. Auxquels s'ajoutent un million et demi de Touaregs répartis sur cinq Etats distincts (Algérie, Libye, Niger, Mali, Burkina-Faso). Les autres groupes berbères (Libye, Tunisie, Egypte, Mauritanie) sont beaucoup plus réduits et comptent de quelques milliers à quelques dizaines de milliers de personnes.

⁵⁵ Bien que les Berbères possèdent une écriture alphabétique qui leur est propre depuis l'Antiquité (tifinaghe), celle-ci n'est pas unifiée : elle connaît un certain nombre de variantes, à travers le temps et les régions.

⁵⁶ Certains auteurs (Galand, 1985, 1990, suivi par Leguil) parlent de « langues berbères » (au pluriel), conception contestée par Chaker (1995), qui présente des arguments en faveur de la vision unitaire de la langue berbère en se basant sur des critères linguistiques et sociolinguistiques.

- 1) Des *dialectes* régionaux, correspondant aux aires d'intercompréhension *immédiate*, traditionnellement identifiés par une dénomination interne et qui sont par voie de conséquence, clairement reconnus par la conscience collective (kabyle, chleuh, tamazight...) (cf. carte infra),

- 2) les *parlers* locaux, qui recouvrent les usages particuliers d'unités villageoises ou tribales. Ils sont caractérisés par des particularismes phonétiques, lexicaux, parfois grammaticaux, qui n'affectent jamais l'intercompréhension à l'intérieur de l'aire dialectale, mais qui permettent une identification géo-linguistique immédiate des locuteurs.



Chaker⁵⁷ souligne que malgré leur dispersion géographique, les dialectes berbères sont liés entre eux par des structures syntaxiques semblables, des racines lexicales et un vocabulaire souvent similaire.

Au Maroc⁵⁸, trois aires dialectales berbères sont généralement identifiées (cf. carte supra) : le tarifite ou rifain (au nord du Maroc), le tamazight (au centre) et le tachelhit (chleuh : au sud). Boukous (1979) propose une répartition des dialectes de la langue berbère au Maroc, tout en signalant leur situation géographique :

- le groupe rifain, (**dialecte tarifit**), couvre une aire montagneuse qui s'étend au Nord et au Sud de Taza ;
- le groupe beraber, (**dialecte tamazight**), comprend tout le Moyen-Atlas, la partie orientale du Haut-Atlas, les vallées du Ghéris et du Ziz et, enfin les terrains de transhumance compris entre Jbel Ayyachi et Saghro ;
- Le groupe chleuh, (**dialecte tachelhit**), comprend la partie méridionale du Haut-Atlas, la totalité de l'Anti-Atlas, le Bani et la plaine de Souss⁵⁹.

Dans cette étude, nous travaillons sur le dialecte *tamazight* (cf. supra) parlé par des berbérophones marocains résidant à Orléans. Notre choix est justifié par le fait que ce dialecte est notre langue maternelle (plus particulièrement le parler de Zayane du Moyen Atlas)⁶⁰.

⁵⁷ Salem Chaker, « Le berbère » in *Les langues de France*, PUF, Paris, 2003

⁵⁸ Après avoir été quasiment absent de toutes les institutions publiques, le berbère a vu dernièrement son statut institutionnel évoluer au Maroc. Avec la création de l'Institut Royal de la Culture Amazigh (IRCAM⁵⁸), le berbère a été introduit depuis 2003 dans l'enseignement et dans les médias.

⁵⁹ Ethnologue recense au Maroc : 3 millions de personnes parlant Tachelhit (chleuh), variante qui s'étend de Marrakech et l'océan Atlantique au nord-ouest (Agadir, Essaouira) à Tiznit et Ouarzazat au sud-est. 3 millions également de locuteurs pour la variante tamazight qui se répand sur un vaste territoire allant de Tiffelt, Taza et Guercif au nord jusqu'à Boudnib, Tafilatet et Zagora au sud. 1,5 millions de locuteurs pour la variante tarifit (berbère du Rif, rifain) avec notamment la ville de Tanger (cf. http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=MA).

⁶⁰ D'autres variétés du berbère sont parlées à Orléans comme le rifain, le kabyle...

3.5. Le berbère en France

Il y a une importante population berbérophone résidant en Europe. En France, l'immigration berbère est très ancienne et numériquement considérable : le nombre de berbérophones qui y résident avoisine certainement les deux millions de personnes⁶¹.

Les berbérophones constituent l'une des plus importantes communautés d'origine étrangère en France⁶². Leur identité propre n'est pas clairement perçue car, selon Chaker (1997 : 2) :

Confondus dans l'ensemble de l'immigration maghrébine, les berbérophones font partie, dans la catégorisation courante, de la population dite 'arabe' ou maghrébine. Le critère de la nationalité tend à accentuer cette indistinction puisque les berbérophones en France sont d'abord décomptés comme Algériens, Marocains, voire Tunisiens et ... Français.

L'auteur souligne que la forte présence de la langue berbère en France peut être expliquée par des facteurs historiques mais aussi idéologiques et institutionnels. L'immigration maghrébine vers la France (et l'Europe) a d'abord été berbérophone aussi bien à partir de l'Algérie que du Maroc.

Après les indépendances, la langue et la culture berbères ont été considérées comme « des facteurs de division, des risques potentiels pour l'unité nationale. En conséquence, le berbère ne bénéficiait d'aucune forme de reconnaissance institutionnelle et était exclu notamment de tout le système éducatif, tant en Algérie qu'au Maroc. » (*Ibid.* : 4). Cette situation d'exclusion quasi totale a eu pour conséquence la délocalisation de l'activité berbérisante (militante, culturelle et politique), surtout algérienne, en France.

La recherche scientifique n'a pas été en reste. Après la disparition des chaires de berbère en 1956 à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines (Rabat) et en 1962 à l'Université d'Alger, un bon nombre de thèses concernant le berbère ont été soutenues en France. Les recherches berbérisantes restent une spécialité française :

⁶¹ Chaker (*Ibid.*)

⁶² Chaker (1997 : 2).

Actuellement, malgré une internationalisation sensible, la France conserve une position tout à fait hégémonique dans les Etudes berbères, tant dans la formation universitaire que dans la production scientifique : l'essentiel des travaux publiés le sont en France et en langue française. (*Ibid.* : 2)

Depuis 1999, suite à la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, le berbère figure en première place parmi les « langues de France » non territoriales.

Après avoir été longtemps dépréciés et marginalisés⁶³ dans leur pays d'origine, car cantonnés au quotidien et à l'informel – par opposition à l'arabe standard, langue de prestige – l'arabe marocain et le berbère, connaissent actuellement en France un intérêt nouveau en tant qu'expression de l'identité première. Ce changement d'attitude plus positif peut s'expliquer par la volonté de se référer à une langue et à une culture perçues comme des supports identitaires forts⁶⁴.

Dans le même sens, Barontini & Caubet (2008) avancent que la présence de l'arabe maghrébin sur le devant de la scène⁶⁵ démontre sa 'vitalité' ou sa 'revitalisation' au sein de la société française :

Les langues et les cultures peuvent parfois connaître une certaine 'revitalisation', un regain de pratique grâce à des stimulations extérieures au cercle familial venues de la société civile ; elles peuvent alors développer, à côté des pratiques strictement vernaculaires, des usages véhiculaires, introduisant ainsi une forme de pluralité et de partage sur la place publique. Les artistes ont un rôle important dans ce phénomène, mais également les pratiques nouvelles et créatives dans les parlers jeunes. Pour ce qui est de l'arabe maghrébin, on voit tous les jours s'installer en France une forme de familiarité, voire de banalisation qui est de bon augure pour sa vitalité. (*Ibid.* : 47-48)

⁶³ Boukous (1995: 49) montre que la représentation et l'attitude des locuteurs marocains à l'égard de leurs langues maternelles sont négatives.

⁶⁴ Benzakour et al. (2000: 77)

⁶⁵ On assiste, depuis quelques années en France, à l'émergence et au succès public de groupes musicaux, de comédiens, de films faisant un usage naturel de l'arabe maghrébin (Barontini et Caubet 2008 : 43).

En ce qui concerne le berbère, Chaker (2008 : 52) affirme que son usage dans les marchés, dans les magasins, dans les taxis (les chauffeurs de taxis kabyles sont très nombreux à Paris) aurait une fonction «identitaire» ou «cryptique marquée» : « l'échange en berbère permet de se 'reconnaître', d'établir une relation de connivence (...) ».

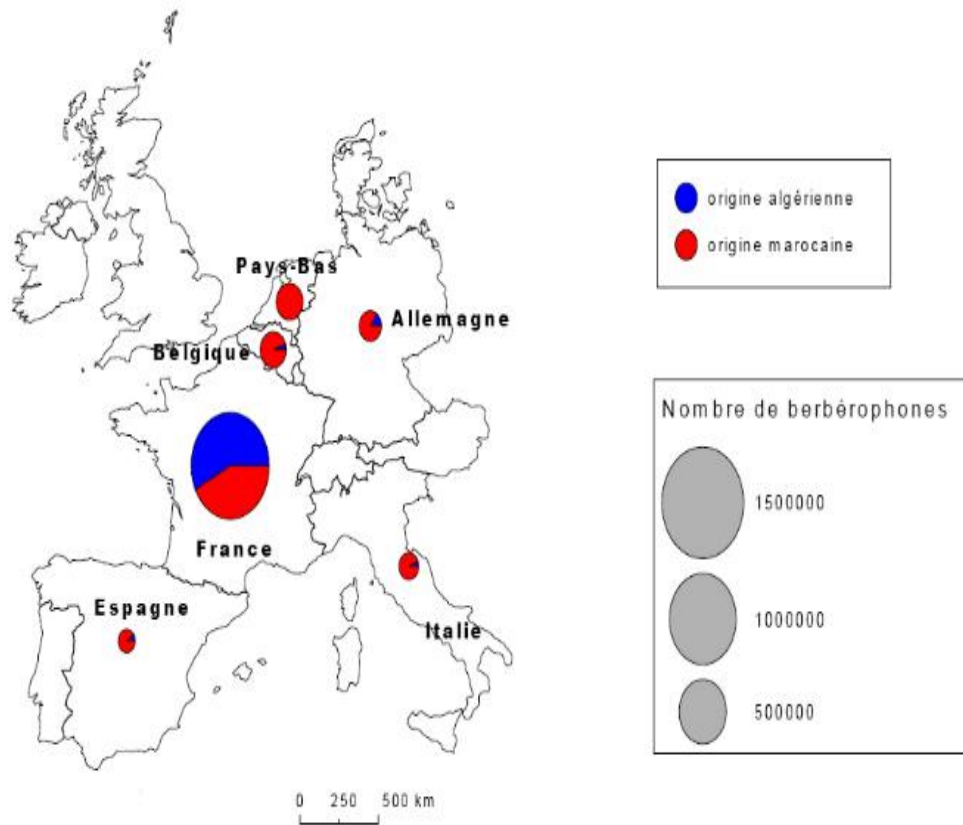
L'auteur avance que le nombre de jeunes berbérophones ayant présenté l'épreuve du berbère au baccalauréat ne cesse d'augmenter ces dernières années (544 candidats en 1987, à partir de 1992, ils dépassaient le cap du millier, 1800 candidats en 2001) et souligne que : « Ces données quantitatives sont particulièrement intéressantes au plan sociolinguistique car elles manifestent un fort attachement des jeunes berbérophones de France à leur langue » (Chaker 2003).

Par ailleurs, il ajoute que la vie culturelle de la langue berbère est 'dense et diversifiée' en France : « la présence pérenne, et renouvelée, de la chanson berbère en France, des productions audio et audiovisuelles, de l'écrit, implique l'existence d'un public récepteur et d'un 'marché' ; elle doit évidemment être analysée comme l'indice d'un usage conséquent de la langue berbère. » (Chaker 2008 : 54).

Dans le reste de l'Europe, les Berbères sont aussi très présents en Belgique (Chleuhs et Rifains), aux Pays-Bas (Rifains), en Allemagne (Chleuhs et Rifains) et en Espagne (Rifains). De petites communautés existent aussi dans tous les pays d'Europe occidentale (Italie, Pays scandinaves) et en Amérique du Nord, surtout au Québec où de nombreux Kabyles se sont installés au cours des deux dernières décennies⁶⁶.

⁶⁶ *Ibid.*

Berbérophones dans quelques pays européens



Réalisé avec le logiciel Cartes & Données™. Source fonds cartographiques Carticque®, Tous droits réservés

CHAPITRE 2

**Constitution des corpus
De l'arabe marocain et du berbère
tamazight**

Constitution des corpus

De l'arabe marocain et du berbère tamazight

0. Introduction

Notre objectif était de recueillir un échantillon authentique de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés à Orléans afin d'étudier *l'expression du présent* dans ces langues, et dans le même temps de donner une image de deux langues de France non territoriales parlées au début du XXI^e siècle dans une ville du Centre.

Dans ce chapitre, seront explicités les choix opérés dans la constitution du corpus, la démarche adoptée sur le terrain et le statut juridique du corpus recueilli.

1. Constitution du corpus

Créer de nouveaux corpus dans les langues dites de France est une tâche importante du patrimoine immatériel. Cette dimension patrimoniale a été soulignée dans le *guide des bonnes pratiques* (Baude, 2006) qui dresse l'état des lieux en matière des corpus oraux, et aborde les questions techniques, méthodologiques, juridiques et éthiques liées à leur constitution. Ce guide présente les « bonnes pratiques » qui permettent aux chercheurs de transformer « des productions verbales en un corpus oral, susceptible d'être étudié et conservé, et par conséquent de prendre place dans le patrimoine culturel de la nation » (Baude, 2006 : 11).

Les problèmes rencontrés lors de la constitution et de l'exploitation des corpus du berbère tamazight et de l'arabe marocain parlés à Orléans (échantillonnage, choix des techniques d'enquête, approche des témoins...) sont du même ordre que ceux rencontrés lors de l'établissement des grands corpus des langues à large diffusion (notamment le français d'ESLO).

En revanche, le problème de représentativité des corpus se pose de façon différente du fait qu'il est difficilement envisageable d'atteindre la taille des grands corpus des langues

européennes comprenant plusieurs millions de mots⁶⁷, car cela requiert des moyens importants⁶⁸. Néanmoins, la représentativité du corpus peut être améliorée, comme le précise à juste titre Habert (2000) :

Améliorer la représentativité d'un corpus consiste à préciser la production et la réception de chacun de ses composants, en lien avec les motifs qui ont conduit à la création du corpus, mais aussi à pouvoir déterminer sur des bases objectives les différents emplois du langage auquel on s'intéresse.

Pour A. Mettouchi et A. Lacheret-Dujour (2006⁶⁹), un corpus de référence pour les langues à petite diffusion peut « se définir comme une base contenant non pas tous les genres ou types de données ou tous les types de locuteurs, ni tous les points d'enquête pour une langue donnée, mais comme un ensemble structuré et mutualisable de textes rattachés à leur enregistrement sonore, accompagné par des informations linguistiques pertinentes pour la langue en question, ainsi que par des métadonnées riches ».

1.1. Méthodologie

Notre corpus a été constitué en trois étapes⁷⁰, qui représentent autant de moments de choix méthodologiques :

- a. Le travail préparatoire à la phase d'enregistrement ;
- b. L'enregistrement des données ;
- c. La mise en forme des données à des fins d'exploitation (transcription et annotation).

⁶⁷ Du moins pour les langues à tradition orale (Baude 2006 : 34)

⁶⁸ L'une des questions posées lors de l'Ecole thématique CNRS : Linguistique de corpus oraux organisée par A. Mettouchi et A. Lacheret-Dujour (Université de Nantes du 19 au 24 juin 2006) portait sur la représentativité des corpus des langues à petite diffusion :

la méthode des grands échantillons, très efficace pour les langues à grande diffusion, qui demande des moyens énormes (temps d'enregistrement, dépouillement et traitement statistique des données), est-elle vraiment applicable aux langues à petite diffusion ? sinon, quelle méthode pour un échantillonnage représentatif ; la question même de « corpus de référence » a-t-elle du sens pour ces langues, du moins si corpus de référence = corpus représentatif ?

⁶⁹ cf. <http://crdo.risc.cnrs.fr/ecoles/elco/bilan-ELCO.pdf>

⁷⁰ Delais-Roussarie, E. (2003 : 91-92) a présenté les principales étapes de la constitution de corpus oraux en prenant appui sur la littérature traitant des problèmes de constitution des corpus écrits (cf. entre autres, Habert *et al.* 1997a et b).

Ce chapitre présente les deux premières étapes (a et b) de la constitution des corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazighte. La phase (c), relative à la mise en forme des données (transcription et annotation, traduction...), fera l'objet du chapitre 3.

1.2. La phase préparatoire à la constitution du corpus

Pour la constitution du corpus, nous avons pris en compte un certain nombre de critères pertinents pour définir la sélection des données et décider des types d'enregistrements, au nombre desquels :

- les objectifs du travail, sa finalité ;
- le type de données requis pour satisfaire ces objectifs ;
- les modalités de collecte.

Le corpus constitué a pour fin une étude des formes verbales du « présent » en arabe marocain et en berbère tamazight parlés à Orléans. Pour répondre aux exigences de cette recherche, le corpus doit permettre d'attester les formes verbales du présent dans leurs différents usages. Se pose alors le problème de savoir quelles sont les données qu'on peut considérer comme représentatives de ce phénomène ?

Pour ce faire, nous avons essayé de diversifier les situations enregistrées ainsi que les catégories de locuteurs en différenciant sociologiquement les témoins par l'âge, le sexe, le niveau scolaire, la profession et les langues parlées.

Constituer un corpus impose un certain nombre de choix, d'orientations qui portent sur des paramètres que l'on peut en partie contrôler et faire varier, notamment en fonction des techniques d'enquête, des locuteurs sélectionnés, de leur localisation géographique, et des situations enregistrées. Ces choix conditionnent la pertinence et la validité du corpus.

1.3. Techniques d'enquête

Et partant du fait que les données recueillies sont toujours l'effet d'un conditionnement consécutif au procédé d'enquête, les modes de recueil de notre corpus ont été conduits dans l'esprit de ce que souligne Maurer B. (1999) : « Le choix du mode de recueil des données constitue même une étape fondamentale dans la démarche de recherche puisque l'objet effectivement étudié en dépend étroitement ».

Pour réunir le plus de données possible, nous avons eu recours à l'entretien semi-directif (face à face) :

L'entretien est composé de questions ouvertes, l'objectif étant principalement de recueillir une quantité importante de données linguistiques. L'entretien suppose toujours un guidage de la part de l'enquêteur, qui peut être plus ou moins fort (de l'entretien directif au semi-directif, voire au non directif [...]) (Baude 2006 : 48)

Le type d'entretien choisi a l'avantage de permettre un meilleur contrôle de la situation :

Les techniques de l'enquête ont un rôle important dans la possibilité qu'elles offrent (ou qu'elles n'offrent pas) de contrôler les données fournies aux chercheurs par la personne interrogée. (*Ibid.* : 48).

Un guide d'entretien a été réalisé afin de faire parler les témoins, en ciblant les contextes propices à l'émergence des formes verbales au présent. L'inscription dans les objectifs du projet LCO orientait les thématiques abordées (langues en contact, rapport à la langue, à la culture, aux traditions, etc.).

Les questions que nous avons choisies portent d'une part, sur les langues utilisées par nos informateurs à Orléans, sur leur importance et sur ce qu'elles représentent pour eux ; d'autre part, sur la culture et les traditions transplantées du pays d'origine au pays d'accueil. L'entretien constitue une incitation à des réflexions sur la situation présente, passée et sur les perspectives. Ce qui va nous permettre de cerner le fonctionnement de la forme du présent sans pour autant nous restreindre à une époque (présente, passée ou future) particulière.

L'entretien avait pour objectif, d'une part, d'obtenir un maximum d'attestations des formes du présent et, de l'autre, apprécier les spécificités, linguistique et culturelle, d'une catégorie de population dont les pratiques linguistiques sont le plus souvent étudiées séparément. Ces attentes n'épuisent pas les possibilités d'exploitation du corpus.

Pour varier les situations enregistrées, figurent dans le corpus d'autres genres oraux comme les communications téléphoniques, les recettes de cuisine, le récit et le récit de vie, la conversation et le commentaire de photos.

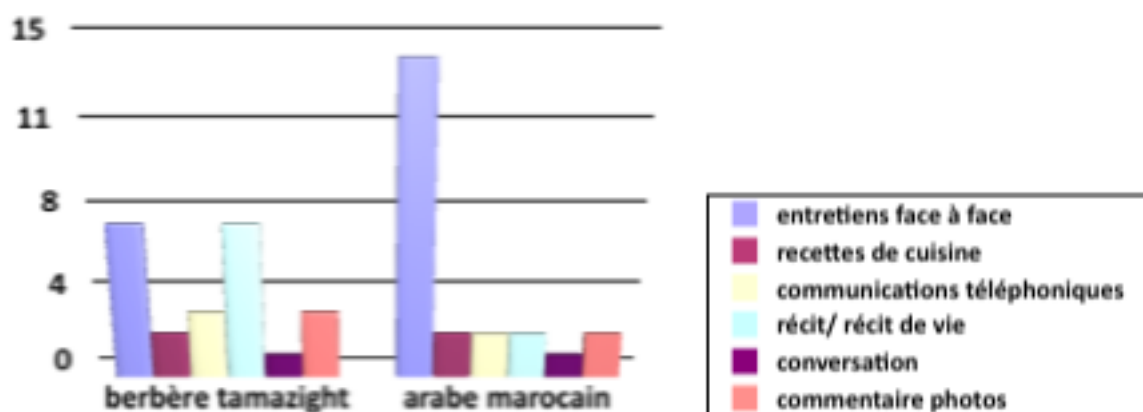
1.4. Les situations de parole

Les situations énumérées ci-dessous relèvent de la parole privée :

- entretien en face à face (semi-directif) ;
- explication d'un savoir-faire (recettes de cuisine) ;
- communications téléphoniques ;
- récit et récit de vie ;
- conversation ;
- commentaires de photos.

Situations de parole	nombre d'enregistrements	
	berbère tamazight	Arabe marocain
entretiens en face à face	7	14
recettes de cuisine	3	2
communications téléphoniques	3	2
Récit / récit de vie	7	2
conversation	1	2
commentaire de photos	2	2
	23	24

Répartition des enregistrements en fonction de la situation de parole



Dans les entretiens semi-directifs (en face à face), le questionnaire permet d'obtenir une diversité des usages linguistiques (variétés discursives). Le locuteur est invité à parler de son parcours personnel, des langues parlées, des situations dans lesquelles il les pratique, des traditions de son pays d'origine, du genre de musique qu'il écoute et d'émissions de télévision qu'il regarde, des plats de cuisine qu'il prépare...⁷¹

Ces entretiens en face à face présentent une unité du corpus, i.e. des données comparables. Des questions analogues, posées dans des situations analogues permettant de mieux cerner les variables, comme il était le cas dans ESLO1 : « Les mêmes questions sont posées par les mêmes personnes dans les mêmes conditions » (Blanc & Biggs, 1971 : 17). Abouda (2009) précise que le fait de disposer d'un long paradigme de réponses à une question simple et « identique », produites dans les mêmes conditions discursives, constitue un atout majeur : « au-delà de tous les avantages qu'offrent ces données contextuellement et sociologiquement situées, le fait même de les structurer paradigmatiquement les fait parler plus et peut-être mieux, dans la mesure où certaines propriétés syntagmatiques, observées dans telle ou telle réponse, s'éclairent davantage dans le paradigme, dans la comparaison avec d'autres réponses ».

⁷¹ Voir guide d'entretien en annexe.

D'autres enregistrements concernent un savoir faire, un discours lié à l'action, en particulier la préparation de recettes de cuisine (en direct), où le dire coïncide avec le faire. Par ailleurs, on a procédé à l'enregistrement de communications téléphoniques, de récits et de récits de vie, de conversations ainsi qu'à des commentaires de photos (nous avons présenté des photos / images au témoin, en lui demandant de les décrire ou de les commenter). Ainsi, la diversité des situations enregistrées va nous permettre d'appréhender le phénomène étudié dans ses différents usages.

1.5. La localisation géographique

Les locuteurs des trois corpus (français, arabe marocain et berbère tamazight) résident dans l'agglomération orléanaise. Pour ceux de l'arabe marocain et du berbère tamazight, ils sont originaires du Maroc, plus particulièrement des villes suivantes : Casablanca, Fès, Rabat, Taza, Sefrou, Khémisset, Tinghir, Khénifra, Meknès, Berkane...

1.6. Catégorisation des locuteurs

Quel serait le portrait du témoin idéal ? Il doit correspondre aux critères suivants : résider dans l'agglomération orléanaise, être originaire du Maroc et parler l'arabe marocain ou le berbère tamazight, ou les deux. Les autres critères⁷² retenus pour différencier les témoins sont :

- l'âge,
- le sexe,
- le niveau scolaire,
- la profession,
- les langues parlées (monolingue, bilingue, trilingue...).

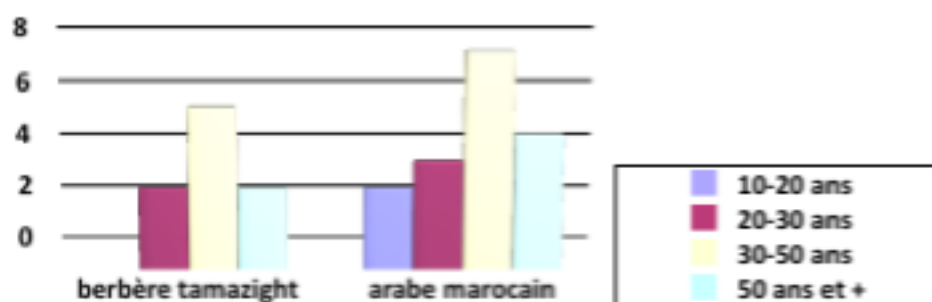
– **L'âge**

⁷² Nous tenons à préciser que cet échantillon ne prétend à aucune représentativité sociologique.

Quatre groupes d'âge sont distingués. Ils aboutissent à la répartition suivante :

âge	berbère tamazight	arabe marocain
10-20 ans	0	3
20-30 ans	3	4
30-50 ans	6	8
50 ans et +	3	5

Répartition des témoins en fonction des tranches d'âge



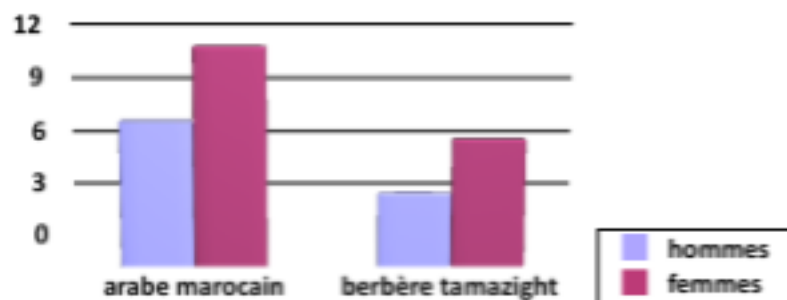
– Le sexe

Le pourcentage de femmes est plus élevé que celui des hommes car une grande partie des entretiens s'est déroulée auprès de l'association ACM Formation⁷³ avec des Marocaines suivant une formation pour apprendre à lire et à écrire le français qui nous ont à leur tour mis en contact avec d'autres témoins femmes extérieures à l'association.

Sexe	berbère tamazight	arabe marocain
Hommes	4	8
Femmes	7	12
	11	20

⁷³ ACM Formation (Accès aux Clés de la Modernité) est une association 1901. Elle a été créée le 4 février 1991. Son siège était initialement au Centre social Romain-Rolland. Son objet est d'intervenir, notamment auprès des publics les plus socialement défavorisés, au travers d'actions de formation et de pratiques culturelles.

Répartition des témoins en fonction du sexe (homme-femme)

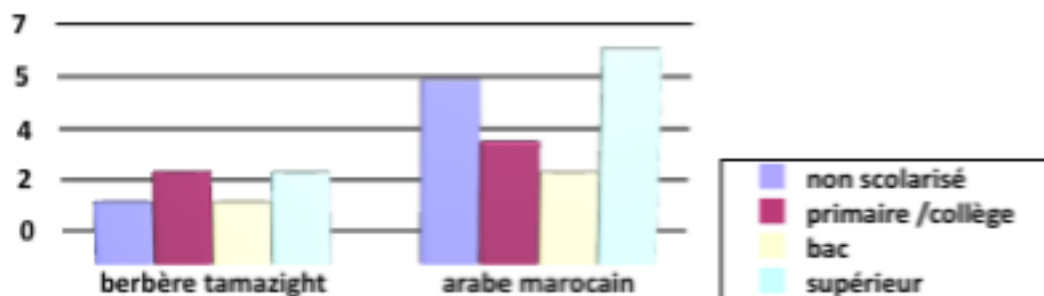


– **Le niveau scolaire**

Selon leur niveau scolaire, les locuteurs se répartissent de la façon suivante :

niveau scolaire	berbère tamazight	arabe marocain
non scolarisé	2	6
primaire /collège	3	4
bac	2	3
supérieur	3	7

Répartition des témoins selon le niveau d'études



– **La profession**

Les locuteurs ont déclaré exercer le métier suivant :

profession	berbère tamazight	arabe marocain
directeur	-	1
informaticien	-	2
technicien	1	2
secrétaire	1	-
ouvrier	3	1
préparateur en pharmacie	1	1
couturière	2	1
commerçant/aide commerçant	1	1
médiateur	-	2
femme de ménage	-	2
étudiant/ élève	-	4
sans profession	3	3

1.7. Les langues parlées

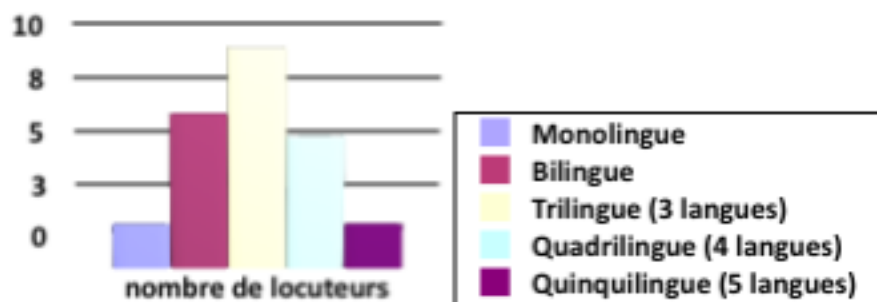
Concernant les langues parlées par nos témoins, nous sommes partie de leurs déclarations en sorte qu'il est difficile, à partir de cette enquête, de mesurer le degré de compétence réel.

Deux témoins peuvent être considérés comme monolingues, sept comme bilingues et dix-huit trilingues ou plus :

- **Monolingue** : ne parlant que l'arabe ou le berbère ;
- **Bilingue** : arabe-berbère ; arabe-français ;
- **Multilingue** : arabe-berbère-français, arabe-français-anglais, arabe-berbère-italien, arabe-français-espagnol, arabe-berbère-français-anglais, arabe-berbère-français-espagnol, arabe-berbère-français-espagnol-russe, arabe-berbère-français-allemand, arabe-berbère-français-espagnol-anglais.

	Nombre de locuteurs
Monolingue	2
Bilingue	7
Trilingue (3 langues)	10
Quadrilingue (4 langues)	6
Quinquilingue (5 langues)	2

Répartition des témoins selon le nombre de langues parlées



Nombre de locuteurs en fonction des langues parlées

Langues parlées	berbère	arabe	français	anglais	espagnol	italien	allemand	russe	nombre de locuteurs
monolingue	x								1
		x							1
bilingue	x	x							1
		x	x						6
multilingue	x	x	x						5
	x	x				x			1
		x	x	x					3
	x	x	x	x					2
		x	x		x				1
		x	x	x	x				2
	x	x	x				x		1
		x	x		x	x			1
	x	x	x	x	x			1	

	x	x	x		x			x	1
--	---	---	---	--	---	--	--	---	---

Quelques observations qui ne peuvent être généralisées (faute d'étude statistique fine) s'imposent :

a. il y a une attrition⁷⁴ de la langue d'origine (maternelle) chez les témoins les moins âgés. En plus du facteur d'âge, contribueraient à ce phénomène :

- le lieu de naissance (France/Maroc) ;
- la date d'arrivée en France ;
- le pays de scolarité (ceux qui ont fait une partie de leur scolarité au Maroc parlent bien l'arabe) ;
- la (les) langue(s) maternelle(s) des parents ;
- les langues parlées à la maison ;
- les langues parlées par l'entourage...

Barontini & Caubet (2008 : 46) fait l'hypothèse que les facteurs de transmission de l'arabe maghrébin ne se limitent pas à la volonté ou aux compétences linguistiques des parents et des enfants, mais que d'autres facteurs interviennent comme « le parcours scolaire, le milieu social, le mode d'habitat, les réseaux sociaux et communicationnels... ». Caubet (2001 : 1) ajoute que le statut « minoré » de cette langue peut entraver sa transmission, en particulier du fait de sa « relation de dépendance et d'infériorité vis-à-vis de l'arabe classique ». Elle souligne également l'importance d'une valorisation « extérieure au milieu familial » et ses répercussions pour dynamiser la transmission familiale.

b. Il semble que le berbère soit le plus affecté par le phénomène d'attrition. Dans les familles berbérophones que nous avons interviewées les moins de vingt-deux ans ne

⁷⁴ L'attrition langagière se réfère à la perte d'une langue, ou du moins de certains aspects de cette langue, pour des raisons autres que pathologiques (aphasie).

parlent pas berbère (bien qu'ils le comprennent) et ceux qui ont entre vingt-deux et quarante ans le parlent moins bien que ceux qui en ont plus de quarante.

Cela est confirmé par l'enquête de l'INED de 1999 qui indique que le berbère se transmet moins bien que l'arabe maghrébin. Et à propos des résultats de l'étude de Burricand et Fihon (2003) sur la transmission de la langue aux enfants en Ile-de-France – qui relève que la proportion d'adultes ayant parlé à leurs enfants de moins de cinq ans la langue que l'un de leurs parents (au moins) leur parlait à cet âge est de 67% pour l'arabe et 50% pour le berbère – Deprez avance cette proposition : « Il est alors tentant pour les sociolinguistes de mettre cet écart de 17 points sur le compte du statut de langue minoritaire du berbère par rapport à l'arabe, mais ce n'est bien sûr qu'une hypothèse de travail ».

La même observation à propos de l'attrition du berbère a été faite par S. Chaker (2008 : 52) qui indique que la pratique '*quotidienne*' du berbère est généralement le fait des personnes âgées ou de personnes ayant un lien encore fort (récent et/ou régulier) avec la région d'origine, quel que soit leur âge. Et au niveau de la pratique et de la transmission du berbère, S. Chaker s'appuie sur une monographie⁷⁵ réalisée en 2002 qui semble *confirmer*, voire accuser la régression de la transmission :

Dès la première génération d'enfants nés en France (G1), le berbère n'est plus la langue usuelle ; elle n'est utilisée que dans le cercle familial avec les parents et/ou grands parents, quasiment jamais entre les enfants, sauf pour sa fonction cryptique. On détecte d'ailleurs des différenciations suivant la position dans la fratrie : les aîné(e)s sont plus berbérophones que les cadets. Et il n'y a pas, ou qu'exceptionnellement, transmission vers la deuxième génération d'enfants nés en France (G2). Tendanciellement, la pratique active du berbère disparaît presque totalement dès la génération 2. (*Ibid.* 2008 : 53)

Examinant la situation du berbère au Maroc, A. Boukous (1995b)⁷⁶ montre à l'aide d'arguments et d'exemples que le berbère est en régression, particulièrement dans les villes où les berbérophones perdent leur compétence en langue maternelle. Il l'explique par le contact

⁷⁵ Monographie de D. Aouchiche, réalisée en 2002 dans une famille de la région parisienne.

⁷⁶ « La langue berbère : maintien et changement », In International Journal of the Sociology 1995, n° 112

avec l'arabe marocain, l'arabe standard et le français et montre que l'arabe marocain gagne du terrain, même dans l'espace familial normalement associé au berbère. L'auteur précise qu'il est urgent, pour inverser cette situation, de standardiser et de codifier⁷⁷ le berbère.

Cette situation des langues à statut minoritaire se retrouve partout dans le monde quand des langues vernaculaires sont soumises à un implacable processus de déperdition avant de disparaître⁷⁸, hormis quelques exceptions où les décisions d'aménagement linguistique à caractère local essaient de promouvoir ces langues⁷⁹.

Par ailleurs, comme ce travail a pour objectif d'étudier un phénomène linguistique, l'expression du présent en arabe marocain, berbère tamazight et français parlés à Orléans, et dans la mesure où le thème est un fait de langue et non une étude sociolinguistique, la représentativité n'est pas assurée sur ce plan. Les échantillons retenus ne sauront être véritablement représentatifs de toute la communauté marocaine présente sur Orléans. Néanmoins, se voulant diversifiés, ils offrent également une catégorie particulière de locuteurs, rarement inclus dans les échantillons, des locuteurs en situation irrégulière⁸⁰ (des 'sans papiers').

En l'état, la diversité qui a présidé à la constitution de ce corpus permet d'y voir un réservoir intéressant dans lequel on peut rechercher des données et espérer découvrir des distributions originales de certains faits de langues.

1.8. L'enregistrement

La qualité de la constitution du corpus est un facteur de la relation de confiance établie entre nous, en tant que personne (de la même communauté linguistique) et en tant que chercheur (qui peut, du point de vue des locuteurs, contribuer à la promotion de leur langue), et les enquêtés.

⁷⁷ Deux tentatives de normalisation du berbère seront présentées dans le chapitre III, l'une dans le cadre d'une institution publique et l'autre en dehors de toute intervention institutionnelle ou étatique.

⁷⁸ Cf. Fishman 1972, Haugen 1972, Calvet 1987, Clairis 1991, entre autres. (cités dans Boukous 1995b)

⁷⁹ Cf. par exemple Chung 1967 pour l'expérience vietnamienne et Sow 1977 pour une expérience en Afrique. (cités dans Boukous 1995b)

⁸⁰ Un de nos témoins est en situation irrégulière en France, c'est un 'sans papiers' (il a été sollicité pour un récit de vie) ; deux l'ont été pendant cinq et six ans, ils viennent d'être régularisés.

Avant de commencer l'enregistrement, nous essayons de nous familiariser⁸¹ avec le témoin pour qu'il se sente parfaitement à l'aise et que la conversation enregistrée soit aussi naturelle que possible. En effet, nous avons pris systématiquement le temps de discuter avec le témoin pour avoir sa confiance. Tout cela a l'avantage d'atténuer « le paradoxe de l'observateur » et d'accéder au vernaculaire⁸² du locuteur. Comme le précise Bourdieu :

« La proximité sociale et la familiarité assurent en effet deux des conditions principales d'une communication 'non violente' ». Bourdieu (1993 : 1395)

En effet, la situation d'enquête, notamment l'entretien, qui met en relation l'enquêteur et l'enquêté, produit sur ce dernier des effets artificiels empêchant l'objectivité et la représentativité de ces informations. Il s'agit alors pour l'enquêteur, par son savoir sur la personne interrogée comme sur les effets de la situation d'enquête, d'adapter au mieux celle-ci afin de la rendre la plus facile et la plus sensée pour la personne interrogée.

Notre relation privilégiée avec les témoins vient du fait que nous partageons avec eux un certain nombre de traits : même origine (pays d'origine), même langue(s), même situation en France (appartenance à la population immigrée), etc.). Nous sommes membre à part entière de la culture vernaculaire. Nous la connaissons de l'intérieur et nous la comprenons profondément. Cela permet, selon Labov (1978 : 10) de « réussir une percée plus profonde ».

Les enregistrements ont été recueillis à Orléans entre 2008 et 2009. 8 enregistrements ont été effectués à ACM Formation et le reste (38 enregistrements) chez les témoins, soit 46 enregistrements (audio) au total, d'une durée variant de 5 minutes (recettes de cuisine/communications téléphoniques) à 45 minutes⁸³.

⁸¹ Les problèmes de proximité/distance du chercheur aux situations enquêtées « ont été traités en termes de paradoxe d'observateur-selon lequel le phénomène enquêté se dissout dès qu'il est observé (tel le vernaculaire pour Labov 1972)- aussi bien qu'en termes de violence symbolique entre l'enquêté et l'enquêteur (Bourdieu, 1993). Ils ont aussi été traités en termes de réflexivité- par des chercheurs intégrant leur présence et celle du dispositif d'enquête dans l'analyse de l'objet enquêté (en anthropologie notamment, Clifford & Marcus, 1986, Mondada, 1998) » (Baude 2006 : 52).

⁸² Par vernaculaire nous entendons la langue parlée seulement à l'intérieur de la communauté.

⁸³ Nous avons voulu avant tout obtenir un corpus audio d'une bonne qualité sonore. Le matériel utilisé pour l'enregistrement est Marantz avec une carte flash installée. Les fichiers son sont enregistrés sous format WAV.

2. Des données situées

Depuis le développement de la linguistique du corpus, la documentation de ce dernier est devenue fondamentale. Celle-ci consiste à fournir des renseignements sur la situation de collecte et le profil des témoins.

La réapparition du locuteur, d'une part en tant que « voix » indissociable de la transcription (transcription alignée au son), et d'autre part, par la reconstitution de son profil sociologique, peut « rendre à la linguistique la méthodologie d'une véritable science des *données attestées et situées*⁸⁴ » (Abouda & Baude 2006 : 9)

Notre corpus contient, en plus des données primaires (les enregistrements de la parole), une riche documentation sur ces données et sur leur contexte de production (caractérisation sociologique des locuteurs, informations sur la situation de collecte, etc.). Toutes ces informations sont d'une grande importance, d'une part pour l'analyse des faits linguistiques (importance du contexte et de la situation), et d'autre part pour rendre le corpus disponible.

Pour chaque locuteur, il y a une fiche d'information (*cf. Formulaire témoin*) récapitulant l'âge, le sexe, le niveau scolaire... complétée par des indications sur l'enregistrement (n°, type (situation de parole), participant(s), lieu, date et durée de l'enregistrement...) (*cf. Formulaire enregistrement*). Une synthèse des informations décrivant les témoins de l'arabe marocain et du berbère tamazight ainsi que d'autres informations concernant leurs parents est présentée en annexe.

⁸⁴ C'est nous qui soulignons.

Formulaire Témoin

Code témoin	BZ	
N° d'enregistrements	001B	
Age du témoin	52 ans	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	<input checked="" type="checkbox"/>
	F	
Situation familiale	Marié (e)	<input checked="" type="checkbox"/>
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie	2 frères, 2 soeurs	
Nombre d'enfants	1 fille 3 garçons	
Niveau d'études	CM2	
Profession	ouvrier	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2001	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Agriculteur
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	-
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	-

Formulaire de l'enregistrement

Enregistrement n°	001B	
Code témoin	BZ	
Langue de l'entretien	Berbère tamazight	
Collecteur	Samira MOUKRIM	
Participant(s)	-	
Date de l'enregistrement	6/12/2008	
Lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
Durée de l'enregistrement	44:22	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
Qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
Support	audio	
Commentaire		

3. Les aspects juridiques du corpus

La diffusion des corpus oraux suppose une attention accrue au cadre juridique dans lequel s'inscrivent la réalisation et l'exploitation des corpus. L'aspect juridique des corpus linguistiques est une question relativement nouvelle, à laquelle Baude (2006) a apporté des réponses consensuelles et intéressantes.

Les données recueillies dans ce travail se présentent sous forme d'enregistrements de locuteurs s'exprimant en berbère tamazight ou en arabe marocain (ou les deux) dans des situations de communication ordinaires. Se pose alors la question suivante : quel est le statut juridique de ce corpus ?

3.1. Les domaines concernés

Les aspects juridiques des corpus oraux concernent trois grands domaines⁸⁵ :

- le droit d'auteur et la propriété intellectuelle,
- les données personnelles et le respect de la vie privée et,
- les responsabilités des « exploitants » et diffuseurs.

La définition du statut juridique d'un corpus « nécessite de décrire avec précision son contenu puis les conditions d'élaboration et d'exploitation de celui-ci. » (*Ibid.* : 25). Cela permet de « différencier les composantes susceptibles d'être protégées par le droit d'auteur ainsi que les composantes contenant éventuellement des données personnelles » (*Ibid.* : 26).

- Notre corpus est-il protégé par le droit d'auteur ?

Pour qu'un corpus (ou une composante de ce corpus) soit considéré comme protégé par le droit d'auteur il faut qu'il remplisse trois conditions : qu'il corresponde à l'exigence d'une activité créatrice, qu'il ait une forme définie et que cette forme soit originale.

⁸⁵ Baude (2008 : 24)

Ayant pour objectif d'étudier la langue (berbère tamazight ou arabe marocain) des témoins, on a traité de questions qui relèvent de la vie courante (ordinaire). Ces données ne présentent aucune originalité créative. Par conséquent, le corpus ne peut être concerné par les protections du droit d'auteur. Fait-il partie du domaine public ? Autrement dit, le contenu d'une langue, son expression phonique de même que son expression graphique font-ils ou non partie du domaine public⁸⁶ ?

Le domaine public recouvre « les idées, la langue, les textes de loi et tous les éléments qui fondent le patrimoine commun d'une communauté donnée, [qui] constituent de par leur nature, le 'fonds commun' du domaine public » (Baude 2006 : 38).

Et à la question suivante :

- « Le travail scientifique de collecte comme celui de transcription et d'annotation doivent-ils être considérés comme des activités créatrices d'œuvres à la forme définie et originale ? » (Baude 2008 : 27)

Il n'existe pas de réponses juridiques toutes faites et seule une réflexion sur les pratiques des chercheurs (telle celle présentée ici), menée par l'ensemble de la communauté scientifique, permettra de construire des réponses.

En bref, deux situations se présentent : soit les corpus sont constitués d'œuvres du domaine public ne pouvant faire l'objet d'une appropriation et de ce fait ils sont libres de droit, soit les corpus sont soumis au droit d'auteur et donc aux autorisations des ayants droits (*Ibid.* 39).

- **Comment gérer les données personnelles contenues dans le corpus ?**

Les données personnelles relèvent du respect de la vie privée. Leur présence dans un corpus implique une mise en conformité avec la loi informatique et liberté (licéité et loyauté, information préalable, obtention du consentement) ou une anonymisation irréversible de celle-ci (Baude 2008 : 27).

Au nombre des données personnelles qui permettraient, dans un corpus, d'identifier directement un témoin on compte les formes nominatives, données personnelles, profession,

⁸⁶ (Baude 2008 : 27 ; 2006 : 38)

statut, titre, activités sociales, parenté, réseaux, référence à des lieux, référence à des caractéristiques de la personne, caractéristiques physiques, etc. Il en va de même si le témoin peut être identifié par les possibilités de recoupement d'informations (*Ibid.* : 28).

En effet, dans le cas où le corpus contient des données personnelles sans que le consentement des personnes concernées ait été recueilli, l'anonymisation est indispensable.

3.2. L'anonymisation

L'anonymisation consiste d'abord à repérer les données permettant l'identification directe ou indirecte et celles qui pourraient porter préjudice (propos diffamatoires). Ces données primaires⁸⁷ (enregistrements) sont ensuite traitées au moyen d'opérations techniques (bipage, effacement, déformation, etc.). Pour le traitement de la transcription, on parle plutôt de « dépersonnalisation » des transcriptions (et non d'anonymisation) qui consiste à remplacer l'information par un segment vide, un hyperonyme ou une abréviation (NN, NPersonne), par des caractères spéciaux (****), par un pseudonyme (Pierre à la place de Paul) (*Ibid.* : 28)

Par ailleurs, l'anonymisation peut concerner également les métadonnées⁸⁸. Elle se fait par « cryptage ou structuration de bases de données séparées. » (*Ibid.* : 28).

3.3. Le consentement

Le recueil du consentement des personnes enregistrées reste la meilleure solution éthique et juridique (Baude 2006, 2008). Toutefois, il faut établir un consentement « éclairé » qui démontre que le signataire est informé des finalités de la recherche et des conséquences qu'entraîne sa participation au projet :

« [...] sans informations préalables précises la demande d'autorisation n'a pas d'objet ni de sens. » (Baude 2006 : 60)

⁸⁷ Les corpus oraux sont en général composés d'enregistrements audio ou vidéo (données primaires) et d'annotations de ces derniers (données secondaire) (baude 2006 : 45-46, pour plus de détails).

⁸⁸ Les métadonnées présentent des renseignements sur la situation d'enquête (lieu, date, participants, etc.), les locuteurs (âge, sexe, etc.), les conditions d'enregistrement, la nature physique des ressources (durée de l'enregistrement, format du fichier, etc.).

Les informations fournies doivent être adaptées aux compétences de compréhension du témoin, qui doit être informé de l'objectif du projet et des finalités de l'enquête et disposer d'autres informations.

Les modalités d'information peuvent varier selon la culture des destinataires. L'information peut se faire de manière orale ou écrite (Baude 2006 : 63). De même la demande d'autorisation peut prendre différentes formes qui dépendent, elles aussi, du contexte socio-culturel dans lequel se déroule l'enquête (*Ibid.* : 64). La demande d'autorisation peut être : écrite et signée, orale ou orale enregistrée. La demande écrite peut se présenter sous différentes formes (*Ibid.*) :

- Un *texte compact* qui synthétise les différents aspects de la demande d'autorisation et qui demande un accord (ou un refus) global ;
- Un *texte* présentant des *cases à cocher* et donc des *choix* (cette forme a l'avantage sur la première de matérialiser des choix véritables pour l'enquêté et donc de lui laisser la possibilité de refus partiels).

- **Pour notre corpus, consentement ou anonymisation ?**

Le mode de recueil principal étant l'entretien :

Du point de vue juridique, les entretiens sont le plus souvent des sources de données et d'informations concernant la vie privée de l'interviewé ou de personnes mentionnées dans le cours de l'entretien et sont donc à protéger en tant que tels. (Baude 2006 : 49)

l'anonymisation et/ou le recueil de consentement du témoin s'avèrent indispensables.

4. La démarche adoptée sur le terrain

Avant de partir sur le terrain, nous avons préparé une demande d'autorisation écrite pour recueillir le consentement des témoins. Ainsi, nous aurons la possibilité d'avoir soit un

consentement écrit et signé (de préférence) soit un consentement oral, soit un refus (*cf.* autorisation de recueil et de diffusion en annexe).

Nous avons procédé de la manière suivante :

1) Avant de commencer l'enregistrement, le projet et les finalités de l'enquête sont expliqués aux témoins. Nous les informons :

- qu'il s'agit d'une enquête sur la façon de parler berbère tamazight/arabe marocain à Orléans. Mais par souci de collecter les productions les plus naturelles possibles, nous avons évité de préciser l'objet exact de la recherche (les formes du présent) avant l'entretien ;
- que le berbère tamazight et l'arabe marocain sont parmi les langues étudiées dans le cadre du projet « Langues en Contact à Orléans » (module ESLO), dont l'un des objectifs est de recueillir, cataloguer et mettre à disposition des corpus oraux dans les différentes langues parlées à Orléans ;
- que leurs productions seront enregistrées et transcrites, qu'elles serviront de matériaux pour un travail de thèse et qu'elles peuvent faire l'objet d'autres recherches scientifiques par d'autres chercheurs.

2) Une fois l'enregistrement terminé, les témoins sont invités à signer l'autorisation qui permettra de disposer des enregistrements et de leur transcription à des fins de recherche. La quasi-totalité des locuteurs ont préféré donner leur consentement oralement. Cela s'expliquerait par le fait que cette procédure de signature les inquiète, du fait qu'elle peut être liée à d'autres pratiques avec lesquelles elle pourrait être confondue comme la signature de chèques (Baude 2006 : 64). La seule personne qui a accepté de signer l'autorisation écrite a un niveau universitaire de troisième cycle. Par ailleurs, et malgré nos explications, certains de nos témoins trouvent contradictoire le fait d'écrire leur nom pour signer l'autorisation et 'l'anonymisation'.

Dans la demande d'autorisation (écrite/orale), nous avons présenté des choix pour tout ce qui concerne l'utilisation des données à des fins de :

- i. recherche scientifique ;
- ii. d'enseignement universitaire,
- iii. de diffusion sur un site Internet dédié pour la recherche.

Cela laisse aux enquêtés la possibilité de refus partiels en cochant la/les case(s) choisie(s) (dans l'autorisation écrite), ou en nous faisant part oralement de leurs préférences dans le cas de l'autorisation orale. En effet, tous les témoins ont donné leur consentement pour que les données recueillies soient exploitées i) à des fins de recherche scientifique et ii) d'enseignement universitaire. Toutefois, un certain nombre d'entre eux (toutes les femmes non scolarisées qui ont plus de 50 ans) n'ont pas accepté la diffusion des enregistrements par Internet car elles ont une conception négative de la Toile.

- 3) Après l'enquête, nous avons constaté que les données recueillies ne mentionnent que des prénoms et pas des noms de famille. Figurent également des noms de ville ou de pays. Par rapport aux sujets traités lors des enregistrements, les productions des témoins n'ont rien de particulier. Elles traitent de questions banales et les données personnelles contenues dans le corpus ne permettent pas d'identifier les témoins. Il n'est donc pas nécessaire d'anonymiser les données ni d'obtenir un consentement : « L'obligation d'obtenir un consentement préalable peut être levé si retrouver les personnes concernées s'avère difficile » (Baude 2006 : 109)

En écoutant les enregistrements, on constate que les témoins sont tous très discrets sur tout ce qui pourrait les rendre identifiables, comme s'ils prenaient toutes les précautions pour ne pas être reconnaissables, en sorte que les données sont anonymisées à la « source ». Il serait intéressant d'étudier la stratégie utilisée par chacun des témoins pour aboutir à ce résultat, mais ce n'est pas l'objet de ce travail.

- Quelles sont les responsabilités des ‘exploitants’ et des diffuseurs ?

Les aspects juridiques des corpus oraux concernent également le domaine de la responsabilité de ceux qui auront à intervenir dans la « *vie du corpus* » : responsabilité des créateurs, responsabilité des exploitants, responsabilité des diffuseurs...

Collecteur, transcripteur et traducteur (les séquences contenant le phénomène linguistique étudié sont accompagnées d’une traduction), nous sommes aussi le premier exploitateur du corpus afin d’y étudier les formes verbales du présent en arabe marocain et en berbère tamazight.

Le responsable du traitement est défini comme étant « une personne physique qui détient le pouvoir de décision sur les finalités et les moyens à mettre en œuvre » (Baude 2006 : 121). Sa mission est :

D’éviter ou de circonvenir les risques inhérent à la gestion et à l’utilisation des données recueillies [...] (il) se doit donc de veiller à la qualité des données, aux respects des finalités indiquées, au respect du principe de licéité et aux conditions de conservation⁸⁹ (*Ibid.* : 121)

5. Conclusion

Bien que le corpus de l’arabe marocain et du berbère tamazight ne soit pas sociologiquement représentatif, la diversité qui a présidé à sa constitution permet de le concevoir comme un réservoir dans lequel on peut rechercher des attestations concernant les distributions de faits de langue.

La confrontation du corpus ESLO, plus précisément la partie sélectionnée pour cette étude, avec les corpus de l’arabe marocain et du berbère tamazight est présentée dans le tableau suivant :

⁸⁹ Cf. la fiche juridique ‘responsable du traitement’, p.121 pour plus de détails.

	Corpus ESLO (1969-1971)	Sous-corpus ESLO sélectionné (1969-1971)	Corpus de l'arabe marocain (2008-2009)	Corpus du berbère tamazight (2008-2009)
Nombre d'heures d'enregistrements	300 h	7- 8 h	7- 8 h	7- 8 h
<u>Situations de parole</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien face à face • Interviews 'sur mesure' • Communications téléphoniques • Reprise de contact • Conférences-débats ou • Discussion • Enregistrements divers (visites d'atelier, marché, magasins, conversation, etc.) • Consultations au Centre Medico-Psychopédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien face à face 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien face à face • Recettes de cuisine • Communications téléphoniques • Récit/ récit de vie • Conversation • Commentaire photos 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien face à face • Recettes de cuisine • Communications téléphoniques • Récit/ récit de vie • Conversation • Commentaire photos

	Corpus ESLO (1969-1971)	Sous-corpus ESLO sélectionné (1969-1971)	Corpus de l'arabe marocain (2008-2009)	Corpus du berbère tamazight (2008-2009)
<u>Catégories des locuteurs :</u>				
- Age :	<ul style="list-style-type: none"> • 19-29 ans • 30-50 • 50 et plus 	<ul style="list-style-type: none"> • 19-29 ans • 30-50 • 50 et plus 	<ul style="list-style-type: none"> • 10-20 ans • 20-30 • 30-50 • 50 et plus 	<ul style="list-style-type: none"> • 20-30 ans • 30-50 • 50 et plus
- Sexe :	<ul style="list-style-type: none"> • Hommes: 51% • Femmes: 49 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Hommes: 56% • Femmes: 44 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Hommes: 36% • Femmes: 64% 	<ul style="list-style-type: none"> • Hommes: 40% • Femmes: 60 %
-niveau scolaire :	<p style="text-align: center;">Age de fin d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 ans (et moins) • 15/16 ans • 17 ans • 18/20 ans • 21 ans 	<p style="text-align: center;">Age de fin d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 ans • 13 ans • 16 ans • 17 ans 	<p style="text-align: center;">Niveau d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • non scolarisé • primaire/collège • bac • supérieur 	<p style="text-align: center;">Niveau d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • non scolarisé • primaire/collège • bac • supérieur
profession/CSP	<p style="text-align: center;">(CSP)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patrons de l'industrie et du commerce : 29 • Professions libérales et cadres supérieurs : 29 • Cadres moyen : 19 • Employés : 30 • Ouvriers : 42 • Personnel de service : 7 	<p style="text-align: center;">(professions)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôleur P&T • Sans activité • Sans activité • Ouvrier confection • Décorateur et Étalagiste • Chef comptable • Vitrailliste 	<p style="text-align: center;">(professions)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Directeur • Informaticien • Préparateur en pharmacie • Technicien • Commerçant/ Aide commerçant • Médiateur • Ouvrier • Couturière • Femme de ménage • Etudiant/élève • Sans profession 	<p style="text-align: center;">(professions)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire • Préparateur en pharmacie • Technicien • Commerçant/ Aide commerçant • Ouvrier • Couturière • Sans profession

Le rapprochement des trois corpus sur lesquels porte cette étude permet de faire les remarques suivantes :

- Les enregistrements retenus pour ESLO sont tous des entretiens face à face, pour des raisons que nous avons expliquées dans le chapitre précédent⁹⁰.
- Ceux retenus pour l’arabe marocain et le berbère tamazight présentent six situations de communication (entretien face à face, recettes de cuisine, communications téléphoniques, récit/ récit de vie, conversation et commentaire de photos).
- En ce qui concerne les catégories des locuteurs, les trois corpus présentent trois tranches d’âge : 19-29 ans (ou 20-30), 30-50, 50 et plus. Celui de l’arabe marocain présente, en plus de ces trois tranches d’âge, un groupe « enfants/adolescents » (10-20 ans). Nous avons essayé de faire de même pour le berbère tamazight, mais dans les familles berbérophones contactées, les moins de 20 ans ne parlent pas le berbère.
- Dans le corpus d’ESLO, le nombre des hommes (51%) est presque le même que celui des femmes (49%). Par contre, en arabe marocain et en berbère tamazight, le nombre de femmes (64% en arabe et 60% en berbère) est plus élevé que celui des hommes (36% en arabe et 40% en berbère).
- Quant aux professions⁹¹, les trois corpus ont en commun deux catégories de professions (ouvrier et sans activité/sans profession). Le reste des professions est différent. Par ailleurs, les deux corpus de l’arabe et du berbère ont en commun les professions suivantes : préparateur en pharmacie, technicien, commerçant/aide commerçant, ouvrier, couturière et sans profession.

⁹⁰ Tous les enregistrements retenus sont des entretiens face à face. Au moment de la sélection de notre corpus seuls les entretiens face à face ont été transcrits et validés. C’est la raison pour laquelle nous n’avons pas retenu d’autres situations de parole.

⁹¹ Précisons que l’identité du métier, ou plutôt de sa dénomination, en 1968 et en 2008, n’a pas la même signification.

CHAPITRE 3

La transcription

La transcription

0. Introduction

La collecte des données de l'arabe marocain et du berbère tamazight s'est effectuée sous forme d'enregistrements. Ces données sonores brutes ne peuvent pas être analysées sans un travail préalable de transcription et de segmentation. Transcrire des données sonores consiste à fournir une représentation symbolique du signal⁹². Mais la transcription en elle-même n'est pas une tâche anodine. Le processus de transcription soulève un certain nombre d'enjeux théoriques, méthodologiques et pratiques.

Transcrire des langues à tradition essentiellement orale soulève des problèmes spécifiques, surtout si l'on entend produire un corpus partageable. En effet, en plus des difficultés que pose toute transcription de l'oral, d'autres interrogations, d'une autre nature, surgissent lors de la phase préparatoire à la transcription de ces deux langues 'non latines' et pour lesquelles il existe une concurrence entre plusieurs alphabets et donc plusieurs traditions orthographiques, des problèmes liés à la fois au système graphique, au mode, aux conventions et aux outils de transcription à adopter...

Si le français dispose d'une tradition écrite ancienne et bien établie (standard), ce n'est le cas ni du berbère ni de l'arabe marocain. Le berbère est une langue à tradition orale, sans tradition écrite standardisée. L'arabe marocain est une langue à tradition orale, pour laquelle il existe certes un standard de référence, l'arabe classique, avec laquelle il a un lien de parenté, mais dont le système linguistique est très différent⁹³.

⁹² Delais-Roussarie, E. (2003 : 98)

⁹³ En se basant sur le fait que les systèmes linguistiques de l'arabe marocain et de l'arabe classique présentent des différences sur les plans phonique, morphosyntaxique, voire lexical, et en tenant compte de l'absence de compréhension immédiate, les linguistes leur accordent le statut de deux langues différentes.

Pour une restitution écrite, le choix d'une graphie (arabe/latine pour l'arabe ; tifinagh/latine/arabe pour le berbère) engage des déterminations idéologiques. De même, le choix d'un mode de transcription (phonétique, phonologique ou orthographique), apparemment technique, prend une signification sociolinguistique et idéologique majeure.

Le choix de la graphie latine pour transcrire les corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight suppose la réalisation des phénomènes spécifiques à ces deux langues. Quel mode de transcription choisir ? Quelles conventions de transcription adopter et pourquoi?

Travaillant dans une perspective de partage et de mutualisation des données et en l'absence d'une norme stabilisée pour chacune des deux langues, nous avons repris les pratiques majoritaires au sein de la communauté scientifique travaillant sur le berbère et l'arabe dialectal, ainsi que sur la langue parlée d'une manière générale.

Dans une première partie, seront passés en revue i) les systèmes graphiques en présence pour l'arabe dialectal et pour le berbère ; ii) les débats qu'a suscités le choix de la graphie ainsi que ses implications idéologiques, et enfin iii) deux tentatives de normalisation du système de notation du berbère, l'une dans le cadre d'une institution publique (l'IRCAM) et l'autre, en dehors de toute intervention institutionnelle ou étatique (par des universitaires et militants associatifs).

La deuxième partie du chapitre porte sur les procédures de transcription : système graphique, mode et conventions de transcription adoptés, segmentation en unités grammaticales, traitement des assimilations (ou des alternances) dans la chaîne et enfin les problèmes de transcription liés à l'écoute, à la perception, etc.

1. Notation de l'arabe dialectal

Les parlers arabes maghrébins (arabe dialectal) ont été notés à l'aide de plusieurs systèmes graphiques. Avant la colonisation française, les musulmans ont utilisé la *graphie arabe* et les juifs du Maghreb, la *graphie hébraïque*⁹⁴.

Vers la fin du XIXe et au début du XXe siècle, la *graphie latine* a été introduite par des linguistes comme William Marçais, Marcel Cohen, Georges S. Colin, Jean Cantineau, etc. qui ont publié des textes en appui de leurs descriptions de l'arabe dialectal, avec une transcription phonétique, parfois aussi la restitution en graphie arabe, une traduction et un lexique. Aujourd'hui encore, pour les travaux scientifiques sur les parlers arabes, c'est la transcription phonétique ou phonologique qui est utilisée.

La question de la graphie interroge la vision que l'on peut avoir de la langue elle-même. Il y a deux visions de 'l'arabe dialectal'. Une vision « globalisante »⁹⁵ qui refuse à cette dernière toute existence (propre) en dehors de l'arabe littéral. Les tenants de cette conception affirment qu'il n'y a aucune raison de développer une graphie de l'arabe dialectal qui doit rester strictement dans le domaine de l'oral et que l'arabe standard est à même de répondre à tous les besoins écrits dans cette langue⁹⁶. Pour eux, toute tentative de développement de l'arabe dialectal est un facteur de division de l'*unité* arabe.

Une autre conception met en avant la pluralité du Maghreb et sa spécificité au sein du monde arabe sur les plans linguistique, culturel et religieux. Ces pays sont plurilingues et les langues maternelles (arabe marocain, algérien, tunisien, a fortiori berbère) sont à distinguer de l'arabe littéraire. Au Maroc, des expériences sont menées officiellement afin d'introduire les langues maternelles à l'école⁹⁷, notamment le berbère (l'amazighe).

⁹⁴ Dès leur insertion dans la civilisation musulmane, les Juifs du Mashreq et du Maghreb adoptèrent la langue arabe dans la communication courante comme dans leurs productions littéraires. La transcription de la langue se fait alors en caractères hébreux d'où son appellation de 'judéo-arabe' (Joseph Tedghi (2002 : 415).

⁹⁵ Caubet, D. (2002 : 312)

⁹⁶ Nous tenons à signaler que la graphie utilisée par les jeunes d'origine marocaine (de notre entourage) pour discuter en ligne (chats, msn, messenger, skype, forums...) en arabe marocain est la graphie latine, même lorsqu'ils disposent de clavier arabe. Il est de même pour les messages envoyés sur les téléphones portables (textos).

⁹⁷ Au Maroc, seules les écoles de la Mission française et les Centres culturels français assurent un enseignement d'arabe marocain pour les enfants (et adulte) non-marocains. L'idée est d'apprendre l'arabe marocain à l'enfant

2. L'arabe dialectal en France : passage à l'écrit et choix d'une graphie

La situation de l'arabe dialectal⁹⁸ en France est actuellement en pleine évolution. Depuis 1999, il est valorisé par sa reconnaissance en tant que langue de France aux côtés du berbère, du yiddish, du rromani et de l'arménien occidental. Le nouveau statut de l'arabe dialectal relance la question du système graphique à adopter pour noter cette langue, question qui s'est déjà posée lors du passage à l'écrit de l'épreuve du bac (1995).

En effet, Caubet avance qu'une langue de France doit disposer d'un code graphique établi :

A la suite du débat sur la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe, il paraît important de consolider la valorisation qui a accompagné la reconnaissance de l'arabe dialectal comme 'langue de la France' en dotant cette langue d'un système graphique stabilisé. (Caubet 2002 : 307)

L'arabe dialectal a été enseigné depuis longtemps en France, dans le supérieur, à l'Ecole des Langues Orientales, dans le secondaire, depuis le XXe siècle. Il a récemment fait son apparition dans le primaire, depuis la réforme Bayrou 1995⁹⁹.

L'arabe dialectal fait partie des 'langues facultatives'¹⁰⁰ dont les épreuves au baccalauréat sont passées de l'oral à l'écrit lors de la session 1995. Les candidats de cette nouvelle épreuve d'arabe, dont le nombre ne cesse d'augmenter, avaient le choix entre cinq

et de le faire progressivement passer vers la connaissance de l'arabe classique, par une approche globale de la lecture (Caubet 1999 : 236).

⁹⁸ Rappelons que l'arabe dialectal est, à la différence de l'arabe classique/littéraire qui est enseigné par l'école et qui sert pour l'écrit, la langue de l'échange quotidien entre arabophones. Parmi les variétés de l'arabe dialectal, on distingue les parlers arabes d'*occident* (appelés également parlers de l'arabe maghrébin : arabe marocain, algérien, tunisien, libyen, hassaniyya, maltais, andalou et judéo-langues inclus), et les parlers arabes d'*Orient* (Machrek) nettement différenciés des parlers d'Occident (Maghreb).

⁹⁹ Cf. B.O.E.N (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale) n° 19, 11 mai 1995 et n° 27, 2 juillet 1998. Depuis 1995, tous les enfants du primaire en France doivent recevoir une initiation à une langue étrangère au cours de l'enseignement primaire. Les langues possibles sont en nombre de six : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais et *arabe*.

¹⁰⁰ L'INALCO a été chargé d'organiser les épreuves pour 29 des 32 langues facultatives concernées depuis 1995 : albanais, amharique, arabe dialectal (algérien, marocain, tunisien, égyptien, syro-libano-palestinien), arménien, bambara, berbère (kabyle, chleuh, rifain), bulgare, caombodgien, coréen, croate, finnois, haoussa, hindi, hongrois, indonésien-malaysien, laotien, macédonien, malgache, persan, peul, roumain, serbe, slovaque, slovène, swahili, tamoul, tchèque, vietnamien, (norvégien, suédois et turc ne relèvent pas de l'INALCO).

langues : trois maghrébines (le marocain, le tunisien et l'algérien) et deux orientales (l'égyptien et le syro-libano-palestinien).

Avec le passage à l'écrit, s'est posé immédiatement la question de la graphie à utiliser. L'équipe de l'INALCO, qui s'occupait de l'organisation des épreuves, a opté pour une double graphie (arabe et latine). Caubet (1999 : 240) justifie ce choix de la manière suivante :

- « La graphie arabe, pour les élèves récemment arrivés du Maghreb ou qui maîtrisent bien la graphie arabe ; mais surtout pour des raisons identitaires, ceux qui savent lire l'arabe n'aimant pas le lire (même l'arabe maghrébin) en graphie latine.
- La graphie latine, pour les élèves ayant grandi en France, pour ceux qui ne savent pas lire l'arabe classique (...) ».

L'auteur précise qu'il n'est pas facile de trancher pour une graphie ou pour une autre car le poids des considérations idéologiques qui entourent cette question est considérable :

Si les gens savent lire l'arabe littéral couramment, ils ont du mal à se mettre à la graphie latine ; on sent des blocages psychologiques, d'ordre idéologique ou identitaire, qui rendent l'accès au texte difficile (...) si les gens maîtrisent mal ou pas du tout la graphie arabe, et très bien le français, ils préfèrent prendre quelques minutes pour déchiffrer la transcription. (*Ibid.* 322)

Ainsi, les attitudes et représentations des locuteurs sont des facteurs décisifs dans le choix de la graphie : les « graphèmes ou options graphiques sont investis de valeurs symboliques très fortes, qui susciteront l'adhésion ou le rejet »¹⁰¹.

Caubet affirme que si, pour des publications au Maghreb, il est possible de n'utiliser qu'une graphie arabe (normalement acquise à l'école), pour la France et l'Europe, il paraît indispensable d'y ajouter une graphie latine simple (phonologique, mais moins difficile que la transcription des linguistes), pour pouvoir toucher ceux qui ne savent pas lire la graphie arabe et ceux qui ne sont pas des locuteurs natifs. D'autant plus que, ajoute-t-elle, en France, très peu d'arabophones connaissent la graphie arabe.

¹⁰¹ Caubet, D., Chaker, S & Sibille, J. (2002), Codification des langues de France, Introduction.

Dans le même sens, S. Benjelloun (2002 : 95) précise que la majorité des jeunes d'origine immigrée nés en France ne peuvent accéder à la langue et à la culture arabes que par le biais de la graphie latine et qu'il suffit de comparer le nombre de copies transcrites en caractères latins à l'option facultative d'arabe maghrébin pour s'en apercevoir (74,5 % en graphie latine contre 25,5 % en graphie arabe, en 1999). Benjelloun souligne que le choix de la double graphie a pour but de :

- Reconnaître aux élèves qui ne maîtrisent pas l'arabe standard le droit d'apprendre l'arabe marocain en se servant de l'outil qui est à leur portée, la graphie latine.
- Affirmer le caractère arabe de l'arabe marocain et ses liens avec l'arabe standard.
- Montrer que les deux graphies répondent à des besoins réels et se complètent comme outil d'apprentissage.

L'équipe de l'INALCO avait donc opté au départ pour une double graphie (arabe et latine) pour les publications et pour l'épreuve du Bac, malgré sa lourdeur. Cependant, certains enseignants d'arabe se sont opposés à ce que « l'arabe » soit noté en caractère latin, car selon eux, cette transcription déprécierait la langue ('arabe'). La suppression de la graphie latine aurait, selon Caubet (1999 : 243), des conséquences dramatiques sur le nombre de candidats, cela : « reviendrait à éliminer 70 % des candidats ».

Le Ministère de l'Education Nationale a donc décidé de supprimer l'épreuve facultative d' « arabe dialectal » au Bac (qui était écrite de 1995 à 1999) et de la « remplacer » par une épreuve d'arabe (sans adjectif) orale portant sur des textes exclusivement en *graphie arabe* (B.O.E.N 1er février 2001 : « en langue arabe littéral ou en langue arabe dialectal, écrit en arabe »), ce qui suppose une très bonne connaissance de l'arabe littéral (qui ne s'apprend qu'en milieu scolaire) et élimine donc la très grande majorité des candidats.

3. Notation du berbère

Le berbère a été en contact avec de nombreuses langues depuis l'Antiquité¹⁰² : le *punique* d'abord, avec Carthage et les différentes implantations phéniciennes, le *latin* pendant la durée de la domination romaine et la période chrétienne, l'*arabe*, depuis la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes, et le *français*, avec l'épisode colonial (1830-1962). Plusieurs systèmes graphiques sont en usage pour écrire cette langue à tradition orale : graphie tifinaghe¹⁰³, graphie arabe¹⁰⁴, graphie latine et graphie hébraïque¹⁰⁵.

Cependant, bien qu'il soit une langue essentiellement à tradition orale, le berbère possède un système d'écriture spécifique appelé «libyco-berbère¹⁰⁶» ou tifinaghe (en berbère). Lequel est utilisé de nos jours par les Touaregs. L'alphabet tifinaghe a été dernièrement adopté comme graphie officielle de la langue berbère au Maroc (2003).

Avant le XXe siècle, le berbère n'a jamais connu de processus de normalisation (aménagement) linguistique. Sa codification graphique est donc un processus récent qui s'inscrit dans une dynamique globale de passage à l'écrit, dicté par des besoins de diffusion et d'enseignement de la langue.

Il y a eu deux tentatives de normalisation du système graphique du berbère. La première est pilotée depuis 2001 par une institution publique au Maroc, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). La deuxième a commencé au début du XXe siècle, en dehors de toute intervention institutionnelle ou étatique, par des universitaires et militants associatifs, avec des publications écrites en caractère latin, et se poursuit jusqu'à présent à travers des ateliers et journées d'études organisés par les chercheurs.

¹⁰² Chaker (1997 : 2)

¹⁰³ La majorité des berbérissants postule que les tifinaghe sont d'origine phénicienne. Ainsi pour Chaker (1984), « l'alphabet est très certainement d'origine phénicienne - punique, comme la quasi totalité des systèmes existants ». Pour Hachid (2001), « *Cette écriture est soit un emprunt à l'alphabet phénicien, soit une invention locale, ou encore un emprunt à un prototype fort ancien que l'on ne connaît pas encore.* » (cité dans Bouhjar (2003).

¹⁰⁴ L'alphabet arabe a été utilisé en particulier chez les Chleuhs (sud du Maroc). Cette pratique est encore très vivante chez les écrivains contemporains chleuhs dont la majorité utilise l'alphabet arabe pour écrire leurs oeuvres (poésie, nouvelle, manuels grammaticaux...) : Moustaoui, Akhiat... Et aussi chez Chafik.

¹⁰⁵ Les communautés juives ont employé l'alphabet hébreu pour transcrire le berbère comme en témoigne une version de la Haggadah de Pessah (Cf. Galand-Pernet et H. Zafrani, une version berbère de la Haggâdâh de Pesah : texte de Tinrhir du Todrha (Maroc), Paris, 2. Vol., 1970 (Comptes rendus du GLECS, Supplément I).

¹⁰⁶ Lybico vient de Libye : libyque < libye qui désigne l'Afrique chez les Grecs. Les Libyens sont les habitants de l'Afrique, ancêtres des Amazighes (berbères).

3.1. Standardisation et codification du berbère au Maroc : graphie à base tifinaghe

Le berbère qui était quasiment absent de toutes les institutions publiques a vu récemment son statut institutionnel évoluer au Maroc avec la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) en tant qu'institution publique dévolue à la promotion du berbère et à son insertion dans l'enseignement, les médias et la vie publique en général¹⁰⁷.

L'introduction du berbère dans le système éducatif¹⁰⁸ marocain et dans les médias impose un aménagement linguistique de cette langue, qui est dialectalisée, et donc la nécessité de standardiser les structures de la langue sans pour autant l'appauvrir par l'élimination des différences :

L'aménagement de l'amazighe (berbère) vise idéalement à l'explicitation des normes de prononciation, de syntaxe et de lexique en conduisant objectivement à la réduction du volume de la dialectalisation (...) (Boukous 2003 : 14)

Cependant, la mise en place d'un système graphique constitue la base initiale du processus de standardisation de la langue berbère. Le Centre d'Aménagement Linguistique (CAL) de l'IRCAM a donc développé pour ce faire un système graphique nommé 'Tifinaghe-IRCAM', ayant pour objectif l'*unification* de la graphie tout en s'inscrivant dans la continuité historique¹⁰⁹ de l'alphabet tifinaghe.

Le système graphique à base de tifinaghe de l'IRCAM est un système à tendance phonologique, en ce sens que certaines variations¹¹⁰ phonétiques peu ou faiblement distinctives ne sont pas prises en compte : « *Pour appréhender la variation phonétique en amazighe, une approche phonologique de la pluralité dialectale est nécessaire.* » (Ameur, M. 2003 :103).

¹⁰⁷ Boukous (2003).

¹⁰⁸ L'enseignement de la langue berbère n'est pas encore généralisé au Maroc ; seules quelques écoles en bénéficient.

¹⁰⁹ Il existe plusieurs variantes de l'alphabet tifinaghe : les variantes anciennes, qui ne figurent que dans les inscriptions à valeur historique relevées un peu partout en Afrique du Nord et au Sahel ; et les variantes actuelles ou néo-tifinaghe, qui se présentent sous deux catégories (les différentes variantes des tifinaghe Touareg et les autres variantes proposées à partir de 1960).

¹¹⁰ Les variations concernent aussi bien les unités segmentales sur l'axe paradigmatique (occlusive/spirante, simple/labiovélaire...) que les combinaisons de ces segments sur l'axe syntagmatique (assimilations).

Les graphèmes qui composent l'alphabet préconisé par le CAL et consacré par l'IRCAM sont présentés dans le tableau ci-après :

©Tifinaghe-IRCAM

ΣΟΚΚΣΗΙ | +ΗΞΙΟΨ¹

Alphabet tifinaghe

أبجدية تيفيناغ

	TIFINAGHE	Correspondance latine	Correspondance arabe	Exemples
ya	◦	a	ا	◦Λ◦◦
yab	⊖	b	ب	◦⊖◦ΣΛ
yag	×	g	گ	◦×◦◦
yag ^w	× ^w	g ^w	گ ^w	◦×× ^w ◦Ψ
yad	Λ	d	د	◦ΗΣΛ
yad	E	d	ض	◦E◦Q
yey	⊖	e		+⊖++◦
yef	Η	f	ف	◦ΗΣ⊖
yak	Κ	k	ك	◦ΚΚΚΣQ
yak ^w	Κ ^w	k ^w	ك ^w	◦ΚΛΛ◦Κ ^w Η
yah	⊖	h	ه	◦⊖ΛΛΣI
yah	Λ	h	ح	◦ΛΣΛΣ⊖
yae	⊖	e	ع	◦⊖⊖⊖
yax	×	x	خ	+××◦Σ
yaq	Z	q	ق	◦ZQ◦⊖
yi	Σ	i	ي	Σ◦Σ
yaj	I	j	ج	◦I I I Σ E
yal	Η	l	ل	◦I Η Η
yam	◻	m	م	◦◻⊖
yan	I	n	ن	Σ◦ΛI
yu	⊖	u	و	⊖Λ◻
yar	◦	r	ر	⊖◦◦
yar	Q	r	ر	⊖Q Q ◦
yay	Ψ	γ	غ	◦ΨQΣ◻
yas	⊖	s	س	ΣI⊖
yas	⊖	s	ص	⊖⊖⊖+
yac	C	c	ش	◦C I I I I I
yat	+	t	ت	+⊖⊖⊖
yat	E	t	ط	+ΣEE
yaw	⊖	w	و	◦⊖⊖
yay	Σ	y	ي	◦ΣΣΣ⊖
yaz	×	z	ز	◦×◦×ΣΨ
yaz	×	z	ژ	Σ×Σ

L'alphabet tifinaghe retenu par l'IRCAM comprend 33 graphèmes correspondant aux 33 phonèmes de l'amazighe standard. C'est un système graphique supra-dialectal qui ne prend pas en charge, au niveau de l'écrit certaines variations phonétiques peu ou faiblement distinctives, ce qui présente l'avantage de réduire les divergences phonétiques afin de faciliter l'inter-compréhension :

L'alphabet Tifinaghe Ircam, tel qu'il a été élaboré, se veut un système graphique adaptable (au niveau oral) à la variété des usages. Il ne reproduit pas l'ensemble des oppositions de toutes les variétés amazighes, mais constitue une graphie à tendance phonologique ou une 'graphie sous-phonologique' (Walter, 1993 : 226) qui serait une base commune à partir de laquelle les différentes distinctions propres à chaque idiome peuvent se réaliser. (Ameur 2003 : 114)

Enfin, l'alphabet tifinaghe est certes une graphie berbère authentique, mais son usage reste limité ¹¹¹ car il nécessite un apprentissage particulier pour parvenir à déchiffrer les textes. Autrement dit, un recours à l'enseignement est indispensable avant tout passage à la lecture / écriture. Et l'acquis de la notation en tifinagh suppose dans un premier temps l'accompagnement d'une notation usuelle (latine et/ou arabe).

3.2. Normalisation et codification du berbère : graphie à base latine

Les caractères latins sont de loin les plus utilisés dans les publications berbères dès la fin du XIXe siècle, mais les systèmes de correspondance sont restés hétérogènes, car individuels et spontanés. Les premières notations ont été inspirées des usages orthographiques du français à quoi succèdent des transcriptions phonétiques plus fines (le modèle du Fichier de Documentation Berbère des Pères Blancs de Kabylie, par exemple). Ce n'est qu'à partir des années soixante-dix que les linguistes se préoccupent de l'unification du système graphique du berbère et qu'une pratique graphique dominante se dessine en dehors de toute intervention institutionnelle ou étatique.

Après l'indépendance, Mouloud Mammeri (1976) avait proposé dans sa grammaire une notation à base latine, d'inspiration phonologique : « l'idée de base étant que la notation

¹¹¹ Selon Naït Zerrad (2002), l'alphabet tifinaghe est surtout prôné par les militants associatifs marocains du fait de sa charge symbolique et affective. Son usage demeure emblématique.

usuelle doit gommer au maximum les particularités phonétiques dialectales, de façon à ce qu'un texte écrit, quelle que soit la variété régionale utilisée, soit à peu près décodable par tout berbérophone » (Chaker 2002 : 345).

En 1982, S. Chaker propose un système de notation usuelle à tendance phonologique fondé sur le modèle proposé par les Pères Blancs de Kabylie. Et à partir des années quatre-vingt-dix, le Centre de Recherche Berbère (CRB) de l'INALCO¹¹² organisent régulièrement des colloques et des ateliers auxquels participent la plupart des spécialistes algériens et marocains du berbère ainsi que les berbérissants étrangers pour l'élaboration d'un système de notation usuelle du berbère.

Ces ateliers se proposent de mettre au point une notation berbère à base latine, cohérente et praticable par tous. L'atelier du 24-25 juin 1996 s'est conclu ainsi :

L'atelier « Notation usuelle » considère unanimement que, quelles que soient les résonances historiques et symboliques du recours aux tfinagh ou l'intérêt idéologique de l'utilisation de l'écriture arabe, il faut impérativement s'en tenir, en accord avec la tendance largement dominante à l'échelle du monde berbère, aux caractères latins pour la notation usuelle.

(Synthèse des travaux et conclusions élaborée par S. Chaker (1996))

Cette *notation usuelle* du berbère élaborée par l'atelier de 1996 et complétée par celui de 1998 (CRB, INALCO) est d'inspiration phonologique. Elle définit une écriture standard qui fait abstraction des différentes réalisations phonétiques locales, ce qui implique une certaine distance avec les formes orales.

¹¹² L'enseignement du berbère à l'INALCO a débuté en 1913. Il associe initiation pratique à différents dialectes (kabyle, chleuh, touareg) et formation théorique en linguistique, littérature et civilisation berbères.

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

SYSTEME DE NOTATION USUELLE POUR LE RIFAIN AU BAC.

Voyelles	i	e	u	(« ou » français)
	a			
Semi-voyelles	y			<i>yur</i> « lune »
	w			<i>wa</i> « celui-ci »
Consonnes				
Labiales	b	(« bw »)		<i>ibawen</i> « fèves »
	f			<i>ffawt</i> « lumière »
	p			<i>pippa</i> « les pépites » (emprunt espagnol)
	m			<i>am</i> « comme »
Dentales	d			<i>yus-d</i> « il est venu »
	ɟ	(« dh »)		<i>ɟa</i> « ici »
	t			<i>a t-yewc</i> « il la donnera »
	ʈ	(« th »)		<i>ʈa</i> « celle-ci »
	ɖ			<i>ɖar</i> « pied »
	ʈ			<i>aʈʈas</i> « beaucoup »
	n			<i>ini</i> « dire »
Sifflantes	z			<i>izi</i> « mouche »
	s			<i>as</i> « jour »
	ʒ			<i>iʒi</i> « vésicule biliaire »
	ʃ			<i>ʃʃabun</i> « savon »
Pré-palatales	j			<i>ajjaj</i> « tonnerre »
	c	(« ch »)		<i>icc</i> « corne »
	č	(« tch »)		<i>čamma</i> « ballon »
	ǰ	(« dj »)		<i>ǰimǰi</i> « cendre(s), suie »
Vélaires	g			<i>ageyyu(r)</i> « tronc d'arbre »
	ɠ			<i>aseɠmi</i> « nourrisson »
	k			<i>akiɖa(r)</i> « cheval »
	ɕ			<i>aɕemmuɖ</i> « brûlure/feu »
	x	(« kh »)		<i>axxam</i> « chambre »
Uvulaires	q			<i>qqeɖ</i> « brûler/cautériser/passé au feu »
	ɣ	(« gh »)		<i>ayi</i> « petit lait »
Pharyngales	ʕ			<i>aʕerur</i> « dos »
	ħ			<i>aħendur</i> « petite chambre d'arrière »
Laryngale	h			<i>wah/ah/ih</i> « oui »
Liquides	r			<i>ɕammurɕ</i> « pays »
	ʀ			<i>ɕarwa</i> « progéniture, enfants »
	l			<i>makla</i> « nourriture » (emprunt arabe)

4. Procédure de transcription

La transcription nécessite une série d'opérations ou de procédures : choix du mode de transcription, des conventions de transcription, des phénomènes à coder, segmentation, traduction, etc. Pour la transcription des corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight, on s'est conformé aux propositions des ateliers de l'INALCO en tenant compte également des propositions de L'IRCAM concernant le traitement des problèmes spécifiques que posent les dialectes berbères marocains.

Le même système de notation a été adopté pour la transcription des deux corpus car il n'y pas une grande différence entre le système de notation proposé pour l'écriture du berbère et celui utilisé pour la notation de l'arabe dialectal en caractères latins. La seule différence concerne les sons suivants :

- Le son [ʃ] ('ch') est transcrit š pour l'arabe dialectal (Benjelloun 2002) et c pour le berbère (notation usuelle) ;
- La vélaire sonore ('gh'), noté ġ pour l'arabe dialectal et ɣ dans la notation usuelle du berbère
- Il y a également la hamza ʾ qui est transcrit ʿ pour l'arabe dialectal.

4.1. Mode de transcription du corpus

Choisir un mode de transcription implique des enjeux qui dépendent des objectifs de la recherche, mais également de la représentation¹¹³ de la langue parlée, ou encore de la représentation que l'on veut en donner (Bilger, 2008 : 248). Et comme le souligne (Gadet 2008 : 37), « la transcription ne peut être regardée comme une opération banale, car on transcrit pour donner à voir quelque chose ».

¹¹³ Représentation que le chercheur et le transcripateur se font de la langue.

Pour la transcription de l'arabe dialectal et du berbère, il existe plusieurs types de notation : phonétique, phonologique, morphophonologique et orthographique (usuelle).

- La transcription phonétique : Consiste à transcrire les sons en Alphabet Phonétique International (API). C'est la notation la plus proche de la prononciation réelle qui instaure une relation univoque entre oral et écrit. Ses inconvénients sont la lourdeur d'encodage et de décodage, une lisibilité restreinte, le fait qu'elle est peu adaptée au clavier d'une machine à écrire et la manière dont elle voile partiellement les phénomènes syntaxiques (Gadet 1989 : 46).
- La transcription phonologique : Ne prend en compte que les différences phoniques distinctives (pouvant distinguer les unités de sens). A ce niveau de transcription, ne seront prises en compte ni les variations individuelles de prononciation, ni les variations régionales.
- La transcription morphophonologique est une notation phonologiquement et syntaxiquement fondée. Elle suppose une analyse et une décomposition de tous les constituants de l'énoncé. Bien qu'il soit intéressant au niveau du décodage (même représentation graphique pour tous les dialectes), ce type de notation est extrêmement coûteux pour ce qui est de l'encodage, l'écriture supposant une formation linguistique préalable lourde¹¹⁴.
- La notation orthographique (usuelle) est de type phonologique ou du moins s'inspire fortement du principe phonologique, ce qui permet une stabilité dans la représentation graphique de la langue. Mais s'agissant d'une notation usuelle, l'adoption du principe phonologique ne saurait avoir la rigueur qu'il a chez les linguistes¹¹⁵.

¹¹⁴ Chaker, S. (2002 : 348) précise qu'avec « l'écriture analytique (morpho-phonologique), le risque est grand d'aboutir rapidement à une véritable 'algèbre linguistique', parfaitement satisfaisant pour le linguiste, surtout pour le diachronicien, mais dont la coupure d'avec les réalisations concrètes serait excessive ; algèbre qui devrait alors être accompagnée d'une pléthore de règles de relecture, propre à chaque dialecte, pour *passer de* la représentation graphique à la réalisation phonique effective. La distanciation entre l'oral et l'écrit risque alors de devenir très importante ; et c'est tout le procès de passage à l'écrit qui pourrait être contrarié (...) »

¹¹⁵ des accommodements, des aménagements, d'autres considérations peuvent légitimement intervenir (Chaker 1996).

C'est ce dernier mode de transcription (la notation usuelle) qui a été adopté pour la transcription du corpus. La *notation usuelle* n'est ni une transcription phonétique, ni une transcription phonologique stricte, mais une notation d'inspiration phonologique qui prend en compte la structure morpho-syntaxique des énoncés.

Le choix de la notation usuelle s'explique par les raisons suivantes :

- le thème de recherche ne requiert pas le recours à une transcription phonétique (difficulté de décodage), ni à une transcription phonologique stricte.
- la volonté de fournir un corpus facilement lisible (décodable) par tout le monde et qui prend en compte également la structure morpho-syntaxique de l'énoncé.
- la possibilité d'accompagner la notation usuelle par une transcription phonétique et/ou phonologique pour une étude spécifique (phonétique, intonation...) : possibilité d'ajouter d'autres niveaux de transcription en fonction des objectifs de recherche et des outils de transcription utilisés.

4.2. Conventions de transcription

Le choix des conventions de transcription n'est jamais neutre, ce qui explique une variété dans les pratiques (Bilger, 2008 : 34). Le choix dépend de différents facteurs :

- les objectifs de la recherche ;
- la nature des données primaires (audio ou vidéo) ;
- la taille du corpus ;
- la représentation que le chercheur se fait de la langue parlé ou la représentation qu'il veut en donner.
- la langue du corpus

Les conventions ne sont pas les mêmes pour une langue à tradition écrite ancienne et bien établie, comme le français, et pour le berbère ou pour l'arabe marocain (langues sans tradition orthographique solide). Pour ces langues, le choix d'une transcription

‘orthographique’ pose problème en l’absence d’un standard stabilisé. Une transcription orthographique *partageable*¹¹⁶ suppose l’acceptation d’un standard ou à défaut la reprise des pratiques orthographiques les plus courantes au sein de la communauté scientifique.

Pour la transcription de l’arabe marocain et du berbère tamazight, deux types de conventions de transcription s’imposent :

- Conventions ‘*spécifiques*’ à chaque langue, selon son *statut*, sa représentation phonético-phonologique, morpho-syntaxique, etc.
- Conventions qui peuvent être *communes* à tout corpus oral.

On distinguera trois types de conventions :

- b. Conventions liées au ‘système graphique’ adopté pour la transcription des corpus de l’arabe marocain et du berbère ;
- c. Conventions liées à la segmentation en unité de sens des deux corpus ;
- d. Conventions liées à l’*oralité* des corpus.

Les conventions a) et b) sont spécifiques aux corpus des langues étudiées. Par contre les conventions c) concernent tous les corpus oraux.

La quasi totalité des conventions (les conventions graphiques et de segmentation) adoptées suivent les recommandations de l’INALCO, complétées par les propositions de l’IRCAM concernant la codification de la graphie et de l’orthographe des dialectes berbères marocains. Par ailleurs, une partie des conventions concerne l’utilisation de logiciels d’aide à la transcription. Pour ce dernier type de conventions, nous avons adopté celles proposées par le Laboratoire Ligérien de Linguistique pour le corpus ESLO.

Ainsi, les conventions de transcription que nous avons adoptées ne sont pas *individuelles*. Elles sont, comme le signale Mondada (2008 : 87) « le produit historique de discussions et souvent d’accords établis au sein de groupes théoriquement homogènes ».

¹¹⁶ Non individuelle

4.2.1 Système graphique : phénomènes à coder et caractères spéciaux

On se limitera à certains phénomènes spécifiques, plus particulièrement à la langue berbère, qui ont des incidences directes sur la notation courante. Il sera question d'un certain nombre d'aménagements graphiques concernant les phénomènes à coder et la manière de le faire.

Gadet (2008 : 45) précise que « *même les aménagements graphiques peuvent revêtir un sens, en tant que façon de donner quelque chose à voir* ». En effet, les aménagements graphiques proposés par les ateliers de 1996 et 1998 consacrés à la notation du berbère, et dont nous présentons ici l'essentiel, (de même que les propositions concernant la notation usuelle à base latine de l'arabe maghrébin) s'inscrivent dans une perspective de normalisation d'un écrit standard de la langue praticable par tous quel que soit le dialecte. Tous ces aménagements reposent sur un même principe : réduire les divergences phonétiques et ne prendre en compte que les variations fonctionnelles afin de faciliter l'intercompréhension entre les locuteurs et la généralisation de l'écrit.

En plus des aménagements graphiques, seront présentés deux autres types d'aménagements, ceux qui portent sur la segmentation en unités de sens et ceux traitant des assimilations (alternances) dans la chaîne. Ces deux types d'aménagements (segmentation et assimilation) peuvent « revêtir un sens », car ils « donnent à voir » les unités grammaticales de la langue (séparation par un blanc) tout en soulignant les liens morpho-syntaxiques entre ces éléments (séparation par un tiret), ce qui permet d'éviter les ambiguïtés et de faciliter le décodage.

- Les spirantes

Les consonnes occlusives simples du berbère (p, b, t, d, k, g) deviennent des spirantes dans certains parlers/dialectes (comme en kabyle, en rifain, en tamazight...) ¹¹⁷. La spirantisation est généralement notée par un tiret souscrit (ṭ, ḍ, ḡ...). Mais, pour une notation usuelle, la spirantisation, non ou très faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle. Dans le dialecte berbère tamazight, ce phénomène est très fréquent ; pratiquement

¹¹⁷ Le système phonologique (consonantique) fondamental du berbère a été identifié par A. Basset (1946 et 1952 ; Cf. aussi : Galand 1960 et Prasse 1972).

toutes les occlusives deviennent spirantes. Ainsi toutes les occurrences réalisées comme des spirantes s'écriront sous la forme de l'occlusive correspondante.

- Les labio-vélarisées

La labio-vélarisation est la concomitance d'une articulation arrière avec un arrondissement labial. C'est un phénomène répandu dans beaucoup de dialectes berbères¹¹⁸. Tous les critères phonétiques et phonologiques conduisent à conclure qu'il s'agit bien d'un *phonème unique et non d'une succession de deux phonèmes, /c+w/*. Au niveau de la notation, tant scientifique qu'usuelle, les labio-vélarisées seront représentées par une seule lettre accompagnée d'un diacritique, souvent notée soit par un w soit par ° en exposant.

Pour la notation usuelle, c'est le ° en exposant, au-dessus de la ligne d'écriture qui est retenu : k°, g°, x°, q°, ʕ°. Mais du point de vue phonologique, la labio-vélarisation apparaît clairement comme une caractéristique régionale, non ou faiblement distinctive. Les cas de pertinence sont rares et concernent surtout les phonèmes tendus, notamment /gg°/ comme dans : ireggel (du verbe rgel 'fermer') et iregg°el (du verbe rwel 'courir/s'échapper'). Pour la *notation usuelle*, il est convenu que :

La labio-vélarisation, non ou faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle, à l'exception des rares contextes où il peut y avoir opposition. Dans ce cas, elle sera représentée par un petit ° en exposant.

- Les emphatiques

L'emphase (ou la vélaro-pharyngalisation) est un phénomène de retrait de la masse arrière de la langue vers la zone vélaro-pharyngale. Les emphatiques sont **notées** par un point sous la lettre : ḍ, ḏ, ṭ, ṣ, ṛ. Il est à signaler que l'emphase se propage et contamine toutes les unités adjacentes entraînant l'ouverture des timbres des voyelles et la réalisation postérieure des consonnes. Mais seules les emphatiques non conditionnées seront notées comme telles.

¹¹⁸ Seul le touareg l'ignore totalement.

- Les affriquées

Ce sont des articulations qui combinent une occlusion et une constriction. On en relève quatre en berbère : [dj], [ts], [tc] et [dz]. Ces affriquées sont considérées comme des *phonèmes uniques* et sont donc notées par un seul caractère spécifié par une diacritée. Dans une perspective de standardisation, l'IRCAM n'a pas retenu les affriquées comme graphèmes particuliers pour les raisons suivantes : (i) leur rendement fonctionnel est très faible ; (ii) les affriquées de certains parlers correspondent à des gémérations dans d'autres. Concernant la notation usuelle proposée par l'INALCO, seules [tc] et [dj] sont notées (respectivement en č et ě), les affriquées [ts] et [dz] n'étant pas ou peu distinctives, ont été ramenées systématiquement au phonème dont ils sont historiquement ou morphologiquement issus, respectivement tt et zz.

- La gémération

La gémération est pertinente en berbère car elle peut être lexicale ou morphologique ; elle peut affecter toutes les consonnes et les semi-consonnes. Elle est notée par le redoublement du graphème correspondant au phonème géméré¹¹⁹ (t->tt), y compris en position initiale.

- Les voyelles

Le système vocalique berbère nord¹²⁰ se réduit aux trois voyelles fondamentales : i, a, u (= 'ou' en français)¹²¹. En plus de ces trois voyelles, l'arabe dialectal se caractérise également par l'opposition voyelles *longues* (ou moyennes, Caubet 1999 : 37) / voyelles *brèves*. Les voyelles longues/moyennes sont notées par un tiret souscrit : ī, ā, ū.

Il existe également une voyelle neutre (un 'e' muet) qui n'a pas, en théorie, de pertinence phonologique (du moins pour le berbère) : elle n'apparaît que pour éviter la

¹¹⁹ C'est ainsi qu'elle est notée également par l'IRCAM (redoublement du graphème).

¹²⁰ Pour le berbère nord : les dialectes algéro-marocains, par opposition aux dialectes sud-est : touareg et parlers orientaux). Selon Chaker, des phonèmes d'aperture moyenne (/e/, /o/, /ä/) existent dans certains dialectes "orientaux" (touareg, Libye, Tunisie). Ces phonèmes sont d'apparition récente (Prasse 1984) et proviennent certainement de la phonologisation d'anciennes variantes contextuellement conditionnées.

¹²¹ Le système vocalique rifain comporte outre les trois voyelles berbères de base (i, u, a), des voyelles longues et des voyelles longues à valeur emphatique. Ces dernières sont issues de la vocalisation de la liquide /r/ (éthymologique) qui les accompagnait avant sa disparition. L'effacement du /r/ a donné naissance à six voyelles dérivées : leurs correspondantes longues et longues et emphatiques (Lafkioui, M (2002 : 358).

constitution de groupes consonantiques imprononçables. Autrement dit, dans une notation phonologique stricte, on ne doit pas le noter. Cependant, dans une notation usuelle, la voyelle neutre est maintenue en tant que ‘lubrifiant phonétique’. Elle est noté ‘e’ (graphème qui n’a pas d’autres utilisations dans les dialectes berbères nord).

- D’autres problèmes graphiques

Pour des raisons typographiques, les chuintantes, les vélares et les pharyngales sont notées de la manière suivante :

- j pour la chuintante sonore [z]
- c pour la chuintante sourde [ʃ]
- ɣ pour la vélaire sonore (‘gh’)
- x pour la vélaire sourde (‘kh’)
- ε pour la pharyngale sonore
- ħ pour la pharyngale sourde
- q pour l’uvulaire sonore

Enfin, visant la *simplicité*, la *notation usuelle proposée* répond aux critères suivants :

- *Stabilité* : élimination du maximum de variations contextuelles et locales pour aboutir à *une représentation stable des segments*.
- *Représentativité* : les formes les plus largement répandues au niveau du dialecte (et subsidiairement au niveau pan-berbère) doivent être privilégiées.

Il y a aussi le principe de l’*univocité* du signe, pris en compte également par l’IRCAM. Ce principe assure la correspondance univoque entre un son et un graphème : à un son correspond un graphème et un seul (un graphème = un son).

Mais il ne suffit pas de fixer les graphèmes et de les utiliser avec régularité, il faut que les unités de sens soient, elles aussi, lisibles, simples et régulières pour appréhender de façon instantanée les différentes structures de l'arabe marocain et du berbère tamazight. D'où l'importance de la segmentation.

4.2.2. Segmentation en unités grammaticales

4.2.2.1. L'arabe marocain

Accéder aux unités de sens de l'arabe marocain revient à délimiter les morphèmes. Pour ce faire deux types de séparateurs ont été retenus : le tiret et le blanc. Le tiret découpe les morphèmes en soulignant les liens entre eux. Le maximum retenu pour l'arabe dialectal est trois morphèmes (Benjelloun 2002) exemple : l-bent-i (Litt. pour-fille-ma) «pour ma fille». Le blanc permet de mieux séparer certaines particules telles les préverbes ka- et ta-, ou les particules de négation, ma et c ([f]).

Pour l'arabe marocain, Benjelloun (2002) propose d'utiliser le tiret pour séparer les articles¹²², les prépositions et les pronoms affixes des noms/verbes, et le blanc pour séparer les préverbes et les particules de négation des éléments sur lesquels ils portent.

- *el-bāb* «la porte»
- *b-mūs* «avec un couteau»
- *weld-ha* «son fils, à elle»
- *jebr-u* «il l'a trouvé»
- *ka yekteb* «il écrit»

¹²² Benjelloun (2002 : 299) avance qu'il faut distinguer les consonnes dites 'lunaires', qui laissent l'article apparaître sous sa forme el, des consonnes 'solaires' qui assimilent le l de l'article :
Lorsqu'il s'agit de consonnes «lunaires», l'article doit être transcrit el (ﻟ) même si le e n'est pas réalisé (exemple : mēa el weld «avec le garçon» ; fin el-ḥmar «où est l'âne»). Ce qui permet de le distinguer de la préposition l- «à, pour» (ex : l-weld-i «pour mon fils»).

Dans le cas de consonnes «solaires», l'article est réalisé ed, en... (un e suivie de la consonne initiale du nom) : exemple fin ed-drari «où sont les enfants». Ce qui permet de distinguer l'article de la préposition d- (exemple : kās d-atāy «un verre de thé»).

- *ta yākul* «il mange»

- *ma bya c* «il n'a pas voulu»

4.2.2.2. Le berbère tamazight

Il existe en berbère plusieurs unités grammaticales très courtes, constituées généralement d'un seul phonème (prépositions, affixes pronominaux, affixes déictiques, affixes d'orientation spatiale...) susceptibles de former un syntagme avec le nom et /ou le verbe. Bien qu'elles soient syntaxiquement indépendantes, ces unités peuvent fusionner totalement avec le nom et/ou le verbe pour former une seule unité accentuelle (cf. Chaker 1995).

Pour la notation usuelle, deux solutions de représentation sont possibles :

- séparation par un blanc (l'analyse syntaxique).
- liaison par un trait d'union (tiret).

On préconise l'usage des *tirets* entre le Nom, le Verbe ou la Préposition et leurs affixes mobiles. Au niveau de l'intonation, les séquences N/V/Prep + affixes constituent des ensembles homogènes : il n'y a entre eux ni pause ni rupture possible. Au niveau syntaxique, ils sont des ensembles solidaires, qui en cas de déplacement se déplacent ensemble. Exemples : *yur-s* « chez lui » ; *idda-d* « il est arrivé (vers ici) » ; *axam-ns* « sa maison » ; *yezzenz-at* « il l'a vendu »...

Ce choix permet le décodage immédiat des énoncés car la notation fournit au lecteur des marqueurs de relations internes aux groupes. En effet, l'absence de tiret peut parfois conduire à de sérieuses difficultés de décodage, voire même à des ambiguïtés (Chaker 1996 : 14) :

Yedda d gma s (sans tiret) peut s'interpréter comme :

yedda d gma-s « il est allé avec son frère » (d = 'avec')

Yedda-d gma-s « son frère est venu » (d = 'vers ici')

Pour éviter ce type de situation et faciliter le décodage, tous les affixes seront reliés par un *tiret* avec le mot auquel ils se rapportent : quelles que soient la position et la nature de l’affixe et quelle que soit la nature du noyau, on reliera l’affixe à son point de rattachement par un *trait d’union*. Cette proposition « s’applique aux affixes mobiles/facultatifs du Nom, du Verbe, des Propositions et autres unités grammaticales (les interrogatifs notamment), mais non à la préposition précédant un Nom, ni aux marques de négation et d’aspects/temps précédant le verbe. » (S. Chaker 1996).

4.2.3. Traitement des assimilations aux frontières des morphèmes

Aux frontières de morphèmes, certaines séquences phonologiques ne sont pas réalisables telles quelles : il se produit un phénomène d’assimilation (ou d’alternance) phonétique souvent très important. Toutes les unités grammaticales courtes ont tendance à s’assimiler au segment phonologique du nom ou du verbe avec lequel ils sont en contact. Parmi les plus fréquentes, celles qui se produisent avec les prépositions n’« de », d’« et/avec », le morphème de prédication nominal d’« c’est/il y a », l’affixe pronominal direct -t’« le »... :

n # t-(initiale de nom fém.) > [tt-]

n # w-(initiale de nom masc.) > [ww-/bb^o-/pp^o-]

d # t-(initiale de nom fém.) > [tt-/tt^s]

...

Ces assimilations doivent être, du point de vue phonologique, rétablies dans leur forme canonique afin que les composants de l’énoncé soient identifiés clairement et que le décodage soit immédiat pour tout berbérophone.

Par ailleurs, lorsque deux voyelles appartenant à deux morphèmes distincts, se trouvent en contact, la première est normalement élidée : /V+V/ --> /(V)+V/. Dans la notation usuelle, on a opté pour la restitution des composants vocaliques dans la forme canonique des mots.

Enfin, pour résumer : « Tous les cas d'assimilations, consonantiques ou vocaliques, dans la chaîne (à la frontière des morphèmes) seront désassimilés et rétablis dans leur forme phonologique (et syntaxique) »¹²³.

4.2.4. Phénomènes liés à l'oralité des corpus

Concernant les phénomènes liés à l'oralité, ont été retenues les conventions proposées par le LLL pour le corpus du français de l'ESLO¹²⁴.

- *Troncature* : lorsque le locuteur commence un mot et ne le termine pas, un tiret est ajouté à la partie tronquée. Contrairement au tiret utilisé pour relier les affixes avec le mot auquel ils se rapportent en berbère et en arabe marocain et qui ne présente pas d'espacement ni avant ni après, le tiret de la troncature est suivi d'un espace (i.e. écart entre le mot tronqué et le mot suivant).
- *Répétition* : tous les termes répétés seront transcrits.
- *Prononciations erronées* : Pour les mots dont la prononciation est erronée, on transcrit le mot correct et on mentionne sa réalisation spéciale (la manière dont il a été prononcé) dans la balise prononciation (Transcriber).
- *Emprunts* : les emprunts sont transcrits selon la forme standard de la langue d'emprunt.
- *Passages inaudibles* : quelle qu'en soit la raison, insertion de la balise prévue dans Transcriber.
- *Pauses* : les pauses sont notées par un segment vide.
- *Chevauchement de paroles* : On utilise la segmentation de Transcriber. Seule la portion de parole prononcée simultanément sera indiquée comme telle.

¹²³ « Les noms propres berbères, de toutes natures, seront conservés dans leur forme «*phonétique courante locale*» (...) la fonction essentiellement identificatoire des noms propres interdit la restitution phonologique. » (Chaker 2006 : 15).

¹²⁴ Cf. <http://www.univ-orleans.fr/eslo/>

4.2.5. Autres conventions d'usage

Dans la notation usuelle, les majuscules sont utilisées pour le premier caractère des noms propres et à l'initiale de phrase. Les signes de ponctuation sont employés dans les conditions habituelles pour les langues à notation latine.

Pour la transcription du corpus à l'aide du logiciel Transcriber les majuscules sont réservées pour l'initiale des noms propre et pour les sigles et les acronymes. Quant à la ponctuation, seul le point d'interrogation est noté car il est distinctif prosodiquement. Les chiffres (/dates) sont transcrits en toutes lettres : *εcrīn* 'vingt' ; *yun* 'un'...

4.2.6. Traduction des exemples

En accord avec l'usage en linguistique générale, les passages (/exemples) qui contiennent le phénomène étudié (les formes verbales du présent) sont accompagnés d'une traduction. Les exemples sont présentés en trois lignes:

1. Première ligne : séquence dans la langue d'origine (arabe marocain / berbère tamazight).
2. Deuxième ligne : la glose (mot à mot), alignée avec les mots de la langue d'origine. Elle contient les informations lexicales et grammaticales et permet d'identifier les unités de sens, l'ordre des mots...
3. Troisième ligne : traduction (libre) en français.

Exemple :

kteb	l-bra
il-écrire-accompl	la lettre
« Il a écrit la lettre »	

5. Problèmes de transcription de l'oral

Les problèmes de transcription des données orales sont récurrents. Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) en ont présenté les plus importants pour le français et certains sont communs à tous les corpus oraux.

Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987 : 93) signalent que « une partie des difficultés d'écoute vient sans doute de l'instrument d'observation, ici l'enregistrement ; mais [qu'] elles ne peuvent pas toutes se ramener à des questions techniques ».

L'enregistrement en pleine rue, par exemple, n'est pas de la même qualité que celui réalisé en laboratoire :

la qualité technique des enregistrements dépend bien évidemment des équipements techniques utilisés, mais aussi des types de situations et de locuteurs choisis (lieu bruyant, locuteurs trop nombreux, locuteurs affectés d'un défaut de parole). (Baude 2006 : 28)

Les difficultés d'écoute proviennent également du transcripteur :

Nous écoutons mal [...] nous sommes disposés à entendre ce que nous attendons ou croyons vraisemblable, à reconstituer du sens à partir de quelques bribes que nous saisissons, et à oublier ce qui ne semble pas devoir en constituer (Gadet (1989 : 40).

[...] notre oreille peut nous jouer des tours : comment on peut tout simplement ne pas entendre des mots entiers après les avoir pourtant écoutés à plusieurs reprises. De telles hallucinations posent un vrai problème à la fois pratique et théorique. (Stubbs 1983 : 238, cité dans Blanche Benveniste et Jeanjean 1987 : 102)

En effet, nous n'écoutons pas toujours la même chose : « *Ce ne sont pas les mêmes données qui nous arrivent à l'oreille...* » (Ibid.)

Il existe également un certain nombre de problèmes liés à la perception de la parole. Les phonéticiens et psychologues considèrent que la perception est un processus actif qui s'appuie sur la compréhension des énoncés. Et en rapport avec la perception en tant que processus, Blanche Benveniste et Jeanjean (1987 : 103) essayent de résumer les mécanismes mis en œuvre par le transcripteur pour reconstituer l'énoncé, (et qui peuvent être sources d'erreurs), en s'appuyant sur les études qui en ont traité :

‘Les erreurs d’écoutes sont des processus actifs plutôt que passifs’ (Garnes et Bond, (1980)). L’auditeur essaie toujours de ‘faire du sens’ avec les éléments perçus. Ne serait-ce que pour découper le flux sonore en mots (Cole et Jakimik, 1980), l’auditeur fait appel à un niveau de connaissance qui va au-delà du mot : il a nécessairement une certaine idée de ce que le locuteur va dire, à partir des indications que lui a fournies le contexte, ou à partir des stéréotypes divers qu’il attend. Il se fie nécessairement à des **mécanismes de probabilité**¹²⁵.

En effet, dans toute écoute, il y a une part d’approximation. Et face à ces multi-transcriptions dues aux divergences de perception (reconstruction et interprétation) on se demande s’il existe un texte authentique :

Dans toutes les écoutes, aussi méticuleuses qu’elles soient, il y a toujours une part de flottement et d’approximation ; on ne peut pas certifier que l’on a le ‘texte’ authentique. [...] même si l’on améliore les appareils d’enregistrements et l’oreille de celui qui écoute, même si l’on met les gestes et les mimiques et même si l’on questionne le locuteur sur ce qu’il a voulu dire. **Le texte authentique fuit**¹²⁶, du moins par certains bouts. (Ibid. : 112)

Ces multi-transcriptions ont des conséquences pour la grammaire :

Si le français parlé qu’on transcrit varie non seulement en fonction des individus, des régions et des dates, mais encore en fonction de celui qui écoute, comment le mouler dans une grammaire ? (Ibid. : 113)

Comparant le texte du français parlé au texte médiéval transmis par les copistes (les deux sont ‘polyphoniques’), Blanche Benveniste et Jeanjean tirent les enseignements suivants pour le français parlé :

1. «Il n’y a pas de locuteur sans quelqu’un qui l’écoute ; plusieurs écouteurs font plusieurs écoutes, et il y a nécessairement ‘déformation’. Le texte authentique est un mythe rassurant, il n’est pas vérifiable.
2. On peut entendre chez un même locuteur des particularités de grammaire qu’on aurait plutôt tendance à répartir sur des locuteurs différents : l’un dirait plutôt ‘j’ai peur que ça finisse’ et l’autre ‘j’ai peur ça finisse’ ; entre les deux un trajet (évolution historique ou distance sociale). Mais les multi-

¹²⁵ C’est nous qui soulignons.

¹²⁶ C’est nous qui soulignons.

écoutes – faits incontestables à leur façon – montrent qu'on doit ici aussi refuser cette vue réductrice. C'est comme pour l'ancien français, une sorte de grammaire 'polyphonique' qu'il faudra mettre au point. » (Ibid. : 115).

Tous les problèmes que nous venons de présenter rappellent que la transcription n'est pas un simple exercice de reproduction des séquences sonores. C'est une activité beaucoup plus complexe qui intègre de nombreux enjeux théoriques.

6. Outil de transcription

Les corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight ont été transcrits sous TRANSCRIBER, un logiciel d'aide à la transcription manuelle de fichiers audio qui permet de transcrire de nombreuses langues y compris non européennes.

Ce logiciel est adapté à une transcription orthographique élémentaire et à une segmentation/synchronisation. Il ne pose aucun problème d'irréversibilité dans la mesure où il est possible de transcrire les corpus dans les formats qu'il génère (XML, HTML, texte brut) puis d'utiliser d'autres logiciels pour procéder à d'autres types d'analyses, prosodique, morphosyntaxique... On distingue ainsi la phase de transcription proprement dite de celle de l'enrichissement (annotations morphosyntaxiques, prosodiques, etc.).

La synchronisation texte/son offre la possibilité de combiner à la lecture du texte l'écoute du son de manière suivie, ce qui facilite la correction de la transcription... En effet la transcription n'est pas autonome par rapport à l'enregistrement (Mondada 2008 : 79) :

loin de le remplacer, la transcription n'a de sens qu'autant qu'elle y renvoie comme instance de vérification, et qu'elle en permet une consultation outillée. La transcription et l'enregistrement s'éclairent en effet mutuellement : la première permet un accès au second qui en augmente l'intelligibilité et l'analysabilité ; le second donne à la première son caractère d'évidence.

Dans une perspective de partage et de mutualisation des données, on a pris soin d'utiliser un format permettant une réexploitation des données. Il est donc important de suivre

une ‘norme’ orthographique avec une police de caractères lisible et compatible avec les logiciels informatiques. En l’absence d’une norme (standard) stabilisée, le système d’écriture le plus dominant au sein de la communauté scientifique.

7. Conclusion

Tous les choix opérés (système graphique et segmentation) obéissent à une règle générale : réduire au maximum les variations non fonctionnelles afin d’assurer la lisibilité et partant la généralisation de l’écrit. Pour le berbère, l’objectif est d’établir un système graphique permettant d’écrire la ‘langue’ quel que soit le dialecte.

Tous ces choix ont une portée sociolinguistique et idéologique majeure. Le choix du mode de transcription (phonétique, phonologique ou autre), apparemment très technique, renvoie à la représentation que l’on se fait de la langue ou encore à la représentation que l’on veut en donner (Bilger (2008 : 248). En effet, par le choix d’un système de notation (d’inspiration phonologique) qui ne prend pas en compte les variations régionales et qui permet d’écrire la langue berbère quel que soit le dialecte, on réaffirme l’unité de la langue tout en oeuvrant à sa concrétisation : « Les aspirations d’une société se cachent parfois derrière le choix d’une diacrité ! », affirme Chaker (2002 : 346).

C’est dans le même sens que Gadet (2008 : 45) parle de la dimension idéologique des modalités de transcription : « elles (les modalités de transcription) sont toutes d’une façon ou d’une autre idéologisées (...). Il faut donc mesurer les implications d’une transcription, et être conscient du contexte socio-politique de sa réception, car la transcription constitue toujours l’exercice d’un pouvoir : “conscience et responsabilité” plutôt qu’illusion de “neutralité scientifique” selon le mot de Bucholtz (2000 : 1461) ».

Par ailleurs, en parlant de la dimension éthique de la transcription, Mondada (2008 : 88) affirme que la transcription révèle l’identité des participants à l’enregistrement : « La question éthique est en effet inséparable des questions scientifiques : outre le sens conféré par eux à leurs expériences, les participants dans le cours de leurs actions construisent aussi leur identité et la transcription est précisément un moyen de la rendre disponible à l’analyse ». La transcription reflète également l’identité du chercheur et du transcripteur et ce à travers les

choix effectués pour la transcription des données, la description du contexte de l'enregistrement, la présentation des participants et notamment de leur identité, la représentation de leur parole – surtout lorsqu'il s'agit des communautés minoritaires, stigmatisées ou désavantagées (Mondada, *Ibid.*).

Enfin, ont été distinguées les conventions spécifiques aux langues étudiées (système graphique et phénomènes à coder, particuliers au berbère et à l'arabe marocain) des conventions communes à tout corpus oral. Pour les premières, le recours aux propositions retenues par les ateliers organisés à l'INALCO (CRB) ainsi qu'à celles retenues par l'IRCAM, s'est imposé. Pour le deuxième type de conventions, portant principalement sur les phénomènes liés à l'oralité, les propositions du LLL pour le corpus ESLO ont été privilégiées. L'activité de transcription est beaucoup plus complexe qu'on ne l'imagine !

DEUXIEME PARTIE

**IDENTIFICATION
DES FORMES VERBALES DU « PRESENT »**

CHAPITRE 1

Méthodologie de travail : Démarche comparative et approche de la langue parlée

Méthodologie de travail

Démarche comparative et approche de la langue parlée

0. Introduction

Dans ce travail, nous nous sommes - en comparaison avec le français - interrogée sur l'existence et l'expression du phénomène de la multiplicité d'emplois de la forme du « présent » dans deux langues dont les systèmes verbaux sont essentiellement aspectuels, le berbère tamazight et l'arabe marocain.

Ce travail a été conduit à partir de corpus oraux. Une étude basée sur des données empiriques orales permet non seulement d'observer les emplois de la forme du présent qui sont en rapport direct avec le moment de la parole mais aussi de déterminer les paramètres qui font que cette même forme énoncée dans l'actuel puisse renvoyer au non actuel.

Le présent de l'indicatif en français ne constituant pas une catégorie interlangue, il est nécessaire de trouver une notion de base sur laquelle repose la comparaison. Ce sera l'objet de la première partie de ce chapitre. Dans la deuxième partie, il sera question de certains phénomènes spécifiques à la langue parlée (liés à l'oralité) et des procédures mises en place pour en rendre compte.

1. Démarche comparative

1.1 Conception et découpage du temps : variations

L'arabe marocain, le berbère tamazight et le français appartiennent à des familles de langues différentes, indo-européenne pour celle-ci, afro-asiatique pour les deux premières mais dans des embranchements disjoints. Dans le domaine Temps-Aspect-Mode, chacune découpe à sa manière des catégories spécifiques.

Comme l'a constaté Guillaume (1965 : 1), « l'architecture du temps diffère beaucoup d'une langue à l'autre, que la comparaison ait lieu entre langues appartenant à des familles différentes ou entre langues apparentées, comme le sont les langues indo-européennes », ce que reflète l'organisation des systèmes verbaux du français, du berbère et de l'arabe :

Tableau (1) : liste des formes verbales¹²⁷

Français	<ul style="list-style-type: none"> - Indicatif : présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé antérieur, futur, futur antérieur, conditionnel présent, conditionnel passé - Subjonctif : présent, passé, imparfait, plus-que-parfait - Impératif (présent, passé) - Infinitif (présent, passé) - Participe présent et passé - (en plus des formes surcomposées)
Arabe	<ul style="list-style-type: none"> - Accompli - Inaccompli
Berbère	<ul style="list-style-type: none"> - Aoriste - Inaccompli - Accompli

Les systèmes verbaux des trois langues ne sont pas organisés de la même manière. En français, les grammaires identifient une vingtaine de formes verbales¹²⁸, qui sont toutes

¹²⁷ Nous nous limitons ici à la liste de formes verbales répertoriées par la grammaire scolaire, l'objectif étant de montrer sommairement la différence entre les systèmes verbaux des langues étudiées. Nous n'allons pas entrer ici dans le débat sur la réorganisation et la cohérence de ce type de classement tel qu'il a été abordé par certains linguistes contemporains.

¹²⁸ Il existe aussi des formes surcomposées.

classées en fonction des deux catégories du ‘mode’ et du ‘temps’¹²⁹. Par contre, les systèmes verbaux de l’arabe et du berbère reposent sur une opposition purement aspectuelle : *accompli-inaccompli* en arabe et *accompli-inaccompli-aoriste* en berbère. Ainsi, on ne distingue que deux paradigmes de conjugaison en arabe et trois en berbère, comme on le constate avec la conjugaison du verbe *gles* ‘s’asseoir’ en arabe (a) et du verbe *af* ‘trouver’ en berbère (b) :

(a)	Inaccompli	Accompli	
	n-gles	gles-t	(je- s’asseoir)
	t-gles	gles-ti	(tu - s’asseoir (masc))
	t-gles-i	gles-ti	(tu - s’asseoir (fem))
	i-gles	gles-Ø	(il- s’asseoir)
	t-gles	gels-at	(elle- s’asseoir)
	n-gels-u	gles-na	(nous- s’asseoir)
	t-gels-u	gles-tu	(vous- s’asseoir)
	i-gels-u	gels-u	(ils/elles- s’asseoir)

(b)	Aoriste	Accompli	Inaccompli	
	af-x	ufi-x	ttafa-x	« je- trouver »
	t-af -t	t-ufi -t	t-ttafa-t	« tu-trouver »
	y-af	i-ufa	i-ttafa	« il-trouver »
	t-af	t-ufa	t-ttafa	« elle-trouver »
	n-af	n-ufa	n-ttafa	« nous- trouver »
	t-af-m	t-ufa-m	t-ttafa-m	« vous-trouver (masc) »
	t-af-mt	t-ufa-mt	t-ttafa-mt	« vous-trouver (fem) »
	af-n	ufa-n	ttafa-n	« ils-trouver »
	af-nt	ufa-nt	ttafa-nt	« elles-trouver »

En plus de la divergence des systèmes aspectuo-temporels de ces trois langues, une confusion terminologique règne dans ce domaine¹³⁰.

¹²⁹ Il y a également une opposition formes simples / formes complexes qui traverse tout le système verbal (existe à tous les modes, à tous les temps), opposition traitées par la grammaire en termes temporels (infinitif présent, infinitif passé, etc.), et par certains linguistes en termes aspectuels (voir infra.)

¹³⁰ Il y a également un débat très violent sur la manière de voir ces systèmes (cf. la quatrième partie).

1.2 Confusions terminologiques

Dans les descriptions des systèmes verbaux de ces langues, la terminologie est loin d'être commune. Celle relative aux catégories de temps, aspect et mode est vaste et variée, aussi bien d'une langue à l'autre¹³¹, que dans une même langue. Beaucoup de termes employés par les linguistes sont largement usités dans des sens divers.

En français, les formes verbales sont classées en fonction des deux catégories du **mode** (indicatif, subjonctif, impératif, infinitif, participes) et du **temps** (présent, passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple, passé antérieur, futur simple, futur antérieur...¹³²). La notion de 'mode' est ambiguë¹³³ : 'mode d'être' du verbe ou 'mode d'existence du procès', selon la grammaire traditionnelle. Chaque mode est subdivisé en 'temps'. Le terme 'temps' se trouve ainsi polysémique : 'temps vécu' ('time' en anglais, *Zeit* en allemand) ou 'catégorie grammaticale' ('tense' en anglais, *Tempus* en allemand)¹³⁴.

Quant à l'**aspect**¹³⁵, longtemps ignoré par les grammairiens dans la classification des formes verbales du français, il existe deux types d'oppositions (aspectuelles). D'une part l'opposition entre formes simples et formes composées, et de l'autre celle entre l'imparfait et le passé simple¹³⁶. Certains linguistes (Groupe METAGRAM¹³⁷) vont même jusqu'à

¹³¹ La description de la plupart des langues du monde ne contient presque aucune information sur l'emploi de ces catégories à l'exception des étiquettes que le grammairien a choisi d'y appliquer (Dahl, 1985 : 2)

¹³² Signalons que la hiérarchie interne dans le classement des « temps » n'est pas prise en compte ici.

¹³³ « Au sens large, les modes sont des 'modes d'être' du verbe, des manifestations formelles, qui permettent une première classification selon la présence ou l'absence de marques personnelles (...) : infinitif et participes d'une part, indicatif/ subjonctif/ conditionnel et impératif de l'autre. Au sens étroit, les modes sont les seules variantes ayant des marques de personne (modes dits 'personnels'), et ces variantes sont d'emblée sémantisées : elles expriment 'un mode d'existence du procès' (...) Enfin à l'intérieur de ces derniers modes, on constate à nouveau une hétérogénéité dans les dénominations... » (Confais, 2002 : 18)

¹³⁴ C'est la raison pour laquelle, certains linguistes utilisent le terme 'tiroir' (à la suite de Damourette et Pichon) pour le désigner.

¹³⁵ Il s'agit de l'aspect grammatical et non de l'aspect lexical (aktionsart/type de procès).

¹³⁶ Plusieurs thèses sont proposées pour rendre compte de l'aspect grammatical en français. Guillaume (1929-1969) propose de définir la catégorie de l'aspect en faisant appel à la distinction entre temps *expliqué* (externe) et temps *impliqué* (interne) : « Cette distinction du temps impliqué et du temps expliqué coïncide exactement avec la distinction de l'aspect et du temps. Est de la nature de l'aspect toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué. Est de la nature du temps toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué » (Guillaume 1969 : 47-48). D'un autre côté, Cohen, D (1989), qui a proposé de définir l'aspect en termes de l'opposition *limitatif*

revendiquer la nature *exclusivement aspectuelle* du système verbal français. Ils affirment que les grammairiens (et leurs héritiers) français sont « aveugles » à l'aspectualité du système verbal du français et que c'est l'aspect et non le temps qui unit les formes verbales de cette langue¹³⁸. En se basant sur un certain nombre de faits, Maillard (1998 :155) avance que « les étiquettes collées sur les 'temps verbaux' ne 'collent' absolument pas avec les réalités linguistiques ». Il propose donc d'utiliser une terminologie aspectuelle plutôt que temporelle car elle présente une meilleure cohérence interne. Ce qui va rendre, selon lui, à l'aspect la place qui lui est due dans la structuration du système verbal et permettrait à la France de rejoindre les usages grammaticaux des autres pays européens.

La terminologie employée dans les descriptions du système verbal de l'arabe n'échappe pas, elle non plus, à ce foisonnement. Nous avons noté trois types de terminologies verbales : temporelle, aspectuelle ou morphologique.

La conception temporelle soutenue par les anciens grammairiens arabes, influencés par la conception aristotélicienne du verbe postule que le système verbal de l'arabe repose sur une opposition temporelle.

En effet, la confusion entre les plans linguistique et extra-linguistique¹³⁹ dans la description du système verbal arabe était présente chez les anciens grammairiens arabes. Ils ont voulu à tout prix faire coïncider le temps verbal et le temps vécu : la forme du '**madi**'

(B) – *non limitatif* (A) de la relation prédicative, avance que le français ne connaît ce type d'opposition que pour le passé et fournit le tableau suivant sans donner d'explications :

présent :	j'écris
passé :	j'écrivais (A) / j'écrivis (B)
	j'ai écrit (B)

Pour plus de détails sur l'état des lieux de la catégorie d'aspect en français cf. Abouda (1997 : 231-249).

¹³⁷ Le Centre de recherches sur le métalangage grammatical (METAGRAM) est fondé en 1990 dans le cadre du laboratoire LIDILEM de Grenoble III. Il s'est donnée pour objectif de travailler à l'amélioration du métalangage grammatical pratiqué par les différentes traditions scolaires d'Europe et d'ailleurs.

¹³⁸ « Le groupe METAGRAM conteste le dogme de l'inhérence du temps à la forme verbale. Pour nous, le temps est interprétatif et son calcul se fait à partir de l'ensemble du contexte. » (Maillard (1998 : 160).

¹³⁹ Pour Messaoudi (1979 : 105-106) cette confusion entre le linguistique et l'extra-linguistique découle en réalité de l'attitude prescriptiviste qui consiste à décrire les faits tels qu'ils doivent être et non tels qu'ils sont.

(passé)¹⁴⁰, et celle du ‘**mudari3**’ (présent-futur)¹⁴¹. Ils se sont basés pour dégager un système temporel de l’arabe classique non pas sur une observation réelle du fonctionnement des formes verbales mais en faisant référence au temps vécu (d’où l’existence de formes dont l’emploi ne correspondait pas au système temporel retenu).

Quant aux sémitisants (Brockelman (1910), Wright (1977), M. Cohen (1924), D. Cohen (1989), Blachère (1975), entre autres), ils voient dans celui-ci une opposition purement aspectuelle. Mais, les termes qu’ils utilisent pour renvoyer à cette opposition sont loin d’être communs :

- **Accompli - inaccompli,**
- **parfait - imparfait**¹⁴²,
- **perfectif - imperfectif**

D’un autre côté, certains linguistes contemporains ont préféré employer des termes qui ne renvoient ni au temps ni à l’aspect, mais à l’opposition morphologique du système verbal de l’arabe. Ils utilisent alors les termes ‘**forme préfixée**’/ ‘**forme suffixée**’, c’est-à-dire la forme verbale à indices personnels suffixés (ex. *akal-ta*, « tu as mangé » où l’indice personnel **-ta** est suffixé); et la forme à indices personnels préfixés ou discontinus (ex : *ta’kulu* -2^e personne masculin singulier, où **ta-** est préfixé au lexème verbal ; et *ta’kulina* – 2^e personne féminin singulier, où le discontinu est constitué de **ta---ina**, les deux traduits par « tu manges »).

La terminologie, non unifiée quant à la dénomination des deux paradigmes de base en arabe, est souvent à l’origine de la mauvaise compréhension des faits aspectuels et temporels dans cette langue. Ainsi pour parler de la même opposition, on utilise trois appellations différentes selon les auteurs :

¹⁴⁰ Pour l’accompli.

¹⁴¹ Pour l’inaccompli.

¹⁴² C. Brockelman (1910 : 149) a employé les termes ‘parfait’/ ‘imparfait’, en signalant qu’ « il ne faut pas en sémitique entendre ‘parfait’ et ‘imparfait’ comme dans la grammaire de l’indo-européen mais bien dans leur signification étymologique d’action ‘achevé’ ou ‘inachevé’ ».

Opposition morphologique:

- forme préfixée – forme suffixée

Opposition temporelle :

- ‘madi’ (passé) – ‘mudari3’ (présent-futur)

Opposition aspectuelle :

- accompli – inaccompli
- parfait – imparfait
- perfectif – imperfectif

En ce qui concerne le système verbal berbère, la majorité¹⁴³ des linguistes (Basset (1929), Penchoen (1973), Galand (1977), Hebaz (1979), Bentolila (1981), Cadi (1981), Chaker (1983), Ouhalla (1988), Boukhris (1986, 1998), entre autres) y voit une opposition purement aspectuelle. Mais là aussi, la diversité terminologique pose problème, même si les termes utilisés renvoient plutôt à l’aspect et non au temps. On distingue alors trois thèmes verbaux, qui reçoivent plusieurs appellations selon les auteurs :

Cadi (1987)	Thème I	Thème II	Thème III
Basset (1929)	Aoriste	Aoriste intensif	Prétérit
Galand (1977)	Aoriste	Inaccompli	Accompli
Hebaz (1979)	Aoriste	Extensif	Prétérit
Prasse (1972-74)	Imparfait	Imparfait intensif	Parfait
Sudlow (2001)	Imperfective	Cursive	Perfectif

¹⁴³ Seul E.T.Abdel-Massih (1971), qui a adopté une approche générativiste, a étudié le système verbal (tamazight des Ayt-Ndir) d’un point de vue exclusivement temporel renvoyant à la division du temps dans les systèmes temporels, en passé, présent et futur, où le présent, moment de l’énonciation, est le centre de référence par rapport auquel le procès est lié par une relation déictique.

Toutefois, bien que la nature purement aspectuelle du système verbal berbère ne pose plus problème, tous les auteurs ne sont pas d'accord sur le découpage du domaine aspectuel. Pour A. Basset, la véritable dichotomie se situe entre le prétérit (l'accompli) et les aoristes (simple et intensif (inaccompli)), mais pour L. Galand, c'est l'aoriste intensif qui s'oppose principalement au prétérit, l'aoriste simple étant en dehors des emplois aspectuels¹⁴⁴.

En effet, toutes ces confusions terminologiques et ces divergences dans la manière de concevoir et de découper le temps créent des obstacles et multiplient les interrogations quant à la démarche à suivre pour saisir le phénomène.

La comparaison de langues différentes ne peut se faire sans avoir recours à une base commune de comparaison. Se posent les questions suivantes :

- peut-on partir d'une *forme* verbale pour comparer les trois langues ?
- peut-on prendre la forme du *présent de l'indicatif* comme base commune de comparaison ?

Partant du fait que les unités de chaque langue entrent dans des oppositions qui sont en principe différentes de celles des autres langues et sont donc incomparables, nous pouvons dire que la forme du *présent de l'indicatif* ne peut servir de base de comparaison. Il va falloir trouver une base commune de comparaison, en évitant le piège de projeter les catégories d'une langue sur une autre. Mais existe-il des points communs ou du moins des points de passage entre ces trois langues ? Y a-t-il lieu de postuler l'existence d'invariants sémantiques ?

1.3 . En quête d'invariants sémantiques

¹⁴⁴ Cf. le Chapitre 3 de la quatrième partie pour plus de détails.

Nous venons de voir que chacune des trois langues étudiées a une organisation et une structure qui lui sont propres :

Chaque langue a sa propre sélection de notions grammaticalisées et sa manière spécifique de les organiser en un système (...) Chaque langue découpe dans chaque domaine ses catégories grammaticales : ce découpage est variable, car il est propre à chaque langue (...) (Lazard, 2006 : 10)

Chaque langue est caractérisée comme un système spécifique de signes qui s'opposent entre eux. C'est en effet l'organisation même du rapport signifiants-signifiés, et donc le découpage correspondant à la réalité qui est susceptible de varier d'une langue à l'autre : « chaque langue impose à la substance sémantique une certaine forme, qui est différente de celle que lui imposent toutes les autres »¹⁴⁵.

Cependant, malgré leur différence, les langues peuvent avoir des traits communs, lesquels résultent, selon Lazard, de trois sources d'universaux¹⁴⁶ :

- i) *les facultés de l'organisme humain,*
- ii) *l'effet de l'expérience du monde,*
- iii) *les nécessités de la communication.*

Il ajoute que ces trois sources se reflètent probablement dans les structures des langues :

De fait, si les signifiés des unités ne coïncident presque jamais d'une langue à l'autre, ils ont souvent un noyau commun. Le contenu sémantique d'un mot est fréquemment une combinaison d'éléments appartenant à l'expérience commune de l'humanité avec d'autres qui sont spécifiques d'une langue et d'une culture. (*Ibid.* : 123)

Ce qui rejoint un peu la thèse du « relativisme linguistique » dite « hypothèse Sapir-Whorf » selon laquelle il existerait des configurations d'expérience universelles, sur lesquelles opèreraient de façon variable des schémas linguistiques de classification et de

¹⁴⁵ (*Ibid.* : 123)

¹⁴⁶ Voir Lazard, (2006 : 109-110) pour plus de détails.

catégorisation¹⁴⁷. En effet, ce qui est exprimé linguistiquement serait une réalité déjà structurée, constituée selon les mêmes principes psycho-physiologiques pour tous les humains ; mais les langues *conceptualiseraient* de manière différente ces données d'expérience, en lien avec la diversité des cultures (Fuchs, 1997 : 10)¹⁴⁸ :

En définitive, s'il est possible de dire que chaque langue construit une « vision du monde » différente, c'est parce que chaque communauté linguistique sélectionne de manière distinctive des isolats d'expérience et leur donne du sens partagé.

Fuchs (1997 : 16-17) avance que les représentations construites par les langues, bien que variables, ne sont pas irréductiblement spécifiques puisque le passage d'une langue à une autre est possible. L'argument de « traduction » est souvent invoqué pour justifier l'existence d'éventuels *universaux*¹⁴⁹ inter-langues : « La caractéristique de la traduction d'une langue à une autre, c'est de conserver la pensée par-delà les formes d'expression. » (Jakckendoff, 1996 : 6).¹⁵⁰

La quête des universaux/invariants inter-langues constitue l'objectif des linguistiques comparatives menées dans une perspective de *typologie* des langues (Greenberg (1963-1966), Comrie (1976-1981-1985), Lazard (1981-1992-2006)). La démarche adoptée par les typologues vise à établir des généralisations sur la base de l'observation et de la comparaison d'un échantillon de langues le plus large possible.

Concernant la nature des invariants interlangues, Lazard (2006 : 112) avance les points suivants :

¹⁴⁷ Whorf (1940) distingue les « isolats d'expérience » (abstraits à partir des données perceptuelles, elles-mêmes élaborées par l'interface entre l'organisme et le reste de l'environnement sur la base d'invariances biologiques) et les « isolats de sens » (ceux des traits d'expérience qui sont rendus opératoires en construisant du sens et qui peuvent être, selon les cas, socialement et culturellement acquis ou purement personnels).

¹⁴⁸ Fuchs (1997) présente une synthèse des derniers travaux consacrés à Whorf et avance que sa thèse se trouve actuellement remise au goût du jour sur le terrain de la cognition.

¹⁴⁹ Cette question a été également abordée par les tenants de la grammaire générative sous le nom de « grammaire universelle » (Chomsky et Lasnik 1993, Chomsky 1995, Pollock 1997), où l'on postule l'existence d'un ensemble de *principes* innés universels et d'un nombre fini de *paramètres* susceptibles de varier d'une langue à l'autre.

¹⁵⁰ Traduit par Fuchs (1997 : 17).

- il existe dans l'espace sémantique universel des domaines qui dans toutes les langues fournissent –ou peut-être seulement tendent à fournir– des catégories grammaticales : ces domaines sont des invariants ;
- il existe dans ces domaines des *zones focales*, c'est-à-dire que les notions qui y sont situées sont particulièrement propres à se grammaticaliser : ces zones sont aussi des invariants ;
- chaque langue découpe dans chaque domaine des catégories grammaticales : ce découpage est variable, car il est propre à chaque langue, mais il est fréquent que les catégories recouvrent ou enveloppent l'une ou l'autre des zones focales.

Il existerait donc des invariants, d'une part, au niveau des domaines de grammaticalisation et d'autre part, au niveau des zones focales.

Parmi les invariants, on trouve par exemple, le fait que toutes les langues ont grammaticalisé des notions appartenant au domaine *temps/aspect/mode*. Mais, comme le précise Lazard le découpage des catégories grammaticales dans ce domaine est variable, car il est propre à chaque langue : « il existerait non pas, à proprement parler, des « catégories » interlangagières, mais des notions invariantes autour desquelles des catégories des langues particulières, en quelque sorte, se cristalliseraient préférentiellement. » (Lazard (1992 : 431). En effet, pour comparer les langues on ne peut prendre des catégories grammaticales comme base de comparaison, mais des notions invariantes.

1.4 Méthode comparative

Pour la comparaison des langues dans une perspective typologique, Lazard propose une méthode¹⁵¹ qui consiste à s'appuyer au départ sur une représentation intuitive et à examiner ensuite comment cette représentation est reflétée par les langues, et ce en insistant sur la nécessité de donner à la base de départ intuitive une forme bien définie et d'exclure par la suite l'intuition et la spéculation de l'observation des données :

¹⁵¹ La démarche proposée par Lazard n'est pas, selon lui, une nouvelle théorie du langage, mais la théorisation d'une pratique plus au moins répandue.

La démarche est donc la suivante. On choisit un secteur de l'espace conceptuel présumé¹⁵² en corrélation avec certains faits linguistiques. On se donne des définitions précises pour structurer ce secteur. Elles doivent être telles qu'elles permettent d'identifier, autant que possible dans toutes les langues, des formes d'expression qui y répondent. On dispose ainsi d'une base sur laquelle on peut comparer ces expressions et la manière dont elles sont structurées dans chaque langue. On peut donc en principe par ce moyen, d'une part, saisir ce que ces structurations ont de commun, c'est-à-dire, si les langues comparées sont assez nombreuses et assez diverses, un invariant, et, d'autre part, apercevoir en quoi elles diffèrent, c'est-à-dire bâtir une typologie. (Lazard 2006 : 128)

Les opérations se déroulent donc en deux étapes. Le linguiste choisit au départ une notion (ou un ensemble de notions) –en rapport avec la question (ou les questions) grammaticale(s) qui l'intéresse(nt)– qui constitue le *cadre conceptuel* servant d'instrument à sa recherche. La seconde étape consiste à voir comment cet ensemble conceptuel est exprimé dans les langues. Lazard privilégie donc une approche qui va du cadre conceptuel à l'expression, c'est-à-dire du *contenu de sens* à la *forme*, dans la comparaison des langues.

L'auteur précise qu'en dépit du fait que cette démarche (onomasiologique) n'offre pas la garantie de l'objectivité (étant basée sur l'intuition), elle est rendue inévitable par l'inexistence de base de comparaison objective. Mais il précise que seule la première étape est fondée sur l'intuition, c'est-à-dire qu'elle est forcément empreinte d'une certaine subjectivité. La seconde, qui se situe entièrement sur le plan des structures linguistiques préalablement décrites selon une procédure objective (démarche sémasiologique : allant de la forme au sens), ne laisse en principe aucune place à l'intuition (*Ibid.* : 129).

En ce qui nous concerne, après avoir rencontré un certain nombre de difficultés (présentées plus haut) au départ pour comparer les trois langues, nous étions intuitivement arrivés à une solution. Celle de prendre comme base de comparaison soit le *présent actuel* soit

¹⁵² Lazard suggère d'élaborer, pour des secteurs grammaticaux ou lexicaux déterminés, des ensembles conceptuels sur lesquels pourrait s'appuyer la comparaison des langues. Ces cadres conceptuels seront des définitions et propositions posées par décision théorique, admises sans démonstration, c'est-à-dire fondées sur l'intuition. Des cadres conceptuels, certes intuitifs, mais explicites et clairement formulés. Le choix de ces cadres est guidé par l'expérience des langues aussi diverses que possible.

l'habituel et ce en identifiant dans ces langues les formes verbales qui expriment ou participent à l'expression de l'une ou l'autre de ces notions. Nous avons finalement opté pour la notion du 'présent actuel'.

Ce n'est qu'en entamant l'étape de l'identification de ces formes que nous avons pris connaissance de la méthode proposée par Lazard pour comparer les langues dans une perspective typologique. Selon nous, cette méthode décrit exactement et d'une manière explicite la démarche que nous avons adoptée *implicitement*. En effet, nous avons commencé au départ par choisir une *notion* (en rapport avec la question qui nous intéresse) qui constituera notre cadre conceptuel et servira d'instrument à notre recherche :

- Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel est la notion du *présent actuel*¹⁵³, c'est-à-dire *l'instant qui coïncide avec le moment de la parole/ de l'énonciation*.

- Postulat : Toute langue a les moyens d'exprimer le présent actuel.

Cette notion peut être exprimée dans n'importe quelle langue et par divers moyens.

- Moyen morpho-syntaxique choisi : la forme verbale

Dans cette étude, nous nous intéressons en particulier aux différentes formes verbales susceptibles d'exprimer cette notion en arabe marocain, berbère tamazight et français.

Nous avons donc choisi le *présent actuel*, en tant que catégorie sémantico-cognitive ou notionnelle ; appartenant au fond sémantique universel de l'homme c'est-à-dire à ses connaissances universelles sur le monde et en particulier sur l'organisation de l'espace-temps, à travers les différentes formes du verbe destinées à l'exprimer. Partant du principe que cette notion existe pour tout usager de la langue, l'étude de son fonctionnement ne pourrait se faire qu'à travers des données issues de différentes langues.

¹⁵³ Nous avons choisi de prendre le terme « présent » dans son sens ordinaire, c'est-à-dire le « présent actuel/momentané » comme base de comparaison. Ce choix est purement méthodologique ; toutes les langues expriment le 'présent actuel' d'une manière ou d'une autre. D'autant plus qu'à cette étape du travail, nous ne prétendons nullement que le 'présent actuel' soit la valeur première de la forme du présent de l'indicatif en français.

Enfin, la première étape du travail était de trouver une notion de base sur laquelle repose la comparaison, la deuxième serait de voir comment cette notion est exprimée dans les langues étudiées, i.e. identifier les formes verbales destinées à l'exprimer dans ces langues. Ayant pour objectif d'examiner également le fonctionnement de ces formes verbales, c'est-à-dire leurs différents emplois dans les langues étudiées, en vue de préciser ce que ces langues ont en commun et en quoi elles diffèrent, nous avons rajouté deux autres étapes de travail (c et d). Ainsi notre démarche se résume comme suit :

- a) Choix du cadre conceptuel ou de la notion qui assure l'ancrage indispensable à la confrontation des langues étudiées ;
- b) Identification des formes verbales qui expriment cette notion dans ces langues ;
- c) Analyse morphosyntaxique de ces formes verbales
- d) Examen des autres valeurs rendu par ces formes lorsqu'elles ne se bornent pas à exprimer le présent actuel.

La notion du *présent actuel* sera examinée à partir des corpus *oraux* des trois langues. Dans la section suivante, il sera question de la démarche à suivre pour le traitement de certains phénomènes liés à l'*oralité*. Il s'agit de trouver un statut descriptif de ces phénomènes et de voir si les outils de description de l'écrit conviennent à l'oral.

2. Démarche adoptée pour l'analyse de la langue parlée

2.1. Caractéristiques de la langue parlée

La langue parlée se caractérise par un certain nombre de phénomènes¹⁵⁴ comme les hésitations, répétitions, « bribes », amorces, reprises, corrections, inachèvements, recherche de mots, fréquence de « euh », etc. comme l'illustrent les éléments soulignés dans les énoncés suivants :

¹⁵⁴ Rappelons que l'intonation n'est pas traitée dans ce travail.

- **Français** (ESLO)

QG : maintenant euh au point de vue euh infrastructures ben je pense que euh Orléans se se développe dans dans une certaine harmonie oui je pense

MD : euh on a beaucoup parlé des évé- des événements de mai dernier euh

- **Arabe marocain** (LCO)

AB : ka- mlli ka nfiq f es-sbah ka t- euh ka tdwwec ka tfter ka tlbes ka t- euh bon ka txurj ka tji l el-xdma hnaya ka tbqa hnaya f el-xdma hna f el-biru wlla ka tmci 3awed-tani l-lliqa'at

(prv-) quand prv je-se réveiller-inac dans le matin (prv euh) prv je-se laver-inac prv je-prendre le petit déjeuner-inac prv je-s'habiller-inac (prv euh) bon prv tu-sortir-inac prv tu-venir-inac au travail ici prv tu-rester-inac ici dans le travail ici dans le bureau ou prv tu-partir-inac encore une fois aux rencontres (...)

« *Quand je me réveille le matin, je prends une douche, je prends le petit déjeuner, je m'habille, bon, je viens au travail ici, je reste au bureau ou je pars encore faire des rencontres (...)* »

- **Berbère tamazight** (LCO)

EM : (...) euh euh euh mad g tmazirt la netjma3 d ilussan d tlusin d warraw-nsen iwa id dad la ntetta Ras nukni d waraw-nex can wadjar imci dix la ntmRra in- ingr-ax la-asn nqqar njm3 ass dnin dix Rrin-ax (...)

(euh euh euh) 'pour ce qui est de' dans le bled prv nous-se rassembler-inac avec les beaux-frères et belles-soeurs et leurs enfants, alors ici prv nous-manger-inac que nous et nos enfants quelques voisins comme ça ; aussi prv on-s'inviter-inac entre-nous prv à eux nous-inviter-inac nous-se rassembler-aor ; jour autre aussi ils-inviter-inac à nous (...)

« *Au bled on se réunit avec nos beaux-frères et belles-soeurs et leurs enfants, mais ici on mange seuls avec nos enfants ; avec quelques voisins, on s'invite, un jour chez nous, un autre chez eux (...)* »

2.2. Procédures d'analyse

Selon C. Blanche-Benveniste (1991-1996-1997-2001), ces *modes de production*¹⁵⁵ spécifiques de la langue parlée n'entravent nullement l'analyse grammaticale et il convient de leur trouver un statut descriptif par la mise en place de procédures pour en rendre compte :

Une fois mises en place des procédures pour rendre compte des modes de production de l'oral, on s'aperçoit que les instruments utilisés pour la syntaxe¹⁵⁶ de l'écrit conviennent parfaitement à celle de l'oral (...) (C. Blanche-Benveniste (1997 : 90).

Dans le cas des répétitions de pronoms, prépositions, articles... qui peuvent avoir pour origine le fait que les locuteurs hésitant sur le début des syntagmes produisent des séquences de plusieurs pronoms sujet *je je je* ou de plusieurs articles *le le le*, ou encore répétition d'une même conjonction *quand quand quand* ou préposition *de de de*, par exemple, C. Blanche-Benveniste (1996 : 110) propose d'écarter ces suites de la description, sans pour autant les placer « hors analyse ». Exemple :

Moi **je je je** me souviens très bien être allé souvent en Espagne (*Ibid.* : 110)

Moi je parle **de de de** ce problème de l'eau là (*Ibid.* : 110)

Pour l'analyse de ce type d'énoncés, elle propose la méthode suivante :

Une méthode simple (...) considérer que les suites *je je je* ou *de de de* ne forment pas des syntagmes, à disposer selon un ordre de successivité, mais que ce sont des répétitions

¹⁵⁵ C. Blanche-Benveniste (1997 : 89) postule que ces *modes de production* spécifiques de la langue parlée « sont de précieuses indications sur la structuration syntaxique. On peut en effet voir fonctionner, à travers les hésitations et retouches que font régulièrement les locuteurs, certains processus généraux de fabrication des syntagmes. »

¹⁵⁶ Selon C. Blanche-Benveniste (2007 : 131-132), le français parlé est plus « analytique » à cause du développement de certaines tournures fréquemment attestées comme :

- développement de : je crois, je pense, je trouve..., aller, pouvoir, devoir, etc. du causatif : faire ;
- de « quantifieurs nominaux » : un tas de, une flopée de, une masse de, etc.

ce qui donne des « chaînes verbales » parfois très longues où peuvent se succéder cinq ou six formes verbales, au point d'entraver la description en termes de complément et élément complété :

Ex : je trouve qu'elle aurait pu continuer à faire semblant de l'aimer

d'éléments à situer sur *une même place syntaxique*¹⁵⁷. En ce cas, cela implique que des éléments produits côte à côte dans le déroulement réel du discours, peuvent être interprétés soit comme des séquences syntagmatiques, soumises à des règles « d'ordre des mots grammatical », comme c'est le cas pour *était+au+centre+de*, soit comme des énumérations paradigmatisées, *le le le, de, de d'*, qu'on ne doit pas décrire avec les mêmes règles :

Kafka était au centre de tout le

le

le désespoir finalement de

de

d'une jeunesse

En effet, ce type de représentation, à l'horizontale ou à la verticale, permet de différencier les séquences syntagmatiques (*était+au+centre+de*) des énumérations paradigmatisées (*le le le, de, de d'*).

Ainsi, pour rendre compte des hésitations, répétitions, des recherches de bonne dénomination, l'auteur propose, au lieu d'éliminer ces phénomènes, de les intégrer dans l'analyse, en adaptant la notion d' « axe paradigmatisé » pour rendre compte des données. Elle pose l'hypothèse que « lorsqu'il déroule linéairement l'énoncé qu'il est en train de construire, (qu'on situera sur l'axe syntagmatique), le locuteur, peut interrompre ce déroulement linéaire pour chercher, sur l'axe des paradigmes, parmi un stock d'éléments potentiellement disponibles, la meilleure dénomination » (C. Blanche-Benveniste 1991 : 58).
Exemple :

Ils sont allés chercher le

ce

mon registre

¹⁵⁷ C'est nous qui soulignons.

Dans cet énoncé, il y a interruption du déroulement syntagmatique à partir de **le**, recherche sur l'axe paradigmatique avec la série **le, ce, mon**, et reprise du déroulement syntagmatique entre **mon** et **registre**. Cette hypothèse permet de donner une interprétation raisonnable pour tous les cas où, dans le cours du déroulement syntagmatique, et à une même place syntaxique, sont accumulés plusieurs éléments concurrents (*Ibid.* : 58).

Cependant, dans certains cas, les répétitions d'un même mot, comme *très*, par exemple, seront traitées comme des séquences syntaxiques, avec un effet qu'on qualifie habituellement de « redoublement intensif », exemple :

Certaines viennent de très très loin (Ibid. : 58)

Et à propos de l'ordre des mots dans la langue parlée, C. Blanche-Benveniste (1996 : 117) affirme qu'il n'est pas nécessaire de faire une nette séparation entre grammaire de l'écrit et grammaire de l'oral et que :

Pour établir des règles proprement grammaticales, il semble nécessaire de distinguer d'une part un ordre des mots tels qu'ils apparaissent dans la suite linéaire, où jouent les phénomènes discursifs de prise de parole, et d'autre part un ordre grammatical des syntagmes, qu'il faut en quelques sorte « reconstruire », par delà le désordre apparent des discours. Cette dissociation est indispensable si l'on veut pouvoir dégager la cohérence des productions orales et les règles qu'elles suivent.

3. Conclusion

Pour l'analyse des données de nos corpus, nous avons adopté essentiellement la méthode proposée par C. Blanche-Benveniste (1991-1996-1997-2001) pour le traitement de ce type de phénomènes, c'est-à-dire que nous considérons les énumérations paradigmatiques ou les accumulations de plusieurs éléments concurrents comme des éléments occupant la même place syntaxique. Ce qui va nous permettre d'utiliser les outils de l'écrit pour l'analyse de l'oral.

Enfin après avoir trouvé le moyen de comparer les langues étudiées, en choisissant la notion du *présent actuel* comme base commune de comparaison, l'étape suivante sera de regarder comment cette notion est exprimée dans les trois langues étudiées, ce sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 2

Identification des formes verbales du « présent actuel »

Identification des formes verbales du « présent actuel »

0. Introduction

Ce chapitre a pour objet d'identifier les formes verbales qui expriment ou participent à l'expression du *présent actuel* en arabe marocain, berbère tamazight¹⁵⁸ et français. Il constitue la deuxième étape de notre démarche de travail, proposée au cours du chapitre précédent, et qui se résume comme suit :

1. Choix de la notion (ou du cadre conceptuel) qui sert de base commune à la comparaison des langues étudiées ;
2. **Identification des formes qui expriment cette notion dans ces langues ;**
3. Analyse morphosyntaxique des formes verbales du présent actuel ;
4. Examen des effets de sens des formes du présent actuel en contexte.

Dans ce chapitre, nous allons montrer que le présent actuel n'est pas exprimé, dans chacune des langues étudiées, par une seule forme, mais par plusieurs. Nous allons montrer également que le type du procès joue un rôle principal dans la détermination de cette forme verbale en arabe marocain et en berbère tamazight.

¹⁵⁸ La population marocaine comprend deux groupes linguistiques : les arabophones et les berbérophones. *L'arabe marocain* réfère au dialecte arabe que les habitants du Maroc ont l'habitude d'employer pour leur intercommunication, par opposition à l'arabe classique, qui est employé exclusivement dans l'expression écrite, l'enseignement... Le berbère, est le moyen de communication de la population marocaine avant l'islam. Il se répartit en trois dialectes : Tamazight (centre du Maroc) ; Tarifit (Nord du Maroc) et Tachelhit (Sud du Maroc). Notre étude porte sur l'arabe marocain (dialectal) et le berbère tamazight (berbère du centre du Maroc).

1. Procédure d'identification des formes du présent actuel

Après avoir retenu dans le chapitre précédent la notion du 'présent actuel' comme base commune de comparaison, nous allons voir comment cette notion est exprimée en arabe marocain, berbère tamazight et français. Nous tenons à préciser que nous nous intéressons en particulier à la *forme verbale* comme moyen morphosyntaxique exprimant ou participant à l'expression de cette notion.

Pour identifier la forme verbale du présent actuel, nous avons procédé de la manière suivante :

(A) *Procédure d'identification de la forme verbale du présent actuel :*

- a) Identifier les *énoncés* où le procès est en contact avec le moment de la parole : en repérant ceux qui présentent d'une manière implicite ou explicite le circonstanciel de localisation temporelle déictique '*en ce moment*' (*dRi/wasa* en berbère ; *daba* en arabe), qui est intrinsèquement marqueur de la valeur temporelle absolue du 'présent'¹⁵⁹ ;
- b) Et dans ces énoncés, identifier les *formes verbales* qui participent¹⁶⁰ à l'expression de cette valeur.

L'application de la procédure d'identification (A) nous a permis de repérer les énoncés suivants¹⁶¹ :

– **En arabe marocain :**

- | | | | | |
|----|-----------|----------------------|---------------|----------------|
| 1) | ka | y-kteb | l-bra | (daba) |
| | prv | il-écrire-inaccompli | la/une lettre | (en ce moment) |

¹⁵⁹ (Gosselin 1996 : 26)

¹⁶⁰ Nous adoptons, à la suite de Gosselin (1996 : 180), le principe de la compositionnalité holiste (non atomiste) selon lequel : « l'ensemble des marqueurs de l'énoncé, et plus généralement du texte, interagissent les uns avec les autres pour déterminer leurs effets de sens ».

¹⁶¹ Abréviation : inac : inaccompli ; acc : accompli ; part.act. : participe actif ; prv : préverbe (particule préverbale) ; V-Mouv. : Verbes de mouvement.

« Il écrit une lettre (en ce moment) » / « il est en train d'écrire une lettre »

- 2) Moha **jaay** (daba) !
Moha il-venir-part. actif (en ce moment)
« Moha est en route (en ce moment)! »

- 3) **wsel** ! (daba)
Il-arriver-acc. (en ce moment)
« il est arrivé ! (en ce moment) »

– **En berbère tamazight :**

- 4) **la y-ttaru** tabratt (dRi)
prv il-écrire-inaccompli la/une lettre (en ce moment)
« Il écrit une lettre (en ce moment) » / « il est en train d'écrire une lettre »

- 5) **i-wḥel** Moha (dRi)
il-être fatigué-acc. Moha (en ce moment)
«Moha est fatigué (en ce moment) »

L'examen des données montre que, contrairement au français où le présent actuel est exprimé par une seule forme – celle du présent de l'indicatif – l'arabe marocain et le berbère tamazight disposent de plusieurs formes :

(Tableau 2 : Résultats)

	Présent actuel	exemples
Français	V-présent de l'indicatif	Traduction de 1, 2, 3, 4, 5
Berbère tamazight	<i>la</i> +V-inaccompli	4
	V-accompli	5
Arabe marocain	<i>ka</i> +V-inaccompli	1
	Participe actif	2
	V-accompli	3

Ainsi, le présent actuel peut apparaître sous une, deux ou trois formes selon les langues :

- Il est rendu en français par une seule forme, celle du présent de l'indicatif ;
- par deux formes en berbère tamazight ([*la*+V-inac] et [V-acc] ; et
- par trois en arabe marocain ([*ka*+V-inac], [V-acc] et [Part. act]).

2. Les formes verbales du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight

Les formes verbales du présent actuel de l'arabe marocain et du berbère tamazight se présentent comme suit :

[*la*+V-inac] : c'est la combinaison de la forme de l'inaccompli et du préverbe *la*, en berbère. L'inaccompli est employé pour dénoter une action (ou état) habituelle, durative, itérative ou modale. Le préverbe *la* exprime une valeur de concomitance. Il peut aussi véhiculer un aspect duratif, itératif ou progressif. L'association du préverbe *la* et de l'inaccompli donne à la forme verbale la valeur de déroulement concomitant, coïncidant,

synchrone (= « être en train de ») (Chaker, 1984 : 170). Chaker (1997 : 195) affirme que le préverbe *la* peut avoir pour origine le verbe *ili* « être » dont elle pourrait être une forme réduite (*y-lla* « il est/existe » (*y-lla* > *lla* > *la* > *a* (?)) et qu'il se serait agi au départ d'un usage du verbe *ili* « être » en tant qu'auxiliaire d'actualité/concomitance, spécifiant l'existence actuelle et effective du procès.

[ka+V-inac] : c'est l'association de la forme de l'inaccompli et du préverbe *ka* en arabe marocain. L'inaccompli exprime l'inachèvement du procès. Celui-ci peut être duratif, itératif, habituel ou modal. La forme **[ka+V-inac]** exprime un procès inachevé au présent (duratif ou itératif) ou une vérité générale. Elle marque deux valeurs aspectuelles : la concomitance ou la généralité (D. Caubet (1978, 1983), M. Cohen (1924), D. Cohen (1975), entre autres). M. Cohen avance que le préverbe *ka* pourrait avoir pour origine, une forme abrégée du verbe *kan-* (être/exister-acc) ou *kain-* (être/exister-participe). Le préverbe *ka* a pour variante le préverbe *ta* qui est employé dans certains parlars.

[V-acc] : la forme verbale de l'accompli est employée surtout pour désigner une action achevée dans le passé, en arabe et en berbère.

[part.act] : La forme du participe actif est une forme d'origine nominale qui ne se conjugue pas mais qui varie en genre et en nombre. Elle se caractérise par l'apparition d'un 'a' dans la première syllabe du mot (soit le participe actif du verbe gles « s'asseoir » : *gales* 'masc. sg' ; *galsa* 'fem. sg' ; *galsin*, 'plur.').

Ainsi, l'arabe marocain et le berbère tamazight disposent de plusieurs formes pour exprimer le présent actuel et nous nous demandons quels sont les paramètres qui interviennent dans le choix de telle ou telle forme.

Nous posons l'hypothèse suivante : *C'est le type du procès (aspect lexical) qui détermine la forme du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight.* Mais avant de tester la validité de cette hypothèse, nous proposons de passer en revue les types de procès retenus et le modèle sur lequel se fonde notre analyse.

3. Les types de procès¹⁶²

La classification la plus connue était celle de Vendler. Z (1967), qui a distingué quatre classes de procès :

5) *États* : être fatigué, savoir quelque chose, aimer le chocolat, etc.

6) *Activités* : marcher, courir, regarder un tableau, etc.

7) *Accomplissements* : manger une pomme, rentrer chez soi, courir un cent mètres, etc.

8) *Achèvements* : apercevoir un avion, sursauter, atteindre un sommet, etc.

Ces classes ont été caractérisées en termes de traits, à la suite de J. Français (1989) et R. Martin (1988)¹⁶³ :

	Dynamique	Borné	Ponctuel
États	-	-	-
Activités	+	-	-
Accomplissements	+	+	-
Achèvements	+	+	+

Il est à signaler que les oppositions entre les quatre types de procès (état, activité, accomplissement, achèvement) sont instables : certains verbes peuvent apparaître dans l'un ou l'autre type, selon le contexte.

Par ailleurs, Fuchs, Gosselin & Victorri (1991) soulignent l'aspect *continu* des types du procès : ils considèrent que les quatre catégories appartiennent à un même continuum qui conduit des états aux achèvements en passant par les activités et les accomplissements sur

¹⁶² Le type du procès est désigné sous différentes dénominations : aktionsart, mode d'action, modalité d'action, aspect lexical des verbes, typologie de procès.

¹⁶³ Cités dans Gosselin (1996 : 41).

lequel se construisent des catégories intermédiaires qui viennent brouiller les oppositions entre classes.

4. Identification des types de procès

Dans la littérature sur les types du procès, on a généralement recours à deux procédures pour l'attribution d'un type¹⁶⁴ à un énoncé : i) l'*intuition* immédiate et, ii) l'utilisation de *tests* linguistiques fondés sur des relations de compatibilité/incompatibilité entre les prédicats verbaux et certaines expressions comme les circonstanciels de durée et les périphrases verbales. Pour le français, certains des tests¹⁶⁵ ont été mis en œuvre pour identifier les types du procès¹⁶⁶. Ceux retenus par Gosselin (1996 : 41-72) utilisent les éléments suivants : [être en train de Vinf], les circonstanciels de durée [pendant+durée] et [en+durée], les circonstanciels ponctuels, et la locution [mettre n temps à Vinf]. Ces tests se présentent comme suit :

- la compatibilité du prédicat avec la structure [être en train de Vinf] conjuguée au présent ou à l'imparfait, permet de mettre en évidence le trait [+dynamique] du procès exprimé par le prédicat.
- le caractère non-borné (atélique) d'un procès est testé au moyen du circonstanciel [pendant+durée].
- Quant au caractère borné (télique) du procès, il est indiqué par la compatibilité du prédicat, conjugué au passé composé avec [en+durée].
- La ponctualité du procès est évaluée au moyen du test de compatibilité avec un circonstanciel ponctuel (Il atteint le sommet à midi pile).
- La locution [mettre n temps à/pour Vinf], fondée sur la relation de paraphrase sert à distinguer entre accomplissements et achèvements : avec les accomplissements, la

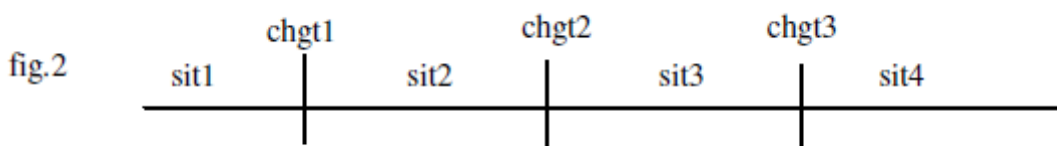
¹⁶⁴ Il est à noter que certains verbes peuvent entrer dans plusieurs classes de procès selon le contexte.

¹⁶⁵ Dans ces tests on distingue ce qui relève de l'aspect (comme la dynamité), de ce qui relève de caractéristiques actancielles (comme le caractère intentionnel) (Gosselin 1996 : 42).

¹⁶⁶ Gosselin (1996 : 43) souligne l'importance de ces tests : « Eux seuls permettent de distinguer ce qui relève du plan proprement linguistique de ce qui appartient à la référence ; ainsi, *dormir* et *attendre* désignent des procès qui du point de vue référentiel paraissent totalement statif, alors que l'application de tests linguistique (ils sont compatibles avec [être en train de Vinf]), révèle leur caractère dynamique». Il affirme également la nécessité de leur associer des tests de paraphrasabilité, destinés à identifier d'éventuelles déformations des structures.

structure indique la durée du procès, tandis qu'avec les achèvements, c'est la durée précédent la culmination qui est exprimée¹⁶⁷.

Dans ce travail, nous avons adopté le modèle¹⁶⁸ d'analyse de Gosselin (1996)¹⁶⁹ qui part de la classification de Vendler (1967) et analyse les quatre types de procès comme une succession de situations et de changements :



Les types de procès ont été redéfinis par Gosselin comme suit:

Etat : situation stable (sans changement). Gosselin distingue *l'état nécessaire* (situation stable sans début ni fin) :

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

¹⁶⁷ Pour Gosselin, ces tests peuvent parfois occasionner des glissements de sens (ou déformation¹⁶⁷ du procès). Ces derniers apparaissent comme des modes de résolution de conflit entre des instructions normalement incompatibles. Cette déformation peut prendre deux aspects :

La dilatation avec ou sans itération ;

Le glissement de la figure (bornes) du procès, sur l'axe temporel structuré par le schéma cognitif du changement, vers la portion la plus facilement accessible (i.e. la plus proche et/ou la plus saillante) qui satisfait aux exigences du contexte (Gosselin, 1996 : 56).

¹⁶⁸ Le modèle de la Sémantique de la temporalité (SdT) de Gosselin (1996) sera présenté en détail dans la quatrième partie de ce travail.

¹⁶⁹ Gosselin (1996 : 41) définit le type de procès comme « les représentations sémantiques associées aux prédicats verbaux » et souligne que l'expression des procès peut être associée aussi bien aux verbes qu'aux prédicats (Gosselin & François 1991) et à leurs arguments (cf. Martin 1988, cité dans Gosselin (1996 : 41)).

et *l'état contingent* qui est une situation stable avec début et fin. Ces derniers n'appartiennent pas au procès lui-même, ce sont des délimitations extrinsèques :

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

Activité : série de changements prise comme stable : comme une situation ayant un début et une fin (non impliqués par le procès) :

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

Accomplissement : série de changements prise comme stable, mais dont le début et la fin sont perçus comme appartenant au procès lui-même :

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

Achèvement : changement atomique

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

Gosselin décrit la forme du procès au moyen des concepts de **figure** et de **configuration** tels qu'ils ont été définis par Malebranche (1979)¹⁷⁰. La figure correspond aux bornes du procès, c'est-à-dire à la délimitation externe du procès. La configuration représente l'organisation interne du procès (état, série de changement, changement atomique)¹⁷¹. Il résume la forme des principaux types de procès dans le tableau suivant :

Type du procès	Bornes du procès (figure)	Organisation interne du procès (configuration)
Etat nécessaire	Absence de bornes	Etat (absence de changement)
Etat contingent	Bornes extrinsèques	Etat (absence de changement)
Activité	Bornes extrinsèques	Série de changements
Accomplissement	Bornes intrinsèques	Série de changements
Achèvement	Bornes intrinsèques	Changement atomique

¹⁷⁰ Malebranche (1979, *De la recherche de la vérité* I, 1 (cité dans Gosselin 1996).

¹⁷¹ « La délimitation externe du procès en définit la figure (les bornes) ; l'organisation interne en constitue la configuration (état ou série de changements) » (Gosselin (1996 : 54))

Après la présentation des types de procès retenus et du modèle adopté dans cette analyse, nous allons, dans la section suivante, voir si le type du procès joue un rôle dans la détermination de la forme verbale du présent actuel dans les langues étudiées.

5. La relation entre la forme verbale du présent et le type du procès

Pour tester la validité de notre hypothèse (le type du procès détermine la forme verbale du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight), nous allons associer chaque type verbal à chacune des formes employées dans les langues étudiées (*cf.* tableau 5 pour l'arabe et tableau 6 pour le berbère). Ce qui va nous permettre, d'une part, i) de tester leur compatibilité avec ces formes et d'autre part, ii) d'identifier la forme du présent actuel de chaque type :

(Tableau (5) : arabe marocain¹⁷²)

Types de procès	Arabe marocain
Accomplissements	<p>(1) ka y-kteb l-bra (daba) prv il-écrire-inaccompli la/une lettre (en ce moment) « Il écrit une lettre (en ce moment) » / « il est en train d'écrire une lettre »</p> <p>(2) kteb l-bra il-écrire-acc la/une lettre « Il a écrit la lettre »</p> <p>(3) kan kateb l-bra il-être-acc Il-écrire-part. actif la/une lettre « Il avait écrit la lettre »</p> <p>-----</p> <p>(6) ra-h ka y-qte3 t-triq (daba) ! voilà-le prv il-traverser-inac. la rue (en ce moment) « il traverse la rue (en ce moment) ! / il est en train de traverser la rue ! »</p> <p>(7) (ra-h) qte3 t-triq ! (voilà-le) il-traverser-acc. la rue « il a traversé la rue ! »</p> <p>(8) rā-h qate3 t-triq (daba) ! voilà-le il-traverser-part.act. la rue (en ce moment) (Lit. : il est traversant la rue) « il est en train de traverser la rue ! »</p>
	<p>(11) ka n-hder (daba) ! Prv je-parler-inac (en ce moment) « je parle (en ce moment) ! » / « je suis en train de parler ! »</p> <p>(12) hder m3a -ha Moha Il-parler-acc. avec elle Moha « Moha a parlé avec elle »</p>

¹⁷² Nous avons essayé de travailler sur des énoncés autonomes afin de faire apparaître la relation entre la forme du présent actuel et le type du procès.

<p>Activités</p>	<p>(13) bqa heddar l-lil kamel Il-rester-acc il-parler-participe actif la nuit toute « Il parlait toute la nuit »</p> <p>-----</p> <p>(16) ka y-ji Moha prv il-venir-inac. Moha « Moha vient souvent »</p> <p>(17) ja m3a-hum Moha il-venir-acc. avec eux Moha « Moha les a accompagnés »</p> <p>(18) Moha jaay (daba) ! Moha il-venir-part. actif (en ce moment) « Moha est en route (en ce moment)! »</p>
<p>Achèvements</p>	<p>(21) ka y-wsel l 3end-hum s-sbah Prv il-arriver-inac. à chez-eux le matin « Il arrive (souvent) chez eux le matin »</p> <p>(22) wsel ! (daba) Il-arriver-acc. (en ce moment) « il est arrivé ! (en ce moment)»</p> <p>(23) wasel hum l-xbar Il-arriver-part. actif eux l'information « ils ont été informés»</p> <p>-----</p> <p>(26) ka n-lqa s-sarut f jib-u prv je-trouver-inac. la clef dans poche-sa « je trouve (souvent) la clef dans sa poche »</p> <p>(27) lqit s-sarut (daba) ! je-trouver-acc. la clef (en ce moment) « j'ai trouvé la clef (en ce moment) ! »</p> <p>(28) laqya s-sarut u sakta je-trouver-part.act. la clef et je-se taire-part.act « j'ai trouvé la clef et je n'ai rien dit »</p>

Etats	<p>(31) ka y-3ya Moha dRya Prv il-être fatigué-inac. Moha vite «Moha se fatigue vite (habituellement/souvent)»</p> <p>(32) 3ya Moha (daba) il-être fatigué-acc. Moha (en ce moment) «Moha est fatigué (en ce moment)»</p> <p>(33) kan Moha 3iyyan bezzaf l-bareh il-être-acc Moha il-être fatigué-part.act. beaucoup hier « Moha était très fatigué hier »</p> <p>-----</p> <p>(36) ka n-xaf men l-kelab prv je-avoir peur-inac. de les chiens « j'ai peur des chiens »</p> <p>(37) xef-t men l-kelb (daba) je-avoir peur-acc. de le chien (en ce moment) « j'ai peur du chien (en ce moment) »</p> <p>(38) ken-t xayef men l-kelb je-être-acc je-avoir peur-part.act. de le chien « j'avais peur du chien »</p>

(Tableau 6 : berbère tamazight)

Types de procès	Berbère tamazight
Accomplissements	<p>(4) la y-ttaru tabratt (dRi) prv il-écrire-inaccompl la/une lettre (en ce moment) « Il écrit une lettre (en ce moment) » / « il est en train d'écrire une lettre »</p> <p>(5) y-aru tabratt Il-écrire-acc la/une lettre « Il a écrit la lettre »</p> <p>-----</p> <p>(9) ha-t la y-tebbi abrid (dRi) ! voilà-le prv il-traverser-inac. la rue (en ce moment) « il traverse la rue (en ce moment) ! / il est en train de traverser la rue ! »</p> <p>(10) i-bbi abrid il-traverser-acc. la rue « il a traversé la rue »</p>
Activités	<p>(14) la sawal-x (dRi) ! Prv je-parler-inac (en ce moment) « je parle (en ce moment) ! » / « je suis en train de parler ! »</p> <p>(15) i-siwl as Moha Il-parler-acc avec elle Moha « Moha a parlé avec elle »</p> <p>-----</p> <p>(19) la d i-teddu Moha Prv vers ici Il-venir-inac. Moha « Moha vient souvent »</p> <p>(20) i-dda d Moha g ubrid (dRi)! Il-venir-acc. vers ici Moha dans la route (en ce moment) « Moha est en route (en ce moment) ! »</p>

<p>Achèvements</p>	<p>(24) la Rur-sen i-ttawḍ tifawt Prv chez-eux il-arriver-inac. le matin « Il arrive (souvent) chez eux le matin »</p> <p>(25) y-iwḍ ! (dRi) Il-arriver-acc. (en ce moment) « il est arrivé ! (en ce moment) »</p> <p>-----</p> <p>(29) la ttafa-x tasarutt g ljob-ns prv je-trouver-inac. la clef dans poche-sa « je trouve (souvent) la clef dans sa poche »</p> <p>(30) ufi-x tasarutt (dRi) ! je-trouver-acc. la clef (en ce moment) « j'ai trouvé la clef (en ce moment) ! »</p>
<p>Etats</p>	<p>(34) la y-ttuḥil Moha fi merra Prv il-être fatigué-inac. Moha dans une fois «Moha se fatigue vite (habituellement/souvent) »</p> <p>(35) i-wḥel Moha (dRi) il-être fatigué-acc. Moha (en ce moment) «Moha est fatigué (en ce moment) »</p> <p>-----</p> <p>(39) la ttegg°d-x zegg igḍan prv je-avoir peur-inac. de les chiens « j'ai peur des chiens »</p> <p>(40) gg°d-x zegg igdi (dRi) je-avoir peur-acc. de le chien (en ce moment) « j'ai peur du chien (en ce moment) »</p>

5.1. Analyse des données

Le fait d'associer les quatre types du procès à chacune des formes verbales du présent actuel employées en arabe marocain et en berbère tamazight, nous a permis de dégager les remarques suivantes :

- ✓ toutes les formes verbales du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight sont compatibles avec les quatre types du procès sans exception¹⁷³ ;
- ✓ seule l'une d'entre elles exprime le présent actuel pour chaque type ;
- ✓ La forme du présent actuel est chaque fois différente selon le type du procès.

Cela implique qu'en arabe marocain et en berbère tamazight, la forme verbale du présent actuel est étroitement liée au type du procès. Donc, en plus du rôle important que joue ce dernier dans la détermination de la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé, il paraît qu'il intervient aussi au niveau morphosyntaxique dans certaines langues comme c'est le cas en arabe marocain et en berbère tamazight. Dans ce qui suit, nous allons présenter les formes verbales du présent actuel en rapport avec les types du procès.

5.1.1. La forme verbale du présent actuel en arabe marocain

En arabe marocain, les accomplissements et les activités expriment le présent actuel par la forme verbale composée du préverbe *ka* (ou sa variante *ta*) et du verbe à l'inaccompli [*ka+V-inac*], à l'exception de certains verbes de mouvement qui le rendent par la forme du participe actif [Part. actif]. Quant aux états et aux achèvements, ils l'expriment par la forme du verbe à l'accompli [*V-acc*], comme résumé dans le tableau (6) :

¹⁷³ La forme verbale du présent actuel [*prv+V-inac*], qui est équivalente à l'expression [être en train de *Vinf*] du français, est compatible, en arabe marocain et en berbère tamazight, avec les quatre types du procès (accomplissements, activités, achèvements et états). Ce qui les différencie du français où la locution [être en train de *Vinf*] n'est compatible qu'avec les activités et les accomplissements. Elle ne peut pas se combiner avec les états et ne l'est avec les achèvements que si le procès est déformé.

(Tableau (6) : La forme verbale du présent actuel en arabe marocain)

		<i>ka+V-inac</i>	V-accompli	Part.actif	Exemples
Accomplissements		oui	-	-	1, 6
	Certains V-mouv	-	-	oui	8, 18
Activités		oui	-	-	11
Achèvements		-	oui	-	22, 27
Etats		-	oui	-	32, 37

Le présent actuel est exprimé par trois formes en arabe marocain : deux formes verbales (l'accompli et l'inaccompli) et une forme nominale (le participe actif).

Le participe actif est une forme nominale qui ne se conjugue pas mais qui varie en genre et en nombre. Il fonctionne comme un adjectif et peut constituer le prédicat d'une phrase nominale (Cohen, D. (1989 : 188)). Il peut avoir des valeurs temporelles : « la phrase participiale, indifférente au temps par elle-même, peut exprimer le présent, entre autres temps... » (Cohen, M.1924: 219). Pour Caubet, D. (1993 : 222), le participe actif peut prendre « une ou plusieurs des trois valeurs suivantes : le présent actuel, parfait du présent et prospectif ».

Ayant pour objet de travailler sur la forme verbale, comme moyen morphosyntaxique exprimant le présent actuel, nous allons laisser de côté la forme du participe actif, qui n'est pas une forme purement verbale, et nous ne retiendrons que les deux formes d'accompli et d'inaccompli pour l'arabe marocain. Toutefois, il est à signaler que le présent actuel de certains verbes de mouvement peut être rendu par la forme du participe actif (*cf.* section 4.4.).

5.1.2. La forme verbale du présent actuel en berbère tamazight

En berbère tamazight, les accomplissements et les activités expriment le présent actuel par la forme verbale composée du préverbe *la* (ou sa variante *da*) et du verbe à l'inaccompli

[la+V-inac], à l'exception de certains verbes de mouvement qui le rendent par la forme du verbe à l'accompli [V-acc]. Quant aux états et aux achèvements, ils l'expriment par la forme du verbe à l'accompli [V-acc] comme présenté dans le tableau (7) :

(Tableau (7) : La forme verbale du présent actuel en berbère tamazight)

		<i>la+V-inac</i>	V-accompli	Exemples
Accomplissements		oui	-	4, 9
	Certains V-mouv	-	oui	20
Activités		oui	-	14
Achèvements		-	oui	25, 30
États		-	oui	35, 40

5.1.3. Le présent actuel des activités et des accomplissements

Lorsque le procès a pour configuration une série de changements (activités et accomplissements), c'est la forme [prv+V-inac]¹⁷⁴ qui exprime le présent actuel en arabe et en berbère. Toutefois, certains verbes de mouvement font exception. Bien qu'ils présentent une série de changements, ils expriment le présent actuel, non pas par la forme [prv+V-inac], mais par :

- la forme de l'accompli [V-acc] en berbère tamazight (*cf.* ex. 20) ; et
- la forme du [part.act] en arabe marocain (*cf.* ex. 8, 18)

¹⁷⁴ En arabe et en berbère, les activités et les accomplissements expriment le présent actuel par la forme [prv +V-inac]. Or, la forme [prv+V-inac] n'exprime pas toujours le présent actuel : Lorsque le procès présente une série de changements (activités et accomplissements), elle exprime soit le présent actuel soit l'itération (habituel, générique...), selon le contexte ; Lorsque le procès ne présente pas une série de changements (états ou achèvements), la forme [prv+V-inac] n'exprime que l'itération... La forme [prv+V-inac] exprime le présent actuel, avec les activités et les accomplissements, lorsque le procès coïncide avec le moment de l'énonciation.

(8) **rā-h qate3 t-triq** (daba) !
voilà-le il-traverser-part.act. la rue (en ce moment)
(Lit. : il est traversant la rue) « il est en train de traverser la rue ! »

(18) **Moha jaay** (daba) !
Moha il-venir-part. actif (en ce moment)
« Moha est en route (en ce moment)! »

(20) **i-dda d Moha g ubrid** (dRi) !
Il-venir-acc. vers ici Moha dans la route (en ce moment)
« Moha est en route (en ce moment) ! »

Une question s'impose : pourquoi les verbes de mouvement n'expriment pas toujours le présent actuel par la forme [prv+V-inac] ?

L'examen des données montre qu'en arabe marocain, les verbes de mouvement expriment le présent actuel soit par la forme verbale [prv+V-inac] (41), soit par la forme du participe actif (44), soit par les deux (45-46), selon que les changements internes du procès ont une valeur dynamique ou stative :

(41) **Amine ka yejri** (daba)
Amine prv il-courir-inac. (en ce moment)
«Amine court/est en train de courir (en ce moment) »

(42) **Amine *jari** (daba)¹⁷⁵
Amine courir-part. Act. (en ce moment)

(43) **Amine ka yeji**
Amine prv il-venir-inac.

¹⁷⁵ Le verbe *jra* « courir » a une autre signification (« fluide ») lorsqu'il est au participe actif.

« Amine vient souvent »

- (44) Amine **jay** (daba)
Amine il-venir-part.act. (en ce moment)
« Amine est en route (en ce moment) »

- (45) hana **ka n-qte3** t-triq
voilà-moi prv je-traverser-inac. la rue

- (46) hana **qate3** t-triq
voilà-moi je-traverser-part.act. la rue
« Je suis en train de traverser la rue »

En berbère tamazight, les verbes de mouvement expriment le présent actuel soit par la forme verbale [prv+V-inac] (47), soit par la forme de l'accompli (50), selon que les changements internes du procès sont pris en compte ou non :

- (47) la ittazzla Moha (dRi)
Prv il-courir-inac. Moha (en ce moment)
« Moha court/en train de courir (en ce moment). »

- (48) yuzzla Moha
Il-courir-acc. Moha
« Moha a couru »

- (49) la d iteddu Moha
Prv vers ici il-venir-inac. Moha
« Moha vient souvent »

- (50) idda d Moha (dRi)
Il-venir-acc. Vers ici Moha (en ce moment)
« Moha est venu/arrivé (en ce moment). »

En arabe marocain, nous avons constaté que pour certains verbes, la forme verbale [ka+V-inac] et la forme du *participe actif* entrent en concurrence : les deux peuvent exprimer le présent actuel (45-46). Les deux formes verbales ‘ka n-qte3’ et ‘qate3’ expriment que le procès est en cours de déroulement. Mais la première présente le procès sous un aspect plus dynamique et donc comme une série de changements, contrairement à la seconde, où le procès, qui apparaît moins dynamique car ses changements internes ne sont pas pris en compte, se rapproche un peu des états qui présentent la même configuration.

En somme, nous pouvons dire que les verbes de mouvement expriment le présent par la forme de l’accompli en berbère ou par celle du *participe actif* (forme adjectivale) en arabe marocain lorsque les changements internes du procès sont *ignorés* : procès dynamique à valeur stative¹⁷⁶. En effet, la forme du présent actuel des verbes de mouvement diffère selon que les changements internes du procès sont pris en compte (i.e. sont saillants : valeur dynamique) ou non (non saillants : valeur stative).

5.1.4. Le présent actuel des états et des achèvements

Lorsque le procès ne présente pas une série de changements (états et achèvements), c’est la forme verbale de l’accompli [V-acc] qui coïncide avec le présent actuel en arabe et en berbère. Les états, ne présentant pas de changements internes, nous considérons que ce qui est accompli, dans les exemples de type (32) et (35), c’est la borne initiale (borne extrinsèque) du procès, i.e. le changement initial, qui correspond à l’entrée dans l’état :

(32) 3ya Moha (daba)
il-être fatigué-acc. Moha (en ce moment)
«Moha est fatigué (en ce moment)»

(35) i-wḥel Moha (dRi)
il-être fatigué-acc. Moha (en ce moment)

¹⁷⁶ C’est du reste ce que Desclés & Guentcheva (1997) désignent par ‘statif d’activité’ (ex : l’avion est en vol). Associé intrinsèquement à un processus dynamique (l’avion vole), le ‘statif d’activité’ est à distinguer du ‘statif d’état’ (ex : cet avion est confortable).

«Moha est fatigué (en ce moment) »

Quant aux achèvements, présentant un changement atomique (momentané), c'est la borne finale qui est accomplie (ou les deux bornes puisqu'ils sont infiniment proches). Et on se retrouve donc dans l'état résultant (l'accompli du présent).

L'accompli du présent se rencontre également en français. C'est l'une des valeurs du passé composé¹⁷⁷ (qui est à l'origine un présent accompli). Rappelons notre principe de départ : seuls les énoncés exprimant un procès en contact avec le moment de l'énonciation nous intéressent. C'est le cas de la traduction des exemples 22, 25, 27 et 30 (rappelés ici par commodité) :

(22) wsel ! (daba)

Il-arriver-acc. (en ce moment)

« **il est arrivé ! (en ce moment)** »

(25) y-iwḍ ! (dRi)

Il-arriver-acc. (en ce moment)

« **il est arrivé ! (en ce moment)** »

(27) lqit s-sarut (daba) !

je-trouver-acc. la clef (en ce moment)

« **j'ai trouvé la clef (en ce moment) !** »

(30) ufi-x tassarutt (dRi) !

je-trouver-acc. la clef (en ce moment)

« **j'ai trouvé la clef (en ce moment) !** »

¹⁷⁷ Pour Gosselin (1996 : 205), Le passé composé peut prendre deux effets de sens typiques selon que l'un ou l'autre des procès marqués par le participe passé ou l'auxiliaire l'emporte. Lorsque ce dernier acquiert une saillance prépondérante : « le procès est vu comme accompli, car on en considère essentiellement l'état résultant ; et cet état résultant est considéré comme présent, sous un aspect inaccompli. »

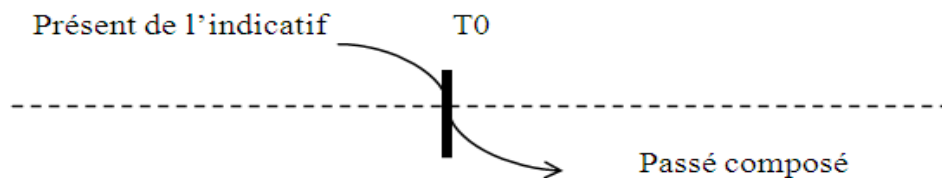
Le passé composé des achèvements peut donc coïncider avec le présent actuel, et ce lorsque la borne finale du procès coïncide avec le moment de l'énonciation.

Nous pouvons dire qu'en français, les achèvements expriment le présent actuel soit par la forme du présent de l'indicatif, soit par celle du passé composé (accompli du présent)¹⁷⁸ selon que l'on envisage la phase préparant la culmination (41) ou l'état résultant (42). Ce qui est représenté dans la (fig.2) :

(41) Regarde! Il *arrive* !

(42) Regarde! Il *est arrivé* !

(Fig. 2)



De ce fait, le présent actuel n'est pas exprimé exclusivement par la seule forme du présent de l'indicatif en français.

¹⁷⁸ Dans la littérature sur le passé composé, certains auteurs retiennent deux valeurs fondamentales, d'autres trois et d'autres encore quatre. Benveniste (1959) oppose la notion d'accompli à celle d'antériorité. Pour Wagner et Pinchon (1962 : 348-349), le PC a également deux valeurs : l'une « évoque un procès sous son aspect achevé » (comme dans « j'ai vu », équivalent à « je suis dans la situation de quelqu'un qui a vu »), l'autre sert « à situer un procès dans le passé (passé lointain, passé récent) » ; s'y greffent d'autres significations suivant le contexte.

Desclés & Guentcheva (2003 : 49-50) considèrent que le PC a deux valeurs fondamentales : « d'un côté, la valeur aspectuelle d'état résultant d'un événement antérieur auquel il est contigu et, de l'autre, la valeur aspectuelle d'événement qui engendre un état résultant que le contexte peut, ou ne peut pas, mettre en évidence. L'événement est un accompli avec une spécification éventuelle d'événement achevé. (...) L'état résultant est un état contigu à l'événement qui lui a donné naissance. Il ne se comprend que par rapport à l'occurrence d'un événement. Cet état est une propriété acquise par le référent du sujet syntaxique. Tout état résultant implique donc nécessairement l'occurrence d'un événement antérieur. »

Riegel *et alii* (1994 : 301) distinguent *l'accompli du présent* (le procès est envisagé au-delà de son terme et accompli par rapport au moment de l'énonciation : *nous avons emporté de quoi faire le thé*), *l'antérieur du présent* (le procès est mis en corrélation avec le présent : *Quand il a déjeuné, César fait la sieste*) et *le temps du passé* (le repère du procès est situé dans le passé et décalé par rapport au moment de l'énonciation : *je n'étais pas seul quand j'ai vu le rhinocéros* !).

Pour Co Vet (1992), le PC a quatre emplois : présent résultatif, expérientiel, antérieur du présent et passé narratif.

Le fait que l'accompli puisse avoir une valeur du 'présent' a été relevé par un certain nombre de linguistes qui ont travaillé sur l'arabe (M. Cohen (1924), D. Cohen (1975) et D. Caubet (1978,1983), Kouloughli (1994)). Selon M. Cohen (1924 : 211-212) l'accompli de certains verbes coïncide avec le présent « soit parce que le simple énoncé de l'action présente équivaut à un accomplissement, soit parce que l'action n'est énoncée qu'au moment même où elle est déjà accomplie ». Et dans le même sens, D. Caubet (1983 : 347), avance que parmi les valeurs¹⁷⁹ marquées par la forme de l'accompli, celle du *parfait du présent* : « cette valeur marque l'accomplissement d'un processus ayant des conséquences dans le présent. On se trouve donc dans l'état résultant de l'accomplissement du processus ». Quant à Kouloughli (1994 : 176-177), il explique qu'un arabophone emploie l'accompli du verbe *se fatiguer*, par exemple, pour dire : (*ça y est*) *je suis fatigué*. Et précise que : « ce qui est accompli (...) c'est le passage d'une frontière entre non fatiguer et fatiguer ».

Cependant, la classe des verbes touchés par ce phénomène n'a pas été clairement définie par ces auteurs. Ainsi, M. Cohen (1924 : 211-212) affirme que « les verbes qui se prêtent à cet emploi sont aussi variés ; il n'est pas très facile de définir ici les catégories de sens. Il y a surtout des verbes qui expriment soit un sentiment soit une sensation. ». Et dans le même ordre d'idées, D. Cohen (1975 : 133) avance que « ces verbes forment une catégorie sémantique dont il est délicat de définir les contours. Cette catégorie comprend surtout des verbes indiquant des états, des sentiments, des sensations, etc. ».

Ce phénomène a été relevé également en berbère par certains auteurs (Galand, L. (1955), Hebaz, B. (1979), Cadi, K. (1997), entre autres). Galand (1955 : 2), qui a étudié les verbes de qualité en berbère avance que « leur prétérit [accompli] semble exprimer un état : cet état est présenté comme *actuel*¹⁸⁰, à moins que le contexte ne le rejette dans le passé ». Quant à Hebaz (1979 : 210), il affirme que « l'accompli du berbère exprime aussi le *passé-présent* et pas seulement l'aspect de l'accompli », et précise que l'accompli des verbes d'états renvoie à un état actuel, à l'accompli, « l'état coïncide avec le moment d'énonciation » (Ibid :

¹⁷⁹ Selon D. Caubet (1983 : 347), en arabe marocain, la forme accomplie marque trois grands types de valeur : une valeur de *parfait de présent*, une valeur d'*aoriste* et une valeur d'*irréel* qu'on trouve dans les concessives et les hypothétiques.

¹⁸⁰ C'est nous qui soulignons

354). Et d'un autre côté, Cadi, K. (1997 : 76) avance que, selon la temporalité du procès, l'accompli peut renvoyer à « un présent instantané », sans pour autant donner de précisions sur le type de temporalité dont il est question.

Enfin l'expression du présent actuel par la forme de l'accompli de certains verbes (états et achèvements), qui a été relevé également par tous ces auteurs, est un argument de plus en faveur de notre hypothèse de départ, qui postule que le type du procès joue un rôle décisif dans la détermination de la forme verbale du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight.

6. La forme verbale [prv+V-inac] ~ L'expression [être en train de Vinf]

Nous avons vu dans la section 3.1. que la locution [être en train de Vinf] est l'un des éléments utilisés pour identifier le type du procès. En effet, la compatibilité du prédicat avec la structure [être en train de Vinf] conjuguée au présent ou à l'imparfait, permet de mettre en évidence le trait [+dynamique] du procès exprimé par le prédicat, i.e. le procès a pour configuration¹⁸¹ une série de changements.

Selon Gosselin (1996 : 57), la locution [être en train de Vinf] code les instructions suivantes :

- a. Le procès est présenté sous l'aspect inaccompli¹⁸² ;*
- b. Le procès a pour configuration une série de changements.*

La première instruction exclut les temps verbaux qui ne peuvent pas exprimer l'inaccompli et la seconde exclut les états et les achèvements. Cette locution est donc compatible avec le *présent actuel* (avec lequel elle partage la propriété aspectuelle de l'inaccompli (a)) et avec les activités et les accomplissements (b) (qui présente une série de

¹⁸¹ Structure interne du procès.

¹⁸² La locution [être en train de Vinf] est donc compatible, à l'indicatif, avec le présent, l'imparfait et le futur simple ou périphrastique (Gosselin 1996 : 57)

changements). Elle n'est donc pas compatible avec les états¹⁸³ mais avec les achèvements des glissements de sens¹⁸⁴ sont possibles.

Gosselin (1996 : 44) avance que l'incompatibilité de cette expression avec les achèvements qui ont pourtant une valeur dynamique (? Pierre est en train d'atteindre le sommet) est réglée au moyen de certains glissement de sens : le procès doit glisser de l'achèvement proprement dit à la phase préparatoire à la culmination (*Pierre est en train de trouver une solution*, par exemple, est interprété comme indiquant que *Pierre est en train de chercher dans la bonne voie*). Ainsi, le procès qui désigne l'aboutissement d'une progression, peut glisser vers la progression elle-même. Lorsqu'un tel glissement n'est pas possible, parce que le changement exprimé ne correspond pas à l'aboutissement d'une progression, seules les procédures de dilatation avec ou sans itération, sont envisageables : *Il est en train de sursauter*, devient possible si l'on suppose une série de réitérations du procès, ou si l'on dilate artificiellement le procès (par exemple si l'on décrit une situation où le procès est observé au ralenti cinématographique).

L'arabe marocain et le berbère tamazight ne disposent pas¹⁸⁵ de locutions équivalentes à [être en train de Vinf] du français, mais les instructions que code cette expression sont rendues, dans ces langues, par l'une des formes qui expriment le présent actuel, à savoir la forme verbale composée du préverbe et du verbe à l'inaccompli : [prv+V-inac.].

¹⁸³ Combiné à [être en train de Vinf], un état ne peut pas se déformer : ni le glissement, ni la dilatation ne paraissent envisageables (Gosselin, 1996 : 59).

¹⁸⁴ Il s'agit de déformations du procès qui apparaissent comme des modes de résolution de conflit entre des instructions normalement incompatibles. Cette déformation peut prendre deux aspects :

La dilatation avec ou sans itération ;

Le glissement de la figure (bornes) du procès, sur l'axe temporel structuré par le schéma cognitif du changement, vers la portion la plus facilement accessible (i.e. la plus proche et/ou la plus saillante) qui satisfait aux exigences du contexte. (Gosselin, 1996 : 56).

Le concept de déformabilité en linguistique est introduit par Culioli (1990 : 127-137) (cité dans Gosselin 1996 : 47, note).

¹⁸⁵ Il existe plusieurs auxiliaires qui ont en commun d'être des formes de participe actif des verbes de position ou attitudes (gaales « assis, restant », xeddam « travaillant », xayed « absorbé ») qui marquent explicitement la concomitance en arabe marocain, mais il ne sont jamais obligatoires et sont d'un emploi relativement rare (Caubet, D. 1996), ex :

- gaales/xeddaam/xayyed ka y13eb

« il est en train de jouer/il est occupé à jouer/ il est là à jouer... »

Nous avons le même phénomène en berbère avec le verbe qqim « s'asseoir, rester »...

La forme verbale [prv+V-inac] rend aussi bien le présent de l'indicatif que la périphrase [être en train de Vinf] du français (*cf.* exemples : 1, 4, 6, 9). Cela implique que cette forme code à la fois les instructions du présent actuel et celles de l'expression [être en train de Vinf] :

- elle a la valeur du présent actuel ;
- elle se présente sous l'aspect inaccompli ; et
- elle a pour configuration une série de changements.

Nous posons que la forme verbale [prv+V-inac] a les mêmes exigences que la locution [être en train de Vinf], i.e. elle exige que le procès présente une série de changements (procès dynamique). En effet, le fait que cette forme ([prv+V-inac]) se combine aussi bien avec les achèvements qu'avec les états (qui ne présentent pas une série de changements), implique que le procès devrait être déformé pour être compatible avec les instructions codées par cette formes verbale (i.e. série de changements). Nous allons donc, à la lumière des exigences de la forme [prv+V-inac], essayer de déterminer la nature de cette déformation, en arabe marocain et en berbère tamazight, afin de trouver une explication à sa compatibilité avec les quatre types du procès (y compris les états et les achèvements) :

- En arabe marocain et en berbère tamazight, la forme verbale [prv+V-inac] indique que le procès est constitué d'une série de changements. Elle est donc parfaitement compatible avec les activités et les accomplissements. Sa combinaison avec ces deux types de verbes, et en présence (implicite ou explicite) du circonstanciel de localisation temporelle dRi/daba 'en ce moment', rend le présent actuel dans ces deux langues. Mais lorsque l'intervalle de référence ne coïncide pas avec le moment de la parole, leur combinaison exprime l'itération (habitude). En effet, l'association des activités et des accomplissements avec la forme verbale [prv+V-inac] exprime soit le présent actuel, soit l'itération selon le contexte.
- Contrairement au français, où l'expression [être en train de Vinf] n'est pas compatible avec les états, et ne l'est avec les achèvements que si l'on déforme le procès, en arabe marocain et en berbère tamazight, la forme [prv+V-inac] est compatible aussi bien avec les états qu'avec les achèvements. Nous supposons que le procès devrait être

déformé pour correspondre aux exigences de cette forme (série de changements). Nous avons constaté qu'avec les états et les achèvements, cette forme n'exprime que l'itération continue¹⁸⁶. En effet, l'itération apparaît ici comme un mode de résolution de conflit entre les instructions codées par cette forme verbale (séries de changements) et celles codées par les états et les achèvements (absence de changement/changement atomique), puisqu'elle fait apparaître une série de changements : une série de procès semblables (itération) qui ont le statut d'une série de changements, ce qui le rend compatible avec la forme verbale [prv+V-inac]. En effet, l'itération est conçue, dans le modèle de Gosselin (1996 : 69), « comme un type de procès complexe, lui-même composé d'une série de procès semblables (qui a le statut d'une série de changement) ».

Tableau (8) : compatibilités de [prv+V-inac]

	Accomplissements (série de changements)		Activités (série de changements)		Achèvements (changement atomique)	Etats (absence de changements)
		Certains V. mouv.		Certains V. mouv.		
[prv+V-inac] (série de changements)	Présent actuel/ itération	Itération	Présent actuel/ itération	Itération	Itération	Itération

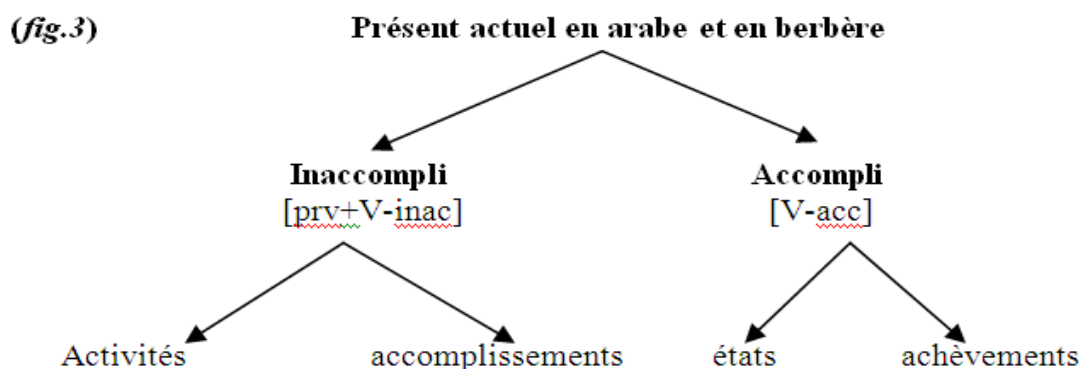
En somme, avec les activités et les accomplissements -qui présentent une série de changements (dynamiques)-, la forme [prv+V-inac] exprime soit le présent actuel, soit l'itération. Mais avec les états, les achèvements et les verbes de mouvement présentant une activité stative (i.e. dont les changements internes sont ignorés), cette forme n'exprime que l'itération (quel que soit le contexte). Ayant pour configuration une série de changements, la

¹⁸⁶ Gosselin (1996 : 52) considère « qu'une série de changement est continue lorsque tous les changements qui la constituent sont du même type, de sorte qu'aucun d'entre eux n'est intrinsèquement saillant (...) cette définition permet d'inclure certaines itérations (constituées de changement atomique du même type) dans les séries continues (ex : sautiller...) »

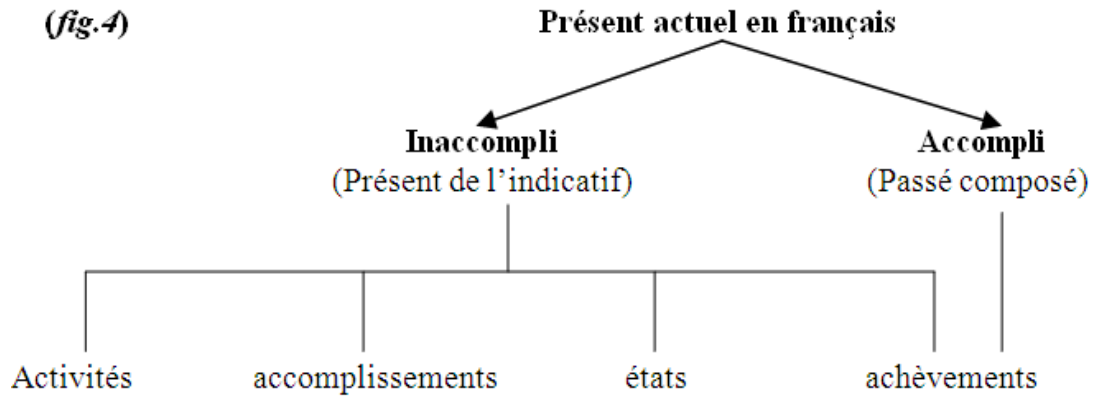
forme [prv+V-inac.] transforme / déforme les états et les achèvements en un procès complexe, composé lui-même d'une série de procès semblables : procès à valeur itérative.

7. Les propriétés aspectuelles du présent actuel

En arabe marocain et en berbère tamazight, le présent actuel se présente soit sous l'aspect accompli soit sous l'aspect inaccompli selon le type du procès. Il apparaît sous l'aspect inaccompli lorsque le procès a pour configuration une série de changements (activités et accomplissements) et sous l'aspect accompli dans le cas inverse (*cf. fig.3*) :



En français, par contre, le présent actuel se présente sous l'aspect inaccompli (présent de l'indicatif) quel que soit le type du procès (*cf. fig.4*). Toutefois, celui des achèvements peut apparaître sous l'aspect accompli (passé composé) lorsque l'on envisage la phase de l'état résultant (*cf. section 4.3.*). Ce qui est illustré dans la *fig. 4* :



Nous constatons que la forme du présent de l'indicatif exprime le présent actuel avec les quatre types du procès, là où l'arabe et le berbère font appel à leurs deux formes verbales de base. La polysémie du présent de l'indicatif semble apparaître dès la phase de l'identification des formes du présent, et avant même d'examiner leur fonctionnement dans ces langues.

8. Conclusion

En guise de conclusion, nous retiendrons essentiellement que :

- Le présent actuel n'est pas exprimé dans les langues étudiées par une seule forme verbale, mais par plusieurs ;
- les formes verbales du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight dépendent directement du type du procès :
- Lorsque le procès présente une série de changements (activités et accomplissements), qui sont pris en compte, c'est la forme [prv+V-inac] qui exprime le présent actuel en arabe et en berbère. Avec les états et les achèvements c'est la forme de l'accompli qui rend cette notion. Cela implique que le type du procès intervient au niveau morphosyntaxique en arabe marocain et en berbère tamazight.
- En français, le présent actuel est rendu principalement par la forme du présent de l'indicatif, mais il peut l'être également -dans le cas des achèvements- par la forme du passé composé, et ce lorsque la borne finale du procès coïncide avec le moment de l'énonciation. En effet, pour les achèvements, soit on envisage la phase

préparant la culmination (aspect inaccompli : présent de l'indicatif (cf. 41)), soit l'état résultant (aspect accompli : passé composé (cf. 42)).

Enfin, la diversité des formes verbales participant à l'expression du présent actuel en arabe marocain et en berbère tamazight trouve une explication satisfaisante dans le cadre du modèle de la *Sémantique de la temporalité* de Gosselin (1996). Sa redéfinition des types du procès et leur analyse en termes de succession et de changements nous a permis de déterminer les *paramètres* qui interviennent dans le choix de telle ou telle forme.

TROISIEME PARTIE

**MORPHOSYNTAXE DES FORMES
VERBALES DU « PRESENT »**

CHPITRE 1

L'analyse morphologique : cadre théorique

L'analyse morphologique : cadre théorique

0. Introduction

Après avoir identifié les formes verbales qui expriment ou plutôt qui participent à l'expression du présent actuel en français, berbère tamazight et arabe marocain, dans la partie précédente, nous allons identifier les marques proprement aspectuo-temporelles qui participent à l'expression de cette notion dans les trois langues.

Dans cette partie, il sera question de la structure interne des formes verbales du présent actuel dans les trois langues étudiées. Notre attention se portera essentiellement sur la constituance de ces formes et sur leur morphologie flexionnelle. Quant à leur fonctionnement, il fera l'objet de la quatrième partie.

Le présent de l'indicatif en français se caractérise par une absence de marques proprement temporelles (marque zéro), ce qui a poussé un certain nombre de linguistes () d'associer cette absence de marques à la neutralité et donc à la polyvalence de cette forme. Ils considèrent que l'absence de marques proprement temporelles dans la conjugaison du présent correspond à une absence de valeur temporelle de ce temps (l'hypothèse « non temporelle » du présent de l'indicatif, *cf.* la quatrième partie, ch.1 pour plus de détails sur les différentes conceptions du « présent de l'indicatif » en français).

Dans cette partie, nous allons voir que les formes du « présent » en arabe marocain et en berbère présentent des marques proprement aspectuo-temporelles. En effet, s'il s'avère que ces formes présentent une diversité d'emplois, à l'instar de la forme du présent de l'indicatif, ça sera un argument de plus contre l'hypothèse « non temporelle » de la forme du présent de l'indicatif en français.

Pour identifier les formes verbales qui participent à l'expression du présent actuel dans les trois langues, nous avons :

- i) repéré les énoncés qui expriment le « présent actuel » ;
- ii) Et dans ces énoncés, nous avons identifié les formes verbales qui participent à l'expression de cette notion.

En effet, toutes les formes verbales identifiées dans ces énoncés, à valeur temporelle du présent absolu, sont considérées comme des formes exprimant ou participant à l'expression du présent actuel. Les formes que nous avons identifiées dans les trois langues sont :

- En français : *le présent de l'indicatif*¹⁸⁷ ;
- En berbère tamazight et en arabe marocain :
 - a. la forme verbale à l'inaccompli précédée du préverbe *la/ka* : [**la/ka** + **V-inac**] ;
 - b. la forme verbale à l'accompli [**V-acc**] ;

Ces formes verbales feront l'objet d'une analyse morphologique dans les chapitres : 2 pour le français, 3 pour le berbère tamazight et 4 pour l'arabe marocain. Dans ce qui suit, nous présentons le cadre dans lequel elles seront analysées.

1. Cadre d'analyse : motivations

La morphologie de l'arabe marocain et du berbère tamazight est non-concaténative, c'est-à-dire que l'analyse morphologique ne peut s'effectuer uniquement en termes de préfixation ou de suffixation de morphèmes à une base lexicale (radical) comme c'est le cas en français. Dans ces deux langues, les processus morphologiques sont assez complexes. Outre les procédés de nature affixale (préfixation, suffixation ou les deux à la fois), les formes verbales manifestent d'autres procédés tels que l'alternance vocalique / apophonie (a...>u, a...>i), l'insertion vocalique ou consonantique, l'allongement vocalique, la gémination et parfois même la combinaison de plusieurs procédés.

¹⁸⁷ D'autres formes verbales peuvent coïncider avec le présent actuel en français, parmi lesquelles, le passé composé et l'imparfait. Le passé composé des achevements peut également exprimer le présent actuel lorsque l'on envisage l'état résultant. Dans ce cas, la borne finale du procès coïncide avec l'intervalle de l'énonciation (cf. Ch. 2, Partie 2). Il y a également, l'imparfait dit d'atténuation qui peut coïncider avec le présent actuel. Mais, dans cette étude, seul le présent de l'indicatif en français nous intéresse, notre point de départ étant la diversité d'emplois de ce temps.

La morphologie du berbère et de l'arabe semble un peu complexe par rapport à celle du français. Cependant, même en français l'irrégularité de certains verbes pose problème. Se posent alors les questions suivantes :

- Comment traiter la complexité morphologique des langues étudiées ? Quel est le modèle qui nous permettra de la traiter d'une manière unifiée¹⁸⁸ ?

Pour analyser la morphologie verbale du français, de l'espagnol et de l'italien¹⁸⁹, Boyé (2000) a fait intervenir différents cadres. Il a fait appel à :

- la phonologie autosegmentale dans le cadre CVCV (Lowenstamm (1996) pour caractériser les différents groupes traditionnels par des propriétés phonologiques,
- l'apophonie (Ségéral (1994)) pour rendre compte des variations vocaliques inattendues, et à,
- la théorie des éléments¹⁹⁰ de Kaye et al., (1985, 1987) pour décomposer les voyelles en matériau sous-segmental (I, A, U).

L'auteur distingue deux types d'opérations : des opérations transformationnelles de dérivation d'un thème à partir d'un autre (troncation, propagation, apophonie...) et des opérations d'affixation pour obtenir une forme fléchie à partir d'un thème. L'ensemble des thèmes d'un verbe s'organisent comme un arbre de formes dérivées les unes des autres par une cascade de dérivations phonologiques. Dans le cas du français, Boyé n'a pas utilisé

¹⁸⁸ Le recours à un seul modèle pour analyser la morphologie des trois langues est en quelque sorte –en plus d'être économique– une validation empirique de ce modèle, de sa capacité de rendre compte de langues différentes.

¹⁸⁹ La morphologie de l'espagnol et de l'italien se caractérise, comme celle de l'arabe marocain et du berbère, par des alternances vocaliques.

¹⁹⁰ Boyé (2000) a utilisé cette théorie, afin de pouvoir décomposer les voyelles en matériau sous segmental (I, A, U) :

i= I

e= I.A

y= I.U

y= I.U.A

u= U

o= U.A

a= A

l'apophonie mais il a abordé l'affixation par unification des frontières, les éléments « flottants »¹⁹¹ et les segments « solubles »¹⁹².

Dans ce travail, nous proposons de faire face à la complexité morphologique des langues étudiées en faisant appel à un seul modèle, celui de la Morphologie Distribuée (désormais MD), telle qu'elle a été développée dans Halle & Marantz (1993), Halle (1997), entre autres. L'analyse des formes verbales identifiées (en arabe marocain, berbère tamazight et français) dans le cadre de la MD doit nous permettre de traiter la divergence morphosyntaxique entre les trois langues sans avoir recours à d'autres modèles. Ce choix est justifié par le fait que les principes de la MD vont nous permettre de rendre compte, d'une manière unifiée, aussi bien de la morphologie concaténative (français) que de la morphologie non concaténative (arabe marocain et berbère tamazight).

Dans la section suivante, nous donnerons un bref aperçu sur la MD. Il sera question également des principales adaptations (section 3) dont nous avons fait usage pour l'analyse des trois langues.

2. La Morphologie Distribuée : présentation

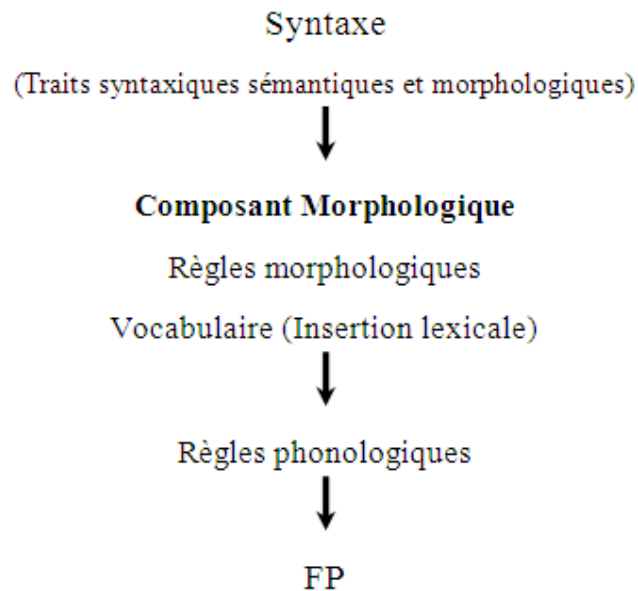
La Morphologie Distribuée (désormais MD) est une théorie grammaticale développée depuis les années 1990 par Morris Halle et Alec Marantz. Elle préconise l'existence d'un Composant Morphologique autonome ayant un fonctionnement et des principes propres.

La MD est logiquement compatible avec n'importe quel modèle grammatical : quel que soit le modèle choisi, elle doit accepter les structures dont l'argumentation syntaxique et sémantique aura clairement établi qu'elles sont l'input du Composant Morphologique.

¹⁹¹ Une unité flottante est une unité qui ne peut apparaître qu'entre deux unités fixes, sous certaines conditions.

¹⁹² Un segment soluble est un segment qui se dissout devant un segment de même catégorie mais persiste devant un segment de catégorie différente.

La MD défend la séparation des éléments terminaux impliqués dans la syntaxe et la réalisation phonologique de ces éléments. Elle postule que la réalisation phonologique des éléments de la syntaxe est gouvernée par des entrées lexicales qui mettent en relation les faisceaux de traits morpho-syntaxiques avec les faisceaux de traits phonologiques (Halle & Marantz (1993 : 111)).



Les éléments terminaux générés en syntaxe se présentent sous forme de traits morphosyntaxiques abstraits et non comme des items concrets. Le Composant Morphologique intervient donc sur l'output de la syntaxe pour redistribuer ces traits morphosyntaxiques avant leur réalisation phonologique. Ce n'est qu'après l'application des règles morphologiques que le contenu phonologique est associé aux noeuds terminaux (insertion lexicale au niveau du Vocabulaire) : c'est ce qu'on appelle l'*insertion tardive* en MD.

Au niveau syntaxique, un verbe fini, par exemple, est spécifié pour le temps, le mode, l'aspect, la personne, le nombre... Ces éléments ne se réalisent pas tous phonologiquement : d'où la discordance entre la représentation syntaxique et la forme phonologique. En effet, il arrive que plusieurs éléments syntaxiques fusionnent en une seule entité : un seul affixe peut exprimer à la fois le temps, le mode et l'aspect, ou à la fois la personne et le nombre... certains éléments syntaxiques peuvent être supprimés, d'autres rajoutés...

Ces phénomènes de fusion, de suppression, etc. ne peuvent pas être expliqués par des généralisations phonologiques. D'où la nécessité d'un **Composant Morphologique** (autonome) qui va prendre en charge les éléments syntaxiques pour les redistribuer, les réorganiser, par le biais de règles morphologiques afin d'en préparer le traitement pour le Composant phonologique. Comme le précise Harris (1997 : 35), le Composant Morphologique « est chargé de convertir les structures motivées syntaxiquement et sémantiquement en structures satisfaisant des exigences indépendantes de la phonologie ».

Dans le cadre de cette théorie, les nœuds terminaux des structures syntaxiques se présentent sous forme de matrices de traits morphosyntaxiques (traits de personnes, de nombres, de genres...). Celles-ci sont prises en charge par le Composant Morphologique (CM) –avant d'être épelés en expressions réalisées phonologiquement par le Composant Phonologique (CP)– où elles sont soumises à divers types d'opérations (règles) morphologiques (fusion, fission, adjonction, appauvrissement) qui les manipulent en vue de les aménager. Ces traits sont ensuite ordonnés par les Principes Morphologiques de Linéarisation (PML).

En MD, chaque structure est générée par la combinaison de traits morphosyntaxiques sélectionnés dans l'inventaire des traits disponibles. Ainsi, le processus de *génération* des traits morphosyntaxiques en syntaxe et leur *redistribution* par les *règles morphologiques* correspond à la dérivation lexicale et flexionnelle des traits morphologiques dans d'autres modèles morphologiques. La réalisation phonologique de ces traits dérivés par un composant post-syntaxique correspond à la réalisation phonologique de traits lexicaux et flexionnels dérivés par l'application des opérations phonologiques telles que l'attachement.

Trois propriétés centrales définissent cette théorie : l'*insertion tardive*, la *sous-spécification* et la *structure syntaxique hiérarchique*. Selon la première propriété, les

catégories syntaxiques sont purement abstraites, sans contenu phonologique : la syntaxe opère sur des traits dépourvus de réalisations phonologiques. C'est seulement après la syntaxe que des expressions phonologiques (items du *Vocabulaire*) sont insérées par un processus appelé *Spell-out* (insertion lexicale). La sous-spécification des items du Vocabulaire réfère au fait que les expressions phonologiques ne sont pas totalement spécifiées pour les positions syntaxiques où elles seront insérées ; ces positions sont dépourvues de traits phonologiques au niveau de la syntaxe. Quant à la structure syntaxique hiérarchique, elle implique, aussi bien au niveau de la syntaxe qu'au niveau de la morphologie, que les éléments font l'objet d'opérations de type syntaxique.

Le Composant Morphologique inclut deux sous-composants : les règles morphologiques et le Vocabulaire.

2.1. Les règles morphologiques

Les règles sont des opérations qui modifient les représentations syntaxiques résultant de la syntaxe¹⁹³. Elles se répartissent, selon Harris (1997), en quatre types : les règles d'appauvrissement, d'adjonction, de fusion et de fission.

- L'*appauvrissement* efface des traits et rend compte en particulier des morphèmes zéro et des neutralisations morphologiques.

Appauvrissement

[X, Y]

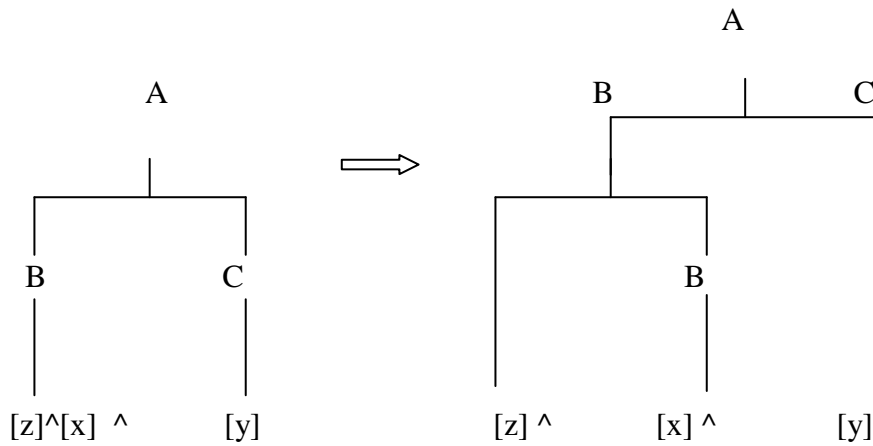
↓

∅

¹⁹³ Elles modifient le contenu et la structure en constituants des suites syntaxiques terminales.

- L'adjonction morphologique est une opération comparable à l'adjonction en syntaxe. Elle rend compte principalement des phénomènes de suffixation entre têtes adjacentes.

Adjonction



($X^Y = X$ et Y sont linéairement adjacents)

- La *fusion* combine en un seul faisceau deux ou plusieurs traits.

Fusion (Merger)

$$[x]^y \Rightarrow \begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix}$$

- La *fission* agit de façon inverse: elle scinde en deux un faisceau de traits.

Fission

$$\begin{pmatrix} x \\ y \end{pmatrix} \Rightarrow [x]^y$$

Le Composant Morphologique intervient par le biais de ces règles pour redistribuer et réorganiser les traits morphosyntaxiques hérités de la syntaxe. Il réordonne les traits pour donner accès à la représentation phonologique.

2.2. Le Vocabulaire

Le *Vocabulaire* fournit l'ensemble des signes phonologiques disponibles dans la langue pour les morphèmes abstraits. Il copie sur des nœuds morphologiques terminaux les matrices phonologiques et autres informations provenant des entrées lexicales.

Au cours de l'insertion du Vocabulaire, les traits syntaxiques, sémantiques et morphologiques fonctionnent comme des indices qui identifient l'item dont les traits phonologiques sont insérés dans le nœud terminal approprié. Les items du Vocabulaire sont typiquement sous-spécifiés par rapport aux traits des nœuds dans lesquels ils sont insérés : leurs traits indexicaux/contextuels doivent être contenus dans les traits sémantiques/syntaxiques des nœuds terminaux.

Seul l'item du Vocabulaire dont les traits correspondent le plus précisément à ceux du nœud terminal sera inséré. L'item du Vocabulaire proprement dit est la relation entre une matrice de traits phonologique et l'information concernant la position où l'élément doit être inséré. Selon Harley & Noyer (1999) le schéma de l'item du Vocabulaire se présente comme suit :

Signe <-----> contexte d'insertion

Rappelons que les traits phonologiques ne doivent être insérés qu'au niveau de la structure morphologique car ils ne jouent aucun rôle au niveau de la syntaxe. C'est la raison pour laquelle l'on parle en MD de *l'insertion tardive* des traits phonologiques. En outre, la représentation phonologique sous-jacente et les informations idiosyncrasiques sont fournies par les entrées du Vocabulaire.

2.2.1. Nature des représentations lexicales

La tâche qui a été assignée au Composant Lexical dans les autres théories, comme la grammaire générative¹⁹⁴, par exemple, est distribuée à travers divers autres composants de la grammaire dans le cadre de la MD. La structure interne des expressions est déterminée par la syntaxe et (après la syntaxe) par la morphologie dans le Composant Morphologique à travers des opérations morphologiques de *type syntaxique* (structure en *constituants*). Autrement dit, le Composant syntaxique produit des structures arborescentes, où les éléments terminaux sont des traits morphosyntaxiques, qui sont ensuite prises en charge par les opérations morphologiques (fusion, fission, adjonction, appauvrissement). Ce qui explique un certain nombre de discordances entre la structure produite par la syntaxe et la forme phonologique réalisée.

2.2.2. Statut des items du Vocabulaire et distinction lexical/fonctionnel

En MD, le terme *morphème* réfère au nœud terminal syntaxique (ou morphologique) et non à la réalisation phonologique de ce nœud terminal. Celle-ci sera fournie ultérieurement par le Vocabulaire. Les morphèmes sont ainsi conçus comme des éléments de la représentation morphosyntaxique. Le contenu des morphèmes actif en syntaxe se présente comme un faisceau de traits syntactico-sémantiques (sans réalisation phonologique).

Au début du travail sur la MD, Halle (1992) avait proposé de faire une distinction entre les morphèmes concrets, pourvus de traits phonologiques et les morphèmes abstraits dont les traits phonologiques ne sont attribués qu'après la syntaxe. Toutefois, les travaux actuels adoptent l'insertion tardive. Harley & Noyer (1998) proposent une alternative à la distinction concret/abstrait et distinguent deux types de morphèmes : *f-morphèmes* et *l-morphèmes* qui correspondent approximativement à la division conventionnelle entre les catégories fonctionnelles et les catégories lexicales ou classe fermée et classe ouverte. Le contenu des f-morphèmes détermine leur unique expression phonologique sans laisser la

¹⁹⁴ Il n'y a pas de Lexique en MD dans le sens en usage dans la Grammaire Générative (GG) : « *There is no lexicon in DM, the term 'lexical item' has no significance in the theory, nor can anything be said to 'happen in the lexicon', and neither can anything be said to be 'lexical' or 'lexicalized'* » Harley & Noyer (1999)

possibilité d'autres choix. Quant aux l-morphèmes, ils sont constitués par un ensemble (paradigme) d'items susceptibles d'occuper la même position syntaxique, permettant le choix en Spell-Out.

L'hypothèse l-morphème (Marantz 1997a, Embick 1997, 1998a, 1998b, Harley 1995, Harley & Noyer 1998a, 1998b, Alexiadou 1998) soutient que les termes traditionnels désignant les éléments de la phrase (Nom, Verbe, Adjectif) n'ont pas de signification universelle et sont dérivés à partir de morphèmes élémentaires. Les différentes « parties du discours » peuvent être définies comme de simples l-morphèmes, ou radical, en relation avec les f-morphèmes.

Enfin, la MD stipule que la formation des mots est de type syntaxique dans la mesure où la structuration des traits morphosyntaxiques primitifs est prise en charge par des opérations de type syntaxique, leur réalisation phonologique est accomplie ensuite au niveau du Vocabulaire.

3. Modèle d'analyse

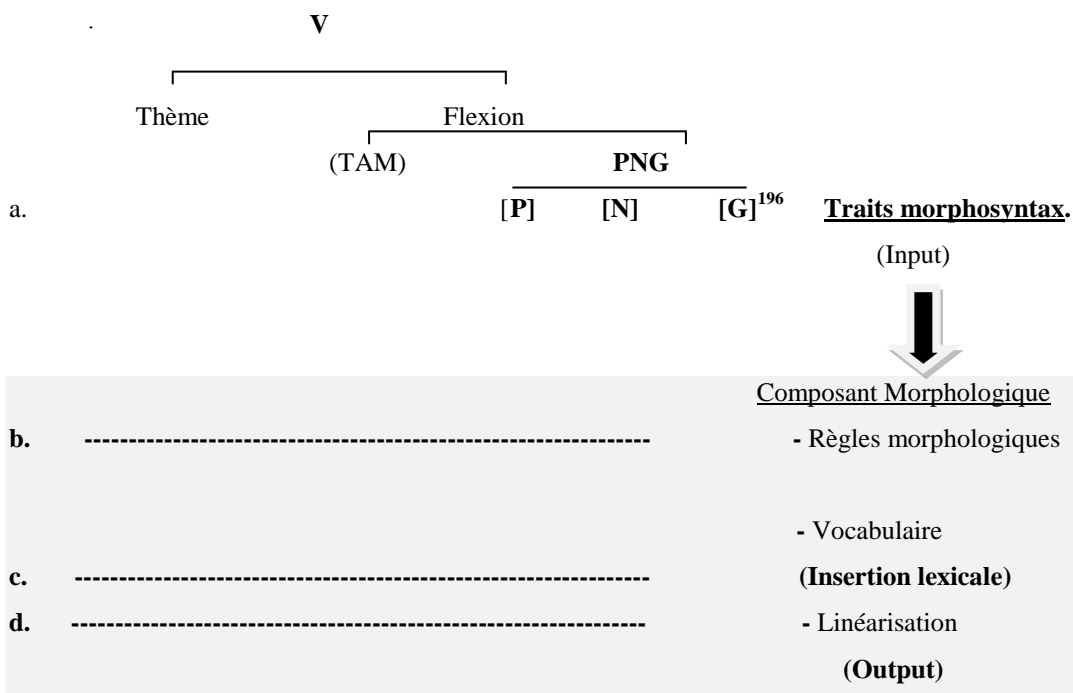
Pour traiter la morphologie verbale des langues étudiées, nous proposons un modèle d'analyse permettant de rendre compte d'une manière unifiée du processus de formation de la forme verbale du présent actuel dans les trois langues. S'inspirant de la *Syntaxe du Mot*¹⁹⁵ (Selkirk (1982)), et en accord avec les principes de la MD qui postulent que la formation des mots est de type syntaxique, nous allons d'abord mettre en évidence les différentes catégories morphologiques constitutives de la forme verbale du présent actuel. Le modèle de la MD sera ensuite mis à contribution pour rendre compte du système d'amalgame de ces catégories. Dans cette analyse, le processus est le suivant :

¹⁹⁵ La thèse centrale de la *Syntaxe du mot* est que la structure interne des catégories lexicales (N, V, Adj, etc.) est susceptible de segmentation en catégories morphologiques concaténées selon des règles de formation morphologique, lesquelles sont traduites en règles de réécriture similaires aux règles syntagmatiques en syntaxe propositionnelle. La ressemblance entre la syntaxe du mot et la syntaxe des phrases se remarque, selon Selkirk, dans les faits suivants :

- (a) les éléments basiques, les morphèmes, apparaissent dans un ordre linéaire.
- (b) ces morphèmes en tant que constituants, se laissent grouper dans le cadre d'arbres bien formés.
- (c) les structures de mots sont générées au moyen d'une grammaire non-contextuelle.
- (d) les structures de mots et les structures de phrases sont bien représentées au moyen de la notion X-barre.

1. La forme verbale du présent actuel sera analysée comme la combinaison du *thème* (radical) et de la *flexion* (comme illustré en (1));
2. Les nœuds terminaux de la flexion se présentent comme un complexe de traits morphosyntaxiques (1a) qui seront pris en charge par le **Composant Morphologique** où ils sont soumis à divers types de règles morphologiques (fusion, fission, adjonction, appauvrissement) qui les manipulent en vue de les aménager (1b).
3. Ensuite vient le rôle du **Vocabulaire** (insertion lexicale) qui associe à chaque nœud terminal la matrice de traits phonologiques qui lui correspond (1c).
4. Ces derniers seront enfin ordonnés par les Principes Morphologiques de **Linéarisation** (1d) comme illustré en (1) :

(1)



¹⁹⁶ Les traits du genre ne sont pas marqués dans la conjugaison du français (sauf au participe passé), mais ils le sont en arabe marocain et en berbère tamazight. Nous considérons que la flexion est spécifiée pour les traits de personne, du nombre et du genre dans les trois langues étudiées.

Après la mise en évidence des catégories constitutives de chacune des formes verbales du présent des trois langues, Les traits morphosyntaxiques qui les composent seront aménagés et redistribués (de la même manière) par les règles morphologiques (1b) dans le Composant morphologique. Cela permet de fournir des inputs adéquats à l'interprétation phonologique (1c). Les principes morphologiques de linéarisation (1d) vont ordonner les différents nœuds terminaux interprétés phonologiquement.

CHAPITRE 2

**Analyse de la forme
du présent de l'indicatif en français**

Chapitre 2

Analyse de la forme du « présent de l'indicatif » en français

0. Introduction

Dans ce chapitre nous aborderons l'analyse morphologique de la forme verbale du présent de l'indicatif en français. Notre attention se portera essentiellement sur la structure interne de cette forme ainsi que sur la manière dont ses éléments constitutifs s'amalgament.

Le présent de l'indicatif en français se caractérise par la non réalisation des marques *temporelles* : seuls les marques de *personne* peuvent être réalisées. Pour les verbes irréguliers, présentant plusieurs thèmes (radicaux), nous posons l'hypothèse que ce sont les marques de *personne* qui déterminent le thème du verbe. Mais qu'est-ce qui fait que tel thème est spécifié pour telle personne (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} personnes) ?

Dans ce qui suit, après avoir présenté les notions de *groupe* et d'*irrégularité* en français, nous passerons au traitement des verbes réguliers et des verbes irréguliers dans le cadre de la Morphologie Distribuée, développée par Morris Halle et Alec Marantz (1993, 1994). Nous proposons une analyse *unifiée* de tous les verbes (réguliers et irréguliers) au présent de l'indicatif.

1. La forme du « présent de l'indicatif »

Le système verbal du français se répartit en cinq modes : l'indicatif, le subjonctif, l'infinitif, le participe et l'impératif¹⁹⁷. L'indicatif est un mode constitué de différents temps

¹⁹⁷ Après avoir été longtemps considéré comme un mode (au même plan que l'indicatif, le subjonctif, l'infinitif, etc.), la quasi totalité des linguistes voit dans le *conditionnel* une forme de l'indicatif : « Il est difficile de ne pas retrouver dans le conditionnel d'une part la marque d'imparfait et d'autre part la marque /R/ du futur [...]. Ceci veut dire qu'au point de vue morphologique, le conditionnel dit présent a tout l'air d'être un futur imparfait et donc d'appartenir aux temps de l'indicatif. Car si le futur est un temps de l'indicatif et l'imparfait un autre temps de l'indicatif, on ne voit pas comment la combinaison de ces deux temps de l'indicatif pourrait ne pas appartenir aussi au mode indicatif. » Touratier (1996 : 38). Cf. Abouda, L. (1997a et b) pour plus de détails sur le statut catégoriel du conditionnel.

verbaux permettant de situer le procès dans l'une des trois époques : passée, présente ou future. Morphologiquement, les temps verbaux de l'indicatif se répartissent en formes simples (présent, futur simple, passé simple, imparfait, conditionnel simple) et formes composées¹⁹⁸ (passé composé, futur antérieur, passé antérieur, plus-que-parfait, le conditionnel dit passé). Le présent de l'indicatif est une forme non marquée morphologiquement pour le temps : il se compose seulement du thème (radical) qui peut être accompagné des marques de personne et du nombre.

2. La notion de « groupe » en français

Les descriptions traditionnelles du français distinguent différents *groupes* de verbes : les verbes du premier, du deuxième, et du troisième groupe¹⁹⁹. Un groupe est un ensemble de verbes utilisant les mêmes formes fléchies. La répartition des verbes en *groupes* se fait à partir de considérations phonologiques (terminaison à l'infinitif, terminaison de la première personne du pluriel au présent de l'indicatif et du participe présent).

Dans la grammaire traditionnelle, la conjugaison diffère d'un groupe à l'autre et chaque groupe est traité de manière spécifique. Dans ce travail, nous proposons une analyse unifiée de l'ensemble des verbes du français indépendamment de la notion de « groupe ». Avant l'analyse, nous nous proposons de passer en revue les deux types de verbes traditionnellement distingués : les verbes réguliers et les verbes irréguliers.

¹⁹⁸ Il y a aussi des formes surcomposées (passé surcomposé, futur antérieur surcomposé, passé antérieur surcomposé, plus-que-parfait surcomposé).

¹⁹⁹ Les verbes du premier groupe sont ceux qui ont une terminaison en *-er*, sauf le verbe *aller*. Les verbes du deuxième groupe (petit groupe d'environ 300 verbes) se finissent en *-ir*, mais leur véritable terminaison est le *-r*, le *i* faisant partie du radical. Le troisième groupe réunit le reste des verbes :

- Le verbe *aller*, qui ne fait pas partie du 1er groupe
- Les verbes en *-ir*, dont le *i* fait partie de la terminaison, et qui ne vont pas dans le deuxième groupe (ex : dormir)
- Les verbes en *-re* (faire, plaie, croire, ...)
- Les verbes en *-oir* (choir, vouloir, ...)

Les auxiliaires *être* et *avoir*, que l'on peut d'ailleurs placer dans les deux catégories ci-dessus.

3. La distinction verbes réguliers ~ irréguliers

3.3. Les verbes réguliers

La notion de *régularité* est cruciale dans la conjugaison du français. On distingue les verbes réguliers et les verbes irréguliers. Dans la plupart des descriptions, un verbe régulier est un verbe qui ne fait pas exception au système de règles proposé. Paradis et El Fenne (1995) déclarent que les verbes réguliers sont les verbes non supplétifs et non-défectifs²⁰⁰.

De son côté Dressler (1997, 1998) considère qu'une définition des verbes réguliers ne peut être directement formulable sans avoir recours aux intuitions des locuteurs. Il distingue trois types de verbes considérés comme réguliers :

- Les verbes non-lexicalisés productibles (« portabliser ») ;
- Les verbes non-lexicalisés conjugables (« orangir ») ;
- Les verbes captés (« faillir ») : ce sont des verbes appartenant lexicalement à un groupe et que les locuteurs conjuguent selon le système d'un autre groupe.

Dans l'analyse de la forme du présent de l'indicatif, nous considérons comme verbes réguliers les verbes qui utilisent (i) un thème unique quelle que soit la personne et (ii) la même flexion que celle utilisée par tous les verbes réguliers et irréguliers (à l'exception des verbes les plus irréguliers comme *faire* (faites, font), *être* (sommés, êtes, sont), *dire* (dites), *avoir* (ont), *aller* (vont)).

²⁰⁰ Un verbe est dit défectif s'il présente des lacunes dans sa conjugaison. On distingue trois types de verbes défectifs :

- Les verbes vestiges, qui n'existent qu'à quelques formes, le plus souvent non-finies (exemple : « accroire », « assavoir » à l'infinitif, « apparoir » à l'infinitif et à la 3sg du présent)... ;
- Les verbes sémantiquement défectifs. Il s'agit des verbes qui voient leur utilisation restreinte aux seules formes impersonnelles (« pleuvoir », « neiger », « bruiner »...) ;
- Les verbes morphologiquement défectifs, comme « frire », « clore », par exemple, qui sont défectifs au présent de l'indicatif.

Il est question ici des seuls verbes morphologiquement défectifs.

3.3. Les verbes irréguliers

Les verbes irréguliers sont tous les autres verbes (qui ne sont pas réguliers) qui utilisent plusieurs thèmes et/ou une flexion différente de celle utilisée par les verbes réguliers.

Boyé (2000 : 26-27) distingue quatre sources d'irrégularités :

- La flexion irrégulière (*avoir, dire, être*)
- Les radicaux irréguliers (*lever, émouvoir...*)
- La supplétion (*aller* : [va], [ale], [iRa])
- La variation par le radical (*asseoir* présente plusieurs radicaux au présent : j'assieds.../ j'assois...);
- La variation par le groupe (*revêtir* se conjugue sur le modèle de « vêtir » ou de « finir » selon les locuteurs).

Nous ne considérons pas ces deux derniers types (la variation du radical et celle du groupe) comme une irrégularité, mais comme deux possibilités de conjugaison. Nous distinguons deux types d'irrégularité :

- l'irrégularité du thème, pour les verbes qui utilisent plusieurs thèmes mais la même flexion que celle de la quasi totalité des verbes ;
- l'irrégularité à la fois de la flexion et du thème (thème-flexion) qui concerne les verbes doublement irréguliers.

En fait, nous n'avons observé aucune forme d'irrégularité de flexion sans que celle du thème ne soit également impliquée. Autrement dit, lorsque la flexion est irrégulière, le thème entre aussi en jeu (voir l'analyse des verbes les plus irréguliers plus loin). De ces deux types d'irrégularités, seule la première est la plus fréquente.

3.3. Traitement de l'irrégularité

L'irrégularité de certains verbes a toujours posé problèmes tant aux grammairiens qu'aux linguistes. Les descriptions traditionnelles ont classé les verbes en groupes afin d'arriver à décrire la conjugaison de chaque groupe de façon séparée, en distinguant les verbes réguliers

des verbes irréguliers. Quant aux linguistes, ils ont essayé, chacun à sa manière, de simplifier le traitement des irrégularités par divers moyens.

Pour la description de la conjugaison des verbes du français, Boyé (2000) a remplacé la notion de *groupe* par trois outils descriptifs :

- La *grille flexionnelle*, qui indique la partie commune à tous les verbes pour chaque forme ;
- La *grille thématique*, qui indique pour chaque verbe la partie complémentaire à la partie commune définie par la grille flexionnelle ;
- Les positions de *voyelle thématique*.

Cependant, seuls les verbes réguliers semblent être analysables par cet outil. La méthode proposée ne permet pas, à elle seule, de dériver les verbes irréguliers. Ces derniers n'ont été placés dans le modèle qu'en ayant recours à d'autres moyens : en abordant l'affixation par l'unification des frontières, les unités flottantes et fixes, les segments solubles et pleins²⁰¹.

Pour diminuer les cas d'irrégularités, certains linguistes utilisent les consonnes latentes²⁰² dans les représentations phonologiques. Paradis et El Fenne (1995), proposent d'insérer un objet abstrait dans les représentations phonologiques des lexèmes verbaux. Ils postulent l'existence d'une consonne latente dans le thème utilisé au présent de l'indicatif singulier pour des verbes comme *dormir*, *sentir*, *battre* (dor(m), sã(t), ba(t))²⁰³. Cela implique qu'à la 3pl, marquée par un suffixe *ə*, ces consonnes latentes (m, t) se prononcent, étant suivies du *ə*. Il s'ensuit, que ce type de verbe serait considéré comme appartenant au paradigme des verbes réguliers, utilisant un thème unique au lieu de deux.

De même, Boyé (2000 : 165) avance que l'utilisation des consonnes latentes dans les représentations sous-jacentes des thèmes permet de limiter la prolifération de la lexicalisation des thèmes pour les allomorphies généralement prédictibles en français. Il considère les

²⁰¹ Cf. Boyé (2000) pour plus de détails.

²⁰² Traditionnellement, une consonne latente se fait entendre quand elle est suivie d'une voyelle et se tait devant \emptyset ou devant une consonne prononcée.

²⁰³ Dans les analyses traditionnelles, on parle également de forme courte/forme longue ou de thème court/ thème long, selon que la consonne latente est prononcée ou non.

verbes comme « finir », « mordre », « sortir » comme des verbes réguliers au même plan que « laver », car il postule l'existence d'une consonne latente dans les représentations phonologiques :

- Finir → /fini(s)/
/fini(s)e/ → [finise]
/fini(s)Ø/ → [fini]
- Sortir → /sor(t)/
- Mordre → /mor(d)/

Cela pourrait être vrai pour l'écrit, la description étant fondée exclusivement sur le signifiant écrit. Mais qu'en est-il des formes *orales* (objet de notre étude) où ces consonnes ne sont perceptibles qu'au pluriel ? Elles ne sont pas perceptibles par l'audition au singulier (présent de l'indicatif). Partant du fait que ces consonnes (dites latentes) n'ont pas de correspondant oral au singulier, nous considérons que ce type de verbes est irrégulier puisqu'il utilise deux thèmes et non pas un seul thème, comme c'est le cas des verbes réguliers. Ces verbes présentent, pour nous, une irrégularité du thème : un thème au singulier et un autre au pluriel.

De leur côté, Bonami & Boyé (2003) proposent une analyse « agnostique »²⁰⁴ quant aux consonnes latentes. Les auteurs qui ont essayé d'évaluer la pertinence de la notion de classes flexionnelles²⁰⁵ dans la description de la conjugaison du français postulent que la distinction de classes flexionnelles n'est pertinente que pour distinguer des classes de verbes réguliers²⁰⁶, en particulier les verbes du premier groupe. Quant à ceux du 2e groupe, les

²⁰⁴ Bonami & Boyé (2003) ont tenu une position neutre quant à la nature des représentations phonologiques : « nous sommes contraints à ne postuler aucun objet abstrait dans les représentations, de manière à proposer une analyse compatible avec diverses visions de la phonologie » (*Ibid.* : 16).

²⁰⁵ La conjugaison du français a été longtemps analysée en termes de classes flexionnelles. Cette orientation est reprise même dans les travaux des contemporains (Plénat (1987), Swiggers & Van den Eynde (1987), Paradis & El Fenne (1995)). Cependant, certains linguistes (Morin (1987), Fradin (1993), Boyé (2000), Bonami & Boyé (2003)) rejettent la notion de classes flexionnelles dans l'analyse de la conjugaison du français.

²⁰⁶ Bonami & Boyé (2003) proposent une analyse basée sur un *réseau de relations de dépendance* entre les différents thèmes d'un lexème verbal. Leur analyse repose sur trois hypothèses :

- i) Premièrement : deux sortes de supplétion doivent être distinguées: la supplétion de thèmes et la supplétion de formes fléchies. Alors que la première est omniprésente dans la conjugaison du français, la seconde est limitée à quelques formes de quelques verbes très fréquents.
- ii) Deuxièmement : le choix du thème à utiliser pour construire une forme fléchie se fait sur la base d'une indexation arbitraire de ceux-ci.
- iii) Troisièmement : le choix du thème pour chaque indice est guidé par un arbre de dépendance thématique qui encode l'essentiel des généralisations concernant la répartition des thèmes d'un verbe du français.

auteurs hésitent entre un classement dans une classe flexionnelle à part et un classement dans la même classe flexionnelle que le 1^{er} groupe, car, selon eux, les données disponibles ne permettent pas de trancher de leur régularité. Ils avancent que :

Faute de données suffisantes, on ne peut donc conclure sur le caractère régulier et irrégulier des verbes du deuxième groupe. On ne peut donc pas conclure non plus sur la pertinence d'une distinction entre deux classes flexionnelles de verbes du français (*Ibid.* : 19)

Enfin, les auteurs déclarent que leurs propositions se sont avérées largement non-concluantes mais ils restent optimistes :

Bien qu'elle n'ait pu être qu'ébauchée ici, la construction d'une analyse complète de la conjugaison du français qui évite la postulation de classes flexionnelles semble être un objectif atteignable (*Ibid.* : 24)

En ce qui nous concerne, nous proposons d'analyser aussi bien les verbes réguliers que les verbes irréguliers d'une manière unifiée, et ce en nous appuyant sur les principes de la Morphologie Distribuée. Nous allons tout d'abord construire une analyse de la régularité et passer ensuite à celle de l'irrégularité, pour arriver enfin à une méthode de traitement unique (pour tous les verbes du français) qui fera découler les différents résultats d'un seul et même modèle (MD).

Dans la section suivante, nous proposons une analyse de la conjugaison des verbes réguliers au présent de l'indicatif. Celle des verbes irréguliers fera l'objet de la section (5).

4. Le présent de l'indicatif des verbes réguliers

Nous considérons que toute forme verbale est composée du *thème* et de la *flexion*. Nous avons distingué²⁰⁷ la flexion temps-aspect-mode (TAM) et la flexion personne-nombre-genre²⁰⁸ (PNG). Pour analyser la forme verbale du présent de l'indicatif, nous partons du principe suivant : un verbe régulier utilise un thème unique, pour toutes les personnes, et la

²⁰⁷ Cette distinction est une continuation de la tradition grammaticale.

²⁰⁸ Rappelons que les traits du genre ne sont pas marqués dans la conjugaison du français (sauf au participe passé). Nous en parlons ici pour unifier l'analyse avec l'arabe marocain et le berbère tamazight.

même flexion que celle utilisée par tous les verbes (à l'exception de celle des verbes les plus irréguliers).

Rappelons que les données sur lesquelles nous travaillons relèvent du discours parlé (oral). Cela implique que nous ne prenons en compte que les terminaisons acoustiquement perceptibles. La flexion TAM n'est pas marquée morphologiquement au présent de l'indicatif pour tous les verbes (réguliers et irréguliers). Seule la flexion PNG l'est. S'agissant de l'oral, cette dernière n'est marquée que pour le pluriel. Les marques flexionnelles (PNG) du présent de l'indicatif des verbes réguliers sont au nombre de deux : la première et la deuxième personne du pluriel (\tilde{o} , ε). Ce qui est illustré dans le tableau (2) :

Tableau (2) : La constitution interne de la forme verbale du présent actuel en français parlé

Présent de l'indicatif		
Thème	Flexion	
	(TAM)	(PNG)
Thème 1	Ø	Ø (1 sg (f/m))
„	Ø	Ø (2sg (f/m))
„	Ø	Ø (3 sg(f/m))
„	Ø	\tilde{O} (1 pl (f/m))
„	Ø	ε (2 pl (f/m))
„	Ø	Ø (3 pl (f/m))

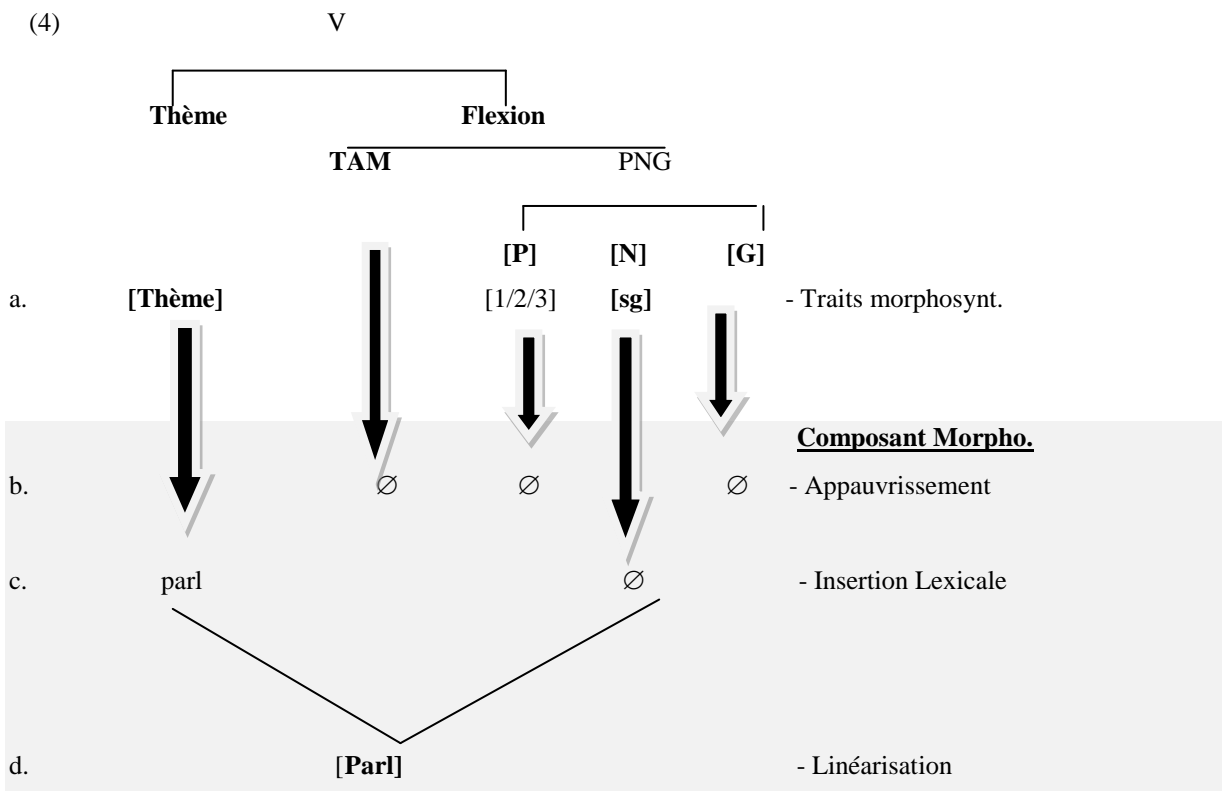
Le tableau (2) permet de mettre en évidence les catégories morphologiques, (flexion-TAM, flexion PNG) et lexicales (thème) constitutives de la forme verbale du présent de l'indicatif des verbes réguliers :

V-pres. Ind. ----> Thème + flexion (TAM et PNG)

Après avoir identifié ces catégories, le modèle de la Morphologie Distribuée sera mis à contribution pour rendre compte de leur système d'amalgame.

Dans ce qui suit, nous allons voir comment le Composant Morphologique prend en charge les traits morphosyntaxiques constituant la structure interne du verbe en vue de les

préparer pour le Composant Phonologique. Nous proposons, en guise d'illustration, d'analyser la conjugaison du verbe « parler » au présent de l'indicatif. Les première, deuxième et troisième personnes singulier (1sg, 2sg, 3sg) seront présentées dans la structure en constituants (4) ; celles du pluriel (1pl, 2pl, 3pl) dans (11).



Analyse

La structure en constituant (4) représente la conjugaison du verbe « parler » au présent de l'indicatif singulier : [parl] (1/2/3sg) à l'oral (*parle* (1sg), *parles* (2sg), et *parle* (3sg) à l'écrit). Cette forme verbale (V) est un amalgame du thème et de la flexion (TAM et PNG) :

V-pres. Ind. ----> Thème + flexion (TAM et PNG)

- Le thème

Les verbes réguliers utilisent un thème unique au présent de l'indicatif. Pour le verbe « parler », le *thème* [parl] est commun à toutes les personnes du singulier et du pluriel.

- La flexion

La flexion se présente comme une matrice de traits morphologiques (temps, aspect, mode, personne, nombre, genre). Nous avons fait la distinction²⁰⁹ entre la flexion TAM (temps-aspect-mode) et la flexion PNG (personne-nombre-genre²¹⁰). Le Composant Morphologique intervient sur ces traits pour les redistribuer à travers des opérations morphologiques de type syntaxique. Les traits morphosyntaxiques subissent des opérations comme la fusion, la suppression (appauvrissement), l'adjonction... pour être traitables par le Composant Phonologique. Dans la structure en constituant (4), le Composant Morphologique a pris en charge les traits TAM et PNG pour les aménager : les traits qui ne sont pas réalisés phonologiquement feront l'objet d'une opération d'appauvrissement.

- La flexion TAM

La flexion TAM se présente sous forme d'un faisceau de traits morphologiques {temps-aspect-mode} au niveau de la syntaxe. Ces traits ne sont pas marqués au présent de l'indicatif. Donc, au niveau du Composant Morphologique, une règle d'*appauvrissement* intervient pour éliminer les traits TAM lorsque le verbe est au présent de l'indicatif. Cette règle est formalisée dans (5) :

$$(5) \quad V\text{-pres.ind.} \rightarrow [\text{Thème, TAM, PNG}]$$

↓
∅

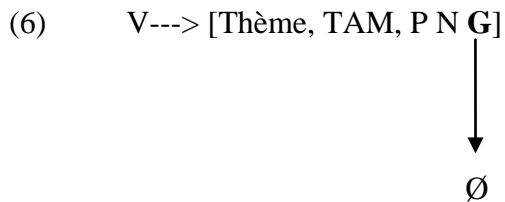
La règle (5) prédit que les traits TAM ne sont marqués pour aucun verbe régulier ou irrégulier du français, lorsque celui-ci est spécifié pour le présent de l'indicatif.

²⁰⁹ Signalons que cette distinction est une continuation de la tradition grammaticale et que nous avons conscience qu'elle peut être discutable.

²¹⁰ En français, seul le participe passé accepte d'être marqué par le trait du genre. Reste à voir si la forme du participe passé est une forme verbale ou une forme de translation (au sens de Tesnière) vers l'adjectif, comme l'infinitif serait une translation du nom.

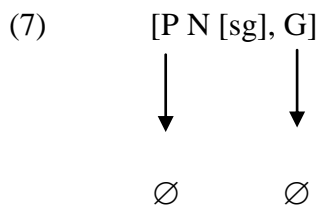
- **La flexion PNG**

Contrairement à l'arabe marocain et au berbère tamazight où le trait du genre est marqué dans la forme verbale, ce trait n'est pas exprimé au niveau du verbe français²¹¹. C'est la raison pour laquelle une règle morphologique d'*appauvrissement* (6) intervient sur les verbes français pour éliminer le trait du genre [G] :



Bien que la règle (6) efface les traits du genre de tous les verbes français, nous continuerons d'utiliser le sigle PNG (et non PN), pour homogénéiser le traitement de la flexion PNG dans les trois langues étudiées.

Après l'appauvrissement du trait du genre, une autre règle morphologique d'*appauvrissement* va intervenir au niveau de la flexion PNG pour éliminer les traits de personne (P), car ils ne sont pas pertinents au singulier du présent de l'indicatif. Au pluriel, par contre, les traits de personne sont pertinents dans la mesure où la 1ère, la 2ème et la 3ème personne ont chacune une réalisation différente au pluriel. La règle d'appauvrissement (7) élimine donc, en plus des traits du genre (non marqués pour tous les verbes), les traits de personne et ce, lorsque le nœud terminal des PNG contient le trait singulier [sg]. Cette règle est formalisée dans (7) :

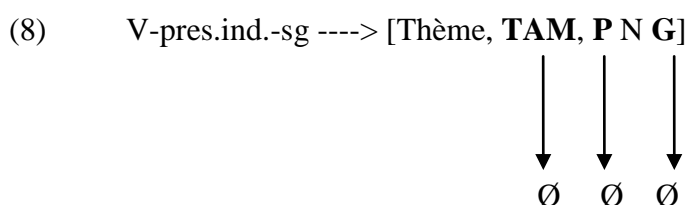


La règle d'appauvrissement (7) efface les traits de personne [P] et du genre [G] parce qu'ils ne sont pas pertinents au singulier. Que le trait de personne soit à la première, à la deuxième

²¹¹ Cf. note précédente.

ou à la troisième personne, le résultat est toujours le même lorsque le trait du nombre est spécifié [sg]. De même pour le trait du genre : que ce soit au féminin ou au masculin, nous aurons toujours la même terminaison. Seuls les traits du nombre [sg] sont pertinents pour la conjugaison du verbe régulier (ici *parler*) au présent de l'indicatif au singulier.

Donc, au niveau du composant morphologique, les traits TAM et PNG sont pris en charge par les règles morphologiques en vue de les préparer au composant phonologique et donc à l'insertion lexicale. Une règle d'appauvrissement (4b) a effacé tous les traits de la flexion à l'exception du trait du nombre. Ce dernier étant très pertinent dans la formation du présent de l'indicatif. Bien qu'il ne soit pas marqué au singulier, il permet d'opposer les personnes 1, 2 et 3 du singulier (non marquées) à celles du pluriel qui sont marquées morphologiquement. Au singulier la forme verbale du présent de l'indicatif subit les appauvrissements suivants (8) :



Ainsi, seuls le thème et les traits du nombre ([N]) seront réalisés au singulier du présent de l'indicatif:



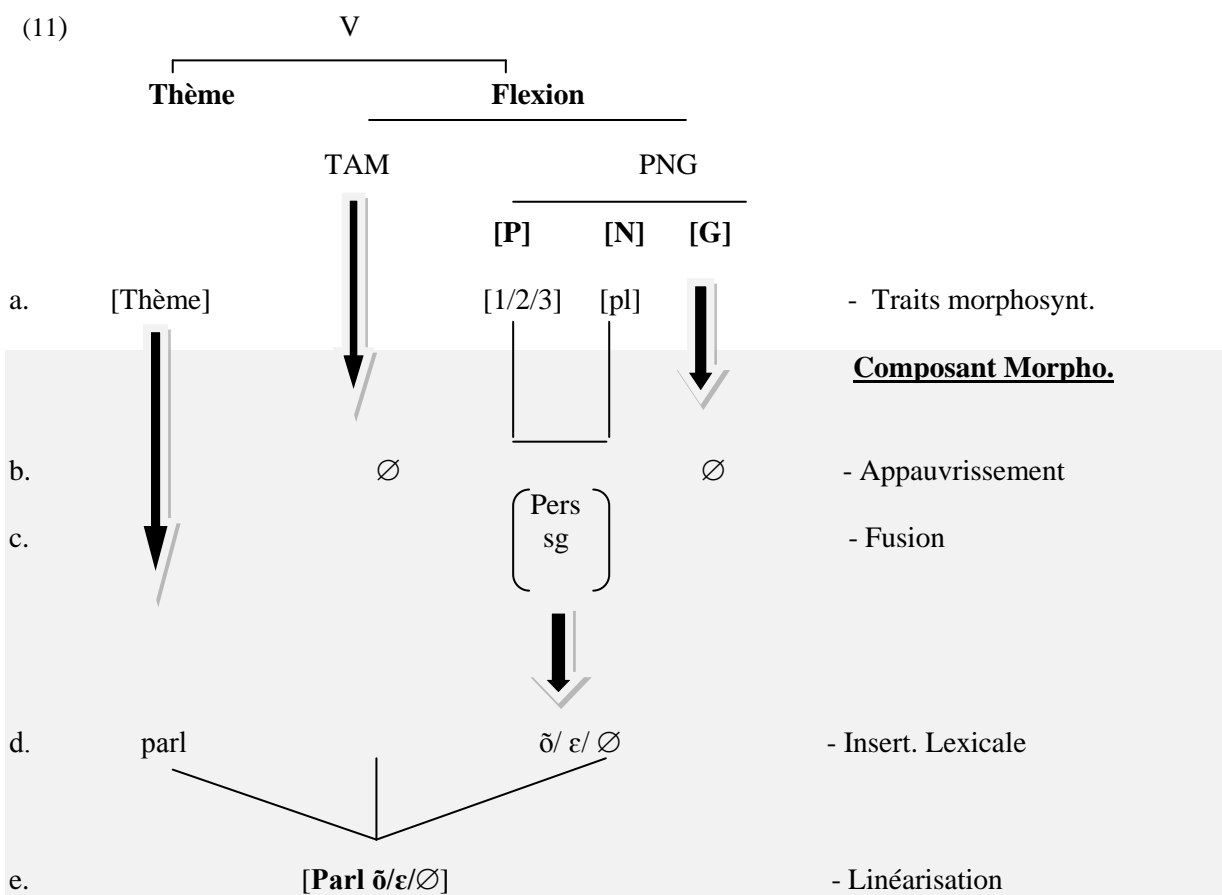
Après l'intervention des règles morphologiques (ici, celle d'appauvrissement), vient le rôle du *Vocabulaire* qui copie sur des nœuds morphologiques terminaux les matrices phonologiques correspondantes. L'insertion lexicale (4c) associe aux nœuds [thème] et [sg] (N) respectivement les spécifications phonologiques suivantes : [parl] et [∅]. Enfin les Principes morphologiques de linéarisation²¹² (4d) produisent l'ordre de surface [parl-∅] pour

²¹² Les principes morphologiques de linéarisation jouent un rôle très important surtout dans le cas de l'arabe marocain et du berbère tamazight, où la morphologie est très complexe (insertion et/ou alternance vocalique et consonantique, gémination...).

donner l'unité [parl], qui est la réalisation concrète du verbe parler conjugué à la 1e , 2e et 3e personnes singulier (1sg, 2sg, 3sg) du présent de l'indicatif (à l'oral).

(10) V-pres.ind.-sg ---> [parl-Ø] ---> [parl]

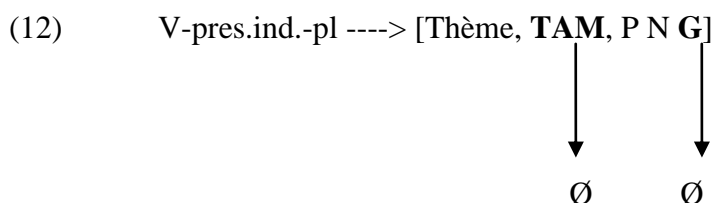
La structure en constituant (11) représente le processus de formation de la 1ère , 2ère et 3ème personnes pluriel : [parlɔ̃] [1pl], [parlɛ] [2pl], et [parl] [3pl] :



Analyse

Dans (11), le Composant morphologique prend en charge les traits morphosyntaxiques (11a) qui caractérisent les formes conjuguées au présent de l'indicatif pluriel du verbe « parler ». Cette forme verbale est composée du thème et de la flexion (TAM et PNG).

Comme dans la structure en constituants (4), une règle morphologique d'*appauvrissement* (11b) efface les traits TAM (qui ne sont pas marqués au présent de l'indicatif de tous les verbes) et ceux du genre (qui ne sont pas marqués pour tous les verbes finis du français). Ce que nous pouvons formaliser comme suit :



Ainsi, les traits TAM et ceux du genre sont supprimés au présent de l'indicatif (singulier et pluriel) de tous les verbes du français (réguliers et irréguliers). Quant aux traits de personne, qui ont été éliminés au singulier (cf. règle 7), ils ne peuvent l'être au pluriel où ils jouent un rôle très important dans la construction de la forme du présent de l'indicatif. La 1e, 2e et 3e personnes s'opposent au pluriel, mais en combinaison avec les traits du nombre ([pl]). Les traits de personne [P] et ceux du nombre ici [pl] sont réunis en un seul faisceau de traits par une règle morphologique de *fusion* (11c), formalisée dans (13) :

(13) [P]^([pl]) → $\left\{ \begin{array}{l} [P] \\ [pl] \end{array} \right\}$

La règle (13) prédit que la terminaison du présent de l'indicatif pluriel est le résultat d'une *fusion* entre les traits de personne [P] et ceux du nombre [pl]. Ces traits se combinent pour être réalisés par un seul morphème. Donc, au lieu d'avoir un morphème correspondant à chaque trait (un pour le nombre et un autre pour la personne), nous aurons un seul morphème pour les deux : un pour la [1^{ère} personne + pluriel], un deuxième pour [2e personne + pluriel] et un troisième pour [3e personne + pluriel]. Ce qui explique la différence entre le nombre de traits morphosyntaxiques restant après l'appauvrissement des traits TAM et [G] et celui des morphèmes correspondants au niveau du Composant Phonologique.

Nous pouvons dire qu'au pluriel, la forme verbale du présent de l'indicatif est la réalisation du thème et des traits de personne [P] et ceux du nombre [pl] fusionnés:

$$(14) \quad V\text{-pres.ind.-pl} \text{ ----} > [\text{Thème, } \left. \begin{array}{c} [P] \\ [pl] \end{array} \right]]$$

Nous venons de voir que les règles morphologiques ont préparé le terrain au Composant phonologique (en éliminant les traits non pertinents pour la construction de la forme du présent de l'indicatif et en réunissant les deux traits restant en un seul faisceau de traits). Une fois les éléments qui composent la forme verbale du présent de l'indicatif aménagés, l'insertion lexicale associe un contenu phonologique à chaque nœud terminal :
/parl/ au [thème] ;

/õ/, /ɛ/ et /ø/ à respectivement : [1pl], [2pl] et [3pl].

A partir de l'analyse du présent de l'indicatif des verbes régulier en français, nous pouvons avancer les généralisations suivantes :

- a. Au présent de l'indicatif, les verbes réguliers manifestent un thème unique quelle que soit la personne ; et la même flexion est utilisée par tous les verbes réguliers ;
- b. Les traits TAM ne sont pas marqués morphologiquement au présent de l'indicatif des verbes réguliers (et irréguliers), c'est la raison pour laquelle une règle morphologique d'appauvrissement intervient sur ces traits pour les effacer, en vue de préparer le terrain au Composant phonologique ;
- c. Les traits du genre [G] ne sont pas marqués au niveau des verbes français. Ils ne sont donc pas pertinents dans la construction de la forme du présent de l'indicatif des verbes réguliers (et irréguliers) ni pour le singulier ni pour le pluriel : la règle morphologique d'appauvrissement qui élimine les traits du genre prédit que la forme du présent de l'indicatif²¹³ n'est pas spécifiée pour le genre;

²¹³ Ni les autres tiroirs du français d'ailleurs. Seul le participe passé est spécifié pour le genre.

- d. Les traits du nombre (N : sg/pl) sont pertinents dans la conjugaison des verbes réguliers²¹⁴ et irréguliers. Aux 1e, 2e et 3e personnes du singulier, c'est le trait [sg], à lui seul, qui est épélé (réalisé). Quant au trait [pl], il est obligatoirement fusionné avec le trait de [P] (1/2/3), dans la conjugaison des 1e, 2e et 3e personnes du pluriel.
- e. Les traits de personne ([P]) ne sont pas marqués morphologiquement au singulier, mais elles le sont au pluriel (1e et 2e personnes). C'est la combinaison des traits de [pers] avec celle du [pl] (Nbr) qui est réalisée au niveau du Composant phonologique.

Les généralisations concernant les traits PNG sont résumées dans le tableau (15) :

Tableau (15) : Traits PNG au présent de l'indicatif

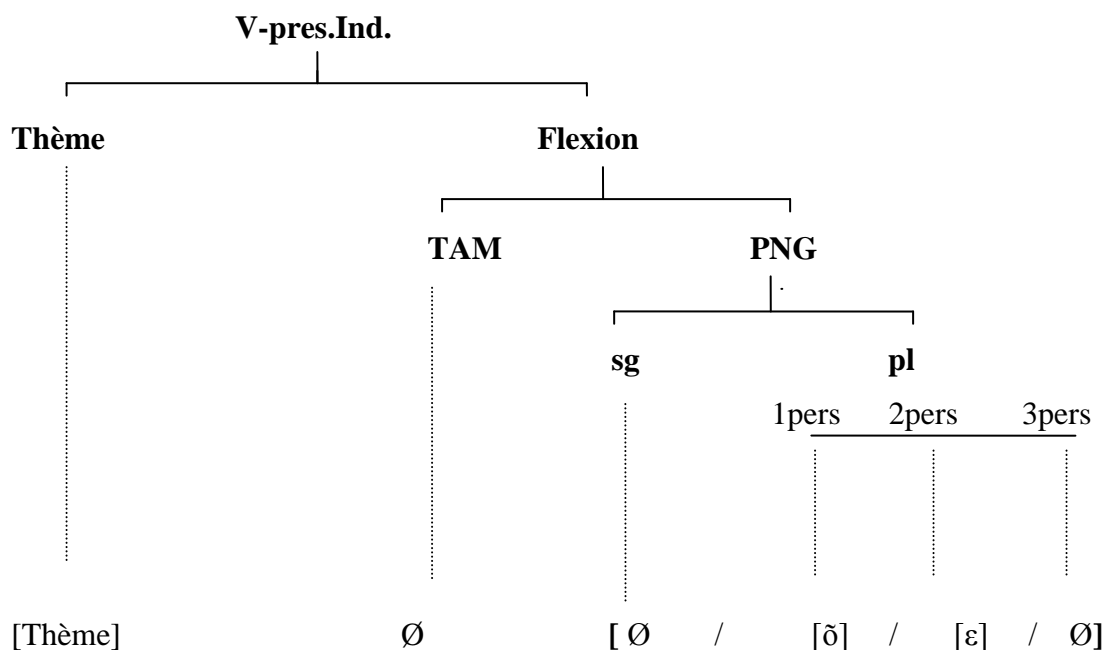
		Personne (Pers)		
		1e	2e	3e
Nombre	Singulier	∅	∅	∅
	Pluriel	ō	ε	∅

A partir du tableau (15), nous pouvons faire deux répartitions des traits PNG. La première répartition concerne les paradigmes singulier/ pluriel. L'opposition Singulier-Pluriel semble pertinente dans la conjugaison du français : le singulier implique une flexion PNG non marquée ; le pluriel, une flexion PNG marquée. La deuxième répartition concerne les traits de personne au pluriel. Dans le paradigme du pluriel, les traits de personne (1/2/3) sont pertinents : [1pl] et [2pl] sont marqués, [3pl] non marqué.

En somme, les verbes réguliers utilisent un thème unique et la même flexion pour tous les verbes au présent de l'indicatif. La formation du présent de l'indicatif des verbes réguliers peut être schématisée de la manière suivante :

²¹⁴ Et aussi dans la conjugaison des verbes irréguliers, qui ne sont pas supplétifs au niveau de la forme fléchie.

(16) *Présent de l'indicatif des verbes réguliers*



V-pres. Ind. = Thème + Flexion

V-pres. Ind. = Thème + {TAM + PNG}

V-pres. Ind. = Thème + {Ø + PNG}

V-pres. Ind. = Thème + {Ø + Ø (1/2/3sg, 3pl)/ [õ] (1pl)/[ε] (2pl)}

En conclusion, au présent de l'indicatif, il y a appauvrissement des traits TAM, et de certains traits PNG (La 1/2/3 sg et la 3pl]. Donc le présent de l'indicatif des verbes réguliers se présente sous deux formes : thème/ thème+ [õ]/[ε]

- 1/2/3 sg et 3pl = **Thème**
- 2/3pl = **Thème** + [õ]/[ε]

Ce qui pourra être schématisé de la manière suivante :

V-pres. Ind. → Thème/thème + [õ]/[ε]

Le présent de l'indicatif se caractérise par :

- l'appauvrissement des traits TAM au pluriel et au singulier ;
- L'appauvrissement des traits du genre au pluriel et au singulier ;
- L'appauvrissement des traits de personne au singulier ;
- La fusion des traits de personne et du nombre au pluriel ;

Les résultats concernant la Flexion peuvent être généralisés à tous les verbes (réguliers et irréguliers) qui ne sont pas supplétifs au niveau de la forme fléchie. Quant aux traits TAM, ils ne sont pas marqués morphologiquement pour tous les verbes (réguliers et irréguliers). Concernant le thème, les verbes réguliers utilisent un thème unique à toutes les personnes (sg et pl).

Dans cette analyse, le Composant Morphologique (à travers les règles morphologiques, l'insertion lexicale et la linéarisation), fournit une description élégante de la construction de la forme du présent de l'indicatif des verbes réguliers en français. Les principes de la MD nous ont permis de mieux visualiser le processus de formation de la forme verbale du présent actuel en français. Dans la section suivante, nous allons le mettre à contribution dans l'analyse et l'explication de la complexité des verbes irréguliers. Nous allons voir si le modèle de la MD est capable de réduire et de mieux expliquer le phénomène de l'irrégularité, qui a fait l'objet d'une multitude de travaux²¹⁵.

²¹⁵ Trois positions majeures sont en présence dans la littérature à propos des irrégularités de flexion :

1. La première position tient que les irrégularités ne sont qu'apparentes, et doivent être réduites par la phonologie. Cette position est illustrée par les analyses morpho-phonologiques dans la tradition de Chomsky et Hall (1968), et reste une tendance importante dans beaucoup de travaux sur la flexion (voir exemple Ségéral et Scheer (1998) sur l'allemand).
2. La seconde position consiste à reconnaître les irrégularités comme telles, mais à se baser sur un critère purement formel pour identifier les lexèmes irréguliers : un lexème est irrégulier si on ne voit pas comment formuler les règles de flexion de manière à ce qu'elles dérivent certaines des formes de ce lexème. Position tenu, en particulier à propos de la conjugaison en français, dans un grand nombre de travaux contemporains (Plénat (1987), Paradis et El Fenne (1995)).
3. La troisième position reconnaît également les irrégularités comme telles, mais se base sur un critère externe : un lexème est irrégulier si les locuteurs manifestent un comportement à propos de ce lexème différent de celui qu'ils manifestent à propos des lexèmes réguliers. (cité dans Bonami & Boyé (2003 : 3)

5. Le présent de l'indicatif des verbes irréguliers

Un verbe est irrégulier lorsqu'il a au moins un thème supplétif, ou qu'il affiche des terminaisons autres que les terminaisons canoniques, ou les deux à la fois. Nous avons distingué plus haut deux types d'irrégularités : L'irrégularité du thème et celle de la forme fléchie (et du thème). Dans ce qui suit, nous analyserons d'abord l'irrégularité du thème pour passer ensuite à celle de la forme fléchie.

5.1. L'irrégularité du thème

Lorsque l'irrégularité ne concerne que le thème, les verbes irréguliers²¹⁶ manifestent la même flexion (TAM et PNG) que celle qui caractérise les verbes réguliers (cf. tableau (3)). L'irrégularité consiste alors dans le fait que le verbe utilise plus d'un thème dans le paradigme de conjugaison du présent de l'indicatif, alors que les verbes réguliers utilisent un thème unique. Pour examiner ce type d'irrégularité, nous avons choisi les verbes : asseoir, mourir, boire, savoir, finir, (à notre avis représentatifs), dont le présent de l'indicatif est illustré dans le tableau (17) :

Tableau (17)- Verbes à thèmes multiples au présent de l'indicatif

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
Asseoir	asje	asje	asje	asej-ō	aesj-e	asej
Mourir	moer	moer	moer	mur-ō	mur-e	moer
Boire	bwa	bwa	bwa	byv-ō	byv-e	bwav
savoir	sε	sε	sε	sav-ō	sav-e	sav
finir	fini	fini	fini	finis-ō	finis-e	finis

²¹⁶ Selon Bonami & Boyé (2003 : 11), il y a en français environ 350 verbes irréguliers.

Les verbes irréguliers (au niveau du thème) manifestent au moins deux thèmes au présent de l'indicatif. Un certain nombre de remarques peuvent être dégagées du tableau (17) :

Au singulier, le présent de l'indicatif de tous ces verbes (irréguliers) manifeste un même thème;

- Un ou deux nouveaux thèmes apparaissent au pluriel, selon les verbes ;

Nous observons que l'opposition [sg] ~ [pl], qui joue un rôle très important au niveau de la flexion PNG, intervient également au niveau du thème des verbes irrégulier. De même, l'opposition [1pl], [2pl] ~ [3pl] participe dans la détermination du thème de ces verbes : les [1pl] et [2pl] manifestent un même thème (thème 2), tandis que la [3pl] utilise soit le thème du singulier (**thème 1**)²¹⁷, soit le même que les [1pl] et [2pl] (**thème 2**), soit un nouveau thème (**thème 3**), selon les verbes :

- *Au Singulier* :

1/2/3sg → **thème1** (ex : asseoir, mourir, boire, savoir, finir...)

- *Au Pluriel* :

1pl, 2pl → **thème2** (ex : asseoir, mourir, boire, savoir, finir...)

3pl → **thème1** (mourir) / **thème2** (asseoir, savoir, finir) / **thème3** (boire)

Ceci peut être illustré à partir de la forme du présent de l'indicatif des verbes : asseoir, mourir, boire, savoir, finir, que nous avons présenté sous forme de tableau (18) :

Tableau (18) : Verbes à thèmes multiples au présent de l'indicatif

Verbes		Nombre & personne				
		<i>Asseoir</i>	<i>Mourir</i>	<i>Boire</i>	<i>Savoir</i>	<i>Finir</i>
Singulier		<i>Thème1</i>	<i>Thème1</i>	<i>Thème1</i>	<i>Thème1</i>	<i>Thème1</i>
Pluriel	1/2pl	<i>Thème2</i>	<i>Thème2</i>	<i>Thème2</i>	<i>Thème2</i>	<i>Thème2</i>
	3pl	<i>Thème2</i>	<i>Thème1</i>	<i>Thème3</i>	<i>Thème2</i>	<i>Thème2</i>

²¹⁷ Nous avons numéroté les thèmes (thème1, thème 2, thème 3) dans le seul but de les distinguer les uns des autres.

Ainsi, les verbes irréguliers manifestent obligatoirement un thème (thème1) au singulier, un autre thème (thème2) aux 1/2pl. La 3pl, peut utiliser le thème1, le thème2 ou un nouveau thème (thème3), selon les verbes. Donc, c'est la forme de la 3e personne du pluriel (3pl) qui pose problème, dans la mesure où elle a trois possibilités au lieu d'une seule. Dans ce qui suit, nous allons voir comment le modèle de la MD rend compte de ces cas de supplétion de thèmes.

Analyse

Les verbes présentés dans les tableaux (17) et (18) peuvent être regroupés en deux types : les verbes à deux thèmes (asseoir, mourir, savoir, finir) et les verbes à trois thèmes (boire). La question que nous nous posons est la suivante :

- *Quand un verbe a plusieurs thèmes, quels sont les paramètres qui interviennent dans le choix de tel ou tel thème ?*

Nous avons d'un côté deux ou trois thèmes (thème1, thème2, thème3) et de l'autre deux ou trois cases correspondantes :

- [1/2/3sg] - (thème1)
- [1/2pl] - (thème2)
- [3pl] - (thème1/2/3)

Mais :

- *Quel thème associer à quelle case*

	Thème1/Thème2/ (thème3)
[1/2/3sg]	?
[1/2pl]	?
[3pl]	?

En réponse à la première question, concernant les paramètres qui interviennent dans le choix de tel ou tel thème, nous pouvons avancer d'ores et déjà que les traits du nombre (sg/pl) et ceux de personne (1/2/3pers) jouent un rôle très important dans la détermination du thème. Les verbes irréguliers utilisent des thèmes différents dans différentes zones de leur paradigme. Le thème utilisé au singulier est forcément différent de celui (ou ceux) du pluriel. Et celui utilisé à la 1/2pl peut être différent de celui de la 3pl. Cependant, bien que les traits de personne et de nombre interviennent dans la détermination du thème, le choix de ce dernier reste arbitraire, car il n'obéit à aucune règle.

Quant à la seconde question (quel thème associer à quelle case ?), s'agissant de verbes irréguliers, qui utilisent plusieurs thèmes au lieu d'un seul, et dont le choix du thème n'est prédictible par aucune règle, nous considérons que les informations concernant les thèmes supplétifs sont fournies par l'entrée lexicale de chacun de ces verbes. Dans le cadre de notre modèle d'analyse (MD), les informations phonologiques sous-jacentes et les autres informations idiosyncrasiques associés aux cases ([1/2/3 sg], [1/2pl] et [3pl]) doivent être fournies par les entrées Vocabulaire²¹⁸ du type illustré en (19). Chaque verbe irrégulier spécifie les thèmes qu'il utilise, dans chacune des trois cases, dans son entrée lexicale. Ainsi, dans l'entrée lexicale du verbe, tel thème serait spécifié pour telle case et par là le nombre de thèmes à considérer pour chaque verbe. Nous proposons de présenter l'entrée Vocabulaire des verbes irréguliers comme suit :

²¹⁸ Rappelons que l'item du Vocabulaire, proprement dit, est la relation entre une matrice de traits phonologiques et l'information concernant la position où l'élément doit être inséré. Le Vocabulaire fournit l'ensemble des signes phonologiques disponibles dans la langue pour les expressions ou morphèmes abstraits. Nous présentons ci-après le schéma de l'item du vocabulaire selon Harley&Noyer (1999) :

- Schéma de l'item du vocabulaire :
Signe <-----> contexte d'insertion

(19)

<i>Entrée lexicale des verbes irréguliers au présent de l'indicatif</i>	
a. Thème	
	- <i>Thème1</i> <--> [1/2/3sg]
	- <i>Thème2</i> <--> [1/2pl]
	- <i>Thème1/2/3</i> <--> [3pl]
b. TAM	
	- Ø <--> [présent de l'indicatif]
c. PNG	
	- Ø <--> [1/2/3sg]/ [3pl]
	- ð <--> [1pl]
	- ε <--> [2pl]

De la même manière, les informations concernant le thème et la flexion du présent de l'indicatif des verbes *réguliers* sont fournies par l'entrée Vocabulaire de chaque verbe que nous proposons de présenter comme suit (20) :

(20)

<i>Entrée lexicale des verbes réguliers au présent de l'indicatif</i>	
a. Thème	
	- <i>Thème</i> <--> [1/2/3sg/pl]
b. TAM	
	- Ø <--> [présent de l'indicatif]
c. PNG	
	- Ø <--> [1/2/3sg]/ [3pl]
	- ð <--> [1pl]
	- ε <--> [2pl]

L'entrée lexicale des verbes (réguliers et irréguliers) représente les trois constituants de la forme verbale : le thème et la flexion (TAM et PNG). La rubrique *Thème* (a) spécifie tous les thèmes utilisés par le verbe (en rapport avec le paramètre PNG). Celle du TAM rend compte des marques morphologiques temporelles, aspectuelles et modales relatives à la forme verbale

en question. Quant au constituant PNG, il présente la réalisation morphologique des traits de personne, nombre et genre de cette forme verbale.

Les items du Vocabulaire sont sous-spécifiés. Cette sous-spécification réfère au fait que les expressions phonologiques ne sont pas totalement spécifiées pour les positions syntaxiques où elles seront insérées. Leurs traits indexicaux/contextuels doivent être contenus dans les traits sémantiques/syntaxiques des nœuds terminaux.

Le thème inséré doit être choisi en fonction des traits sémantiques/syntaxiques des nœuds terminaux, en particulier en fonction des traits PNG. Autrement dit, le Vocabulaire copie les traits phonologiques du thème à partir des informations concernant la position où il doit être inséré (tel thème pour telle personne). Nous présentons à titre d'illustration les entrées lexicales des verbes « mourir », « boire » et « savoir » respectivement dans (21, 22, 23) :

(21)-*L'entrée lexicale du verbe **MOURIR** au présent de l'indicatif*

<i>MOURIR-pres.ind.</i>
<p>a. Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>moer</i> <--> [1/2/3sg]/[3pl] - <i>mur</i> <--> [1/2pl] <p>b. TAM</p> <ul style="list-style-type: none"> - \emptyset <--> [présent de l'indicatif] <p>c. PNG</p> <ul style="list-style-type: none"> - \emptyset <--> [1/2/3sg]/ [3pl] - [ø] <--> [1pl] - [e] <--> [2pl]

(22)- *L'entrée lexicale du verbe **SAVOIR** au présent de l'indicatif*

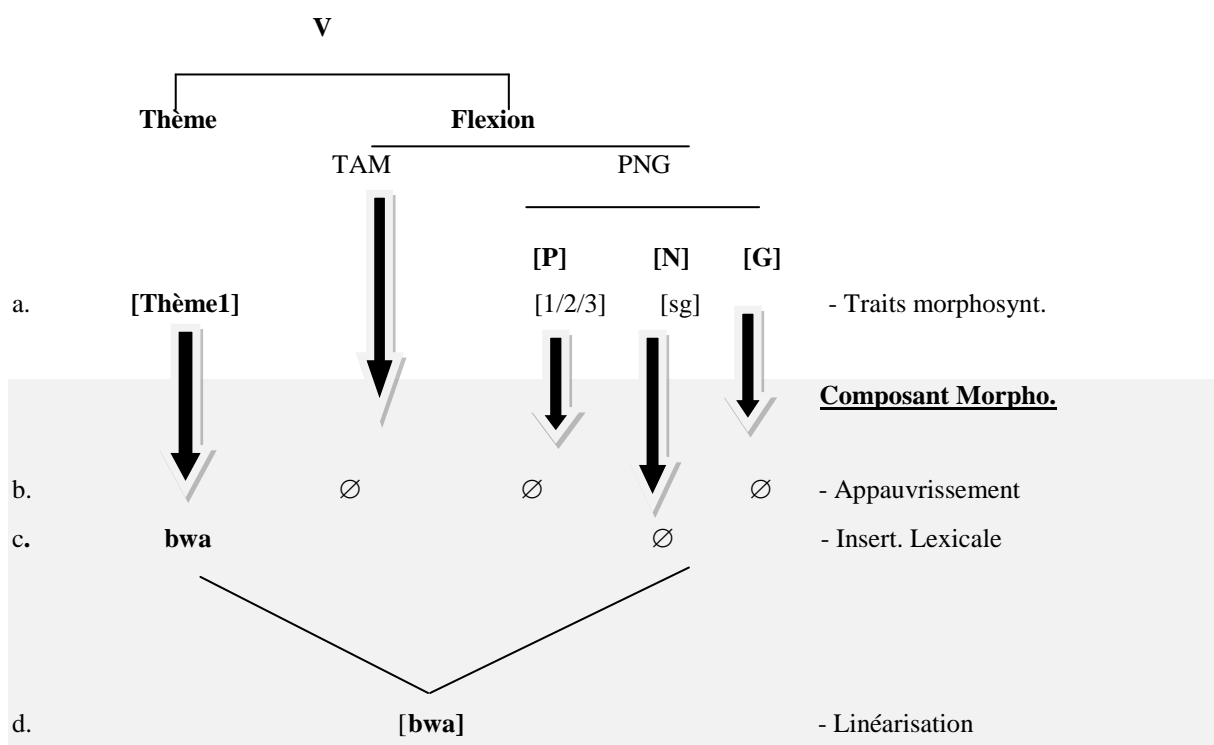
<i>SAVOIR-pres.ind.</i>
<p>a. Thème</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>sε</i> <--> [1/2/3sg] - <i>sav</i> <--> [1/2/3pl] <p>b. TAM</p> <ul style="list-style-type: none"> - \emptyset <--> [présent de l'indicatif] <p>c. PNG</p> <ul style="list-style-type: none"> - \emptyset <--> [1/2/3sg]/ [3pl] - [ø] <--> [1pl] - [e] <--> [2pl]

(23) - L'entrée lexicale du verbe **BOIRE** au présent de l'indicatif

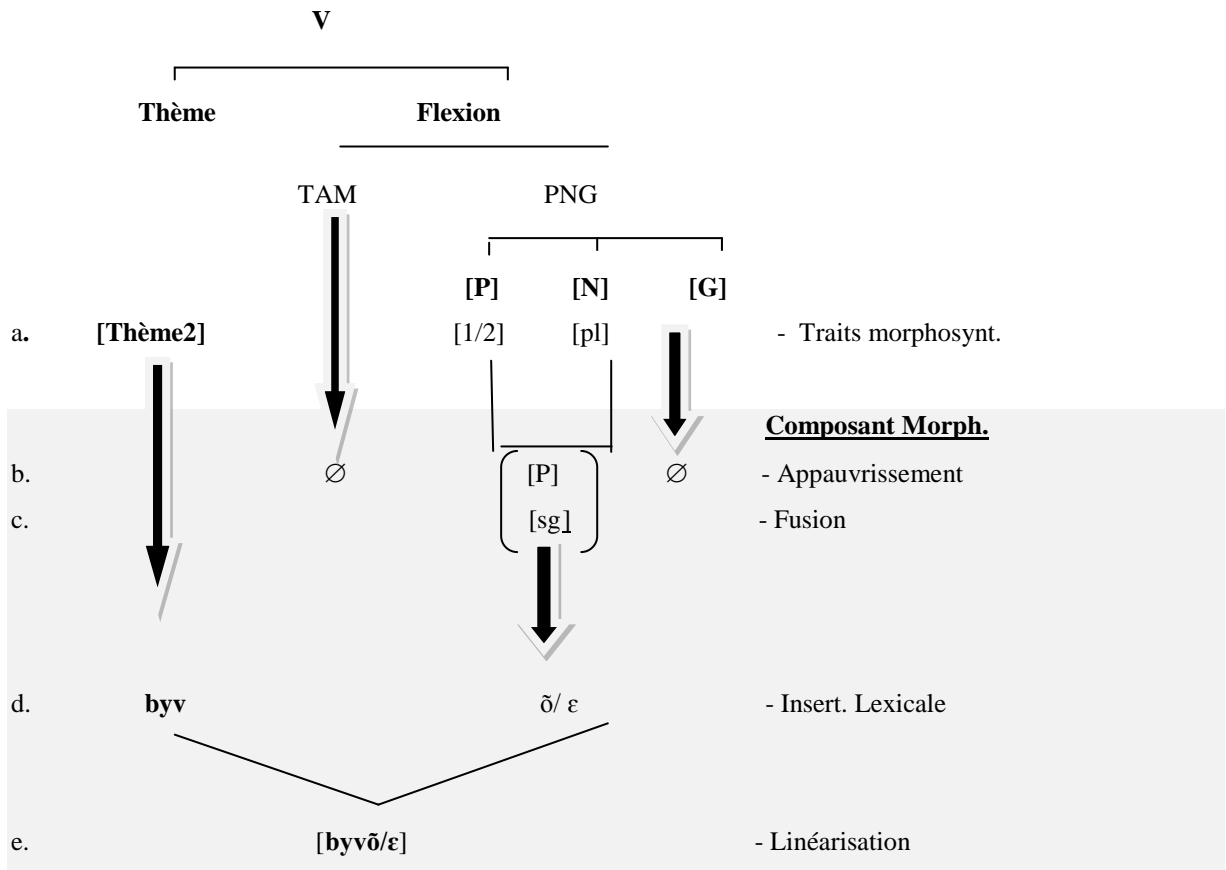
BOIRE-pres.ind.	
a. Thème/radical	
-	<i>bwa</i> <--> [1/2/3sg]
-	<i>byv</i> <--> [1/2pl]
-	<i>bwav</i> <--> [3pl]
b. TAM	
-	∅ <--> [présent de l'indicatif]
c. PNG	
-	∅ <--> [1/2/3sg]/ [3pl]
-	[δ] <--> [1pl]
-	[ε] <--> [2pl]

Afin de visualiser le processus de construction des verbes irréguliers, nous prenons comme exemple un verbe à trois thèmes (BOIRE). La formation du verbe BOIRE au présent de l'indicatif est illustrée par les structures en constituants (24), (25) et (26) :

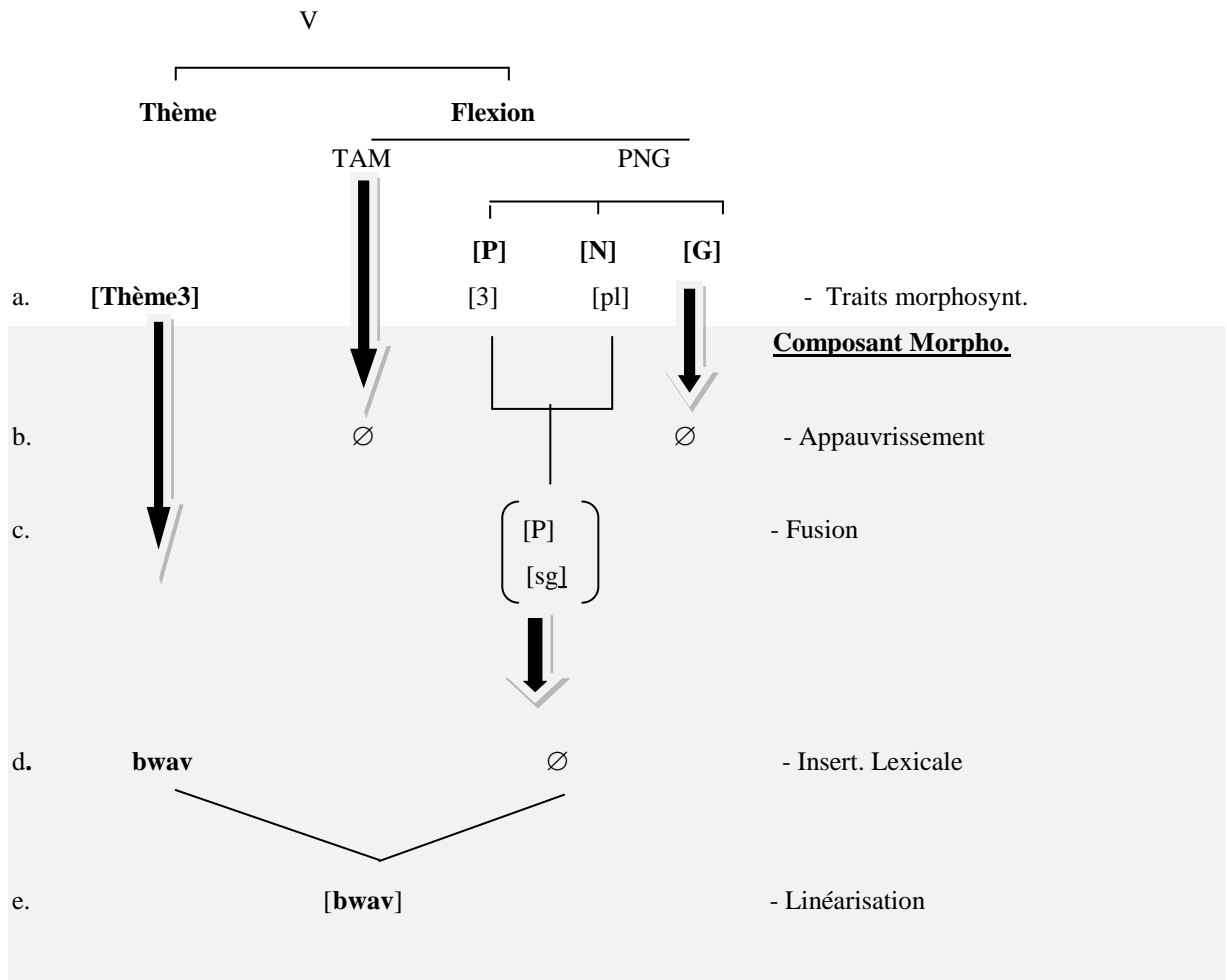
- (24) –BOIRE [1/2/3sg]



(25)- BOIRE [1/2pl]



(26)- BOIRE [3pl]



Les structures en constituants (24), (25) et (26) représentent la conjugaison du verbe BOIRE au présent de l'indicatif. L'entrée lexicale de ce verbe montre qu'il peut apparaître sous trois thèmes (au présent de l'indicatif) :

- (thème1) : *bwa* <--> [1/2/3sg]
- (thème2) : *byv* <--> [1/2pl]
- (thème3) : *bwav* <--> [3pl]

Ainsi, lorsque les traits PNG sont spécifiés [1/2/3sg], le Vocabulaire associe au nœud terminal [thème] le contenu phonologique *bwa* (thème1). Mais lorsqu'ils sont spécifiés [1/2pl] ou [3pl], il leur associe respectivement *byv* (thème2) et *bwav* (thème3). Quant à la flexion TAM

et PNG elle est la même que celle utilisée par les verbes réguliers (voir l'analyse fournie dans la section 4).

Nous pouvons conclure de cette analyse que, pour les verbes à thèmes multiples, la sélection du thème dépend des traits PNG. *En français, ce sont en particulier les traits de personne et de nombre qui déterminent le thème sous lequel apparaît le verbe.* La solution proposée quant à la manière de traiter la multiplicité des thèmes des verbes irréguliers, consiste dans le fait que les entrées du Vocabulaire fournissent toutes les informations concernant le thème correspondant aux traits PNG.

Ainsi, les entrées lexicales des verbes irréguliers spécifient le thème qui correspond à chaque personne ainsi que les informations concernant la flexion (TAM et PNG) en fonction des traits sémantiques/syntaxiques des nœuds terminaux. Quant à la flexion TAM et PNG, les verbes qui manifestent une irrégularité de thème, utilisent pratiquement la même flexion que celle des verbes réguliers.

Dans la section suivante, nous allons passer en revue d'autres cas de supplétion qui paraissent beaucoup plus complexes que ceux que nous venons d'analyser. Ils présentent des irrégularités à la fois au niveau du thème et de la flexion.

5.2. L'irrégularité de la forme fléchie et autres cas de supplétion

Dans cette section, seront traités les verbes les plus irréguliers en français. Ce sont des verbes très fréquents (être, avoir, aller, faire, dire) qui manifestent des irrégularités à la fois au niveau du thème et de la flexion. Ils ont des formes différentes selon la personne et le nombre. Le tableau suivant liste ces verbes conjugués au présent de l'indicatif :

Tableau (27) : les verbes les plus irréguliers en français (au présent de l'indicatif)

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
ETRE	sɥi	ε	ε	sɔm	et	sɔ
AVOIR	ε	a	a	avɔ	ave	ɔ
ALLER	vε	va	va	alɔ	ale	vɔ
FAIRE	fε	fε	fε	fəzɔ	fɛt	fɔ
DIRE	di	di	di	dizɔ	dit	diz

Nous avons vu plus haut que les verbes réguliers et irréguliers (au niveau du thème) ne sont pas suppléants au niveau de la forme fléchie au présent de l'indicatif. Ils ont la même flexion PNG :

Tableau (28) : flexion PNG des verbes réguliers

	1sg	2sg	3sg	1pl	2pl	3pl
PNG	∅	∅	∅	ō	e	∅

Nous avons vu également que les verbes à thèmes multiples (irréguliers) utilisent au présent de l'indicatif un seul thème au singulier et un ou deux autres thèmes au pluriel. Toutefois, pour les verbes très irréguliers (être, avoir, aller, faire, dire) (tableau (27)), certains verbes se présentent sous plusieurs formes au singulier. D'autant plus que dans la plupart des cas nous n'arrivons pas à séparer le thème de la flexion.

A partir des données présentées dans le tableau (27), nous pouvons avancer les remarques suivantes :

- Certains verbes se présentent sous plusieurs formes au singulier (ETRE, AVOIR, ALLER), tandis que tous les verbes à thèmes multiples que nous avons analysés dans la section précédente utilisent un thème unique au singulier ;
- certains verbes utilisent des formes fléchies différentes de celles (Tableau 28) des verbes réguliers : ETRE (1/2/3pl), AVOIR (3pl), ALLER (3pl), faire (2/3pl), DIRE (2pl).

Ces verbes sont des cas particuliers qui ne ressemblent pas aux autres verbes déjà analysés, ni au niveau de la distribution des thèmes en rapport avec les PNG, ni au niveau de la forme fléchie. Et partant du fait qu'il est difficile dans la plupart des cas de séparer le thème de la flexion PNG, nous proposons de *spécifier en bloc* toute l'information concernant chacun de ces verbes (Thème+TAM+PNG) dans son entrée lexicale (Vocabulaire), comme il est présenté respectivement dans (29, 30, 31, 32, 33) :

(29) - *L'entrée lexicale du verbe **ETRE** au présent de l'indicatif*

ETRE-pres.ind.
<p>Thème+TAM+PNG</p> <ul style="list-style-type: none"> - sɥi <--> [1sg] - ε <--> [2/3sg] - sɔm <--> [1pl] - ɛt <--> [2pl] - sɔ̃ <--> [3pl]

(30) - *L'entrée lexicale du verbe **AVOIR** au présent de l'indicatif*

AVOIR-pres.ind.
<p>- Thème+TAM+PNG</p> <ul style="list-style-type: none"> - ε <--> [1sg] - a <--> [2/3sg] - avɔ̃ <--> [1pl] - avɛ <--> [2pl] - ɔ̃ <--> [3pl]

(31) - *L'entrée lexicale du verbe **ALLER** au présent de l'indicatif*

ALLER-pres.ind.
<p>- Thème+TAM+PNG</p> <ul style="list-style-type: none"> - vɛ <--> [1sg] - va <--> [2/3sg] - alɔ̃ <--> [1pl] - alɛ <--> [2pl] - vɔ̃ <--> [3pl]

(32) - *L'entrée lexicale du verbe **FAIRE** au présent de l'indicatif*

FAIRE-prest.ind.
<p>- Thème+TAM+PNG</p> <ul style="list-style-type: none"> - fɛ <--> [1/2/3sg] - fəzɔ̃ <--> [1pl] - fɛt <--> [2pl] - fɔ̃ <--> [3pl]

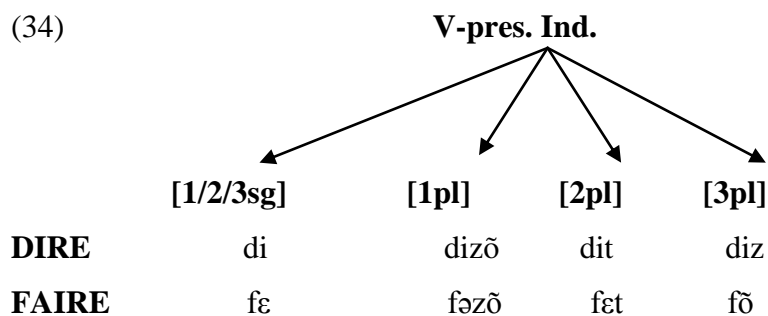
(33) - *L'entrée lexicale du verbe **DIRE** au présent de l'indicatif*

DIRE-prest.ind.	
- Thème+TAM+PNG	
-	di <--> [1/2/3sg]
-	dizõ <--> [1pl]
-	dit <--> [2pl]
-	diz <--> [3pl]

A partir de ces données, nous pouvons faire les généralisations suivantes :

- Ces verbes se laissent répartir en deux classes : les verbes qui se présentent sous quatre formes [Thème+TAM+PNG]) au présent de l'indicatif (DIRE, FAIRE) et les verbes à cinq formes (ETRE, AVOIR, ALLER) ;
- DIRE et FAIRE utilisent une seule forme au singulier et trois au pluriel (cf. (34)), tandis que ETRE, AVOIR et ALLER en utilisent deux au singulier (une pour la première personne et l'autre pour la deuxième et troisième personne) et trois au pluriel (cf. (35));
- La deuxième et la troisième personne du singulier [2/3sg] de chacun de ces verbes utilisent toujours une même forme [Thème+TAM+PNG].

Les deux classes de verbes (DIRE, FAIRE et ETRE, AVOIR et ALLER) sont représentées respectivement dans (34) et (35) :



(35)

	V-prest. Ind.				
	[1sg]	[2/3sg]	[1pl]	[2pl]	[3pl]
ETRE	sɥi	ε	sɔm	εt	sõ
AVOIR	ε	a	avõ	avε	õ
ALLER	vε	va	alõ	alε	võ

6. Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le cadre de la Morphologie Distribuée nous a permis d'analyser d'une manière unifiée les verbes réguliers, irréguliers et même les plus irréguliers du français. Nous avons analysé les verbes en thème et flexion :

- Le verbe est composé du thème et de la flexion : V---> [Thème+Flexion].
- Nous avons distingué les verbes réguliers des verbes irréguliers.
- Les verbes réguliers se caractérisent par l'utilisation d'un thème unique à toutes les personnes et de la même flexion (canonique).
- Les verbes irréguliers présentent deux types d'irrégularité : l'irrégularité du thème et celle de la forme fléchie (et du thème). On distingue ainsi les verbes qui utilisent plusieurs thèmes et la même flexion (que celle des verbes réguliers) de ceux qui sont supplétifs à la fois au niveau du thème et de la flexion.
- Nous avons distingué la flexion TAM (temps-aspect-mode) et la flexion PNG (personne-nombre-genre).
- Les traits de la flexion sont pris en charge par le Composant Morphologique qui les redistribue selon les exigences du Composant Phonologique.
- La flexion TAM est supprimée par une règle morphologique d'appauvrissement car elle n'est pas marquée au présent de l'indicatif de tous les verbes français.
- les traits du genre sont éliminés par une règle d'appauvrissement au niveau du composant Morphologique car ils ne sont pas marqués au niveau du verbe français : ils

ne sont donc pas pertinents dans la construction de la forme du présent de l'indicatif de tous les verbes français²¹⁹.

- Les traits de personnes sont effacés au singulier du présent de l'indicatif (car ils ne sont pas pertinents dans la formation de la forme du présent de l'indicatif au singulier) ; mais ils sont combinés avec les traits du nombre au pluriel (du présent de l'indicatif) par une règle morphologique de Fusion. Cette règle va préparer le terrain au Composant Phonologique où les deux traits fusionnés seront réalisés par un seul morphème.
- Les traits du nombre jouent un rôle très important dans la formation du présent de l'indicatif : Le singulier s'oppose au pluriel. Seul le pluriel est marqué.
- Les traits du nombre et de personne interviennent dans la détermination du thème des verbes irréguliers.
- Les informations concernant le thème et la flexion du présent de l'indicatif des verbes sont fournies par l'entrée Vocabulaire de chaque verbe.
- L'entrée lexicale des verbes (réguliers et irréguliers) représente les trois constituants de la forme verbale : le thème et la flexion (TAM et PNG). La rubrique *Thème* (a) spécifie le ou les thèmes utilisés par le verbe (en rapport avec le paramètre PNG). Celle du TAM rend compte des marques morphologiques temporelles, aspectuelles et modales relatives à la forme verbale en question. Quant au constituant PNG, il présente la réalisation morphologique des traits de personne, nombre et genre de cette forme verbale.
- Concernant les verbes les plus irréguliers où il est difficile de séparer le thème de la flexion PNG, nous avons proposé de spécifier en bloc toute l'information concernant chacun de ces verbes (Thème+TAM+PNG) dans son entrée lexicale (Vocabulaire).

Ainsi, en nous appuyant sur les principes de la Morphologie Distribuée, nous avons pu rendre compte d'une manière unifiée de tous les verbes réguliers, irréguliers et même les plus irréguliers. Le modèle de la Morphologie distribuée nous a permis de traiter sur un pied

²¹⁹ Concernant la marque de genre, il y a un double écueil dans l'analyse : (i) analyser séparément les verbes et leur sujet (je / parle...), (ii) les verbes ne sont pas séparables de leur sujet qui doit être obligatoirement spécifié (sauf à l'impératif et aux formes non personnelles) et sont analysés comme « jeparle / tugarles / ilparle... », comme le suggérait Meillet par exemple.

d'égalité la régularité et l'irrégularité dans la conjugaison des verbes au présent de l'indicatif, ce qui serait possible aussi pour les autres tiroirs²²⁰.

²²⁰ C'est une piste que nous aimerions explorer dans d'autres travaux à venir.

CHAPITRE 3

Formation des thèmes verbaux en berbère

Formation des thèmes verbaux en berbère

0. Introduction

En berbère, le verbe peut être conjugué à l'*aoriste*, l'*accompli* et l'*inaccompli*. Et comme nous avons vu dans la partie précédente, deux de ces trois formes verbales (l'*accompli* et l'*inaccompli*) participent à l'expression du présent actuel dans cette langue.

Dans ce chapitre nous aborderons la morphologie²²¹ verbale du berbère en procédant à l'analyse de la flexion d'accord (indices de personne) et en visualisant les processus de formation des thèmes²²² verbaux.

Nous commencerons d'abord par présenter la structure interne de la forme verbale dans cette langue et nous passerons ensuite à l'analyse morphologique des éléments qui la composent.

1. La constituance du verbe

En berbère une verbe est l'amalgame d'un thème ou radical (RD) et d'une flexion (FL) ou affixe d'accord. Le thème (RD) est constitué par la combinaison d'une racine lexicale²²³ (RL) et d'un schème²²⁴ aspectuel. Ce dernier est formé de consonnes (C) et de voyelles (V). Il permet de former des catégories syntaxiques en indiquant la place des consonnes et leur ordre

²²¹ Dans le cadre de la morphologie non-concaténative tel qu'il est proposé par Mc Carthy (1979), plusieurs études ont été conduites dont celles de A. Jebbour (1988), El Iazzi (1991), entre autres.

²²² Le thème en berbère a un sens particulier, il désigne les formes grammaticales de base qui constituent le système d'opposition aspectuelle berbère (aoriste, inaccompli ou aoriste intensif, accompli ou prétérit et prétérit négatif).

²²³ La *racine lexicale* est formée d'un nombre variable de consonnes appelées « radicales ». Elle recèle le sens commun à tous les items constitués à partir de cette racine. Une racine est une entité lexicale qui n'a pas encore subi la catégorisation en nom ou en verbe. Elle doit être associée à un schème pour pouvoir devenir un mot catégorisé dans la langue (Cf. Taïfi 1991 : VI-XVI, pour plus de détails sur la notion de racine en berbère ainsi que sur les différentes modifications et altérations qu'il subit.).

²²⁴ Les schèmes constituent des moules grammaticaux dans lesquels les racines sont encastrées pour dériver des formes appartenant à des catégories syntaxiques données. La notion de schème va de pair avec les notions de racine, radical et thème dans les analyses morphologiques classiques (Basset (1929), Galand (1964), Cadi (1981), Chaker (1973,1983), Boukhris (1986, 1998) entre autres).

ainsi que celle des voyelles. Soit par exemple le verbe **af**²²⁵ « trouver » conjugué à l’accompli (**ufiy** « j’ai trouvé ») :

- (1) **ufi (-γ)** “(j’ai) trouvé”
- Schème aspectuel : vcv
 - Racine lexicale : c (f)
 - Affixe thématique: v-v (u-i)

Dans le schème aspectuel, les positions **c** sont occupées par les radicales (i.e. les consonnes de la racine)²²⁶ et les positions **v** (voyelle) par l’affixe thématique²²⁷ (Aff.T).

Pour adapter les données de la langue berbère au cadre théorique retenu, nous posons l’hypothèse qu’un thème (RD) est spécifié au niveau de la *syntaxe* comme la combinaison d’une racine lexicale (RL) et d’un affixe thématique (Aff.T), et que le schème aspectuel dans sa fonction d’*ordonner* les consonnes et les voyelles n’intervient qu’au niveau des Principes morphologiques de linéarisation qui constituent la dernière étape du Composant morphologique et contribuent à ordonner les nœuds terminaux après l’insertion lexicale. Ce que montre le schéma (2) :

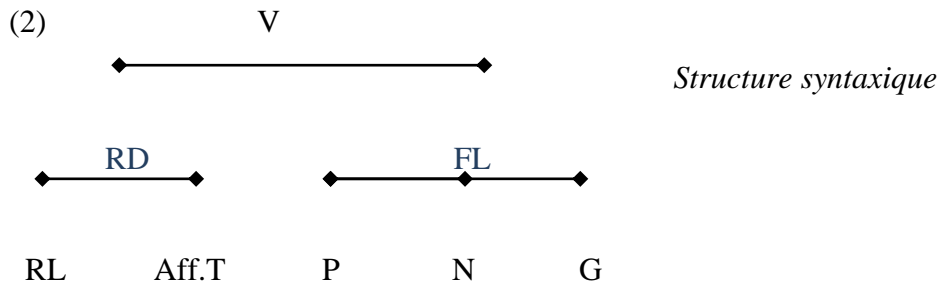
²²⁵ Comme il n’y a pas de forme infinitive en berbère, les verbes sont généralement présentés sous leur forme aoriste/impératif à la troisième personne du singulier par les linguistes.

²²⁶ Les positions C peuvent être occupées également par les consonnes non radicales dans le cas d’insertion consonantique :

- (1) awi gmac!
 Emmener-impératif frère-ton
 « Emmène ton frère ! »
- (2) ttawi gmac!
 Emmener-impératif intensif frère-ton
 « Emmène souvent ton frère ! »

Dans (1), la forme verbale *awi* ne contient qu’une consonne radicale (w). Cependant, la forme verbale *ttawi* dans (2) contient en plus de la consonne radicale w une consonne non radicale tt (préfixée).

²²⁷ Contrairement à la racine consonantique qui est la même quel que soit le thème aspectuel (accompli/aoriste/inaccompli), les affixes thématiques peuvent être différents d’un thème à l’autre et même à l’intérieur d’un même thème (exemple : af (A)- ufi/a (Acc)- tfa (Inac)).



-
- Composant Morphologique :**
- Règles
 - Vocabulaire
- (insertion lexicale)
- Linéarisation
- (schème)
-

Rappelons que le Composant morphologique prend en charge les structures arborescentes de la syntaxe en vue d'en redistribuer les traits afin de garantir la bonne formation des mots et des syntagmes. En effet, les traits hérités de la syntaxe continuent à faire l'objet d'opérations de type syntaxique pour préparer le terrain à l'insertion lexicale. Le Vocabulaire intervient après les règles morphologiques pour copier sur des nœuds morphologiques terminaux (output des opérations morphologiques) les matrices phonologiques et autres informations provenant des entrées lexicales. Ces matrices seront enfin ordonnées par les Principes morphologiques de linéarisation. C'est au niveau de ces derniers qu'intervient le *schème* pour ordonner les éléments qui constituent la forme verbale.

S'inspirant du modèle de la Grammaire du Mot (Selkirk 1982) nous distinguons les catégories morphologiques constitutives de la tête verbale²²⁸ en berbère :

²²⁸ El. Moujahid (1993 : 80), qui a analysé la morphologie du nom en tachelhit dans le cadre de la morphologie non concaténative (Mc Carthy, 1979, Jebbour, 1988) associée au modèles de la Grammaire du Mot (Selkirk, 1982-1987, entre autres) distingue, relativement au nom en berbère tachelhit, les catégories morphologiques suivantes :

1. le mot : N°
2. la racine : Nr

(i) *Les catégories morphologiques :*

Le mot : **V°**
La racine : **RL**
Le radical : **RD**
L'affixe thématique : **Aff.T**
La flexion : **FL**

(ii) *Les règles de réécriture :*

V° -----> **RD + FL**

RD -----> **RL + Aff.T**

Ainsi, par exemple, la forme verbale **ufi-γ** « j'ai trouvé » est composée des catégories morphologiques suivantes :

V° : **ufi-γ**

RL : **f**

RD : **ufi**

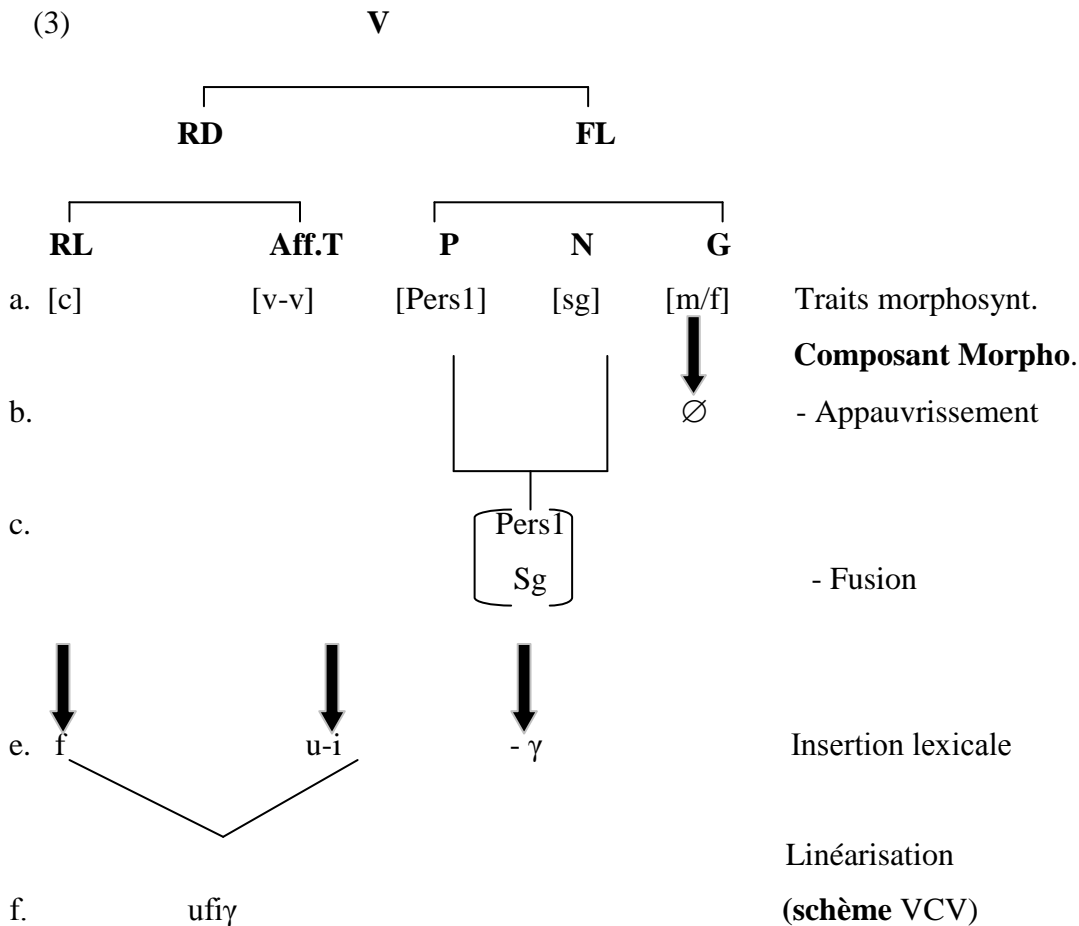
Aff.T : **u-i**

FL : **-γ**

Après l'identification des catégories constitutives de la tête verbale en berbère, nous allons voir comment le Composant morphologique intervient pour rendre compte du système d'amalgame de celles-ci. La structure en constituants de la tête verbale **ufi-γ** se présente comme suit :

-
3. Le radical : Ns
 4. La mélodie affixale : N Maff
 5. L'affixe : Naff
 6. Le gabarit : N G

Une tête nominale résulte de l'association de ces diverses catégories. L'auteur donne la règle de réécriture suivante : N)----> Nr +NG +N Maff (+Naff)



En syntaxe, la tête lexicale V est constituée par l'association des catégories morphologiques RD et FL. Le RD est constitué par la combinaison de la racine lexicale (RL) et de l'affixe thématique (Aff.T) qui sont spécifiés respectivement par les traits [V] (verbe) et [acc] (accompli) auxquels correspondent respectivement la racine monoconsonantique [c] et l'affixe thématique [v-v]. Quant à la flexion (FL), elle est formée par l'association des catégories P, N et G qui sont spécifiés respectivement pour la [pers1], [sg] et [m/f]. Donc l'Epel (au niveau de la syntaxe) nous fournit les traits suivants : [c] (Verbe), [v-v] (accompli), [pers1], [sg] et [m/f]. Ces traits sont pris en charge par le Composant Morphologique : une règle morphologique d'appauvrissement (b) efface le trait du genre [G] dans tout nœud terminal contenant les traits [pers1] et [sg]. cette règle est formalisée dans (4) :

(4) Appauvrissement du Genre

[pers1, sg, G (m/f)]



∅

Les deux traits restants font l'objet de la règle de fusion morphologique (c) qui les réunit en un seul faisceau de traits :

(6) [pers1, sg] → $\left(\begin{array}{c} \text{Pers1} \\ \text{sg} \end{array} \right)$

La structure morphologique (3c) constitue l'input du Vocabulaire (insertion lexicale) qui associe des spécifications phonologiques à chaque nœud terminal : **f** à [c], **u-i** à [v-v] et $-\gamma$ à [pers1, sg]. Les principes de linéarisation permettent d'ordonner ces derniers selon le schème aspectuel qui caractérise cette forme verbale (vcv).

L'étude de la structure interne du verbe nous a permis d'identifier les catégories constitutives de la tête verbale en berbère. Et les principes de la Morphologie Distribuée ont permis de mieux visualiser le processus de formation des thèmes verbaux à travers l'association de la racine lexicale et de l'affixe thématique (flexion thématique) d'une part, et la flexion d'accord d'autre part. Dans ce qui suit, nous analyserons d'abord la flexion d'accord avant de passer à la flexion thématique en berbère.

2. La flexion d'accord

En berbère, la flexion d'accord est une combinaison des traits de personne de nombre et de genre. Ces derniers sont des affixes qui peuvent apparaître soit avant le radical (préfixe), soit après le radical (suffixe), soit avant et après celui-ci (circonfixe). Tout verbe fini contient obligatoirement la flexion d'accord associée à son radical. En berbère, la flexion d'accord réalise tous les traits phi (personne, nombre, genre) du sujet (lexical ou vide) quelle que soit la position de ce dernier. Nous avons donc un accord riche constant que l'ordre soit VSO ou SVO.

Par ailleurs, La flexion verbale est constante quel que soit l'aspect ou le temps du verbe, contrairement à l'arabe standard et à l'arabe marocain, où elle est sensible à l'aspect perfectif ou imperfectif du verbe (cf. Ch. 4). Dans la littérature linguistique sur le berbère (Basset (1952), Galand (1964, 1979), Bentolila (1981), Cadi (1981), El Moujahid (1981), Boukhris (1984), entre autres), la flexion d'accord est qualifiée *d'indices de personne*.

Les affixes qui se réalisent au niveau des thèmes verbaux de l'aoriste, de l'inaccompli et de l'accompli sont les mêmes (en gras). Dans le tableau (7), nous présentons une illustration de ces affixes à l'accompli et à l'aoriste :

(7)

	AORISTE	ACCOMPLI	Affixes d'accord
1 m/f sg	afγ/x	ufiy/x	-γ/x
2 m/f sg	taft	tufit	t-t
3 m sg	yaf	iufa	i-
3 f sg	taf	tufa	t-
1 m/f pl	na f	nufa	n-
2 m pl	tafm	tufam	t-m
2 f pl	tafmt	tufamt	t-mt
3 m pl	af n	ufan	-n
3 f pl	af nt	ufant	-nt

(8) Les affixes d'accord sont énumérés dans le tableau suivant :

	Pers1	Pers2		Pers3	
	M/F	M	F	M	F
SG	<i>-γ</i>	<i>t-t</i>		<i>i-</i>	<i>t-</i>
PL	<i>n-</i>	<i>t-m</i>	<i>t-mt</i>	<i>-n</i>	<i>-nt</i>

A partir de ce tableau, nous constatons que les affixes d'accord de la première personne [Pers1] ne sont pas spécifiés morphologiquement pour le genre [G]. Ce fait est expliqué, au niveau du Composant morphologique, par la règle d'appauvrissement morphologique (9) :

(9) **Appauvrissement du genre:**

[G, Pers1]



La règle (9) élimine tous les traits de genre des nœuds terminaux contenant le trait [Pers1], i.e. tout nœud terminal contenant les traits [genre] et [Pers1] au niveau de l'Epel fera l'objet de la règle d'appauvrissement (9).

Les affixes d'accord sont composés des constituants P (personne), N (nombre) et G genre. Ces constituants et leurs traits sont générés en syntaxe. Les représentations phonologiques sous-jacentes et d'autres informations idiosyncrasiques associées à ces symboles terminaux sont fournies par des entrées du Vocabulaire que nous présentons dans (10) :

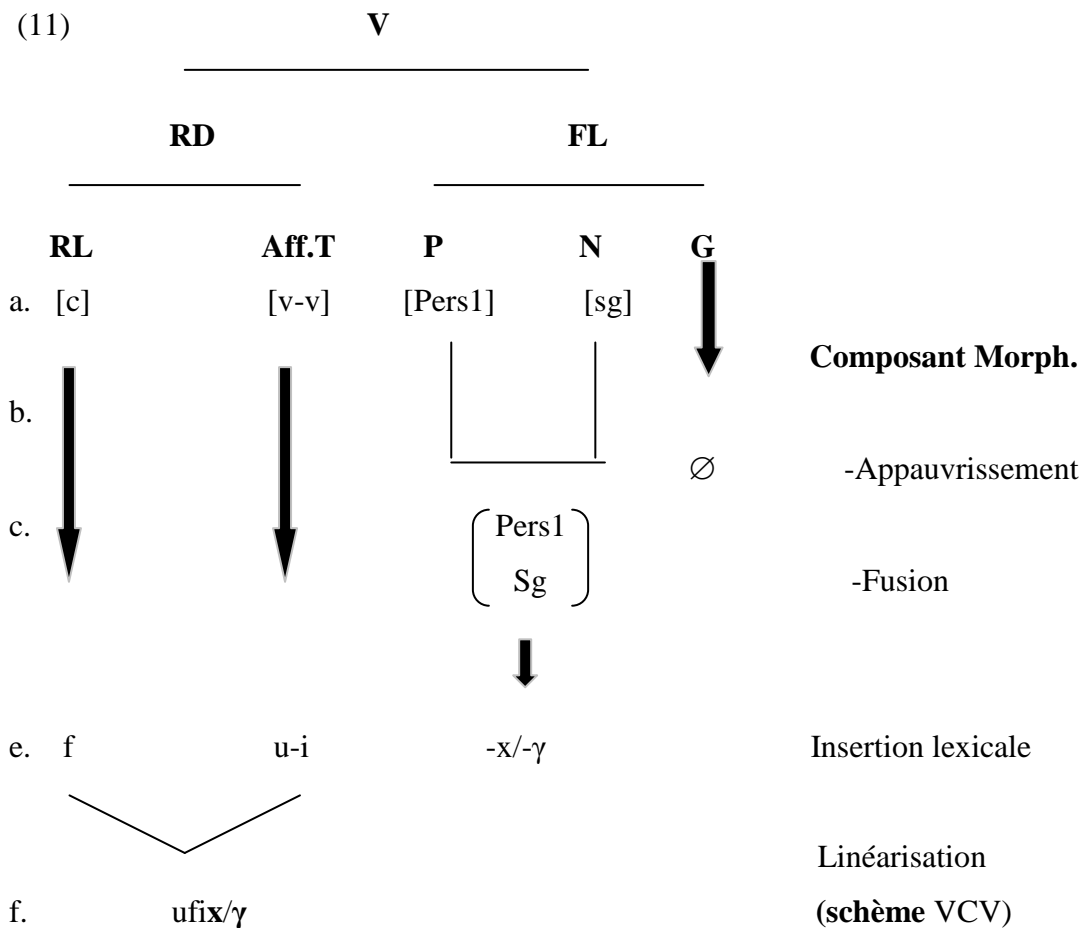
Entrée lexicale des affixes d'accord en berbère

P (rd):	- γ/x \Leftrightarrow [Pers1],[sg]
	\emptyset \Leftrightarrow [Pers1], [pl]
	t- \Leftrightarrow [Pers2]
	\emptyset \Leftrightarrow [Pers3]
N :	-n \Leftrightarrow [Pers1/3] / (-m \Leftrightarrow [Pers2])
G :	t \Leftrightarrow [Pers2/3], [f]

Les items du Vocabulaire sont toujours sous-spécifiés. Leurs traits indexicaux / contextuels doivent être contenus dans les traits sémantiques / syntaxiques des nœuds terminaux (hérités de la syntaxe). Dans la rubrique P/radical (rd), seules l'entrée de la première personne singulier (γ/x) et celle de la deuxième personne (**t**) sont pleines. Dans les rubriques N et G, l'entrée **n-** représente la marque du pluriel (pl) et **t** celle du féminin (f). Ces faits seront analysés dans ce qui va suivre.

2.1. La première personne (pers1)

Au niveau de la première personne (Pers 1), les affixes d'accord sont soit suffixés soit préfixés au radical du verbe selon que le trait du nombre est au singulier ou au pluriel. Au singulier, les principes morphologiques de linéarisation les placent après le radical ; au pluriel, ils les placent avant celui-ci. Les structures en constituants (11) et (12) illustrent respectivement ces faits :

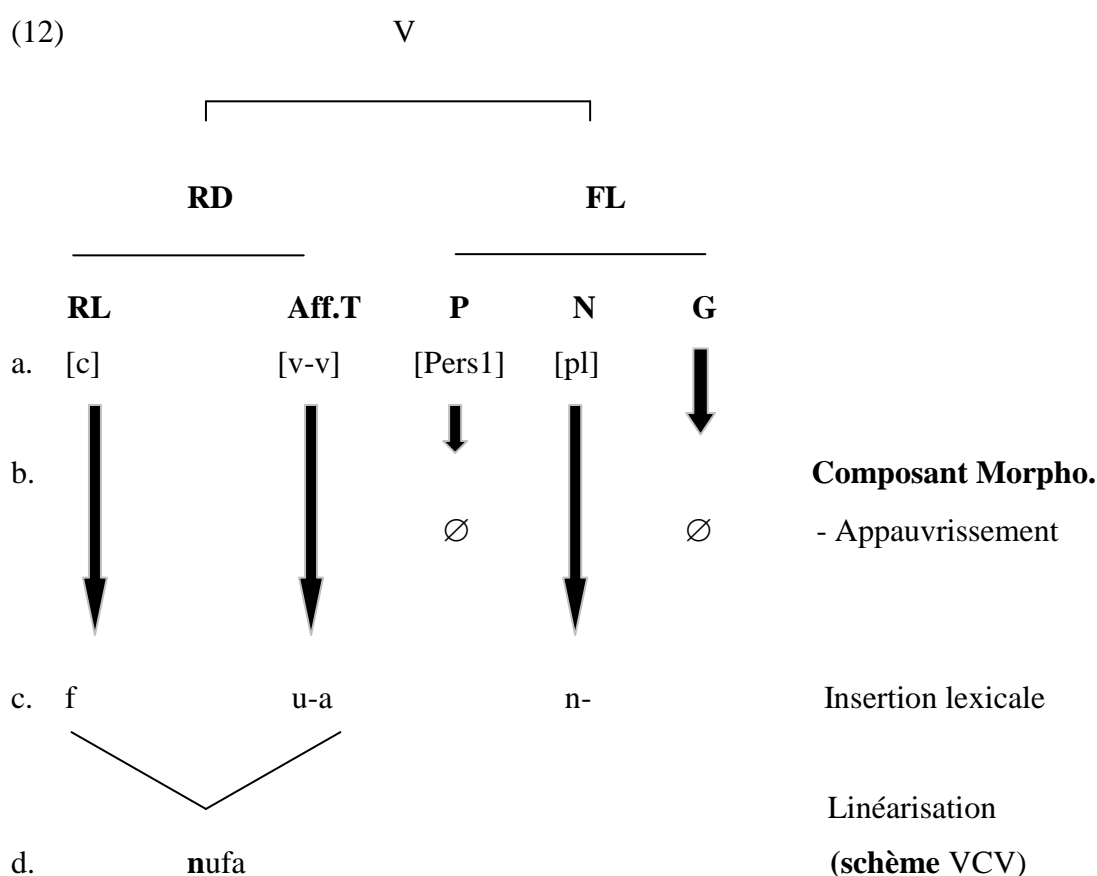


Dans (11a), nous avons les informations fournies par le syntaxe. Ces informations sont prises en charge par le composant morphologique où la structure (11a) a fait l'objet d'une règle morphologique d'**appauvrissement** (11b) qui efface le trait du genre du nœud terminal FL contenant un trait de [pers1]. Après l'effacement de ce trait, les deux faisceaux de traits constitutifs de la flexion (FL) sont réunis en un seul faisceau par l'opération morphologique **fusion** (11c). Ces opérations morphologiques fournissent des inputs adéquats au composant phonologique. Le Vocabulaire associe alors des spécifications phonologiques à chaque nœud terminal : **x/γ** à [pers1,sg], le morphème discontinu **u-i** à l'affixe thématique [v-v] et **-f-** à la racine lexicale [c]. Enfin, les principes morphologiques de linéarisation produisent l'ordre de surface :

- (i) la RL **-f-** est encadrée par le morphème discontinu **u-i** parallèlement au schème aspectuel **vcv** pour former le radical **ufi-** ;
- (ii) l'affixe d'accord, de la [pers1,sg], **x/γ** est associé à droite (suffixé) du radical **ufi-**.

Dans les entrées Vocabulaire des affixes d'accord (10), l'entrée de la [pers1]/[sg] est γ/x . Le singulier étant non marqué, ce morphème représente la première personne. En effet, à la première personne, les affixes d'accord sont spécifiés morphologiquement pour la personne et pour le nombre (pers1-sg) mais pas pour le genre. La pers1 singulier ($-\gamma/x$) désigne celui qui parle « je »²²⁹.

La première personne du pluriel est illustrée dans la structure en constituants de la forme verbale **nufa** (12) :

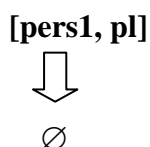


²²⁹ Le morphème γ a d'autres variantes x ou h ; selon les parlars et les dialectes. Le morphème h est surtout employé dans certains parlars du dialecte chleuh :

(7) nnih ak idda
 dire-je-acc toi il-partir-acc
 « je t'ai dit (qu') il est parti »

La structure arborescente (12a) fait l'objet de deux opérations morphologiques d'appauvrissement (12b) : appauvrissement des traits du genre comme dans (11b) et appauvrissement du trait de (pers1) lorsque celui-ci est associé au trait pluriel (pl). Dans les entrées Vocabulaire des affixes d'accord (10), l'entrée de la [pers1]-[pl] est vide. Nous posons que le morphème de la première personne (γ/x) est effacé lorsqu'il est associé au trait [pl]. Ce fait peut être exprimé formellement au moyen de la règle d'appauvrissement (13) :

(13) **Appauvrissement de personne :**



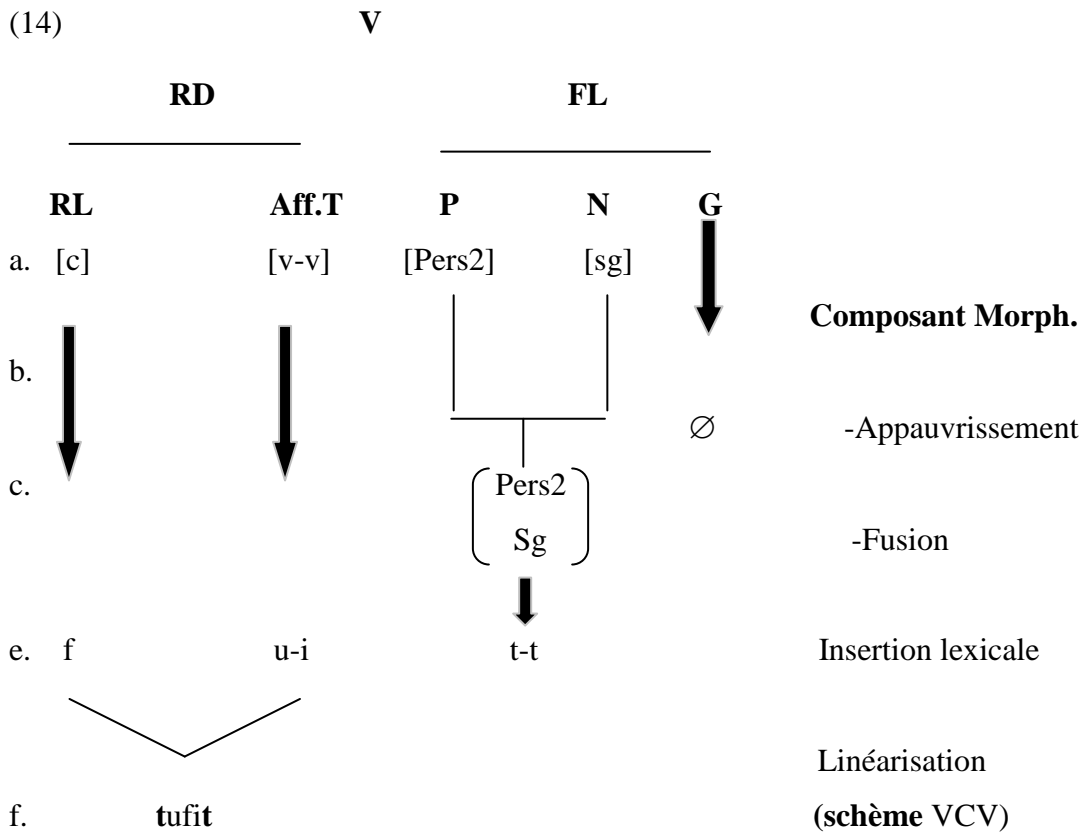
En effet, pour la flexion d'accord de la première personne pluriel (12), seul le trait du pluriel est réalisé : **-n** (cf. l'entrée lexicale en (10) ; le trait de personne étant \emptyset). Rappelons que la marque du pluriel **-n** peut avoir comme variante le morphème **-m** qui apparaît à la [pers2, pl] (**t-m, t-mt**) (cf. 10). Ainsi, nous pouvons dire que l'entrée de la première personne est le morphème γ/x . Ce morphème est réalisé dans les nœuds terminaux contenant les traits de [pers1, sg] et effacé dans tous les nœuds contenant les traits de [pers1, pl].

Dans (12c) les règles d'insertion lexicale (Vocabulaire) associent **-n** à [pl], **u-a**²³⁰ à [acc] et **-f-** à [V]. Les principes de linéarisation produisent l'ordre de surface **nufa** ; l'affixe d'accord étant préfixé au radical.

2.2. La deuxième personne

Concernant la deuxième personne, la flexion d'accord est exprimée par des morphèmes discontinus (t-t, t-m, t-mt) qui encadrent le radical verbal (cf. tableau 8). La réalisation de la [pers2, sg] est illustrée à travers la structure en constituants de la forme verbale **tufit** « tu as trouvé » à l'accompli :

²³⁰ le radical en question a des morphologies différentes en fonction du paradigme personnel : vocalisation par i pour la première et la deuxième personne du singulier (ufi-x, t-ufi-t) et par a pour le reste du paradigme personnel (y-ufa, n-ufa ...). En effet, ce verbe présente deux radicaux à l'accompli : ufi et ufa



(14a) représente les informations fournies par la syntaxe. Les structures arborescentes de la syntaxe sont pris en charge par la Morphologie, où elles continuent à faire l'objet d'opérations de type syntaxique. Une règle morphologique d'appauvrissement efface le trait du genre de tout nœud terminal contenant les traits [pers2] et [sg] (14b). Ces deux derniers traits font l'objet d'une opération de fusion qui les réunit en un seul faisceau de traits [pers2, sg] (14c). Les règles d'insertion lexicale associent à chaque nœud terminal la spécification phonologique correspondante: **t-t** à [pers2, sg], **u-i** à [v-v] et **-f-** à [c] (14e). Les principes morphologiques de linéarisation produisent l'ordre de surface **tufit** (14f) :

- (i) L'affixe thématique de l'accompli **u-i** encadre la RL verbale **-f-** pour former le radical **-ufi-** ;
- (ii) L'affixe d'accord **t-t** encadre le radical **-ufi-** pour donner la forme verbale **tufit** « tu as trouvé » qui correspond à un énoncé minimal en berbère.

Dans l'entrée lexicale des affixes d'accord (10), l'entrée de la pers2 est le **t**. Ce morphème se réalise **t-t** au singulier. Cependant, d'après l'analyse que nous venons de

présenter, aucun de ces deux **t** n'est une marque du genre, ce dernier étant effacé par la règle d'appauvrissement (14b).

Or, en berbère, on considère généralement que le morphème **t** est une marque de genre, et plus particulièrement pour les noms²³¹. Une autre analyse pourrait donc être proposée ; il se peut que le morphème de la deuxième personne soit spécifié morphologiquement pour le genre et que ces deux morphèmes (le **t** de la pers2 et le **t** marquant le féminin) sont fusionnés en un seul en donnant l'impression qu'il s'agit uniquement du seul morphème de pers2 à savoir **t-t**.

Par ailleurs, ce dernier a une variante : le morphème **t-d** (15) avec lequel il alterne dans un même parler et/ou d'un parler à l'autre.

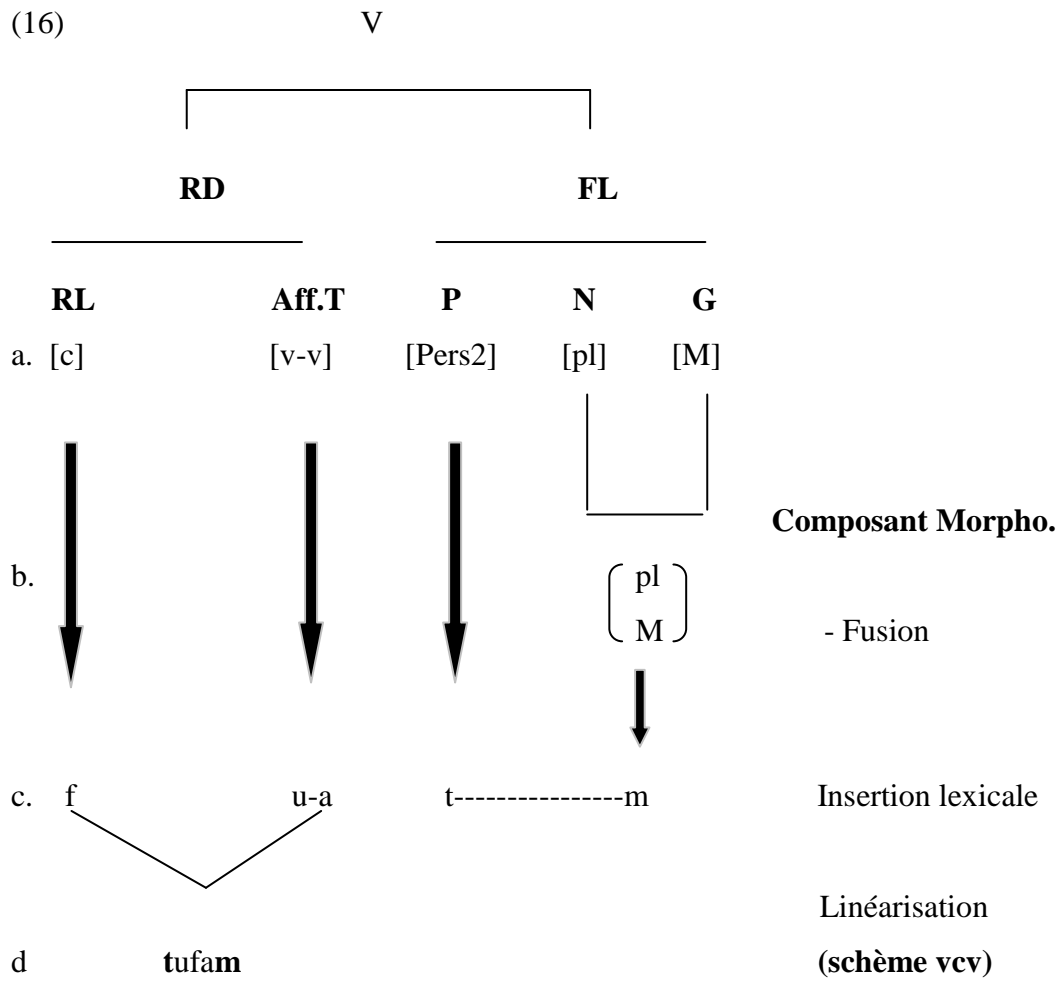
(15) is **tddit / tddid** γr ssouq ?
est-ce que tu-aller-acc au marché
« Est ce que tu es allé au marché ? »

Les affixes de la pers2 du pluriel sont spécifiés morphologiquement pour le genre : aucune règle d'appauvrissement n'efface les traits du genre (cf. 16 et 17). La [pers2, M, pl] se réalise par le morphème **t-m** : **t** est l'entrée de pers2, **m** est la marque du pluriel et ∅ celle du masculin (M).

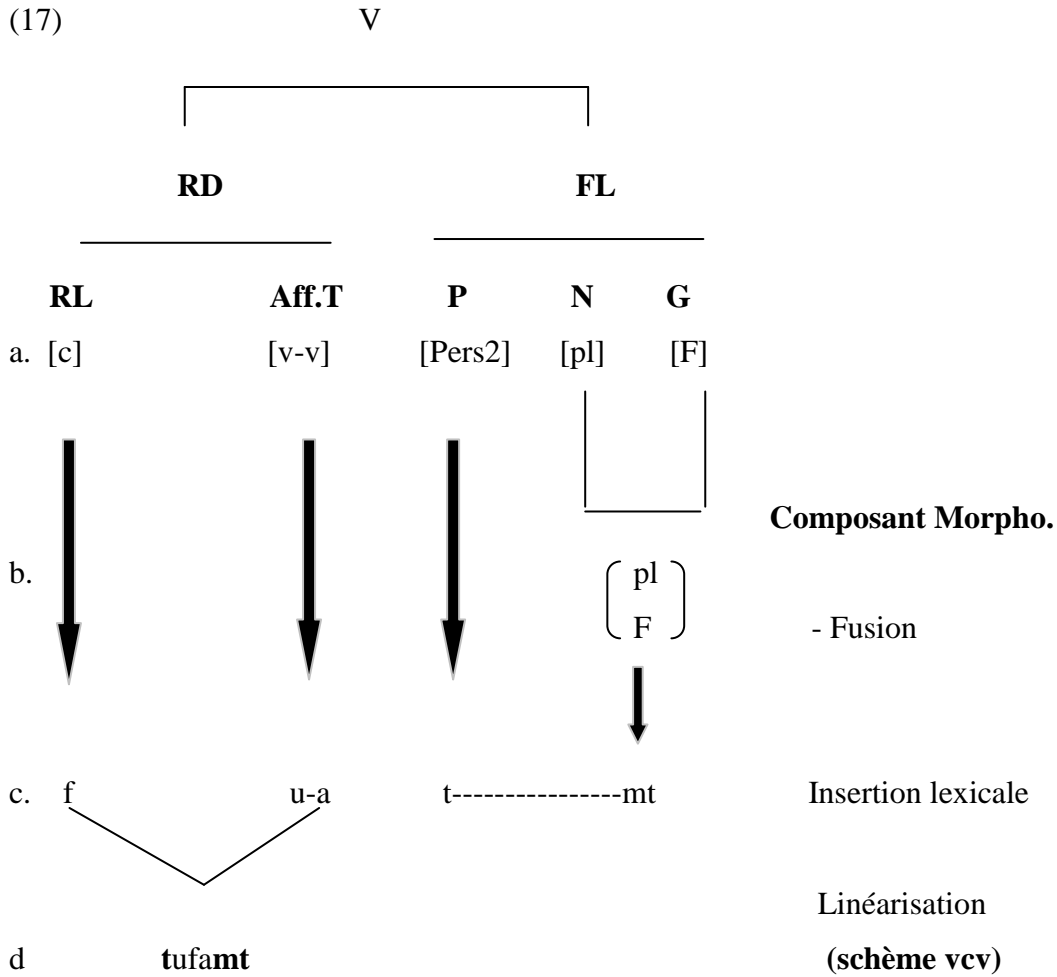
En outre, la [pers2, F, pl] est réalisée par **t-mt** : **t** est l'entrée de pers2, **m** celle du pluriel et le deuxième **t** est la marque du féminin (F). Ces deux derniers morphèmes sont réunis par une opération de fusion morphologique en un seul faisceau de traits [F, pl] (cf. 17b). La [pers2, M, pl] et la [pers2, F, pl] sont illustrés respectivement par les structures en constituants des formes verbales **tufam** « vous (M) avez trouvé » (16) et **tufamt** « vous (F) avez trouvé » (17) :

²³¹ Pour les noms berbère, le **t** est souvent la marque du féminin, comme le montre l'exemple suivant : arbatarbatt (garçon-fille), cf. Mettouchi 1999 sur les différents emplois de « t » en berbère .

(16)



(17)



Dans (16) et (17), le Composant morphologique reçoit de la syntaxe, à l'issue de l'Epel, la structure (a). Les deux traits du N et G font l'objet de l'opération de *fusion* (b) qui les réunit en un seul faisceau de traits. Le Vocabulaire (c) associe alors des spécifications phonologiques à chaque nœud terminal : **t-** à [pers2], **u-a** à [acc], **-f-** à [V] et **-m** à [pl, M] dans (16c) et **-mt** à [pl, F] dans (17c). Enfin, les principes de linéarisation produisent l'ordre de surface **t-ufa-m** (16d) et **t-ufa-mt** (17d).

Le morphème **t-mt** peut avoir comme variante le morphème **t-nt** comme dans le parler des Aït Seghrouchen (Bentolila (1981)) et dans celui d'Iqeraayyen (Cadi (1981)).

2.3. La troisième personne

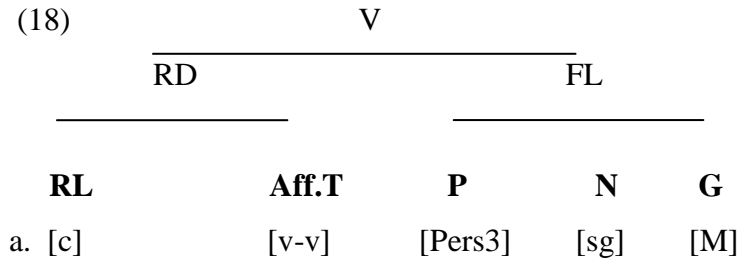
La flexion d'accord est exprimée à la troisième personne par les morphèmes **i-**, **t-**, **-n**, **-nt** (cf. tableau 8). Elle est spécifiée morphologiquement pour le genre, le nombre et la personne. Les morphèmes de la troisième personne (pers3) ont deux positions de réalisation : une position préfixale au singulier et une position suffixale au pluriel. La [pers3, M, sg] se réalise par le morphème vocalique **i-**. Ce dernier peut avoir comme variante la semi-voyelle **y**.

Quant à la [pers3, F, sg], elle est réalisée par le morphème **t-** qui est la marque du genre F, tandis que les traits du sg et de la pers3 sont nuls. Par ailleurs, [pers3, M, pl] est réalisée par le morphème **-n** qui est la marque du pluriel (pl) ; les traits de personne et du genre ne sont pas exprimés morphologiquement. Toutefois, la [pers3, F, pl] se réalise par le morphème **-nt** : le **n** est la marque du pluriel, le **t** celle du genre (F). La pers3 n'est pas réalisée morphologiquement.

En somme, nous pouvons dire que le trait de la troisième personne n'est exprimé que lorsque le nombre et le genre sont non marqués. Autrement dit, si l'un ou l'autre ou tous les deux sont marqués, la pers3 n'est pas réalisée morphologiquement. Dans les entrées Vocabulaire (10), la pers3 est représentée dans la rubrique Personne (P) par \emptyset . Nous proposons alors l'analyse suivante : La pers3 n'a pas de morphème spécifique, le morphème vocalique **-i** apparaît uniquement dans le cas où les morphèmes du genre et/ou ceux du nombre ne sont pas réalisés phonétiquement.

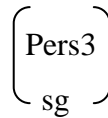
La réalisation de la [pers3, M, sg], de la [pers3, F, sg], [pers3, M, pl] et de la [pers3, F, pl] seront illustrés respectivement dans les structures en constituants des formes verbales suivantes : **yufa** « il a trouvé » (18), **tufa** « elle a trouvé » (19), **ufan** « ils ont trouvé » (20) et **ufant** « elles ont trouvé » (21).

(18)



Composant Morpho.

b.



Fusion

M

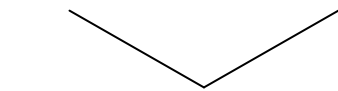


Insertion lexicale



c. f

u-a



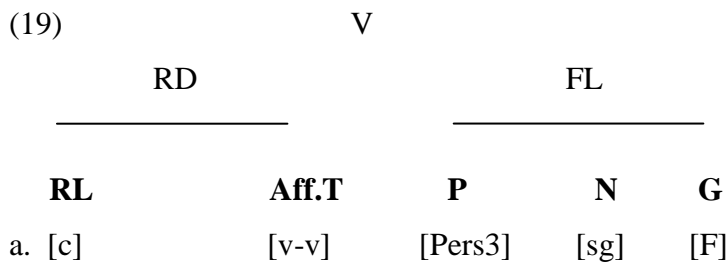
Linéarisation

d.

yufa

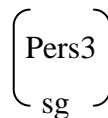
(schème VCV)

(19)



Composant Morpho

b.



Fusion

F

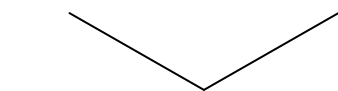


Insertion lexicale



c. f

u-a



Linéarisation

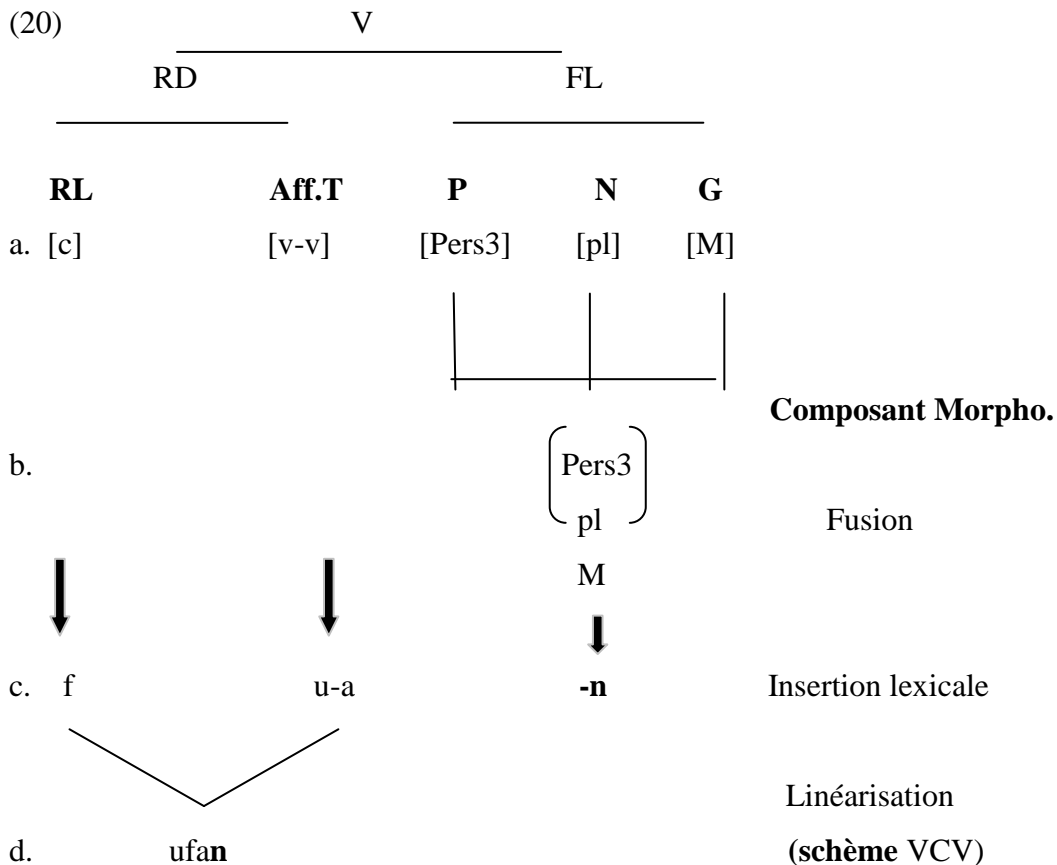
d.

tufa

(schème VCV)

Dans (18) et (19), la structure **a.** représente les informations héritées de la syntaxe. Cette structure est prise en charge par le Composant morphologique : une règle de fusion réunit les traits constitutifs du nœud FL en un seul faisceau de traits. Le Vocabulaire (**c.**) associe alors des spécifications phonologiques à chaque nœud terminal : /**u-a**/ pour [v-v] , /**f**/ pour [c] et /**-y**/ pour [pers3, sg, M], /**t-**/ pour [pers3, sg, F]. Enfin les principes morphologiques de linéarisation produisent l'ordre de surface **yufa** (18 d.) et **tufa** (19 d.).

La formation des formes verbales **ufan** (20) et **ufant** (21) se fait de la même manière que celle de **yufa** (18) et **tufa** (19). La seule différence réside dans le fait que dans (20) et (21), le Vocabulaire associe respectivement à [pers3, pl, M] et à [pers3, pl, F] le morphème /**n**/ et /**-nt**/ (au lieu de /**y-**/ et /**t-**/ dans (18) et (19)) et que ces morphèmes (du pluriel) sont suffixés au radical.



Sommairement, nous pouvons dire que les affixes d'accord réalisés dans les thèmes verbaux sont une combinaison des traits de personne, de nombre et de genre. La réalisation phonétique de ces affixes peut correspondre à un, deux ou trois types de traits (personne, nombre, genre) selon la personne. Cela implique que les traits morphosyntaxiques de ces trois éléments (PNG) constituant les affixes d'accord font l'objet au niveau du Composant morphologique de règles d'appauvrissement et/ou de fusion pour préparer le terrain à l'insertion lexicale. Les principes de linéarisation interviennent après pour les ordonner afin de produire l'ordre de surface.

3. Processus de formation des thèmes verbaux

Tous²³⁴ les berbérissants reconnaissent la nature ternaire du système verbal berbère : l'aoriste (A), l'inaccompli (aoriste intensif) et l'accompli (prétérit). Les trois thèmes se distinguent l'un de l'autre par plusieurs procédés selon la morphologie du verbe avec lequel ils sont combinés :

(22)

- par l'alternance vocalique :
 - aff** (A) « enfler »
 - uff** (acc) « a enflé »

- par la quantité consonantique :
 - nɣ** (A) « tuer »
 - nqqa** (inac) « tuer régulièrement »

- par la préfixation de **t/ tt** :
 - awy** (A) « emmener »
 - ttawy** (inac) « emmener souvent »

- par une combinaison de plusieurs procédés :

²³⁴ à l'exception de E. Abdelmassih (1968) qui ne distingue aucune corrélation aspectuelle dans le dialecte berbère analysé. Il n'a relevé que la valeur d'un « aspectual prefix deriving a progressive » qui est la particule ar+AI qui présente une similitude (durée) avec la forme progressive de l'anglais (cité dans Ourida 2000 : 62).

qqim (A) « rester, s’asseoir »
tyima (inac) « rester/ s’asseoir souvent »

Ces phénomènes morphologiques donnent lieu aux affixes thématiques (en gras) spécifiques à l’expression de l’aspect. Ces affixes n’ont d’autres fonction que d’être des signifiants aspectuels. Ils constituent un paradigme fermé de morphèmes organisés en des formes régulières qui s’appliquent à toutes les formes verbales de manière univoque. Pour qu’il y ait repère temporel par exemple, il faut la présence explicite de circonstants ou d’indices de contexte situationnel. C’est dans ce sens que Cadi (1987 : 57) souligne que :

Si l’aspect est marqué par des alternances vocaliques et/ou consonantiques (donc interne par rapport au verbe), le temps est exprimé secondairement par la forme du verbe et principalement par des auxiliaires verbaux.

Dans ce qui suit nous allons faire l’étude des processus de formation de chacun des thèmes verbaux de l’aoriste, l’accompli et l’inaccompli²³⁵. Nous allons également essayer de voir si tous les parlers berbères actualisent une unité formelle des trois thèmes de base.

3.1. Formation de l’Aoriste

Etymologiquement, aoriste (A) signifie indéfini ou imprécis (qui n’a aucune valeur propre à lui même). Bentolila (1981 : 116) le considère comme la « forme nue » du verbe, c’est-à-dire qu’il n’exprime aucune valeur temporelle, aspectuelle ou modale. Il n’exprime que le sens pur du verbe. En effet, l’aoriste permet de distinguer entre des formes verbales construites à partir de racines consonantiques homonymes. A partir de la racine consonantique s, par exemple, nous pouvons distinguer à l’aoriste plusieurs formes verbales distinctes :

(23)

asi (A) « prendre »
as (A) « convenir »

²³⁵ Les verbes analysés ici sont principalement des verbes simples. La distinction verbes simples-verbes dérivés n’est pas pertinente dans le cas qui nous intéresse. Les deux se conjugent de la même manière.

asu (A) « tousser »

L'aoriste est souvent considéré comme la forme « non marquée » (Basset (1952 : 14), Penchoen (1973 : 42), Galand, (1977 : 298) entre autres), de ce fait polyvalente et déterminée par le contexte. Il ne peut apparaître seul dans un énoncé. Il est soit précédé de la particule **ad** pour exprimer une valeur future (24), modale (25) ou « complémentaire »²³⁶ (26) selon le contexte, soit précédé par une autre forme verbale « marquée » pour revêtir la valeur conférée par cette dernière (27).

(24) ad **iddu** askka
ppv il-partir +A demain
« il partira demain »

(25) ixssa ad **iffy** dyi
il-faut-acc ppv il-sortir +A maintenant
« il doit sortir maintenant »

(26) yessen ad **yessiwr**
il-savoir-acc ppv il-parler +A
« Il sait parler/ il parle très bien. » (Cadi, K 1997 :77)

(27) sw attay **tddut**
tu-boire-imp du thé tu-partir-A
« prends (d'abord) du thé, puis pars. »

Ainsi, l'aoriste est une forme qui ne connaît pas d'occurrence à l'initiale absolue d'un énoncé, il a besoin de la présence d'une forme verbale ou d'un morphème pour acquérir une valeur, ce qui explique sa dépendance syntaxique de la forme verbale qui le précède et la dénomination d'« enchaîné » par laquelle Bentolila puis d'autres linguistes ont l'habitude de le désigner. C'est dans le même sens que Leguil (1983) affirme que l'aoriste ne peut apparaître qu'en position « appuyée » i.e. après au moins un premier verbe. Pour les linguistes

²³⁶ Cadi (1997 : 75) affirme que la valeur la plus fréquente du thème de l'aoriste précédé de la ppv (particule pré-verbale) *ad* est celle du « complémentaire » (il introduit une complétive).

qui partagent ce point de vue, c'est la neutralité de l'aoriste qui lui permet de prendre la valeur du verbe qui le précède dans l'énoncé quelle que soit cette valeur, d'où sa polyvalence²³⁷.

Nous avons vu que la forme de l'aoriste permet de distinguer les verbes formés sur des racines homonymes (cf. 23). Il contient donc tous les éléments d'information sur l'identité lexicale du verbe. C'est la raison pour laquelle nous proposons que ce thème soit listé en tant que tel dans le lexique, i.e. il n'y a pas besoin de processus de formation du thème de l'aoriste, il est inséré directement en tant que tel. Autrement dit, contrairement à l'accompli par exemple qui est constitué au niveau de la syntaxe par l'association de la racine lexicale (RL) et de l'affixe thématique (Aff.T) de l'accompli (cf. les structures en constituants 20-21 par exemple), l'aoriste est inséré directement au niveau syntaxique. Ce qu'illustrent les structures en constituants (30-31) des formes verbales **tffyt** et **ign** prises dans les exemples suivants (28-29) :

(28) sw attay **tffyt**
 tu-boire-imp du thé tu-sortir +A
 « prend du thé et sort (après) »

(29) ira ad **ign**
 il-vouloir +acc ppv il- dormir +A
 « il veut dormir »

²³⁷ Certains berbérissants, comme Pencheon (1973), assimilent la forme de l'aoriste à celle de l'impératif. Boukhris (1998 : 64), quant à elle, affirme que ces deux formes sont totalement distinctes et que cette distinction se situe aussi bien au niveau du statut (le premier est un thème, le second un mode) qu'au niveau des désinences personnelles :

*kl : (l'idée de) passer la journée + A

kl ! : passer la journée + imp. 2m/f. sg (Boukhris (1998 : 64))

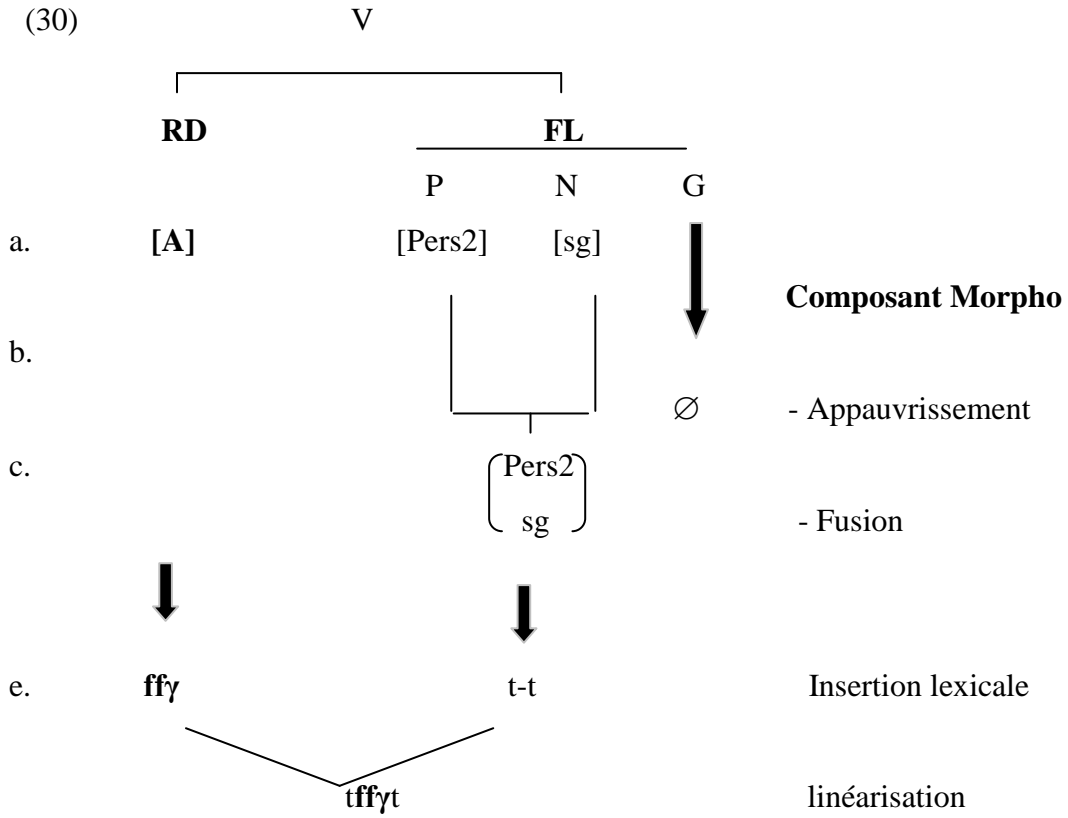
L'auteur souligne que contrairement à l'aoriste qui ne présente pas d'affixe thématique propre, l'impératif comporte des désinences flexionnelles propres qui ne sont pas visibles à la deuxième personne du singulier et qui le sont à celle du pluriel :

kl-at !

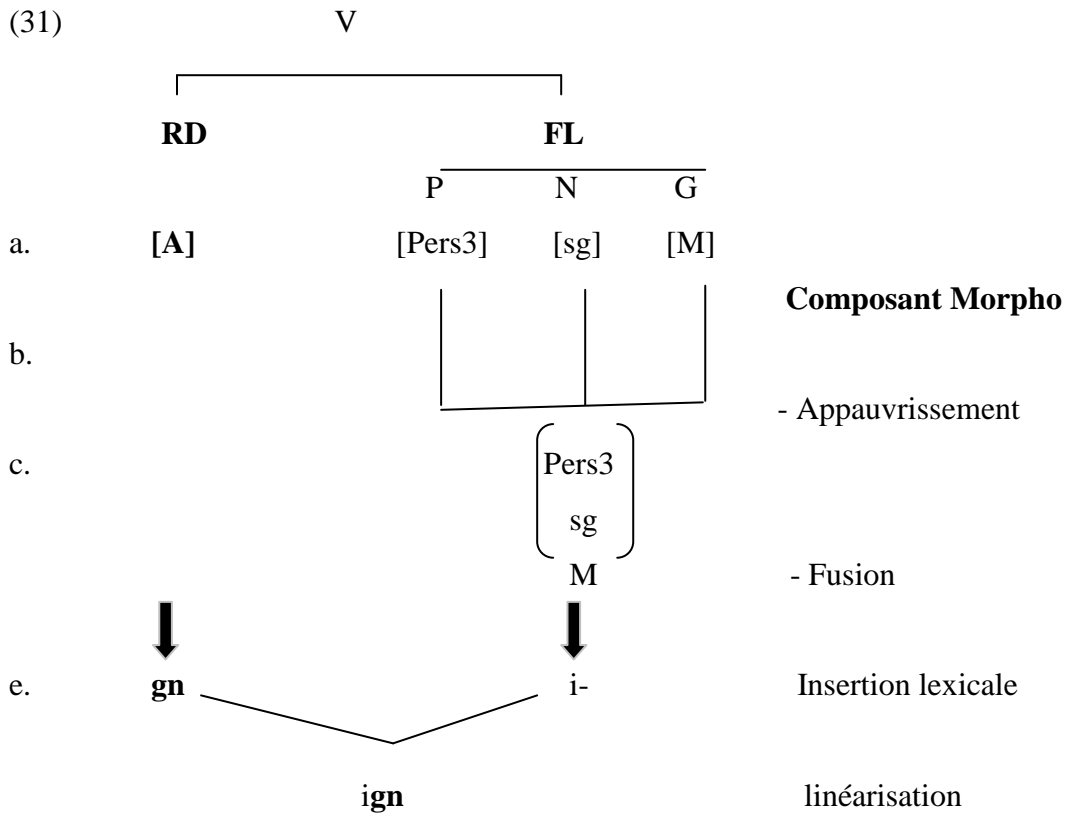
Passer la journée + impératif-2 m/f.pl

« passez la journée ! » (ibid.)

(30)



(31)



Ainsi, au niveau du radical (RD), on insère directement les traits de l'aoriste. Ces derniers seront spécifiés phonologiquement lors de l'insertion lexicale (e).

3.2. Formation de l'inaccompli

Chaker (1997 : 186) affirme que l'inaccompli (appelé également Aoriste intensif) « est une ancienne forme dérivée²³⁸ à valeur durative ou itérative : **sa formation à partir du thème primitif d'aoriste**²³⁹ trahit immédiatement sa nature originelle de forme secondaire ». La relation morphologique entre l'aoriste et l'inaccompli a longtemps fait de ce dernier un dérivé parmi d'autres²⁴⁰ et ce avant qu'André Basset (1929) l'ait intégré parmi les thèmes primitifs du verbe²⁴¹. En effet, fonctionnellement, l'inaccompli est devenu partie intégrante du système thématique de base : tout verbe a un inaccompli qui s'oppose directement aux autres thèmes primitifs (l'aoriste et l'accompli).

L'inaccompli est formé à partir de l'aoriste par l'un des procédés suivants :

- **La gémination d'une consonne :**

A : krs « nouer » Inac : krrs²⁴² « nouer souvent »

A : γrs « égorger » Inac : γrrs « égorger régulièrement »

- **La préfixation de t-/tt- :**

A : amz « tenir » Inac : ttamz « tenir habituellement »

²³⁸ une « dérivation de manière » (cf. D. Cohen 1968).

²³⁹ C'est nous qui soulignons.

²⁴⁰ A. Basset (1952 : 12) affirme que « le verbe comprend une forme simple et des formes dérivées (...) la dérivation peut être obtenue (...) par l'addition de préfixes à la base consonantique, ainsi à base sifflante, à base dentale, à base nasale (...), la première à valeur factitive, la seconde à valeur passive, la troisième soit à valeur réciproque, soit à valeur passive selon les verbes. »

²⁴¹ Le système verbal primitif du berbère était composé de deux thèmes de base : l'aoriste et l'accompli (prétérit) (cf. le ch. 3 de la 4^{ème} partie).

²⁴² Iazzi (1998 : 176) affirme que la forme verbale krs se réalise en AI krrs avec la gémination de la première consonne du verbe au lieu de l'avant-dernière.

A : mun « accompagner » Inac : ttmun « accompagner souvent »

- **Insertion d'une voyelle**

A : sawl « parler » Inac : sawal « parler souvent »

A : ssudm « baiser » Inac : ssudum « baiser souvent »

- **Combinaison de plusieurs procédés**

A : gn « dormir » Inac : ggan « dormir régulièrement »

A : kk « passer » Inac : ttkka « passer régulièrement »

Il est à noter qu'il y a des verbes qui admettent, dans certains parlers, plus d'une formation à l'inaccompli. Iazzi²⁴³ (1998) a relevé, dans le parler de Ait Attab, plusieurs formes pour une seule valeur (l'inaccompli [intensif]) :

A : bzg « être gonflé, enflé »

Inac : azzg , bzzg, ttbzag

L'auteur précise que la variation peut être aussi bien intradialectale qu'interdialectale « la variation qui est valable pour plusieurs parlers berbères est également valable pour un seul parler, voire un seul locuteur. » (Iazzi 1998 : 182).

Dans ce qui suit nous allons présenter les structures en constituants de quelques formes verbales à l'inaccompli (32) représentatives des différents procédés de formation de ce thème en berbère :

²⁴³ Iazzi (1998) a montré que la morphologie comme système de règles de formation de mots est unique en berbère et que les variations à ce niveau sont à expliquer en terme de possibilités autorisées par le système. Concernant l'AI, son analyse est fondée sur les hypothèses suivantes :

- les règles morphologiques génèrent à partir d'un verbe à l'inaccompli simple un ou plusieurs inaccompli(s) intensif(s) ayant la même fonction, rendre l'inaccompli intensif ;
- les variations sont des choix / tendances dans la limite des possibilités offertes par les règles de formation.

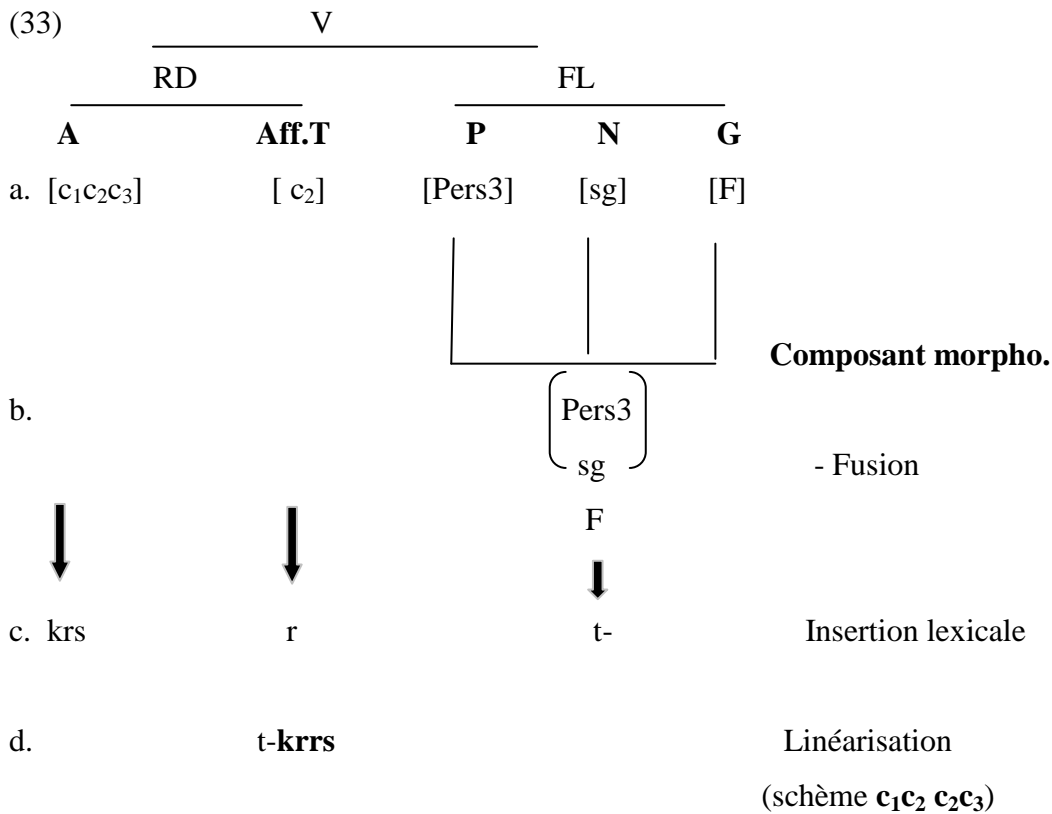
(32)

AORISTE	INACCOMPLI	Glose
krs	krrs, kkr	« nouer »
mun	tmun	« accompagner »
ns	nssa / tnus	« passer la nuit »
sawl	sawal	« parler »
ny	nqqa	« tuer »
ggall	tgalla	« jurer »
mmt	ttmtat / tmtta	« mourir »

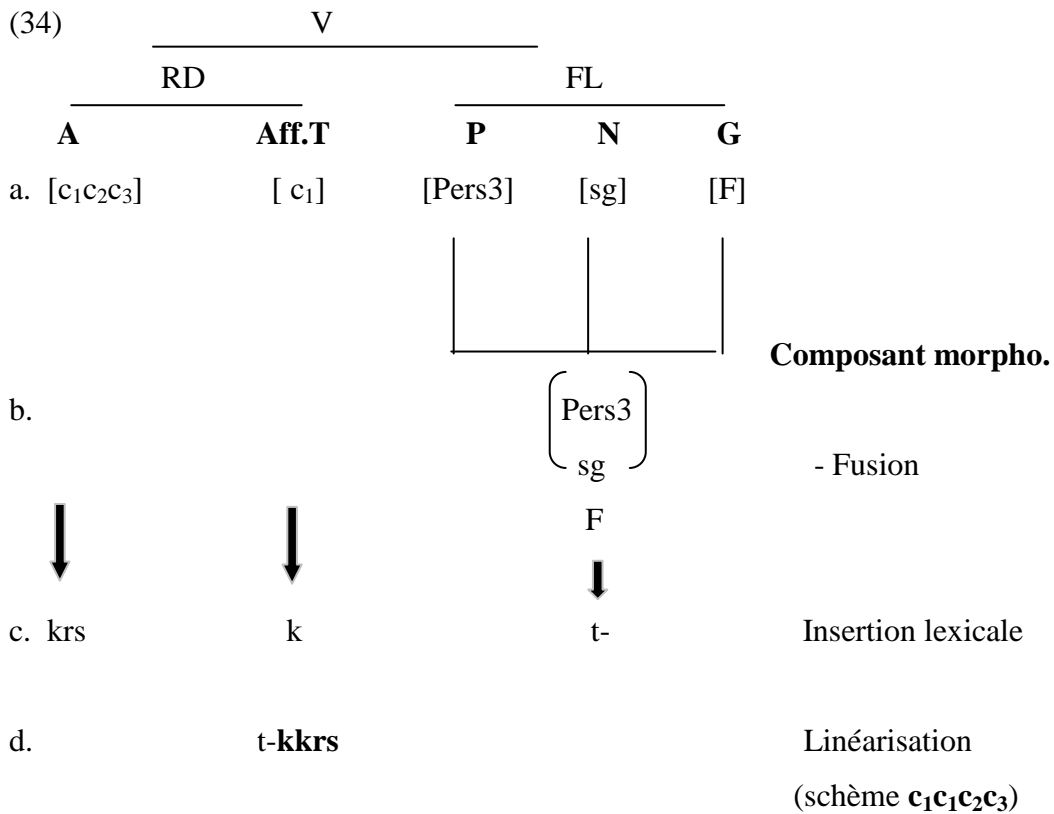
- krs → krrs/kkr

Les structures en constituants (33, 34) illustrent le processus de formation de l'inaccompli par la *gémiation* d'une consonne radicale. (33) présente le procédé de la *gémiation* de la deuxième consonne radicale de la forme verbale **krs**, tandis que (34) donne celui de la première consonne de cette même forme verbale. Ces formes verbales sont présentées dans l'exemple suivant :

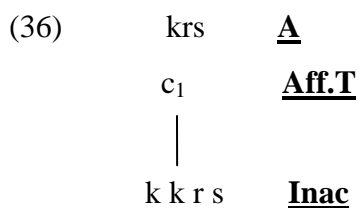
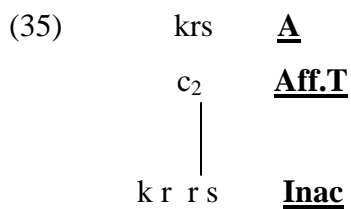
la **tkrrs/tkkr** ifili
ppv elle-nouer-inac le fil
« Elle est en train de nouer le fil »



Au niveau de la structure syntaxique, le verbe est constitué du RD et de la FL (33a). Le RD est composé par l'A du verbe (c₁c₂c₃) qui constitue la base à partir de laquelle l'inaccompli est dérivé par le redoublement de la deuxième consonne : c₂ → c₂c₂. Quant à la FL, elle est constituée des traits de Pers 3, sg, F qui vont faire l'objet, au niveau du Composant morphologique d'une opération de *fusion* (33b). Le faisceau de traits qui résulte de cette dernière est associé au niveau de l'insertion lexicale à -t, l'Aff.T de l'inaccompli [c₂] à r et l'A du verbe [c₁c₂c₃] à krs (33c). Et à partir du schème aspectuel c₁c₂c₂c₃, les principes de Linéarisation produisent l'ordre de surface du radical krrs et placent la flexion d'accord t- avant celui-ci (33d).

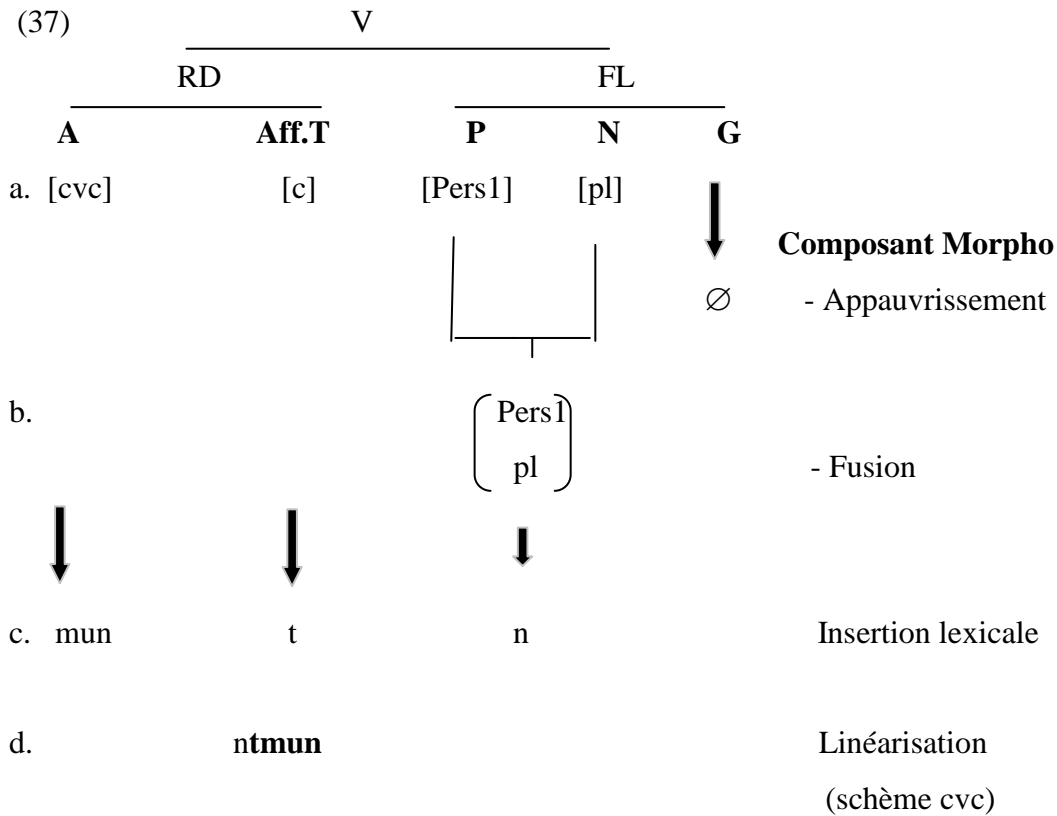


Dans (34), la dérivation de la forme verbale **t-kkrs** qui est à l'inaccompli se fait de la même manière que **t-krrs** dans (33). La seule différence consiste en le fait qu'au lieu du redoublement de la deuxième consonne ($c_2 \rightarrow c_2c_2$), c'est la première consonne qui est redoublée ($c_1 \rightarrow c_1c_1$). Autrement dit, l'Aff.T de l'inaccompli sera dans ce cas **k** au lieu de **r**. La description structurale de la formation de l'inaccompli dans (33) et (34) est présentée respectivement dans (35) et (36) :

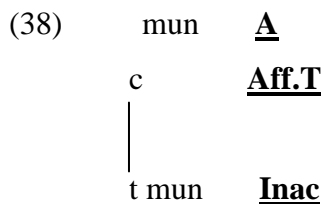


- mun → tmun :

La structure en constituants (37) illustre le processus de formation de l'inaccompli de la forme verbale **tmun** qui consiste en la préfixation de la consonne **t** à l'aoriste de cette même forme verbale (mun). Soit par exemple (*la*) **n-tmun** (nous-accompagner-inac) :

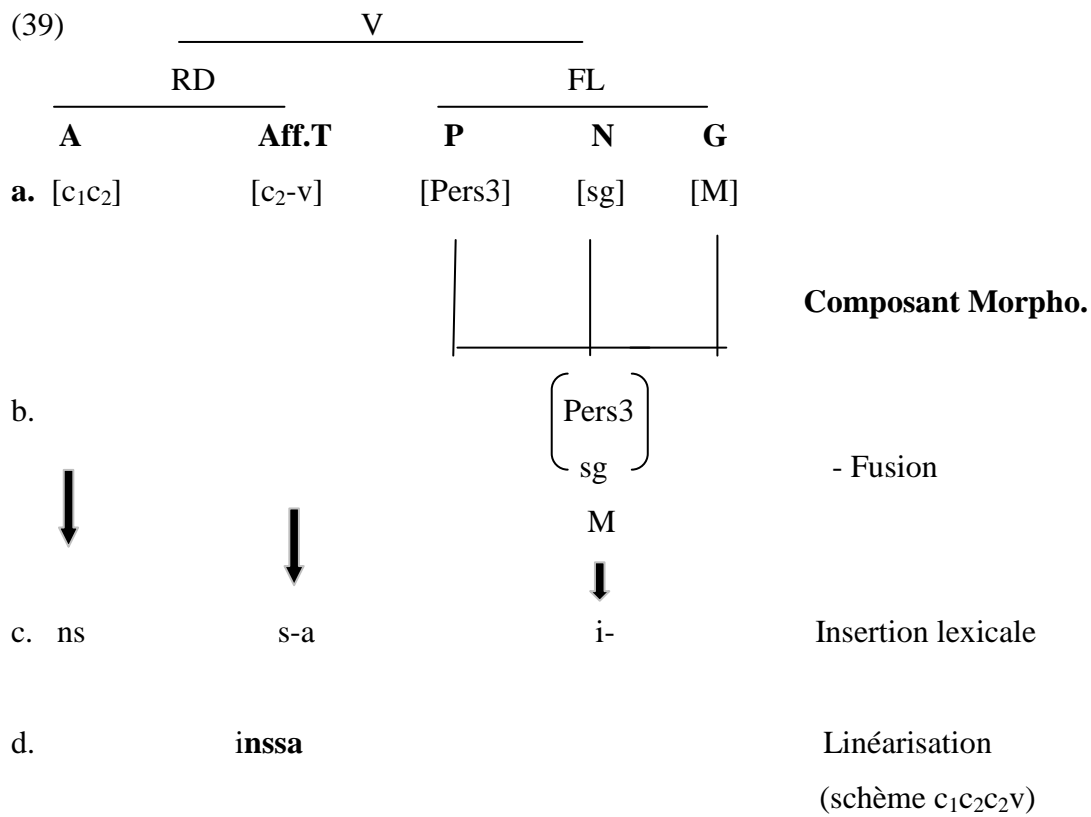


Le radical est composé par le schème des traits de l'A du verbe [cvc] et de ceux de l'Aff.T de l'inaccompli [c]. Ces deux nœuds sont associés respectivement au niveau du Vocabulaire (37c) à **mun** et à **t**. Les principes de linéarisation (37d) produisent l'ordre de surface **tmun**. Ainsi, la description structurale de la formation de l'inaccompli dans (37) est la suivante :

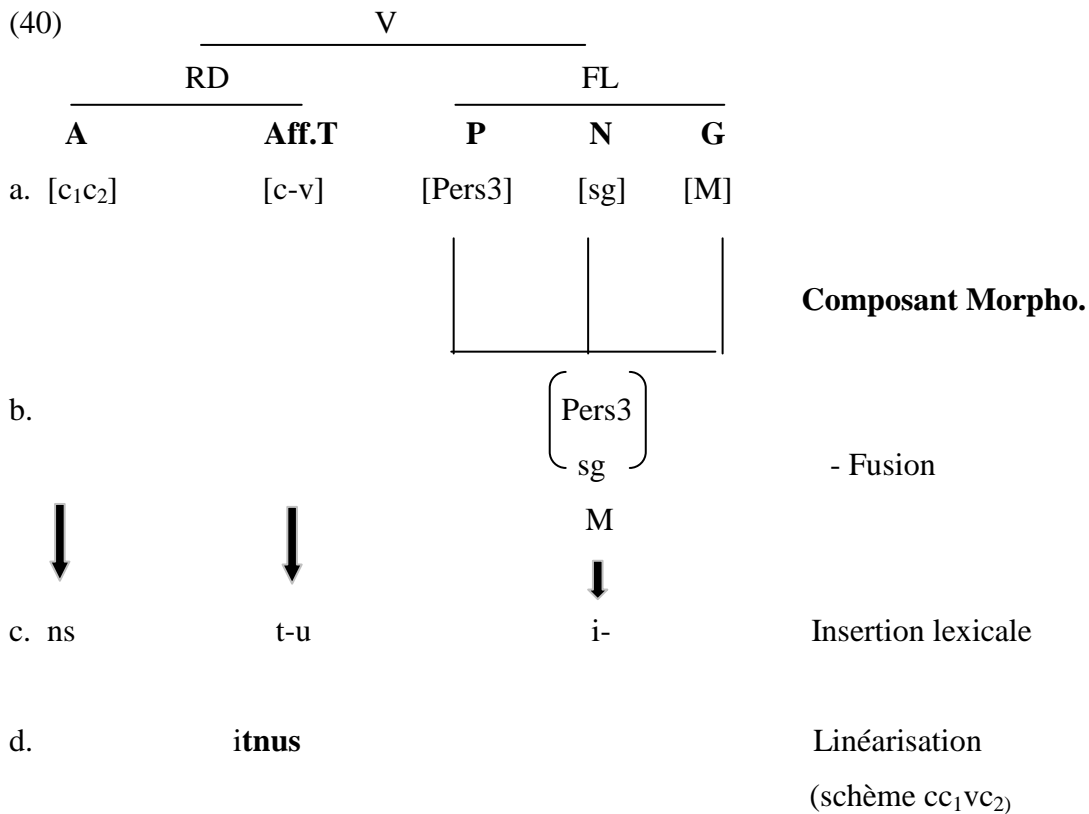


- ns → nssa / tnus

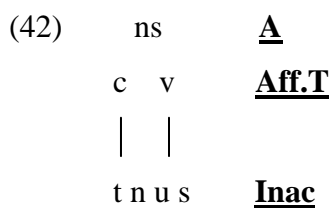
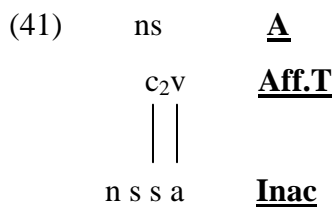
A partir de l'aoriste **ns** nous avons constaté la présence de deux formes d'inaccompli : **nssa** et **tnus**²⁴⁴. Les structures en constituants (39) et (40) illustrent respectivement le processus de formation de l'inaccompli des deux formes (i-nsa et i-tnus (il-passer la nuit-inac)). Dans (39) il s'agit de la gémération d'une consonne radicale et de l'insertion d'une voyelle, alors que dans (40), le procédé utilisé consiste en la préfixation de la consonne **t** et de l'insertion d'une voyelle.



²⁴⁴ nssa est utilisé dans le parler de Zayane, tnus dans celui de Zemmour (cf. Boukhris (1998)).

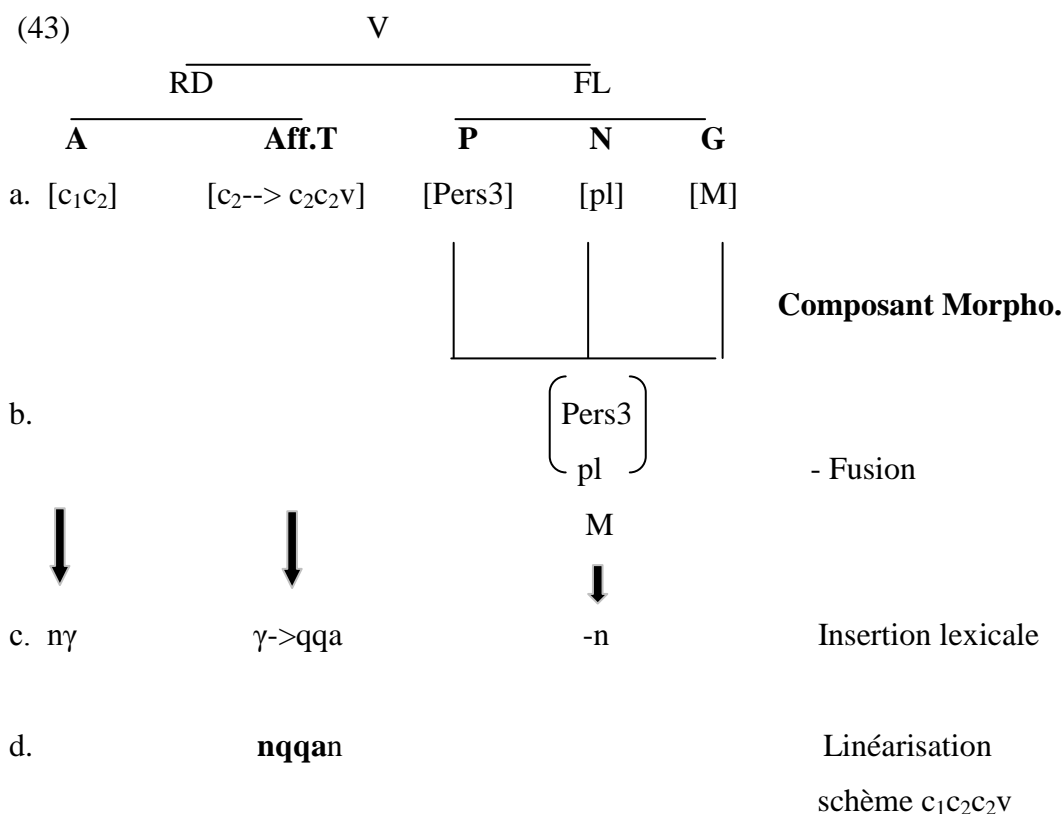


La formation de l'inaccompli dans (39) consiste en le redoublement de la deuxième consonne de l'A (s→ss) et l'insertion de la voyelle **a** dans la position finale du radical. A partir du schème aspectuel, les principes de linéarisation ordonnent les unités constitutives du radical ce qui engendre **nssa**. Par contre, dans (40), l'inaccompli est formé par l'insertion aussi bien d'une consonne (**t**) que d'une voyelle (**u**). Les principes de linéarisation produisent l'ordre de surface **tnus**. La description structurale de la formation de l'inaccompli dans (39) et (40) est présentée respectivement dans (41) et (42) :



- nγ → nqqa

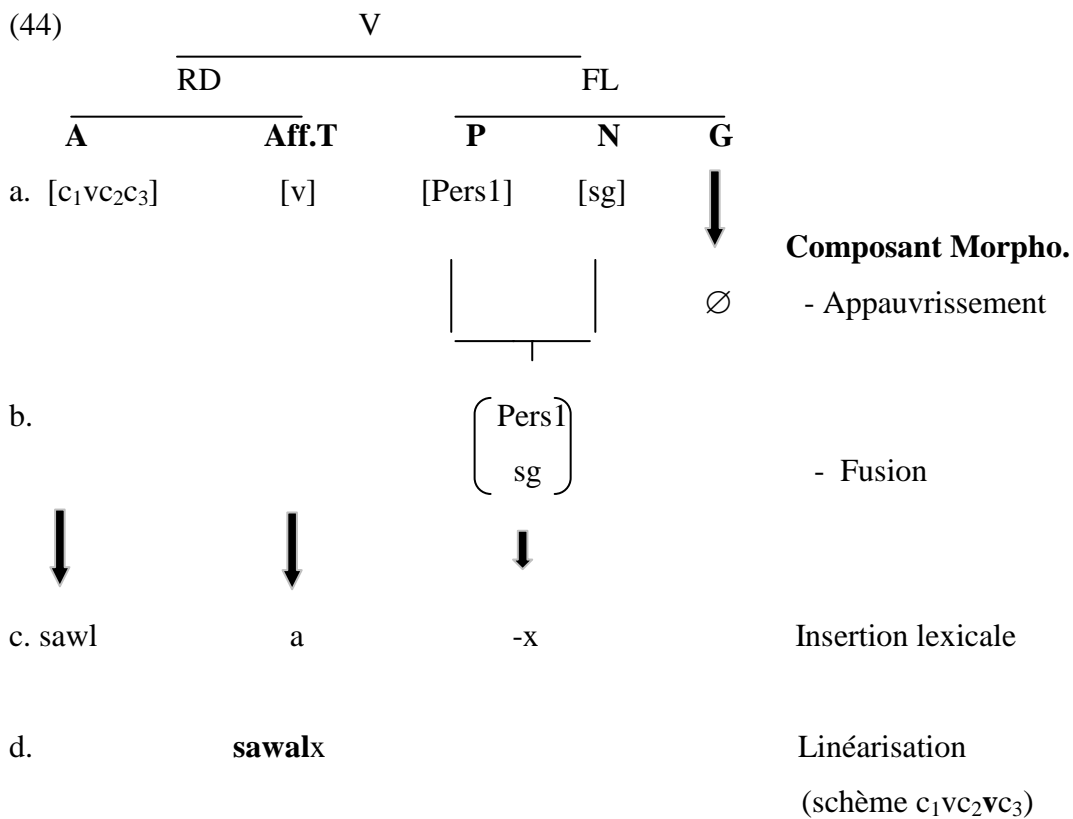
Comme dans (39), la formation de l'inaccompli dans (43) se fait par la tension d'une consonne radicale (γ → qq²⁴⁵) et l'insertion d'une voyelle (a) dans la position finale du radical. Soit l'exemple : (la) **nqqa-n** (tuer-inac-ils) :



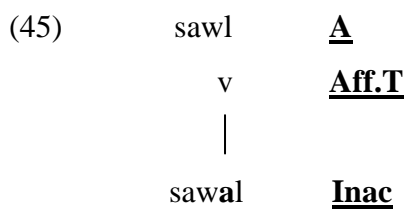
- sawl → sawal

L'inaccompli peut être formé à partir de l'aoriste par l'insertion d'une voyelle. Ce processus de formation est illustré dans la structure en constituants (44) de (la) **sawal-x** (parler-inac-je) :

²⁴⁵ Bentolila (1981 : 127) affirme que morphologiquement γ est la relâchée qui correspond à la tendue qq.



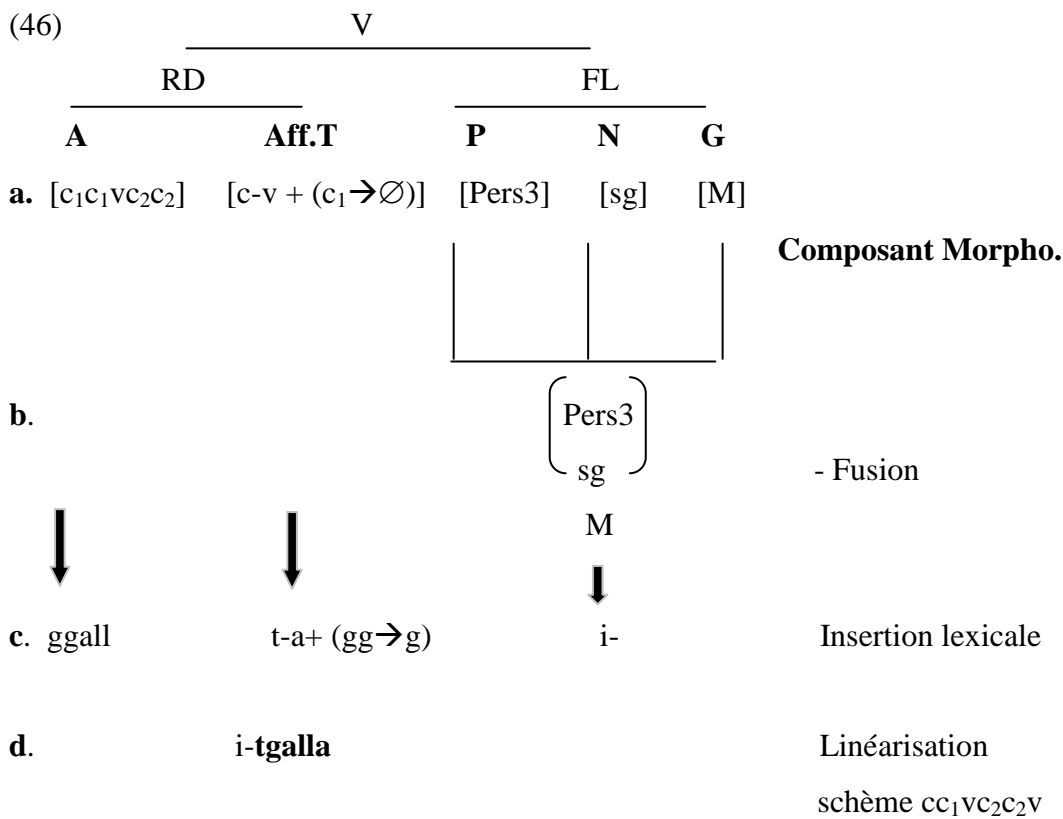
Dans (44), l'inaccompli du verbe est formé par l'insertion d'une voyelle avant la consonne radicale finale. La description structurale de la formation de l'inaccompli dans (44) est la suivante :



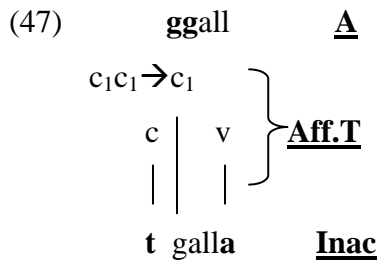
Au niveau de l'insertion lexicale, l'Aff.T de l'inaccompli [v] est associé à **a** et l'A du verbe [c₁vc₂c₃] à **sawl**. Enfin les principes morphologiques de linéarisation donnent l'ordre de surface **sawal**.

- ggal → tgalla

L'inaccompli peut être formé à partir de l'A par la perte de la tension d'une consonne radicale, la préfixation de la consonne **t** et l'insertion d'une voyelle, comme dans la structure en constituants (46) de (*la*) **i-tgalla** (il-jurer-inac) :

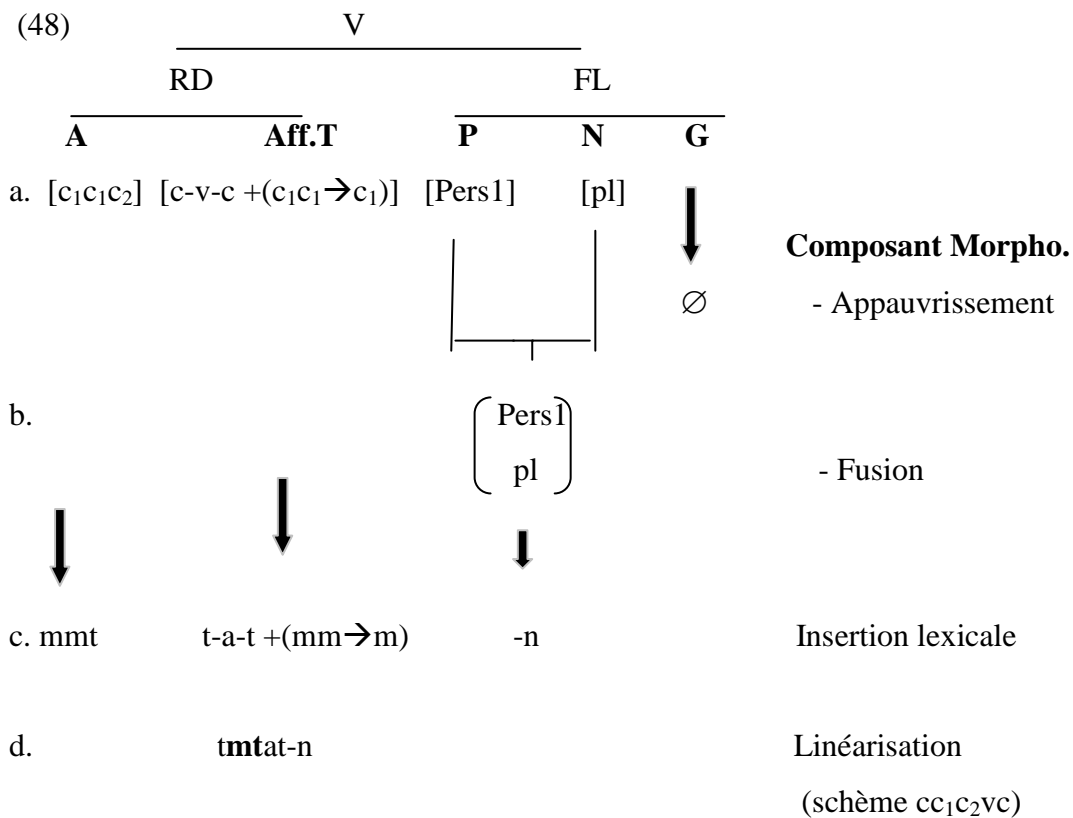


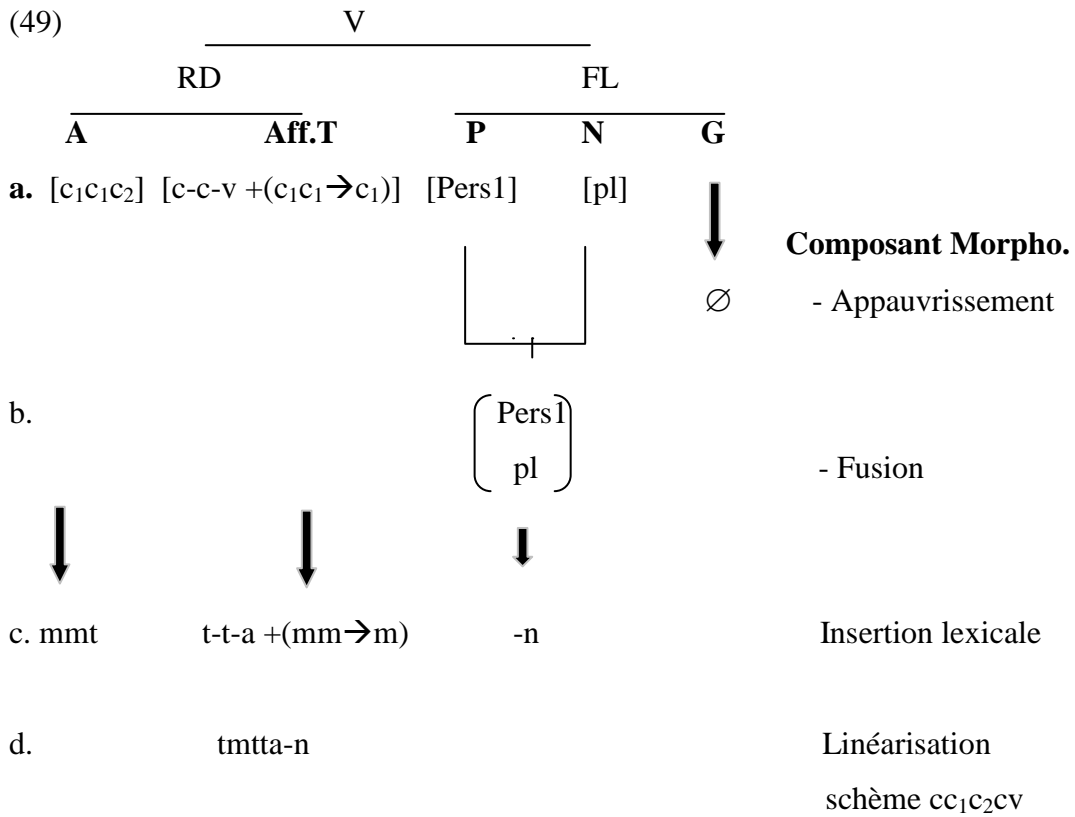
Dans la structure en constituants (46), le RD est composé par l'A du verbe [c₁c₁vc₂c₂] et de l'Aff.T de l'inaccompli [c-v + (c₁ → ∅)]. La formation de l'inaccompli consiste en l'insertion d'une consonne (**t**), d'une voyelle (**a**) et en la perte de tension d'une consonne radicale (gg → g). Le schème aspectuel cc₁vc₂c₂v nous permet d'obtenir l'ordre de surface **tgalla**. Ainsi, la description structurale de la formation de l'inaccompli dans (46) est présenté dans (47) :



- **mmt** → **tmtat** / **tmtta**

Dans le parler de Zayane, à l'A **mmt** correspond l'inaccompli **ttmtat**. Mais dans le parler de Aït Seghrouchen (Bentolila, 1981) et dans certains parlers rifains (Cadi (1987), Kossmann (2000)), l'inaccompli de cette forme verbale est **tmtta**. Le processus de formation de l'inaccompli de cette forme verbale est présenté dans les structures en constituants (48) et (49) de (la) **tmtat-n** / **tmtta-n** (ils-mourir-inac):

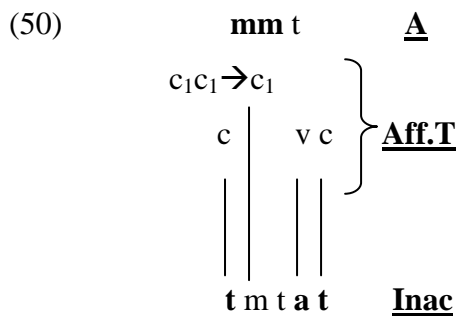


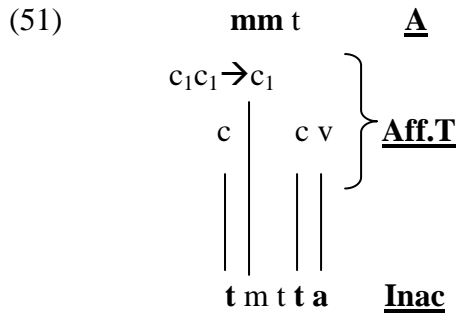


Dans les structures en constituants (48) et (49), l'inaccompli est formé par l'application de plusieurs procédés :

- insertion de consonnes ;
- insertion d'une voyelle ;
- perte de tension d'une consonne radicale.

La description structurale de la formation de l'inaccompli dans (48) et dans (49) est représentée respectivement dans (50) et (51) :





Ainsi, au niveau du Vocabulaire, l’Aff.T [c-v-c +(c₁c₁→c₁)] est associé à **t-a-t** + (**mm**→**m**) dans (48) et [c-c-v+(c₁c₁→c₁)] à **t-t-a** +(**mm**→**m**) dans (49). Quant à l’A [c₁c₁c₂], il est associé à **mmt**. Enfin, à partir du schème **cc₁c₂vc** et **cc₁c₂cv** respectivement, les principes morphologiques de linéarisation produisent l’ordre de surface **tmtat** (48d) et **tmtta** (49d).

Sommairement, nous pouvons dire que l’inaccompli est formé à partir de l’aoriste par l’un des procédés suivants :

- Tension d’une consonne radicale ;
- Préfixation de la consonne **t-/tt-** ;
- Insertion d’une voyelle ;
- Combinaison de plusieurs procédés (1et 3 ; 2 et 3 ; 2, 3 et perte de la tension d’une consonne radicale ; 2, 3 et insertion d’une consonne ...etc.)

Le cadre théorique de la Morphologie Distribuée nous a permis de mieux visualiser les processus de formation de l’inaccompli. Ces derniers s’avèrent complexes surtout lorsqu’il s’agit de la combinaison de plusieurs procédés qui interviennent à différentes positions. La facilité de rendre compte de la complexité de ces procédés est un argument en faveur du modèle de la MD.

3.3. Formation de l’accompli

L’accompli est formé par la combinaison de la racine lexicale (RL) et de l’Aff.T (de l’acc.). Ce dernier se présente sous plusieurs formes :

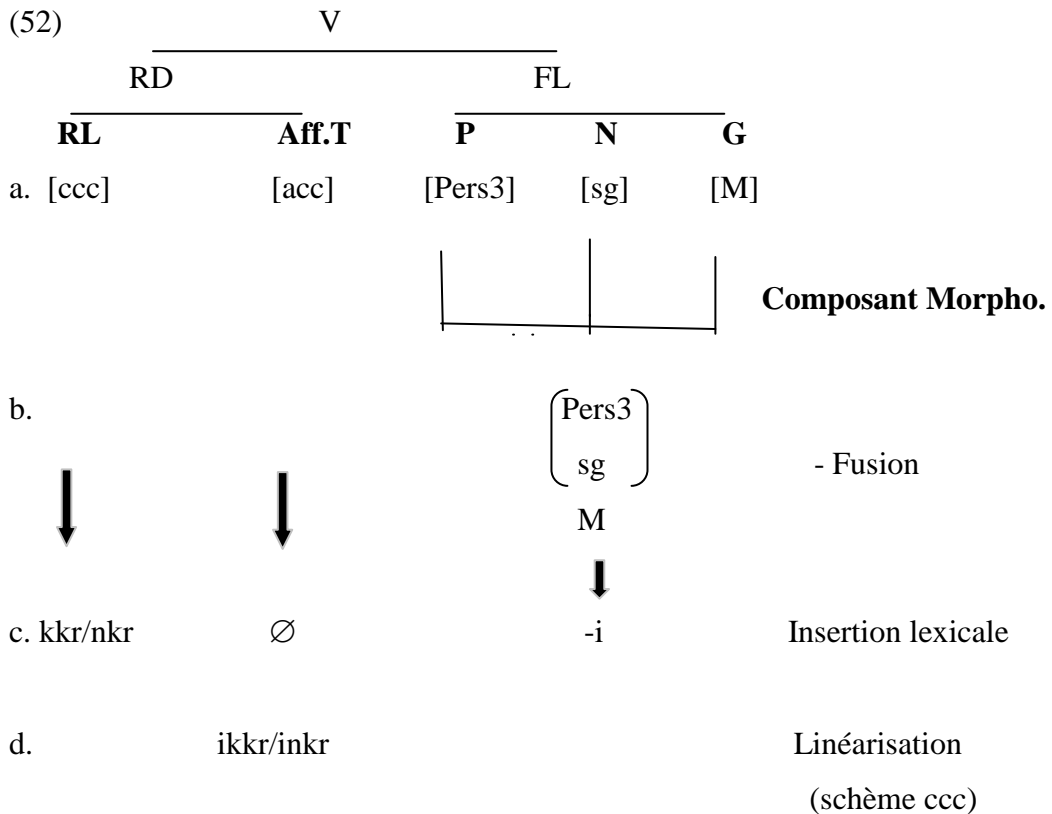
- il peut être nul (∅) : la forme de l'accompli et celle de la racine lexicale sont identiques,
- se présenter sous forme de voyelle(s),
- se manifester par la tension d'une consonne radicale.

Dans ce qui suit, nous allons présenter les structures en constituants de quelques verbes à l'accompli, représentatifs des différents procédés de formation de ce thème :

Accompli

- kkr/nkr « se lever »
- bbi « couper »
- kki/a « passer »
- uʃi/a « laisser »
- nni/a « dire »

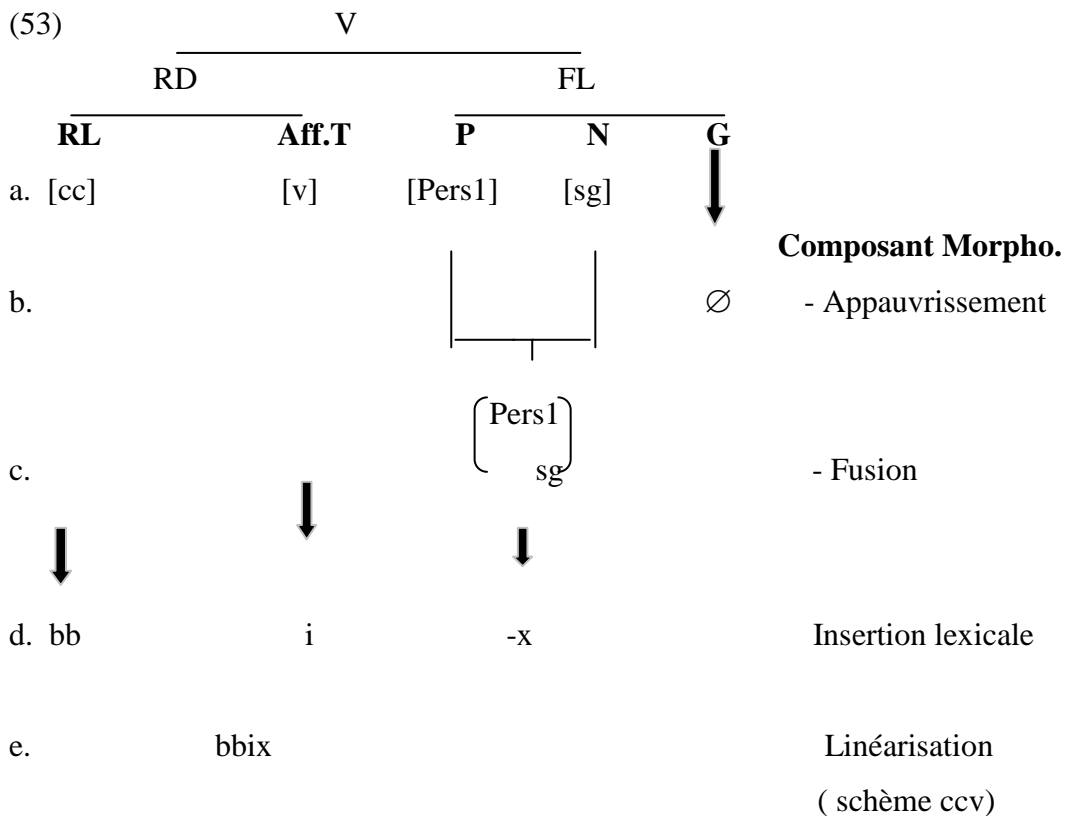
L'Aff.T de l'accompli de la forme verbale **kkr/nkr** est nul. Ce que montre la structure en constituants (52) de la forme **i-kkr /i-nkr** (il-se réveiller-acc) :

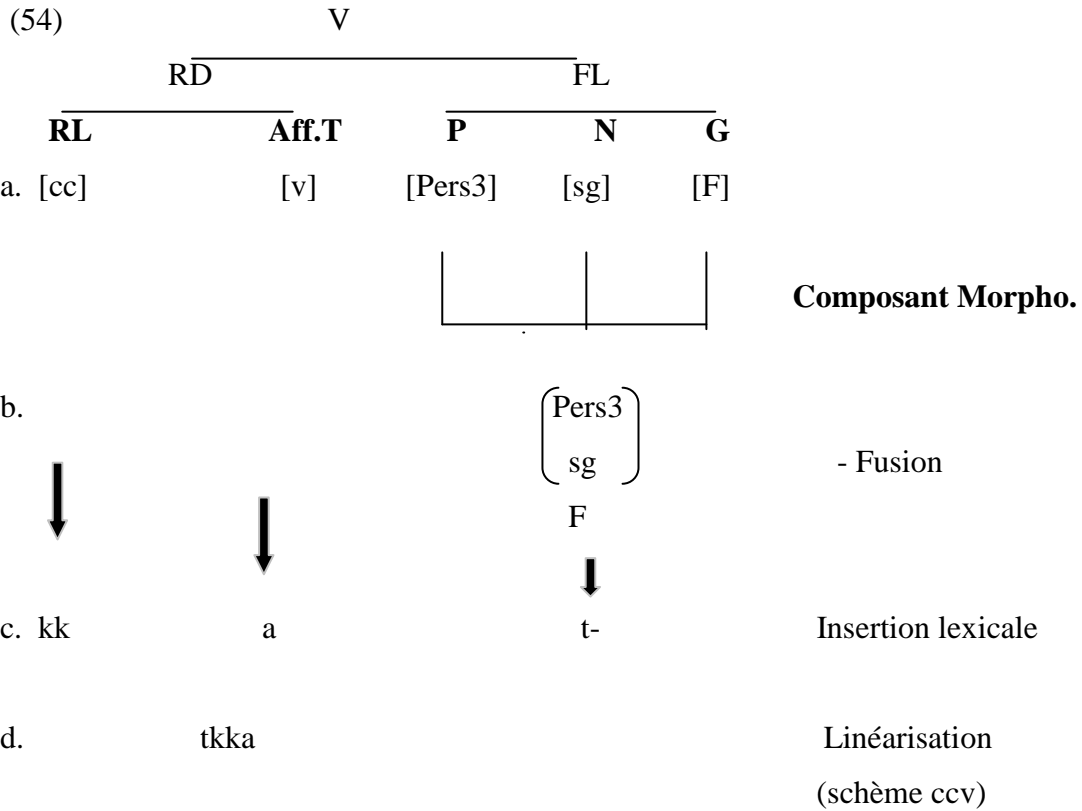


Dans la structure en constituants (52), le RD est constitué de la RL tri-consonantique [ccc] et de l’Aff.T de l’accompli [acc]. Au niveau de l’insertion lexicale, l’on associe kkr/nkr à la RL [ccc] et ∅ à [acc]. Dans ce cas il y a un syncrétisme entre le thème de l’aoriste, celui de l’accompli et la racine lexicale.

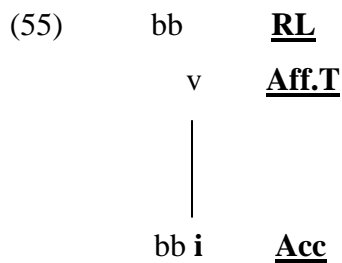
Lorsque l’Aff.T est plein, il peut se manifester par une ou plusieurs voyelle(s). Selon les verbes, l’affixe thématique peut être identique à toutes les personnes ou être différent selon la personne, i.e. l’accompli peut se présenter sous un radical unique pour toutes les personnes (exemple **bbi**) ou sous deux radicaux selon la personne (exemple **kki/a**, la pers1 et 2 du singulier actualisent le radical **kki** et les autres personnes le radical **kka** à l’accompli).

Dans ce qui suit, nous allons voir les processus de formation de ces deux types de verbes à travers les structures en constituants de **bbi-x** (couper-acc-je) dans (53) et **t-kka** (elle-passer-acc) dans (54) :

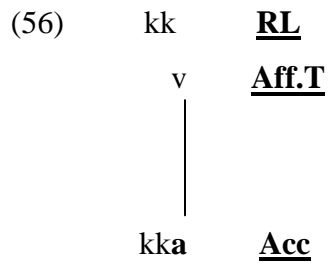




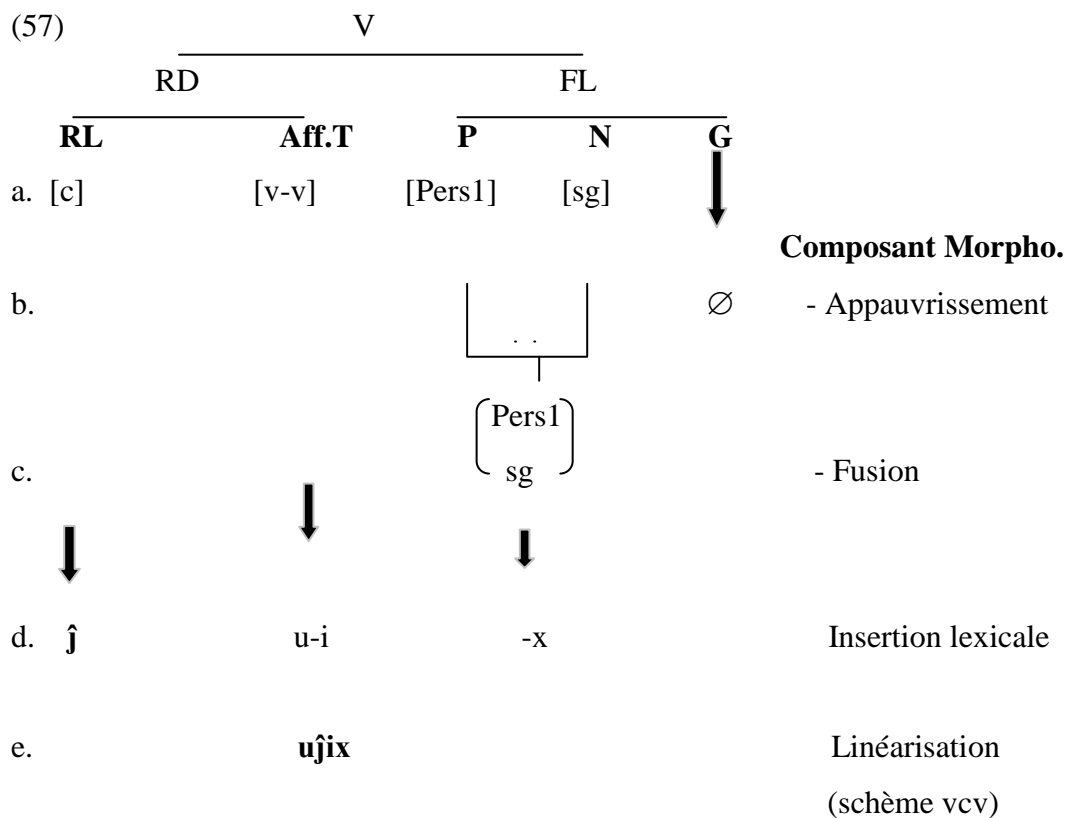
La formation de l’accompli dans (53) et (54) se fait par la combinaison de la RL [cc] et l’Aff.T de l’accompli [v]. Le Vocabulaire associe respectivement à la RL **bb** dans (53) et **kk** dans (54). Quant à l’Aff.T, il lui associe **i** et **a**²⁴⁶ respectivement dans (53) et (54). La description structurale de la formation de l’accompli dans (53) et (54) est présentée respectivement dans (55) et (56) :



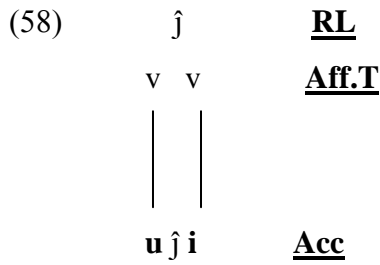
²⁴⁶ L’Aff.T de l’accompli de certains verbes comme kk « passer », ini « dire »... consiste en l’alternance du i/a selon la personne. i pour les deux premières personnes du singulier (kki-x, nni-x, t-kki-t, t-nni-t) , a pour les autres personnes (i-kka, t-kka, inna, t-nna...).



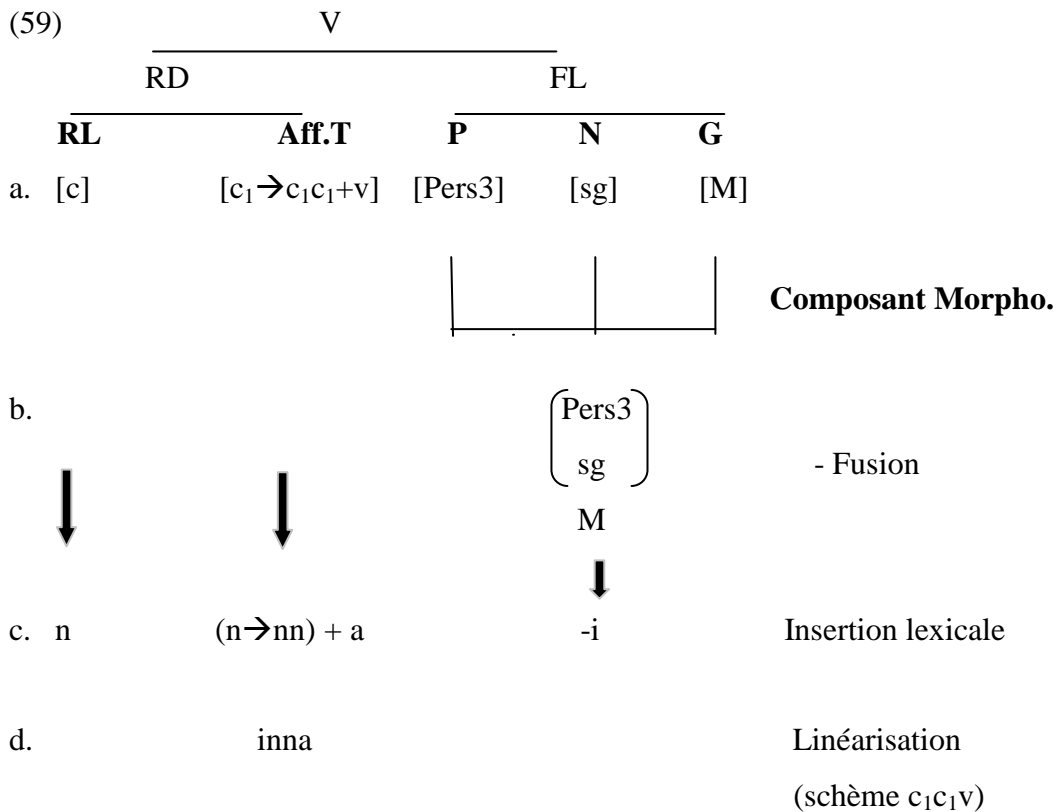
Il y a des formes verbales où l’Aff.T de l’accompli est représenté par deux voyelles comme c’est le cas dans la forme verbale **uĵi/a** (57). Il s’agit d’un affixe discontinu (**u-i/a**) qui encadre la racine lexicale (**ĵ**). Le processus de formation de ce type de verbes est représenté dans la structure en constituants (57) de la forme verbale **uĵi-x** (laisser-acc-je) :



Au niveau de l’insertion lexicale **u-i** est associé à [v-v] et **ĵ** à [c]. Les principes morphologiques de linéarisation produisent l’ordre de surface **uĵix**. La description structurale de la formation de l’accompli dans (57) est la suivante :



Dans certains cas, la formation de l'accompli se manifeste à travers l'insertion d'une voyelle avec le redoublement d'une consonne radicale. Le processus de formation de ce type de verbe est illustré dans la structure en constituants (59) du verbe **i-*inna*** (il-dire-acc) :



Le RD dans (59) se compose de la RL²⁴⁷ monolitère [c₁] et de l'Aff.T [(c₁→c₁c₁) + v]. Le Vocabulaire associe **n** à la première et [(n→nn) + **i**] au second. A partir du schème

²⁴⁷ Il est à noter que la RL est celle qui permet de dériver les trois thèmes verbaux (ainsi que toute la famille lexicale) :

-RL : n, A : ini, inac : ttini, acc : nni/a ;

CHAPITRE 4

**Morphologie de l'accompli et de l'inaccompli
en arabe marocain**

Morphologie de l'accompli et de l'inaccompli en arabe marocain

0. Introduction

Le système verbal de l'arabe marocain (et de l'arabe d'une manière générale) repose sur une opposition aspectuelle binaire : accompli-inaccompli. Et comme nous avons vu dans la partie précédente, ces deux formes verbales participent à l'expression du présent actuel en arabe marocain.

Dans ce chapitre, il sera question des processus de formation de l'accompli et de l'inaccompli. Nous aborderons d'abord la question de la base de formation/dérivation de ces formes tout en soulignant les problèmes que pose la notion de « racine » comme base de dérivation plus particulièrement pour l'arabe dialectal.

Nous passerons ensuite à la formation des deux paradigmes aspectuels autour desquels s'organise le système verbal de l'arabe marocain, à savoir l'accompli et l'inaccompli, afin d'analyser les éléments constitutifs de chacune de ces formes. Enfin nous conclurons cette partie en examinant le rapport thème-personne des verbes irréguliers en arabe marocain, berbère tamazight et français.

1. la base de formation / dérivation de l'accompli et de l'inaccompli

La plupart des sémitisants considèrent qu'en sémitique, un mot est formé sur une racine consonantique, par croisement de celle-ci avec un schème. La majorité des descriptions contemporaines présupposent l'existence d'une racine consonantique qui porte le sens de base des mots qui en sont dérivés. Troupeau (1984 : 241) note que chez les grammairiens arabes, la

notion de racine consonantique comme base du mot n'apparaît que chez Ibn Jinni et Ibn Faaris au IXe siècle et à nouveau au XIIIe siècle.

Dès le commencement de l'élaboration de l'idée de la racine en sémitique, un problème théorique s'est posé : la racine consonantique est-elle un simple artefact ou une réalité linguistique ? Pour les structuralistes et les générativistes, la racine est une réalité linguistique (cf. Cantineau J. 1950). D'autres par contre y voient un simple artefact et non une réalité linguistique. C'est ainsi que Bohas, G. et Rezouk, A. (2002)²⁴⁸ ont démontré lors d'une expérience psycholinguistique que la capacité de reconnaître les racines ne peut être que très aléatoire chez la plupart des arabophones.

Dans son article « Base, roi et serviteur », Cassuto, P. (2007) rappelle que dans la tradition grammaticale hébraïque, non seulement la racine consonantique, essentiellement trilittère, n'est pas la base de la formation/dérivation des mots mais encore elle n'est pas au départ le principe de classement des dictionnaires²⁴⁹. Les grammairiens qui ont travaillé sur l'hébreu prenaient comme base de formation soit la troisième personne du masculin singulier de l'accompli, soit l'impératif.

En ce qui concerne, la formation de l'accompli et l'inaccompli en arabe, certains dérivent l'inaccompli *yaktub* de l'accompli *katab* (Guerssel et Lowenstamm (1996 : 130) et Chekayri et Scheer (1996 : 73)). Tandis que d'autres font l'inverse (Mahadin (1982 : 300), Schramm (1991 : 1403), Ratcliffe (1997 : 154), Benmamoun (1999 : 198 et 2003 : 109), Heath (2003 : 120) et dérivent l'accompli de l'inaccompli. De même, Youssi, A. (1992 : 52) a choisi la forme de l'inaccompli comme *entrée* en se basant sur le fait que la forme nue de l'inaccompli (qui est aussi la forme de l'impératif) contient tous les éléments d'information sur l'identité du lexème verbal et que « ces éléments d'information sont précieux pour l'explication de la morphologie non seulement de la conjugaison mais aussi pour les autres dérivations, avec les autres modalités verbales (participes, factitifs, réciprocité, réfléchi, etc.) » (*Ibid.* : 52).

²⁴⁸ Cités dans Prunet, J-F (2007)

²⁴⁹ Il faudra attendre Yehuda ben David Hayuj (950-1000) pour voir apparaître le concept de racine trilittère et Yonah ibn Jnah (995-1055) pour avoir le premier dictionnaire de l'hébreu (Cassuto 2007).

Concernant les dialectes arabes, la plupart des linguistes (Cohen, M. (1912-1924), Colin, G.S. (1937), Cohen, D. (1963-1970), entre autres) qui se sont penchés sur le système verbal de l'un ou l'autre de ces dialectes avancent que le croisement de la racine et du schème, si productif en arabe classique n'est pas assez motivé (sémantiquement) ni assez évident dans les dialectes maghrébins, à cause de l'évolution de ces parlers. Lesquels ont atteint un stade avancé de « simplification » par rapport à l'arabe classique. Evolution due au contact avec le berbère et le français et à la lexicalisation poussée qu'ils connaissent. Youssi, A. (1992 : 50), qui a travaillé sur l'arabe marocain moderne, avance que pour certains nouveaux lexèmes dérivés, il est parfois difficile de retrouver l'origine, tellement ils sont entrés dans l'usage en tant que lexèmes, leur figement étant total en arabe marocain²⁵⁰. Youssi, A. explique ces faits de la manière suivante :

Ce stade avancé de lexicalisation est basé sur une réorganisation des formes soit en grande partie par analogie, soit par une prédilection pour certaines dérivations, le système se condamnant par là à abandonner à d'autres traits linguistiques le soin d'exprimer certaines des nuances normalement conférées au croisement de la racine et du schème (...) l'une des conséquences pour le système (...) est que ce qui finalement intéresse celle-ci (la motivation) c'est la forme d'arrivée (c'est-à-dire l'insertion dans un patron de dérivation) et non l'origine, forcément diachronique, des formes ». (*Ibid.* : 50)

Par ailleurs, dans les cas où l'arabe dialectal conserve des termes appartenant à l'arabe classique, ceux-ci sont marqués généralement par deux types de changements (Nissabouri, A. (2009 : 211)) :

- transformations d'ordre phonétique subies par les termes dialectaux comme les disparitions de phonèmes (principalement vocaliques) occasionnant une redistribution syllabique ;
- une recatégorisation sémantique : le passage des substantifs ou d'adjectifs, par exemple, d'une catégorie sémantique à une autre, d'abstrait en arabe classique à concrets en arabe dialectal.

Nissabouri, A. précise que les transformations phonétiques se présentent sous deux formes :

²⁵⁰ Il donne comme exemple le verbe *t3affer* « se débattre » dérivé de *3affer* « faire preuve de patience ».

- Chute des voyelles brèves en syllabe ouverte ;
- Chute de l'occlusive glottale (hamza) et réduction de la diphtongaison.

Exemples : [ʔalbasala] (arabe classique) → [lebsala] (arabe marocain)

[ʔal-mawsim] (arabe classique) → [l-musem] (arabe marocain)

Lors de l'appropriation de ces formes par le dialecte, leur sens littéral classique, en changeant de catégorie sémantique, devient complètement étranger, c'est-à-dire inconnu de l'usage dialectal (*Ibid.* : 213) :

Arabe classique	[ʔalbasala]	Subst. Abstrait signifiant <i>bravoure, courage, intrépidité</i>
Arabe dialectal marocain	[lebsala]	Subst. Concret signifiant <i>paroles ou actions ennuyeuses ou importunes, fadaïses</i>

Et pour exprimer des notions identiques, le dialecte a recours à d'autres termes : [er-rezla] (Subst. Abstrait signifiant *bravoure, courage, intrépidité*).

En effet, une même racine BSL va donner lieu à deux termes avec des sens différents voire contraires. Pouvons-nous toujours parler d'une même racine consonantique, qui porte le sens de base des mots qui en sont dérivés ?

Nous ne rejetons pas complètement l'idée de « racine » comme base de dérivation, mais pour l'arabe marocain, cela ne concerne qu'une partie des mots, l'autre partie étant issue d'autres langues (emprunts : [mutur] « moteur », [futuj] « fauteuil ») ou résultant de changements phonétiques, prosodiques et sémantiques par l'exclusion du sens classique de l'usage dialectal avec un développement indépendant.

Dans cette analyse, travaillant au niveau synchronique, nous considérons que l'accompli et l'inaccompli sont formés par la combinaison du radical (thème) et de la flexion d'accord (indices de personne). Et nous posons que les entrées du Vocabulaire fournissent toutes les informations concernant le(s) thème(s) que manifestent ces formes verbales. Autrement dit, le(s) thème(s) de chaque verbe est (sont) spécifié(s) dans son entrée lexicale.

2. Conjugaison de l'accompli et de l'inaccompli

Les deux paradigmes de l'accompli et de l'inaccompli sont marqués formellement par :

- (i) la suffixation de la flexion d'accord au radical pour l'*accompli* ;
- (ii) la préfixation (accompagnée ou non de la suffixation) de celle-ci au radical²⁵¹ dans le cas de l'*inaccompli*.

La position de la flexion d'accord est donc révélatrice de l'aspect (accompli/inaccompli) en arabe marocain (et en arabe d'une manière générale). L'opposition accompli-inaccompli s'expriment tout simplement par la position de la flexion d'accord par rapport au radical.

En effet, ces deux paradigmes se forment au moyen de la conjugaison suffixale et préfixale, comme l'illustre la conjugaison de la forme verbale *gles* « s'asseoir » (1) à l'accompli et à l'inaccompli :

Tableau (1) : Conjugaison du verbe *gles* à l'accompli et à l'inaccompli

	INACCOMPLI	flexion de l'inaccompli	ACCOMPLI	flexion de l'accompli
1 sg	n-gles	n-	gles- t	-t
2 sg masc	t-gles	t-	gles- ti	-ti
2 sg fem	t-gles-i	t-i	gles- ti	„
3 sg masc	y-gles	y-	gles	-Ø
3 sg fem	t-gles	t-	gels- at ²⁵²	-at
1 pl	n-gels-u	n-u	gles- na	-na
2 pl	t-gels-u	t-u	gles- tu	-tu
3 pl	y-gels-u	y-u	gels- u	-u

²⁵¹ Dans les descriptions traditionnelles des grammairiens arabes et dans beaucoup d'ouvrages de linguistique contemporaine arabe, on considère la troisième personne singulier masculin de l'accompli comme la forme verbale de base (radical), étant la forme la plus simple dans le paradigme de conjugaison. Forme caractérisée par l'absence du pronom sujet (signifiant zéro).

²⁵² On utilise généralement un élément de disjonction ou schwa (que nous notons ici e) pour faciliter la prononciation. Sa position diffère selon la structure syllabique du mot. ex : gles-t et gels-at → (cecc-t – cecc-at).

Ces formes verbales sont composées du radical/thème et de la flexion d'accord :

V° -----> radical + FL

La position de la flexion change en fonction du paradigme de conjugaison :

Inaccompli : FL + radical + (FL)

Accompli : radical + FL

Contrairement au berbère où la flexion d'accord est constante quel que soit le paradigme de conjugaison (accompli / inaccompli / aoriste), en arabe marocain la flexion est différente selon qu'il s'agisse de l'accompli ou de l'inaccompli.

Dans la section suivante, nous analyserons la flexion d'accord de l'accompli et de l'inaccompli. Quant aux processus de formation de ces formes verbales, ils seront traités dans la section 4.

3. La flexion d'accord

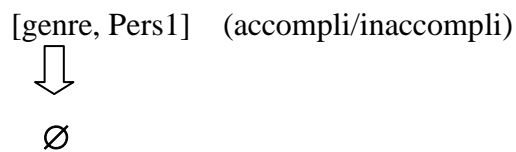
La flexion d'accord (affixes d'accord) est une combinaison des traits de personne, de nombre et de genre. Tout verbe fini contient obligatoirement cette flexion associée à son radical/thème, quelle que soit la position du sujet, vide ou pleine, avant ou après le verbe. Nous avons donc un accord riche que l'ordre soit VSO ou SVO. Le tableau (2) regroupe la flexion d'accord à l'accompli et à l'inaccompli en arabe marocain :

Tableau (2) : les affixes d'accord de l'accompli et de l'inaccompli

	Pers1		Pers2			Pers3			
	ACC.	INAC.	ACC.	INAC.		ACC.		INAC.	
	Masc/fem		Masc/fem	Masc	Fem	Masc	Fem	Masc	Fem
SG	-t	n-	-ti	t-	t...-i	- Ø	-at	i-	t-
PL	-na	n...-u	-tu	t...-u		-u		i...-u	

Nous constatons que les affixes d'accord de la première personne (Pers1) ne sont pas spécifiés morphologiquement pour le genre, *ni à l'accompli ni à l'inaccompli*. Autrement dit, quel que soit le genre, masculin ou féminin, l'affixe d'accord est le même : la flexion d'accord n'est pas sensible aux traits du genre. Ce fait est expliqué au niveau du Composant morphologique par la règle d'*appauvrissement* des traits du genre (1) :

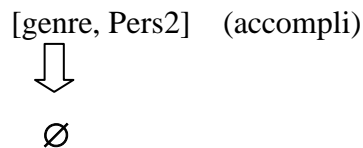
(1) Appauvrissement du genre:



La règle (1) élimine tous les traits du genre des nœuds terminaux contenant le trait [Pers1], i.e. tout nœud terminal contenant les traits [genre] et [Pers1] au niveau de la structure héritée de la syntaxe fera l'objet de la règle d'appauvrissement (1).

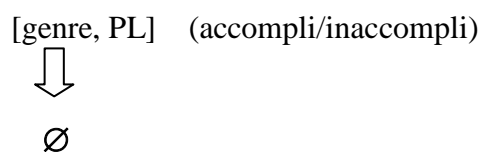
Les traits du genre ne sont pas également pertinents pour la deuxième personne de l'accompli, ce qui est formalisé par la règle (2) :

(2) Appauvrissement du genre:



Nous avons constaté également que le pluriel (pl) n'est pas spécifié morphologiquement pour le genre quelle que soit la personne, *ni à l'accompli ni à l'inaccompli*. Ce qu'illustre la règle (3) :

(3) Appauvrissement du genre:



Ainsi, les traits du *genre* subissent une règle d'appauvrissement, lorsqu'il n'y a pas de distinction du genre, pour :

- la première personne (singulier et pluriel) de l'accompli et de l'inaccompli ;
- la deuxième personne (singulier et pluriel) de l'accompli ;
- la première, deuxième et troisième personne du pluriel de l'accompli et de l'inaccompli.

3.1. Les affixes d'accord de l'accompli

Comme nous venons de voir dans la section précédente, les affixes d'accord de l'accompli ne distinguent le genre que pour la troisième personne du singulier. Pour les pers 1 et 2 (sg et pl) et la pers 3 du pluriel, il y a appauvrissement du genre :

Tableau (3) : les affixes d'accord de l'accompli

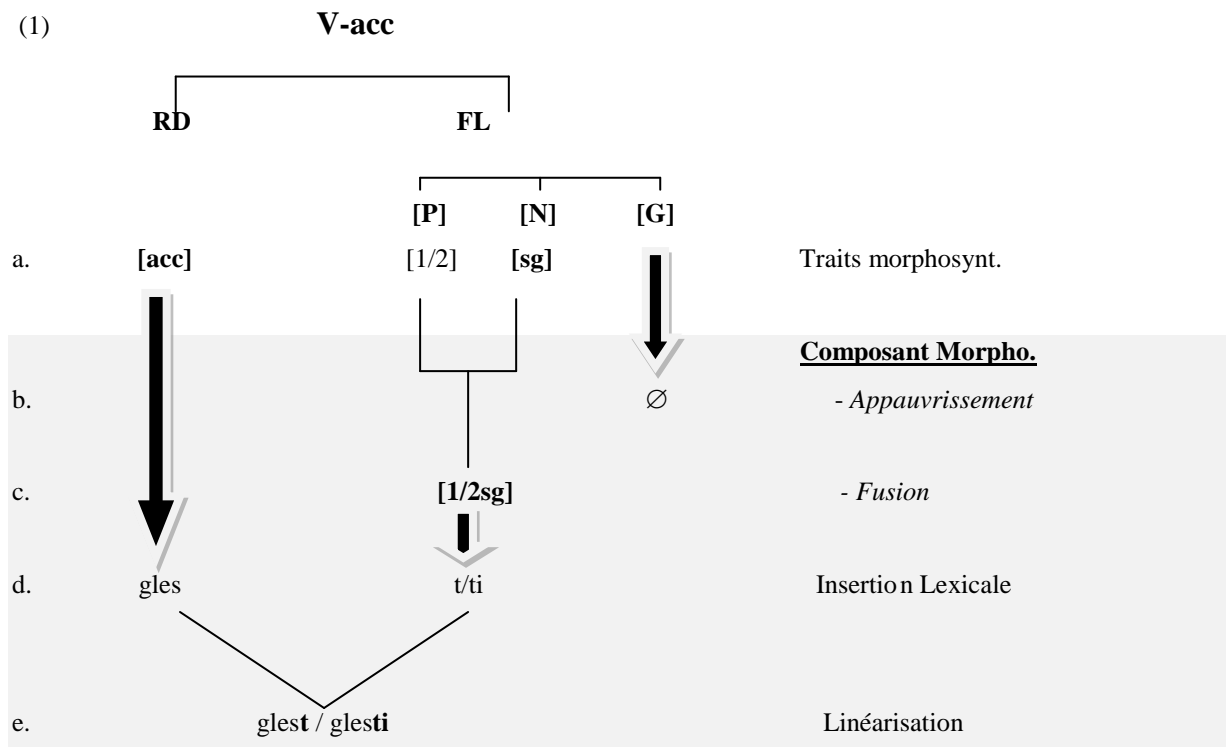
	Pers 1	Pers 2	Pers 3	
	M/F		M	F
sg	-t	-ti	-∅	-at
pl	-na	-tu ²⁵³	-u	

A l'accompli, tous les affixes d'accord sont suffixés. En effet, après les opérations morphologiques, les principes de linéarisation les placent après le radical. Ce qui est illustré dans les structures en constituants 1), 2) et 3) qui présentent respectivement la 1^{ère} et 2^e personnes du singulier (accompli), la troisième personne du singulier et la 1^e, 2^e et 3^e personnes du pluriel de l'accompli :

- la 1^e et 2^e personnes du singulier (accompli)

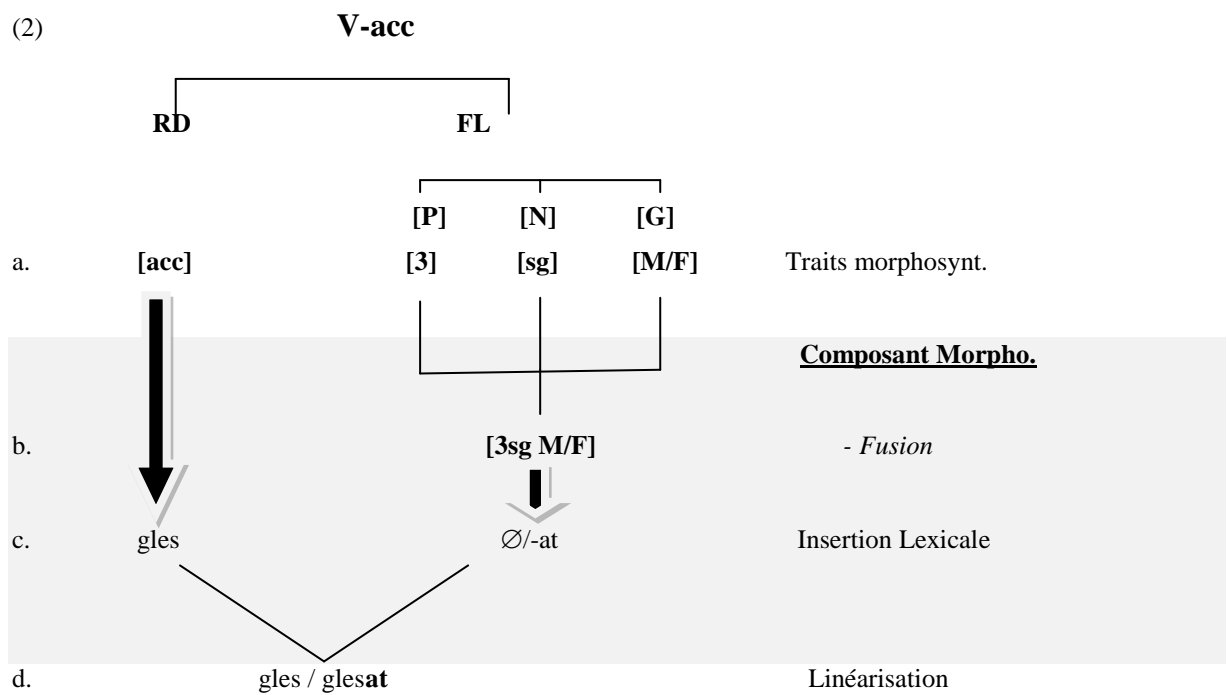
²⁵³ L'affixe de la deuxième personne pluriel -tu a une autre variante, utilisée dans le parler de Rabat -tiw (Messaoudi 1995).

(1)

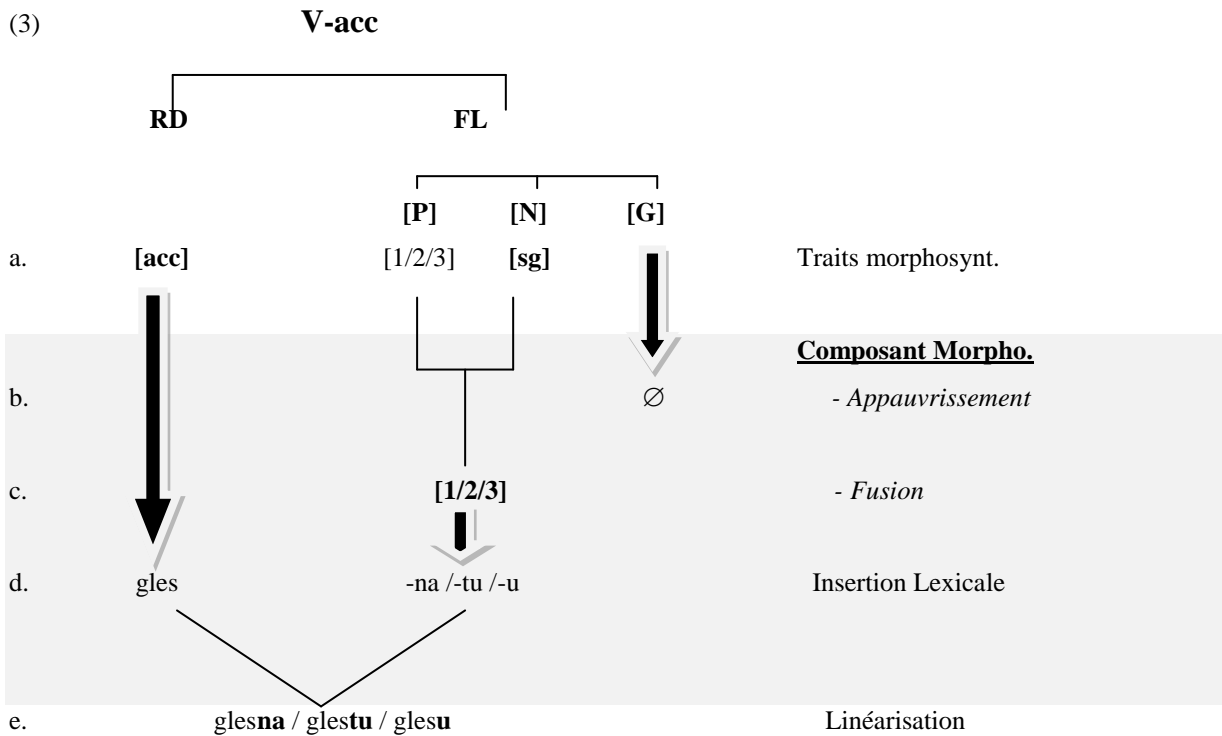


- la troisième personne du singulier :

(2)



- la 1e, 2e et 3e personnes du pluriel :



Dans les structures en constituants (1) et (3) les traits morphosyntaxiques (hérités de la syntaxe (cf. a)) subissent, au niveau du Composant morphologique, une règle d'appauvrissement du genre [G] (cf. b). Ensuite, les traits de personne [P] et du nombre [N] font l'objet d'une règle de fusion : ces traits se combinent pour être réalisés par un seul morphème.

Dans la structure en constituant (2), les éléments hérités de la syntaxe subissent une seule règle morphologique : une règle de fusion qui réunit les traits de personne [P], du nombre [N] et du genre [G] en un seul faisceau de traits.

Enfin, pour toutes ces structures, intervient l'insertion lexicale (Vocabulaire) qui associe à chacun des nœuds terminaux les spécifications phonologiques correspondantes. Les

Principes morphologiques de linéarisation²⁵⁴ produisent l'ordre de surface, i.e. la réalisation concrète du verbe.

3.2. Les affixes d'accord de l'inaccompli

Les affixes d'accord de l'inaccompli distinguent le *genre* pour toutes les personnes au singulier à l'exception de la 1^{ère} personne du singulier [pers1]. Au pluriel, il n'y a pas de distinction du genre :

Tableau (4) : les affixes d'accord de l'inaccompli

	Pers 1	Pers 2²⁵⁵		Pers 3	
	M/F	M	F	M	F
sg	n-	t-	t-...-i	i-	t-
pl	n-...-u	t-...-i		i-...-u	

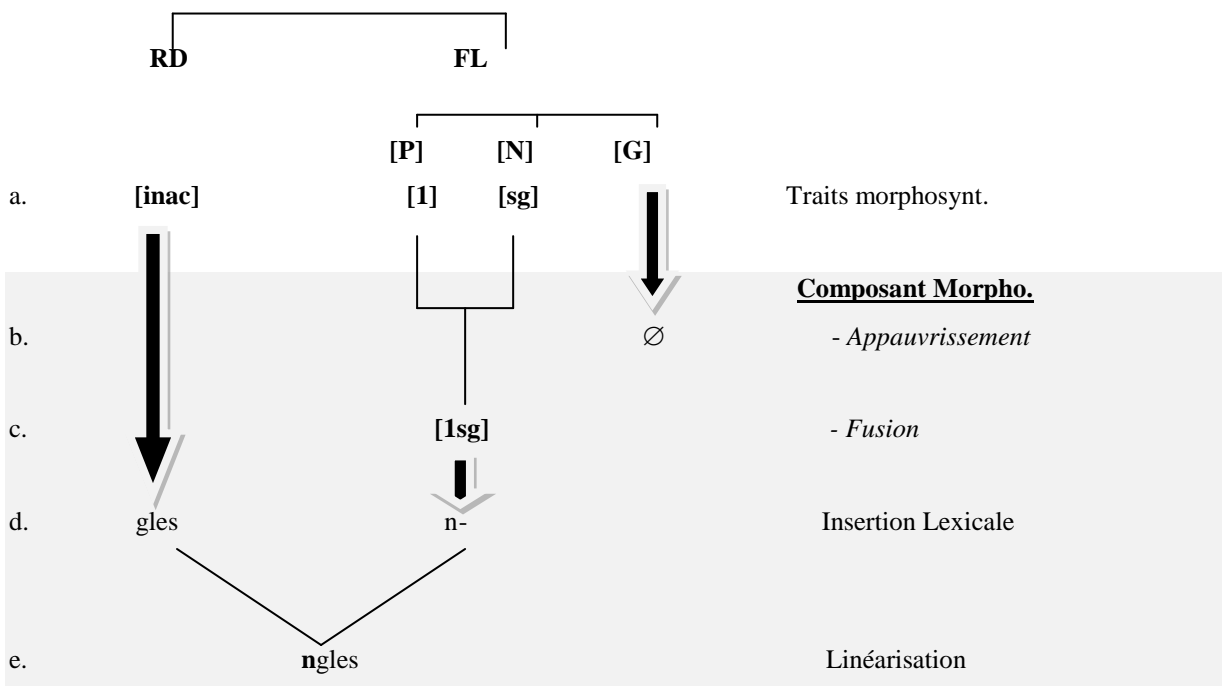
Ces affixes sont soit préfixés soit préfixés et suffixés (discontinus). En effet, les principes de linéarisation les placent soit avant le radical (1sg, 2sg m et 3sg) soit avant et après le radical (1/2/3/pl et 2sg f). Ce fait est illustré par les structures en constituants de la première personne du singulier et du pluriel respectivement en (4) et (5) :

²⁵⁴ Les principes morphologiques de linéarisation jouent un rôle très important surtout dans le cas de l'arabe marocain et du berbère tamazight, où la morphologie est très complexe (insertion et/ou alternance vocalique et consonantique, gémination...).

²⁵⁵ Certains parlars de l'arabe marocain ne distinguent pas le genre pour la deuxième personne, en particulier dans certaines villes du Nord (Tetouan, Tanger, mais aussi Rabat, Salé, Fès)

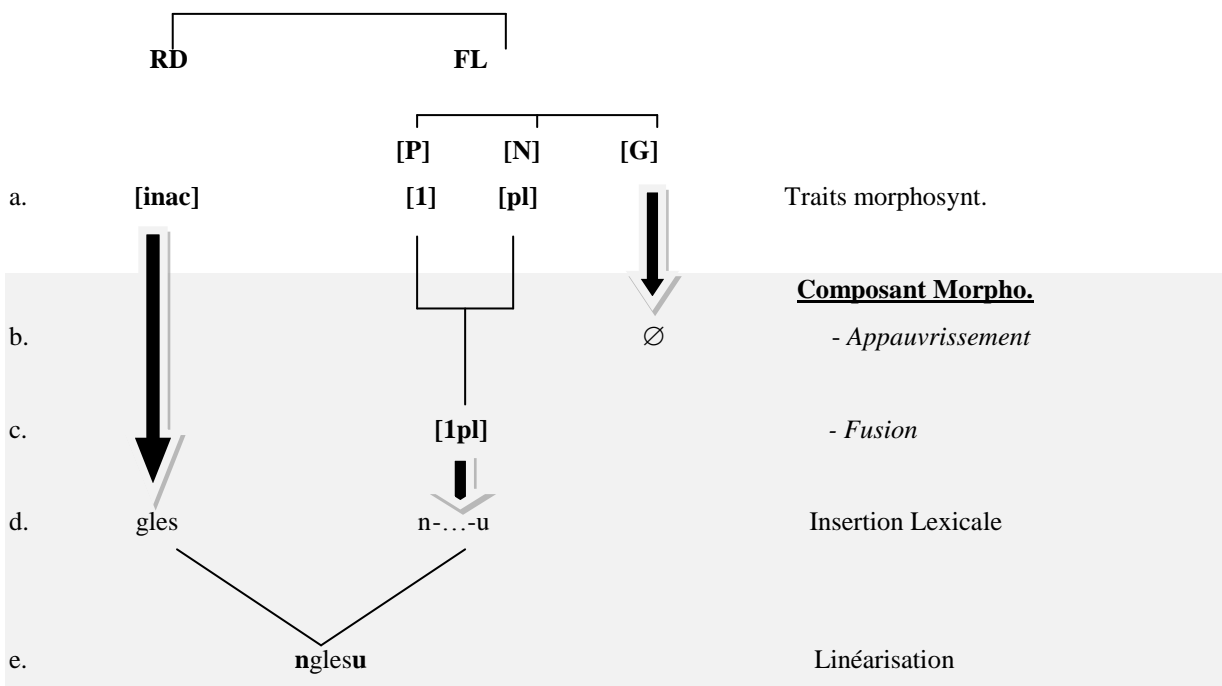
(4)

V-inac



(5)

V-inac



Ainsi, les traits morphosyntaxiques des affixes d'accord de l'accompli et de l'inaccompli font l'objet soit d'une seule règle morphologique, celle de *fusion*, qui réunit les traits de personne, du nombre et du genre en un seul faisceau de traits pour qu'ils se réalisent en un seul morphème ; soit ils subissent deux règles morphologiques, l'*appauvrissement* du genre et la *fusion* des traits de personne et du nombre dans les conditions que nous avons expliquées plus haut. Les principes de linéarisation jouent ici un rôle très important dans l'ordonnement des morphèmes finals et permettent par là de distinguer les affixes de l'accompli de ceux de l'inaccompli.

Après avoir analysé la flexion d'accord, nous allons, dans ce qui suit, passer en revue les processus de formation de ces formes verbales.

4. Formation de l'accompli et de l'inaccompli

Comme nous avons vu plus haut, l'accompli se forme par la suffixation des affixes d'accord au thème et l'inaccompli par préfixation de ceux-ci au radical. Alors que ces affixes sont constants, le thème peut se présenter sous plusieurs formes à l'accompli selon le type du verbe (sains, défectueux, concaves, etc.). Nous allons ~~donc~~ présenter les processus de formation de ces deux paradigmes en prenant en compte la catégorisation traditionnelle des verbes en *sains*, *défectueux*, *concaves*, *sourds* etc. Et pour simplifier, seules les formes simples (la forme1) seront illustrées²⁵⁶. Les verbes seront présentés à la troisième personne singulier de l'accompli²⁵⁷.

4.1. Les verbes sains

Ce sont les verbes dits réguliers. Le verbe *kdeb* « mentir » illustrera ce paradigme :

²⁵⁶ La distinction entre les verbes simples et les verbes dérivés ne nous intéresse pas ici.

²⁵⁷ Étant donné que la forme infinitive est inexistante du moins théoriquement dans les langues afro-asiatiques, les grammairiens et linguistes ont tendance à considérer la 3e personne, masculin, singulier de l'accompli comme équivalente de l'infinitif, forme caractérisée par l'absence de l'affixe d'accord (signifiant zéro).

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	kdeb- t	n -kdeb
2 sg masc	kdeb- ti	t -kdeb
2 sg fem	kdeb- ti	t -kdeb- i
3 sg masc	kdeb	y -kdeb
3 sg fem	kdeb- at	t -kdeb
1 pl	kdeb- na	n -kdeb- u
2 pl	kdeb- tu	t -kdeb- u
3 pl	kdeb- u	y -kdeb- u

Pour les verbes sains, le thème est le même à l'accompli et à l'inaccompli. En effet, au niveau de l'entrée lexicale, un seul radical est spécifié pour les deux.

4.2. Les verbes sourds

Ce sont les verbes dont les deux consonnes finales sont semblables. Ils sont illustrés par le verbe *duqq* « frapper à la porte » :

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	duqqi- t	n -duqq
2 sg masc	duqqi- ti	t -duqq
2 sg fem	duqqi- ti	t -duqq- i
3 sg masc	duqq	y -duqq
3 sg fem	duqq- at	t -duqq
1 pl	duqqi- na	n -duqq- u
2 pl	duqqi- tu	t -duqq- u
3 pl	duqq- u	y -duqq- u

Les verbes sourds manifestent un seul thème à l'inaccompli et deux thèmes à l'accompli. Ces derniers se manifestent sous deux formes : *duqq* (le même thème qu'à l'inaccompli) et *duqqi* en fonction de la personne comme résumé dans le tableau suivant :

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	duqqi	duqq
Pers 3	duqq	

En effet, deux radicaux seront spécifiés au niveau du Vocabulaire pour ce type de verbes : un radical pour la pers 1 et 2 de l'accompli et un autre pour l'inaccompli et la pers 3 de l'accompli.

4.3. Les verbes assimilés

Ce sont les verbes dont la première radicale est une semi-voyelle y ou w, comme les verbes *ybes* « sécher » ou *wqef* « se lever » :

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	ybes- t	n -ybes
2 sg masc	ybes- ti	t -ybes
2 sg fem	ybes- ti	t -ybes- i
3 sg masc	ybes	y -ybes
3 sg fem	ybes- at	t -ybes
1 pl	ybes- na	n -ybes- u
2 pl	ybes- tu	t -ybes- u
3 pl	ybes- u	y -ybes- u

Les verbes assimilés se comportent comme les verbes réguliers : même thème à l'accompli et à l'inaccompli.

4.4. Les verbes concaves

Il s'agit des verbes dont la deuxième consonne radicale est une semi-voyelle. Nous donnons trois exemples représentatifs de ce type de verbes :

- daar « faire »

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	der- t	n-dir
2 sg masc	der- ti	t-dir
2 sg fem	der- ti	t-dir-i
3 sg masc	daar	y-dir
3 sg fem	daar-(a) t	t-dir
1 pl	der- na	n-dir-u
2 pl	der- tu	t-dir-u
3 pl	daar- u	y-dir-u

Le verbe *daar* se présente sous trois thèmes :

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	der	dir
Pers 3	daar	

Saag « conduire »

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	seg- t	n-sug
2 sg masc	seg- ti	t-sug
2 sg fem	seg- ti	t-sug-i
3 sg masc	saag	y-sug
3 sg fem	saag-(a) t	t-sug
1 pl	seg- na	n-sug-u
2 pl	seg- tu	t-sug-u
3 pl	saag- u	y-sug-u

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	seg	sug
Pers 3	saag	

- baan « apparaître »

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	ben- t	n -ban
2 sg masc	ben- ti	t -ban
2 sg fem	ben- ti	t -ban- i
3 sg masc	baan	y-ban
3 sg fem	baan- (a)t	t -ban
1 pl	ben- na	n -ban- u
2 pl	ben- tu	t -ban- u
3 pl	baan- u	y-ban- u

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	ben	ban
Pers 3	baan	

En résumé, les verbes concaves se présentent sous trois thèmes : deux à l'accompli et un autre à l'inaccompli, comme résumé dans le tableau suivant²⁵⁸ :

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	CeC	C i/u/a C
Pers 3	CaaC	

²⁵⁸ C = consonne

4.5. Les verbes défectueux

Ce sont des verbes dont la troisième radicale était à l'origine une semi-voyelle, exemple *bda* « commencer » et *lqa* « trouver » :

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	bdi- t	n -bda
2 sg masc	bdi- ti	t -bda
2 sg fem	bdi- ti	t -bda- i
3 sg masc	bda	y -bda
3 sg fem	bda- at	t -bda
1 pl	bdi- na	n -bda- u
2 pl	bdi- tu	t -bda- u
3 pl	bda- u	y -bda- u

Ce type de verbes se présente sous deux thèmes, l'un à la pers1/2 de l'accompli et l'autre à l'inaccompli et à la pers 3 de l'accompli, comme résumé dans le tableau suivant :

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	CCi	CCa
Pers 3	CCa	

4.6. Les verbes anciennement 'hamzés'

Il s'agit des verbes hamzés (contenant une occlusive glottale) de l'arabe classique et qui ont perdu la hamza «?» en arabe marocain (ou dialectal d'une manière générale), exemple : ?axada > xda « prendre » ; ?akala > kla « manger »²⁵⁹. Ce type de verbes se conjugue comme suit :

²⁵⁹ Youssi, A. (1992 : 54) considère ce type de verbes comme atypiques et marginaux. L'auteur a rejeté le classement traditionnel en verbes sains, concaves... et a distingué trois classes de verbes en fonction de leur

	ACCOMPLI	ACCOMPLI
1 sg	xdi- t	n -aaxud
2 sg masc	xdi- ti	t -aaxud
2 sg fem	xdi- ti	t -aaxud- i
3 sg masc	xda	y -aaxud
3 sg fem	xda- at	t -aaxud
1 pl	xdi- na	n -aaxud- u
2 pl	xdi- tu	t -aaxud- u
3 pl	xda- u	y -aaxud- u

Ils se présentent sous trois thèmes :

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	CCi	aaCuC
Pers 3	CCa	

5. La relation entre les traits de personne et le thème

Tous les verbes que nous venons d'examiner peuvent être regroupés en trois types de verbes :

- des verbes manifestant un seul thème à l'accompli et à l'inaccompli,
- des verbes présentant deux thèmes : un thème à la pers1 et 2 de l'accompli et un autre à la pers 3 de l'accompli et à la pers1, 2 et 3 de l'inaccompli,
- des verbes présentant trois thèmes : deux à l'accompli et un autre à l'inaccompli.

Comme il apparaît respectivement dans les trois tableaux suivants :

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	Thème 1	
Pers 3		

terminaison selon que la finale est i) une consonne simple précédée d'une voyelle ii) une voyelle iii) une consonne géminée.

	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	Thème 1	Thème 2
Pers 3	Thème 2	

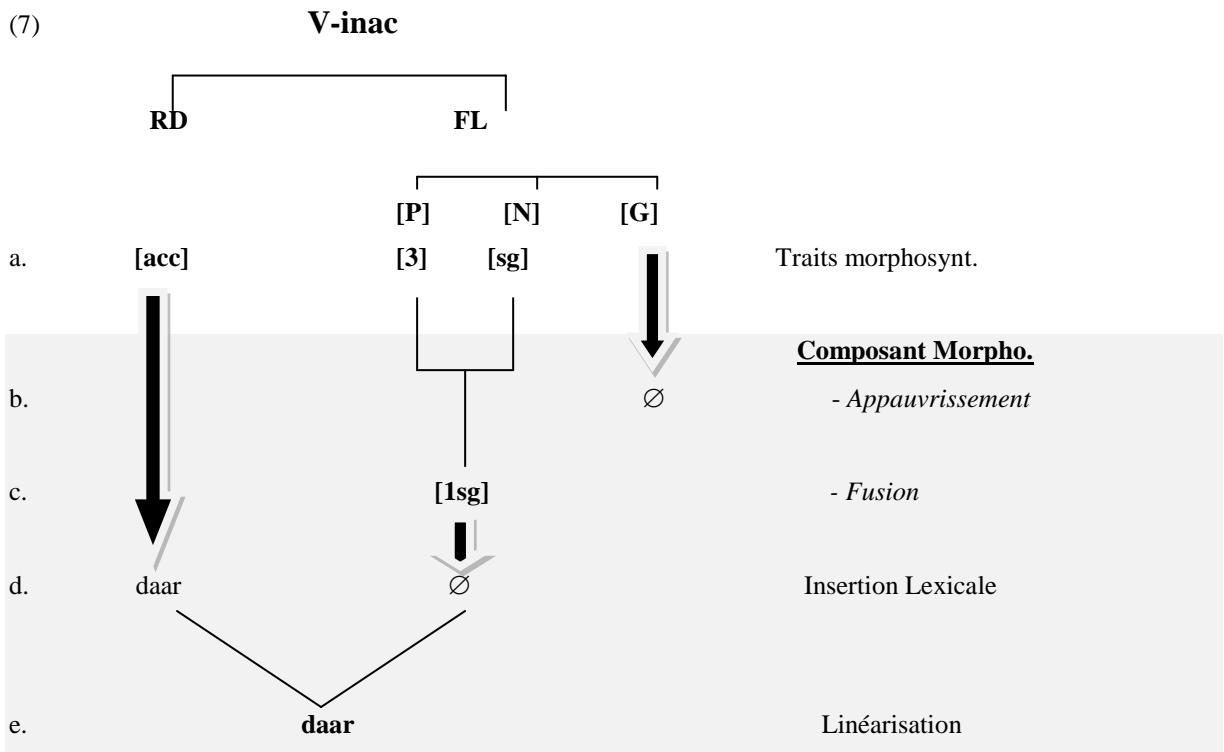
	ACCOMPLI	INACCOMPLI
Pers 1 / 2	Thème 1	Thème 3
Pers 3	Thème 2	

Nous constatons que les traits de *personne* jouent un rôle très important dans la détermination du thème de l'accompli. Pour le présent de l'indicatif en français, nous avons vu que ce sont les traits de *personne* et de *nombre* qui déterminent le thème des verbes irréguliers (qui manifestent plusieurs thèmes) (cf. ch2). Et comme l'attribution de tel ou tel thème à telle ou telle personne n'est prédictible par aucune règle, nous avons considéré que les informations concernant ces thèmes supplétifs sont fournies par les entrées lexicales des verbes.

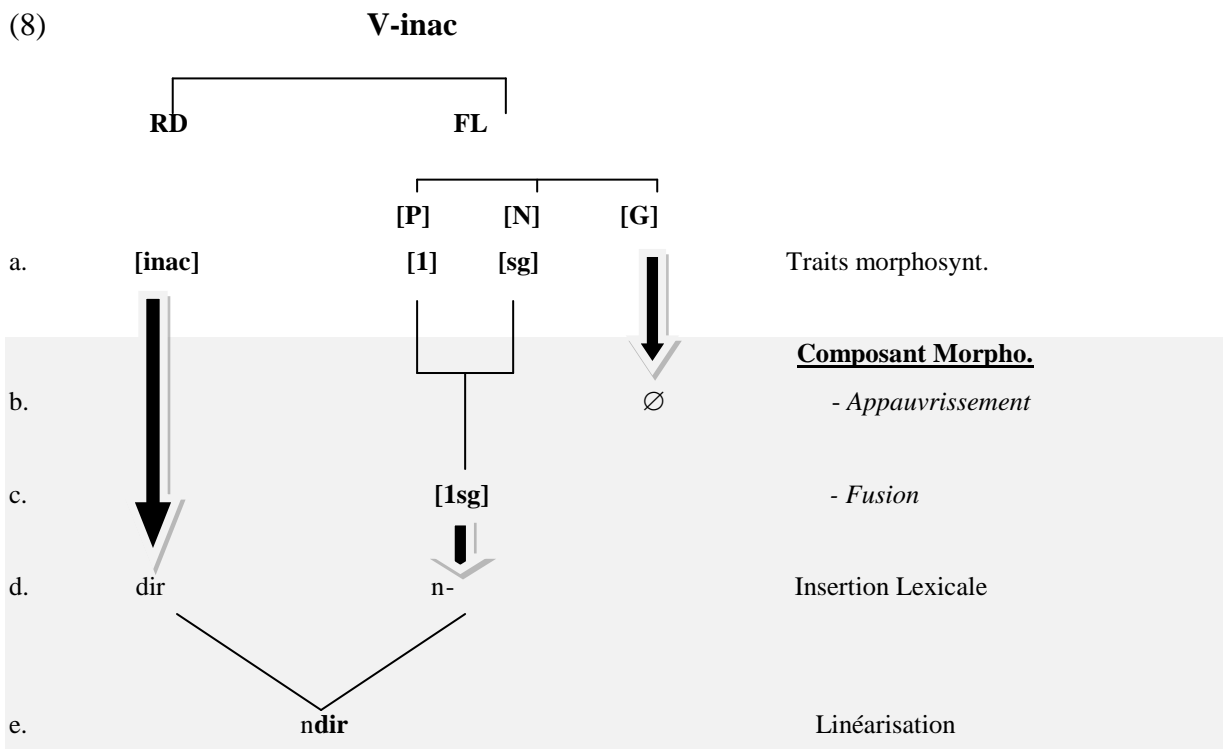
Nous adoptons ici la même solution quant à la manière de traiter la multiplicité des thèmes des verbes irréguliers en français. Celle-ci consiste dans le fait que les entrées du Vocabulaire fournissent toutes les informations concernant le thème relativement aux traits de personne. Pour l'arabe marocain, les entrées lexicales (Vocabulaire) des verbes réguliers et des verbes irréguliers seront présentées comme suit :

<i>Entrée lexicale des verbes réguliers</i>	
a. Thème	<ul style="list-style-type: none"> - Accompli : Thème1 - Inaccompli : Thème1
b. Flexion	-----

(7)



(8)



Les structures en constituants (6), (7) et (8) représentent trois thèmes différents du verbe *daar* « faire » spécifiés dans son entrée lexicale.

Pour la pers1 sg de l'accompli (6), le Vocabulaire associe au nœud terminal [RD] le contenu phonologique *der* (thème1). Mais pour la pers3 sg de l'accompli (7) et la pers1 sg de l'inaccompli (8), il leur associe respectivement *daar* (thème2) et *dir* (thème3).

6. Conclusion

Nous pouvons conclure de cette analyse que, pour les verbes à thèmes multiples, la sélection du thème dépend des traits de personne. *En effet, en arabe marocain, ce sont en particulier les traits de personne qui déterminent le thème sous lequel apparaît le verbe* (à l'accompli). Mais pour chaque personne, le thème correspondant est spécifié dans l'entrée lexicale de chaque verbe.

Et pour conclure cette partie, nous allons procéder à la comparaison des trois langues étudiées concernant la relation entre les traits de personne et la sélection du thème des verbes irréguliers.

Pour examiner le rapport thème-personne dans le paradigme des verbes irréguliers dans les trois langues étudiées, nous sommes partis des trois paradigmes suivants :

- le présent de l'indicatif en français ;
- l'accompli (ou le prétérit) en berbère tamazight ;
- l'accompli en arabe marocain.

En ce qui concerne le présent de l'indicatif des verbes irréguliers²⁶⁰ en français, ils présentent deux ou trois thèmes selon les verbes : un thème au singulier (**Ta**)²⁶¹ et un autre thème aux première et deuxième personnes du pluriel (**Tb**). Quant à la troisième personne

²⁶⁰ Les verbes les plus irréguliers (être, avoir, dire, faire, aller), qui sont une exception, ne font pas partie de la comparaison.

²⁶¹ T = thème. Nous utilisons les numérotations Ta, b, c... pour montrer qu'il s'agit de thèmes différents dans chacune de ces langues.

pluriel, elle peut avoir soit (**Ta**), soit (**Tb**) soit un troisième thème (**Te**), comme il apparaît dans le tableau (5).

En berbère tamazight, l’accompli des verbes irréguliers manifeste deux thèmes : un thème aux première et deuxième personnes singulier (**Tf**) et un autre thème pour les autres personnes (**Tg**).

Quant à l’arabe marocain, l’accompli des verbes irréguliers se présente sous deux thèmes : un thème aux première et deuxième personnes (**Td**) et un autre à la troisième (**Te**), sans distinction de nombre (sg/pl).

Tableau (5) : relation thème-personne des verbes irréguliers en FR, AM et BT

		Français Prés. Ind.	Arabe Marocain accompli	Berbère Tamazight accompli
Singulier	1	Ta	Td	Tf
	2	Ta	Td	Tf
	3	Ta	Te	Tg
Pluriel	1	Tb	Td	Tg
	2	Tb	Td	Tg
	3	Ta/b/c	Te	Tg

QUATRIEME PARTIE

**LES EFFETS DE SENS DES FORMES
VERBALES DU « PRESENT »**

CHAPITRE 1

Problématique du « présent » et cadre théorique adopté

Problématique du « présent » et cadre théorique adopté

1. La problématique du ‘présent’ en français

Le présent de l’indicatif est l’un des temps verbaux dont la multiplicité d’emplois a posé problème tant aux grammairiens qu’aux linguistes. Et jusqu’à nos jours, le débat sur ses valeurs et ses emplois est loin d’être clos. Les linguistes proposent des explications toutes aussi variées selon le modèle théorique adopté.

Dans cette quête, on rencontre en gros trois conceptions. Pour les uns, le présent est une forme temporelle déictique, marque de coïncidence entre le moment de l’énonciation et le moment du procès. Pour d’autres, le présent est une forme neutre, capable d’inscrire le procès dans n’importe quelle époque. Une troisième conception est avancée par Wilmet, qui définit le présent comme étant « une forme verbale qui affirme la concomitance d’un procès au repère de l’actualité ».

Dans ce qui suit nous présentons les principales hypothèses sur la question. Nous commencerons d’abord par voir comment les grammairiens classiques ont analysé le présent, pour passer ensuite aux analyses des contemporains.

1.1. L’analyse du présent dans les grammaires de l’âge classique

Dans son article « l’analyse du présent dans les grammaires de l’âge classique », J-M. Fournier (2001) présente les trois grandes conceptions du présent proposées par la grammaire générale :

- Le présent comme repère ponctuel (coïncidant avec l’instant de la parole) ;
- Le présent représentant une étendue ;
- Le présent indéfini et neutre.

1. Dans les grammaires françaises des 17^e et 18^e siècles, tous les temps du système verbal du français ne reçoivent pas un traitement égal. Contrairement à certains temps (imparfait, passé simple, passé composé), le présent n'a constitué un thème de réflexion dans le corpus des grammaires classiques qu'au milieu du 18^e siècle avec Beauzée et Harris. L'absence d'intérêt des premiers grammairiens pour l'analyse théorique de cette catégorie linguistique, explique Fournier (2001), tient au fait que le présent était conçu comme un point/instant 'indivisible et insaisissable', c'est-à-dire comme « *entité privée d'étendue et par conséquent indivisible* ». C'est un repère ponctuel coïncidant avec le moment de la parole²⁶².

La variété d'emplois du présent n'a été clairement signalée qu'en 1730 avec Restaut. Bien que deux emplois aient été relevés un siècle auparavant par Oudin (1632) dans sa *grammaire française rapportée au langage du temps*, celui où le présent représente un événement passé et aussi son usage pour dénoter un futur. Quant à Restaut, il a énuméré un certain nombre d'emplois du présent, sans proposer une explication théorique :

- Le présent marque qu'une chose est ou se fait au temps où l'on parle ;
- Pour exprimer des choses d'éternelle vérité ;
- Pour exprimer des choses d'habitude.

Restaut a introduit une idée fondamentale, et ce dans la mesure où la valeur du présent a été décrite, dans les énoncés qu'il rapporte, en termes de validité et non uniquement comme simple repère ponctuel coïncidant avec le moment de la parole : « *La caractéristique du présent d'**habitude** est d'énoncer une proposition vraie, même si le procès n'est pas en cours de réalisation à l'instant de l'énonciation* » (Fournier 2001 : 5).

2. L'abbé Gabriel Girard et James Harris ont introduit l'idée que le présent linguistique peut représenter une *étendue* : « *l'extension de la catégorie (du présent) (...) coïncide avec celle du procès représenté par le verbe.* » (Fournier (2001 : 7). Faisant la distinction entre le temps

²⁶² Les grammairiens des 16^e et 17^e siècles (Irson 1662, Buffier 1709, entre autres) donnent une définition élémentaire du présent : « *Le présent sert à marquer une chose qui est ou se fait au temps où l'on parle* » (Buffier 1709 : 221) (cité dans Fournier 2001).

référentiel et le temps linguistique, Harris souligne que le présent (linguistique) est composé de parties de temps qui englobent l'instant présent.

3. L'analyse proposée par Beauzée est tout à fait différente des deux premières : la catégorie du présent est définie par le rapport de simultanéité à l'égard d'un repère non déterminé (dont la position n'est pas fixe (mobile)), et non par le rapport de simultanéité à l'égard de l'instant de la parole. Beauzée explique la multiplicité des emplois du présent par le caractère *indéfini* de cette catégorie : c'est l'absence de repérage par rapport à T0 qui explique qu'il peut recevoir un grand nombre de valeurs. Autrement dit, la catégorie du présent peut avoir plusieurs valeurs parmi lesquelles l'instant de la parole n'est qu'une possibilité parmi d'autres. Beauzée ajoute que les langues n'ont pas de forme spécifique pour le présent actuel :

(...) aucune langue ne reconnaît dans les verbes de Présent actuel proprement dit, (...) partout c'est le présent indéfini qui en fait la fonction. La raison en est simple : le présent indéfini ne se rapporte lui-même à aucune époque déterminée, ce sont les circonstances du discours qui déterminent celle à laquelle on doit le rapporter en chaque occasion.²⁶³

En effet, face à la diversité d'emplois du présent de l'indicatif, Beauzée affirme que le présent n'est lié à aucune époque déterminée et que la valeur du présent actuel n'est qu'une valeur construite par défaut. Ce qui le distingue de ses prédécesseurs qui identifient le présent à l'instant de la parole.

Les trois conceptions dégagées par les anciens grammairiens sont encore et toujours celles qui régissent les analyses des contemporains. Nous allons passer d'une grammaire de la pensée à une grammaire de l'idée suivie d'une grammaire de la forme.

²⁶³ (Beauzée 1767 : 439, cité dans Fournier 2001 : 21)

1.2. Les analyses des contemporains

1.2.1. L'approche temporelle du présent

Certains linguistes (Guillaume 1929, Benveniste 1974/70, Gosselin 1996, 2005, Haillet 2005, entre autres) considèrent le présent de l'indicatif comme une forme déictique temporelle, renvoyant au moment de l'énonciation, conception à laquelle nous souscrivons. Le présent a toujours un lien avec le moment de l'énonciation : « *le présent formel ne fait qu'explicitier le présent inhérent à l'énonciation* », selon Benveniste (1974 : 83).

Les tenants de l'hypothèse temporelle du présent de l'indicatif considèrent que le présent sert à marquer l'actualité et font dériver tous ses emplois de ce principe de base. Et pour expliquer les emplois dérivés, apparemment contradictoires avec la signification de base du présent, un certain nombre de propositions ont été avancées.

Ainsi, pour rendre compte du présent à valeur passé (historique, narrative), on utilise la notion de «*métaphore temporelle*», qui peut être envisagée selon deux transferts : (i) transfert du *nunc* de l'interlocution vers le passé de l'événement : «*comme si on y était* » ; (ii) transfert du passé de l'événement vers le *nunc* de l'interlocution : «*comme si l'événement était présent* » (Bres, 1999 : 119). D'autres propositions ont été avancées dans ce sens par Martin (1987 : 118-120) avec l'opposition entre temps de *re/de dicto* ; Klein (1994 : 133-141) qui résout par le biais d'une TSit imaginaire les difficultés liées à la conception déictique du présent : il propose de dupliquer l'intervalle du procès TSit, de façon à ce que l'un de ces intervalles corresponde, non au procès lui-même mais au moment où il est imaginé ; et Sthioul (1998 : 204-205) qui reprend à Genette (1972 : 206-211) le concept de «*focalisation externe* ».

Dans le cadre de la théorie polyphonique de Ducrot, Abouda (2003 : 21-25) dissocie le point de repère du Locuteur de celui de l'Énonciateur (distinct de lui)²⁶⁴ qu'il met en scène

²⁶⁴ « (...) contrairement au producteur réel du message, qui est fixe, le narrateur a le privilège de se déplacer dans le temps linguistique. » (Abouda 1997 : 544).

en le plaçant « *dans le passé, en pleine action* ». Il explique les cas de distorsion ou de non coïncidence entre le moment de l'énonciation et le procès par le fait que le locuteur, qui assume pleinement les énoncés en question, donne naissance à un énonciateur distinct de lui chronologiquement, probablement afin de le placer en pleine action et de faire revivre ainsi à l'interlocuteur les événements racontés (Abouda 1997 : 546)²⁶⁵.

Pour Gosselin (1996 : 102-104 et 165-167) le conflit entre instructions se résout par la duplication de l'intervalle d'énonciation :

Quand la valeur temporelle absolue de présent entre en contradiction avec un circonstanciel (à valeur de passé ou de futur) ou avec le contexte (dans le cas de la narration, par exemple), le conflit se résout par la duplication de l'intervalle d'énonciation, et le procès se trouve alors situé dans le passé ou dans l'avenir. (*Ibid.* : 167)

Gosselin (2005 : 205-218) explique la différence du fonctionnement aspectuo-temporel entre le présent actuel et les autres temps verbaux en la mettant en rapport avec une distinction, selon lui fondamentale, entre deux régimes discursifs : la **présentation** et la **représentation**²⁶⁶. Dans le discours de présentation, la temporalité du sujet énonciateur et celles des objets et des événements sont «**couplées**», au sens où nulle distorsion n'est possible (on glisserait alors vers la représentation). Celui de la représentation suppose un «**découplage**» de la temporalité du sujet et celles des objets et des événements, qui de ce fait doivent être linguistiquement «**situés**» dans le temps (qui comprend le passé et le futur).

²⁶⁵ L'explication proposée par Abouda concernant le présent narratif est, selon lui, contrainte à deux niveaux :

- la naissance (dans le passé) de l'énonciateur n'est possible que dans une suite textuelle donnée ;
- cet énonciateur ne peut revenir au présent que s'il y a marquage explicite, souvent un circonstanciel temporel, les déictiques personnels.

Mais, même si ce type d'explication s'avère peu adéquate concernant les énoncés qui ne sont attribuables à aucun locuteur particulier (c'est le cas du présent encyclopédique, générique...), ajoute-t-il, elle a tout de même le mérite, d'une part, de maintenir l'unité du signifié présent et de l'autre, d'expliquer la plupart des emplois du présent de façon économique et naturelle, sans recours à des procédés de dérivation métaphoriques peu naturels (*Ibid.* : 549).

²⁶⁶ Cf. l'introduction de Gosselin (2005) pour plus de détails sur la représentation comme processus cognitif et comme dispositif sémantique.

1.2.2. L'approche non temporelle du présent

Une hypothèse inverse est avancée par Damourette et Pichon (1911-1926/1970), Mellet (1980-2000), Serbat (1980-1988), Chuquet (1994), Touratier (1996), entre autres, qui considèrent que le présent de l'indicatif est une forme non temporelle, forme neutre capable d'inscrire le procès dans n'importe quelle époque et renvoyant au moment de l'énonciation par défaut, en l'absence d'instructions contextuelles. Le problème lié à la dérivation des autres emplois du présent à partir d'une forme de base ne se pose donc plus.

La neutralité temporelle du présent lui permet de s'adapter à tous les contextes (ou presque), de renvoyer à n'importe quelle époque : « *le présent de l'indicatif est donc une forme étrangère à la deixis temporelle ; il échappe de ce fait à toute contradiction contextuelle* » (Serbat, 1988 : 34). Ainsi, le présent de l'indicatif peut exprimer le présent proprement dit, les vérités permanentes et les états durables, des faits passés ou encore un avenir convenu (Damourette et Pichon 1936 : 846-853).

Certains linguistes considèrent que l'absence de marque morphologique dans la conjugaison du présent de l'indicatif correspond à une absence de valeur temporelle : « forme zéro » selon Maingueneau (1999 : 82)²⁶⁷. De son côté, Mellet (1998 : 204) justifie la polyvalence du présent de l'indicatif et sa compatibilité avec tous les contextes et toutes les époques par l'absence des marques morphologiques dans cette forme :

[...] on pose que l'absence de morphème signifie l'absence de signifié temporel propre et que le présent de l'indicatif est donc une forme non temporelle et non déictique du verbe. La forme de présent pourra par conséquent, sans distorsion aucune de son signifié fondamental, constituer le noyau verbal de n'importe quel énoncé en n'importe quel contexte temporel. Elle sera compatible avec toute datation passée ou future, et avec la valeur panchronique des

²⁶⁷ Touratier (1996) a même généralisé cette correspondance à d'autres éléments verbaux :

Ce ne sont donc que des étiquettes mises sur des absences de morphèmes, bref sur des flacons vides, le présent désignant la forme verbale dépourvue de morphème temporel, l'indicatif l'absence de morphème de mode, l'aspect simple l'absence de morphème d'aspect, et l'actif l'absence de morphème de voix. (Ibid : 100).

proverbes et des vérités générales ; et en l'absence de tout autre repère, elle s'appuiera par défaut sur [...] le *hic* et *nunc* de l'énonciation et qui est, de toutes façon, sous-jacent à tout énoncé produit.

Cette affirmation est, cependant, à nuancer, puisque le présent de l'indicatif n'accepte pas tous les contextes. Il ne se combine pas toujours avec des circonstants comme *hier* ou la *veille*, entre autres (Barcélo & Bres (2006 : 136)).

Dans le cadre de l'hypothèse non temporelle du présent, et en termes d'actualisation de l'image-temps par le verbe, Bres (1999-2005), Barbéris (2005) et Barcélo & Bres (2006), considèrent le présent de l'indicatif comme une forme *prétemporelle* :

Selon Guillaume, la représentation de l'image-temps (en trois époques : passée, présente, future) par le verbe nécessite un temps d'actualisation très bref : le temps opératif. Les modes -quasi nominal, subjonctif, indicatif- sont autant d'étapes successives qui saisissent ladite image *in posse, in fieri, in esse*. [...] le présent correspond à une interception de la chronogenèse immédiatement antérieures à la saisie terminale *in esse*, à savoir à une étape où la représentation du temps par le verbe ne réalise pas encore la division en époques. (Bres, 1999 : 125, n. 15)

Selon l'auteur, le présent correspond à une saisie du mouvement d'actualisation de l'image-temps antérieur à la division en époques. C'est le cotexte et le contexte, et eux seuls, qui localisent temporellement un énoncé au présent²⁶⁸ : le « présent, par lui-même, n'inscrit pas la représentation des événements en réalité temporelle, pas plus dans le passé que dans une autre époque, et donc tout simplement ne l'inscrit pas en réalité : la représentation n'est pas à rapporter à un référent. » (Bres, 2005 : 31).

Barcélo & Bres²⁶⁹ (2006) avancent que le présent de l'indicatif est neutre à la fois temporellement (il ne situe pas le procès dans une époque) ; et aspectuellement (pour ce qui

²⁶⁸ Cf. Barcélo & Bres (2006 : 124)

²⁶⁹ Barcélo & Bres (2006) articulent la valeur en langue et les effets de sens produits en discours à partir des interactions entre l'offre du temps verbal et les différents éléments entrant dans la demande co(n)textuelle, lors

de la catégorie de l'incidence²⁷⁰ : il ne spécifie pas la représentation du temps interne. Le présent ne donne que l'instruction aspectuelle liée à sa morphologie de forme simple (le trait [+tension])). Ainsi, en plus de sa neutralité temporelle, le présent n'aurait pas non plus de valeur aspectuelle. Serbat (1980) a adopté un point de vue semblable et justifie l'absence de valeur temporelle par la diversité des emplois du présent ; et l'absence de valeur aspectuelle, en se basant sur le fait que le présent peut renvoyer (non pas uniquement à des procès inaccomplis, mais aussi) à des procès accomplis par rapport au moment de l'énonciation, comme dans le présent des reportages sportif en direct (*Ibid.* : 36).

Certains linguistes relèvent même des valeurs modales. Ainsi, souscrivant à l'hypothèse non temporelle du présent, Gerbe (2006) analyse un type particulier de présent : à valeur «prototypante», qui peut s'accompagner de nuances modales secondaires. Dans le cadre de la linguistique de l'écrit adossée à une pragmatique des « textes archivistiques », Gerbe affirme, en analysant trois types de corpus ayant comme caractère spécifique particulier de ne pas désigner le lecteur ni le scripteur (c'est le cas des textes²⁷¹ « sans destinataire » (comme les brouillons narratifs), « sans locuteurs » (comme les textes de loi), ou « sans actualisation » (comme les exemples philosophiques)) que l'analyse du présent de l'indicatif semble relever d'un point de vue essentiellement *modal*, c'est-à-dire prenant principalement en considération la question de l'effectivité ou de la non effectivité du procès. L'hypothèse centrale étant que le présent de l'indicatif permet, dans un contexte formel et descriptif précis, de construire une référence non actualisée et une saisie paradigmatique – donc non unique ou non définitive– du référent. Une telle construction implique, selon l'auteur, la neutralisation des processus d'actualisation et d'ancrage. En effet, l'auteur

de l'actualisation de l'énoncé. Adoptant l'hypothèse du présent prétemporel (et rejetant l'option polysémique), ils posent qu'un temps verbal reste identique à lui-même quels que soient ses effets de sens en discours, à savoir qu'il donne toujours les mêmes instructions, même s'il est parfois difficile d'identifier ces ingrédients dans les différentes recettes du sens produit.

²⁷⁰ Pour Barceló & Bres (2006 : 13), les temps verbaux du français (compte non tenu des temps prospectifs) codent deux dimensions aspectuelles qu'ils explicitent sous la forme de deux couples d'instructions :

i) [+tension]/[+extension] (qui correspond à la distinction : formes simples/formes composées);
ii) [+incidence]/[-incidence] (qui remplace la distinction *global/sécant* (qui rend compte de la distinction qui oppose le passé simple à l'imparfait), distinction qui, selon les auteurs, ne permet pas d'appréhender la distinction passé antérieur/plus que parfait qui s'opposent sur la même base aspectuelle (*Ibid.* : 14).

²⁷¹ Il s'agit de textes « non référentiels », c'est-à-dire dont le référent est de type « fictionnel » (Catherine Kerbat-Orecchioni (1982 : 31), cité dans Gerbe (2006 : 11).

envisage le présent sous un angle nouveau, entre la référence à un monde possible et une actualisation de l'événement laissée en attente.

1.2.3. La concomitance au « repère d'actualité »

La notion de « repère » était présente dans la grammaire générale, qui s'est développée depuis 1660. Mais elle n'intervient que secondairement, après le critère fondamental constitué par l'instant de la parole. Cette notion de repère occupe une place primordiale chez Beauzée. Pour ce dernier, la définition des formes temporelles du verbe repose sur deux notions : la notion de « rapport d'existence » à un repère et le repère lui-même (la notion d'époque). Il postule que le repère temporel n'est pas nécessairement l'instant de la parole. Ainsi, le présent est défini par le rapport de simultanéité à l'égard d'un repère non déterminé, et non par le rapport de simultanéité à l'égard de l'instant de la parole.

Empruntant à Beauzée (1767) la notion de « simultanéité d'existence », Revaz (2004) a essayé de développer l'hypothèse d'un repérage isochronique du présent. Il postule que le présent a pour fonction de marquer une contemporanéité entre le moment du procès et un moment de référence posé ou présupposé dans le texte. Cette position théorique permettrait d'expliquer les emplois considérés d'ordinaire comme « déviants » ou « figuraux » comme, par exemple le présent « historique » ou le présent « *pro futuro* », au même titre que les emplois réputés « canoniques ». Pour l'auteur, affecter à tous les emplois du présent le sème commun d'« isochronie » s'inscrit en outre dans le postulat de Guillaume (1929), que sous l'apparente diversité des emplois attestés d'une forme il existe une « identique relativité » aux autres formes. Revaz a essayé de valider l'hypothèse isochronique en analysant certains cas de figure comme : isochronie avec le moment de l'acte de production du discours historique, isochronie avec le raconté, isochronie avec le racontant, isochronie avec une référence temporelle tendant à l'infini.

Va dans le même sens l'analyse de Wilmet (1997 : 341) qui définit le présent comme « *une forme verbale qui affirme la concomitance du procès au repère d'actualité* » et propose une homogénéité du traitement du présent. Le repère d'actualité qui peut être différent du

moment d'énonciation, permet de localiser le procès au moyen de marqueurs déictiques (temps verbaux et circonstanciels de temps). C'est en particulier la localisation contextuelle du point d'actualité qui permet d'opposer un présent actuel et un présent historique (entre autres), sans que ce dernier ne soit aucunement dérivé du premier. Et en accord avec l'analyse de Wilmet, Jaubert (2001 : 64) affirme que le présent marque la concomitance avec l'actualité en soulignant qu'il s'agit d'une concomitance « élastique », avec un repère mobile, non assujetti à l'instant d'énonciation ni au réel :

(...) si le présent déclare en effet la concomitance d'un procès par rapport au repère de l'actualité, on observe que le recouvrement de cette concomitance est élastique, pouvant varier de l'instantané au pour toujours, projetant un repère renouvelable *ad libitum*. Cette mobilité du repère fait de la déclaration de concomitance une déclaration de *principe*, éventuellement affranchie de la coïncidence vraie de l'énonciation, suspendant même au besoin l'inscription en réalité.

1.3. Les emplois du présent de l'indicatif

Le présent de l'indicatif se caractérise par une multitude d'emplois qui varient d'un auteur à l'autre. Dans ce qui suit, nous allons présenter les emplois répertoriés par Gosselin (1996), Barceló & Brès (2006) et Wilmet (1997), qui représentent respectivement les trois conceptions du présent : l'approche temporelle déictique du présent, l'approche non temporelle ou prétemporelle du présent et celle de la concomitance de la forme du présent à un repère d'actualité.

Wilmet, selon lequel la forme verbale du présent *affirme la concomitance du procès au repère d'actualité*, distingue quatorze emplois de cette forme :

1. Momentané : Voilà Le Bret qui grogne. (Rostand)
2. De durée ou duratif : Les patients du Dr Knock attendent sa visite (depuis deux heures)
3. D'habitude, habituel, consuetudinal ou itératif : Pierre se lève (tous les matins) à l'aube
4. Dispositionnel : Nestor fume (mais Julie a arrêté de boire)

5. De vérité générale : La Terre tourne autour du soleil
6. Gnomique ou proverbial : Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée
7. À sens de passé récent : Je sors (à l'instant) de chez un ami
8. À sens de futur proche : Je descends (ici/au prochain arrêt)
9. Scénique : Maître Jacques pousse Valère jusqu'au fond du théâtre (Molière)
10. Tabellaire : En 49 avant Jésus-Christ, César décide de franchir le Rubicon
11. Prophétique : Nous sommes en l'an 2040, une guerre atomique a dévasté le monde
12. Historique ou narratif : On lui lia les pieds, on vous le suspendit ; puis cet homme et son fils le portent comme un lustre (La Fontaine)
13. Les présent de la sous-phrase conditionnelle : Si Pierre part, je le suivrai
14. Ceux de la phrase matrice conditionnante ou cas similaires : Vas-y, si tu joues/en jouant cœur, tu gagnes

Il traite le présent de l'indicatif comme un amalgame de temps (présent) et d'aspect (sécant) et se demande si «le couplage *temps présent + aspect sécant* réussira-t-il à rendre un compte satisfaisant des quatorze emplois » (*Ibid.* : (1997 : 366). En effet, ces derniers s'expliqueraient tantôt selon une dominante temporelle (*concomitance* (emplois 1, 2, 3, 4, 5 et 6), *déclaration* expresse de *concomitance* (emplois 7 et 8), prise d'actualité (emplois 9, 10, 11, 12)), tantôt selon une dominante aspectuelle (emplois 13 et 14)²⁷².

Pour rendre compte de la diversité d'emplois du présent de l'indicatif en discours, Barceló & Bres (2006) ont adopté l'hypothèse prétemporelle du présent et l'approche monosémique. Ils posent qu'un temps verbal reste toujours identique à lui-même quels que soient ses effets de sens en discours, à savoir qu'il donne toujours les mêmes instructions.

Leur démarche consistait à définir d'abord la valeur du temps verbal en langue, puis d'analyser ses emplois en discours à partir de l'explicitation de l'interaction entre l'offre et la demande de la forme verbale et les différents ingrédients entrant dans l'offre et la demande

²⁷² Cf. Wilmet (1997 : 364-377) pour plus de détails sur les explications des quatorze emplois du présent de l'indicatif listés.

co(n)textuelle, interaction qui, résultativement, produit tel ou tel effet de sens. L'interaction est analysée comme se produisant entre la demande co(n)textuelle et l'offre du temps verbal (*Ibid.* : 23).

Barcélo & Bres (2006 : 127-136) distinguent deux types d'emplois du présent de l'indicatif : les emplois obligatoires et les emplois facultatifs.

1) Les emplois obligatoires

L'usage du présent est obligatoire dans deux contextes différents, voire opposés : déictique, indéfini.

(i) Le présent en co(n)texte déictique

Le présent actualise un procès référant au moment de l'énonciation (relevant du *nunc*). La période de temps à laquelle réfère le procès peut être en fonction du co(n)texte référentiellement très étroite ou très large (*Ibid.* : 127).

(ii) Le présent en co(n)texte indéfini

Le présent de l'indicatif est également obligatoire dans quatre types de discours : la blague, les didascalies, le résumé, le scénario. Ceux-ci ont en commun (i) d'être actualisés au présent, et ; (ii) de relever de textualités proches : narrative pour la blague, de description d'actions pour les didascalies, le résumé et le scénario (*Ibid.* : 130).

Selon les auteurs, le présent de l'indicatif est obligatoire dans les co(n)textes déictique et indéfini parce qu'il n'offre pas d'instruction temporelle et qu'il est le seul temps verbal à pouvoir répondre à la demande d'inscription dans le *nunc* dans le premier cas ; et à la demande de non-inscription en réalité temporelle, dans le second (*Ibid.* : 132).

2) Les emplois facultatifs

Le présent peut actualiser un procès relevant de l'époque passée, ou plus rarement future. Dans ces emplois, le présent est *facultatif* dans la mesure où il peut être remplacé par un autre temps verbal. Il s'agit du présent historique et du présent narratif (*Ibid.* : 130).

(i) Présent historique

C'est le type de présent qu'on trouve fréquemment dans des contextes où la situation de l'événement dans le passé est réalisée par une datation, et par les temps de cette époque (passé simple et passé composé) avec lesquels il alterne.

(ii) Présent narratif

Le présent peut être employé en récit, non plus en alternance avec les temps du passé, mais en relation avec une datation chronique qui, par inférence, localise les faits dans le passé selon l'objectivité calendaire (*Ibid.* : 134).

Barcélo & Bres (2006) explique que le présent s'adapte aux différents co(n)textes (passé, présent ou futur) parce que son offre est si peu spécifique qu'il concorde avec presque tout type de demande temporelle ou aspectuelle (à l'exception de la demande d'extension du fait de sa demande [+tension]²⁷³ (Barcélo & Bres : 136). Cependant, (seul bémol à l'efficacité de l'hypothèse du présent prétemporel) le présent ne se combine pas toujours avec des circonstants comme *hier* ou la *veille*. Problème auquel les auteurs ont essayé de trouver de possibles solutions, en engageant des réflexions qui restent à approfondir.

Une position inverse est adoptée par Gosselin (1996) qui, souscrivant à la conception déictique du présent, a adopté le point de vue théorique de la polysémie (la valeur du présent est tributaire du co(n)texte) associé à une démarche hypothético-déductive pour rendre compte de la diversité des effets de sens que peut prendre le présent en contexte. Il considère que chacun des effets de sens d'un marqueur se laisse déduire de l'interaction d'une valeur en langue unique de ce marqueur (décrite sous la forme d'instructions) avec les valeurs des autres marqueurs du contexte et avec les principes généraux sur la forme des représentations²⁷⁴

Pour le traitement du présent de l'indicatif (et plus généralement des temps verbaux), Gosselin présente sa valeur en langue, considérée uniquement du point de vue aspectuo-temporel et décrite sous forme d'instructions. Il distingue ensuite les effets de sens typiques et des effets de sens non typiques.

²⁷³ cf. Note 270.

²⁷⁴ cf. Section II.

Selon L. Gosselin (1996 : 165-167), le présent de l'indicatif en français code une instruction unique en langue :

1) Instructions

Le présent ne code qu'une seule instruction, de nature temporelle : [I,II] SIMUL [01,02] (l'intervalle de référence [I,II] est simultanément avec l'intervalle de l'énonciation [01,02]).

2) Effet de sens typique

principes applicables :

La contrainte aspectuelle sur la simultanéité impose l'aspect accompli : [B1,B2] RE [I,II] (l'intervalle du procès [B1,B2] recouvre l'intervalle de référence [I,II]).

Le principe de dépendance contextuelle de l'intervalle de référence exige que [I,II] coïncide, le plus souvent, avec l'intervalle de l'énonciation : [I,II] CO [01,02] (*l'intervalle de référence [I,II] coïncide avec l'intervalle de l'énonciation [01,02]*).

L'effet de sens typique est celui du présent accompli et autonome (non anaphorique), ex :

Marie mange un fruit

$B1 < I = 01 \square 02 = II < B2.$

3) Effets de sens non typiques (non dérivés)

1) En présence d'un circonstanciel de localisation temporelle détaché (i.e. qui porte sur [I,II]), l'intervalle de référence est lié par l'intervalle circonstanciel et non par celui de l'énonciation (en vertu de la relation de proximité relative) :

Cette semaine, Marie est en vacances

$B1 < I = ct1 < 01 \square 02 < ct2 = II < B2.$

2) L'utilisation d'un verbe performatif (ex. : «*Je te promets que P*») suspend l'effet de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité (car le changement exprimé n'est plus mis à distance de la position de sujet énonciateur). L'aspect devient alors aoristique, puisque les

bornes du procès coïncident exactement avec celles de l'intervalle de l'énonciation : $B1 = I = 01 \square 02 = II = B2$.

4) Effets de sens dérivés

Une multiplicité d'effets de sens du présent proviennent de la résolution de conflits :

types de conflits :

- i) Le procès est intrinsèquement ponctuel, et ne peut donc être présenté sous un aspect inaccompli. Quatre solutions sont envisageables :
 - a) la dilatation (avec interruption possible du procès) que l'on rencontre essentiellement dans les comptes rendus sportifs en direct : ex. Platini tire au but... hé non ! il perd sa chaussure
 - b) l'itération : ex. *Paul tousse*
 - c) le déplacement vers l'état préparatoire (non ponctuel) du procès, si celui-ci est intentionnel : ex. Je pars
 - d) le déplacement vers l'état résultant (non ponctuel) du procès, si le verbe exprime le terme d'un mouvement tandis que son complément marque son point d'origine : ex. J'arrive de Marseille.

- j) Lorsque l'intervalle de référence est lié par un intervalle circonstanciel et que le procès exprimé ne peut, soit parce qu'il est ponctuel, soit pour des raisons de plausibilité pragmatico-référentielle, recouvrir la totalité de la période dénotée par le circonstanciel, on a recours soit à l'itération (ex. *Cette semaine, je bois du whisky*); soit, lorsque celle-ci paraît difficilement envisageable, à une procédure de dilatation qualitative (avec, le plus souvent, effet d'opposition, ex. *Cette semaine, j'achète un disque (parce que je ne me suis rien acheté la semaine dernière)*).

- k) La présence d'un circonstanciel de durée implique l'accès aux bornes du procès à partir de l'intervalle de référence et exclut donc l'aspect inaccompli. Ce conflit se trouve généralement résolu par l'itération (ex. *Luc marche pendant deux heures (chaque jour)* - Luc mange en dix minutes (habituellement)), ou éventuellement, lorsque le procès est

intentionnel, par un déplacement sur la phase préparatoire du procès (ex. Je mange en cinq minutes (et j'arrive)).

l) Quand la valeur temporelle absolue de présent entre en contradiction avec un circonstanciel (à valeur de passé ou de futur) ou avec le contexte (dans le cas de la narration, par exemple), le conflit se résout par la duplication de l'intervalle d'énonciation, et le procès se trouve alors situé dans le passé ou dans l'avenir :

- *Demain, je rentre à la maison*
- *Hier, j'arrive chez Paul et je le trouve en train de jouer aux cartes*
- *Luc rentra chez lui. En entrant, il aperçoit Marie qui embrasse son amant* (présent «historique»).

m) Il arrive encore que le présent (comme valeur temporelle absolue) entre en conflit avec la situation d'énonciation : si lors d'un repas, un individu, en train de manger, prononce l'un des énoncés suivants :

J'écris un roman

Je joue au bridge

On comprend soit que le moment présent correspond à une situation intermédiaire entre deux changements (il faut pour cela que le procès exprime un accomplissement censé occuper une durée relativement longue, comme *écrire un roman*), soit qu'il y a itération du procès et même souvent expression d'un état stable (une habitude ou une propriété) par effacement des bornes des occurrences de procès réitérés.

2. Cadre théorique

Pour étudier la sémantique du présent en contexte (en FR, AM et BT), nous avons adopté le modèle de la Sémantique de la Temporalité (désormais SdT) proposé par Gosselin (1996). La SdT est un modèle sémantique à la fois calculatoire et cognitif.

Du point de vue *calculatoire*, cette grammaire est conçue comme une *théorie prédictive*, plus précisément comme un système de règles (prédictives) capable d'assigner des

représentations aspectuo-temporelles aux énoncés sur la base des marques linguistiques, lexicales et syntaxiques, qu'ils présentent.

Cette grammaire entend s'inscrire dans la perspective de la grammaire *cognitive* selon un double point de vue :

- a) on simule les **représentations mentales** (en l'occurrence les représentations temporelles associées aux énoncés) en prenant appui sur les **métaphores** (essentiellement **spatiales**)²⁷⁵ utilisées dans le langage quotidien pour parler du temps et de son défilement, et en empruntant à la **topologie** certains de ses concepts et relations pour définir un format général de représentation ;
- b) on renonce délibérément au **principe de compositionnalité atomiste** de la signification linguistique, selon lequel la signification globale d'une séquence est la somme des significations individuelles de ses éléments ; précisément parce que ce principe repose sur une hypothèse qui n'est pas linguistiquement acceptable : l'invariabilité contextuelle des significations individuelles.

Le modèle de la SdT a pour but d'élaborer un **mode de calcul compositionnel non atomiste** (ou **holiste**) **de la signification linguistique**, un système qui puisse prédire les significations temporelles globales des énoncés (et des séquences d'énoncés) à partir des significations des marqueurs qui les composent, mais aussi les significations que prennent ces marqueurs en contexte en fonction des significations globales des énoncés qui les contiennent.

Gosselin fait l'hypothèse que loin de toujours converger harmonieusement, les significations des éléments de l'énoncé entrent très souvent en **conflit**, et que ces conflits se trouvent généralement résolus au moyen de **déformations** régulières (et prédictibles) des

²⁷⁵ Dans la perspective de la grammaire cognitive, la métaphore acquiert, à la suite des travaux de Putman (1984), Lakoff et Johnson (1985), Jackendoff (1983), le statut de concept opératoire dans la théorisation scientifique, notamment pour appréhender les phénomènes linguistiques. Pour Gosselin, la métaphore, conçue comme un processus cognitif de transfert d'un système de relations (une «*gestalt* conceptuelle») d'un domaine cognitif dans un autre, dans le but de structurer nos représentations, de leur associer un contenu intuitif et de donner cohérence à notre expérience, ne peut être clairement appréhendée qu'à partir de ses manifestations langagières. Et pour reprendre et élaborer la métaphore conceptuelle complexe qui structure notre représentation du temps en français, Gosselin s'appuie sur le lexique.

représentations globales, ce qui conduit à des effets en retour sur les significations des marqueurs. L'enjeu philosophique, pour lui, est de montrer que la **créativité** linguistique du sujet parlant (et interprétant) ne repose pas uniquement sur la récursivité des règles (dont la compositionnalité atomiste constitue la contrepartie sémantique), mais aussi sur l'**ingéniosité** qui préside à la mise en oeuvre de **stratégies de résolution de conflit** entre marqueurs, rendue possible par le caractère partiellement déformable des représentations sémantico-cognitives.

Adoptant le modèle de la *sémantique instructionnelle*, Gosselin considère, au lieu de décrire la signification hors contexte de différents marqueurs, qu'ils codent des **instructions** pour la construction d'éléments de représentation, et que c'est de la combinaison des éléments de représentation ainsi construits que résultent, directement ou indirectement (à la suite de conflits et de leur résolution), les représentations globales, à l'intérieur desquelles les marqueurs présentent des effets de sens particuliers.

L'objet de la description sémantique est donc de découvrir, au moyen d'une démarche *hypothético-déductive*²⁷⁶, les instructions codées par les divers marqueurs, ainsi que les principes généraux sur la bonne formation des représentations, de façon à pouvoir déduire, pour une séquence linguistique donnée, la représentation sémantique correspondante et les effets de sens des marqueurs qui la composent.

Le modèle de la temporalité de Gosselin se propose également de contribuer à l'élaboration d'une **grammaire de texte** en définissant un système qui permette de calculer l'ensemble des relations linguistiquement contraintes entre les procès exprimés par un texte (la tâche est particulièrement complexe dans le cas de la narration) sur la base des marques lexicales et syntaxiques qu'il présente (ainsi que de quelques contraintes pragmatico-référentielles très générales).

²⁷⁶ Popper a élaboré le modèle de la démarche hypothético-déductive pour répondre au principal problème de l'application du raisonnement déductif aux sciences empiriques, à savoir la question du choix des principes premiers (qui ne peuvent être eux-mêmes déduits) : les principes premiers sont des hypothèses dont on tire par déduction des prédictions qui sont confrontées aux énoncés d'observation. Ces hypothèses peuvent ainsi être falsifiées (mais non confirmées) par l'observation. Un corps d'hypothèses est considéré comme corroboré si et seulement s'il a été testé (i.e. si on a examiné la validité empirique des prédictions qu'il génère) et si aucune de ces prédictions ne s'est révélée fautive (Gosselin 1996).

2.1. Outils de description sémantique du temps et de l'aspect

2.1.1. La forme des représentations

Dans le modèle SdT de Gosselin, les représentations aspectuo-temporelles mettent en oeuvre quatre types d'intervalles disposés sur l'axe du temps. Chaque intervalle, représenté par un couple de points²⁷⁷ qui en marque les bornes ($[i,j]$), est pourvu d'une signification cognitive spécifique :

- L'intervalle $[B1,B2]$ correspond au **procès** lui-même, c'est-à-dire à la portion de l'axe temporel qui est occupée par une situation qui se laisse catégoriser au moyen du procès tel qu'il est exprimé par le prédicat verbal, indépendamment des marques d'aspect grammatical (ex. : *être malade, se promener, manger des radis, allumer une cigarette, etc.*).
- L'intervalle de l'**énonciation**, noté $[01,02]$, qui correspond à la durée entre le début et la fin de l'énonciation, et, au plan cognitif, au moment à partir duquel le procès est considéré.
- L'intervalle de **référence**, noté $[I,II]$, qui représente ce qui est perçu/montré sur l'axe temporel. Il est nécessaire de postuler l'existence d'un tel intervalle, qui joue un rôle partiellement analogue à celui du point de référence chez Reichenbach²⁷⁸, car il arrive que ce qui est perçu/montré ne coïncide exactement ni avec le procès, ni avec l'énonciation, comme dans l'énoncé :

Luc avait terminé son travail depuis deux heures

Auquel sera associée la représentation suivante :

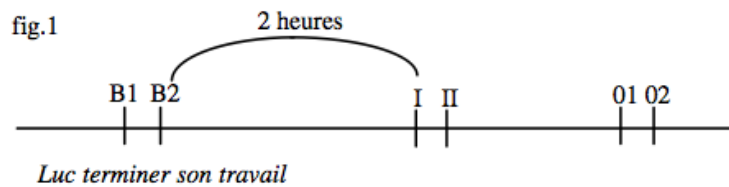
²⁷⁷ Gosselin a remplacé les points de Reichenbach par des intervalles, ce qui permet de rendre compte de certaines différences aspectuelles comme celle qui oppose le passé simple, perfectif (qui offre une «vue globale» du procès) à l'imparfait imperfectif (qui en présente une «vue partielle») dans des exemples du type :

1b) *Luc écrivit un roman*

1c) *(A ce moment-là) Luc écrivait un roman.*

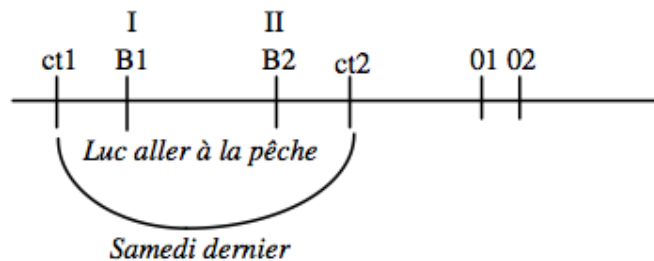
L'auteur a également introduit les circonstanciels (ct1, ct2) dans ces représentations.

²⁷⁸ Cf. H. G. Reichenbach (1980), §51.



- Enfin, les compléments circonstanciels de temps délimitent eux aussi des portions sur l'axe du temps ; ces intervalles (notés [ct1,ct2]) servent à localiser l'intervalle du procès et/ou l'intervalle de référence. Exemple :

Samedi dernier, Luc a été à la pêche.

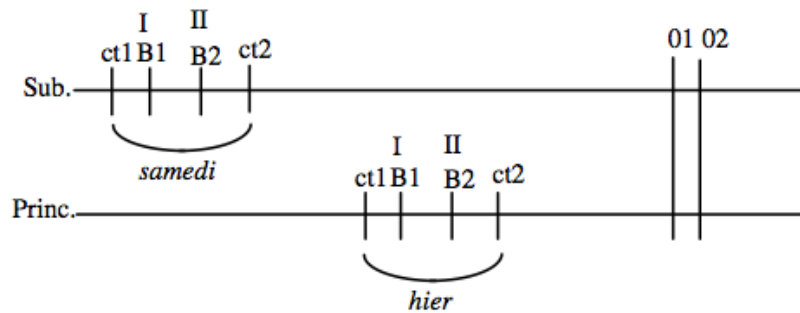


Les principes généraux qui guident l'assignation de telles représentations aux énoncés sont les suivants :

- a) A chaque énoncé est associé un et un seul intervalle d'énonciation ([01,02]).
- b) A chaque proposition (principale, indépendante ou subordonnée) sont associés au moins un intervalle de procès ([B1,B2]), et au moins un intervalle de référence ([I,II]).
- c) A chaque complément circonstanciel de temps correspond au moins un intervalle circonstanciel ([ct1, ct2]).

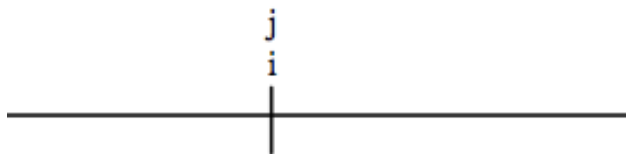
Toute représentation d'énoncé comporte donc nécessairement un intervalle d'énonciation, et au moins un intervalle de procès et un intervalle de référence. Pour représenter les phrases complexes, on duplique l'axe temporel pour chaque proposition subordonnée, par souci de lisibilité. Ainsi l'énoncé :

Hier, Pierre m'a raconté qu'il avait été à la pêche samedi dernier
recevra une structure du type :

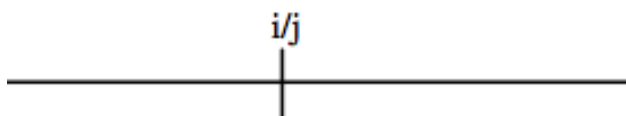


Gosselin définit abstraitement trois types de relations fondamentales entre deux bornes quelconques, qu'elles appartiennent ou non au même intervalle (on donne successivement les notations symbolique et iconique pour chacune des relations) :

$i = j$ [les deux bornes coïncident exactement]



$i \sqsubset j$ [i précède j , mais elle en est infiniment proche : $i = j - \epsilon$]. Cette relation permet, entre autres, de rendre compte des procès «ponctuels», qui occupent une durée infiniment petite et référentiellement négligeable (i.e. qui ne peut être indiquée au moyen d'un circonstanciel de durée) ; ex. : *l'étincelle jaillit* ($B1 \propto B2$)

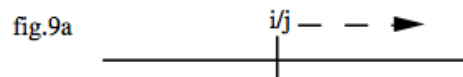


$i \square j$ [i précède j, mais ne se trouve pas dans son voisinage immédiat]



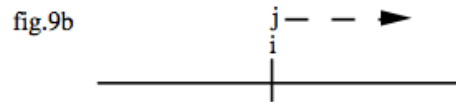
A partir de ces trois relations primitives, qui sont mutuellement exclusives, Gosselin définit des relations complexes, souvent plus faciles à utiliser, et formées uniquement de la disjonction de relations primitives :

$$i < j =_{df} (i \prec j) \Delta (i \subset j)$$



$$i > j =_{df} j < i$$

$$i \leq j =_{df} (i < j) \Delta (i = j)$$



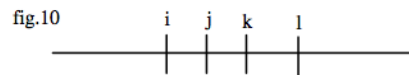
$$i \geq j =_{df} j \leq i.$$

Par définition, pour tout intervalle $[i,j]$, $i < j$, ce qui veut dire que tout intervalle a une durée, aussi infime soit-elle.

Les relations entre intervalles se laissent exprimer à partir des relations entre bornes. Soit deux intervalles $[i,j]$ et $[k,l]$, Gosselin définit les relations suivantes pour le traitement des phénomènes linguistiques (comme ces relations entre intervalles mettent en jeu des relations complexes entre bornes, la combinatoire des relations entre bornes est très grande pour une relation entre intervalles donnée, de sorte que les représentations iconiques n'illustrent que des réalisations particulières de ces ensembles de relations) :

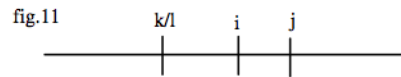
$[i,j]$ ANT $[k,l] =_{df} j < k$

antériorité



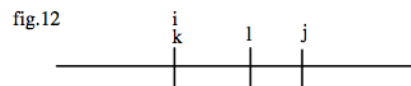
$[i,j]$ POST $[k,l] =_{df} l < i$

postériorité



$[i,j]$ SIMUL $[k,l] =_{df} (i \leq l) \ \& \ (k \leq j)$

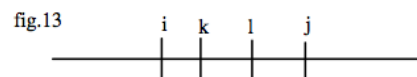
simultanéité⁹



A ces trois relations mutuellement exclusives ; Gosselin adjoint cinq relations appelées à jouer un rôle important pour l'analyse linguistique :

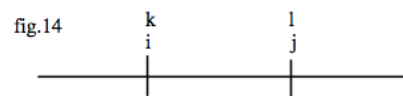
$[i,j]$ RE $[k,l] =_{df} (i < k) \ \& \ (j > l)$

recouvrement¹⁰



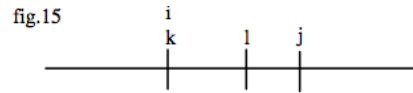
$[i,j]$ CO $[k,l] =_{df} (i = k) \ \& \ (j = l)$

coïncidence



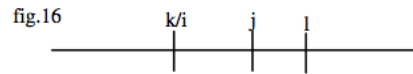
$[i,j]$ ACCESS $[k,l] =_{df} (i \leq k) \ \& \ (j \geq l)$

accessibilité (on peut accéder à $[k,l]$ à partir de $[i,j]$)¹¹



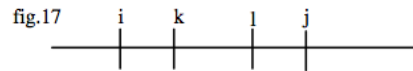
$[i,j] \text{ SUCC } [k,l] =_{df} k < i$

succession



$[i,j] \text{ PREC } [k,l] =_{df} i < k$

précédence



Et à partir de ces relations abstraites, Gosselin redéfinit les principales relations linguistiques, de façon à la fois nouvelle et calculatoire.

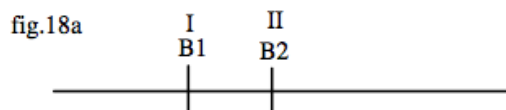
2.1.2. Les types de relations linguistiques

- **Aspect** (grammatical) : $[I,II] / [B1,B2]$. L'aspect est défini comme la relation entre l'intervalle de référence (ce qui est perçu-montré sur l'axe temporel) et l'intervalle du procès lui-même.
- **Temps «absolu»** : $[I,II] / [01,02]$. La relation temporelle dite «absolue» met en rapport l'intervalle de référence de la proposition avec l'intervalle de l'énonciation. Ce qui est nouveau par rapport à la conception traditionnelle, c'est que ce n'est plus la position du procès lui-même par rapport au moment de l'énonciation qui détermine la relation temporelle.
- **Temps «relatif»** : $[I,II] / [I',II']$. La relation temporelle relative dépend du rapport entre deux intervalles de référence, par exemple celui de la principale et celui de la subordonnée, et non pas, comme l'affirmait la tradition, de la relation entre les deux procès.

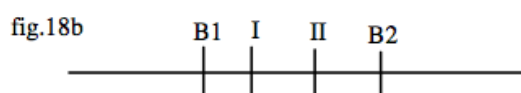
Les définitions suivantes ont donc été proposées (*Ibid.* : 9-10)

Aspects

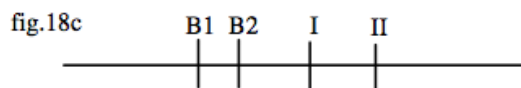
Aoristique : [I,II] CO [B1,B2] ex. : 6a) *Luc mangea un poisson*



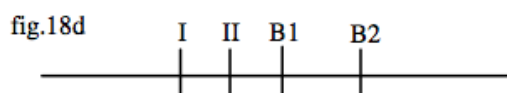
Inaccompli : [B1,B2] RE [I,II] ex. : 6b) *Luc mangeait depuis un quart d'heure*



Accompli : [I,II] POST [B1,B2] ex. : 6c) *Luc avait terminé depuis un quart d'heure*



Prospectif : [I,II] ANT [B1,B2] ex. : 6d) *Luc allait être malade (il était déjà pâle)*



L'aspect aoristique offre une **vue globale** (perfective) du procès ; l'inaccompli en présente une **vue partielle** (imperfective). L'aspect accompli nous fait voir l'**état résultant** du procès ; alors que le prospectif nous en montre l'**état préparatoire**.

Temps absolus :

Passé : [I,II] ANT [01,02] ex. : *Luc dormait*

Présent : [I,II] SIMUL [01,02] ex. : *Luc dort*

Futur : [I,II] POST [01,02] ex. : *Luc dormira*

Temps relatifs :

antérieur : [I',II'] ANT [I,II] *ex. : Luc croyait qu'elle avait dormi*

simultané : [I',II'] SIMUL [I,II] *ex. : Luc croyait qu'elle dormait*

ultérieur : [I',II'] POST [I,II] *ex. : Luc croyait qu'elle dormirait*

où [I,II] et [I',II'] désignent respectivement l'intervalle de référence de la principale et celui de la subordonnée.

2.2. Les principes du calcul

Les marques temporelles et aspectuelles se répartissent sur divers éléments de l'énoncé (le verbe, le temps verbal, les compléments du verbe, les circonstanciels, les constructions syntaxiques, etc.). Ces éléments interagissent les uns avec les autres de telle sorte que la valeur de certains marqueurs semble ne pouvoir être fixée indépendamment du calcul global de la valeur du tout (compositionnalité holiste)²⁷⁹.

Cela paraît à première vue difficilement compatible avec l'exigence calculatoire car il faut bien déterminer des éléments d'«entrée» pour le système de calcul. Gosselin a donc élaboré les principes d'un tel **calcul sémantique compositionnel non atomiste** (i.e. **holiste**) du temps et de l'aspect en français.

Gosselin pose l'**hypothèse** que chaque marqueur linguistique (lexical ou syntaxique) code une ou plusieurs **instruction(s)** pour la projection sur l'axe temporel d'un type d'intervalle et/ou la construction d'une relation entre bornes de l'un ou de plusieurs des intervalles ainsi créés. Ces instructions peuvent converger pour donner lieu à une représentation cohérente, mais il arrive très fréquemment qu'elles divergent (elles sont, à première vue, incompatibles). Un **conflit** se produit alors, qui déclenche la mise en oeuvre d'un **mode de résolution de conflit** au cours de l'interprétation de l'énoncé (il arrive même

²⁷⁹ (Gosselin 1996 : 10-11) avance que la compositionnalité holiste adoptée était déjà affirmée par F. de Saussure (1978 : 177) : « *le tout vaut par ses parties, les parties valent aussi en vertu de leur place dans le tout, et voilà pourquoi le rapport syntagmatique de la partie au tout est aussi important que celui des parties entre elles* » ; et aussi par le principe 'contextuel' de G. Frege (1969 : 122) : « *Ce n'est que dans le contexte d'une phrase que les mots ont une signification* ».

que plusieurs solutions soient envisageables). Avant d'évoquer plus en détail ces modes de résolution de conflit, il convient de préciser quels éléments linguistiques fournissent des instructions pour la construction de relations aspectuo- temporelles.

2.3. Les marqueurs aspectuo-temporels

Tous les éléments de l'énoncé ne contribuent pas à l'interprétation aspectuo-temporelle²⁸⁰. Gosselin distingue un certain nombre d'éléments pertinents dont il fournit les caractéristiques en entrée au système de calcul :

- a) **Les verbes et leurs compléments**, qui déterminent le type de procès ; une attention toute particulière est portée aux déterminants du syntagme nominal objet (*boire du vin* n'équivaut pas à *boire un verre de vin*, du point de vue aspectuel), mais aussi à certains compléments locatifs (*courir* est aspectuellement différent de *courir jusqu'au mur*) ;
- b) **Les temps morphologiques** (présent de l'indicatif, passé composé, imparfait, etc.) ;
- c) **Les types de circonstanciels temporels** (de durée/de localisation, déictiques/non déictiques, ponctuels/non ponctuels...) et leur construction syntaxique (intégrée au syntagme verbal ou détachée) ;
- d) **Les adverbes et locutions adverbiales d'aspect** : adverbes itératifs (*souvent, parfois...*), numéraux (*deux fois, à cinq reprises...*), etc. ;
- e) **Les constructions de phrases complexes**, en particulier les types de subordonnées, car le mode de subordination détermine, *via* les phénomènes dits de « concordance des temps », l'interprétation des temps morphologiques ;
- f) **Les enchaînements d'énoncés dans le texte et la structure des paragraphes**, qui contraignent les relations dites d'« anaphore temporelle », ainsi que certaines valeurs

²⁸⁰ Par exemple, le genre (masculin/féminin) paraît totalement étranger à cette dimension sémantique.

des temps morphologiques, comme l'effet d'inchoativité du passé simple dans la narration.

2.4. Les conflits et leur résolution

Pour un énoncé donné, les instructions peuvent converger et donner directement lieu à une représentation cohérente, ou diverger, entrer en conflit, et contraindre le lecteur- auditeur à élaborer des stratégies interprétatives de construction de la signification visant à résoudre ces conflits. Ces stratégies interprétatives peuvent être modélisées de façon prédictive.

Gosselin a classé les conflits et leur résolution en fonction de la nature des éléments de représentation (et indirectement des instructions et/ou des contraintes pragmatiques) qu'ils mettent en oeuvre, en précisant à chaque fois quelles sont les dimensions sémantiques concernées. Il distingue ainsi deux grandes classes :

- a) les conflits intralinguistiques, qui voient s'opposer des instructions (ou, plus exactement, les éléments de représentation dont elles déclenchent la construction) codées par les marqueurs de l'énoncé ;
- b) les conflits linguistico-pragmatiques, qui opposent des ensembles d'instructions linguistiques à des contraintes pragmatico-référentielles générales.

La **résolution des conflits** procède selon un principe général résumé par Gosselin comme suit : « déformer les représentations – le moins possible –, de façon à ce que toutes les exigences (linguistiques et extra-linguistiques) soient satisfaites »²⁸¹.

Dans les représentations aspectuo-temporelles, ce principe trouve à s'appliquer sur trois **zones déformables** :

- 1) l'intervalle du procès ([B1,B2]) – et, par son intermédiaire, l'intervalle de référence ([I,II]) qui lui est associé ;

²⁸¹ C. Vet (1980 : 99) propose une analyse un peu différente : il pose l'existence de «stratégies d'interprétation» opérant des substitutions de valeurs.

- 2) l'intervalle de l'énonciation ([01,02]) ;
- 3) la relation entre l'intervalle de référence et son antécédent.

Ces zones sont cependant déformables à des degrés divers et selon des principes différents. Soit les principes de déformation applicables aux intervalles constitutifs des représentations :

- a) déplacement
- b) contraction
- c) dilatation
- d) duplication²⁸².

2.5. L'interprétation aspectuo-temporelle des énoncés

Dans le cadre de la SdT, Gosselin résume le principe général de l'interprétation aspectuo-temporelle des énoncés de la manière suivante :

l'énoncé est analysé comme un ensemble d'instructions pour la construction d'une structure aspectuo-temporelle, ayant le statut d'une représentation mentale. Comme les *modèles mentaux* dans la théorie de Ph. Johnson-Laird, cette représentation mentale est soumise à un principe de **cohérence** (et (...) de **plausibilité** et de **pertinence**). La présomption de cohérence de la représentation temporelle conduit le lecteur/auditeur à élaborer des stratégies de résolution de conflit lorsqu'il se trouve confronté à des instructions qui ne sont pas immédiatement compatibles entre elles (*Ibid.* : Ch 1 : 29).

2.5.1. Valeurs et effets de sens : le point de vue polysémique

Pour caractériser de façon calculatoire la signification des principaux marqueurs (morphèmes lexicaux, morphèmes grammaticaux et constructions syntaxiques) de temps et d'aspect et montrer comment le modèle mis en place permet de rendre compte de façon

²⁸² Ces principes peuvent se combiner. Ainsi l'itération est-elle constituée à la fois de la dilatation et de la duplication réitérée de l'intervalle du procès et de l'intervalle de référence.

explicative, et – dans la mesure du possible – prédictive, de la diversité des effets de sens que ces marqueurs peuvent prendre en contexte, Gosselin a adopté le point de vue théorique de la polysémie associé à une démarche hypothético-déductive²⁸³. Il considère que chacun des effets de sens d'un marqueur se laisse déduire de l'interaction d'une valeur en langue unique de ce marqueur (décrite sous forme d'instructions) avec les valeurs des autres marqueurs du contexte et avec les principes généraux sur la forme des représentations. Ce qui implique que tous ces effets de sens, quelque différents, voire opposés, qu'ils puissent apparaître, se laissent déduire d'une même valeur en langue, dont la formule a un statut d'hypothèse dans le modèle prédictif.

2.5.2. Démarche

Gosselin présente pour chaque marqueur étudié sa valeur en langue, considérée uniquement du point de vue aspectuo-temporel et décrite sous forme d'instructions. Et montre ensuite en vertu de quels principes généraux et dans quels types de contextes cette valeur peut donner lieu aux différents effets de sens, généralement repérés par les grammaires. Il résume (schématiquement) le format de la description sémantique proposée de la manière suivante :

- a) Une valeur unique est associée à chaque marqueur aspectuo-temporel. Cette valeur est décrite comme une ou plusieurs instruction(s). Les instructions codées par les marqueurs grammaticaux (morphèmes et constructions syntaxiques) portent directement sur la construction d'éléments de représentation, tandis que les morphèmes lexicaux déclenchent l'activation de prototypes porteurs de caractéristiques formelles²⁸⁴ qui ont également le statut d'éléments de représentation.

²⁸³ L'adoption de cette perspective polysémique hypothético-déductive constitue, selon Gosselin, une réponse à l'un des problèmes épistémologiques fondamentaux de la sémantique, qui prend la forme d'un paradoxe : seule la valeur en langue appartient en propre au marqueur (elle constitue l'identité différentielle du signe, selon Saussure), mais elle n'est pas directement observable (hors contexte et hors situation de discours) ; alors que les effets de sens, qui seuls paraissent observables, en particulier par le jeu des relations de synonymie, dépendent autant du contexte que du marqueur lui-même, au point qu'il arrive souvent qu'on ne sache déterminer précisément quelle part revient à l'une ou l'autre de ces entités dans la production d'un effet de sens.

²⁸⁴ (cf. Gosselin 1996 : ch. 2, §2.1)

b) La représentation aspectuo-temporelle associée à un énoncé, ou, plus généralement, à un texte, résulte de la mise en commun des éléments de représentation codés (directement ou indirectement) par les marqueurs qui le composent. Cette mise en commun est régie (et contrainte) par quelques principes généraux sur la bonne formation des représentations :

- 1) La **contrainte aspectuelle sur la simultanéité** stipule qu'un procès présenté comme simultané au moment où il est perçu/montré ne peut l'être sous un aspect aoristique. Le dispositif théorique mis en place par Gosselin (1996), fondé sur la métaphore de la perception/monstration du temps, permet de formuler le principe de la **contrainte aspectuelle sur la simultanéité** : « un sujet ne peut embrasser du regard un procès qui est simultané à sa perception (...) cela revient à dire que les bornes du procès ne sont pas accessibles à partir de l'intervalle de référence lorsque celui-ci coïncide avec l'intervalle de l'énonciation ; soit la raison de ce principe (...) tient à ce que l'énonciation constitue une simulation de la perception du temps (qui s'écoule) : puisque toute situation perceptive implique une distance entre le sujet et l'objet et cette distance détermine la taille du champ de vision du sujet, les procès présents sont «trop près» du regard du sujet-locuteur pour que leur figure (bornes) soit accessible. Le langage simule la distance entre le sujet et les changements qui affectent l'objet au moyen de relations aspectuelles, par une restriction relative de la taille de l'intervalle de référence : **la simultanéité exclut l'aoristique**. Seule la borne initiale du procès peut être gardée en mémoire par le sujet, quoiqu'il ne puisse pas l'apercevoir directement (c'est ce qu'indique le circonstanciel [depuis + durée]. Exemple : *Luc marche depuis dix minutes*).
- 2) Le principe de **dépendance contextuelle de l'intervalle de référence** exige que cet intervalle coïncide exactement avec un autre intervalle du contexte ; la recherche de cet intervalle antécédent est guidée par les relations de proximité relative²⁸⁵.
- 3) Le principe de **cohésion du texte** impose, le plus souvent, l'existence de relations référentielles entre procès²⁸⁶. Pour les procès présentés sous un aspect aoristique, la

²⁸⁵ Définies au ch. 4, §3.1 (*Ibid.*)

²⁸⁶ Ces relations sont décrites au ch. 4, §4. (*Ibid.*)

plus courante de ces relations est la co-appartenance à une même série de changements, et qu'elle implique la succession des procès.

- 4) La **dynamique de la temporalité** conduit généralement les procès présentés de façon aoristique à prendre une valeur inchoative : le changement initial se trouve pourvu d'une saillance nettement supérieure à celle du changement final²⁸⁷.

C) Soit la représentation ainsi obtenue est cohérente et plausible, soit elle ne l'est pas. Dans ce cas, on cherche à appliquer les mécanismes de résolution de conflit par déformation des représentations, exposés plus haut.

Le modèle de la Sémantique de la Temporalité de Gosselin a été conçu pour l'étude de la temporalité en français. Notre travail sera également une sorte de validation empirique de ce modèle d'analyse dans la mesure où nous allons l'appliquer à deux langues différentes : l'arabe marocain et le berbère tamazight.

²⁸⁷ Cf. ch. 3, §4. (*Ibid.*)

CHAPITRE 2

**Le français parlé à Orléans :
Effets de sens du présent de l'indicatif en contexte**

Le français parlé à Orléans :

Effets de sens du présent de l'indicatif en contexte

0. Introduction

Dans ce chapitre, nous proposons de rendre compte de la diversité des effets de sens (valeurs) que peut prendre le présent de l'indicatif en contexte²⁸⁸. Rappelons que nous travaillons sur des données authentiques recueillies, pour le français, par des entretiens face à face lors de l'Enquête Sociolinguistique à Orléans (ESLO 1). Les situations enregistrées mettent en jeu au moins deux personnes : l'enquêteur et l'enquêté. Les données se présentent donc sous forme de question-réponse. Précisons que seules les réponses sont analysées car elles présentent le français parlé à Orléans²⁸⁹, objet de notre étude.

Pour l'analyse linguistique des données, nous avons procédé de la manière suivante:

- a. identifier les énoncés contenant des verbes conjugués au présent de l'indicatif ;
- b. repérer les marqueurs aspectuo-temporels de l'énoncé, c'est-à-dire les éléments linguistiques qui fournissent des instructions pour la construction de relations aspectuo-temporelles (le verbe et ses compléments, circonstanciels, adverbess d'aspect...), ainsi que les différentes instructions qu'ils codent ;
- c. Calculer la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé ;

²⁸⁸ Rappelons que ce travail a pour objet d'étudier les formes verbales qui participent à l'expression de la notion du *présent actuel* en français. Dans la phase de l'identification (Ch 2 de la partie 2), nous avons relevé deux formes verbales : le *présent de l'indicatif* (des quatres types de procès : activités, accomplissements, états et achèvements) et le *passé composé* (des achèvements). Toutefois, dans notre corpus de travail, nous n'avons relevé aucune occurrence du passé composé exprimant cette notion. En effet, nous allons nous concentrer sur les énoncés contenant la forme verbale du présent de l'indicatif.

²⁸⁹ Les enquêteurs étaient souvent des Anglais.

Notre objectif sera donc d'identifier la valeur aspectuo-temporelle²⁹⁰ des énoncés (ou des séquences d'énoncés) contenant des verbes au présent à partir des significations temporelles des marqueurs qui les composent afin d'identifier les valeurs que prend le présent de l'indicatif en contexte.

1. Le présent de l'indicatif : valeur en langue et effets de sens

Pour le traitement du présent, nous considérons avec Gosselin (1996) que le présent de l'indicatif a une *valeur unique en langue* (considérée uniquement du point de vue aspectuo-temporel). Il code une instruction de nature temporelle : [I,II] SIMUL [01,02] (l'intervalle de référence est simultané avec l'intervalle de l'énonciation). Les principes de bonne formation applicables, dans ce cas, sont :

- a) la contrainte aspectuelle sur la simultanéité impose l'aspect inaccompli : [B1,B2] RE [I,II] (l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence).
- b) le principe de dépendance contextuelle de l'intervalle de référence exige que [I,II] coïncide, le plus souvent, avec l'intervalle de l'énonciation : [I,II] CO [01,02].

Dans certains contextes cette valeur (en langue) peut donner lieu à différents effets de sens. Chacun des effets de sens d'un marqueur se laisse déduire de l'interaction d'une *valeur en langue unique* de ce marqueur (décrite sous la forme d'instructions) avec les valeurs des autres marqueurs du contexte et avec les principes généraux sur la forme des représentations.

2. Calcul de la valeur aspectuo-temporelle

Dans le modèle de la SdT, la représentation aspectuo-temporelle associée à un énoncé (ou plus généralement, à un texte) résulte de la mise en commun des instructions codées par

²⁹⁰ La dimension modale n'est pas prise en compte ici. Précisons également qu'il ne s'agit pas d'une analyse de contenu, ni d'analyse conversationnelle. Les phénomènes liés à l'interaction ne seront pris en compte que s'ils s'avèrent pertinents pour l'analyse des valeurs du présent en contexte.

les marqueurs qui le composent. Rappelons que les marqueurs susceptibles de participer à la construction de la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé sont :

- les verbes et leurs compléments,
- les temps morphologiques,
- les types de circonstanciels temporels,
- les adverbes et locutions adverbiales d'aspect,
- les constructions de phrases complexes,
- les enchaînements d'énoncés dans le texte et la structure des paragraphes²⁹¹.

Cependant, il ne suffit pas d'amalgamer les instructions codées par chacun de ces marqueurs pour accéder à la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé, mais il convient d'élaborer (construire) une signification à partir de ces instructions, ce qui peut nécessiter « la mise en oeuvre de stratégies plus ou moins complexes de résolution de conflit entre des exigences incompatibles » (Gosselin, 1996, Ch 5 : 24), autrement dit, procéder à une interprétation aspectuo-temporelle de l'énoncé à partir des instructions identifiées :

Au plan cognitif, il s'agit de rendre compte du fait que la compréhension des énoncés ne se limite pas à l'identification des éléments et de leurs significations (conçues comme entités cognitives stockées en mémoire) qui serait ensuite associées (au moyen de règles simples de composition sémantique) les unes aux autres, mais nécessite aussi la mise en oeuvre de *processus interprétatifs complexes de construction de la signification*. (*Ibid.* : 11)

En effet, la mise en commun des instructions codées par chacun de ces marqueurs peut donner lieu soit à une représentation cohérente, i.e. les instructions sont compatibles avec celles codées par le présent de l'indicatif, dans le cas qui nous intéresse : l'énoncé aura une valeur temporelle absolue du présent (actuel) ; soit ces instructions divergent (entrent en conflit), d'où la mise en oeuvre d'un mode de résolution de conflit au cours de l'interprétation de l'énoncé :

²⁹¹ Précisons que ces deux derniers types de marqueurs ne seront pris en compte que si leur contribution s'avère pertinente pour la détermination de la valeur du présent dans l'énoncé. Autrement dit, les relations de chronologie relative entre la principale et la subordonnée et les relations interphrastiques ne seront pas traitées ici.

(...) Les significations des éléments de l'énoncé entrent le plus souvent en conflit (...) ces conflits se trouvent le plus souvent résolus au moyen de déformations régulières (et prédictibles) des représentations globales, ce qui conduit à des effets en retour sur les significations des marqueurs. (*Ibid.* : 8)

3. Les effets de sens identifiés

Dans ce qui suit, nous allons identifier les effets de sens que peut prendre le présent de l'indicatif en contexte²⁹², et ce en fonction des instructions codées par les marqueurs aspectuo-temporels des énoncés.

Nous allons, à la suite de Gosselin (1996), faire la distinction entre les effets de sens «*typiques*», définis comme des effets produits dans des contextes typiques²⁹³ : contextes dont rendent généralement compte les grammaires minimales (comme les grammaires scolaires) des temps verbaux, et les effets de sens «**non typiques**», qui peuvent provenir d'une résolution de conflits entre instructions.

3.1. Effets de sens typiques

Il s'agit des cas où les instructions des marqueurs aspectuo-temporels des énoncés contenant le présent de l'indicatif sont cohérentes et expriment donc la valeur temporelle absolue du *présent* ([I,II] SIMUL [01,02]) et l'aspect *inaccompli* ([B1,B2] RE [I,II]). C'est le cas des exemples suivants :

(1) QG 109: *maintenant euh au point de vue euh infrastructures ben je pense que euh Orléans se se développe dans dans une certaine harmonie oui je pense*

MD: hm

²⁹² Les effets de sens du présent diffèrent selon les contextes et les situations référentielles auxquels il renvoie.

²⁹³ « Deux facteurs paraissent contribuer au choix de ces contextes typiques : 1) la fréquence, 2) la possibilité d'opposer, au niveau de l'effet de sens produit, le marqueur considéré avec d'autres marqueurs du même type (on montre généralement que le passé simple exprime la ponctualité et la succession, tandis que l'imparfait marque la durée et la simultanéité) » (Gosselin (1996, Ch. 6 : 3)).

(2) QG 109: (...) euh actuellement on est en train de construire euh Orléans deux Orléans La Source qui je pense euh sera une très belle cité

(3) MD: de plus en plus de femmes mariées euh travaillent aujourd'hui

QG 109: #1 oui ? #

MD: #2 qu'est-ce que vous # pensez de cela ?

QG 109: eh bien effectivement euh on vit dans dans une époque où les les besoins euh sont sont accrus euh besoin pour euh euh le logement euh naturellement le l'habillement la nourriture mais également euh les loisirs (...)

Analyse de l'énoncé (1) :

Marqueurs aspectuo-temporels	Instructions
Se développer	[Be1, Be2] (bornes extrinsèques) Be1 □ Be2 (procès non ponctuel) Activité (série de changements)
Présent de l'indicatif	[I,II] SIMUL [01,02] (temps présent) [B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)
Maintenant	ct1 □ ct2 [ct1,ct2] CO [01,02] (circonstanciel déictique) [ct1,ct2] ACCESS [I,II] (circ. de localisation temporelle détaché)

Analyse de l'énoncé (2) :

Marqueurs aspectuo-temporels	Instructions
Être en train de construire	[Bi1, Bi2] (bornes intrinsèques) Be1 □ Be2 (procès non ponctuel) Accomplissement (série de changements)
Présent de l'indicatif	[I,II] SIMUL [01,02] (temps présent) [B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)
Actuellement	ct1 □ ct2 (circonstancier non ponctuel) [ct1,ct2] Re [01,02] [ct1,ct2] CO [B1,B2] [I,II]ACCESS[B1,B2] (circ. de localisation temporelle détaché)

Analyse de l'énoncé (3) :

Marqueurs aspectuo-temporels	Instructions
Vivre	[Be1, Be2] (bornes extrinsèques) Be1 □ Be2 (procès non ponctuel) Activité (série de changements)
Présent de l'indicatif	[I,II] SIMUL [01,02] (temps présent) [B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)

- **Confrontation des instructions :**

Dans les énoncés (1), (2) et (3), il y a convergence des instructions. Ces énoncés expriment donc la valeur temporelle absolue du *présent* et le procès se présente sous un aspect inaccompli.

C'est le cas également des énoncés présentant un état (i.e. une situation stable sans changements interne). Dans ce type d'énoncés, le présent de l'indicatif a une valeur du présent actuel duratif ou permanent, selon qu'il s'agit d'un état contingent ou nécessaire²⁹⁴:

(4) MD: *et vous vous y plaisez (à Orléans)?*

QG 109: *euh oui oui assez bien parce que la la Sologne est un est une région très agréable*

(5) MD: *ah c'est vrai vous vous plaisez mieux ici alors ?*

QG 109: *oui euh beaucoup mieux oui oui ben nous sommes originaires peu de euh de la campagne également alors euh on retrouve un peu ses hein ? ses habitudes ici*

(6) MD: *et qu'est-ce que vous faites comme travail précisément ?*

QG 109: *eh bien à l'origine je je suis chef euh comptable (...)*

(7) MD: *c'est ça euh vous avez une voiture ? (...)*

QG 109: *et bien euh j'ai une une deux chevaux pour euh me rendre chaque jour à mon travail et nous avons une quatre cent quatre Peugeot pour euh les longs déplacements voyez-vous ?*

(8) MD: *est-ce que je peux vous demander ce qui vous plaît ou ce qui vous déplaît de dans votre travail ?*

QG 109: *euh eh bien ce qui me plaît bien sûr c'est particulièrement ce qui m'intéresse ce qui intéresse le la la partie comptable puisque euh à l'origine je suis comptable euh f- ce qu'il me déplaît eh bien mon dieu rien apparemment quoi euh tout me plaît beaucoup on travaille dans une ambiance très sympathique*

²⁹⁴ L'état peut être nécessaire ou contingent :

- état nécessaire = situation stable sans début (changement initial) ni fin (changement final). Pour Gosselin, un état nécessaire n'a pas de figure temporelle (c'est en quoi il ne constitue pas un événement)
- état contingent = situation stable avec début et fin (d'où la compatibilité des prédicats exprimant ce type de procès avec *commencer à* et *cesser de*). Le début et la fin ne sont pas perçus comme appartenant au procès lui-même (i.e. comme impliqués par la notion prédicative), mais comme des limitations extrinsèques (*Ibid.*).

(9) QG 109: (...) euh **on se connaît** depuis fort longtemps euh parmi le personnel euh les travaux de recherche **sont intéressants** c- ce qui fait que euh non le travail **est très agréable**

(10) MD: euh pour revenir à la ville d'Orléans est-ce que vous pensez qu'on fait assez pour les habitants de la ville ?

(11) QG 109: vous savez euh les habitants d'une euh d'une ville d'une commune ne sont **ne sont jamais satisfaits** hein ? des des résultats obtenus mais enfin je crois qu'il y a eu tout de même de de belles réalisations à Orléans hein ?

3.4. Effets de sens non typiques

Les énoncés que nous venons de voir présentent des instructions compatibles. Mais ce n'est pas toujours le cas dans notre corpus. Les instructions codées par les marqueurs aspectuo-temporels des énoncés contenant le présent de l'indicatif divergent dans la plupart des cas, présentant ainsi des conflits entre instructions. En effet, la multiplicité des effets de sens provient de la résolution des conflits. C'est ce que nous allons voir dans cette section.

Dans l'énoncé (4), par exemple, nous avons un conflit entre les instructions temporelles du présent de l'indicatif et l'intervalle du procès ([B1,B2]) :

(4) MD: euh est-ce qu'on parle bien à Orléans ? (...)

MD: tout le monde # **parle** bien (à Orléans) #

QG 109: #oui #

Mme QG 109: oui oui à part les étrangers

Analyse de l'énoncé (4) :

Marqueurs aspectuo-temporels	Instructions
Parler	[Be1, Be2] (bornes extrinsèques) Be1 □ Be2 (procès non ponctuel) Activité (série de changements)
Présent de l'indicatif	[I,II] SIMUL [01,02] (temps présent) [B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)

- **Confrontation des instructions :**

Conflit entre la valeur temporelle absolue du présent ([I,II] SIMUL [01,02]) et l'intervalle du procès ([B1,B2]).

- **Résolution du conflit :**

Cet énoncé ne peut être interprété comme présentant un procès unique pris dans son déroulement et simultané au moment de l'énonciation, mais vraisemblablement comme exprimant l'itération, et pourtant aucun marqueur itératif explicite n'apparaît. C'est un procès borné de façon extrinsèque (activité) dont le nombre d'occurrences n'est pas déterminé : fréquence (Gosselin, 1996) ou quantification (Mascherin, 2008).

Nous pouvons dire que dans l'énoncé (4), « parler » présente une double quantification : une quantification au niveau du nombre d'occurrences du procès, mais également une quantification interne ou une itération intrinsèque (Gosselin 1996), véhiculée de par le sémantisme interne du verbe (parler : *articuler des sons ou des mots...*). C'est ce que Mascherin (2008 : 45) appelle des 'fréquentatifs internes' car, selon l'auteur, « chaque procès se compose d'une suite d'actes dont la somme est conçue en tant qu'un seul et ses actes ne peuvent être dénombrés » (ex. Complimenter, tousser, caresser, aboyer, mastiquer, mâcher, applaudir...).

Ainsi, l'énoncé (4) peut être interprété comme un type de procès complexe, lui-même composé d'une série de procès semblables²⁹⁵, d'où la valeur *itérative* du présent. Ce qui apparaît clairement dans l'énoncé (5) où l'itération est renforcée par la présence de «*beaucoup*» et par la répétition du syntagme «*on parle beaucoup*», etc. :

(5) MD: *avec qui est-ce que vous parlez au cours de votre travail ?*

QG 109: *eh bien euh [pf] on parle beaucoup on parle beaucoup parce que les les réunions de chefs de service euh sont très fréquentes pour euh la gestion de de l'ensemble de euh du Bureau et alors euh très souvent nous avons des réunions qu'il s'agisse euh de euh de problèmes de personnel ou de problèmes financiers budget euh prévisions euh planning et cetera voyez-vous ?*

Cependant, dans l'énoncé (4), le syntagme «*parler bien*» peut être surtout interprété comme une situation stable, sans changement interne i.e. comme un *état*. On peut dire qu'en présence de «*bien*», la duplication réitérée du procès pour créer un effet de sens itératif n'a pas lieu (ou du moins, elle n'est pas saillante) et l'on obtient un effet de sens de type *habitude /propriété* ; «*parler bien*» est une propriété conférée aux habitants d'Orléans. Il y a donc passage d'une activité itérative à une situation statique.

Cet état de chose peut être rencontré également dans des énoncés présentant un procès dynamique et un circonstanciel de durée, comme dans l'énoncé (6) qui présente un double conflit :

(6) MD: *c'est pour ça que vous avez choisi Orléans un peu ?*

QG 109: *non non pas spécialement non euh je travaille depuis euh plus de seize ans dans une société un établissement public qui s'occupe de prospections géologiques et minières et euh nous avons vécu pendant près de seize ans en Afrique en Afrique Noire et euh nous avons été affectés en soixante et un euh en France au siège social*

²⁹⁵ Les procès itératifs seront traités un peu plus loin.

Analyse de l'énoncé (6) :

Marqueurs aspectuo-temporels	Instructions
Travailler	[Be1, Be2] (bornes extrinsèques) Be1 □ Be2 (procès non ponctuel) Activité (série de changements)
Présent de l'indicatif	[I,II] SIMUL [01,02] (temps présent) [B1,B2] RE [I,II] (aspect inaccompli)
Depuis plus de seize ans	ct1 □ ct2 (circonstanciel non ponctuel) ct1 = B1 et ct2 = I (indique la distance entre B1 et I)

- Confrontation des instructions :

Conflit entre la valeur temporelle absolue du présent ([I,II] SIMUL [01,02]) et la situation d'énonciation : le locuteur n'est pas en train de travailler au moment où il parle. C'est un conflit entre représentation aspectuo-temporelle et contraintes conversationnelles²⁹⁶, qui porte sur l'aspect.

Il y a également conflit de type linguistico-pragmatique entre l'intervalle circonstanciel ([ct1,ct2]) et l'intervalle du procès ([B1,B2]) : on ne peut vraisemblablement travailler de façon continue pendant cette durée (plus de seize ans). Il s'agit d'un conflit entre la représentation aspectuo-temporelle et les contraintes pragmatico-référentielles, qui peuvent affecter l'aspect.

²⁹⁶ Cf. O. Ducrot (1972) et P. Grace (1979).

- Résolution du conflit :

On peut comprendre soit que le moment présent correspond à une situation intermédiaire entre deux changements (travail/non travail), soit qu'il y a itération du procès et même expression d'un état stable (une habitude, une propriété) par effacement des bornes des occurrences de procès réitérés.

Selon Gosselin, l'itération (comme mode de résolution de conflit) est constituée à la fois de la dilatation et de la duplication réitérée de l'intervalle du procès et de l'intervalle de référence. Dans le cas des énoncés (4) et (6), soit la dilatation s'accompagne d'une duplication réitérée du procès pour créer un effet de sens itératif, soit cette duplication n'a pas lieu (ou du moins, elle n'est pas saillante) et l'on obtient un effet de sens de type habitude/propriété²⁹⁷. Mais pour que ce mode de résolution soit applicable, il faudrait que l'interprétation « habituelle » puisse être considérée comme pertinente dans le discours²⁹⁸. Ce qui est le cas ici.

Lorsqu'il y a passage d'une activité itérative à une situation statique, Gosselin (1996: 30) parle d'« effets de brouillage des oppositions entre types de procès », lesquels «proviennent, selon l'auteur, du renforcement ou, au contraire, de l'atténuation de la saillance de certains changements (...)». Dans (6), il s'agit du deuxième cas.

Le brouillage de l'opposition état/activité s'applique, selon Gosselin (Ibid.), «lorsqu'il y a itération fréquentative de l'activité ; c'est ainsi que l'on passe très facilement, et sans frontière précise, de l'interprétation itérative à l'interprétation statique, conférant une propriété au sujet de la proposition ».

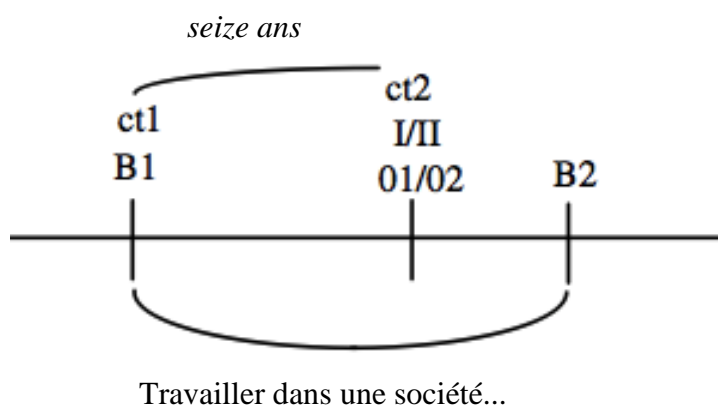
Par ailleurs, le circonstanciel « depuis euh plus de seize ans » indique que le procès «travailler dans une société... » se présente sous l'aspect inaccompli (l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence) :

²⁹⁷ « En fait la saillance relative des occurrences de procès reste souvent indéterminée, de sorte que l'on ne peut identifier clairement l'effet de sens (itération, habitude ou propriété) » (Gosselin, Ch. 5 : 16).

²⁹⁸ (Ibid.)

Pour déterminer l'aspect marqué par un temps morphologique, on utilise le test de compatibilité avec le circonstanciel [*depuis* + durée], dont on admet qu'il indique le décalage et la distance entre B1 ou B2 et I (la borne du procès étant antérieure à celle de l'intervalle de référence). [*depuis* + durée] est incompatible avec l'aoristique (qui correspond à la coïncidence des bornes : [B1,B2] CO [I,II]) et avec le prospectif (puisque [I,II] ANT [B1,B2]) ; avec l'inaccompli, il indique la distance entre B1 et I, tandis qu'il marque celle de B2 à I avec l'accompli. (*Ibid.* Ch 1 : 15)

Donc dans l'énoncé (6), le circonstanciel de durée [*depuis* + seize ans] marque la distance entre B1 (la borne initiale du procès [B1,B2]) et I (la borne initiale de l'intervalle de référence [I,II]), comme il apparaît dans la représentation aspectuo-temporelle de l'énoncé :



Travailler dans une société...

Enfin dans les énoncés (4), (5) et (6), le présent de l'indicatif a pour effet de sens l'*itération* ou l'*habitude* et l'aspect inaccompli porte alors sur la série itérative dans son ensemble.

4. Le présent à valeur itérative

Nous avons constaté que la majorité des effets de sens que peut prendre le présent de l'indicatif dans notre corpus sont généralement l'*itération* ou l'*habitude*. Ceci peut être expliqué par la nature même des données analysées. Ce sont des entretiens en face à face où l'enquêté est incité à donner des informations sur sa vie à Orléans, son travail, ses habitudes,

etc. : par exemple, décrire une journée de travail, ce qu'il fait pendant son temps libre (soirée, samedi et dimanche), pendant les vacances... comme le montrent les énoncés suivants :

(7) MD: *alors euh une journée de travail euh vous pourriez me décrire #1 ce qui se passe ? #*

QG 109: *#2 eh bien une journée # de travail oui eh bien euh nous faisons d'abord la la journée continue c'est-à-dire que euh nous ne rentrons pas euh chez nous pour déjeuner euh on prend notre repas sur place euh dans une cantine euh de la maison alors le l'horaire est de huit heures huit heures le matin à dix-sept heures l'après-midi avec un arrêt à midi midi et demi un arrêt d'une demi-heure trois-quarts d'heure pour prendre son repas à la cantine voyez-vous ?*

(8) MD: *qu'est-ce que vous faites de votre temps libre monsieur ?*

QG 109: (...) *pendant mon temps libre je m'occupe de construction*

(9) MD: (...) *à l'avenir vos samedis et vos dimanches euh ?*

QG 109: *ah oui oh pratiquement nous les passons à la campagne et maintenant plus particulièrement euh on contrôle on vit si vous voulez, cette euh cette construction de de Saint-Cyr-en-Val*

(10) MD: *oui et vos soirées euh ?*

QG 109: *eh bien les soirées euh sont consacrées euh aux enfants bien sûr hein ? la famille euh la télévision et nous n'avons pas l'occasion euh beau- beaucoup d'occasions de sortir les spectacles euh n- nous n'y allons pas euh fréquemment euh à cause des des enfants voyez-vous ?*

(11) MD: *et pendant les vacances d'été que ferez-vous ?*

QG 109: *ah alors pendant les vacances d'été nous allons très régulièrement et cela de- depuis de nombreuses années euh dans un village ravissant dans les Hautes-Alpes*

MD: (...) *et cette fois aussi vous*

QG 109: *#1 allez ? #*

MD: *#2 ah oui oui oui la location est déjà réservée euh [rire] #*

QG 109: *comme d'habitude oui*

(12) MD: *euh monsieur comment est-ce qu'on fait le choix entre l'école publique et l'école libre ?*

QG 109: *bien souvent ce sont les parents qui décident [rire] euh de ce choix hein ?*

Dans ces énoncés, les événements ne sont pas pris dans leur déroulement, au moment de l'énonciation, mais du point de vue de leur fréquence ou quantification²⁹⁹. Mascherin (2008 : 46) précise que :

La quantification se détache du moment de la parole, elle apparaît comme une spécification d'un procès sur le plan de son déroulement temporel. (...) La quantification temporelle regroupe diverses informations relatives aux procès de l'ordre de la *répétition*, de la *fréquence*, de la *distributivité* d'un procès dans le temps.

Dans le modèle de SdT (Gosselin, 1996), l'itération est conçue comme un type de procès complexe, lui-même composé d'une **série de procès** semblables (qui a le statut d'une série de changements). Elle peut être marquée par :

- le **verbe** lui-même, intrinsèquement itératif (*sautiller, hachurer...*) ;
- le **prédicat** lorsque celui-ci exprime une progression déterminée et distributive, portant sur une multiplicité de domaines (*manger des pommes*) ;
- un **adverbe** ou une **locution adverbiale itératifs** (*souvent, trois fois, à trois reprises ...*) ;
- constituer un **mode de résolution de conflit** (comme c'est le cas dans les énoncés (4), (5) et (6) où l'itération est constituée de la dilatation avec ou sans duplication réitérée de l'intervalle du procès et de l'intervalle de référence.

²⁹⁹ Selon Boneh & Doron (2008), les langues naturelles expriment deux concepts d'habitualité. L'un est le concept gnomique de récurrence régulière d'événements, et l'autre est le concept aspectuel de récurrence d'événements comme point de vue sur des épisodes singuliers. Les auteurs ont montré que l'anglais et l'hébreu moderne sont deux langues qui grammaticalisent ces deux concepts par deux formes verbales, l'une périphrastique, l'autre simple :

- *Forme simple* (épisodique/habituelle)
 - a. yael nas'-a la-'avoda ba-'otobus. (hébreu)
Yael aller.PASSE-3SF au-travail en-bus
 - b. Yael went to work by bus. (anglais)
'Yaël allait au travail en bus.' / 'Yaël alla / est allée au travail en bus.'
- *Forme périphrastique* (habituelle)
 - a. yael hayt-a nosa'-at la-'avoda ba-'otobus (hébreu)
Y ael ETRE.PASSE-3SF aller-SF au-travail en-bus
 - b. Yael used to / would go to work by bus. (anglais)
'Yaël allait au travail en bus.'

Selon Gosselin (1996), les bornes de la série itérative peuvent être soit extrinsèques (elle a alors un statut d'activité), soit intrinsèques (elle a valeur d'accomplissement). Un procès itératif est borné de façon extrinsèque lorsque le nombre d'occurrences de procès n'est pas déterminé (on parle de **fréquence**) ; il est intrinsèquement borné dans le cas contraire (on parle de **répétition**).

Deux types d'adverbes (et de locutions adverbiales) marquent l'itération : les adverbes dits fréquentatifs (*souvent, parfois, habituellement...*) et les adverbes numéraux (*deux fois, à trois reprises...*). A ces deux types d'adverbes correspondent deux modes d'itération : la **fréquence** et la **répétition**³⁰⁰. Les séries répétitives comportent un nombre déterminé d'occurrences de procès, elles sont donc intrinsèquement bornées, alors que les séries fréquentatives ne sont bornées que de façon extrinsèque, comme le confirment les tests de compatibilité avec [*en + durée*] et [*pendant + durée*] :

En deux ans, Luc est sorti trois fois

?* Pendant deux ans, Luc est sorti trois fois

* En deux ans, Luc est souvent sorti

* Pendant deux ans, Luc est souvent sorti .

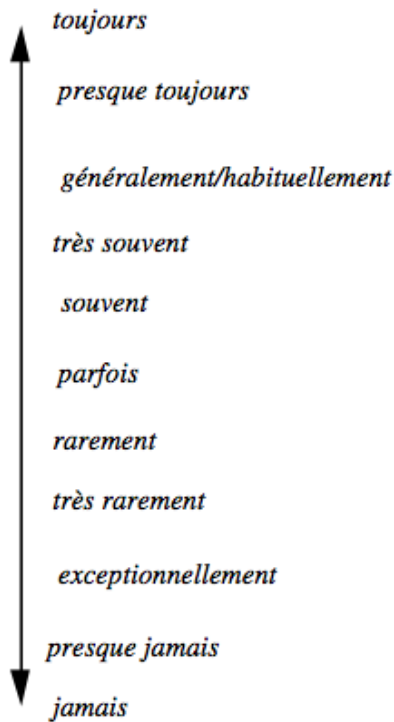
Dans notre corpus il est surtout question de séries fréquentatives, d'où l'utilisation d'adverbes ou locutions adverbiales fréquentatifs comme : *souvent, très souvent, bien souvent, le plus souvent, régulièrement, très régulièrement, parfois, fréquemment, toujours, comme d'habitude...* qui construisent une série de procès bornée de façon extrinsèque.

Les adverbes de fréquence marquent une évaluation le plus souvent subjective et relative à une norme du nombre d'occurrences de procès. Ils se distribuent sur un continuum (Gosselin 1996, Ch 6 : 59) :

³⁰⁰ Kleiber (1987 : 115) fait la distinction entre les énoncés itératifs et les énoncés fréquentatifs : «une phrase simplement itérative est une phrase qui présente une situation comme étant vérifiée à deux, trois,... plusieurs reprises à l'intérieur d'un intervalle temporel. (...) Une phrase fréquentative, au contraire présente l'itération comme s'étendant sur tout l'intervalle temporel » :

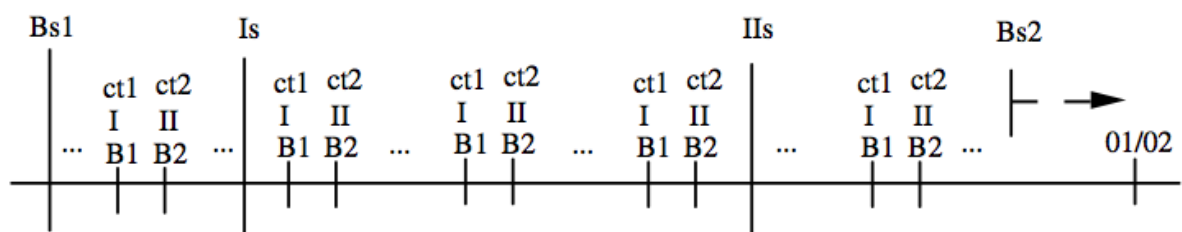
b. Paul est allé 10 fois / plusieurs fois à l'école à pied le mois dernier. (itératif)

i) Paul est allé quelques fois/ souvent à l'école à pied le mois dernier. (fréquentatif)



Contrairement aux circonstanciels temporels qui projettent un intervalle (noté [ct1,ct2]) sur l'axe temporel, les adverbes d'aspect n'introduisent pas de nouvelles bornes, mais déclenchent des opérations sur les bornes du procès et sur leurs relations. Ainsi, les adverbes itératifs multiplient les bornes des procès et des intervalles de référence pour constituer des séries itératives, qui ont elles-mêmes leurs propres bornes (notées [Bs1, Bs2]) et leur propre intervalle de référence (Is,IIs), selon des configurations du type (*Ibid.* Ch 1 : 21) :

k) *Luc dormait parfois dix heures*



Enfin dans notre corpus, avec les énoncés où le présent a pour effet de sens l'itération ou l'habitude, le moment présent (de l'énonciation) correspond à une situation intermédiaire

entre deux ou plusieurs occurrences, à l'inverse des verbes performatifs, où c'est l'énonciation elle-même qui constitue le procès présenté.

5. Le présent des verbes performatifs

Dans les entretiens d'ESLO, les enquêtés utilisent beaucoup les verbes performatifs (penser, croire, sembler, voir (comprendre), avouer...), pratiquement dans chacune des réponses. On a choisi des énoncés où l'enquêté donne son point de vue sur un certain nombre de questions comme l'enseignement, la politique (les événements de Mai 68), etc.:

(14) MD: *qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?*

QG 109: *eh bien je vous dirais que moi je n'ai jamais fait de latin mais euh je pense que c'est une excellente base pour euh même pour la langue française voyez-vous ? c'est certainement très utile*

(15) MD: *est-ce que l'enchaî- l'enseignement a beaucoup changé depuis le temps que vous avez fait vos études ?*

QG 109: *oui oui très s- oh oui très certainement y a u- y a eu une euh une très grande évolution euh je je pense que les les études sont si vous voulez euh euh mieux ce ce l'éducation se fait mieux que qu'auparavant euh on a trouvé une euh une pédagogie plus plus adaptée à l'enfant il me semble*

(16) MD: *euh on a beaucoup parlé des évé- des événements de mai dernier euh*

QG 109: *mon dieu oui [rire] mai et juin oui*

MD: *vous avez été non vous étiez ici euh*

QG 109: *#1 oui oui oui #*

MD: *#2 à Orléans # euh comment est-ce qu'on peut les expliquer ? selon vous ? qu'est-ce ce qui s'est passé euh ?*

QG 109: *[rire] on rentre un peu dans la dans la politique là alors hein ? parce que moi je je crois que les événements de euh de mai ont été provoqués si vous voulez par euh par une minorité*

(17) MD: *est-ce que vous possédez un stylo à plume ?*

QG 109: *non j'en ai possédé pendant très longtemps mais je trouve que la pointe bic est tellement plus pratique #1 euh #*

(18) QG 109: *j'avoue que euh en ce qui n- en ce qui me concerne en tous les cas ma femme depuis euh que nous sommes rentrés en France ne travaille plus voyez-vous ? elle s'occupe euh des enfants et mon dieu c'est c'est tout de même bien agréable lorsqu'on rentre le soir euh hein ? de [rire] trouver tout en ordre et ne pas se préoccuper de euh toute cette petite servitude voyez-vous ?*

(19) MD: *c'est c'est pas c'est pas une résidence secondaire que vous faites faire ?*

QG 109: *ah non pas du tout non non c'est une résidence principale*

MD: *#1 ah je vois #*

QG 109: *#2 oui oui nous # quitterons Dauphine euh*

MD: *oui ?*

QG 109: *pour aller à Saint-Cyr-en-Val*

MD: *ah je vois*

Les verbes performatifs servent à accomplir un acte de langage qui coïncide avec le moment de l'énonciation³⁰¹ : les bornes du procès [B1,B2] coïncident exactement avec celles de l'énonciation [01,02] (qui coïncident à leur tour avec celles de référence [I,II]).

En effet, le changement exprimé n'est plus mis à distance de la position du sujet énonciateur : $B1 = I = 01 \square 02 = II = B2$. L'effet de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité se trouve ainsi suspendu et l'aspect devient aoristique :

(...) Le présent, comme relation temporelle absolue, ne peut, à la différence du passé ou de l'avenir, être exprimé sous un aspect aoristique, sauf précisément dans le cas de l'énoncé performatif, pour lequel les bornes du procès coïncident exactement, car c'est l'énonciation elle-même qui constitue le procès présenté. Il suit que le présent, comme temps morphologique, marque toujours l'inaccompli, sauf lorsqu'il n'indique plus – sous la pression du contexte – la relation temporelle du présent. (Gosselin, 1996 : 18)

³⁰¹ Les verbes performatifs réalisent la coïncidence du dire et du faire : ils représentent le plus *étroit* des présents (Jaubert 2001 : 36). Sur les problèmes posés par la définition formelle des énoncés performatifs, cf. A. Jaubert (1988)

Ainsi, pour tous les verbes performatifs, l'aspect est aoristique car le procès est montré dans son intégralité (aspect global). C'est l'une des conséquences proprement linguistiques du principe de la «contrainte aspectuelle sur la simultanéité».

Les verbes *performatifs* expriment donc la valeur temporelle absolue du *présent* ([01,02]CO[I,II]) et l'aspect *aoristique* ([B1,B2] CO [01,02]) (car l'intervalle de référence n'est pas inclus dans celui du procès).

6. Le présent des recettes de cuisine

Dans les entretiens analysés, l'une des questions posées est : « Comment est-ce qu'on fait une omelette ? Pourriez-vous m'expliquer comment on fait ?³⁰² ». Nous avons, dans les entretiens, une séquence de type « recette de cuisine » contenant des verbes au présent de l'indicatif.

La recette de cuisine est un genre de discours qui fait partie des discours procéduraux, injonctifs ou instructionnels³⁰³. Les linguistes et didacticiens les appellent *textes injonctifs* ou *instructionnels* en raison des actes de discours constitutifs, les psychologues parlent plutôt de *textes procéduraux* en raison du contenu des actions enchaînées. Cette dernière dénomination vient de *procédure* qui désigne « l'ensemble des procédés successifs utilisés dans la conduite d'une opération technique ou scientifique complexe » (*Grand Robert*). Adam, J-M. (2001a) propose de remplacer la catégorie des *textes procéduraux*, selon lui trop vague, par *textes d'incitation à l'action* ou «*textes qui disent de et comment faire*».

Les textes procéduraux³⁰⁴ (recettes de cuisine, modes d'emploi, normes rédactionnelles, etc.) ne se présentent pas sous forme de textes continus, mais d'énumérations, dans un ordre

³⁰² Cette question a été réalisée différemment d'un enquêteur à l'autre.

³⁰³ Directifs ou programmateurs.

³⁰⁴ Les études relatives à ce sujet (*Langages* 141 : 2001, *Pratiques* 111/112 : 2001) ont permis de mettre en évidence les particularités de ces textes aux niveaux linguistique (fréquence de l'impératif et de l'infinitif, lexicque

essentiellement chronologique, d'instructions. Et ils ne sont qu' « allocutifs » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 17) puisqu'aucune réaction verbale de la part de l'interlocuteur n'est prévue. Les textes procéduraux sont des textes directifs qui, par définition, incitent à l'action (Manno, G. 2009 : 142). Leur fonction est d'assister, de faciliter et de guider la réalisation d'une tâche complexe pour le sujet qui le souhaite, ou qui est chargé de l'accomplir (Adam, J-M., 2001a : 12).

En ce qui concerne la valeur aspectuo-temporelle du présent des recettes de cuisine, Abouda (2009)³⁰⁵, qui a travaillé sur le corpus de l'omelette (ESLO), avance qu'il « a la propriété chronologique de ne situer le procès dans aucune époque chronologique particulière (ni présent, ni passé, ni futur). Propriété qu'il partage avec un sous-ensemble d'emplois : des emplois atemporels ou panchroniques (habituel, gnomique, vérité générale, dispositionnel) ».

Abouda affirme que contrairement aux « recettes de cuisine à l'écrit », très largement dominées par l'impératif, en alternance avec l'infinitif (*cf.* Greimas, 1983 ; Delveroudi, 2002) ; Gerbe, 2006) celles de l'oral, notamment l'omelette d'ESLO, sont plutôt dominées par le présent de l'indicatif. Ainsi sur 82 recettes explorées, 76 sont à l'indicatif (75 au présent et une seule recette au passé composé) contre 6 à l'infinitif :

Il avance également que la *personne* joue un rôle déterminant dans l'interprétation chronologique du présent des recettes : « avec la deuxième personne 'tu' et 'vous', il est possible de remplacer le présent par un futur ». Il précise :

L'emploi de la 1^{ère} et de la 2^e personnes dans ces recettes est massif chez les femmes parce que, se considérant comme thématiquement compétentes, ou considérant que l'enquêteur les considère comme thématiquement compétentes, elles ont interprété majoritairement la question de l'omelette comme une véritable demande de recette.

spécialisé), énonciatif (anonymat partiel ou total, repères de l'énonciation effacés), typographique (forte segmentation typographique, numérotation, nature multisémiotique : texte et images ou photographies), etc.

³⁰⁵ « *Le temps des omelettes : une nouvelle valeur pour le présent ?* », RSP 5 : 5^e Rencontre de Sémantique et de Pragmatique, *Espace, Temps, (interprétations temporelles, interprétations spatiales) dans les langues*, 22, 23 et 24 avril 2009, Université de Gabès (Tunisie).

Delveroudi (2002), qui a étudié la valeur injonctive du présent, en distingue deux nuances : nuance d' «ordre strict» (ex. Tu fermes ton livre et tu viens! (Wagner & Pinchon 1991 : 366)) et nuance d' «instructions à suivre et de règle générale» (injonction «atténuée»). Cette dernière regroupe les énoncés tenant lieu d'instructions à suivre :

(20) Alors avant de commencer, tu vérifies que tu es au point mort... (FMIM, «la Leçon de conduite», p.1)

Delveroudi (2002 : 21) précise que ce type d'énoncé présente une certaine ambiguïté (injonction vs règle générale) et que le contexte extralinguistique dans lequel s'inscrit l'énoncé est un facteur déterminant pour son interprétation exacte. En effet, prononcés hors situation, l'énoncé (20) donne des instructions générales destinées à toute personne désirant apprendre à conduire une voiture (règle générale), mais si le contexte est un père assis à droite dans la voiture, apprenant à son fils à conduire, l'interprétation bascule nécessairement du côté de l'injonction. C'est le cas également, selon l'auteur, des instructions d'intérêt touristique, d'utilisation d'un appareil, ou de recettes de cuisine :

(21) Et vous faites revenir à feu doux ! (...) et vous servez avec de la sauce vinaigrette ! (BVO 26)

Pour Delveroudi, dans ce type d'énoncé, « les procès ne sont pas localisés temporellement et sont validables dans n'importe quelle situation ». Ils ont une valeur de «règle générale». Ainsi l'énoncé (21) peut être paraphrasé par : si vous voulez préparer ce mets, il faudra... ou encore: chaque fois que vous voulez préparer ce mets, il faudra... : « L'énonciateur expose simplement une probabilité, décrochée totalement du moment de l'énonciation». Ce qui, selon l'auteur, rapproche ce type d'énoncés de la valeur omnitemporelle ou générique du présent.

De son côté, Gerbe (2006 : 444) considère que le présent dans le discours procédural est «prototypant». Elle affirme que dans les descriptions procédurales à l'oral (notamment les recettes de cuisine), l'événement « n'est pas raconté comme fictionnel et historique (ce qui serait le cas avec le présent de narration, très commun à l'oral) mais devient prototypique : **le**

schéma d'action est similaire dans tous les cas³⁰⁶ (...). L'événement décrit reste en attente d'actualisation ».

Pour classer les emplois du présent historique, Gosselin (2005) articule deux régimes discursifs : le discours de présentation (qui suppose la présence des objets et des événements présentés) et celui de représentation (de ce qui est absent)³⁰⁷. Dans le discours de présentation, « la temporalité du sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont «couplées», au sens où nulle distorsion n'est possible (on glisserait alors vers la représentation) : la présentation se situe perpétuellement dans le présent.» (Ibid. : 211). Le présent actuel est par excellence le temps de présentation, le temps des temporalités couplées (ex. Le compte rendu sportifs en direct). Quant au discours de représentation, il « suppose un «découplage» de la temporalité du sujet de celle de l'objet et des événements, qui de ce fait, doivent être linguistiquement situés dans le temps (qui comprend le passé et le futur) » (Ibid. : 212).

Gosselin postule que le présent historique combine deux types de discours, celui de présentation (supposant la présence des objets) et celui de représentation. Articulant ces deux concepts et en s'appuyant sur la «rhétorique des peintures»³⁰⁸, il a distingué trois rôles du présent historique :

- il sert à la *présentation du contenu d'une représentation* matériellement *présente* dans la situation de communication. Ce contenu est donc à la fois présenté et représenté (ex. les livres illustrés destinés aux enfants, les titres de tableaux, les légendes de photos...);
- il marque la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante (même s'il s'agit uniquement d'un effet de discours), mais *absente* de la situation de communication : les blagues, les notices bibliographiques, les récits historiques...);
- il opère une *simulation de présentation* des objets et des événements. C'est le cas du présent narratif (discours de représentation) qui emprunte des caractéristiques du discours de

³⁰⁶ C'est nous qui soulignons.

³⁰⁷ Pour plus de détails sur le dispositif sémantique de la *représentation* proposé par Gosselin ainsi que sur les dispositifs représentationnels proposés au cours de ces dernières années, voir Gosselin (2005, Introduction).

³⁰⁸ Théorie et pratique de l'éloquence sacrée au XVII^e siècle (qui fait partie de la rhétorique classique). Pour plus de détails sur la rhétorique des peintres, cf. Gosselin (2005 : 11-28 et 214-215)

présentation, pour mieux *simuler la présence* des objets et des événements. Cette opération suppose le « transport » du sujet (qui se retrouve « en présence » des événements narrés).

Ces trois rôles du présent historique se ramènent, selon Gosselin, à deux grands modes de fonctionnements distincts³⁰⁹ : la présentation du contenu d'une représentation préexistante (cas 1 et 2) et la simulation d'une présentation (cas 3 : présent narratif) se retrouvent dans d'autres emplois du présent comme le présent à valeur future :

(22) *Le train part à 10 heures*

(23) *Luc travaille mardi*

(24) *Vous continuez tout droit jusqu'au rond-point. Là, vous tournez à gauche, vous passez devant l'école, et juste après, au premier feu, vous tournez à droite. C'est là.*

Dans ces énoncés repris à Gosselin (2005 : 218), le présent indique dans (22) et (23) que l'événement est prévu dans une présentation déjà là (un horaire, un emploi du temps, etc.). Mais avec le discours procédural, dans (24), nous avons affaire à une véritable simulation de présentation, qui s'accompagne le plus souvent d'une gestuelle appropriée (*Ibid.*).

Dans ce qui suit, nous allons voir si les modes de fonctionnement proposés par Gosselin pour le présent historique se retrouvent avec le présent des recettes de cuisine relevées dans notre corpus. Soit la séquence d'énoncés suivante :

(25) *MD: comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ?*

QG 109: une omelette ? ah ah une omelette euh ordinaire ?

MD: oui

QG 109: alors euh je pense que tu prends d'abord un bol et puis euh une fourchette et tu casses tes oeufs dans dans le bol

(...)

QG 109: hein ? ensuite tu remues tes #1 oeufs tu bats tu bats les oeufs #

Mme QG 109: #2 faut pas oublier faut pas oublier de les saler # #1 poivrer si on aime le sel #

QG 109: #2 oui saler poivrer oui # oui

Mme QG 109: oui

³⁰⁹ Même si ces trois rôles peuvent se trouver imbriquer (Gosselin (2005 : 218)).

QG 109: *et puis ensuite euh*

Mme QG 109: *on les verse euh*

QG 109: *dans la poêle*

Mme QG 109: *dans une poêle au préalable- euh préalablement beurrée #1 le beurre fondu et chaud # (...)*

Mme QG 109: *et on met #1 euh dans la poêle et on # (...)*

Mme QG 109: *laisse cuire l'omelette et on la retourne si on l'aime assez cuite*

QG 109: *oui plus ou moins baveuse (...)*

MD: *oui merci beaucoup (/118/)*

Dans cette séquence d'énoncés, le présent marque la **présentation du contenu d'une représentation** donnée comme préexistante, mais **absente** de la situation de communication. En effet, la recette de cuisine n'est jamais présentée comme improvisée : l'instructeur transmet son *savoir-faire* (ou du moins son *savoir*, s'il n'a jamais préparé le mets en question lui-même et qu'il sait comment on le prépare) à un réalisateur potentiel auquel il recommande de suivre exactement les instructions données sur les étapes successives d'une tâche (ici recette de cuisine) à exécuter. Une des conditions inhérentes aux instructions ainsi qu'aux textes qui les abritent est en effet la compétence de l'instructeur³¹⁰. Ce qui apparaît dans la réponse suivante :

(26) MD: *et question qui va vous paraître très très z- très très drôle comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ?*

OH 593: *oh moi j'y connais rien (/107/)*

Par ailleurs, certaines recettes de cuisine – dont «l'omelette» – font partie d'un savoir commun (général) partagé par les membres d'une communauté linguistique. En effet, les recettes communes sont à rapprocher des phrases sentencieuses³¹¹, à savoir les proverbes, dictons, etc. Le présent des recettes indique que l'événement est prévu dans une représentation déjà là.

³¹⁰ (Hindelang, 1977 : 382 et Vanderveken, 1990 : 193), cités dans Manno, G. (2009)

³¹¹ cf. aussi Delvaroudi (2002) qui a rapproché les instructions des recettes de cuisine de la valeur omnitemporelle ou générique du présent. Les phrases génériques ont fait l'objet de nombreuses études, cf. Galmiche (1985), Kleiber ((1978), Anscombe (2002), entre autres.

Cependant, il apparaît que ce mode de fonctionnement (présentation du contenu d'une représentation donnée comme préexistante) est associé à celui de la *simulation d'une présentation*. En effet, l'enquêté ne se contente pas d'expliquer la manière dont on prépare une omelette mais essaie de «transporter» l'enquêté à l'intérieur de cette représentation pour le mettre face aux événements représentés et pour simuler ainsi leur présentation « en direct ». Ce que laisse entendre l'expression « *on sent déjà l'odeur de votre omelette* » dans la séquence d'énoncés suivante :

(27) RC: *comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ? (...)*

GJ 131: *on casse les oeufs on on on bat tout ensemble euh on met un peu d'eau je crois on mélange un peu d'eau enfin on assaisonne sel poivre euh nous en Lorraine on on on découpe des petits des petits morceaux de lards qu'on fait frire avant*

RC: *hm hm*

GJ 131: *et puis on enfin on on verse tout ça dans la dans la poêle et puis on tourne jusqu'à temps que ça soit à peu près cuit quoi #1 [rire] #*

RC: *#2 hm hm # bon on sent déjà l'odeur de votre #1 omelette #*

GJ 131: *#2 oui # #1 [rire] # (/008/)*

Ainsi, distinguons-nous deux rôles du présent des recettes de cuisine à l'oral, qui peuvent se trouver imbriqués :

- c. il marque la **présentation du contenu d'une représentation** préexistante et
- d. il indique la **simulation d'une présentation**³¹²

Dans la section suivante, on examinera si les modes de fonctionnement articulant présentation et représentation, distingués pour le présent historique se retrouvent dans le

³¹² Abouda (2009 : 20), a fait la distinction entre les recettes en « on » et les recettes en « je » écrit que : « Le traitement du présent historique par Gosselin (2005), qui se fonde sur la distinction entre présentation et représentation, nous semble *a priori* en mesure d'offrir une piste intéressante, sous réserve de vérifications plus poussées, qui permettrait de distinguer les recettes en *on*, plus proches du discours de présentation (d'un contenu préexistant, comme dans le train part à 10h), des recettes en *je*, proches du discours de représentation, défini comme une simulation de la présence et de la perception, où le *je* se transporte dans l'action... ».

présent de certaines séquences actualisant un discours *fictif* ou simulé par le locuteur dans notre corpus.

7. Le présent du discours fictif

Notre corpus présente quelques séquences où la situation d'interview proposée aux sujets interviewés est fictive. L'enquêteur demande à l'enquêté d'imaginer, par exemple, que quelqu'un frappe à la porte et de (dire comment il va) réagir... On lui propose donc de rester lui-même et d'assumer un rôle fictif dans une situation tout aussi fictive.

Les séquences fictives débutent ici par la mise en place d'un nouveau contrat où l'enquêteur prévient l'enquêté que le monde évoqué n'obéit pas exactement aux mêmes contraintes que le monde réel. Ainsi, dans la séquence suivante, après avoir présenté la situation sur le plan hypothétique, l'enquêteur place l'enquêté dans le cadre d'une simulation :

(28) MD: *trois questions qui vont vous paraître assez drôles quelqu'un frappe à la porte de cette pièce qu'est-ce que vous lui dites ?*³¹³

QG 109: *euh [rire] je lui dis entrez si d'abord je euh j'attends sa question j'ouvre la porte si cette personne ne ne m'est pas connue euh elle se présente*

MD: *oui ?*

QG 109: *n'est-ce pas? et euh selon sa réponse eh bien je l'invite à entrer ou alors je lui demande des précisions quoi*

(29) MD: *euh vous invitez quel- vous invitez quelqu'un à prendre quelque chose à la maison*

QG 109: *oui ?*

MD: *euh qu'est-ce que vous lui dites pour euh l'inviter ?*

QG 109: *eh bien désirez-vous prendre quelque chose ? ou euh euh ç- ç- ç- ça dépend euh euh ça dépend à l'heure où ce où cette invitation se présente aussi hein ? ou pour dire euh voulez-vous participer à à notre repas ? par exemple voyez-vous ? hein ? ou prendre l'apéritif ? euh [bg] il y a plusieurs formules si vous voulez hein ?*

³¹³ Dans cette séquence, la troisième question porte sur la manière de préparer une omelette (dont la réponse a été traitée dans la section précédente). L'ordre des questions diffère d'un enquêteur à l'autre. Pour certains, la question sur l'omelette est posée au début de l'entretien, pour d'autre au milieu.

Dans ces séquences d'énoncés, l'enquêté procède à la reconstitution d'une ou plusieurs scène(s) imaginaire(s), ce que laisse apparaître la succession de procès qui se présentent dans un ordre non chronologique (un va et vient/hésitations selon la situation à laquelle il peut être confronté). L'enquêté essaie d'imaginer toutes les probabilités en proposant des réactions différentes selon la situation qui pourrait se présenter (i.e. selon que la personne qui a frappé à la porte lui est connue ou non, selon sa question/réponse ; selon le moment où il va l'inviter...).

Dans ces cas, le présent opère une *simulation de présentation* des objets et des événements. Ce discours emprunte des caractéristiques du discours de présentation pour mieux *simuler la présence* des objets et des événements. En effet, dans (29), l'enquêté fait comme si la personne à inviter était présente devant lui et il passe au discours direct : «*désirez-vous prendre quelque chose ? / participer à notre repas ? / prendre l'apéritif ?* » (sans recourir à «je lui dirais»... comme en (28)). Cette opération suppose le « transport » du sujet (qui se retrouve « en présence » des événements narrés). C'est une sorte de mise en présence de l'enquêteur avec la situation représentée.

En revanche, peut-on dire qu'il s'agit également de la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante. Peut-on considérer les scènes (événements) imaginées comme une représentation préexistante, puisque l'enquêteur a probablement déjà été confronté à ce type de situation auparavant et que pour répondre à la question de l'enquêté, il le fait à partir de son expérience/connaissances du monde. Peut-on dire que ces événements sont prévus dans une présentation (culturelle/comportementale) déjà là ?

8. Conclusion

Dans cette analyse, nous avons, après avoir donné la valeur en langue du présent de l'indicatif, distingué les effets de sens typiques (i.e. valeur temporelle absolue du présent et aspect inaccompli) de ceux non typiques (provenant le plus souvent de résolutions de conflits entre instructions).

Les effets de sens identifiés dans notre corpus ne présentent qu'une partie des emplois du présent répertoriés par les grammairiens et linguistes. Ceci peut être expliqué par le fait que notre corpus n'est pas représentatif : il présente un seul genre/situation de parole : « des entretiens en face-à-face ».

La diversité des effets de sens identifiés peut s'éclairer si on la met, à la suite de Gosselin (2005)³¹⁴, en rapport avec une distinction entre deux régimes discursifs : la *présentation* et la *représentation* :

- 1) Dans les énoncés où le présent de l'indicatif a une valeur temporelle absolue du présent (actuel), il s'agit d'un discours de ***présentation*** : « la temporalité du sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont «couplées» (...) la présentation se situe perpétuellement dans le présent. » (Ibid. : 211).
- 2) Dans les énoncés *itératifs*, le présent marque la ***présentation du contenu d'une représentation*** donnée comme préexistante : les événements fréquentatifs sont prévus dans une représentation déjà là : qui correspond aux *habitudes* de l'enquête.
- 3) Dans les recettes de cuisine, le présent joue deux rôles imbriqués : il marque la ***présentation du contenu d'une représentation*** préexistante et indique la ***simulation d'une présentation***.
- 4) Dans le discours fictif, le présent opère une ***simulation de présentation*** des objets et des événements, associée ou non à la ***présentation du contenu d'une représentation*** donnée comme préexistante.

Précisons que les emplois 2) et 3) peuvent être rapprochés de la valeur omnitemporelle et générique (présent de vérité générale, gnomique) du présent et qu'ils peuvent être expliqués de la même manière.

³¹⁴ Pour expliquer la différence de fonctionnement aspectuo-temporel entre le présent actuel et tous les autres temps verbaux, Gosselin (2005 : 205-220) a eu recours aux deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation*.

Enfin il semble que tous les emplois du présent de l'indicatif peuvent être expliqués en articulant les deux concepts de présentation et de représentation : lorsque i) l'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle de l'énonciation et que ii) l'aspect est accompli, il s'agit d'un discours de *présentation*. Si l'une de ces conditions n'est pas satisfaite, le présent indique soit la *présentation du contenu d'une représentation* matériellement *présente* dans la situation de communication, soit la *présentation du contenu d'une représentation* préexistante, soit la **simulation d'une présentation**. Ces rôles peuvent se trouver imbriqués.

CHAPITRE 3

**Valeurs des formes verbales
en arabe et en berbère**

Valeurs des formes verbales en arabe et en berbère

0. Introduction

Les systèmes verbaux de l'arabe et du berbère ont fait l'objet de nombreuses études, mais les conceptions divergent quant à leur nature et aux valeurs attribuées à leurs formes verbales : aspectuelles, temporelles, aspectuo-temporelles ou modales ?

1. Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales de l'arabe (écrit et parlé)

Le système verbal de l'arabe (écrit et parlé) ne compte que deux paradigmes de base : l'accompli et l'inaccompli³¹⁵. En combinaison avec d'autres marqueurs de l'énoncé, ces deux formes verbales permettent d'exprimer une multiplicité de nuances aspectuo-temporelles et modales. C'est ce qui explique la difficulté de parvenir à une systématisation des emplois de ces formes par les grammairiens et linguistes.

On distingue généralement trois conceptions quant à l'analyse du système verbal de l'arabe : la vision des anciens grammairiens, celle des sémitisants et enfin celle des linguistes modernes.

1.1. La conception des anciens grammairiens

Les grammairiens arabes des VIII^e et IX^e siècles (deuxième et troisième siècle de l'Hégire) conçoivent la dichotomie accompli-inaccompli comme une opposition *temporelle*.

³¹⁵ désignés également par des termes comme parfait/imparfait ; madi (passé)/ mudari3 (présent-futur), etc. Selon les auteurs. Pour plus de détails sur la diversité terminologique en arabe et en berbère voir Ch 1, partie II).

Cette conception est représentée essentiellement par deux écoles, l'école de Bassora et l'école de Koufa³¹⁶.

L'école de Bassora, fondée par Sibawaihi³¹⁷, a posé les grandes lignes de la tradition grammaticale arabe dans l'ouvrage *Al-Kitab* (le livre)³¹⁸. Il dérive les verbes des noms d'action ou « masdar ». Les verbes, qu'il appelle schèmes, expriment un procès qu'ils situent dans le temps, exprimant ainsi :

- ce qui a eu lieu ;
- ce qui adviendra et n'est pas arrivé ;
- ce qui a lieu et n'a pas cessé.

La classification de Sibawaihi est fondée sur des valeurs temporelles :

- pour « ce qui a eu lieu », «al-madi» (le passé), une forme à désinence personnelle suffixée :
ex. *dahab-tu* (je suis parti)
- pour « ce qui adviendra et n'est pas arrivé » et « ce qui a lieu et n'a pas cessé » une forme préfixée, «al-mudari3», :
ex. *ya-dhabu* (il part)

L'école de Koufa classe différemment les formes verbales. Pour Alfaraa, l'un des maîtres de cette école, le temps est exprimé par les trois formes verbales suivantes :

- le «madi» (la forme de l'accompli) qui exprime le temps passé ;
- Le «mudari3» (la forme de l'inaccompli) qui réfère au temps présent et futur,
- Le «da'im» (c'est la forme du participe actif du verbe construit sur le schème 'faa3il') qui renvoie à deux valeurs temporelles :
 - (a) le passé quand le 'da'im' ne porte pas le tanwin (faa3ilun)
ex : *ana katibu risalatin* (j'ai écrit une lettre)
 - (b) le futur s'il le porte.

³¹⁶ Koufa et Bassora sont deux villes situées en Irak. Ces deux écoles de Koufa et Bassora ont été présentés en détail par Messaoudi, L. (1979) qui avait essayé de retracer l'historique du traitement du système verbal de l'arabe.

³¹⁷ Né en 148 de l'Hégire (765), l'année de sa mort n'est pas connue avec certitude.

³¹⁸ Sibawaih (1966). *Al-Kitab*. Daar al-Qalam, Le Caire

ex. *ana katibun risalatan* (j'écrirai une lettre).

Alfaraa innovait en ajoutant aux deux formes verbales de l'accompli et de l'inaccompli celle du participe actif (le «da'im») alors que les grammairiens de Bassora rattachent cette forme au nom et non au verbe³¹⁹. Néanmoins, les grammairiens anciens s'accordent pour considérer que le système verbal de l'arabe repose sur une opposition temporelle : passé / présent-futur.

1.2. La conception des sémitisants

Les sémitisants, issus de la tradition comparatiste occidentale, soutiennent la thèse selon laquelle le système verbal de l'arabe est à la base aspectuel et non temporel. Le terme 'aspect' a été appliqué à l'arabe pour la première fois par l'arabisant H. Reckendorf, en 1895³²⁰. Depuis lors, la majorité des sémitisants ont repris cette acception qui recouvre la dichotomie accompli/inaccompli.

La forme verbale à indices personnels suffixés est dite 'accompli' : elle exprime une action achevée (ex. *akal-ta*, « tu as mangé » où l'indice personnel *ta-* est suffixé) ; la forme à indices personnels préfixés ou discontinus est dite 'inaccompli' : elle exprime une action inachevée (ex : *ta'kulu* (2^{ème} personne masculin singulier, traduit par « tu manges » où *ta-* est préfixé au lexème verbal) ; et *ta'kulina* (2^{ème} personne féminin singulier, où le discontinu est constitué de *ta---ina*)).

W. Wright (1859), qui emploie l'expression « temporal forms », voit dans le système de l'arabe une opposition entre accompli (*perfect*) et inaccompli (*imperfect*) :

³¹⁹ Embarrassés par les formes dont l'emploi ne correspondait pas à celui retenu dans le système temporel qu'ils présentaient, les grammairiens concluaient à la distinction entre le 'lafd' (le mot ou la forme) et le 'ma3na' (le sens ou la valeur) pour justifier ces emplois non mentionnés dans le système temporel (cf. aussi Ibn Hicham 1964 : 769 ; et Syyuti 1865/66: 335 (cités dans Messaoudi, L. 1979 : 106). Ainsi, pour expliquer les diverses valeurs que peut prendre une même forme, ils ont recours à cette distinction entre le 'lafd' et le 'ma3na'. C'est le cas par exemple de l'usage du 'mudari3' (inaccompli) – qui pour eux n'avait qu'une valeur de présent ou de futur - dans un contexte passé : dans 'kana yaktubu' (il était il écrit : 'il écrivait'), 'kana' est considéré comme un 'madi' (passé) 'lafdan wa ma3na' (sur le plan de la forme et du sens), alors que 'yaktubu' est un 'mudari3' (présent-futur) 'lafdan' (au niveau de la forme) et un 'madi' (passé) 'ma3nan' (au niveau du sens).

³²⁰ Cité par M. Cohen (1924 : 12).

The temporal forms of the Arabic verb are but two in number, the one expressing a finish act, one that is done and completed in relation to other acts (the perfect) ; the other an unfinished act, one that is just commencing or in progress (the imperfect) (Wright 1977 : 95).

Wright a été amené à poser cette distinction pour deux raisons, l'une d'ordre morphologique : la différence entre parfait et imparfait tient à ce que les marques de nombre, de genre, de personne sont suffixées dans le parfait tandis qu'elles sont à la fois suffixées et préfixées dans l'imparfait. L'autre découle de la place des indices personnels : il explique la suffixation au parfait par le fait « que l'acte vient manifestement en premier car accompli », et la préfixation à l'imparfait par le fait « que l'agent vient en premier car encore occupé dans l'action ».

De même Marcel Cohen (1924) a considéré l'opposition morphologique à partir de deux aspects distincts (accompli et inaccompli) qui traduisent l'achèvement ou non de l'action à n'importe quel temps (absolu ou relatif). Constatant que cette opposition aspectuelle peut avoir une valeur temporelle, il ajoute que :

(...) le parfait (accompli) a été senti depuis longtemps comme appartenant surtout au domaine du passé : les actions achevées ne sont-elles pas, en grande majorité, situées dans le temps écoulé ? C'est ainsi que l'accompli de l'arabe constamment employé dans les récits, fait dans l'ensemble (mais non exclusivement) figure de passé ; alors que l'imparfait (inaccompli) a une valeur principale double : présent et futur et, en outre, des emplois de passé (*Ibid.* : 53)

M. Cohen a caractérisé de la façon suivante les formes verbales qui expriment le temps en arabe classique :

- le temps absolu (passé/présent-futur) est exprimé par l'opposition accompli/inaccompli ;
- le temps relatif est exprimé au moyen de « temps composés » constitués à une date récente dans l'histoire des langues sémitiques.

Il a caractérisé sept valeurs temporelles distribués en accompli/inaccompli :

Accompli	Inaccompli
<ul style="list-style-type: none"> - Passé momentané (s'exprime par la forme de l'accompli) - Parfait-présent (<i>qad</i> + forme de l'accompli) - Plus-que-parfait (<i>qad</i> + forme de l'accompli / <i>kana</i> + forme de l'accompli) - Passé duratif (<i>kana</i> + forme de l'inaccompli) 	<ul style="list-style-type: none"> - Présent (forme de l'inaccompli) - Futur (forme de l'inaccompli ou <i>sawfa/sa</i> + forme de l'inaccompli) - Futur antérieur (<i>yakunu</i> + forme de l'accompli / forme de l'inaccompli + forme de l'accompli)

De même, R. Blachère (1975) oppose deux formes verbales de base, l'accompli et l'inaccompli. Il précise que l'arabe, malgré une indifférence vis-à-vis du temps situé, arrive à préciser le moment où se déroule l'action (*Ibid.* : 246) soit par l'emploi *spécialisé* de l'accompli pour exprimer un passé quelconque et de l'inaccompli pour exprimer le présent et le futur, soit par le *contexte* linguistique (adverbe de temps, emploi d'un exposant temporel...). Il fait ainsi la distinction entre les valeurs absolues de l'accompli et de l'inaccompli et les valeurs conditionnées par le contexte :

Valeurs de l'accompli	Valeurs de l'inaccompli
Valeurs absolues : <ul style="list-style-type: none"> - procès achevé dans le passé - annonce un résultat actuel avec des verbes exprimant un désir, une volonté, une décision, une constatation, une sensation ou un sentiment 	Valeurs absolues : <ul style="list-style-type: none"> - fait qui se déroule à l'instant où l'on parle (présent réel) - fait qui dure ou qui se reproduit (présent vague)
Valeurs conditionnées par le contexte : <ul style="list-style-type: none"> - antériorité - valeur modale d'hypothèse 	Valeurs conditionnées par le contexte : <ul style="list-style-type: none"> - futur, avec un terme adverbial ou la négation - présent - passé, duratif ou itératif, avec l'emploi d'un exposant temporel, la présence d'un adverbe ou d'un autre verbe à l'accompli

Enfin la position de Cohen, D. (1989) constitue un résumé des analyses proposées par les sémitisants. Pour l'auteur, l'arabe fait partie des langues où la morphologie verbale n'établit pas intrinsèquement d'opposition temporelle. Les valeurs temporelles proviennent du contexte, selon que l'énoncé relève du discours ou du récit : « dans le récit, l'accompli fonctionne comme un aoriste ou un narratif, l'inaccompli comme un imparfait. Dans le discours, l'inaccompli est un présent actuel en déroulement, l'accompli est un événement vu comme achevé, mais présent par ses implications sur la situation au moment de l'énonciation » (*Ibid.* : 93). L'auteur précise que :

ce qui transcende tout contexte, la constante à la base de toutes les diverses réalisations sémantiques et qui les explique, c'est l'opposition non temporelle entre ce qu'on a appelé respectivement inaccompli et accompli, c'est-à-dire une opposition de nature aspective (*Ibid.*: 87).

1.3. La conception linguistique contemporaine

La troisième conception quant à l'analyse du système verbal de l'arabe considère que le verbe peut exprimer aussi bien le temps que l'aspect (l'achèvement ou le non achèvement de l'action). Rappelons que la thèse soutenue par les sémitisants était que le système verbal arabe est non temporel à la base mais aspectuel. Cette conception a été rejetée par un certain nombre d'auteurs comme Al-Mahzumi, M. (1964) qui pense que la vision des sémitisants est vérifiée pour les langues sémitiques à un état ancien. Il reproche aux anciens grammairiens d'avoir confondu temps grammatical et temps vécu. L'auteur affirme que l'étude du temps en arabe ne peut se faire que si on prend en compte aussi bien les temps simples que les temps composés. Ainsi, il détermine les valeurs temporelles des formes verbales en les classant sous la dichotomie temporelle «al-madi» (le passé) et « al-ḥadir » (l'actuel ou le présent)³²¹ :

³²¹ Traduction de Messaoudi, L. (1979 : 116-119).

Valeurs temporelles des formes verbales

«al-madi» (le passé)	« al-ḥadir » (l'actuel ou le présent)
<p>a « la forme <i>fa3ala</i> (accompli) est utilisée pour exprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'une action s'est réalisée dans un temps passé absolu ; - qu'une action se répète dans le passé ; - qu'une action s'achève au moment de la parole ; - qu'une action est présentée comme réalisée dans les serments, promesses, etc. - les louanges, etc. <p>b « la forme <i>qad fa3ala</i> (<i>qad</i>+accompli) est utilisée pour exprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'une action s'est réalisée dans un passé proche ; <p>c « Les formes : <i>kana fa3ala</i>, <i>kana qad fa3ala</i>, <i>qad kana fa3ala</i> et leurs semblable servent à exprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une action qui s'est réalisée dans un passé lointain. » 	<p>a «la forme simple <i>yaf3alu</i> (inaccompli) exprime :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'une action se réalise au moment présent ; - qu'une action se réalisera dans le futur ; - une vérité générale ; - une habitude, une règle générale ; - qu'une action ne se produit pas dans un temps précis mais qu'elle se produit dans tous les temps ; - une action postérieure à une action passée » <p>b « la forme <i>kana yaf3alu</i> exprime :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une action durative dans le passé »

Pour I. A. Al-Samarra'i (1966 : 24), les deux formes 'fa3ala' (accompli) et 'yaf3alu' (inaccompli) ne peuvent exprimer à elles seules toutes les nuances temporelles : « le verbe arabe ne précise pas le temps par ses formes, mais l'expression de ce dernier relève de la phrase qui comprend certains éléments qui permettent au verbe d'exprimer des moments précis dans le temps » (Traduction de Messaoudi, L. 1979 : 120).

Dans un cadre théorique fonctionnaliste, Messaoudi, L. (1979), qui a abordé la question de la représentation du temps et de l'aspect dans un corpus écrit, avance l'hypothèse que les aspects ont fini par constituer des temps dans certains cas et que dans d'autres, ils ont continué à fonctionner comme des aspects. Hypothèse partiellement validée car l'étude ne portait, selon l'auteur, que sur la phrase simple. L'analyse du fonctionnement des formes verbales au niveau du discours montre, selon l'auteur, que les aspects originels accompli et inaccompli (forme suffixée/préfixée dans la terminologie de l'auteur) fonctionnent préférentiellement comme des temps dans le discours plutôt que comme des aspects. Dans le récit, la forme de l'inaccompli présente des emplois aspectuels alors que celle de l'accompli présente à peu près les mêmes emplois dans le récit et dans le discours (temps passé antérieur au moment de l'énonciation ou à d'autres temps passés dans la successivité de la chaîne narrative).

L'auteur a relevé plusieurs formes en tenant compte des « modalités » temporelles co-occurrentes. Elle insiste sur la nature polysémique des deux formes de base (accompli/inaccompli), lesquelles peuvent avoir des valeurs différentes selon les « modalités » avec lesquelles elles se combinent. Travaillant sur un corpus écrit où discours et récit se succèdent, elle a maintenu séparés ces deux plans et a étudié le fonctionnement des formes verbales dans l'un et l'autre plan :

Discours	Récit
<p>a. Fp seule peut exprimer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la simultanéité au moment de la parole, c'est le présent ; - un fait général (qui s'est produit, se produit ou se produira), c'est un présent atemporel ; - un futur proche <p>b. La Fp précédée de modalités exprime :</p> <p>- le temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présent par <i>laa+Fp-u</i> (<i>laa</i> est une modalité négativo-temporelle qui a pour variante <i>maa</i> et <i>laysa</i>) ; - passé par <i>lam+Fp-∅</i> (<i>lam</i> est une modalité négativo-temporelle <i>lam+Fp</i> a pour variante <i>maa+Fp</i>) ; - Futur par <i>sawfa+Fp-u</i> (<i>sawfa</i> est une modalité temporelle et a pour variante <i>sa</i>) ; par <i>lan+Fp-a</i> (<i>lan</i> est une modalité négativo-temporelle). <p>- le mode</p> <ul style="list-style-type: none"> - prohibitif par <i>laa+Fp-∅</i> ; - conditionnel par <i>law+Fp-u</i> ; par <i>'in+Fp-∅</i> ; - apocopé par <i>Fp-∅</i> - injonctif par <i>li+Fp-∅</i> - énergétique par <i>la+Fp-nna</i> ; - subjonctif par <i>Fp-a</i> » <p>c. la Fp peut être employée comme 'objet' d'un autre verbe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fp+modalités temporelles - <i>lam+Fp-</i> - <i>laa+Fp-u</i> - <i>sawfa/sa/lan+Fp-a</i> - Fp+modalités modales - subjonctif : <i>Fp-a</i> - injonctif : <i>li+Fp-</i> - énergétique : <i>la+Fp-anna</i> - Fp - 'objet verbal' - 'prédicatoïde' - Fp - usage expressif

³²² (*Ibid.* : 205- 223)

Discours	récit
<ul style="list-style-type: none"> • Temps passé (avec des «autonomes» le plus souvent temporel (<i>ams</i> «hier»...)) • Parfait-présent (avec un autonome temporel du présent) • Usages stylistiques : valeur expressive (dans les formules figées expressives traduisant le souhait, le désir, les prières...) • Résultatif (avec <i>qad</i>) • Se combine avec une modalité conditionnelle : ‘<i>in, ida, et law</i> «si...» 	<ul style="list-style-type: none"> • Temps passé (avec des «autonomes» relatifs temporel (<i>al'ams</i> «la veille» <i>alRad</i> «le lendemain» ...)) • Résultatif (avec <i>qad</i>) • Se combine avec une modalité conditionnelle : ‘<i>in, ida, et law</i> «si...»

En se référant à l'exploitation de son corpus elle constate que :

la Fs (forme de l'accompli) s'est spécialisée dans l'expression du passé, que la Fp (forme de l'inaccompli) précédée de modalités constitue l'autre 'temps' exprimant soit le passé soit le futur soit le présent mais que la Fp seule traduit soit un présent, soit un futur et qu'il faudra faire appel au contexte (linguistique) et à la situation d'énonciation pour savoir si c'est le présent ou le futur qui sont exprimés. (*Ibid.* : 240)

Le système temporel en arabe repose donc non sur un découpage en trois époques : présent, passé, futur, mais en deux : passé et présent-futur. Ce découpage reflète, Selon Messaoudi, L., la dichotomie aspectuelle de base accompli/inaccompli. Laquelle a fini par constituer une dichotomie temporelle dans le discours, intimement lié au moment de l'énonciation :

Les aspects ont muté vers le temps par un glissement de l'accompli vers le passé et de l'inaccompli vers le présent futur mais ils ont continué à fonctionner comme aspect accompli

³²³ (*Ibid.* : 192-205)

et inaccompli dans les temps composés. (...) à partir du moment où une forme verbale dite aspectuelle se situe par rapport au moment de l'énonciation, il ne s'agit plus d'aspect mais de temps car l'aspect est par définition ce qui décrit l'action sans la localiser dans le temps par rapport au hic-et-nunc. (*Ibid.* : 243)

Dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives, Chairet, M. (1992 : 5-6) avance que les deux paradigmes (accompli-inaccompli) reposent sur une distinction de nature modale opposant «certain» et «non-certain». Il considère qu'à la forme suffixée (accompli) revient l'expression du révolu, de l'actualisé, du réalisé, tandis que l'expression de l'éventuel, du potentiel, du virtuel est assurée par la forme préfixée (inaccompli). Il postule donc que les deux paradigmes « passé ou accompli » / « présent-futur ou inaccompli » relèvent respectivement du réel (du certain) ou du virtuel (non-certain) : « On a donc grand intérêt, précise-t-il, à transcender temps et aspect et à considérer qu'aussi bien le passé que l'accompli impliquent le réel, donc le certain ; le présent, le futur et l'inaccompli impliquent le virtuel, donc le non certain »³²⁴.

Et dans le même cadre théorique, Caubet, D. (1993) qui a travaillé sur l'arabe parlé (dialectal) et plus particulièrement l'arabe marocain a dégagé les emplois concernant la forme de l'inaccompli nue (conjugaison préfixale dans la terminologie de l'auteur) et ses emplois lorsqu'elle est préverbée en *ka* (*Ibid.* : 156-199) :

- La forme (de l'inaccompli) nue a essentiellement des emplois modaux (futur, éventuel, optatif, approximatif...) et aoristique (proverbes, listes, en dépendance), avec cependant la possibilité que le préverbe *ka* ne soit pas exprimé (pour diverses raisons), et que la forme nue soit utilisée pour des valeurs actualisées ou concomitantes au moment de l'énonciation ;
- La forme préverbée sert à marquer une valeur d'inaccompli, actualisé ou non, avec la possibilité de valeurs mixtes (habituel, itératif), ou même aoristiques (générique et gnomique, «zoomage», actualisé fictif).

³²⁴ Point de vue partagé par Kouloughli, D. (1988) qui explique le large éventail de valeurs couvert par chacune des deux classes de formes en ayant recours à l'opposition modale «certain» / «non certain» ou encore «nécessaire» / «possible».

Ce que résume le tableau suivant :

Emplois de la conjugaison préfixale nue		Emplois de la conjug. préfixale en <i>ka</i>
<p>a. Emplois isolés</p> <p><i>Valeurs modales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Futur vague éventuel • Approximation • Refus, offre, injonction, souhait <p><i>Valeurs aoristiques, en rupture :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Proverbes • Récits 	<p>b. Emplois dépendants</p> <p><i>Valeurs modales :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Futur : Radi • Futur imminent : daba <p><i>Valeurs aoristiques, en rupture :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépendance d'un verbe • Dépendance dans les subordonnées : finales, discours rapporté, but, simultanéité, consécution, relative, hypothétiques 	<p>Valeurs repérées par rapport à T0 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présent actuel • translaté <p>Valeurs mixtes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • habituel, itératif <p>Valeurs aoristiques, en rupture avec T0 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • générique • gnomique • Dans les récits : succession d'événements • «zoomage» • actualisé fictif

L'auteur précise que la forme de l'inaccompli nue ne peut avoir que des emplois de type aoristique, alors que la forme préverbée marque aussi bien des valeurs directement repérées par rapport à T0, que des valeurs mixtes, comme l'habituel ou des valeurs aoristiques (générique, gnomique, emplois dans les récits). Ce qui montre, selon l'auteur, une certaine évolution des emplois de cette forme :

Ceci est peut être le signe d'un début d'usure de la forme préverbée, qui, à l'origine, a due être créée pour marquer la concomitance, puis s'est étendue aux emplois non concomitants, et marque aujourd'hui également des valeurs aoristiques (*Ibid.* : 199)

En ce qui concerne la forme de l'accompli (conjugaison suffixale dans la terminologie de l'auteur), Caubet (1993 : 200-220) a relevé les emplois suivants:

Emplois de la conjugaison suffixale
Valeurs actualisées : <ul style="list-style-type: none"> - accompli révolu - parfait
Valeurs en rupture avec T0 : <ul style="list-style-type: none"> - valeurs aoristiques : Aoriste de récit Temporelles : consécution - valeurs modales : Hypothétiques Concessives But

Et à ces deux formes verbales de base (l'accompli et l'inaccompli), D. Caubet ajoute une troisième forme participiale : le *participe actif*. D'origine nominale, cette forme ne se conjugue pas mais varie en genre et en nombre³²⁵. D. Cohen (1986 : 586) affirme que les formes nominales dont le participe actif, servent à renouveler le système verbal dans les langues sémitiques. Et sur la valeur temporelle de cette forme en arabe marocain, G. S. Colin (1937 : 77-78)³²⁶ précise que « le participe actif correspond :

³²⁵ Cohen, M. (1924 : 219) avance que « la phrase participiale, indifférente au temps par elle-même, peut exprimer le présent, entre autres temps (...)».

³²⁶ cité dans Caubet, D. (1993 : 222). Pour plus de détails sur les valeurs du participe actif selon le type de verbes, cf. Caubet, D. (*Ibid.* : 221-246)

1. à un présent ou à un futur avec les verbes de mouvement ;
2. à un parfait-présent résultatif avec tous les autres verbes, verbes d'action ou verbes de devenir, l'arabe marocain n'ayant plus de verbes d'état. »³²⁷.

Et concernant plus particulièrement l'arabe parlé d'Alger, D. Hamdani Kadri (2006), a analysé les formes temporelles dans le cadre de la Sémantique de la temporalité de L. Gosselin (1996). Elle a commencé par attribuer la valeur en langue (sous forme d'instructions) à chacune des deux formes de l'accompli et de l'inaccompli, qu'elle appelle parfait/imparfait :

a. Instructions liées au parfait :

- Il marque une valeur temporelle du passé.
- Il présente le procès sous l'aspect aoristique.

b. Instructions liées à l'imparfait :

- Il code une instruction de nature temporelle : le non passé.
- Il présente le procès soit sous l'aspect inaccompli (présent), soit sous l'aspect aoristique (futur).

L'auteur a d'abord assigné une *valeur en langue* à l'accompli et à l'inaccompli, et a passé ensuite à l'identification de leurs effets de sens. Cette valeur en langue est de nature temporelle et aspectuelle³²⁸. Elle a également essayé de déterminer leurs relations avec les formes composées. L'ensemble des formes verbales étudiées sont présentées dans le tableau suivant (*Ibid.* : 191) :

³²⁷ Le participe actif est l'une des formes que nous avons identifiées comme exprimant le présent actuel. Cependant, n'étant pas d'origine verbale, cette forme a été mise de côté, dans ce travail, pour ne prendre en compte que la forme de l'accompli et celle de l'inaccompli préverbée (cf. Ch. 2, Partie 2).

³²⁸ En ce qui nous concerne, ces formes verbales (de l'accompli et de l'inaccompli) ne codent que des instructions aspectuelles (cf. le chapitre suivant (Ch. 4) pour plus de détails).

Temps	Passé	Non-passé	
Aspect		Présent	Futur
Aoristique	PARF		IMP
Inaccompli	<i>kan</i> +IMP	<i>ra-</i> + IMP IMP	<i>ikun</i> + IMP
Accompli	<i>kan</i> + PARF	<i>ra-</i> + PAR	<i>ikun</i> + PAR

Après avoir passé en revue les différentes approches, nous pouvons formuler les remarques suivantes :

- Les deux formes verbales de base de l'arabe sont traitées d'un point de vue *aspectuel* (accompli/inaccompli), *temporel* (passé/présent-futur), *aspectuo-temporel* (soit en tant que formes temporelles rangées sous la dichotomie aspectuelle « accompli/inaccompli »; soit classées sous les deux paradigmes temporels « passé/présent-futur ») ou *modal* (certain/non-certain) selon les auteurs;
- Les formes verbales sont classées en formes *simples* ou *composées* (les anciens ne prenaient en compte que les formes simples) ;
- Certains auteurs distinguent les valeurs des formes verbales *isolées* (absolues) de celles où elles sont *dépendantes* (conditionnées par le contexte) ;
- Certains les analysent en prenant en compte les deux plans du *récit* ou du *discours*.

Nous avons constaté qu'en plus de la divergence d'approches et des nuances sémantiques relevées, la majorité des auteurs se limitait à faire l'inventaire des emplois sans en tirer des règles ou des principes de fonctionnement d'une façon systématique.

Dans ce travail, seules les formes verbales qui expriment le présent (actuel) en arabe marocain sont traitées. Nous allons, après avoir identifié leurs valeurs en langue, dégager

³²⁹ Dans ce tableau, les formes composées de *kan* / *ikun* sont anaphoriques.

leurs effets de sens dans un corpus oral en comparaison avec celles du berbère tamazight et du français parlés à Orléans. Précisons que ces formes ont été identifiées dans la deuxième partie (Ch. 2). Elles seront analysées dans le cadre de la SdT de Gosselin, L. (1996 et 2005) dans le chapitre (4).

2. Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales du berbère

Basset, A. (1952) a été le premier à identifier la nature aspectuelle et non temporelle des oppositions fondamentales du système verbal berbère. Cette conception aspectuelle est désormais admise par la quasi-totalité des berbérisants (Penchoen (1973), Galand (1977), Bentolila (1981), Cadi (1981), Chaker (1983), Leguil (1987), Ouhalla (1988), entre autres.)³³⁰. Il est également admis, à la suite de Basset (1929, 1952), que le système verbal berbère repose sur une opposition ternaire opposant trois thèmes verbaux : aoriste, inaccompli (aoriste intensif), accompli (prétérit)³³¹ :

Aoriste	Inaccompli	Accompli ³³²	
af	ttafa	ufi/a	« trouver »

Il existe deux autres thèmes, l'accompli négatif et l'inaccompli négatif qui n'ont pas d'existence fonctionnelle en synchronie (Chaker, 1997 : 2) et qui n'apparaissent que dans un contexte négatif. Pour Bentolila (1981 : 116), Galland (1977 : 288), Penchoen (1973 : 42) l'accompli négatif (ou prétérit négatif) n'est qu'une variante de l'accompli conditionnée par l'adverbe de négation *ur* « ne... pas » ou l'une de ses variantes³³³.

³³⁰ Seul ABDEL-MASSIH, E.T. (1968) a étudié le système verbal (tamazight des Ayt-Ndir) d'un point de vue exclusivement temporel renvoyant à la division du temps dans les systèmes temporels, en passé, présent et futur, où le présent, moment de l'énonciation, est le centre de référence auquel le procès est corrélé par un lien déictique.

³³¹ cf. Partie 3 pour les procédures de formation des thèmes verbaux en berbère.

³³² C'est Galand (1977) qui a introduit la terminologie « accompli~inaccompli » dans l'étude du système verbal berbère, préférant ces termes à – respectivement - prétérit et aoriste intensif. Il considère que cette opposition était plus adéquate à la réalité du système verbal de l'amazighe où l'aoriste est une forme non marquée du point de vue aspectuel.

³³³ Le touareg présente un thème verbal supplémentaire formé sur celui de l'accompli (prétérit) : le thème de «prétérit intensif», marqué par un allongement vocalique. Ce thème est défini comme un «accompli résultatif» par Galand (1974 : 23). Il réfère à un état durable/stable par opposition à l'accompli qui renvoie à l'accomplissement unique et ponctuel d'un procès (Chaker, S. 1997 : 3).

2.1. Genèse du système verbal berbère

En diachronie, le système verbal berbère était constitué par les deux thèmes primitifs «prétérit » / « aoriste » (accompli/aoriste). Mais en synchronie, le système des dialectes actuels présente trois thèmes verbaux : « prétérit » / « aoriste » / « aoriste intensif». L'aoriste intensif (l'inaccompli) est une ancienne forme dérivée³³⁴ (une « dérivation de manière », cf. D. Cohen (1968) à partir de l'aoriste simple. La relation morphologique entre l'aoriste et l'aoriste intensif a longtemps fait de ce dernier un dérivé parmi d'autres³³⁵ et ce avant que Basset, A. (1929) l'ait intégré parmi les thèmes primitifs du verbe.

En effet, « fonctionnellement, l'intensif est devenu une partie intégrante du jeu des formes de base : tout verbe a un aoriste intensif qui s'oppose directement aux autres thèmes primitifs, notamment le prétérit » Chaker, S. (1997 : 186). Ainsi, le système verbal berbère qui était primitivement binaire est devenu ternaire.

Les trois thèmes de base (aoriste, accompli, inaccompli) peuvent être combinés avec d'autres éléments comme les particules préverbaux (**ad**, **la**, etc.) ou les auxiliaires pour exprimer des nuances aspectuo-temporelles ou modales.

2.2. Système(s) verbal(aux) berbère(s)

Bien que le système verbal de base soit désormais bien connu, les études portant sur les différents dialectes font apparaître à la fois la complexité et la diversité des systèmes locaux. La diversité terminologique peut parfois traduire des divergences dans les points de vue des auteurs, ce qui révèle divers angles de vue d'une même réalité :

³³⁴ «sa formation à partir du thème primitif d'aoriste trahit immédiatement sa nature originelle de forme secondaire » Chaker, S. (1997 : 186)

³³⁵ Basset, A. (1952 : 12) affirme que « le verbe comprend une forme simple et des formes dérivées (...) la dérivation peut être obtenue (...) par l'addition de préfixes à la base consonantique, ainsi à base sifflante, à base dentale, à base nasale (...), la première à valeur factitive, la seconde à valeur passive, la troisième soit à valeur réciproque, soit à valeur passive selon les verbes. »

Cadi (1987)	I	II	III
Galand (1977)	Aoriste	Inaccompli	Accompli
Prasse (1973)	Imparfait	Imparfait intensif	Parfait
Cortade (1969)	Aoriste	Aoriste intensif	Prétérit
Pencheon (1966)	Indéfini/inaccompli/projectif	Extensif	Défini/accompli

Même chez les auteurs qui emploient une terminologie identique, les mêmes termes ne recouvrent pas la même réalité. L'inaccompli chez Pencheon n'est pas « l'aoriste intensif » comme chez Galand, mais le complexe « **ad** + aoriste » qu'il appelle « indéfini » ou « projectif ».

En plus du foisonnement terminologique qui *caractérise* les études du système verbal berbère, les spécialistes proposent une multiplicité de systèmes selon le cadre d'analyse adopté et selon le dialecte étudié.

2.2.1. Le kabyle

Concernant le dialecte kabyle, Chaker, S. (1984 : 161-177) avait fait l'inventaire des formes verbales kabyles susceptibles de s'opposer dans l'usage synchronique :

- Prétérit (accompli)
- Aoriste intensif (inaccompli)
- **ad** + aoriste
- **ad** + aoriste intensif
- **a/la** + aoriste intensif

Ces formes sont composées à la fois de thèmes simples et de thèmes préverbés. Chaker, S. précise qu'en plus de ce système « normal » en énoncé affirmatif, il existe un autre

système « réduit », en énoncé négatif (lorsque le verbe précédé de la négation **wr/ur**) où on ne relève que le thème du prétérit et celui de l'aoriste intensif :

- **wr/ur** + prétérit
- **wr/ur** + aoriste intensif

L'auteur affirme que le système verbal kabyle est organisé autour de la dichotomie, fondamentale AORISTE-PRETERIT :

AORISTE	~	PRETERIT
<i>ad</i> + aoriste		
Aoriste intensif («archi-aoriste»)		
<i>ad</i> + aoriste intensif		
<i>a/la</i> + aoriste intensif		

Et à ces formes inventoriées, Chaker, S. attribue les valeurs suivantes :

- Le **prétérit** = accompli

Le signifié du prétérit correspond à l'*accompli* : « l'accompli renvoie à un procès posé comme réalisé, achevé ou unique » (*Ibid.* : 168). Cependant, il précise que la valeur temporelle du passé est extérieure au système et qu'elle n'existe que par la transposition berbère > français : de très nombreux prétérits évoquant un fait situé dans le futur ont été relevés.

- La modalité d'**intensif** : duratif (non ponctuel).

Elle ne peut se combiner qu'avec l'aoriste. Le prétérit « accompli », étant exclu, a donc toujours la valeur non-duratif, ponctuel.

- **a/la** = « actuel-concomitant »
- **ad** : modalité du « non-réel », « non effectif » (action future, potentielle, incertaine, non-assurée), valeur modale.

Les valeurs dégagées pour les différentes modalités ont permis à Chaker, S. de construire un système organisé autour de l'opposition PRETERIT - AORISTE(S) et pose donc la dichotomie fondamentale ACCOMPLI - INACCOMPLI³³⁶ :

AORISTES = inaccomplis		~	PRETERIT = accompli
Aoriste intensif = duratif	<i>ad</i> + aoriste = non-réel		Réel ou effectif Non-duratif
<i>a/la</i> + Aoriste intensif = duratif actuel- concomitant	<i>ad</i> + aoriste intensif = non-réel duratif		

Pour Galand, L. (2003), seuls les deux thèmes de l'accompli (prétérit) et de l'inaccompli (aoriste intensif) se présentent comme les *pôles* du système verbal berbère. L'aoriste³³⁷ est « extérieur à l'opposition d'aspect et ne peut s'employer sans particule que dans une situation et surtout dans un contexte où un cadre aspectuel a déjà été mis en place, qu'il s'agisse de l'inaccompli ou de l'accompli » (*Ibid.* : 236). Autrement dit, en l'absence de toute particule, l'aoriste ne tire sa valeur que du cadre aspectuel mis en place par les autres éléments de l'énoncé, « cadre sans lequel il ne peut s'actualiser » (*idem*). Pour Galand, L. l'aoriste n'est pas un inaccompli car il est « (devenu ?) neutre quant à l'aspect » (*Ibid.* : 241) ; c'est un thème « non marqué » (Galand 1977, 1987, 2003). Lorsqu'il est précédé de la particule, l'aoriste exprime surtout des valeurs modales (volonté, désir, souhait, éventualité, etc.).

³³⁶ Cette dichotomie maintient, selon Chaker, S. (1983 : 176), une certaine continuité entre le système synchronique et le « système primitif berbère » que tous les diachroniciens et comparatistes considèrent comme structuré par la dichotomie de base : Aoriste « inaccompli » - Prétérit « accompli » qui devient ici : Aoriste intensif « inaccompli » - Prétérit « accompli ».

³³⁷ L'aoriste est le plus souvent considéré comme une forme non marquée (formellement et sémantiquement), à valeur « neutre » / « indéfinie », de ce fait polyvalent et déterminé par le contexte (Chaker 1997 : 2). Etymologiquement, « aoriste » signifie indéfini ou imprécis (qui n'a aucune valeur propre à lui-même). Bentolila (1981 : 116) le considère comme la « forme nue » du verbe, c'est-à-dire qu'il n'exprime aucune valeur temporelle, aspectuelle ou modale. Il n'exprime que le sens pur du verbe. Cette « imprécision » lui vaut d'être en marge, hors du cadre oppositionnel aspectuel (Manseri, O. (2003 : 289).

Pour revenir au dialecte kabyle, Mettouchi, A. (1992) avait, comme Chaker S., dégagé un système comportant deux aspects majeurs : l’accompli et l’inaccompli, « ce dernier se scindant en deux domaines, l’aoriste simple et l’aoriste intensif » (*Ibid.* : 56):

PRETERIT	AORISTE SIMPLE	AORISTE INTENSIF
Pétérit	∅ + AS	∅
Prétérit négatif	<i>ad</i> + AS	<i>ad</i> + AI
		<i>la/a</i> + AI
	Impératif simple	Impératif intensif

Souscrivant à la position de Galand, L. qui postule que c’est l’inaccompli (aoriste intensif) qui s’oppose principalement à l’accompli et que l’aoriste simple est repoussé plutôt dans le domaine modal, Mettouchi, A. avance qu’en synchronie, le système d’opposition se présente comme suit :

- d’une part une forme non marquée (l’aoriste simple), correspondant en quelque sorte à une notion verbale ;
- et d’autre part une opposition entre un accompli marqué (le préterit) et un inaccompli marqué (l’aoriste intensif).

Pour distinguer l’aoriste simple de l’aoriste intensif, A. Mettouchi les a examinés dans le cadre des opérations énonciatives de Culioli, d’abord dans leurs emplois avec la particule « *ad* » et ensuite dans les autres emplois de l’aoriste intensif.

Dans le récit, « *ad* + AI » a plutôt la valeur d'« intention », « l'itération n'est qu'un effet de sens provenant du contexte » (*Ibid.* : 59). « *ad* + A »³³⁸ qui ne présente pas ce type de valeur (intention) marque « un fait aux contours peu définis » :

Alors que l'aoriste simple indique que le procès décrit par le verbe est de type **notionnel**, c'est-à-dire **indéfini** par rapport à un projet préalable ou à de quelconques coordonnées subjectives, l'aoriste intensif marque la présence d'un commentaire sur ce procès : il indique que le procès est l'**aboutissement d'une intention** du sujet dans l'énoncé, ou d'un sujet préalablement posé. (*Ibid.* : 60)

Concernant la forme « *la* + AI », l'auteur avance qu'elle « met l'accent sur l'activité d'un sujet, qu'il rapporte, grâce à la particule « *la* », à un repère préalablement construit (que ce soit un point de vue ou un autre énoncé » (*Ibid.* : 62). Mais lorsque l'aoriste intensif est employé seul, il marque deux valeurs différentes selon qu'il est en discours ou en récit :

En discours, l'aoriste intensif marque la présence d'une **intention** dont la source est soit l'énonciateur lui-même, soit le co-énonciateur. En récit, l'aoriste intensif indique que le procès décrit par le verbe découle de certaines **causes**, qui sont à chercher dans le contexte, ou alors, il marque que le sujet dans l'énoncé est siège d'une intention qui s'exprime dans le procès à l'aoriste intensif. (*Ibid.* : 63)

Concernant toujours le même dialecte (kabyle), Manseri, O. (2003), qui a étudié l'aspect en Kabyle, a dégagé le système verbal suivant :

Thème	Valeur aspectuelle
Prétérit	___ + V. Dynamique ---> Révolu ___ + V. Statif ---> Parfait

³³⁸ Travaillant sur un corpus oral spontané, A. Mettouchi (2002) a dégagé les différents effets de sens de «*ad* + aoriste» en kabyle : il peut renvoyer à l'avenir (futur), avoir un emploi conjonctif, optatif, fréquentatif, générique (dans les recettes, mode d'emploi, etc.), proverbes ou dictons.

Thème	Valeur aspectuelle
Aoriste	----- Événementiel
Aoriste intensif	<i>la/a</i> + _ ---> concomitant /actualisation Habitatif Gnomique Propriété /état

Analysant le système verbal comme un « ensemble » où « chaque terme de l'opposition dépend de l'autre terme » en fonction duquel on pourrait assigner à chaque terme la valeur sémantique qui lui est propre. Manseri, O. intègre l'aoriste dans une opposition à trois pôles : Prétérit - Aoriste - Aoriste intensif. Pour l'auteur l'aoriste joue un rôle central dans cette opposition : il correspond à la notion sémantique d'« *événement* », là où le prétérit et l'aoriste intensif correspondent respectivement à celles d'« *état* » et de « *processus* ». Manseri, O. (2003 : 290) Avance qu' « en berbère ces notions sont grammaticalisées à travers ces formes de base qui sont l'Aoriste (événement), l'Aoriste intensif (processus) et le Prétérit (état) ».

La valeur sémantique de l'aoriste correspond, selon l'auteur, « à un(e) action/événement pris(e) dans sa globalité sans qualification interne par le fait qu'il échappe au jugement de l'énonciateur » (*Ibid.* : 98). L'aoriste « présente (...) l'aspect du récit par excellence, il se détache de la sphère et du jugement du locuteur qui n'intervient pas dans la caractérisation du procès de l'énoncé et s'efface derrière son discours qui est neutre de toute appréciation » (*Ibid.* : 99). Pour Manseri, l'aoriste n'est pas syntaxiquement dépendant de la forme verbale qui le précède, « mais cette disposition n'est que l'effet de sa valeur fondamentale et, partant de sa fonction dans l'énoncé. » (*Ibid.* : 291).

Quant à l'aoriste intensif, il présente les valeurs du gnomique, habitatif, itératif, valeur d'état, épistémique. L'auteur précise que « l'aoriste intensif ne correspond pas dans tous les cas à du réel, il peut en combinaison avec la modalité de négation, renvoyer à des situations modales où l'énonciateur est en étroite relation avec son énoncé par le biais d'un

jugement construit » (*Ibid.* : 108). Concernant le prétérit, il revêt plusieurs valeurs selon l'environnement dans lequel il apparaît : « il peut dénoter un révolu s'il est combiné avec un verbe dynamique, un parfait s'il est combiné avec un statif, il peut également valoir un modal dans certains contextes négatifs. » (*Ibid.* : 131).

2.2.2. Touareg

Prasse, K. G. (1984), dans une étude sur le système verbal touareg, distingue quatre thèmes. En plus des trois thèmes habituels (aoriste, aoriste intensif et prétérit), il ajoute un second prétérit qui se distingue du premier par sa longueur vocalique et qu'il qualifie de «résultatif ». Ce système quadripartite repose sur deux dimensions : l'une aspectuelle « parfait » - « imparfait » (accompli-inaccompli), et l'autre modale « simple » - « intensif ». Pour Prasse, K.G. le « parfait simple » (l'accompli) et « l'imparfait simple » (l'aoriste) sont des «*constatifs* » et le « parfait intensif » (prétérit intensif/ « résultatif ») et « l'imparfait intensif » (l'aoriste intensif) sont des «*descriptifs* ».

2.2.3. Tamazight

Dans une étude du parler de Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (dialecte Tamazight), A. Bentolila (1981) organise le système verbal en se basant sur l'opposition « réel »~« non-réel » qui renvoie à l'opposition de ce qui est « concret » (un procès effectivement réalisé ou en cours de réalisation) avec ce qui est « virtuel », « abstrait » correspondant à un procès dont la réalisation est potentielle, probable, souhaitable, future, conditionnelle, (non effective)...

Dans la dichotomie « réel » ~ « non-réel » :

- le « réel » est constitué de l'opposition « prétérit ~ aoriste intensif » (P~AI / accompli ~ inaccompli) combinés (obligatoirement ou facultativement) à la modalité « *la* » qui confère à l'inaccompli la valeur d'habitude ou d'itérativité, et à l'accompli la valeur «d'emphase »;
- Le « non-réel » est composé de l'opposition «aoriste ~ aoriste intensif» (A~AI), combinés obligatoirement à la modalité «ad» car c'est elle qui leur confère la valeur de

« non-réel ». La modalité «ad» peut être précédée facultativement d'un « monème d'emphase » *d-ad* + A/AI :

Réel			Non-réel		
(<i>la</i>)-P	~	(<i>la</i>)-AI	(<i>d</i>) <i>ad</i> - A	~	(<i>d</i>) <i>ad</i> - AI

2.2.4. Tarifit

Concernant le système verbal du dialecte Rifain, Cadi (1987) a dégagé les thèmes de base aoriste-accompli-inaccompli (thèmes I, II et III) pour le parler des Iqerâayyen. Système qu'il a distribué en « deux plans d'énonciation différents », à savoir « histoire » (ou récit historique) et « discours ». Dans ce parler, les thèmes de base peuvent apparaître seuls ou être combinés avec des particules préverbaux comme *ad* (ou l'une de ses variantes *a/ar/Ra*) ou *aqa*, *tuRa*, etc. Les valeurs attribuées à chacun des thèmes sont les suivantes :

Thème I (aoriste)	Thème II (inac)	Thème III (acc)
Thème «ouvert»	Thème «non borné»	Thème «fermé»
A / A + <i>ad</i> (<i>a/ar/Ra</i>)	Inac / inac + <i>ad</i> (<i>Ra/aqa/tuRa</i>) (dans le récit)	Acc (seul)
- Valeur de procès non-accompli (au plan du discours)	- Valeur durative	Valeurs :
- Valeur accompli (au plan du récit), rarement	- Valeur itérative	- passé lointain (avec <i>tuRa</i>)
- Valeurs modales	- Valeur modale	- Passé ponctuel
		- Présent absolu à valeur existentielle générale

Cadi, K. (1987 : 60-61) avance que sur le plan topologique, l'aoriste répond à la notion de l'« ouvert » et qu'il est en général le complémentaire de l'accompli au niveau du récit historique et de l'inaccompli au plan du discours. Quant à l'accompli et l'inaccompli, ils répondent respectivement aux notions du « fermé » et du « non-borné ». Concernant le fonctionnement réel des trois thèmes, l'auteur conclut :

En résumé, si au niveau des oppositions formelles, le thème I (l'aoriste) et le thème III (accompli) tendent à se neutraliser, au niveau du fonctionnement réel dans un texte, ils sont en distribution complémentaire à l'intérieur de l'enchaînement récit-discours. Par contre, le thème I et le thème II (l'inaccompli), qui s'opposent parfaitement quant à leur forme, semblent – tout en gardant chacun sa spécificité notionnelle : thème I (éventuel), thème II (itératif) – converger au niveau de l'énonciation. Pour être plus précis, le thème I prend la place du thème II dans le discours. (...) Ainsi se dessine -pour nous- le rapport de l'ouvert au non-borné d'un point de vue (topo)logique». (p. 64)

2.2.5. Tachelhit

Hebaz (1979) a étudié les oppositions aspectuelles en tachelhit (parler Imini). Et pour identifier les valeurs aspectuelles des énoncés, il distingue trois catégories : (i) un système grammatical ; (ii) un système lexical, c'est-à-dire le sémantisme même du verbe ; (iii) et la valeur aspectuelle des expansions concurrentes. L'auteur distingue les trois thèmes habituels :

- l'aoriste qui « exprime l'idée pure, sans marques de temps ou d'aspect »,
- le prétérit,
- l'extensif (l'inaccompli ou l'aoriste intensif).

Lorsque ces thèmes sont combinés à d'autres éléments, ils renvoient à l'opposition :
{Accompli~inaccompli} ~ {habituel}

La distinction entre l'habituel et l'inaccompli provient ici de la combinatoire de l'extensif avec les morphèmes « *da* » et « *ar* » : la première ajoute une valeur d'habitude, la deuxième, une valeur de durée.

En énoncé minimum, l'extensif peut être précédé de l'une des particules suivantes :

- « *ar* » pour exprimer le déroulement du procès dans sa phase initiale ou médiane.
- « *da* » pour exprimer un procès habituel, fréquentatif, répété habituellement ou régulièrement.
- « *rad* » qu'il qualifie modalité temporelle du futur.

Combinés avec d'autres éléments (particules préverbaux, auxiliaires, circonstanciels...), les thèmes aspectuels de base peuvent exprimer, selon l'auteur :

- une dimension temporelle : « le mode indicatif » qui comprend trois temps : le passé lointain, le passé présent et le futur :

Mode Indicatif		
Passé-présent	Passé lointain	Futur
<ul style="list-style-type: none"> - Prétérit : procès achevé, accompli - <i>ar</i> + extensif : inaccompli - <i>da</i> + extensif : habituel 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>iKaT-N + P</i> : <i>procès achevé, accompli dans le passé lointain</i> - <i>iKaT-N + ar + extensif</i> : <i>procès inaccompli dans le passé</i> - <i>iKaT-N + da + extensif</i> : <i>procès habituel dans le passé</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>rad</i> + Aoriste : aspect non marqué - <i>Rad</i> + extensif : inaccompli - <i>Rad</i> + (<i>bDa</i> «toujours») + extensif : habituel

- une dimension modale induite par les « modalités modales projectives » *dad* et *ad*, qui expriment diverses valeurs modales orientées vers le futur :

Mode du futur
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Ad /Dad</i> + A : aspect non marqué - <i>Ad /Dad</i> + extensif : inaccompli - <i>Ad /Dad</i> + extensif : habituel

- un mode du « conditionnel » exprimé par la combinaison de l’auxiliaire du passé « *i-KaT-N* » (il était) et de la particule du futur « *rad* » + V :

Mode du conditionnel
<ul style="list-style-type: none"> - <i>iKaT-N</i> + <i>rad</i> + Aoriste : non marqué - <i>iKaT-N</i> + <i>rad</i> + extensif : inaccompli - <i>iKaT-N</i> + <i>rad</i> + extensif : habituel

- un mode impératif

Mode impératif
<ul style="list-style-type: none"> - \emptyset + Aoriste : non marqué - \emptyset + extensif : inaccompli - \emptyset + extensif : habituel

- un mode participe

Participe	
Passé-présent	futur

Participe	
<ul style="list-style-type: none"> • [i-V prétérit-<i>n</i>] : aspect accompli • [i-V extensif-<i>n</i>] : inaccompli • [i-V extensif-<i>n</i>] : habituel 	<ul style="list-style-type: none"> • Rad + <i>i</i>-V prétérit : aspect accompli • Rad + <i>i</i>-V extensif : inaccompli • Rad + <i>i</i>-V extensif : habituel

Hebaz insiste sur le rôle joué à la fois par l'aspect grammatical, l'aspect lexical (type du procès) et par le contexte dans la détermination de la valeur aspectuo-temporelle de l'énoncé.

3. Conclusion

En somme, pour le berbère, la nature exclusivement aspectuelle du système verbal de base semble acquise depuis longtemps. La diversité des points de vue concerne surtout les oppositions, binaire pour certains, ternaire pour d'autres. Les divergences se situent également au niveau des formes composées, et plus particulièrement au niveau des particules préverbaux associées aux thèmes de base, lesquelles divergent en fonction des dialectes. Voilà quelques exemples :

- La particule « *ad* » semble être commune à tous les dialectes, mais elle présente d'autres variantes. Le dialecte chleuh, contient deux particules : « *rad* » et « *ad* ». La première permet d'exprimer exclusivement le futur alors que « *ad* » sert à exprimer d'autres valeurs (modales/aspectuelles). « *rad* » résulte du figement du verbe *iri* « vouloir » avec « *ad* ». La particule du futur « *rad* » n'est attestée qu'en tachelhit ; le figement de « *ira ad* » en « *rad* » n'étant pas encore réalisée dans les autres dialectes.
- Dans certains parlers du Rif (Qarya, Aklim) et dans le parler de Figuig (Kossmann, 2000), on trouve à côté de la particule « *ad* » d'autres particules comme « *sa(d)* » et « *xa(d)* ». Kossmann (2000 : 137) affirme que le préverbe « *sad/xad* » est probablement la forme

abrégée de la phrase *ɔxs ad* « falloir que »³³⁹. L'auteur note également que ces particules désignent une volonté ou un futur certain (Kossmann, 1997 : 357).

- la particule de l'aoriste intensif qui exprime la concomitance/actualité est représentée par:
 - «*la*» en kabyle et en tamazight
 - «*ar*» en chleuh
 - «*qa*» en rifain

Cette particule semble obligatoire dans certains dialectes (comme en tamazight, parler de Zayane par exemple), c'est-à-dire que l'aoriste intensif est obligatoirement combiné avec cette particule dans un énoncé minimum, alors qu'elle semble facultative dans d'autres dialectes.

Dans ce chapitre, il a été question des différentes conceptions relatives aux systèmes verbaux de l'arabe marocain et du berbère tamazight. Nous avons passé en revue les différentes valeurs attribuées aux formes verbales dans ces langues. La plupart de ces formes ont été identifiées comme participant à l'expression du présent. Dans le chapitre suivant, nous aborderons les effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte dans le cadre de la Sémantique de la Temporalité de Gosselin, L. (1996-2005).

³³⁹ Chacune des particules *sa(d)* et *xa(d)* a pris l'une des consonnes (*x* ou *s*) de la forme verbale *ɔxs*.

CHAPITRE 4

Le berbère tamazight et l'arabe marocain parlés à Orléans Effets de sens des formes verbales du 'présent' en contexte

**Le berbère tamazight et l'arabe marocain parlés à Orléans :
Effets de sens des formes verbales du « présent » en contexte**

0. Introduction

Dans ce chapitre, il sera question des valeurs que peuvent prendre les formes verbales qui participent à l'expression du présent (actuel) dans les corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés à Orléans. Ces formes verbales ont été identifiées dans la deuxième partie de ce travail, où nous avons montré que le type du procès joue un rôle principal dans la détermination de la forme du présent dans ces deux langues :

- lorsque le procès présente une série de changements (activités/accomplissements), c'est la forme verbale de l'inaccompli précédée du préverbe (*ka* (ou *ta*) en arabe marocain et *la* (ou *da*) en berbère tamazight) qui exprime le présent (actuel) : [ka+V-inac] et [la+V-inac] ;
- lorsque le procès ne présente pas une série de changements (états/achèvements), c'est la forme du verbe à l'accompli [V-acc] qui exprime cette notion.

Notre tâche ici consiste à identifier les effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte :

- Les effets de sens de la forme [ka+V-inac] / [la+V-inac] des activités et des accomplissements ;
- Les effets de sens de la forme [V-acc] des états et des achèvements.

Dans ce qui suit, nous présenterons d'abord la démarche adoptée pour dégager ces effets de sens. Nous passerons ensuite à l'identification de ceux-ci, en nous basant sur une observation réelle du fonctionnement de ces formes dans un corpus oral enregistré auprès de locuteurs berbérophones et arabophones marocains résidant à Orléans.

1. Démarche

Pour le traitement des effets de sens de ces formes, nous avons adopté le modèle de la sémantique de la temporalité (SdT) de Gosselin (1996 et 2005). Rappelons que dans ce modèle, une valeur en langue³⁴⁰ est associée à chaque marqueur. Chacun des effets de sens de ce marqueur se laisse déduire de l'interaction de cette valeur en langue avec les valeurs des autres marqueurs du contexte.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le système verbal de chacun du berbère et de l'arabe repose sur une opposition aspectuelle (accompli-inaccompli pour l'arabe et accompli-inaccompli-aoriste pour le berbère). L'aspect est donc marqué grammaticalement dans ces deux langues³⁴¹. En effet, les formes verbales qui participent à l'expression du présent ne codent que des instructions de nature aspectuelle. Dans le modèle de la SdT, l'aspect grammatical est défini comme la relation entre l'intervalle de référence ([I,II] : ce qui est perçu-montré sur l'axe temporel) et l'intervalle du procès lui-même ([B1,B2])³⁴². Ainsi, les formes verbales étudiées codent les instructions suivantes :

Instructions :

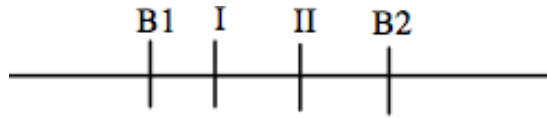
[V-inac]

Le procès est présenté sous l'aspect *inaccompli* : [B1,B2] RE [I,II] (l'intervalle du procès recouvre l'intervalle de référence)

³⁴⁰ Bien qu'elle constitue l'identité différentielle du marqueur, la valeur en langue n'est pas directement observable hors contexte. Seuls les effets de sens en contexte du marqueur sont observables.

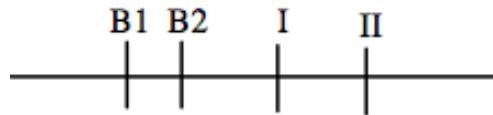
³⁴¹ Le temps n'est pas marqué grammaticalement en berbère et en arabe. Il est exprimé syntaxiquement par des circonstanciels, adverbes temporels... Et par le contexte.

³⁴² En français, pour déterminer l'aspect marqué par un temps morphologique, on utilise le test de compatibilité avec le circonstanciel [*depuis* + durée], dont on admet qu'il indique le décalage et la distance entre B1 ou B2 et I (la borne du procès étant antérieure à celle de l'intervalle de référence). [*depuis* + durée] est incompatible avec l'aoristique (qui correspond à la coïncidence des bornes : [B1,B2] CO [I,II]) et avec le prospectif (puisque [I,II] ANT [B1,B2]) ; avec l'inaccompli, il indique la distance entre B1 et I, tandis qu'il marque celle de B2 à I avec l'accompli. (Gosselin 1996, Ch 1 : 15).



[V-acc]

Le procès est présenté sous l'aspect *accompli* : [I,II] POST [B1,B2] (l'intervalle de référence est postérieur à l'intervalle du procès) :



la et *ka*³⁴³

Les préverbes *la* et *ka* expriment la *concomitance* avec un repère d'actualité³⁴⁴. La forme verbale [la/ka + V-inac] code donc les instructions de l'inaccompli et de la concomitance.

En berbère tamazight et en arabe marocain, les deux formes verbales qui participent à l'expression du présent sont très polysémiques : leurs effets de sens couvrent une multitude de valeurs pouvant se situer dans le présent (1')-(2') et (7')-(8'), le passé (3')-(4') et (9')-(10') ou le futur³⁴⁵ (5')-(6') et (11')-(12'), que ce soit dans le récit ou dans le discours, dans le monde réel ou fictionnel :

AM : (1') **ka nakel** (daba)³⁴⁶

prv manger-je-inac

« je mange/je suis en train de manger (en ce moment) »

BT : (2') **la tettax** (dRi)

prv manger-je-inac

³⁴³ Et leurs variantes *da* (en berbère) et *ta* (en arabe).

³⁴⁴ Expression empruntée à Wilmet (1997).

³⁴⁵ Elles peuvent aussi être atemporelles comme dans les proverbes, vérités générales, etc.

³⁴⁶ Une partie des exemples (1'-12') ne fait pas partie du corpus recueilli. Les exemples seront présentés en trois niveaux : 1. L'énoncé en arabe ou en berbère 2. Traduction mot à mot 3. Traduction libre. Nous utilisons les abréviations suivantes : acc (accompli), inac (inaccompli), aor (aoriste), part (participe), prv (préverbe), prv-fut (préverbe de futur), prv-pas (préverbe du passé), part-prox (particule de proximité), EL (état libre), EA (état d'annexion), interj (interjection).

« je mange/je suis en train de manger (en ce moment) »

AM : (3') fac ja lqa-ni **ka nakel**

Quand il-venir-acc il-trouver-acc moi prv manger-je-inac

« quand il est venu, il m'a trouvé en train de manger »

BT : (4') llig d-idda yufa-(y) i-d **la tettax**

Quand part-prox - il-venir-acc il-trouver-acc moi part-prox prv manger-je-inac

« quand il est venu, il m'a trouvé en train de manger »

AM : (5') fac iji Ra ilqa-ni **ka nakel**

Quand il-venir-inac prv-fut il-trouver-acc moi prv manger-je-inac

« quand il viendra, il me trouvera en train de manger »

BT : (6') adday d-iddu ad i-d yaf **la tettax**

Lorsque part-prox il-venir-aor prv-fut moi part-prox il-trouver-aor prv manger-je-inac

« quand il viendra, il me trouvera en train de manger »

AM : (7') **3yit** (daba)

Je-être fatigué-acc (en ce moment)

« je suis fatigué (en ce moment). »

BT : (8') **uhelx** (dRi)

Je-être fatigué-acc (en ce moment)

« je suis fatigué (en ce moment). »

AM : (9') kent **3yit** bezzaf, w ma qdert c nemci m3-ah

Je-être-acc je-être fatigué-acc beaucoup, et ne je-pouvoir-acc pas je-aller-inac avec-lui

« J'étais très fatigué, je n'ai pas pu l'accompagner »

BT : (10') (...) llix **uhelx** ur Rix ad is munx

Je-être-acc je-être fatigué-acc ne pas je-vouloir-acc prv-fut avec-lui je-aller-aor

« j'étais très fatigué, je n'ai pas pu l'accompagner » /

« je suis très fatigué, je ne peux pas l'accompagner »

AM : (11') f el-3ciyya Ra nkun **3yit**

Dans le soir prv-fut je-être-inac je-être fatigué-acc
« *Le soir, je serai fatigué.* »

BT : (12') tad°ggadt ad ilix **uhelx**

Le soir prv-fut je-être-aor je-être fatigué-acc
« *Le soir, je serai fatigué.* »

En effet, pour le traitement de ces formes verbales, nous avons eu recours aux deux notions de **présentation** et de **représentation** telles qu'elles ont été développées dans Gosselin (2005). Ces deux régimes discursifs (présentation et représentation) vont, à notre avis, nous permettre de rendre compte de manière satisfaisante de la diversité d'emplois de ces formes verbales.

Rappelons que le discours de **présentation** suppose la présence des objets et des événements présentés. Il entre en corrélation avec le processus cognitif de perception et sert essentiellement à montrer (diriger l'attention perceptive) et à catégoriser les objets ainsi que les états et les changements qui les affectent au fur et à mesure de leur déroulement temporel (Gosselin 2005 : 211) : « la temporalité du sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont « couplées » (...) la présentation³⁴⁷ se situe perpétuellement dans le présent ». Quant au discours de **représentation**, il prend appui sur le processus cognitif de représentation de ce qui est absent³⁴⁸ :

La perception est ici l'acte qui place quelque chose sous les yeux comme lui-même en personne, l'acte qui constitue originairement l'objet. Le contraire est re-présentation (Vergegenwärtigung, Re-Präsentation) en tant qu'acte qui ne place pas un objet en personne sous les yeux, mais précisément le représente, le place pour ainsi dire en image sous les yeux, même si ce n'est pas précisément sur le mode d'une conscience d'image proprement dite. (E. Husserl, 1964 : 57-58)³⁴⁹

³⁴⁷ Le discours n'est jamais pur de toute représentation, ne serait-ce que la perception est elle-même une forme de représentation (Bouveresse, 1995 : 168), cité dans Gosselin (2005 : 211-212).

³⁴⁸ cf. Gosselin 2005, Introduction, § 3.

³⁴⁹ cité dans Gosselin (2005 : 212, note 14)

Pour Gosselin (2005 : 212), le discours de représentation « suppose un « découplage » de la temporalité du sujet de celle de l'objet et des événements, qui de ce fait, doivent être linguistiquement situés dans le temps (qui comprend le passé et le futur)».

Dans notre corpus, nous avons distingué quatre types de situations correspondant à quatre types de configurations permettant d'articuler *présentation* et *représentation* :

1. **présentation des objets et événements présents** dans la situation de communication: **temporalités « couplées »** (énoncés au présent actuel pris dans des entretiens en face-à-face ; recette de cuisine en direct où le locuteur présente les événements à mesure qu'ils se déroulent ; communications téléphoniques, etc.) ;
2. **présentation du contenu d'une représentation** matériellement présente dans la situation de communication (commentaire de photos/images) ;
3. **présentation du contenu d'une représentation** donnée comme préexistante (même s'il s'agit uniquement d'un effet de discours), mais *absente* de la situation de communication (récit de vie, etc.) ;
4. **simulation de présentation** des objets et des événements. Cette opération suppose le « transport » du sujet (qui se retrouve « en présence » des événements narrés). Cette configuration peut être associée à l'une des situations précédentes.

Toutes ces situations se ramènent à deux grands types de configurations :

- la **présence** des objets et des événements : « temporalités couplées » (présentation) ;
- l'**absence** des objets et des événements : « temporalités découplées » (représentation).

Dans ce qui suit, nous allons identifier les énoncés qui présentent ces deux types de configurations.

2. Temporalités « couplées »

Le présent actuel est par excellence le temps de la *présentation*, le temps des temporalités *couplées*. Il correspond au « présent perceptuel »³⁵⁰. Ce type de temporalités a été repéré dans les situations de paroles suivantes :

2.1. Entretiens en face à face

Ce type de temporalités a été relevé dans les entretiens en face à face, les recettes de cuisines en direct, les appels téléphoniques, etc. :

Arabe marocain³⁵¹ :

(1) SM : w cnu hyya had el-luRa bac ka thder m3aya daba cnu ka ysmiw-ha

« *Et quelle est cette langue, comment appelle-t-on cette langue dans laquelle vous vous exprimez ?* »

AB : **ka nhedr** m3ak b ed-darija el-mRribiya (001A)

prv je-parler-acc avec toi en ddarija marocaine

« *Je te parle en ddarija marocaine.* »

(2) SM : ila gelt lik cnu ka tedir daba f had el-lhda

« *Si je te demande qu'est-ce-que tu es en train de faire maintenant, en ce moment ?* »

³⁵⁰ (S. Vogler et W. De Mulder 1998 : 216) reprise dans Gosselin (2005 : 212, n.15). Gosselin (1996, Ch 3 : 33) précise que ce qui distingue l'énoncé de la perception elle-même, c'est que dans l'énoncé, le processus perceptif se trouve libéré de l'exigence de la présence. La perception impose la présence (ici-maintenant) de l'objet perçu, i.e. la manifestation ici-maintenant de son existence phénoménale ; l'énoncé donne à voir l'objet (qu'il représente) à un endroit et à un moment choisis par l'énonciateur, qui décide de parler de « ce moment-là » (correspondant à l'intervalle de référence), et dans un monde qui peut être aussi bien imaginaire et contrefactuel que réel.

³⁵¹ Seules les réponses données par les enquêteurs seront analysées. Les questions posées par l'enquêté (SM) ne seront présentées que pour situer les réponses. En effet, les questions seront accompagnées d'une traduction générale mais pas d'une traduction mot à mot.

AB : ana cnu **ka ndir** f had el-lhda **ka nhder** euh euh el-3arabiya ed-darija lli tlebti menni n- euh euh [rire] (001A)

Moi ce que **prv je-faire-inac** en ce moment **prv je-parler-inac** (euh euh) l'arabe ddarija que tu-demander-acc de moi (...)

« *Moi, qu'est-ce que je suis en train de faire en ce moment ? Je suis en train de parler en arabe ddarija, ce que tu m'as demandé de faire (...)* »

Berbère tamazight :

(3) SM : mc am nnix ma-ay tggat dRi

« *Si je te demande qu'est-ce-que tu es en train de faire maintenant ?* »

ME : (...) **la am tqqisx** aynna izrin kul (...) (002B)

prv à toi **je-raconter-inac** ce que il-passer-part tout

« *Je suis en train de te raconter tous ce qui est passé (...)* »

(4) ME : iwa dRi lhmdu li-llah **tedjiwn** i3ban **tedjiwn** euh lktub **tedjiwn** (...) dRi kul-ci **illa** (...)

Alors maintenant Dieu soit loué **elle-être rassasié-acc** les vêtements **elle-être rassasié-acc** (euh) les livres **elle-être rassasié-acc** (...) maintenant toute-chose il-exister-acc

« *Alors maintenant, Dieu soit loué, on ne manque de rien, vêtements, livres... on a tout ce qu'il faut (...)* »

(5) (...) awd nnta **la itgga** ca n l-formation ad i3llem ca n ssnit (002B)

aussi lui **prv il-faire-inac** quelque de une formation prv-fut il-apprendre-aor quelque de un métier

« *Lui aussi fait une formation pour apprendre un métier.* »

Dans ces énoncés, l'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle de l'énonciation. Les temporalités du sujet et celles des objets et des événements sont « couplées ». Les procès « *ka nhedr* » (je parle/je suis en train de parler), « *ka ndir* » (je fais/ je suis en train de faire) et « *la tqqisx* » (je raconte/ je suis en train de raconter) et « *la itgga* » (il fait/ il est en train de faire) ont pour configuration une série de changements ; ce sont des activités : le présent est donc exprimé par la forme [la/ka +**V-inac**]. Ces procès se présentent sous l'aspect *inaccompli*. Dans l'énoncé (4), par contre, c'est la forme de l'accompli [**V-acc**] qui exprime le présent car

le procès a pour configuration une absence de changements ; c'est un état. En effet, ce sont les formes verbales « *tedjiwn* » (être rassasiée) et « *illa* » (être), conjuguées à l'accompli, qui rendent le présent actuel.

2.2. Recettes de cuisine en direct

Les temporalités « couplées » se retrouvent également dans les recettes de cuisine présentées en direct. Dans ce type de discours, le dire du locuteur coïncide généralement avec le faire :

Arabe marocain :

(6) SM: acnu ka tediri daba acnu bRiti tetyyebi

Qu'est-ce que tu es en train de faire maintenant, que veux-tu préparer ?

ME: daba bRit ndir el-bstila

Maintenant je-vouloir-acc je-faire-inac la pastilla

« *Maintenant, je veux préparer la pastilla* »

daba ha hya ed-djaja **nRsel-ha**

Maintenant voilà-elle la poule je-nettoyer-inac elle

« *Maintenant, voilà le poulet, je vais le nettoyer.* »

hani daba ka nRsel-ha (...) euh **kmlt-ha** (...) ndir li-ha lmlha (...) euh hani daba Radi nhz nkt3 neneqqi el-bsla (...)

Voilà-moi maintenant **prv je-nettoyer-inac** elle (...) euh **je-terminer-acc** elle (...) je-faire-inac à elle du sel (...) euh voilà-moi maintenant prv-fut je-prendre-inac je-couper-inac je-éplucher-inac les oignons

« *Maintenant je suis en train de le nettoyer (...) je l'ai terminé (...) je vais le saler (...) maintenant je vais prendre les oignons, les éplucher et les couper (...)* »

hani ka nenqqi lbsla (...) w hani daba ka nqtte3 el-bsla b wehda wehda

Voilà-moi **prv je-éplucher-inac** les oignons (...) et voilà-moi maintenant prv je-couper-inac les oignons avec une une

« Je suis en train d'éplucher les oignons (...) maintenant je suis en train de les couper l'une après l'autre. »

hani jebt el-kukut nermi fi-ha el-3trya (...) **hana daba** ka n- **hani rmit**-hum f el-kukut (...) **hani daba d-c3elt** 3liha (...) (023A)

voilà-moi **je-apporter-acc** la cocotte je-jeter-inac dans-elle les ingrédients (...) voilà-moi prv (n-) voilà-moi **je-jeter-acc** eux dans la cocotte (...) voilà-moi maintenant (d-) **je-allumer-acc** sur elle (...)

« Je prend la cocotte, je vais y mettre les ingrédients (...) je suis en train de... je les ai mis dans la cocotte (...) j'allume la gazinière (...) »

Dans la séquence d'énoncés (6), l'enquêtée est en train de préparer une recette de cuisine (la pastilla) qu'elle présente au fur et à mesure. En effet, les temporalités du sujet, des objets et des événements sont couplées. L'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle de l'énonciation ce que montre l'emploi fréquent du présentatif « ha » (voilà) et du circonstanciel « daba » (maintenant, en ce moment), de hakkak/ hakda (comme ça), etc. Toutefois, la forme du présent, comme nous l'avons précisé plus haut, diffère selon le type du procès :

- lorsque le procès a pour configuration une série de changements (activités / accomplissement) : c'est la forme [ka +**V-inac**] qui rend le présent actuel, ex. : « ka nRsel » (je nettoie / je suis en train de nettoyer) ; « ka neneqqi » (j'épluche / je suis en train d'éplucher) ; « ka nqette3 » (je coupe / je suis en train de couper) ;
- lorsque nous avons un changement atomique/ ponctuel (achèvements) : c'est la forme de l'accompli [**V-acc**] qui rend le présent, ex. : « jebt » (j'ai apporté) ; « rmit » (j'ai mis) ; « c3elt » (j'ai allumé).

Berbère tamazight :

(7) BZ : (...) dRi ha ha han **illa** Rurx (...) uksumad aksum n lRnmi (...)
Maintenant voilà **il-existe-acc** chez-nous EA-viande EL-viande de l'agneau (...)
« *Maintenant, voilà, nous avons de la viande d'agneau (...)* »

ddix ad ad zziks bbix dRi can id lmursu (...)
Je-aller-acc prv-fut de-lui je-couper-aor maintenant quelque-de les morceaux (...)
« *Maintenant je vais en couper quelques morceaux (...)* »

ad **bbix** dRi hayi **da tbbix** hakkak (...)
prv-fut je-couper-aor maintenant voilà-moi **prv je-couper-inac** comme ça (...)
« *(me voilà /) je suis en train de couper, comme ça ! (...)* »

dRi **bbix** rb3a n-id lmursu n euh n uksum n lRnmi ad ten sirsx g ttajin (...)
Maintenant **je-couper-acc** quatre de les morceaux de (euh) de EA-viande de agneau prv-fut
eux je-poser-aor dans le tajine
« *maintenant j'ai coupé quatre morceaux de viande d'agneau, je les mets dans le tajine (...)* »

(...) dRi lbutta sttawil ad t-nssiR hat **ssiq** dRi lbutta hayi **ssiq-t** (...)
Maintenant la gazinière doucement prv-fut elle je-allumer-aor voilà **je-allumer-acc**
maintenant la gazinière voilà-moi **je-allumer-acc** elle (...)
« *Maintenant, attend, je vais allumer/j'allume la gazinière, voilà je l'ai allumée, maintenant j'ai allumé la gazinière (...)* »

(...) **ad zaydx** dRi yut n snat n tRnjawin n zzit tabldit
Prv-fut je-ajouter-aor maintenant une de deux de les cuillères de l'huile d'olive
« *Maintenant je rajoute deux cuillères d'huile d'olive.* »

zzit tabldit **da** as **takka** yut n (euh yut n euh n) en-neRma iziln bzzaf han yut han tissnat hakkak a(d)
nhrrec dRi (...)
L'huile d'olive **prv** à lui **elle-donner-inac** une de (euh une de euh de) goût il-être bon-part
beaucoup voilà une voilà la deuxième comme ça prv-fut on-remuer-aor maintenant (...)

« L'huile d'olive lui donne un très bon goût, voilà une (cuillère), la deuxième, comme ça, on va remuer maintenant. »

a(d) n3dl i wʒalim (...) a(d) nasy attayn n rb3a n tʒalimin mc nufa aʒalim umlil ag ziln i-ʧtajin (...)

Prv-fut nous-préparer-aor aux EA-oignons (...) prv-fut nous-prendre-aor environ de quatre de oignons si nous-trouver-acc EL-oignons blancs qui être bon pour le tajine (...)

« Nous allons préparer les oignons, nous allons prendre environ quatre oignons, si on trouve des oignons blancs, ils sont meilleurs pour le tajine (...) »

mc mʒziynt da ten-nggar g ʧtajin llant munent (...)

Si elles-être petites-acc prv elles nous-jeter-inac dans le tajine elles-exister/être-acc elles-être entières-acc (...)

« si ils sont petits, on les met entiers. »

ad asix lmqrac hayi frʒeq ad diks frreq (...)

Prv-fut je-prendre-aor la bouilloire voilà-moi je-verser-acc prv-fut dans lui je-verser-aor (...)

« je prend la bouilloire, je verse dedans (...) »

hakkak han ʧtajin dRi illa da yrkkem

Comme ça voilà le tajine maintenant il-être-acc prv il-bouillir-inac

« Voilà le tajine, maintenant, est en train de bouillir. »

Dans les recettes de cuisine en direct, nous avons constaté que le locuteur ne se contente pas de sélectionner l'une des phases (préparatoire, initiale, médiane...) d'un procès pour en faire l'objet de la prédication (Tournade 2004 : 23), mais sélectionne plusieurs phases du procès l'une après l'autre en commençant par la phase préparatoire, dans la plupart des cas, et en terminant par la phase résultante, comme en témoigne la séquence d'énoncés (7). Un exemple des phases sélectionnées par le locuteur est présenté dans le tableau suivant :

Phase préparatoire	médiane	résultante
ad bbix (ad + Aoriste) <i>je vais couper</i>	da tebbix (da/la + inac) <i>je suis en train de couper</i>	bbix (acc) <i>j'ai (fini de couper/) coupé</i>

Gosselin (2009 : 1) considère « l'aspect de phase », sous lequel est présenté un procès (état ou événement), comme le résultat d'une opération de *sélection* d'une partie (phase) du *temps constitutif* de ce procès ». L'auteur précise que cette opération est nécessairement complémentaire du « repérage temporel », suivant en cela Brunot (1922 : 440), qui indique que, ce n'est pas le procès pris globalement qui se trouve temporellement localisé, mais seulement la partie qui en est sélectionnée.

La structure phasale du procès englobe, en plus du découpage classique de 'l'aspect interne' en trois phases (début, milieu, fin), les phases préparatoire et résultante du procès³⁵². On obtient donc une structure organisée en cinq phases³⁵³, illustrées par Gosselin (2009 : 2) comme suit :

La structure phasale des procès

QuickTime™ et un
décompresseur
sont requis pour visionner cette image.

³⁵² Ce que Borillo (2005 : 67) nomme « l'aspect externe » (phases préparatoire et résultante), par opposition à « l'aspect interne » (début, milieu, fin).

³⁵³ Sur la disposition des parties à l'intérieur du tout, cf. Cazatti et Varzi (1999), voir aussi Dik, S. (1989 : 190), cités dans Gosselin (2009 : 2).

Dans les recettes en direct, l'enquêteur commence par annoncer l'action qu'il va accomplir. Ainsi, pour sélectionner la phase préparatoire, il emploie la forme composée du préverbe du futur « ad » associée à la forme de l'aoriste³⁵⁴ : [ad + Aoriste]. Il passe parfois à la phase médiane du même procès (déroulement du procès) en utilisant la forme [*la/da* + inac] et/ou à l'état résultant par l'utilisation de la forme de l'accompli [V-acc]³⁵⁵. En effet, la forme sous laquelle se présente le présent dépend, non seulement du type du procès, mais également de la phase sélectionnée.

Pour les verbes ponctuels présentant un changement atomique (achèvements), en revanche, seule la phase préparatoire et l'état résultant sont sélectionnés³⁵⁶, comme en témoignent les séquences d'énoncés suivantes (prise dans (6) et (7)) :

(6) hani jebt el-kukut **nermi** fi-ha el-3trya (...) hani **rmit**-hum f el-kukut (...) hani daba d-**c3elt** 3liha (...) (023A)

« Je prends la cocotte, je **vais y mettre** les ingrédients (...) je les **ai mis** dans la cocotte (...) »

(7) dRi lbutta sttawil **ad t-nssiR** hat **ssiq** dRi lbutta

« Maintenant la gazinière, attend **on va l'allumer**, voilà **j'ai allumé** maintenant la gazinière. »

Dans ces séquences, la forme verbale [*ad* + Aoriste] exprime la phase préparatoire à la culmination : le locuteur annonce l'action qu'il va accomplir et passe immédiatement à l'acte avant même de terminer la parole. En effet, la *borne finale* du procès « ad nssiR » (on va allumer/on allume)/ « nermi » (je vais mettre) constitue la *borne initiale* de l'entrée dans l'état résultant « ssiq » (j'ai allumé) / « rmit » (j'ai mis). Ainsi, les formes [*ad* + Aoriste]/ [(*Ra/Radi* +) inac], qui expriment généralement le futur, peuvent participer à l'expression du présent actuel lorsque la borne initiale du procès coïncide avec le moment de l'énonciation.

³⁵⁴ accompagné ou non de l'auxiliaire « ddu » (aller), comme dans (7), ex. : *ddix ad ad zziks bbix dRi can id lmursu*

³⁵⁵ Pour sélectionner les phases initiale et finale du procès, on emploie respectivement les auxiliaires «bdu/bda» (commencer) ou «kmmel/cmmel» (terminer, finir de...), en berbère tamazight et en arabe marocain.

³⁵⁶ Un procès ponctuel ne laisse pas observer son aspect interne car ses bornes se situent presque au même moment, mais s'il est « dilaté » l'aspect interne réapparaît.

Concernant la séquence [**ad** + Aoriste] en berbère (kabyle), A. Mettouchi (2002 : 340) avance qu'elle peut avoir un emploi *générique* dans les recettes, modes d'emploi, etc. Elle précise que « cette valeur apparaît dans les contextes où un locuteur explique à un autre la façon de réaliser un acte, ou plus généralement une série d'actes, orientée vers la réalisation d'un objet fini, matériel ou immatériel ». L'auteur affirme que les étapes de réalisation en question ne sont pas associées à un moment précis et qu'elles peuvent être réitérées et reproduites. Elle ajoute :

L'absence d'ancrage référentiel, qui fait de ces actes des indications plus que des actions, nous ramène à la dimension de potentialité, de virtualité (...) Néanmoins, il ne s'agit pas pour autant d'actes totalement détachés de toutes situations : leur réalisation est envisagée, il ne s'agit pas simplement de mentionner des concepts, mais bien de construire des prédications complètes, qui sont en quelque sorte en attente d'actualisation (*Ibid.* : 341).

Cela peut être vrai pour les recettes que le locuteur présente oralement. Mais pour les recettes en direct, où le locuteur annonce et exécute en même temps, la forme verbale du futur en berbère tamazight ([**ad** + Aoriste]) est employée en termes d'intentionnalité : l'aspect intentionnel des actions correspond à la tâche que le locuteur est sur le point de réaliser /commence à réaliser. C'est le cas également de la forme de l'inaccompli (associée ou non à **Ra/Radi**) à valeur future en arabe marocain comme dans l'exemple suivant (pris dans (6)) :

(6) (...) **ndir** liha lmlha mn daxl u nhtteha (...) euh hani daba **Radi nhz nkt3 neneqqi** el-bsla ;
 « (...) je vais le saler (...) maintenant je vais prendre les oignons, les éplucher et les couper (...) »

Les formes verbales en gras, (V-inac) et (**Ra/Radi** + V-inac), qui servent normalement à exprimer le futur en arabe marocain, sont localisées, dans cet énoncé, au présent absolu. Le locuteur annonce et exécute immédiatement, avant même de terminer l'énoncé.

Ainsi, les trois formes du berbère tamazight [**ad** + Aoriste], [**la/da** + inac], [V-acc] peuvent exprimer le présent actuel respectivement lorsque l'une des phases, préparatoire, médiane ou état résultant, est sélectionnée et qu'elle se trouve temporellement localisée au présent absolu. De même pour les formes [(**Ra/Radi**) + inac], [**ka/ta** + inac], [V-acc] en arabe

marocain. Dans les recettes en direct, ces formes indiquent la *présentation* des objets et événements présents dans la situation de communication : il s'agit donc des temporalités « couplées ».

2.3. Communications téléphoniques

Ce type de temporalités a été relevé également dans certaines communications téléphoniques que nous avons enregistrées. Soit les exemples suivants :

(9) FB : allo allo allo eh **ka nsme3** (...)

Allo oui **prv je-écouter-inac** (...)

« *Allo, oui je t'écoute* »

Ila ra-ni 3nd Rachida f ed-dar daba (...) u finu euh finu mca

Non voir-moi chez Rachida dans la maison maintenant (...) et où-lui (euh) où-lui il-partir-acc

« *Non, je suis chez Rachida (maintenant) (...) et il est où (lui) ? Il est parti ?* »

(10) ntell mn el-balkun hit el-balkun **ka ytell** 3l l-marché (...)

Je-regarder-inac du balcon parce que le balcon **prv il-regarde-inac** sur le marché (...)

« *Je vais jeter un coup d'oeil du balcon, le balcon a une vue directe sur le marché (...)* »

bellati **Ra nħell** had ec-cerjem wa wa ma **ban** li walu

Attends **prv-fut je-ouvrir-inac** cette fenêtre interj **il-apparaître-acc** à moi rien

« *Attends ! j'ouvre le balcon, (interj : wa) je ne le vois pas !* »

(11) oh **ta yban** liya kulci mn hnaya (...) ha huwa **ta yban** liya euh ha huwa wahd ha wahd **ta ybi3** ac dakci **ka ybi3** lhwayj (018A)

Oh **prv il-apparaître-inac** à moi toute chose de ici (...) voilà lui **prv il-apparaître-inac** (euh) voilà lui un voilà un **prv il-vendre-inac** c'est quoi ça **prv il-vendre-inac** les vêtements

« *Oh ! Je vois tout d'ici (...) je vois quelqu'un qui vend... quoi ? Il vend des vêtements.* »

(12) ME : (...) iwa cwi iwa hat **da itnyuddu** yaRul **da ysawal** cwii (...)

(interj) un peu (interj) voilà-le **prv il-marcher-inac** il-devenir/commencer à-acc **prv il-parler-inac** un peu(...)

« (...) un peu, il (le bébé) est en train de marcher (piétiner), il a commencé à parler un peu (...) »

Dans les séquences d'énoncés (9-12), les sujets, les objets et les événements sont présents dans la situation de communication. L'intervalle de référence ([I,II]) est simultané avec le moment de l'énonciation ([01,02]) : [I,II] SIMUL [01,02], ce que montre l'utilisation des circonstanciels temporels comme **daba** « maintenant » ; des présentatifs **ha-ni** , **ha-huwa** « voilà-moi/lui : me/le voilà » et **ra-ni** « voir-moi, litt. » ; des déictiques **mn hna** « d'ici », **dakci** « cela/ça ».

Comme nous l'avons signalé plus haut, les formes verbales diffèrent selon que la phase (du procès) sélectionnée est préparatoire, médiane ou état résultant. Pour la phase préparatoire, c'est la forme nue de l'inaccompli, accompagnée ou non de la particule **Ra** (/Radi), qui est employée en arabe : [(Ra +) V-inac] (en berbère c'est la forme [ad + Aoriste] qui est employée dans ce cas (voir *supra*)). Pour la phase médiane (déroulement du procès), c'est la forme composée du préverbe et du verbe à l'inaccompli ([ta/ka + inac] en arabe marocain et [la/da + inac] en berbère) qui est employée (ex : ka nsme3, ka ytell, ta yban, ta/ka ybi3, da itnyuddu). Quant à l'état résultant, il est rendu par le verbe à l'accompli [V-acc]. Ce fait peut être illustré par le verbe **ban** (apercevoir, apparaître, etc.) qui apparaît ici sous les deux formes, [V-acc] ou [ta + inac], selon la phase sélectionnée :

- Dans (10), le locuteur utilise **ban**, à l'accompli, lorsque c'est la partie de l'état résultant qui se trouve temporellement localisée ;
- Dans (11), il emploie la forme **ta yban** car c'est la phase médiane du procès qui est sélectionnée.

Dans l'énoncé (11), la forme *ta/ka ybi3* s'accompagne d'une catégorisation approximative qui se précise au fur et à mesure que la scène est « découverte »³⁵⁷. C'est une forme de validation « en direct »³⁵⁸, comme en témoigne l'exemple suivant (pris dans (11)) :

(...) ha hwa wahd ha wahd ta ybi3 ac dakci ka ybi3 lhwayj (018A)

« [*je vois tout d'ici*] *je vois quelqu'un qui vend, quoi (qu'est-ce qu'il vend)? Il vend des vêtements.* »

En somme, toutes ces formes verbales ([*ad* + Aoriste], [(*Ra* +) V-inac], [*ta/ka* + inac], [*la/da* + inac] et [V-acc]) peuvent participer à l'expression du présent actuel, et ce lorsque le procès (ou la phase sélectionnée du procès) est localisé(e) temporellement au présent absolu.

En effet, le choix de l'une ou l'autre forme dépend de la phase sélectionnée. Les trois phases : préparatoire, médiane et état résultant semblent grammaticalisées aussi bien en berbère tamazight qu'en arabe marocain : elles sont exprimées par les formes verbales de base. Cependant, pour sélectionner la phase initiale et finale, on utilise respectivement les auxiliaires *bdu/bda* et *kmmel/cmmel* associés à la forme de l'inaccompli pour les premiers et au nom d'action pour les seconds, comme présenté dans le tableau suivant :

Structure phasale du procès					
	Préparatoire	Initiale	Médiane	Finale	État résultant
Berbère tamazight	[<i>ad</i> + Aoriste]	<i>bdu</i> + [<i>la/da</i> + inac]	[<i>la/da</i> + inac]	<i>cmmel</i> + N d'action	[V-acc]
Arabe marocain	[(<i>Ra</i> +) V-inac]	<i>bda</i> + [<i>ta/ka</i> + inac]	[<i>ta/ka</i> + inac]	<i>kmmel</i> + N d'action	[V-acc]

³⁵⁷ Gosselin (2005 : 213)

³⁵⁸ H. Portine (1998 : 155), cité dans Gosselin (2005 : 213).

Après avoir présenté des exemples où les temporalités du sujet, des objets et des événements sont couplées, nous allons passer à ceux où elles divergent.

3. Temporalités « découplées »

Ce sont des configurations où la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont « découplées ». On est donc au niveau de la *représentation*, qui consiste à rendre présentes les choses absentes. Avec le discours de représentation, le temps de la narration est indépendant de celui des événements narrés³⁵⁹. Nous avons dégagé plusieurs types de situations :

- des séquences d'énoncés présentant l'itération ou l'habitude ;
- des récits de vie ;
- des commentaires/description de photos (où le locuteur est amené à décrire/commenter des images) ;
- des recettes de cuisine que le locuteur présente oralement.

3.4. Formes du présent à valeur itérative ou habituelle

Le corpus recueilli présente des séquences où l'enquêté parle de ses habitudes ou d'un certain nombre d'événements itératifs. Pour exprimer l'itération ou l'habitude en arabe marocain, c'est la forme verbale composée du préverbe et du verbe à l'inaccompli ([*ka/ta+V-inac*]) qui est utilisée quel que soit le type du procès, ce que montrent les séquences d'énoncés suivantes :

Arabe marocain :

(13) SM : tqder t- euh tuwsef liyya nhar d el-xdma 3ndek kki ta yduz (...)

Pouvez-vous me parlez d'une journée type de travail ?

³⁵⁹ Gosselin (2005 : 212).

AB : ka- mlli **ka nfiq** f es-sbah (ka t- euh) **ka tdwweç ka tfter ka tlbes** ka t- euh bon **ka txurj ka tji** l el-xdma hnaya **ka tbqa** hnaya f el-xdma hna f el-biru wlla **ka tmei** 3awed-tani l-lliqa'at

(prv) quand **prv je-se réveiller-inac** dans le matin (prv euh) **prv je-se laver-inac prv je-prendre le petit déjeuner-inac prv je-s'habiller-inac** (prv euh) bon **prv tu-sortir-inac prv tu-venir-inac** au travail ici **prv tu-rester-inac** ici dans le travail ici dans le bureau ou **prv tu-partir-inac** encore une fois aux rencontres (...)

« *Quand je me réveille le matin, je me lave, je prends le petit déjeuner, je m'habille, bon, je viens au travail ici, je reste au bureau ou je pars encore faire des rencontres (...)* »

ka tušel es-setta es-seb3a et-tmnya d el-3ciyya 3ad **ka tkmmel** el-xdma hnaya aranna el-macari3 ktira kimma cefti euh euh mn be3d **ka tkun** jtima3at (...)

prv elle-arriver-inac six, sept, huit (heures) du soir 'revenir' **prv tu-terminer-inac** le travail ici 'donnez-nous' les investissements être nombreux comme tu-voir-acc (euh euh) de après **prv il-être-inac** des réunions (...)

« *Ce n'est qu'à six, sept ou huit heures du soir que je termine le travail ici, parce qu'il y a, comme tu as vu, beaucoup de projets et de réunions (...)* »

(...) b3d el-mrrat **ka tedxul** l ed-dar **ka tlqa** et-tna3c diyal el-lil u en-nas n3sat u lwlad n3su b3d el-mrrat **ka tedxul** bkri u **ka tgles** m3a wliatk hakda **ka tfreh** bihum euh **ka yfrhu** bik htta huma mlli **ka ycufuluk** daxel walakin Raliban Raliban (...) (001A)

Certaines fois **prv tu-entrer-inac** à la maison **prv tu-trouver-inac** douze heures de la nuit et les gens ils-dormir-acc et les enfants ils-dormir-acc certaines fois **prv tu-entrer-inac** tôt et **prv tu-rester-inac** avec tes enfants comme ça **prv tu-être content-inac** de eux (euh) **prv ils-être content-inac** de toi aussi eux quand **prv ils-voir-inac** toi il-entrer-part mais souvent souvent (...)

« (...) *Parfois je rentre à la maison à minuit, tout le monde dort, les enfants dorment ; et parfois je rentre un peu tôt et je profite de la soirée avec mes enfants. Ils sont très contents chaque fois je rentre tôt, mais le plus souvent (...)* »

En berbère tamazight également, c'est la forme verbale composée du préverbe et du verbe à l'inaccompli ([*la/da+V-inac*]) qui est utilisée. Toutefois, lorsqu'il y a succession de procès, seul le premier verbe se présente sous la forme [*la/da+V-inac*] (verbes en gras), les verbes qui suivent sont à l'aoriste³⁶⁰ (verbes soulignés dans (14)). L'aoriste exprime ici une idée de séquentialité qui se caractérise par une succession d'événements ou de situations, ce qui donne un effet de rapidité :

Berbère tamazight :

(14) SM : matta la3yad n euh n ntmazirt nna tggam dad g l3id

Quelles sont les fêtes du pays que vous célébrez ici (à Orléans) ?

EM : iwa **illa** l3id amzyan euh **la ntgga** lfdur ng l- euh euh bucyyar ng lhlwa ng lmskuta ng euh euh euh rmdan dix **la ntgga** ec-cbbakiya ng zmmita iwa ncujid aynna s fdder miden

Alors il-être-acc 'l3id' petit (euh) **prv nous-faire-inac** le petit déjeuner nous-faire-aor (euh euh) les crêpes nous-faire-aor les gâteaux nous-faire-aor le cake nous-faire-aor (euh euh) ramadan aussi **prv nous-faire-inac** la 'chebbakia' nous-faire-aor la 'zemmita' alors nous-préparer-aor ce dont ils-petit-déjeuner-inac les gens

« *alors, le 'petit 3id' on prépare le petit déjeuner, on prépare des crêpes, des gâteaux, du cake ; pendant le ramadan, on prépare la 'chebbakia', la 'zemmita' : on prépare le petit déjeuner.* »

³⁶⁰ Etymologiquement, aoriste signifie indéfini ou imprécis (qui n'a aucune valeur propre à lui même). Bentolila (1981 : 116) le considère comme la « forme nue » du verbe, c'est à dire qu'il n'exprime aucune valeur temporelle, aspectuelle ou modale. Il n'exprime que le sens pur du verbe. Autrement dit, le thème d'Aoriste nous permet de distinguer entre deux formes verbales qui ont la même racine consonantique : à partir d'une même racine consonantique comme s par exemple nous pouvons distinguer à l'aoriste plusieurs formes verbales distinctes : asi « prendre » ; as « convenir » ; asu « tousser ». L'aoriste est souvent considéré comme la forme « non marquée » (Basset (1952 : 14), Penchoen (1973 : 42), Galand, (1977 : 298) entre autres), de ce fait polyvalente et déterminée par le contexte. Il ne peut apparaître seul dans un énoncé. Il est soit précédé de la particule ad pour exprimer une valeur futur, modale ou « complémentaire », selon le contexte, soit précédé par une autre forme verbale « marquée » pour revêtir la valeur conférée par cette dernière. Ce qui explique la dépendance syntaxique de l'aoriste de la forme verbale qui le précède et la dénomination d'« enchaîné » par laquelle F. Bentolila et d'autres berbérissants ont l'habitude de le désigner.

(...) euh euh euh mad g tmazirt **la netjma3** d ilussan d tlusin d warraw-nsen iwa id dad **la ntetta** Ras nukni d waraw-nex can wadjar imci dix **la ntmRra** in- ingr-ax **la-asn nqqar njm3** ass dnin dix **Rrin-** ax (...)

(euh) ‘pour ce qui est de’ dans le bled **prv nous-se rassembler-inac** avec les beaux-frères et belles-soeurs et leurs enfants, alors ici **prv nous-manger-inac** que nous et nos enfants quelques voisins comme ça ; aussi **prv on-s’inviter-inac** entre-nous **prv** à eux **nous-inviter-inac** nous-se rassembler-aor ; jour autre aussi ils-inviter-inac à nous (...)

« *Au pays on se réunit avec nos beaux-frères et belles-soeurs et leurs enfants, mais ici on mange seuls avec nos enfants ; avec quelques voisins, on s’invite, un jour chez nous, un autre jour chez eux (...)* »

(15) EM : **la sawalx** nk d uryaz **ddima** s tmaziRt iwa d ca umaziR mc Rirx d-idda iwa lmuhim **nssen** i-ta3rabt **nssen** i-tmaziRt mc d-idda wa3rab **la-as nsawal** s ta3rabt idda-d umaziR **la-as nsawal** s tmaziRt (...)

prv je-parler-inac moi avec EA-homme **toujours** en berbère, alors avec quelque berbère si chez nous part-prox il-venir-acc, alors l’essentiel **nous-connaître-acc** à l’arabe **nous-connaître-acc** à berbère si part-prox il-venir-acc EA-arabe **prv** à lui **nous-parler-inac** en arabe il-venir-acc part-prox EA-berbère **prv** à lui **nous-parler-inac** en berbère (...)

« *Je parle toujours avec mon mari en berbère et aussi avec les berbères qui viennent chez-nous ; on connaît l’arabe et le berbère ; on parle arabe avec les arabes et berbère avec les berbères qui viennent (...)* »

Dans les séquences d’énoncés (13), (14) et (15), les formes verbales [ka+V-inac] et [la+V-inac] (et celle de l’aoriste dépendant syntaxiquement de cette dernière) ont pour effet de sens l’itération ou l’habitude. Elles indiquent la *présentation du contenu d’une représentation déjà là* : les habitudes du locuteur. Il s’agit donc du contenu d’une représentation préexistante, dans la mesure où les procès sont répétés ou fréquentatifs, ce dont témoigne l’utilisation de l’adverbe **Raliban** « (très) souvent » dans (13) et **ddima** « toujours » (15). Cependant, même sans l’utilisation d’adverbes ou d’expressions adverbiales fréquentatifs, les formes verbales [ka+V-inac] et [la+V-inac] expriment l’habitude par elles-mêmes la plupart du temps. Précisons que la forme de l’inaccompli en berbère est

généralement appelée « *forme d'habitude* ». L'habitualité est-elle marquée morphologiquement dans les formes de l'inaccompli en berbère ? Cette forme, appelée également « aoriste intensif », est une forme anciennement dérivée à partir de celle de l'aoriste simple (A)³⁶¹ :

A : <i>γrs</i> « égorger »	Inac. : <i>γrrs</i> « égorger régulièrement »
A : <i>mun</i> « accompagner »	Inac. : <i>ttmun</i> « accompagner souvent »
A : <i>sawl</i> « parler »	Inac. : <i>sawal</i> « parler souvent »
A : <i>gn</i> « dormir »	Inac. : <i>ggan</i> « dormir régulièrement »
A : <i>kk</i> « passer »	Inac. : <i>ttkka</i> « passer régulièrement »
A : <i>ffey</i> « sortir »	Inac. : <i>teffy</i> (<i>inac.</i>) « sortir habituellement »

L'inaccompli en berbère est intrinsèquement itératif, dans la mesure où la flexion thématique véhicule une notion de quantification³⁶². Il est conçu comme une succession de procès identiques et non comme un procès unique. Son effet de sens typique serait donc celui de l'inaccompli habituel. Et ses effets de sens non typiques seraient ceux où les instructions des autres marqueurs de l'énoncé entrent en conflit avec celles de cette forme, i.e. expriment un procès unique.

Rappelons que dans le modèle de la SdT (Gosselin, 1996), l'itération³⁶³ est conçue comme un type de procès complexe, lui-même composé d'une **série de procès** semblables (qui a le statut d'une série de changements). En effet, lorsque les instructions codées par les marqueurs de l'énoncé indiquent qu'il s'agit d'un procès unique/singulier, le conflit entre instructions (celles de la forme de l'inaccompli et celles des autres marqueurs de l'énoncé) est résolu par la déformation du procès complexe (composé d'une série de procès semblables) en un procès simple ayant pour configuration une série de changements. Et la valeur de l'*inaccompli* qui portait sur l'ensemble de la série de procès vue dans son déroulement se trouve reportée sur le procès simple qui se présente sous l'aspect *inaccompli*.

³⁶¹ Les procédés de formation de la forme de l'inaccompli en berbère sont traités dans la deuxième partie. L'inaccompli ou l'aoriste intensif est formé à partir de l'aoriste simple par plusieurs procédés comme la gémation d'une consonne, la préfixation de *tt-*, l'insertion d'une voyelle ou la combinaison de deux procédés.

³⁶² Certains verbes véhiculent de par leur sémantisme interne cette notion de quantification, comme par exemple le verbe *assu* «tousser» (forme aoriste du verbe) qui exprime sous sa forme inaccomplie (*ttasu* «tousser régulièrement») une double quantification à la fois inhérente au sémantisme du verbe lui-même et aussi au schème de l'inaccompli (flexion thématique), ici *tt-V*.

³⁶³ L'itération est traitée dans le *Chapitre 2*, §4.

En effet, chaque fois que la forme de l'inaccompli renvoie à un procès unique, celui-ci se présente sous forme d'une série de changements (i.e. à des activités/accomplissements). Ce que confirme le fait qu'avec les états (situation stable sans changement interne) et les achèvements (qui présentent un changement atomique (ponctuel)), la forme de l'inaccompli exprime toujours l'itération ou l'habitude. Et pour exprimer le présent actuel, ces deux types de procès se présentent sous l'aspect accompli³⁶⁴. En effet, comme nous l'avons expliqué, pour le présent actuel de ces deux types de procès, ce qui est accompli c'est la borne initiale [B1] des états, i.e. l'entrée dans l'état ; et la borne finale [B2] des achèvements, i.e. l'entrée dans l'état résultant.

3.4. Récit de vie

Dans une partie de notre corpus, le locuteur est incité à construire un récit de soi (récit de vie). A la différence du récit construit dans une situation monologique ou dans une écriture autobiographique, où le locuteur a la possibilité de choisir des éléments et d'en exclure d'autres, le récit produit au cours d'un entretien est moins libre : l'enquêteur peut, par ses interventions, réorienter les choix thématiques de l'enquêté (Carcassonne, M. 2006 : 217) :

Le mode interactif de l'entretien, tout en contribuant à l'« éclatement » des faits racontés, permet en même temps de revenir sur des thèmes déjà évoqués pour les « intégrer » à la forme narrative qui est en train de se construire. Les interlocuteurs peuvent réordonner des tranches de vie ou des événements, qui, du fait de la dynamique de l'entretien, n'avaient pas été évoqués dans l'ordre où ils avaient été vécus : ils remanient alors le regard réflexif qui leur est associé.

En effet, dans ce type de récit, « co-construit » au cours de l'entretien, l'enquêteur agit sur la narration³⁶⁵ en participant d'une part à l'interprétation et à l'explicitation des événements

³⁶⁴ Cf. Partie 2.

³⁶⁵ Dans une analyse du fonctionnement du récit dans l'entretien clinique à visée de recherche, Carcassonne (2006) avance que si on se place du point de vue de la « réception » dans la plupart des entretiens longs deux niveaux de récits peuvent être distingués :

- un niveau « local » donnant lieu à des *récits* portant sur des événements et des faits *ponctuels*, généralement en réponse à des questions factuelles ;

racontés, et d'autre part à l'explicitation des « creux », ce qui met en évidence le fonctionnement « interactif » du récit dans l'entretien (*Idem.*).

Notre objectif ici est d'identifier les différents rôles que jouent les deux formes verbales [*la/ka* + *inac*] et [*V-acc*] dans le récit de vie, et ce en articulant les deux notions de présentation et de représentation. Soit les séquences d'énoncés suivantes :

Arabe marocain :

(16) SM : *cehal hadi u ntaya f Orléans*

Depuis quand habitez-vous Orléans ?

AB : *Orléans daba tlatin 3am*

Orléans maintenant trente ans

« *J'habite à Orléans depuis trente ans.* »

SM: *w qbel fin kenti*

Et avant où tu-être-acc

« *Et avant vous étiez-où ?* »

AB : **kent** f el-mRrib **kent** f elmRrib f ed-dar el-bida **qrit** tmma htta **xdit** el-bakaluriyya dyali (...)

Je-être-acc dans Maroc Je-être-acc dans Maroc dans Casablanca je-étudier-acc là-bas jusque
je-prendre-acc le baccalauréat à moi (...)

« *J'étais au Maroc à Casablanca où j'ai fait mes études jusqu'au baccalauréat (...)* »

AB : **dert** ssana f el-jami3a diyal el-qtisad tmma f euh f Casa w mn be3d **jit** l-hna l fransa (...) iwa w
euh j'ai déposé **nzzelt** hnaya les dossiers f el-jami3at hnaya u **tqbelt** hna f Orléans donc **jit** l-hna l-
Orléans (001A)

- Un niveau « global » correspondant à un récit de vie, que le récepteur est parfois amené à construire lui-même à partir de la somme des récits évoquant des épisodes ponctuels, mais aussi à partir des informations qui se dessinent « en creux » entre les différentes périodes évoquées au cours de l'entretien (*Ibid.* : 230).

Je-faire-acc une année dans l'Université de l'économie là-bas à (euh) à Casa et après je-venir-acc à ici en France (...) alors et (euh) j'ai déposé je-déposer-acc les dossiers à l'Université ici et je-être accepté-acc ici à Orléans donc je-venir-acc à ici à Orléans

« J'ai fait une année à la Faculté d'Economie là-bas à Casablanca et après je suis venu en France où j'ai déposé mes dossiers à l'Université ici à Orléans. Ma candidature a été acceptée et donc je me suis installé à Orléans. »

AB : (...) mn tmma w-ana hnaya 3am wahd lli **xrejt mcit drt** fih el-licence diyali f bariz u euh **knt** f nfs lweqt **bqit** saken hna f el-hiy el-jami3i **drt** el-licence tmma **ka nmci** f es-sbah **ka rj3** f el-3ciya **nmci** f es-sbah **ka nrj3** f l3ciya (...)

De là-bas et moi ici an un que **je-sortir-acc je-partir-acc je-faire-acc** dans lui la licence à Paris et (euh) **je-être-acc** dans le même temps **je-rester-acc** je-habiter-part ici dans la Cité universitaire **je-faire-acc** la licence là-bas **prv je-partir-inac** dans le matin **prv je-revenir-inac** dans le soir **je-partir-inac** dans le matin **prv je-revenir-inac** dans le soir

« Et depuis, je suis resté ici (à Orléans), à l'exception d'une année où j'ai été faire ma licence à Paris tout en habitant ici à la Cité universitaire. J'ai donc fait ma licence là-bas, je pars le matin et je reviens le soir, je pars le matin et je reviens le soir (...) »

Berbère tamazight :

(17) EM : iwa euh tassa3t nna **ddan** euh **ddan** irummin Rr s Agadir ar tzmmamn miden iwa **iqyyed** uryaz-inu Rursn **izzri** aynna n limtihan asn **gan** allig allig **injah** iwa lmuhim **nlla** nkni brra (...)

Alors (euh) l'heure cette **il-venir-acc** (euh) **il-venir-acc** les Européens à Agadir prv-pas ils-enregistrer-inac les gens alors **il-être inscrire-acc** chez eux **il-passer-acc** ce de contrôle à eux **il-faire-acc** jusque **il-réussir-acc** alors l'essentiel **nous-être-acc** nous dehors (...)

« Alors, dans le temps, les Français sont venus à Agadir, ils inscrivaient les gens (qui souhaitent partir travailler en France), mon mari s'est inscrit et a réussi le contrôle. A l'époque, nous habitions la campagne (...) »

[i] lmuhim nnta **yiw-yid** Rr euh Rr dis nqqim ayn- euh inna-yi ad tqqimd dad ad trajad al euh al ddux mc-am **i3jb** ad t3aydt Rr mani g **tlla** mays (...) iwa lmuhim **qqimx** ar ntraja **la ntraja** allig **nkka** euh ts3 cehur 3ad as **Rran**

L'essentiel lui **il-ramener-acc** moi à là-bas nous-rester-aor (euh) il-dire-acc à moi prv-fut tu-rester-aor ici prv-fut tu-attendre-aor jusque je-partir-aor si à toi **il-plaire-acc** prv-fut tu-revenir-aor à où dans **elle-être-acc** sa mère (...) alors l'essentiel **je-rester-acc** prv-pas nous-attendre-inac prv **nous-attendre-inac** jusqu'à **nous-passer-acc** (euh) neuf mois 'revenir' à lui **il-appeler-acc**

« *Lorsqu'il m'a ramené là-bas, il m'a dit d'attendre jusqu'à ce qu'il parte (en France) et après je peux retourner chez (là où vit) sa mère si je le souhaite (...) alors, on attendait, on était en train d'attendre, ils l'ont appelé après neuf mois d'attente.* »

iwa nnta **Rran**-as iddu-d **qqimx** nk d umas iwa iddu-d nnta (...) iddu-d Rr Paris ag ar ixddm l'usine n Simca (..) **3icx** nk d umas d tmtut n umas (...)

Alors lui **ils-appeler-acc** à lui il-venir-aor part-prox **je-rester-acc** moi et son frère alors il-venir-aor part-prox lui (...) il-venir-aor part-prox à Paris où prv-pas il-travailler-inac l'usine de Simca (...) **je-vivre-acc** moi avec son frère et la femme de son frère

« *Lorsqu'ils l'ont appelé, il est parti (en France) et je suis restée chez son frère (...) il est venu à Paris où il a travaillé à l'usine de Simca (...) moi je suis restée vivre avec son frère et sa femme.* »

Dans ces séquences d'énoncés, c'est la forme de l'accompli [V-acc] qui est la plus utilisée. Elle marque la *présentation du contenu d'une représentation donnée comme préexistante* mais absente de la situation de communication : les souvenirs/l'histoire du locuteur. Les formes [ka/ta+V-inac] et [da/la+V-inac] expriment ici l'itération comme dans :

(...) **ka nmci** f es-sbah **ka nrje3** f el-3ciya **nmci** f es-sbah **ka nrje3** f l3ciya (cf. (16)).
« (...) *je pars le matin et je reviens le soir, je pars le matin et je reviens le soir* (...) »

La succession linéaire des prédicats présentés par le texte et l'ordonnement temporel des procès qu'ils expriment ne sont pas toujours isomorphes car il peut y avoir des

retours en arrière (analepses) ou des projections vers l'avenir (prolepses)³⁶⁶. Le texte (16), par exemple, est un cas d'isomorphisme exact entre les deux plans³⁶⁷.

Dans ce type de récit, le locuteur ne se contente pas de raconter les événements vécus, le processus narratif comporte dans la plupart des cas une part de création et d'imagination dans la façon de « mettre en intrigue » ces événements pour mieux simuler leur présence. En effet, ces formes verbales marquent également la *simulation de présentation* des objets et des événements.

L'aspect de chacun des procès est déterminé ici par les principes de liage de l'intervalle de référence, il est donc prioritairement aoristique, mais parfois aussi inaccompli (en particulier lorsque le procès n'est borné que de façon extrinsèque, ex. (cf. (17)) :

iwa euh tassa3t nna ddan euh ddan irummin Rr s Agadir **ar tzmmamn** miden

« Alors, dans le temps, les Français sont venus à Agadir, ils **inscrivaient** les gens (...) »

3.4. Description de photos/images

Après avoir montré des images à nos locuteurs, nous leur avons demandé de les décrire ou les commenter. Ces descriptions/commentaires ont été enregistrés et transcrits pour être analysés. Soient les exemples suivants :

(18) hada [rire] bayn liya had lklb euh ma **3fet** c wac f la gare wla f lmuhim f ci ci blasa 3ama **ka ytlb** dayr euh ma **n3rf** wac **ka ytlb** b3da wla Ri haz euh Ri haz euh euh euh lkas w en-nas cayfin-h gals u ka y- **ka ysdqu** 3lih

³⁶⁶ Les anachronies (Genette, 1972 : 78).

³⁶⁷ Les relations chronologiques entre les événements ne sont pas traitées ici. Pour plus de détails sur les relations temporelles interphrastiques, cf. Gosselin (1996, *Chapitre 3*), qui propose un modèle explicatif de ces phénomènes dans la perspective de l'anaphore temporelle (mais qui récuse l'hypothèse des temps comme anaphores) : « Pour nous, les temps verbaux, qui peuvent prendre diverses valeurs aspectuelles et temporelles en contexte, ne sauraient, de ce fait, servir directement de point d'appui à la formulation de règles sur les relations temporelles intraphrastiques. Il nous paraît, en revanche, possible d'associer de telles règles aux intervalles eux-mêmes, qui se trouvent donc considérés comme des entités linguistico-cognitives douées de propriétés spécifiques » (Ibid. *Chapitre 3* : 18).

Celui-ci il-apparaître-part à moi ce chien (euh) ne je-savoir-acc pas est-ce dans la gare ou dans l'essentiel dans une place publique **prv il-faire l'aumône-inac** il-faire-part (euh) ne je-savoir-inac est-ce que **prv il-faire l'aumône-inac** 'déjà' ou seulement il-porter-part (euh) seulement il-porter-part (euh) un verre et les gens il-voir-part lui il-s'asseoir-part et prv ils-donner l'aumône-inac sur lui

« Celui-ci : je vois un chien, je ne sais pas s'il est dans une gare ou dans... il est dans une place publique, en train de faire l'aumône... je ne sais pas s'il est en train de faire l'aumône ou s'il tient tout simplement un verre... Et les gens qui le voient assis dans cette situation lui donnent l'aumône. »

(19) hadu galsin f l-coffre **ka ytcawfu** b3dyat-hum w hazin l'ordinateur qdam-hum w ka y- **ka yspikiw** (...) ils (iy) se sont partagés le coffre w galsin kulla waħd b l'ordinateur dyalu kull waħd **ka yktb** lmuckila ma **ta ycufo** c ga3 f l'ordinateur **ka ytcawfu** b3dyat-hum hah walaynni l'ordinateur ma kayn c lli **ka ycufo**

Ceux-ci ils-s'asseoir-part dans le coffre **prv ils-se regarder-inac** entre-eux et ils-porter-part l'ordinateur devant-eux et **prv ils-discuter-inac** (...) ils se sont partagés le coffre et ils-s'asseoir-part chaque un avec l'ordinateur à lui chaque un **prv ils-écrire-inac** le problème ne **prv ils-regarder-inac** pas du tout dans l'ordinateur **prv ils-se regarder-inac** entre-eux voilà mais l'ordinateur ne il-être-part pas qui **prv il-regarder-inac**

« Ceux-ci : sont assis dans le coffre (de la voiture) chacun avec son ordinateur devant lui. Ils discutent et écrivent sur le clavier en se regardant l'un l'autre. Le problème c'est qu'ils ne regardent même pas l'ordinateur en écrivant. »

(20) euh tswira yad ticcratt tin yuk igdi **illa iqqim** g zzneqt ar issutur **isrs** dat-as yuk n lkas ar as ggarn miden winna zrrinin ar as ggarn lflus g lkas nna

(euh) photo cette troisième de un chien **il-être-acc il-s'asseoir-acc** dans la rue prv-pas il-faire l'aumône-inac il-poser-acc devant lui un de verre prv-pas ils-jeter-inac les gens qui passer-part prv-pas à lui ils-jeter-inac l'argent dans le verre celui-la

« Cette troisième photo est celle d'un chien qui fait l'aumône dans la rue. Les passants mettent de l'argent dans le verre posé devant lui. »

(21) tad allalla-nu diks yuk nmuc **da ytl3ab** s euh s tRrdayt nna n l'ordinateur la souris **isla** Ras i la souris **iRal** id aRrda nmit (...)

Celle-ci lalla mienne dans elle un chat **prv il-jouer-inac** avec (euh) avec le souris de l'ordinateur la souris **il-entendre-acc** seulement à la souris **il-croire-acc** que la souris pour de vrai (...)

« Celle-ci (cette photo) est celle d'un chat en train de jouer avec la souris de l'ordinateur. Il a entendu « souris » et a cru qu'il s'agit d'une vraie souris. »

Dans ce genre de propos, les formes verbales étudiées marquent la **présentation du contenu d'une représentation** matériellement **présente** dans la situation de communication. Ce contenu est à la fois présenté (par le locuteur) et représenté, puisque les images elles-mêmes représentent.

3.4. Recettes de cuisine orales

Dans les corpus du berbère tamazight et de l'arabe marocain, nous avons enregistré deux types de recettes de cuisine³⁶⁸ : des recettes présentées (expliquées et commentées) par nos locuteurs au fur et à mesure qu'ils les préparent et que nous avons analysées dans le cadre des temporalités couplées, (cf. § 2) ; et des recettes que les locuteurs présentent oralement. Ce type de données a été analysé en détails pour le français parlé à Orléans dans le chapitre 2. Et comme pour le français, les formes relevées pour l'arabe marocain et le berbère tamazight jouent deux rôles qui peuvent se trouver imbriqués :

- elles marquent la **présentation du contenu d'une représentation** préexistante et
- (elles) indiquent la **simulation d'une présentation**

(22) AB : (...) naxdu Rir eṭ-ṭajin ḥnaya diyal euh d- euh b el-berquq (...)

Nous-prendre-inac que le tajine nous de (euh) aux pruneaux

« Prenons le tajine aux pruneaux »

³⁶⁸ Pour plus de détails sur la spécificité du discours des recettes de cuisine, cf. *Chapitre 2*, § 6.

ka tqtte3i el-bsla (...) m3a el-miqdar diyal kilo aw juj kilos diyal euh diyal el-Renmi (...)

Prv **tu-couper-inac** les oignons (...) avec une quantité de un kilo ou deux kilos de euh l'agneau

« *Tu coupes les oignons (...) tu prends un kilo ou deux d'agneau (...)* »

ka tzidi liha wahd jjuj d el-m3lqat diyal el-3sel bac **ka yhla** lahqac **ka tedir** el-brquq xs et-tajin ykun hlu (...)

Prv tu-ajouter-inac à elle une deux de cuillères de miel pour **prv il-devenir sucré-inac** parce que **prv tu-faire-inac** les pruneaux il-falloir-acc le tajine il-être sucré-inac (...)

« *Tu lui rajoutes deux cuillères de miel pour qu'il devienne sucré, puisque tu mets des pruneaux le tajine doit être sucré (...)* »

ka tzidi dik es-sa3a euh el-bzar **ka tzidi** m3elqa diyal euh skinjbir (...)

Prv tu-ajouter-inac 'cette heure' (euh) le poivre Prv **tu-ajouter-inac** une cuillère de (euh) gingembre (...)

« *Tu rajoutes après du poivre et une cuillère de gingembre (...)* »

(...) mlli **ka tkmmel** euh et-tyab (...) **ka tjib** ej-jenylan u **ka tjib** euh ci cwiyya diyal les minceés diyal diyal euh el-luz **ka thettu** fuq menu (...)(001A)

(...) quand **prv tu-terminer-inac** (euh) la cuisson (...) prv tu-prendre-inac les graines de sésame et **prv tu-prendre-inac** (euh) quelque peu d'émincé d'amandes **prv tu-mettre-inac** en dessus (...)

« (...) *quand tu termines la cuisson (...) tu prends les graines de sésame et un peu d'émincé d'amandes, tu les mets en dessus (...)* »

(23) SM : makkay tggam ad t3dlem i wattay ad t3mrm i wattay

Comment préparez-vous du thé ?

BZ : (...) iwa **da ssujdn** i wattay (...) **llant** tutmin da as **da 3ddlent** i ssinit xtarn ca n lkisan izdign (...)

Alors **prv il-préparer-inac** au thè (...) **elles-être-acc** les femmes (prv à lui) **prv elles-réparer-inac** à le plateau elle-choisir-aor quelque de les verres propres (...)

« (...) Alors ils préparent du thé (...) les femmes prennent un plateau et choisissent des verres propres (...) »

iwa **da snwan** aman ar nun (...) **da ytasi** attay (...) **da t-itte3bar** (...)

Alors **prv ils-cuire-inac** l'eau jusqu'à il-être cuit-aor (...) **prv il-prendre-inac** le thé (...) **prv le il-peser-inac** (...)

« Alors ils font chauffer l'eau jusqu'à ce qu'elle soit bouillante (...) il prend du thé (...) mesure la quantité suffisante (...) »

Les formes [ka/ta+V-inac] et [da/la+V-inac] indiquent que l'événement est prévu dans une présentation déjà là, un savoir commun culturellement partagé par les membres d'une communauté linguistique. En effet, ces formes verbales ont une valeur omnitemporelle ou générique.

4. Conclusion

Nous avons vu dans la deuxième partie de ce travail que les formes verbales qui participent à l'expression du présent (actuel) dépendent du type de procès en arabe marocain et en berbère tamazight. Elles se présentent comme suit :

Présent en fonction du type du procès	Français	Arabe marocain	Berbère tamazight
Activités	Prés. ind.	ka/ta + V-inac.	la/da + V-inac.
Accomplissements	Prés. ind.	ka/ta + V-inac.	la/da + V-inac.
États	Prés. ind.	V-acc.	V-acc.
achèvements	Prés. ind./passé comp.	V-acc.	V-acc.

Dans ce chapitre, nous avons montré que ces formes verbales dépendent non seulement du type du procès, mais également de la phase sélectionnée par le locuteur. Lorsque le procès est temporellement localisé au présent absolu, la forme verbale est chaque fois différente selon que la phase sélectionnée est préparatoire, médiane ou état résultant :

Phases du procès			
	Préparatoire	Médiane	État résultant
Berbère tamazight	[ad + Aoriste]	[la/da + inac]	[V-acc]
Arabe marocain	[(Ra+) V- inac]	[ta/ka + inac]	[V-acc]

En effet, toutes les formes verbales du berbère tamazight et de l'arabe marocain peuvent participer à l'expression du présent. Ces formes peuvent prendre plusieurs effets de sens en contexte, pouvant se situer dans le présent / passé / futur ou être atemporelles, dans un monde réel ou fictif.

Nous avons vu que ces différents effets de sens s'éclairent si on les met en rapport avec les deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation* :

Temporalités (du sujet, des objets et des événements)	
Couplées	Découplées
Discours de <i>présentation</i> des objets et des événements présents	- Discours de <i>représentation</i> : présentation du contenu d'une représentation préexistante ; - Simulation d'une présentation

Les formes verbales identifiées participent à l'expression du présent (actuel) lorsque la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont couplées. Dans ce genre de discours (de *présentation*), le locuteur dirige l'attention perceptive de l'interlocuteur en plaçant les objets, ainsi que les états et les changements qui les affectent sous ses yeux par l'utilisation de circonstanciels temporels comme **daba / dRi** (maintenant) ; des présentatifs comme **ha** (voilà), **hada / wad...** (celui-ci), **hadi / tad...** (celle-ci), **ra-ni** (voir-moi) ; de déictiques **hna** (ici), **dakci** (ça/cela), etc.

Lorsque la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont divergentes, ces formes indiquent la présentation du contenu d'une représentation, soit donnée comme préexistante, soit matériellement présente dans la situation de communication, associées ou non à une simulation de présentation des objets et des événements.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

Dans ce travail, il a été question des formes verbales qui expriment ou participent à l'expression du *présent actuel* à partir de corpus recueillis sur trois langues parlées à Orléans (le français, l'arabe marocain et le berbère tamazight). La temporalité est saisie d'une part, dans une perspective comparative, et d'autre part, au niveau de la langue parlée, c'est-à-dire dans l'usage des locuteurs en interaction.

Nous avons travaillé sur des données orales du français, de l'arabe marocain et du berbère tamazight. Le sous-corpus du français est extrait du corpus ESLO (Enquêtes sociolinguistiques à Orléans), déjà transcrit. Quant à ceux de l'AM et du BT, nous les avons constitués (et transcrits) dans le cadre du projet Langues en Contact à Orléans (LCO), auprès de locuteurs arabophones et berbérophones marocains résidant à Orléans. Chacun de ces corpus présente un peu plus de sept heures d'enregistrement : soit environ vingt-deux heures au total.

Après avoir retenu la notion du « présent actuel » comme base commune de comparaison, identifié les formes verbales qui participent à l'expression de cette notion dans ces langues, procédé à l'analyse morphosyntaxique de ces formes, nous sommes passée à l'examen de leurs effets de sens en contexte. Le bilan du travail accompli se présente comme suit :

1. Constitution et transcription du corpus

Le sous-corpus du français parlé à Orléans a été présenté à travers le projet ESLO dont il est extrait. Ont été abordés successivement les origines et but d'ESLO, sa constitution et enfin le programme LCO, module d'ESLO. Nous avons présenté ensuite les langues arabe marocain et berbère tamazight et leur statut en France. Notre objectif était de constituer un échantillon significatif et dans le même temps de donner une image de deux langues de France non territoriales parlées en France, à Orléans.

Les différentes étapes de la constitution du corpus de l'arabe marocain et du berbère tamazight, les choix opérés (techniques d'enquêtes, situations de paroles enregistrées,

catégorisation des locuteurs, etc.), la démarche adoptée sur le terrain et les aspects juridiques du corpus ont été explicités.

Toutes les données recueillies sont documentées : pour tous les locuteurs, nous disposons d'une fiche d'information (*cf. Formulaire témoin*) contenant un certain nombre de renseignements sur le témoin (âge, sexe, niveau scolaire...). Nous fournissons également des informations sur l'enregistrement (numéro, type (situation de parole), participant(s), lieu, date et durée de l'enregistrement...) (*cf. Formulaire enregistrement*). Le tableau suivant résume les situations de parole enregistrées et les catégories de locuteurs dans les trois corpus³⁶⁹ :

	Sous-corpus ESLO sélectionné (1969-1971)	Corpus de l'arabe marocain (2008-2009)	Corpus du berbère tamazight (2008-2009)
Nombre d'heures d'enregistrement	7- 8 h	7- 8 h	7- 8 h
<u>Situations de parole</u>	- Entretien face à face	- Entretien face à face - recettes de cuisine - communications téléphoniques - récit/ récit de vie - conversation - commentaire photos	- Entretien face à face - recettes de cuisine - communications téléphoniques - récit/ récit de vie - conversation - commentaire photos
<u>Catégories des locuteurs :</u> - Age : - Sexe :	- 19-29 ans - 30-50 - 50 et plus - Hommes: 51% - Femmes: 49 %	- 10-20 ans - 20-30 - 30-50 - 50 et plus - Hommes: 36% - Femmes: 64%	- 20-30 ans - 30-50 - 50 et plus - Hommes: 40% - Femmes: 60 %

³⁶⁹ Concernant le sous-corpus du français d'ESLO, tous les enregistrements retenus sont des entretiens face à face. Au moment de la sélection du corpus, seuls les entretiens face à face ont été transcrits et validés. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas retenu d'autres situations de parole.

- Niveau scolaire :	Age de fin d'études	Niveau d'études	Niveau d'études
	12 ans 13 ans 16 ans 17 ans	- non scolarisé - primaire/collège - bac - supérieur	- non scolarisé - primaire/collège - bac - supérieur
- Profession/CSP :	(professions)	(professions)	(professions)
	- contrôleur P&T - sans activité - sans activité - ouvrier confection - décorateur et étalagiste - chef comptable - vitrailliste	- Directeur - Informaticien - Préparateur en pharmacie -Technicien -Commerçant/ Aide commerçant - Médiateur - ouvrier - Couturière - Femme de ménage - Etudiant/élève - Sans profession	- Secrétaire - Préparateur en pharmacie - technicien - Commerçant/ Aide commerçant - ouvrier - Couturière - Sans profession
<u>Nombre de locuteur</u>	7	11	20

Concernant les langues parlées par les locuteurs de l'arabe marocain et du berbère tamazight, en partant de leurs déclarations, nous avons classé les témoins en monolingues (2 témoins), bilingues (7 témoins) et multilingues (plus de 2 langues : 18 témoins) :

1. **Monolingue** : ne parlant que l'arabe ou le berbère ;
2. **Bilingue** : arabe-berbère ; arabe-français ;
3. **Multilingue** : arabe-berbère-français, arabe-français-anglais, arabe-berbère-italien, arabe-français-espagnol, arabe-berbère-français-anglais, arabe-berbère-français-espagnol, arabe-berbère-français-espagnol-russe, arabe-berbère-français-allemand, arabe-berbère-français-espagnol-anglais.

Comme résumé dans le tableau suivant :

Nombre de locuteurs en fonction des langues parlées

Langues parlées	berbère	arabe	français	anglais	espagnol	italien	allemand	russe	nombre de locuteurs
monolingue	x								1
		x							1
bilingue	x	x							1
		x	x						6
multilingue	x	x	x						5
	x	x				x			1
		x	x	x					3
	x	x	x	x					2
		x	x		x				1
		x	x	x	x				2
	x	x	x				x		1
		x	x		x	x			1
	x	x	x	x	x				1
	x	x	x		x			x	1

Cette enquête nous a permis de faire quelques observations, qui ne peuvent être généralisables faute d'étude statistique fine :

- il y a une attrition de la langue d'origine (maternelle) chez les témoins les moins âgés ;
- le berbère est le plus touché par le phénomène de l'attrition : dans les familles berbérophones que nous avons contactées, les moins de 22 ans ne parlent pas berbère (bien qu'ils le comprennent), ceux qui ont entre 22 et 40 ans le parlent moins bien que ceux qui en ont plus de 40.

Si un corpus d'une dizaine d'heures d'enregistrement ne peut prétendre être représentatif de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés à Orléans, la diversité de ce corpus permet de l'appréhender comme un réservoir dans lequel on peut puiser des données et découvrir les distributions originales de certains faits de langues.

Quant à la transcription du corpus, après avoir passé en revue les systèmes graphiques et les modes de transcription adoptés pour l'arabe dialectal et le berbère, nous avons présenté les procédures retenues : système graphique, mode et conventions de transcription adoptés, segmentation en unités grammaticales, traitement des assimilations dans la chaîne et enfin problèmes de transcription liés à l'écoute, à la perception, etc.

Tous les choix obéissent à une règle générale : réduire au maximum les variations non fonctionnelles afin d'assurer la lisibilité et homogénéiser la notation de l'arabe marocain et du berbère. Le choix d'un système de transcription d'inspiration phonologique, permettant d'écrire la langue quelle que soit la variété dialectale (berbère), renvoie à la représentation que l'on se fait de la langue ou encore à la représentation que l'on veut en donner (unité de la langue).

Nous avons distingué les conventions *spécifiques* aux langues étudiées (système graphique et phénomènes à coder particuliers au berbère et à l'arabe marocain) des conventions *communes* à tout corpus oral. Pour les premières, nous avons eu recours aux propositions retenues par les ateliers organisés à l'INALCO (CRB) ainsi qu'à celles retenues par l'IRCAM. Pour le deuxième type de conventions, portant principalement sur les phénomènes liés à l'oralité, nous avons repris les méthodes définies par le LLL pour le corpus ESLO. Nous avons abordé également les problèmes de transcription relatifs aux difficultés d'écoutes, de perceptions, de reconstruction... qui montrent que l'activité de transcription est beaucoup plus complexe qu'on ne le croit.

Enfin, travaillant dans la perspective d'un partage et d'une mutualisation des données et en l'absence d'une norme stabilisée pour deux des langues recueillies, nous avons retenu les pratiques validées par la communauté scientifique qui travaillent sur le berbère et l'arabe dialectal et sur la langue parlée d'une manière générale en suivant les recommandations du *Guide des bonnes pratiques* (Baude 2006).

Une fois le corpus constitué et transcrit, nous sommes passée à l'observation des données. Laquelle consiste en l'identification d'abord des formes verbales qui participent à l'expression du présent dans les trois langues et, dans ces formes verbales, à l'identification des marques proprement aspectuo-temporelles qui participent à l'expression de cette notion, et enfin à l'identification des effets de sens que peuvent prendre ces formes en contexte.

2. Identification des formes qui participent à l'expression du présent actuel

Pour identifier la forme verbale du présent actuel dans les langues étudiées, nous avons procédé de la manière suivante :

- a. identifier les *énoncés* où le procès est en contact avec le moment de la parole : en repérant ceux qui présentent d'une manière implicite ou explicite le circonstanciel de localisation temporelle déictique '*en ce moment*' (*dRi/wasa* en berbère ; *daba* en arabe), qui est intrinsèquement marqueur de la valeur temporelle absolue du 'présent'³⁷⁰ ;
- b. et dans ces énoncés, identifier les *formes verbales* qui participent³⁷¹ à l'expression de cette valeur.

Au cours de la phase de l'identification, nous avons montré que le présent actuel n'est pas exprimé, dans chacune des langues étudiées, par une seule forme verbale, mais par plusieurs. Nous avons montré également que le type du procès³⁷² joue un rôle principal dans la détermination de cette forme verbale en arabe marocain et en berbère tamazight.

En arabe marocain, les accomplissements et les activités expriment le présent actuel par la forme verbale composée du préverbe *ka* (ou sa variante *ta*) et du verbe à l'inaccompli [*ka+V-inac*], à l'exception de certains verbes de mouvement qui le rendent par la forme du participe actif [Part.actif]. Quant aux états et aux achèvements, ils l'expriment par la forme du verbe à l'accompli [V-acc], comme résumé dans le tableau suivant :

La forme verbale du présent actuel en arabe marocain

		<i>ka+V-inac</i>	V-accompli	Part.actif
Accomplissements		oui	-	-
	Certains V-mouv	-	-	oui
Activités		oui	-	-
Achèvements		-	oui	-
Etats		-	oui	-

³⁷⁰ (Gosselin 1996 : 26)

³⁷¹ Nous adoptons, à la suite de Gosselin (1996 : 180), le principe de la compositionnalité holiste (non atomiste) selon lequel : « l'ensemble des marqueurs de l'énoncé, et plus généralement du texte, interagissent les uns avec les autres pour déterminer leurs effets de sens ».

³⁷² L'aspect lexical.

En berbère tamazight, les accomplissements et les activités expriment le présent actuel par la forme verbale composée du préverbe *la* (ou sa variante *da*) et du verbe à l'inaccompli [*la+V-inac*], à l'exception de certains verbes de mouvement qui le rendent par la forme du verbe à l'accompli [*V-acc*]. Quant aux états et aux achèvements, ils l'expriment par la forme du verbe à l'accompli [*V-acc*] comme présenté dans le tableau suivant :

La forme verbale du présent actuel en berbère tamazight

		<i>la+V-inac</i>	<i>V-accompli</i>
Accomplissements		oui	-
	Certains V-mouv	-	oui
Activités		oui	-
Achèvements		-	oui
États		-	oui

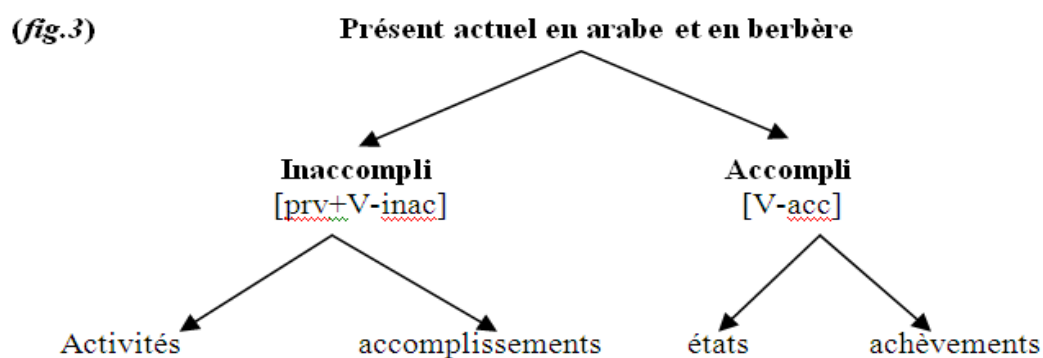
Rappelons que les verbes de mouvement expriment le présent par la forme de l'accompli en berbère ou par celle du participe actif (forme adjectivale) en arabe marocain lorsque les changements internes du procès sont *ignorés* : procès dynamique à valeur stative. Ainsi, la forme du présent actuel des verbes de mouvement diffère selon que les changements internes du procès sont pris en compte (i.e. sont saillants : valeur dynamique) ou non (non saillants : valeur stative).

Concernant la forme verbale [*prv+V-inac*], nous avons montré qu'avec les activités et les accomplissements -qui présentent une série de changements (dynamiques)-, cette forme exprime soit le présent actuel, soit l'itération selon le contexte. Mais avec les états, les achèvements et les verbes de mouvement présentant une activité stative (i.e. dont les changements internes sont ignorés), cette forme n'exprime que l'itération (quel que soit le contexte). Ayant pour configuration une série de changements, la forme [*prv+V-inac*] transforme / déforme les états et les achèvements en un procès complexe, composé lui-même d'une série de procès semblables : procès à valeur itérative, comme résumé dans le tableau suivant :

Compatibilités de [prv+V-inac]

	Accomplissements (série de changements)		Activités (série de changements)		Achèvements (changement atomique)	Etats (absence de changements)
		Certains V. mouv.		Certains V. mouv.		
[prv+V-inac] (série de changements)	Présent actuel/ itération	Itération	Présent actuel/ itération	Itération	Itération	Itération

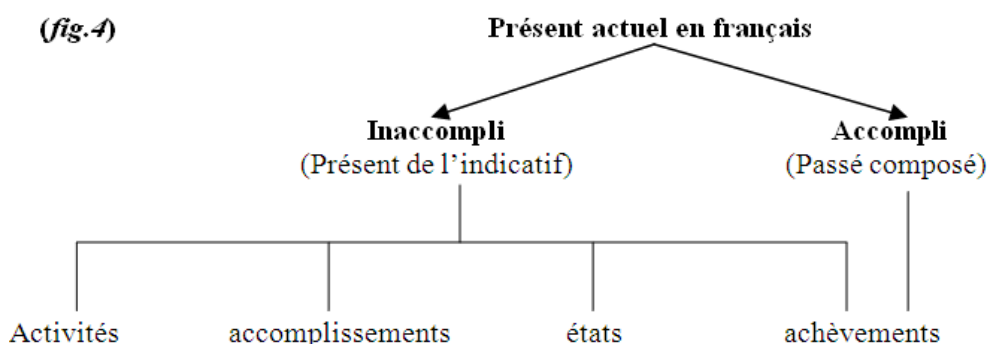
Concernant les propriétés aspectuelles du présent, cette forme verbale se présente en AM et en BT soit sous l'aspect accompli, soit sous l'aspect inaccompli en fonction du type du procès. Lorsque le procès a pour configuration une série de changements (activités / accomplissements) pris en compte, elle se présente sous l'aspect inaccompli et dans le cas inverse, elle apparaît sous l'aspect accompli :



Dans ce travail, nous avons montré que la forme de l'accompli et celle de l'inaccompli expriment le présent d'une manière égale –elles se partagent les verbes (cf. fig 3)– alors que dans tous les travaux que nous avons consultés, on considère le fait que l'accompli exprime le

« présent » comme une *exception*, sans aller jusqu'à définir clairement le type de verbes touchés par ce phénomène.

En français par contre, les quatre types du procès apparaissent sous l'aspect inaccompli. Toutefois, les achèvements peuvent apparaître soit sous l'aspect accompli soit sous l'aspect inaccompli selon que l'on envisage la phase préparant la culmination ou l'état résultant (cf. §5. Ch2. Partie 2) :



Enfin, nous avons pu conclure la phase de l'identification des formes verbales du présent en affirmant que :

- la notion du présent actuel peut être exprimée par plusieurs formes verbales ;
- ces formes verbales dépendent directement du type du procès en arabe marocain et en berbère tamazight : lorsque le procès présente une série de changements qui sont pris en compte, c'est la forme [prv+V-inac] qui exprime le présent actuel dans ces deux langues ; dans le cas inverse, c'est la forme de l'accompli qui rend cette notion.
- en français, en revanche, le présent actuel est rendu principalement par la forme du présent de l'indicatif, quel que soit le type du procès. Mais il peut l'être également, dans le cas des achèvements par le passé composé, et ce lorsque l'on envisage l'état résultant.

Présent en fonction du type du procès	Français	Arabe marocain	Berbère tamazight
Activités	Prés. ind.	<i>ka/ta</i> + V-inac.	<i>la/da</i> + V-inac.
Accomplissements	Prés. ind.	<i>ka/ta</i> + V-inac.	<i>la/da</i> + V-inac.
États	Prés. ind.	V-acc.	V-acc.
Achèvements	Prés. ind./passé comp.	V-acc.	V-acc.

3. Analyse morphosyntaxique des formes du présent

Une fois ces formes identifiées, nous avons procédé à leur analyse morphosyntaxique afin d'identifier les marques proprement aspectuo-temporelles qui participent à l'expression du présent actuel dans les trois langues étudiées. Il a été question de la structure interne de trois formes verbales : le présent de l'indicatif en français et l'accompli et l'inaccompli en arabe marocain et en berbère tamazight.

Pour faire face à la complexité morphologique des langues étudiées, nous avons fait appel à un seul modèle, la Morphologie Distribuée (MD), qui nous a permis de rendre compte d'une manière unifiée aussi bien de la morphologie concaténative (français) que de la morphologie non concaténative (arabe marocain et berbère tamazight).

Après avoir mis en évidence les différentes catégories morphologiques constitutives de la forme verbale du présent actuel dans ces langues, nous avons eu recours aux principes de la MD pour rendre compte du système d'amalgame de ces catégories. Le cadre de la morphologie distribuée semble fournir un bon outil explicatif à la morphologie verbale des trois langues étudiées, en particulier à la complexité de la morphologie de l'arabe marocain et du berbère tamazight.

Nous avons montré que, contrairement à la forme du présent de l'indicatif en français qui se caractérise par une absence de marques proprement aspectuo-temporelles, les formes du « présent » en arabe marocain et en berbère tamazight en sont pourvues. Elles présentent des marques proprement aspectuo-temporelles qui se manifestent généralement par des

alternances vocaliques, consonantiques, etc. et par la position des marques de personnes en arabe marocain.

Les principes de la MD nous ont permis également de traiter aussi bien les verbes réguliers que les verbes irréguliers d'une manière unifiée. Ayant constaté que la sélection du thème, pour les verbes à thèmes multiples (irréguliers), dépend souvent des traits de personne, nous avons procédé à la comparaison des trois langues étudiées en examinant le rapport thème-personne dans le paradigme des verbes irréguliers.

En effet, pour étudier la relation entre les traits de personne et la sélection du thème des verbes irréguliers, nous sommes partie des trois paradigmes suivants :

- le présent de l'indicatif en français ;
- l'accompli (ou le prétérit) en berbère tamazight ;
- l'accompli en arabe marocain.

En ce qui concerne le présent de l'indicatif des verbes irréguliers³⁷³ en français, ils présentent deux ou trois thèmes selon les verbes : un thème au singulier (**Ta**)³⁷⁴ et un autre thème aux première et deuxième personnes du pluriel (**Tb**). Quant à la troisième personne pluriel, elle peut avoir soit (**Ta**), soit (**Tb**) soit un troisième thème (**Tc**), comme il apparaît dans le tableau (5).

En berbère tamazight, l'accompli des verbes irréguliers manifeste deux thèmes : un thème aux première et deuxième personnes singuliers (**Tf**) et un autre thème pour les autres personnes (**Tg**).

Quant à l'arabe marocain, l'accompli des verbes irréguliers se présente sous deux thèmes : un thème aux première et deuxième personnes (**Td**) et un autre à la troisième (**Te**), sans distinction de nombre (sg/pl).

³⁷³ Les verbes les plus irréguliers (*être, avoir, dire, faire, aller*), qui sont une exception, ne font pas partie de la comparaison.

³⁷⁴ T = thème. Nous utilisons les numérotations Ta, b, c... pour montrer qu'il s'agit de thèmes différents dans chacune de ces langues.

Relation thème-personne des verbes irréguliers en FR, AM et BT

		Français Prés. Ind.	Arabe Marocain accompli	Berbère Tamazight accompli
Singulier	1	Ta	Td	Tf
	2	Ta	Td	Tf
	3	Ta	Te	Tg
Pluriel	1	Tb	Td	Tg
	2	Tb	Td	Tg
	3	Ta/b/c	Te	Tg

4. Effets de sens des formes du présent en contexte

Après avoir présenté les principales hypothèses sur les valeurs et emplois du présent de l'indicatif en français ainsi que les différentes conceptions concernant la nature des systèmes verbaux et la valeur des formes verbales de l'arabe et du berbère, nous avons abordé la sémantique des formes verbales du présent dans ces langues.

Pour le traitement des effets de sens de ces formes, nous avons adopté le modèle de la Sémantique de la temporalité (SdT) de Gosselin (1996 et 2005). Rappelons que dans ce modèle, une valeur en langue³⁷⁵ est associée à chaque marqueur. Chacun des effets de sens de ce marqueur se déduit de l'interaction de cette valeur en langue avec les valeurs des autres marqueurs du contexte.

Notre objectif était d'identifier la valeur aspectuo-temporelle³⁷⁶ des énoncés (ou des séquences d'énoncés) contenant les formes verbales du présent, à partir des significations temporelles des marqueurs qui les composent, afin d'identifier les valeurs que peuvent prendre les formes du présent en contexte.

³⁷⁵ Bien qu'elle constitue l'identité différentielle du marqueur, la valeur en langue n'est pas directement observable hors contexte. Seuls les effets de sens en contexte du marqueur sont observables.

³⁷⁶ La dimension modale n'est pas prise en compte ici. Précisons également qu'il ne s'agit pas d'une analyse de contenu, ni d'analyse conversationnelle. Les phénomènes liés à l'interaction ne seront pris en compte que si ils s'avèrent pertinents pour l'analyse des valeurs du présent en contexte.

Nous avons essayé d'identifier les effets de sens que peuvent prendre les formes verbales suivantes :

- le présent de l'indicatif en français
- la forme [ka+V-inac] / [la+V-inac] des activités et des accomplissements en AM et en BT ;
- la forme [V-acc] des états et des achèvements en AM et en BT.

Concernant le présent de l'indicatif en français, les effets de sens identifiés dans notre corpus (des entretiens face-à-face) n'actualisent qu'une partie des emplois du présent répertoriés par les grammairiens et linguistes³⁷⁷. Après avoir donné la valeur en langue du présent de l'indicatif, nous avons distingué, à la suite de Gosselin (1996) les effets de sens typiques (i.e. valeur temporelle absolue du présent et aspect inaccompli) de ceux non typiques (provenant le plus souvent de résolutions de conflits entre instructions).

Nous avons montré que la diversité des effets de sens identifiés peut s'éclairer si on la met, à la suite de Gosselin (2005)³⁷⁸, en rapport avec une distinction entre deux régimes discursifs : la *présentation* et la *représentation* :

- Dans les énoncés où le présent de l'indicatif a une valeur temporelle absolue de présent (actuel), il s'agit d'un discours de *présentation* : « la temporalité du sujet énonciateur et celle des objets et des événements sont "couplées" (...) la présentation se situe perpétuellement dans le présent. » (Ibid. : 211).
- Dans les énoncés *itératifs*, le présent marque la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante : les événements fréquentatifs sont prévus dans une représentation déjà là : les *habitudes* de l'enquête.
- Dans les recettes de cuisine, le présent joue deux rôles imbriqués : il marque la *présentation du contenu d'une représentation* préexistante et indique la simulation d'une *présentation*³⁷⁹.

³⁷⁷ Ceci peut être expliqué par le fait que notre corpus n'est pas représentatif : il présente un seul genre/situation de parole : « des entretiens face-à-face ».

³⁷⁸ Pour expliquer la différence de fonctionnement aspectuo-temporel entre le présent actuel et les autres temps verbaux, Gosselin (2005 : 205-220) a eu recours aux deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation*.

- Dans le discours fictif, le présent opère une *simulation de présentation* des objets et des événements, associé ou non à la *présentation du contenu d'une représentation* donnée comme préexistante.

En somme, tous les emplois du présent de l'indicatif peuvent être expliqués en articulant les deux concepts de présentation et de représentation : lorsque i) l'intervalle de référence coïncide avec l'intervalle de l'énonciation et que ii) l'aspect est inaccompli, il s'agit d'un discours de *présentation*. Si l'une de ces conditions n'est pas satisfaite, le présent indique soit la *présentation du contenu d'une représentation* matériellement présente dans la situation de communication, soit la *présentation du contenu d'une représentation* préexistante, soit la simulation d'une présentation et ces rôles peuvent être intriqués.

Quant aux formes verbales qui participent à l'expression du présent en AM et en BT, nous avons montré qu'elles dépendent non seulement du type du procès, mais également de la *phase* (du procès) sélectionnée par le locuteur. Dans les recettes de cuisine en direct (où le dire coïncide avec le faire) et dans les communications téléphoniques, toutes les formes verbales (même les formes généralement employées pour exprimer le passé ou le futur) peuvent participer à l'expression du *présent actuel*, en fonction de la *phase* sélectionnée (préparatoire, médiane, finale, etc.) par le locuteur : lorsque le procès est temporellement localisé au présent absolu, la forme verbale est à chaque fois différente selon que la phase sélectionnée est préparatoire, médiane ou état résultant :

Phases du procès			
	Préparatoire (A)	Médiane (B)	État résultant (C)
Berbère tamazight	[ad + Aoriste]	[la/da + inac]	[V-acc]
Arabe marocain	[(Ra+) V-inac]	[ta/ka + inac]	[V-acc]

³⁷⁹ Précisons que les emplois 2) et 3) peuvent être rapprochés de la valeur omnitemporelle et générique (présent de vérité générale, gnomique) du présent lesquels peuvent être expliqués de la même manière.

Ainsi, le fait de travailler sur un corpus réel et situé nous a permis de mettre en lumière des fonctionnements qui échappent à l'intuition. Nous avons découvert une nouvelle forme du « présent » en AM et en BT. Il s'agit de la forme généralement utilisée pour exprimer le futur (ou l'éventuel). Avant de travailler sur des données authentiques, nous pensions que les trois formes verbales A, B et C sont – en plus de leurs valeurs aspectuelles – utilisées pour exprimer respectivement le futur, le présent et le passé. Mais la réalité est tout autre : les trois formes verbales peuvent participer à l'expression du *présent*.

Cela confirme l'hypothèse qui postule que les systèmes verbaux du berbère et de l'arabe marocain sont de nature aspectuelle (accompli-inaccompli) et non temporelle. Mais précisons que ce qui est accompli ou inaccompli, ce n'est pas le procès pris globalement, mais seulement la partie du procès qui se trouve sélectionnée i.e. l'une des phases du procès qui constitue l'objet de la prédication (préparatoire, initiale, médiane, finale, résultante).

Concernant l'explication de la multiplicité d'emplois des formes verbales du présent en arabe marocain et en berbère tamazight, nous avons vu – comme pour ceux du présent de l'indicatif en français – que ces différents effets de sens s'éclairent si on les met en rapport avec les deux régimes discursifs de *présentation* et de *représentation* :

Temporalités (du sujet, des objets et des événements)	
Couplées	Découplées
Discours de <i>présentation</i> des objets et des événements présents	- Discours de <i>représentation</i> : présentation du contenu d'une représentation préexistante ; - Simulation d'une présentation

Les formes verbales identifiées participent à l'expression du présent (actuel) lorsque la temporalité du sujet et celle des objets et des événements sont couplées. Dans ce genre de discours (de *présentation*), le locuteur dirige l'attention perceptive de l'interlocuteur en plaçant les objets, ainsi que les états et les changements qui les affectent sous ses yeux par l'utilisation de circonstanciels temporels comme **daba** / **dRi** (maintenant) ; des présentatifs

comme **ha** (voilà), **hada / wad...** (celui-ci), **hadi / tad...** (celle-ci), **ra-ni** (voir-moi) ; de déictiques **hna** (ici), **dakci** (ça/cela), etc.

Lorsque la temporalité du sujet et celles des objets et des événements sont divergentes, ces formes indiquent la présentation du contenu d'une représentation, soit donnée comme préexistante, soit matériellement présente dans la situation de communication, associées ou non à une simulation de présentation des objets et des événements.

A l'inverse des données du français, qui ont été analysées, d'une part, en termes d'effets de sens *typiques/non typiques* (Gosselin 1996) et d'autre part, en termes des deux concepts de *présentation* et de *représentation* (Gosselin 2005), celles de l'arabe marocain et du berbère tamazight n'ont été analysées qu'en s'appuyant sur ces deux derniers concepts (présentation et représentation). Il a été difficile de distinguer les effets de sens typiques de ceux non typiques des formes du présent car, comme il a été montré, toutes les formes verbales de ces deux langues peuvent participer à l'expression du présent en fonction du type du procès et de la phase (du procès) sélectionnée. D'autant plus que du point de vue aspectuel, ce qui est accompli ou inaccompli, ce n'est pas le procès pris globalement, mais seulement la partie du procès qui se trouve sélectionnée (l'une des phases du procès qui constitue l'objet de la prédication). En effet, il y a toujours une partie du procès qui se trouve accomplie ou inaccomplie (ou aoristique).

En somme, les formes verbales qui participent à l'expression du présent offrent apparemment les mêmes emplois dans les trois langues étudiées. Toutefois, le présent de l'indicatif en français semble polysémique, dans la mesure où il exprime le présent actuel avec les quatre types du procès, là où l'arabe marocain et le berbère font appel à toutes leurs formes verbales de base pour exprimer cette notion.

Concernant la relation entre la forme du présent et la phase du procès en français, elle n'a pas été examinée car le corpus sur lequel nous avons travaillé semble limité (il ne présente pas de situations où le locuteur sélectionne plusieurs phases du procès comme c'est le cas dans les corpus de l'AM et du BT, en particulier dans les recettes de cuisine en direct).

Nos résultats proviennent, d'une part, de la comparaison de trois langues différentes (la diversité d'emplois de la forme du « présent » est appréhendée dans la perspective du fonctionnement du langage) et d'autre part, du fait que nous avons travaillé sur des données orales situées. Nous nous sommes interrogée au départ sur ce qui pourrait modifier, dans l'analyse linguistique, la démarche adoptée et les matériaux exploités et nous sommes arrivée aux conclusions suivantes :

1) La **démarche comparative** a permis de mettre en lumière les propriétés spécifiques à chacune des langues étudiées :

- Polysémie de la forme du présent de l'indicatif en FR par rapport aux FV du « présent » de l'AM et du BT
- L'intervention de *l'aspect lexical* et de *l'aspect de phase* au niveau morphosyntaxique en l'AM et en BT, mais pas en FR
- Les formes verbales du « présent » sont pourvues de marques proprement aspectuo-temporelles en AM et en BT

2) Le fait de travailler sur des **données orales réelles et situées** a permis de mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition, en AM et en BT:

- L'expression du présent par la forme de l'accompli n'est pas une « exception »
- La forme généralement utilisée pour l'expression du futur (/éventuel) peut participer à l'expression du « présent »

Bien que ce travail ne soit qu'une ébauche, la transformation des méthodes d'analyse à partir de nouvelles données va faire progresser la description grammaticale d'une manière générale.

Après avoir dressé le bilan de cette étude, il convient d'aborder ses perspectives. Il serait intéressant d'analyser d'autres situations de paroles pour le français, et de ne pas se limiter aux entretiens en face-à-face, afin d'étudier tous les emplois possibles du présent de l'indicatif. Et aussi de poursuivre l'étude de l'interaction *type de procès - phase de procès* ainsi que son rôle dans la détermination des formes verbales du présent et pourquoi pas du passé et du futur. Nous envisageons également d'étudier la modalité dans les énoncés contenant les formes verbales du présent.

INDEX

A

- Accompli, 14, 25, 120, 121, 124, 125, 126, 140, 143, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 168, 169, 170, 174, 222, 223, 226, 228, 233, 234, 242, 243, 245, 247, 248, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 280, 281, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 319, 340, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 369, 370, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 383, 384, 385, 386, 387, 390, 391, 392, 397, 399, 403, 406, 413, 416, 425, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 439, 440
- Accomplissements, 144, 145, 150, 153, 155, 156, 157, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 310, 328, 343, 375, 390, 399, 413, 421, 430, 431, 432, 434, 437
- Achèvements, 144, 145, 151, 154, 155, 156, 157, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 174, 328, 362, 365, 390, 399, 403, 413, 421, 430, 431, 432, 433, 434, 437
- Activités, 30, 35, 42, 47, 52, 75, 76, 77, 83, 84, 114, 116, 144, 150, 155, 156, 157, 160, 164, 166, 167, 168, 169, 328, 336, 337, 339, 343, 381, 390, 397, 399, 413, 421, 426, 429, 430, 431, 432, 434, 437
- Actualisation, 301, 302, 350, 381, 404
- Adjonction, 178, 179, 180, 182, 184, 196, 266
- Affixe, 14, 107, 108, 109, 110, 178, 222, 223, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 241, 242, 243, 245, 262, 264, 266, 273, 274, 275, 278, 280
- Affixe thématique, 223, 225, 226, 227, 231, 234, 245, 262, 266
- Affriquées, 105
- Afro-asiatique, 49, 119
- Age, 30, 73, 83, 426
- Alternance vocalique, 174, 175, 198, 242, 243, 278
- Aménagement linguistique, 70, 92, 93
- Analyse morphosyntaxique, 3, 20, 21, 25, 132, 139, 173, 174, 187, 222, 425, 434
- Anonymisation, 76, 77, 78, 79, 80
- Aoriste, 14, 25, 120, 121, 125, 126, 163, 222, 223, 228, 242, 243, 244, 245, 247, 252, 253, 255, 260, 262, 266, 273, 364, 372, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 392, 402, 403, 404, 406, 407, 410, 411, 412, 422, 438, 463, 469, 470
- Aoriste intensif, 14, 125, 126, 222, 242, 247, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 385, 388, 412, 469, 470
- Aoristique, 308, 319, 325, 326, 340, 346, 347, 370, 371, 373, 391, 417, 440
- Apophonie, 174, 175, 467, 473
- Appauvrissement, 178, 179, 182, 184, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 211, 212, 213, 218, 226, 227, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 242, 246, 252, 256, 258, 259, 262, 264, 274, 275, 276, 277, 279, 280, 289, 290
- Arabe, 1, 3, 14, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 52, 53, 57, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 75, 76, 79, 81, 82, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 95, 96, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 107, 110, 111, 114, 116, 119, 120, 121, 123, 124, 131, 133, 139, 140, 141, 142, 143, 149, 150, 155, 156, 157, 158, 160, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 173, 174, 175, 176, 184, 193, 197, 198, 228, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 278, 285, 287, 288, 291, 292, 326, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 369, 370, 372, 373, 374, 388, 390, 391, 392, 396, 397, 398, 403, 404, 406, 407, 408, 411, 414, 419, 421, 422, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436, 438, 439, 440, 451, 452, 453, 454, 455, 458, 459, 460, 461, 462, 464, 465, 466, 467, 468, 470, 471, 473, 474, 475, 477
- Arabe marocain, 1, 3, 14, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 42, 44, 45, 46, 47, 49, 53, 57, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 69, 70, 72, 75, 76, 79, 81, 82, 84, 86, 87, 88, 89, 91, 99, 101, 102, 107, 110, 111, 114, 116, 119, 131, 133, 139, 140, 141, 142, 143, 149, 150, 155, 156, 157, 158, 160, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 173, 174, 175, 176, 184, 193, 197, 198, 228, 268, 270, 271, 272, 273, 278, 285, 287, 288, 291, 292, 326, 370, 372, 373, 374, 388, 390, 392, 396, 398, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 414, 419, 421, 422, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436, 438, 439, 440, 451, 452, 453, 454, 455, 458, 459, 461, 471, 475, 477
- Arabophones, 22, 30, 44, 45, 47, 48, 89, 90, 139, 269, 390, 425
- Aspect, 21, 75, 122, 123, 124, 125, 129, 142, 143, 144, 145, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 168, 170, 178, 196, 228, 243, 272, 300, 305, 308, 309, 313, 318, 319, 320, 321, 323, 325, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 338, 339, 340, 344, 346, 347, 355, 357, 361, 365, 367, 369, 370, 373, 379, 381, 382, 385, 386, 387, 391, 392, 397, 402, 403, 404, 412, 413, 417, 430, 432, 433, 437, 438, 455, 460, 461, 463, 464, 465, 466, 468, 469, 470, 475
- Assimilations, 25, 87, 93, 103, 109, 110, 241, 428
- Atomiste, 140, 311, 312, 320, 430
- Attrition, 68, 69, 70, 428
- Autorisation de recueil, 79

B

- Berbère, 1, 3, 14, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 42, 43, 44, 45, 47, 49, 51, 52, 53, 54, 57, 59, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 74, 75, 76, 79, 81, 82, 84, 86, 87, 88, 89, 92, 93, 95, 96, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 107, 108, 110, 111, 114, 115, 116, 119, 120, 121, 125, 126, 131, 133, 139, 140, 141, 142, 143, 149, 153, 155, 156, 157, 159, 160, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 173, 174, 175, 176, 184, 193, 197, 198, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 230, 234, 235, 241, 242, 247, 248, 266, 268, 270, 273, 278, 291, 292, 326, 359, 375, 376, 377, 378, 379, 382, 383, 388, 390, 391, 392, 397, 400, 403, 404, 406, 407, 410, 411, 412, 415, 419, 421, 422, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 433, 434, 435, 436, 438, 439, 440, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 477

Berbère tamazight,14,74,133,142,153,397,400,407,410,415,421,422,434,438
Berbérophones,22,30,45,49,51,52,54,68,69,84,139,390,425,428
Borne extrinsèque,14,160,332,333,336,338
Borne intrinsèque,14,333
Bornes,14,146,148,160,161,162,165,169,174,309,310,313,315,316,320,325,332,333,336,338,339,340,343,344,346,391,403,413

C

Cadre juridique,24,40,57,75,81,426
Calculatoire,310,318,320,323
Catégories socioprofessionnelles,33
Code graphique,89
Codification,23,92,93,95,102,459
Cognitif,146,165,299,310,311,313,330,394
Cohérence,120,123,136,311,323
Cohésion du texte,325
Collecte,59,72,76,86
Commentaire photos,61,84,395
Communication téléphonique,35,61,63,71,84,395,405,438
Comparaison,3,19,20,21,25,28,34,35,62,119,120,126,128,129,130,131,132,137,139,140,291,375,425,435,441
Compatibilité,145,149,164,166,167,300,334,340,343,391
Composant morphologique,185,199,223,224,225,229,237,240,242,250,274,277
Compositionnalité,140,311,312,320,430
Conception,43,49,80,88,123,295,298,307,318,359,360,361,365,375,469
Concomitance,18,104,142,143,165,295,303,304,305,372,388,392,455,458
Configuration,148,157,160,164,166,167,168,395,397,399,412,431,432
Conflit,146,165,167,299,309,310,311,312,320,322,323,326,330,331,335,336,337,338,339,342,355,412,437
Confusions terminologiques,3,20,121,126
Conjugaison,121,184,188,189,190,191,192,193,195,198,202,204,205,213,220,269,272,273,300,370,371,372,455,467,471,472
Conjugaison préfixale,370,371
Conjugaison suffixale,272,372
Consentement,76,77,78,79,80
Constitution,22,23,24,28,29,32,34,35,44,57,58,59,70,81,106,194,425,457
Contexte,3,21,23,25,28,34,35,60,72,78,104,113,115,116,123,139,144,145,146,157,162,163,165,166,167,181,243,244,299,300,301,302,306,307,310,311,312,320,324,325,328,329,331,346,349,361,363,364,369,374,375,379,380,381,382,387,388,390,391,404,410,417,422,425,431,436,472
Contraction,323
Contrainte,299,308,312,322,325,329,338,346,347,354
Convention de transcription,24,40,87,99,101,102,428
Conversation,61,71,74,82,84,464
Corpus,1,3,19,21,22,23,24,28,29,30,31,32,34,35,37,38,39,40,41,42,43,48,49,57,58,59,60,61,62,63,70,71,72,75,76,77,78,79,80,81,82,84,86,87,99,101,102,110,111,112,114,116,119,132,136,296,302,328,335,340,343,344,348,351,354,356,367,369,375,380,390,392,395,408,413,419,425,426,428,429,437,439,440,453,454,455,463,465,466,471,472,477
Corpus de référence,58
Corpus partageable,86
Culture,22,34,36,42,43,45,48,49,52,53,60,71,78,91,127,128,453,455,456,458,461,465

D

Décodage,100,101,103,108,109
Découpage,119,126,127,129,369,402
Découplage,299,350,395
Défini,40,81,303,318,353,375,391
Déformation,77,113,146,165,166,323,326,412
Déictiques,18,108,125,140,295,298,299,300,304,306,307,321,332,375,406,423,430,440,473
Démarche,18,23,24,57,58,60,78,126,128,129,130,131,132,134,136,139,191,193,305,307,312,324,390,426,441,455,457,470
Démarche comparative,18,23,119,129,425,470
Dépendance contextuelle,308,325,329
Déplacement,108,309,310,323,452
Dérivation,46,175,178,247,251,268,269,270,271,299,300,376
Dialectal,23,24,43,44,45,87,88,89,91,99,100,105,107,139,268,270,271,285,370,428,429,467,470,472

Dialecte,23,44,45,47,48,50,51,96,99,100,102,103,104,105,106,115,139,232,242,270,271,376,377,379,381,383,387,388,452,467,468
 Diffusion,23,37,41,57,58,75,79,80,92
 Dilatation,146,165,309,323,339,342
 Discours,34,36,40,62,135,136,183,194,297,299,301,303,305,306,324,339,347,349,350,351,353,354,355,356,357,364,367,369,371,374,381,382,384,385,392,394,395,398,408,419,423,437,438,439,451,457,467,473
 Diversité des langues,19,28
 Données orales authentiques,3,18,19,21,22,24,31,57,112,119,425,441,477
 Données situées,23,72
 Droit d'auteur,75,76
 Duplication,299,310,323,337,339,342
 Dynamique,32,46,92,145,158,160,164,165,166,326,337,382,413,431,475
 Dynamique de la temporalité,326
 Dynamiques,167,431,457

E

Ecoute,25,62,87,112,113,114,405,428,429,463
 Effet de sens,25,308,309,328,331,335,390,436
 Effets de sens,25,308,309,328,331,335,390,436
 Emphatiques,104,105
 Emplois,3,18,19,21,22,23,25,58,119,122,124,126,132,162,163,165,174,235,295,296,297,298,299,300,302,303,304,305,306,347,348,350,351,356,357,359,361,362,363,364,367,368,369,370,371,372,374,380,394,399,404,436,437,438,439,440,441,466,469,477
 Encodage,100
 Enonciation,14,18,125,131,157,161,162,163,169,174,295,296,298,299,300,301,302,304,306,308,309,310,313,314,315,318,323,325,329,336,338,342,344,346,348,349,357,364,367,369,370,375,384,397,399,403,406,438,469
 Enquête,28,31,32,37,41,57,58,59,60,66,69,71,77,78,79,80,328,428,454,460,470
 Enquêté,71,78,328,340,345,353,354,355,356,396,408,413,437
 Enquêteur,36,60,71,328,347,348,353,354,355,403,413
 Enregistrement,23,28,30,31,34,35,36,37,38,39,40,58,59,61,62,70,71,72,73,74,75,77,79,80,82,84,86,112,113,114,115,425,426,428
Enseignement,459
 Entrée lexicale,208,209,210,211,213,215,216,219,230,233,234,271,281,287,288,289,291
 Entrées lexicales,177,181,210,214,224,287,288
 Entretien,34,35,36,60,61,62,64,71,74,78,79,84,328,340,345,347,354,356,395,396,413,414,426,437,441,458
 Entretien en face à face,34,36,61,62,74,84,328,340,396,426
 ESLO,1,3,22,23,24,28,29,30,31,32,33,34,37,38,39,40,41,57,62,79,81,82,84,102,110,116,133,328,345,348,425,426,429,469,477
 Etat contingent,147,148,334
 Etat nécessaire,146,148,334
 Etat résultant,161,162,163,168,170,174,309,319,403,404,406,407,413,422,433,438
 Etats,41,43,49,57,70,123,142,144,146,147,148,152,154,155,156,157,160,161,162,163,164,165,166,167,168,169,170,174,300,309,310,319,328,334,337,339,365,373,375,381,382,390,392,394,398,402,403,404,406,407,413,422,423,430,431,432,433,437,438,439,453,455,459,462,463
 Événement,133,162,296,298,299,301,303,307,334,342,345,349,350,351,352,353,355,356,364,371,382,394,395,397,399,402,405,406,408,410,413,417,421,422,423,437,438,439,440,474
 Exploitation du corpus,37,38,39,40,57,58,61,75,369
 Extensif,385,386,387

F

Faisceau de traits,177,180,182,196,200,201,227,231,234,235,237,250,277,280
 Fictif,354,356,370,371,422,438
 Figure,53,146,148,165,303,325,334,362
 Fission,178,179,180,182,184,465
 Flexion,14,178,184,189,190,193,194,195,196,197,198,199,201,202,203,204,205,206,209,211,212,213,214,215,218,219,222,225,226,227,228,231,233,238,250,271,272,273,274,280,287,288,289,412,456,461,471
 Flexion d'accord,222,227,228,233,238,250,271,272,273,274,280
 Formation,53,64,71,96,100,183,198,199,202,204,211,219,222,224,227,240,242,243,245,247,248,249,251,252,253,254,255,256,257,258,259,260,261,262,263,264,265,266,268,269,273,280,289,312,325,329,375,376,397,412,458,467,468,472
 Forme préfixée,124,125,360,368,370
 Forme suffixée,124,125,367,369,370

Français, 1, 3, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 37, 38, 41, 42, 43, 48, 52, 57, 63, 64, 67, 69, 70, 86, 88, 90, 92, 95, 101, 105, 110, 111, 112, 113, 114, 119, 120, 122, 123, 131, 133, 134, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 155, 161, 162, 165, 166, 168, 169, 173, 174, 175, 176, 184, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 196, 197, 200, 201, 202, 204, 205, 214, 218, 268, 270, 287, 291, 292, 295, 296, 302, 308, 311, 320, 326, 328, 375, 378, 391, 415, 417, 419, 421, 425, 426, 428, 433, 434, 435, 436, 437, 439, 440, 441, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 466, 467, 468, 469, 471, 472, 473, 474, 475, 477
Français parlé, 22
Fréquence, 132, 331, 336, 342, 343, 347
Fusion, 178, 179, 180, 182, 184, 196, 199, 200, 204, 212, 213, 219, 226, 227, 231, 234, 235, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 246, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 276, 277, 279, 280, 289, 290

G

Gémination, 105, 174, 198, 247, 249, 253, 278, 412
Générique, 352, 464
Genre, 14, 62, 143, 156, 184, 193, 196, 197, 200, 201, 204, 210, 218, 219, 226, 227, 229, 231, 232, 233, 234, 235, 238, 241, 242, 273, 274, 275, 277, 278, 280, 321, 347, 356, 362, 372, 419, 423, 437, 439, 457, 458
Graphèmes, 90, 94, 95, 105, 106, 107
Graphie, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 102, 103, 104, 453, 458, 474
Groupe, 40, 47, 49, 51, 84, 122, 123, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 453, 463
Guide d'entretien, 60, 62

H

Habitualité, 342, 412
Habitude, 334, 340, 356, 408, 411, 437
Habituel, 18, 131, 143, 157, 304, 348, 370, 371, 382, 385, 386, 387, 412
Hébraïque, 88, 92, 269, 474
Holiste, 140, 311, 320, 430
Hypothético-déductive, 307, 312, 324

I

Identification, 20, 25, 36, 38, 40, 50, 77, 131, 132, 139, 140, 145, 169, 225, 328, 330, 373, 390, 429, 430, 433
Identification des formes verbales, 20, 433
Identité, 52, 53, 54, 84, 90, 115, 245, 266, 269, 324, 391, 436, 457
Imparfait, 120, 122, 124, 125, 145, 164, 174, 187, 188, 296, 302, 313, 321, 331, 359, 362, 364, 373, 377, 382, 451
Impératif, 122, 187, 219, 223, 245, 269, 347, 348, 387
Inaccompli, 14, 25, 120, 121, 124, 125, 126, 140, 142, 143, 155, 156, 161, 164, 165, 166, 168, 174, 222, 223, 228, 242, 243, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 266, 268, 269, 271, 272, 273, 274, 275, 278, 280, 281, 282, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 308, 309, 319, 329, 331, 332, 333, 334, 336, 338, 339, 340, 346, 355, 357, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 383, 384, 385, 386, 387, 390, 391, 392, 397, 404, 406, 407, 408, 410, 411, 412, 413, 417, 430, 431, 432, 433, 434, 437, 438, 439, 440, 452
Indéfini, 243, 295, 297, 306, 377, 379, 380, 410
Indicatif, 18, 20, 21, 25, 119, 122, 126, 131, 141, 142, 162, 164, 166, 168, 169, 170, 174, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 287, 291, 295, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307, 308, 321, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 338, 340, 347, 348, 355, 356, 357, 385, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 453, 457, 465, 473
Indices de personne, 222, 228, 271
Injonctif, 347, 349, 368
Insertion
lexicale, 177, 179, 184, 198, 201, 204, 223, 224, 226, 227, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 239, 240, 241, 242, 246, 247, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 261, 262, 263, 264, 265, 277
Insertion tardive, 177, 178, 181, 182
Instruction, 347
Instructions, 146, 164, 165, 166, 167, 299, 300, 302, 305, 306, 307, 308, 312, 320, 322, 323, 324, 328, 329, 330, 331, 334, 335, 336, 338, 348, 349, 352, 355, 373, 391, 392, 412, 437
Interprétation, 113, 136, 185, 320, 321, 322, 323, 330, 339, 348, 349, 413, 458, 467
Interprétation aspectuo-temporelle, 321, 323, 330
Intervalle, 14, 28, 166, 174, 298, 299, 308, 309, 310, 313, 314, 315, 316, 318, 320, 322, 323, 325, 329, 335, 336, 338, 339, 340, 342, 343, 344, 347, 357, 391, 392, 396, 397, 399, 406, 417, 438
Intervalle circonstanciel, 14, 308, 309, 314, 338
Intervalle d'énonciation, 299

Intervalle de
référence,14,166,308,309,313,314,315,318,320,322,323,325,329,339,340,342,344,347,357,391,392,396,397,399,406,417,
438
Intervalle du procès,14,298,308,314,318,322,323,329,335,336,338,339,342,391,392
Interview,35,36,354
Intuition,19,129,130,145,439
Invariants,126,128,129,130,468
Irrégularité,175,187,190,191,192,193,204,205,214,218,220,456
Itération,146,157,165,166,167,309,310,323,336,337,339,340,342,343,344,380,408,411,412,413,416,431,432

K

Kabyle,50,51,89,96,103,377,378,379,380,381,388,404,469,470,471,472

L

Labio-vélarisation,104
Laboratoire Ligérien de Linguistique,22,28,29,38,39,40,41,102,110,116,429
Langue maternelle,44,51,69,456,459
Langue parlée,19,25,71,87,99,119,132,134,136,425,429,454,455
Langues de France,3,22,42,43,44,51,53,57,89,90,425,453,458,459,471,474,477
Langues parlées,21,22,42,59,62,63,66,67,68,73,79,425,427,428
Latine,87,88,90,91,92,95,96,103,111,453,459,472
LCO,1,3,22,28,29,41,60,133,425,477
Libyco-berbère,92
Linguistico-pragmatique,338
Localisation géographique,32,59,63
Locuteur,21,22,30,31,32,33,36,37,38,40,43,44,49,50,51,53,58,59,62,63,65,67,70,71,72,75,77,79,83,84,90,103,110,112,113,1
34,135,189,190,204,248,299,302,338,354,382,390,395,398,401,403,404,406,408,411,413,416,417,419,422,423,425,426,4
27,428,438,439,440

M

Maroc,43,44,45,46,47,49,51,52,63,68,69,73,88,92,93,139,414,452,453,454,455,456,457,460,461,463,466,467,468,470,474
Marqueurs,21,46,108,140,304,307,311,312,320,321,322,323,324,325,328,329,330,331,335,359,391,412,430,436
Matrice de traits,181,184,196,208
Métadonnée,58,77
Métaphore,298,311,325
Modal,142,143,243,244,302,329,364,370,374,378,379,380,382,384,386,410,436
Mode de transcription,23,87,99,101,115
Moment de
l'énonciation,3,22,119,125,131,140,157,161,162,166,169,295,296,298,299,300,302,306,336,342,346,349,364,366,367,36
8,369,370,375,403,406,430,477
Morphème,107,109,110,174,179,181,182,183,200,208,219,231,232,233,234,235,237,238,240,241,243,244,277,280,300,323,
324,385,464
Morphologie concaténative,21,176,434
Morphologie
Distribuée,20,25,133,176,177,178,181,182,183,187,193,194,204,207,208,218,219,227,260,266,331,332,334,335,337,341,
345,346,351,352,354,434,435
Morphologie non concaténative,21,176,224,434
Mutualisation,87,114,429

N

Narration,299,310,312,322,349,408,413,458,470
Niveau scolaire,30,59,63,65,72,426
Nœud terminal,178,181,182,184,185,197,201,210,213,214,223,226,227,229,230,231,233,234,240,274,277,291
nombre,14,33,35,37,40,43,45,46,49,52,54,59,61,67,71,73,76,80,82,84,86,89,91,103,112,123,128,130,132,143,156,163,178,1
82,184,188,194,196,198,200,201,202,204,206,208,210,214,219,222,227,229,230,232,238,241,242,273,277,280,287,292,2
96,297,298,321,336,343,345,362,365,372,408,426,427,428,435
Non typique,307,308,331,335,355,412,437,440
Normalisation,70,87,92,103

Norme,87,115,343,429,452
Notation,23,87,88,92,95,96,99,100,101,103,104,105,106,108,109,111,115,315,429,459,463,471,472
Notation usuelle,95,96,99,100,101,103,104,105,106,108,109,111,459,472
Notion,3,20,21,25,119,122,130,131,132,135,137,139,140,162,169,183,188,189,191,192,222,268,269,298,303,328,334,380,382,384,390,412,425,429,433,440,454,469,474,477

O

Opposition,3,18,44,46,53,95,104,105,121,122,123,124,125,126,139,144,145,202,206,222,268,272,298,309,339,359,361,362,364,370,375,378,379,380,381,383,384,385,387,391,402,474,477
Oral,21,22,23,35,45,49,57,58,78,79,80,86,88,89,91,92,95,100,102,112,116,132,134,136,192,194,195,199,348,349,353,375,380,390,429,454,457,461,471
oralité,25,102,110,116,119,132,429
Orléans,1,2,3,18,21,22,24,28,29,30,31,32,33,40,41,42,51,57,59,60,70,71,79,133,328,331,332,334,335,337,340,345,375,390,410,414,415,419,425,428,454,471,477
Orthographe,40,102
Orthographique,23,38,39,87,100,101,114,115

P

Paradoxe de l'observateur,71
Paramètres,3,20,22,34,36,59,119,128,143,170,207,208,477
Parfait,124,125,156,163,302,359,362,372,373,382
Parlers,44,46,47,48,50,51,53,60,62,63,79,88,89,103,105,124,129,143,150,153,195,196,198,199,232,235,237,241,243,244,248,249,253,258,270,271,275,278,311,336,337,383,385,388,396,397,406,412,453,454,456,458,459,460,461,466,467,470,471,472,474
Parole,22,23,31,34,35,36,40,43,48,49,61,62,72,82,84,110,112,116,119,131,136,140,166,295,296,297,303,342,356,366,368,403,426,430,437,453
Participe actif,14,140,142,143,155,156,158,160,165,360,361,372,373,430,431
Particularités,96,113,347
Patrimoine,41,43,57,76,453
Perception,25,87,112,113,325,353,394,396,428
Performatif,308,345,346,347
Personne,14,60,70,71,77,79,81,122,124,178,184,187,188,189,194,196,197,200,201,202,204,206,207,208,210,214,217,219,222,223,227,228,229,230,232,233,235,238,241,242,245,262,263,269,271,272,273,274,275,276,277,278,280,282,286,287,291,348,349,354,355,361,362,394,435
Pertinence,59,104,105,192,193,323
Phase,3,20,40,58,59,86,114,162,165,168,169,310,328,385,401,402,403,404,406,407,422,430,433,438,439,440,441,464,477
Phase initiale,385,407
Phase médiane,403,406
Phase préparatoire,59,86,165,310,401,402,403,406
Phase résultante,401
Phases du procès,401,422,438,439,440
Plausibilité,309,323
Pluriel,14,19,49,188,192,194,195,196,197,198,199,200,201,202,204,206,207,208,215,217,219,230,232,233,235,238,240,241,245,274,275,277,278,291,292,435,436,467
polysémie,169,307,324,456
Ponctuel,144,145,295,296,309,332,333,336,338,375,378,384,399,403,413
Prédictat,145,146,156,164,313,334,342,416
Présent
actuel,1,3,14,18,19,20,21,22,23,25,28,36,42,57,59,60,61,70,79,81,92,111,119,120,121,122,123,125,126,130,131,132,137,139,140,141,142,143,145,149,150,155,156,157,158,159,160,161,162,163,164,165,166,167,168,169,170,173,174,183,184,185,187,188,189,190,191,192,193,194,195,196,197,198,199,200,201,202,203,204,205,206,209,210,211,213,214,215,216,217,218,219,220,222,268,287,291,295,296,297,298,299,300,301,302,303,304,305,306,307,308,309,310,319,321,328,329,330,331,332,333,334,335,336,337,338,339,340,344,345,346,347,348,349,350,351,352,353,354,355,356,357,360,361,362,363,364,365,366,368,369,370,371,372,373,374,375,384,385,388,390,391,392,394,395,396,397,399,403,404,407,408,413,421,422,423,425,429,430,431,432,433,434,435,436,437,438,439,440,441,451,457,459,461,462,464,465,466,470,471,473,477
Présent de
l'indicatif,3,14,18,20,21,25,119,126,131,141,142,162,166,168,169,174,187,188,189,191,192,193,194,195,196,197,198,199,200,201,202,203,204,205,206,209,210,211,213,214,215,216,217,218,219,220,287,291,295,297,298,300,301,302,304,305,306,307,308,328,329,330,331,332,333,334,335,336,338,340,347,348,355,356,357,433,434,435,436,437,438,439,440,441,457,465,473,477

Présentation,21,24,41,116,149,176,299,350,351,352,353,355,356,357,394,395,396,405,411,414,416,417,419,421,422,423,43
7,438,439,440,458,464,473,475
Prétemporelle,301,305
Prétérit,126,163,222,242,247,291,375,376,377,378,379,380,382,383,385,387,435
Prétérit intensif,375,383
Principes de linéarisation,227,233,237,242,252,254,275,278,280
Procéduraux,347,349,351,469
Procédure,24,25,79,87,99,119,130,134,140,145,165,309,347,375,428
Procès,3,14,18,20,21,100,122,125,139,140,143,144,145,146,147,148,149,150,153,155,157,158,159,160,161,162,164,165,16
6,168,169,170,174,188,295,296,298,299,300,301,302,303,304,306,308,309,310,312,313,314,315,318,319,321,322,323,32
5,326,328,329,332,333,334,335,336,337,338,339,340,342,343,344,345,346,347,348,349,355,360,364,373,375,378,380,38
1,382,383,384,385,386,387,390,391,392,397,399,401,402,403,406,407,408,410,411,412,413,416,417,421,422,430,431,43
2,433,434,438,439,440,441,455,461,462,463,464,468,477
Processus,46,70,86,92,93,112,113,134,160,163,174,178,179,183,199,204,211,222,227,241,243,245,249,252,253,255,258,26
0,262,264,265,266,268,273,280,289,299,302,311,330,382,394,396,417
Processus de formation,183,199,204,222,227,243,245,249,252,253,255,258,262,264,265,266,268,273,280,289
Profession,30,36,40,59,63,65,66,73,76,83,84,426
Prononciation,48,93,100,110,272
Prospectif,156,319,340,391
Prototypique,349

Q

Questionnaire,34,36,37,62

R

Racine,51,222,223,224,225,226,227,231,243,245,260,261,262,264,266,268,269,270,271,410,467,471,472,474
Radical,14,174,183,184,188,190,211,222,225,227,230,231,233,234,240,247,250,252,254,255,262,271,272,273,275,278,280,
281,282
Réalité,41,42,123,127,128,266,269,301,304,306,375,376,377,439
Recette de cuisine,61,62,71,84,347,348,349,351,352,353,356,396,398,401,408,419,437,438,440
Récit,40,61,63,70,74,82,84,307,350,362,364,367,369,371,372,374,380,381,382,384,392,395,408,413,414,417,426
Récit de vie,40,61,63,70,74,82,84,395,408,413,414,426
Recueil des données,60,463
Réal,19,22,40,66,91,135,298,304,354,364,370,382,383,384,392,396,422,439,467
Régimes discursifs,21,299,350,356,394,422,437,439
Règles morphologiques,177,178,179,184,185,198,201,204,224,248,280
Régularité,107,189,193,220,472
Relations linguistiques,318
Repère,18,162,243,295,296,297,298,301,303,304,381,392
Répétition,337,342,343
Représentation,21,22,45,53,86,99,100,101,102,106,108,115,116,129,135,178,181,182,299,301,302,311,312,313,315,320,322
,323,324,325,326,329,330,338,340,350,351,352,353,355,356,357,367,394,395,408,411,414,416,419,422,423,429,437,438
,439,440,464
Représentation aspectuo-temporelle,325,329,338,340
Représentativité,23,28,30,31,33,34,37,57,58,59,63,70,71,81,205,248,261,283,356,428,437,465
Résolution de conflit,146,165,167,309,312,320,323,326,330,331,339,342

S

Schème,222,223,224,226,227,231,232,234,236,237,239,240,241,250,251,252,253,254,255,256,257,258,259,260,261,262,26
3,264,265,268,270,360,412
Schème aspectuel,223
Segmentation,25,40,86,87,99,102,103,107,110,114,115,183,348,428,471
Sémantique,1,3,20,21,127,129,131,163,176,270,271,299,310,312,313,320,321,324,330,350,364,381,382,391,436,451,473,47
4,475,477
Sémantique de la temporalité,21,25,146,170,310,311,313,323,329,342,373,375,391,412,436,465
Sémantique instructionnelle,312
Sémitisant,124,268,359,361,364,365
Série de
changements,147,148,157,160,164,165,166,167,168,169,326,332,333,336,338,342,390,397,399,412,413,431,432,433
Série de procès,167,168,337,342,343,412,431

Sexe,30,33,59,63,64,65,72,77,426
 Signification linguistique,23,84,87,124,158,183,298,311,312,313,320,322,323,330,461
 Simulation de présentation,350,351,355,356,395,417,423,438,440
 Simultanéité,297,303,308,325,329,331,346,347,368,371
 Singulier,14,19,124,191,192,195,196,197,198,199,200,201,202,204,206,207,208,215,217,219,223,230,232,233,234,238,241,
 245,262,263,269,272,275,276,278,280,291,292,361,412,435,436,464
 Situation,14,28,35,36,37,49,51,52,60,62,69,70,71,72,73,77,89,109,146,147,162,165,307,310,313,324,325,334,337,338,339,3
 43,344,349,350,352,354,355,356,357,364,369,379,395,405,406,413,416,418,419,423,426,437,438,440,459
 Situation de parole,62,72,356,426,437
 Situations de parole,35,61,82,426
 Sociologique,23,31,33,36,37,39,63,72
 Spécificité,22,88,266,384,419
 Spirante,93
 Spontané,31,34,380
 Standard,23,32,40,44,45,46,48,53,69,86,88,91,95,96,102,103,110,115,228
 Standardisation,70,93,105,456
 Structure en
 constituants,179,182,195,200,213,225,230,232,233,238,245,248,249,252,253,255,257,258,259,261,262,264,265,275,277,
 278,291
 Structure phasale,402,407
 Structure syntaxique,178,224,250
 Système de notation,15,87,96,99,115,471
 Système graphique,24,86,87,89,92,93,95,102,103,115,116,428,429,455
 Système
 verbal,3,18,19,119,120,121,122,123,124,125,126,187,242,247,268,270,296,359,360,361,365,372,375,376,377,378,379,38
 1,382,383,387,388,391,436,439,451,452,459,460,463,468,470,474,477
 systèmes graphique,24,87,88,92,428

T

Tachelhit,51,139,224,385,388,456,461,462,467,468
 Tamazight,1,3,18,20,21,22,23,24,25,28,29,30,42,44,49,50,51,57,59,61,63,64,65,66,70,72,74,75,76,79,81,82,84,86,87,99,102,
 103,107,108,111,114,119,125,131,133,139,140,141,142,143,149,153,155,156,157,159,164,165,166,168,169,170,173,174,
 176,184,193,197,198,268,278,291,292,326,375,383,388,390,392,397,400,403,404,407,410,415,419,421,422,425,426,427,
 428,430,431,433,434,435,436,438,439,440,451,455,456,459,461,467,471,472,473,477
 Tarifit,51,139,383,457
Témoïn,30,31,33,34,35,36,37,38,47,57,59,60,63,64,65,66,67,68,70,71,72,73,74,76,78,79,80,426,427,428,454,468
 Temporalité,21,23,25,146,164,170,299,310,312,326,350,356,373,388,391,394,395,408,423,425,436,437,439,440,464,465,46
 9
 Temporalités couplées,350,395,396,419
 Temporalités découplées,395
 Temps,3,19,20,21,40,49,57,58,71,95,109,119,120,121,122,123,124,125,126,129,145,156,162,164,174,178,187,196,228,243,
 295,296,298,299,301,302,304,305,306,307,311,313,314,320,321,322,323,325,330,331,332,333,336,338,340,341,342,345,
 346,348,350,351,353,356,360,362,363,365,366,367,368,369,370,372,375,385,391,395,396,402,404,408,411,413,415,417,
 425,437,451,452,453,457,460,461,465,468,469,473,474,475
 Temps absolu,319,362
 Temps relatif,320,362
 Terminologie,122,123,124,367,370,372,375,377
 Tests,145,146,343
 Thème,70,101,125,175,184,187,188,189,190,191,192,193,194,195,196,197,198,199,200,201,202,203,204,205,206,207,208,2
 09,210,211,212,213,214,215,216,217,218,219,222,223,227,228,242,243,244,245,247,248,261,262,265,266,271,273,280,2
 81,282,283,284,285,286,287,288,289,291,292,296,375,376,377,379,381,382,383,384,385,387,410,413,435,453,469
 Tifinaghe,49,87,92,93,95,96
 Topologie,311
 Touareg,93,96,104,105,375,382
 Tradition écrite,23,49,86,101
 Tradition orale,21,23,58,86,92
 Traditions,21,22,23,32,49,58,60,62,86,92,101,123,193,196,204,269,318,360,361
 Traduction,59,81,88,99,111,128,142,161,365,366,392,396
 Traits,46,71,108,109,127,128,144,145,164,177,178,179,180,181,182,183,184,185,193,194,195,196,197,198,199,200,201,202
 ,203,204,208,210,211,212,213,214,218,219,224,226,227,229,230,231,233,234,235,237,238,240,241,242,247,250,252,270
 ,273,274,275,276,277,279,280,286,287,289,290,291,302,435,463
 Transcription,23,24,29,31,37,38,39,40,58,59,72,76,77,79,86,87,88,90,91,92,99,100,101,102,111,112,114,115,116,425,428,4
 29,453,454,457,462,463,471,474
 Transfert,298,311

Transmission,41,68,69,453,460
Transport,351,355,395
Troncature,110
Type du
 procès,3,20,122,139,143,144,146,148,149,150,155,164,167,168,169,321,334,337,342,387,390,399,403,408,412,421,422,
 430,432,433,434,438,440,441,477
Typique,161,307,308,331,335,355,412,437,440
Typologie,128,130,144,462

U

Unification,93,95,176,191

V

Valeur stative,160,431
Valeurs,18,21,25,90,93,105,131,132,140,142,143,155,156,158,160,161,162,163,165,166,168,242,243,244,247,248,295,296,2
97,298,299,300,301,302,305,307,310,320,321,322,323,324,326,328,329,330,331,334,336,337,338,340,343,347,348,349,3
51,352,355,356,359,360,361,362,363,364,365,366,367,369,370,371,372,373,374,375,376,378,379,380,381,382,383,384,3
85,386,387,388,390,391,392,404,408,410,412,417,421,430,431,436,437,438,439,451,457,460,461,463,465,470
Variation,19,32,34,93,95,100,103,106,115,119,175,190,248,429,454,463,466
Véhiculaire,45
Verbes assimilés,282
Verbes concaves,283,284
Verbes défectueux,285
Verbes hamzés,285
Verbes
 irréguliers,187,188,189,190,191,193,202,204,205,206,207,208,209,211,214,218,219,268,287,288,289,291,292,435,436
Verbes réguliers,187,188,189,190,191,192,193,194,196,201,202,203,204,205,209,214,215,218,219,282,287,435
Verbes sains,280,281,285
Verbes sourds,281,282
Vernaculaire,45,71
Vocabulaire,48,51,177,179,181,182,183,184,198,208,209,210,213,214,215,219,224,227,229,230,231,232,233,237,238,240,2
52,260,263,265,266,271,277,282,287,291,460,461

Z

Zones déformables,322

BIBLIOGRAPHIE

Abdelmassih, E.T. (1968), *Tamazight Verb Structure : a Generative Approach*, Bloomington, Indiana University, The Hague, Mouton.

Abdelmassih, E.T. (1971), *A Course in Spoken Tamazight : Berber Dialects of Ayt Ayyache and Ayt Seghrouchen*, Ann Arbor, Indiana University.

Abi-Aad, A. (2001), *Le système verbal de l'arabe comparé au français*, Maisonneuve et Larose

Abouda, L. (1997 a), *Recherches sur la syntaxe et la sémantique du conditionnel en français*, Thèse de doctorat Paris VII.

Abouda, L. (1997 b), « Le conditionnel : temps ou mode ? Arguments syntaxiques », *Revue Romane*, 32, 2, 179-198.

Abouda, L. (2003), « De la distorsion temporelle », in C. Benninger, A. Carlier et V. Lagae (eds), *Temps et texte*, Valenciennes : Presses Universitaires de Valenciennes, pp. 13-28

Abouda, L. (2004), "Deux Types D'imparfait atténué." *Langue Française* 142.8-74.

Abouda, L. & Baude, O., (2005) : "Du français fondamental aux ESLO", colloque international Français fondamental, *corpus oraux, contenus d'enseignement*. 50 ans de travaux et d'enjeux, SIHFLES - Laboratoire ICAR, Lyon, 8, 9 et 10 décembre 2005.

Abouda, L. & Baude, O., (2006), « Constituer et exploiter un grand corpus oral : choix et enjeux théoriques. Le cas des ESLO », in F. Rastier, M. Ballabriga (dir.), *Corpus en Lettres et Sciences sociales — Des documents numériques à l'interprétation*, actes du XXVII colloque d'Albi, *Langages et signification*, publiés par C. Duteil-Mougel et B. Foulquié.

Abouda, L. (2009), « Le temps des omelettes : une nouvelle valeur pour le présent ? », *RSP 5 : 5^e Rencontre de Sémantique et de Pragmatique, Espace, Temps*, (interprétations temporelles, interprétations spatiales) dans *les langues*, 22, 23 et 24 avril 2009, Université de Gabès (Tunisie).

Adam, J.-M. (2001a), « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui disent de et comment faire ? », *Langages* 141 : 10-27 (Larousse).

Adam, J.-M. (2001b), « Entre conseil et consigne : les genres de l'incitation à l'action », *Pratiques* 111/112 :7-37.

Adamczewski, H. (1990), *Grammaire Linguistique de l'anglais*. Paris : A. Colin

- Aguade, J. (1995), « Le dialecte arabe de SKURA », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 127-137.
- Aguade, J. (1998), « Remarques sur les particules de l'inaccompli en arabe maghrébin », *Langues et littératures*, vol. XVI, publication de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, pp. 11- 24.
- Akouaou, A. (1997), « Les variétés linguistiques au Maroc : statuts, usages et fonction », in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 67-88.
- Akouaou, A. (2000), « Variation et norme interdialectale en berbère, d'un enjeu à l'autre », *Etudes berbères et chamito-sémitiques ; mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, 15-25. Chaker & Zaborski (eds.), Paris - Louvain : Peeters.
- Alem, N. (1999), « Types d'alternance de codes employés par les immigrés maghrébins résidant en France », in *Cahiers du Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébiens*- N° 6, Université Mohammed 1^{er}- Oujda- Maroc.
- Allaoua, A. (1998), « Les verbes de qualité en berbère et quelques remarques sur les pronoms personnels », *G.L.E.C.S* tome XXXII, pp. 129-143.
- Ameur, M. (2003), « les caractéristiques phoniques de l'alphabet tifinagh-Ircam », *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.
- Allati, A. (2002), *Diachronie tamazighte ou berbère*, Publication De l'université Abdelmalek Essaâdi, Faculté des lettres et des sciences humaines. (PARS ET PROTARS).
- Anderson S. (1992), *A-morphous morphology*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Anscombe, J-C. (2002), « Mais / pourtant dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité et lexique », *LINX*, n° 46, pp. 115-131.
- Anscombe, J-C. (2007), « les indicateurs aspectuel de déroulement processif : en cours de, en passe de, en train de, en voie de », *Cahiers de lexicologie*, N 90-2007-1
- Arbib, J. (1996), *Du marquage aspectuel à l'expression du temps : étude du système verbal de l'arabe marocain, parlé de Berkane*, Thèse de l'Université de Paris V.
- Arrivé M. et al. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*. Flammarion, Paris.
- Aronoff, M. (1992), « Stems in Latin verbal morphology ». *Morphology now*, ed. Mark Aronoff, 5- 32. Albany : State University of New York Press.
- Aurnague, M. (2008), « Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? : critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, France.

Ballard, M. & Pineira-Tresmontant, C. (2007) (dir.), *Les corpus en linguistique et en traductologie*, Artois Presses Université Traductologie.

Barcélo, G-J. & Bres, J. (2006). *Les temps de l'indicatif*, Coll. « L'essentiel Français », Paris, Ophrys, 207 p.

Barontini, A. (2009), « Pratique et transmission de l'arabe maghrébin en France », L'arabe en France, In *Langues et cité* n° 15 : Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques. (en ligne : http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues_et_cite/LC15.pdf).

Barontini A. & Caubet, D. (2008), « La transmission de l'arabe maghrébin en France : état des lieux », *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, « Migrations et plurilinguisme en France », n° 2, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Éditions Didier, pp. 43-48.

Baude O, (2004), « Les corpus oraux entre science et patrimoine. L'expérience de l'observatoire des pratiques linguistiques », *Actes du Colloque international du GRESEC «La publicisation de la science »* (Grenoble) : 7-11.

Baude, O. (coord.) 2006, *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques*. CNRS éditions et P.U.O.

Baude, O. (2008), « Le droit de la parole » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales : les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. pp. 24-33

Basset, A. (1929), *La langue berbère, Morphologie, le verbe, étude de thème*, Paris, Leroux.

Basset, A. (1946), Le système phonologique du berbère. *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Études Chamito-Sémitiques* 4: 33-6.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, Handbook of African languages, London, Oxford University Press.

Benjelloun, S. (2002), « Une double graphie, latine et arabe, pour enseigner l'arabe marocain », in : D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, pp. 331-340, L'Harmattan, Paris.

Benmamoun, E. (1999), « Arabic Morphology: The Central Role of the Imperfective », *Lingua* 108 : 175-201.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)* SELAF, Paris.

Bentolila, F. (1997), « Déictiques et anaphoriques en berbère », in *Voisinage, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 167-172.

- Bentolila, F. (1997), « Déictiques et anaphores en berbère » in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Cadi, K., Textes réunis par Taïfi, M.
- Benveniste, E. (1966), *Problème de linguistique générale*, T.1 Paris : Gallimard.
- Benveniste, E. (1974), *Problème de linguistique générale*, T.2 Paris : Gallimard.
- Benzakour, F. et al. (2000). *Le Français au Maroc, lexique et contacts de langues*, Duculot - AUPELF-UREF, Bruxelles
- Bergounioux, G. (dir.) (1992), « Enquêtes, Corpus et Témoins », *Langue Française* 93.
- Bergounioux G. et al. (1992), « L'Etude socio-linguistique sur Orléans (1966-1991), 25 ans d'histoire d'un corpus », *Langue française*, 93, p. 74-93.
- Bezza, M. (1988), *Le parler berbère des Aït Abbou des Zemmour, Maroc : phonologie, morphologie catégories grammaticales, synthématique et syntagmatique*, Thèse : Th. Ling. : Paris III
- Bilger M. (dir.), (2000), *Linguistique sur corpus*, Presses Universitaires de Perpignan.
- Bilger, M. & Cappeau, P. (2004), L'oral ou la multiplication des styles. *Langage et Société* 109, 13-30.
- Bilger, M. (2008), « Les enjeux des choix orthographiques » dans Bilger, Mireille (éd.) *Données orales – Les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. pp. 248-257
- Blachère, R. (1997), *Eléments de l'arabe classique*, Maisonneuve et Larose, Paris, 4e édition (1ère édition 1946).
- Blachère, R. & Gaudetroy-Demombynes, M. (1975), *Grammaire de l'arabe classique*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Blanc & Biggs, (1971) « L'enquête socio-linguistique sur le français parlé à Orléans », *Le français dans le Monde*, 85, pp 16-25.
- Blanche-Benveniste, C. & Jeanjean, C. (1987), *Le français parlé : transcription et édition*, Paris, Didier-Erudition.
- Blanche-Benveniste, C. (1991), « Les études sur l'oral et le travail d'écriture de certains poètes contemporains », *Langue française*, volume 89 N°1, p.52 – 71
- Blanche-Benveniste, C. (1996), « Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », in *Langue française*, Volume 111, numéro 1 p. 109 – 117.
- Blanche-Benveniste, C. (1997 a), *Approches de la langue parlée en français*. Paris. Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. (1997 b), « La notion de variation syntaxique dans la langue parlée », in Gadet F., *Langue française, La variation en syntaxe*, 115, pp. 19-29.

Blanche-Benveniste, C. (2005). « L'étude grammaticale des corpus de langue parlée en français », in : Williams G. (dir.), *La linguistique de corpus*, Rennes : PUR.

Blanche-Benveniste, C. (2007), « corpus de Langue parlée et description grammaticale de la langue », Maison des sciences de l'homme, *Langage et société* 3-4 n° 121- 122.

B.O.E.N (Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale) n° 19, 11 mai 1995 et n° 27, 2 juillet 1998. (en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>)

Bohas, G. (1982), *Contribution à l'étude de la méthode des grammairiens arabes en morphologie et en phonologie, d'après certains grammairiens arabes "tardifs" en morphologie et en phonologie*. Atelier de reproduction des thèses, University Lille 3.

Bonami, O. & Boyé, G. (2003), « Supplétion et classe flexionnelle dans la conjugaison du français » *Langages*, Paris, Larousse.

Boneh, N. & Doron, E. (2008), « Deux concepts d'habitualité », *Recherches Linguistiques de Vincennes 37: Aspect et Pluralité d'Événements*. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis. 113-138.

Borillo, A. (1991), « De la nature compositionnelle de l'aspect », dans *Les typologies de procès* (Catherine Fuchs, éd.), Paris : Klincksieck, p. 97–102.

Borillo A. (2005), « Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français » in H.Bat-Zeev Shyldkrot & N. Le Querler (éds) *Les périphrases verbales* Amsterdam, John Benjamins: 67-82

Boucherit, A. (1987), « Note sur l'expression de la concomitance dans le système de l'arabe parlé à Alger », *Matériaux arabes et linguistiques*, association Gellas, université Paris III, pp. 11-51.

Boucherit, A. (2004), *L'arabe parlé à Alger, aspect sociolinguistique et énonciatif*, Paris, Éditions Peeters, Paris - Louvain, 2002, 338 p.

Bouhjar, A. (2003), « Le système graphique tfinagh-Ircam », In *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.

Boukhris, F. (1986), *Le verbe en tamazight : lexique et morphologie* (Parler des zemmours) thèse de 3ème cycle, Paris III, E.P.H.E.

Boukhris, F. (1998), *Les clitiques en berbère tamazighte Approche Minimaliste*, (Parler Zemmour, Khémisset), Thèse de doctorat d'Etat ès-lettres, Université Mohamed V-Agdal, Rabat.

Boukous, A. (1977), *Langage et culture populaire au Maroc*, Dar Elkitab, Casa.

- Boukous, A. (1979), « Le profil sociolinguistique du Maroc » in *Bulletin Economique et Social du Maroc*, N.140, 1979, pp, 5-32.
- Boukous, A. (1987), *Phonotactique et domaines prosodiques en berbère* (parler tachelhit d'Agadir). These de Doctorat d'Etat. Vincennes a Saint-Denis: University de Paris VIII.
- Boukous, M. (1994). Variation phonique et compétence globale: le cas du parler d'Agadir. *Publications de la Faculté des Lettres*. Rabat.
- Boukous, A. (1995 a), *Société, langues et cultures au Maroc*, série : Essais et études n°8, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Maroc.
- Boukous, A. (1995 b), « La langue berbère : maintien et changement », In *International Journal of the Sociology* 1995, n° 112
- Boukous, A. (1995 c), « Phonologie comparée dans le domaine Tamazight : le consonantisme », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 51-59.
- Boukous, A. (1997), « Langue maternelle : Enjeux d'une polysémie », in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 35-36.
- Boukous, A. (1998), « La recherche sociolinguistique au Maroc », *Les Sciences humaines et sociales au Maroc, Etudes et arguments*, Université Mohammed V-Souissi, Rabat, pp. 335-372.
- Boukous, A. (1999), *Dominance et différence*, Editions Le Fennec, Casablanca.
- Boukous, A. (2000). L'amazighe : perte irréversible ou changement linguistique ? *Etudes berbères et chamito-sémitiques ; mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, 43-59. Chaker & Zaborski (eds.), Paris - Louvain : Peeters.
- Boukous, A. (2003), « La standardisation de l'amazighe : quelques prémisses », *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.
- Bourdieu P. (2003), (sous la direction de), *La misère du monde*, Paris, Seuil – Collection Point
- Boutet, j. (1992), « La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens », *Langages*, Volume 26 ,N° 108, pp. 90-100.
- Boyé, G. (2000), *Problèmes de morpho-phonologie verbale en français, espagnol et italien*. Thèse de doctorat, U. Paris7.
- Boyé, G. & Cabredo Hofherr, P. (2005), « Régularité, irrégularité et exception dans la flexion verbale ». *Faits de Langue* 25 : 161–164.

- Bres J. (1994), *La narrativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Bres J. (1999), « Textualité narrative orale, genre du discours et temps verbal », in J-M. Barbéris (dir.), *Le français parlé : variétés et discours*, Montpellier, Praxiling-Université Paul Valéry Montpellier III, pp. 107-133
- Bres, J. (2005), « Le présent de l'indicatif en français : de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions » in Despierres Cl. et Krazem M. (éds.), *Du présent de l'indicatif*, Dijon: Université de Bourgogne, p. 27-52
- Bres, J. (2007), « Le passé composé, un temps polysémique? Actualisation, interaction, effets de sens produits », Coll. « *Langue française* ».
- Brunot, F. (1926), *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris : Masson.
- Burrigand, C. & Filhon, A. (2003), « Transmission et pratiques des langues étrangères en Ile de France », *Ile- de-France à la page*, Insee, septembre. (en ligne : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/idf/themes/alapage/alap_2000_2006/alapage226.pdf)
- Cadi, K. (1981), *Le verbe en tarifit (Maroc Nord) : forme structure et valences*, Thèse de 3ème cycle, Paris III E.P.H.E.
- Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain : forme et sens*, SELAF.
- Cadi, K. (1989), « structure de la phrase et ordre des mots en tarifit » In *Awal, Cahier d'études berbère*, Edition la maison des sciences de l'homme, Paris. pp. 42-59.
- Cadi, K. (1996), « constance et variabilité syntaxiques interdialectales en berbère » in *International Journal of Sociology of language*, pp.147-165.
- Cadi, K. (1997), « valeurs aspectuelles des Thèmes verbaux en tarifit » In *Awal, Cahier d'études berbère*, Edition la maison des sciences de l'homme, Paris. pp. 73-79.
- Cadiot, P. & Visetti, J-M. (2001), *Pour une théorie des formes sémantiques*. P.U.F : Paris.
- Cadiot, P., Lebas, F. & Visetti, Y-M. (2004), « Verbes de mouvement, espace et dynamiques de constitution », *Histoire, Epistémologie, Langage (HEL)*, 26/1, pp. 7-42.
- Camps, G. (2002), *Les Berbères, mémoire et identité*, éditions Errance, Paris
- Cantineau, J. (1950), « Racines et schèmes », *Mélanges William Marçais*, Paris, Maisonneuve.
- Canut C., Caubet D. (eds.), (2001), *Comment les langues se mélangent : code switching en Francophonie*, L'Harmattan, Paris.
- Cappeau, P. (2008), « Perception et reconstruction » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales : les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. 235-247.

Carcassonne, M. (2006) « Présentation de soi dans l'entretien clinique : narration, explication, interprétation » in GROSSEN M., SALAZAR-ORVIG A. (dir.), *L'entretien clinique en question : analyse des interactions verbales d'un genre communicatif hétérogène*, Belin (coll. Belin Sup), chap. 10, p. 213-231.

Cassuto, P. (2007), « Base, roi et serviteur », *La Formation des mots dans les langues sémitiques*, Cassuto & Pierre (eds.), Series Langues et langage 15, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 15-43.

Caubet, D. (1993), *La détermination en arabe marocain*, Université Paris-VII.

Caubet, D. (1993), *L'arabe marocain*, la thèse d'État, en deux volumes, Peteers

Caubet, D. (1996), « gales kyxdem, xayed kayexdem : approche sociolinguistique de l'expression de la concomitance en arabe marocain », en ligne : http://www.ieiop.com/pub/libro_segundo_art.2approche_sociolinguistique_de_lexpression_d_e_la_concomitance_en_arabe_marocain_756f51db.pdf

Caubet, D. (1999), « Arabe maghrébin : passage à l'écrit et institutions », In *Faits de Langues*, vol. 7, n° 13, pp. 235-244.

Caubet, D. (2001), « Comment appréhender le code switching », dans *Comment les langues se mélangent : code switching en Francophonie*, C. Canut et D. Caubet (eds.), L'Harmattan, Paris, pp. 21-32.

Caubet, D. (2002), « Arabe maghrébin, langue de France : entre deux graphies », in : D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002

Caubet, D. (2007), « L'arabe maghrébin – darja, une langue ressource en France », in *Variations au coeur et aux marges de la sociolinguistique*, Mélanges offerts à Jacqueline Billiez, L'Harmattan, Espaces Discursifs, 2007, pp. 49-54

Caubet, D. (2009), « vitalité de l'arabe maghrébin et création artistique en France », L'arabe en France, In *Langues et cité* n° 15 : Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques (en ligne : http://www.dglf.culture.gouv.fr/Langues_et_cite/LC15.pdf).

Cerquiglini, B. (1999), *Les langues de la France*, rapport aux ministres de l'Éducation nationale et de la Culture et de la Communication. (en ligne : http://www.dglf.culture.gouv.fr/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html)

Cerquiglini, B. (éd) (2004), *Les langues de France*, Paris, P.U.F.

Chaker, S. (1973), Dérivé de manière en berbère (Kabyle), *G.L.E.C.S.XVIII-XIII*

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie)*, Thèse présentée devant l'université de Paris V, -Le 16 Décembre 1978-

Chaker, S. (1984), *Textes en Linguistique Berbère*, Ed. CNR

Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère*, Editions peeters Paris Louvain

Chaker, S. (1996), « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère » (Atelier du 24-25 juin 1996, INALCO-CRB. *Synthèse des travaux*).

Chaker, S. (1997 a), « quelque faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère » in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour CADI, Textes réunis par Miloud TAIFI .

Chaker, S. (1997 b), « La langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : langue maternelle ou langue d'Etat ?* (sous la dir. de M. Tilmatine), Paris, Inalco/Crb-Cedrea, 1997, p. 15-30.

Chaker, S. (1998), *Berbères aujourd'hui*, éditions l'Harmattan, Paris

Chaker, S., Achab, R. & Naït-Zerrad, K. (1998), « Aménagement linguistique de la langue berbère : atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998 », *Synthèse* préparée par Chaker, S., Achab, R., Naït-Zerrad, K.

Chaker, S. (2002), « Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? », in : D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002

Chaker, S. (2003), « Le berbère » in *Les langues de France*, PUF, Paris

Chaker, S. (2008), « Que sait-on de la pratique et la transmission du berbère en France ? », *Cahiers de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, « Migrations et plurilinguisme en France », n° 2, Délégation générale à la langue française et aux langues de France, Éditions Didier, pp. 49-56.

Chami, M. (1979), *Un parler tamazight du rif marocain : approche phonologique et morphologique*, Thèse de 3^{ème} cycle, Paris V.

Chatar-Moumni, N. (2003), « Les unités Huwa et Ra sont-elles des copules en arabe marocain ? », *La linguistique*, revue de la société internationale de linguistique fonctionnelle, volume 39 fasc1 , presses universitaires de France Paris pp. 87-96.

Chekayri, A. & Scheer , T. (1996), « The Apophonic Origin of Glides in the Verbal System of Classical Arabic », *Studies in Afroasiatic Grammar*, edited by Jacqueline Lecarme, Jean Lowenstamm & Ur Shlonsky, 62-76. La Hague: Holland Academic Graphics.

Chuquet, H. (1994), *Le Présent de Narration en Anglais et en Français*. Paris : Ophrys.

Chuquet, H. (2001), « Présent, Discours Rapporté et Repérage Composite dans les Textes de Presse. » Pierre le Goffic (Ed.), *Le Présent en Français*. Atlanta and Amsterdam : Rodop

- Caubet, D., S. Chaker & J. Sibille (éds.) (2002), *Codification des Langues de France*, L'Harmattan
- Cohen, D. (1968), « Les langues chamito-sémitiques », *Le Langage* (encyclopédie de la pleïade), Paris NRF- Gallimard p 1233-1330.
- Cohen, D. (1970), *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Mouton, La Hague - Paris.
- Cohen, D. (1972), La mutation aspectivo-temporelle dans quelques langues couchitiques et le système verbal chamito-sémitique. in Thomas, J. M. C. and Bernot, L. (eds.), *Langues et Techniques, Nature et Société*. Paris: Klincksieck, p. 57-63.
- Cohen, D. (1975), « phrase nominale et verbalisation en sémitique », *Mélange offert à Emile Benveniste, Société de la linguistique de Paris*, pp. 87-98
- Cohen, D. (1989), *L'aspect verbal*, Paris : Presses universitaires de France.
- Cohen, M. (1924), *Le Systeme verbal semitique et l'expression du temps*. Publications de l'Ecole des langues orientales vivantes, ser. 5, vol. 11.
- Cohen, M. (1969), *Essai comparatif, sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*. Paris, Ed. librairie Honoré Champion.
- Colin, G.S. (1929), « Le parler berbère des Gmara », *Hesperis* 9: 43-58.
- Colin, G.S. (1937), « Les parlers : l'arabe », in Institut des hautes études marocaines, *Initiation au Maroc*, Paris, Les Éditions d'art et d'histoire, pp. 208-236
- Comrie, B. (1976), *Aspect*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Confais, J-P. (1990), *Temps, Mode, Aspect : les Approches des Morphèmes Verbaux et Leurs Problèmes à l'Exemple du Français et de l'Allemand* Toulouse: Presses Universitaires de Mirail. Reviewed by Daniel Bresson, *Verbum* 15 (1992), 171-75.
- Dahbi, M. (1989), « La sociolinguistique au Maroc : rétrospective et perspectives », in *Langue et société au Maghreb, bilan et perspectives*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 187-224.
- Dahl, O. (1985), *Tense and Aspect systems*, Blackwell.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936), *Des mots à la pensée*, Tome V, Paris, Editions d'Artrey, 861 p.
- Delveroudi, R. (2002), "A Propos d'une des Valeurs du Present de l'Indicatif Français: la Valeur Injunctive." *Revue de Semantique et Pragmatique* 11.
- Deprez, C. (2008), « La transmission des langues d'immigration à travers l'enquête sur l'histoire familiale associée au recensement de 1999 », *Migrations et plurilinguisme en France*, Coord. par C. Extramiana et J. Sibille, Cahiers de l'Observatoire des pratiques

linguistiques, n° 2, Éditions Didier (en ligne : http://www.dglf.culture.gouv.fr/publications/Cahier_Observatoire/Cahiers_Obs2.pdf)

Desclés, J-P. (1991), « Archétypes cognitifs et types de procès », dans *Les typologies de procès* (Catherine Fuchs, éd.), Paris : Klincksieck, p. 171–195.

Desclés, J.-P. (1999), « Au sujet de la catégorisation verbale », *Faits de langues*, 14, 227-239.

Desclés, J-P. & Guentchéva, Z. (1997), « aspect et modalité d'action », *Etudes cognitives*, 2, *Sémantique des catégories de l'aspect et du temps*, Académie de sciences de Pologne, Warszawa.

Desclés, J-P. & Guentchéva, Z. (2004), « Comment déterminer la signification du passé composé par exploration contextuelle », *Langue française* 138, 48-60

Destaing, E. (1920). *Etude sur la tachelhit du Sous Maroc, vocabulaire français - berbère*. Paris : Imprimerie nationale.

De Vogüé, S. (2000), Calcul des valeurs d'un énoncé « au présent », in *Travaux de linguistique*, 40 : 31-54.

Dressler, W. (1997), « On productivity and potentiality in inflectional morphology », *CLASNET Working Papers* 7.

Drouin, J. (1996), « Les formes participiales en berbère, essai de dialectologie comparée », in *Littérature orale arabo-berbère*, pp. 233-260.

Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

El Fenne, F. (1994), *La flexion verbale en français : Contraintes et stratégies de réparation pour le traitement des consonnes latentes*. PhD, U. Laval.

Elmedlaoui, M. (2000), « L'arabe marocain : un lexique sémitique inséré sur un fond grammatical berbère », *Etudes berbères et chamito-sémitiques ; mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, 155-187. Chaker & Zaborski (eds.), Paris - Louvain : Peeters.

El Minaoui, L. (2001), « Arabe marocain, tamazight et français : l'alternance codique chez un travailleur immigré d'origine marocaine », dans *Comment les langues se mélangent : code switching en Francophonie*, C. Canut et D. Caubet (eds.), L'Harmattan, Paris, pp.159-180.

EL Moujahid, E. (1981), *La classe du nom dans un parler de la langue Tamazight : la tachelhit d'Igherm* (Sous-Maroc), Université Rène Descartes Paris V, sciences humaines-Sorbonne .

EL Moujahid, E. (1989), « La recherche linguistique en Tamazight durant les trois dernières décennies : morphologie et syntaxe » in *Langue et société au Maghreb*. Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines- Rabat.

- EL Moujahid, E. (1997), *Grammaire générative du berbère, Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit*, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines-Rabat.
- Embick, D. (1998), « Voice Systems and the Syntax/Morphology Interface. » In *MITWPL 32 : Papers from the UPenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*. ed. Heidi Harley. MITWPL, Cambridge, 41-72.
- Falbo, C. (2005), « La transcription : une tâche paradoxale », *The Interpreters' Newsletter*, 13, E.U.T., pp. 25-38.
- Fauconnier G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- Fleisch, H. (1986), *L'arabe classique. Esquisse d'une structure linguistique*, Collection Recherches, tome V, Dar el-Machreq éditeurs, Beyrouth (1ère édition : Mélanges de l'Université Saint Joseph, tome XXXIII/1, Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1956).
- Fradin, B. (1993), *Organisation de l'information lexicale et interface morphologie/syntaxe dans le domaine verbal*. Thèse de doctorat d'état, U. Paris 8.
- Fradin B. (2003) *Nouvelles approches en morphologie*, Paris : Presses Universitaires de France.
- François, J. & Verstiggel, J-C. (1991), « Sur la validité opératoire d'une typologie combinatoire des prédications de procès », *Les typologie de procès* (Catherine Fuchs, éd.), Paris : Klincksieck, p. 197-207.
- Francois, A. (2001), « Gabarit de procès et opérations aspectuelles en motlav (Océanie) », in *Actances 11*, revue du RIVALDI-CNRS, juin 2001, pp.145-175.
- Fournier, J-M. (2001), « L'analyse du présent dans les grammaires de l'âge classique », Pierre le Goffic (Ed.), *Le Présent en Français*. Atlanta and Amsterdam : Rodop
- Fuchs, C. (éd.) (1991), *Les Typologies des procès, Travaux de linguistique et de philologie*, (1991), vol. 29
- Fuchs, F. Gosselin, L. et Victorri, B. (1991), « Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès », in *Les Typologies des procès, Travaux de linguistique et de philologie*, 29, pp. 137-169.
- Fuchs, C. (1997), « Diversité des représentations linguistiques ». In Fuchs, C. & Robert, S. (éds.). *Diversité des langues et représentations cognitives*. Ophrys : Paris, pp. 5-24.
- Fuchs, C. & Robert, S. (éds.), (1997), « Introduction ». In *Diversité des langues et représentations cognitives*. Ophrys : Paris, pp. 1-4.
- Fuchs, C. (2004) (dir.), *La linguistique cognitive*, Editions Ophrys, Editions de la Maison des sciences de l'homme.

- Gadet, F. (2000), « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », dans M. Bilger (dir.), *Linguistique sur corpus*, Presses Universitaires de Perpignan.
- Gadet, F., (1989), *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- Gadet, F. (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- Gadet, F. (2008), « L'oreille et l'œil à l'écoute du social » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales: les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. 35-47.
- Galand, L. (1955), *Etat et procès : Les verbes de qualité en berbère*, Paris : Maisonneuve et Larose, 7 p. ; 28cm .
- Galand, L. (1964), « L'enonce verbal en berbere. Etude de fonctions ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21: 33-53
- Galand, L. (1966), « Les Pronoms personnels en berbere ». *Bulletin de la Societe de Linguistique de Paris* 61: 286-298. Paris
- Galand, L. (1977), « Continuité et renouvellement d'un système verbal. Le cas du berbère ». *Bulletin de la société de linguistique de Paris* LII. 275-303.
- Galand, L. (1979), *Langue et littérature berbère : vingt cinq ans d'étude* . Paris, Ed. Librairie Honoré champion .
- Galand, L. (1983), *Berbère et traits semitiques communs*. Groupe Linguistique d'etudes chamito-semitiques 18-23: 463-478.
- Galand, L. (1988), « Le berbère » In *Les langues dans le monde ancien et moderne*, vol. III: Les langues chamito-semitiques, 207-42, 303-6. Perrot, Jean and David Cohen (ed.). Paris: Editions du Centre Nationale de la Recherche Scientifique.
- Galand, L. (1989), « Evolution des recherches sur les langues et les littératures berbères du Maroc depuis 1956 » in *Langue et société au Maghreb*. Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines- Rabat.
- Galand, L. (1997), « Les consonnes tendues du berbère et leur notation », in *Voisinage*, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Fès, pp. 99-120.
- Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Collection linguistique , publiée par la société de linguistique de paris LXXXIII.
- Galand, L. (2003), « L'aoriste berbère, l'aspect et les valeurs modales », *Mélanges David Cohen*, pp. 235-246.
- Galand-Pernet & H. Zafrani (1970), « Une version berbère de la Haggâdâh de Pesah : texte de Tinhrir du Todrha (Maroc) », Paris, 2. Vol., (*Comptes rendus du GLECS*, Supplément I).

- Galand-Pernet, P. (1974), « déterminants aspectuels-temporels et 'morphèmes narratifs' en berbère », *G.L.E.C.S*, 1973-1984 Tome 18 – 28, pp. 55- 78.
- Galand-Pernet, P. (1974), « Sur l'origine des désinences verbales des première et deuxième personnes du singulier en berbère », *G.L.E.C.S*, 1984- 1986 Tome XXIX – XXX ,pp. 7- 62.
- Galmiche, M. (1985), « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages*, n° 85, pp. 2-39.
- Genette, G. (1972), *Figures III*, Seuil, 1972
- Gerbe, R-M. (2006), *Le présent prototypant : contribution à l'étude des appareils formels du français écrit*, thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble 3.
- Goffic (Le), P. (1997), *Les formes conjuguées du verbe français*. Paris: Ophrys. Lieber, R. 1982. *On the Organization of the Lexicon*. Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- Goffic (Le), P. (2001), « Le présent en français », *Cahiers chronos 7*, Amsterdam/Atlanta : Rodopi, GA, 2001, VI, 116 pp.
- Goffic (Le), P. & Lab, F. (2001), « Le Présent 'pro Futuro' » Pierre le Goffic (Ed.), *Le Présent en Français*. Atlanta and Amsterdam: Rodopi.
- Gosselin, L. & François, J. (1991), Les typologies de procès. Des verbes aux prédications. In *Travaux de linguistique et de philosophie*, n°29, pp. 19- 86.
- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la Temporalité en Français: un Modèle Calculatoire et Cognitif du Temps et de l'Aspect*. Paris and Louvain-La-Neuve: Duculot.
- Gosselin, L. (2000), « Présentation et Représentation : les Roles du 'Présent Historique'. » [The Roles of the "Historic Present Tense".] *Travaux de Linguistique* 40.5-72.
- Gosselin, L. (2005), *Temporalité et modalité*, Coll. « Champs Linguistiques », Bruxelles, DeBoeck-Duculot, 254 p.
- Gosselin, L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Rodopi, coll. Etudes Chronos, Amsterdam / New York, 508 p.
- Gosselin, L. (2011), « L'aspect de phase en français : le rôle des périphrases verbales », *Journal of French Language Studies* 21.3, Cambridge U. P.
- Greenberg, J. (1955), *Studies in African Linguistic Classification*, New Haven.
- Grice, H.P. (1979), « Logique et conversation », dans *Communications*, vol. 30, p. 57–72.
- Grigore, G. (2002), « ku- un préfixe temporel dans l'arabe mardinien », *Aspects of the dialects of arabic today*, Youssi, A. et Alii eds, Rabat, AMAPATRIL, pp. 374-380.

Greimas A.J. (1983), *Du Sens II*, Seuil.

Guerssel, M. et Lowenstamm, J. (1996) « Ablaut in Classical Arabic measure I active verbal forms ». In J. Lecarme, J. Lowenstamm, et U. Slonsky (éd.), *Studies in Afroasiatic Grammar*, pp. 123–134. Holland Academic Graphics.

Guillaume, G. (1929), *Temps et Verbe: Théorie des Aspects, des Modes et des Temps*. Paris : Champion.

Guillaume, G. (1965), *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, H. Champion

Habert, B., Nazarenko, A. & Salem, A. (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin.

Habert B. (2000), « Des corpus représentatifs: de quoi, pour quoi, comment ? », dans M. Bilger (dir.), *Linguistique sur corpus*, Presses universitaires de Perpignan.

Hachid, M. (2000), *Les Berbères, aux origines de l'histoire*, Edisud-Inna yas, Aix-en-Provence, Alger

Haddadou, MA. (2000), *Le guide de la culture berbère*, éditions Paris-Méditerranée (Paris), Inna-yas (Alger)

Haillet, P. (2005), « De la nature des représentations discursives : temporalité et aspect des assertions au présent », dans Despierres, C. & Krazem, M. (dir.), *Du présent de l'indicatif*, Dijon, Université de Bourgogne, pp. 53-76.

Haillet, P. (2007) *Pour une linguistique des représentations discursives*, De Boeck, Bruxelles

Halle, M. (1997), « Distributed morphology: Impoverishment and fission.' In *MITWPL 30: Papers at the Interface*, ed. Benjamin Bruening, Yoonjung Kang and Martha McGinnis. MITWPL, Cambridge, 425-449.

Halle, M. & Marantz, A. (1993), « Distributed Morphology and the Pieces of Inflection. » In *The View from Building 20*, ed. Kenneth Hale and S. Jay Keyser. MIT Press, Cambridge, 111-176.

Halle, M. & Marantz, A. (1994), « Some key features of Distributed Morphology. » In *MITWPL 21: Papers on phonology and morphology*, ed. Andrew Carnie and Heidi Harley. MITWPL, Cambridge, 275-288.

Hamdani Kadri, D. (2006), *Sémantique de la temporalité en arabe parlé d'Alger : Valeurs aspectuo-temporelles des formes verbales*. Peter Lang.

Hanoteau, A. (1906), *Essai de grammaire Kabyle*. APA-PHILO PRESS. /Amsterdam.

Harley, H. & Rolf N. (1998a), « Licensing in the non-lexicalist lexicon: nominalizations, vocabulary items and the Encyclopaedia. » In *MITWPL 32 : Papers from the UPenn/MIT Roundtable on Argument Structure and Aspect*, ed. Heidi Harley. MITWPL, Cambridge,

119-137.

Harris, J. (1997), « Morphologie autonome et pronoms clitiques en Catalan et en Espagnol », in *Les Pronoms*, Zribi-Hertz, ed., Paris 8 PUV.

Hebaz, B. (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc) parler de base : Imini* (Marrakech, ouarzazat), Thèse de 3ème cycle Paris.

Heath J. (2003), « Arabic derivational ablaut, processing strategies, and consonantal “roots” », In *Language Processing and Acquisition in Languages of Semitic*, Root-Based, Morphology, (ed) Joseph Shimron, University of Haifa, pp : 115-129

Huot, H. (2001), *Morphologie, forme et sens des mots en Français*, Armand Colin/ Vuief.

Iazzi, E. (1991), *Morphologie du verbe en tamazighte, (Parler des Aït Attab, Haut-Atlas Central), Approche prosodique*. Thèse, Université Mohamed V, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat.

Iazzi, E. (1998), « Possibilités morphologiques et variation : cas de l'amazighe marocain », in *Langues et littératures*. Vol XVI, pp. 167- 184. Publication de la faculté des lettres et des sciences humaines- Rabat.

Ibn Jinnii abuu l-fatH cuθmaan (1954), *al-munSif, šarH li kitaab al-taSriif of abuu cuθmaan al-maazinii* (eds.), šarikat wa maktabat wa maTbacat muSTafaa l-baabii l-Halabii wa ?awlaaduhu, Le Caire.

Ibn Khaldoun (2003), *Histoire des Berbères*, Berti-éditions, Alger.

Ibn Yaciiš (1973), *šarH al-muluukii fii ttaSriif*, al-maktabat al-carabiyya, Alepo.

Ibrahim, A.H. (1976), « Temps ou Aspects en Arabe et en Français », in *Études de Linguistique Appliquée* 22.24-62.

Imbs, P. (1960), *L'Emploi des Temps Verbaux en Français Moderne: Essai de Grammaire Descriptive*. Paris : Klincksieck.

Iraqi Sinaceur, Z. (1998), « La sociolinguistique et ses principales applications au Maroc », *Les Sciences humaines et sociales au Maroc, Etudes et arguments*, Université Mohammed V-Souissi, Rabat, pp. 307-333.

Jackendoff, R. 1983, *Semantics and Cognition*, Cambridge : MIT Press.

Jacques, M. P. (2005) « Pourquoi une linguistique de corpus ? ». In Williams G. (éd.), *La Linguistique de corpus, Journées de la Linguistique de corpus*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. p. 21-29.

Jaubert A. (2001), « Entre convention et effet de présence, l'image induite de l'actualité », in *Le présent en français* (Pierre Le Goffic éd.). Amsterdam-Atlanta : Rodopi B.V. (Cahier Chronos n° 7). 61-75.

- Jebbour, A. (1988), *Processus de formation du pluriel nominal en tamazight, (dialecte tachelhit), Approche non concaténative*. DES, Rabat, faculté des lettres.
- Kaye, J. et al. (1987), « Constituent structure and government in phonology ». *Phonology Yearbook* 7.2: 193–231.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992), *Les interactions verbales*, vol. II, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998), « L'interaction épistolaire », dans Siess, J. (dir.), *La lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, p. 15-36.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005), *Le discours en interaction*, Armand Colin, Paris
- Kleiber G. (1985), « Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles », In: *Langages*, 20e année, n° 79. . pp. 61-88.
- Klein, W. (1994), *Time in language*. Routledge, London, New-York
- Kossmann, M. (1994), « La conjugaison des verbes CC à voyelle alternante en berbère », in *Etudes et documents berbères*, pp. 17- 33.
- Kossmann, M. G. (1997), *grammaire du parler berbère de Figuig, Maroc oriental*, Paris : Peeters-France.
- Kossmann, M. G. (2000), *Esquisse grammaticale du Rifain oriental*. Ed. PEETERS, Paris-Louvain.
- Kouloughli, DJ. E. (1994), *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris : press pocket.
- Labov, W. (1976), *Sociolinguistique*, Minuit.
- Labov, W. (1978), *Le parler ordinaire*, Ed. de Minuit, Coll. Le sens commun, Paris.
- Laca, B. (2002) *Temps et aspects. De la morphologie à l'interprétation*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Laca, B. (2004) « Les catégories aspectuelles à expression périphrastique : une interprétation des apparentes « lacunes » du français », *Langue Française* 141, pp. 85-97.
- Laghaout, M.(1995), « L'espace dialectal marocain, sa structure actuelle et son évolution récente », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 9-41
- Lahrouchi, M. & Ségéral, P. (2009), « Morphologie gabaritique et apophonie dans un langage secret féminin en berbère tachelhit », *Revue Canadienne de Linguistique* 54.2.
- Lahrouchi, M. (sous presse), « La structure interne des racines triconsonantiques en berbère tachelhit », in *Hommage à Naïma Louali 1961-2005*, Textes réunis et édités par S. Chaker, A.

Mettouchi & G. Philippson, pp. 177-193, M-S. Ussun amazigh 23 / SELAF, Editions Peeters, Paris / Louvain. (en ligne : http://mlahrouchi.free.fr/papers/Lahrouchi_La_structure_interne_des_racines_triconsonantiques.pdf)

Langacker, R. W. (1999), *Grammar and Conceptualization*, Berlin : Mouton de Gruyter.

Lakoff, G. (1993), *Metaphor and Thought*, ch. *The contemporary theory of metaphor*, Cambridge : Cambridge University Press, seconde édition édition, p. 202–251.

Lakoff, G. & Johnson, M. (1985), *Les métaphores de la vie quotidienne*, Paris : Editions de Minuit, (traduit de l'américain par Michel Defornel avec la collaboration de Jean-Jacques Lecercle).

Laoust, E. (1936), *Cours de berbère marocain : dialecte du Sous, du Haut et de l'Anti-Atlas* – Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.

Lazard, G. (1992), « Y a-t-il des catégories interlangagières ? », In S. Anschütz (ed.), *Texte, Sätze, Wörter and Moneme* Heidelberg : Heidelbergger Orientverlag, pp. 427-434.

Lazard, G. (2003), « aspect, temps, mode de procès », in *Mélanges David Cohen*, textes réunis et édités par Jérôme Lentin et Antoine Lonnet, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003, pp. 357-369

Lazard, G. (2006), *La Quête des invariants interlangues : la linguistique est-elle une science?*, Paris : H. Champion

Leeman-Bouix, D. (1994). *Grammaire du verbe français*. Paris: Nathan.

Leguil, A. (1983), « Remarque sur le verbe berbère » in langue arabe et langue africaines : mémoire spécial , Paris : Ed. du conseil international de la langue française, cop.

Leguil, A. (1992), *Structure prédicative en berbère*, L'Harmattan.

Leguil, A. (1997), « Le système verbal des Mesfioua (tachelhit, Haut-Atlas de Marrakech) » in *Voisinage* Mélange en hommage à la mémoire de Kaddour CADI, Textes réunis par Miloud Taïfi.

Leguil, A. (2002), « La corrélation d'enchaînement en berbère », *Articles de linguistique berbère*, pp. 283-291.

Leiber, R. (1992), *Deconstructing Morphology Word Formation in syntactic Théory*, the university of Chicago Press, Chicago, London.

LEVY, S. (1995), « Problèmes de géographie dialectale : Strates et Buttes Témoins », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 51-59

- Louali, N. & Philippon, G. (2003), « Le thème de l'aoriste intensif : formes multiples, contenu unique », *Collection d'articles 2ème Bayreuth Frankfurter Kolloquium zur Berberologie*, Berber Studies. Rüdiger Köppe Verlag.
- Lowenstamm, J. (1996), « CV as the Only Syllable Type », in *Current Trends in Phonology Models and Methods*, Jacques Durand & Bernard Laks (eds.), European Studies Research Institute, University of Salford, pp. 419-442.
- Maas, U. (2002), « L'union linguistique maghrébine », *Aspects of dialects of Arabic today*, A. youssi et Alii eds, Rabat AMPARTIL, pp. 211-222
- Mahadin. R. S. (1982), *The morphophonemics of the Standard Arabic triconsonantal verbs*. Doctoral dissertation, University of Pennsylvania, Philadelphia.
- Maingueneau, D. (1999), *L'énonciation en linguistique française*, Hachette.
- Maillard, M. (1998), *La conception métagrammienne du temps verbal*, Le Langage et l'Homme, Peeters, Louvain.
- Manno, G. (2009), « Les textes procéduraux sont-ils compatibles avec la notion de hiérarchie illocutoire ? », In *Revue québécoise de linguistique*, vol. 33, no 1, 2009, RQL (UQAM), Montréal
- Manseri, O. (2000), *Etude de l'aspect en berbère : le cas du kabyle – Villeneuve- d'Asq* : Presses universitaires du Septentrion.
- Manuel du transcripteur ESLO*, en ligne : <http://www.univ-orleans.fr/eslo/spip.php?article99>
- Marantz, A. (1997), « No escape from syntax: Don't try morphological analysis in the privacy of your own Lexicon. » *Proceedings of the 21st Annual Penn Linguistics Colloquium* : Penn Working Papers in Linguistics 4: 2, ed. Alexis Dimitriadis et.al. 201-225.
- Marçais, W. (1911), *textes arabes de Tanger*, Paris.
- Marcy, G. (1931), « Essai d'une théorie générale de la morphologie berbère », *Hesperis* tome II, fasc I, libraire de paris, pp. 50-90.
- Martin, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français.*, Klincksieck.
- Martin, R. (1987), *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Mardaga.
- Martin, R. (1988), « temporalité et classe de verbes », dans *L'Information grammaticale*, 39, pp. 3-8
- Mascherin, L. (2007) *Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français. Le cas du préfixe RE-*, thèse de l'Université de Nancy 2.
- Matthews, P. H. (1974), *Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Matthews, P.H. (1972), *Inflectional morphology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Maurer, B. (1999), « Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique », dans L.-J. Calvet et P. Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan.
- McCarthy, J. (1981), A Prosodic Theory of Nonconcatenative Phonology, *Linguistic Inquiry* 12:3.
- MEILLET, A. (1954), *La méthode comparative en linguistique historique*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion .
- MEILLET, A. (1965), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Librairie Ancienne Honoré Champion.
- Mellet, S. (1980), « le présent historique ou de narration », *L'information grammaticale* 4, pp. 6-11
- Mellet, S. (2001), « Valeur aspectuelle du présent : un problème de frontière », *Cahiers chronos* 7, Amsterdam : Rodopi, pp. 27-39
- Mellet, S. (2000), « Chronique de linguistique française et de linguistique générale : le présent », dans *Travaux de linguistique*, vol. 40, p. 97-111.
- Messaoudi, L. (1985), *Temps et aspect. Approche de la phrase simple en arabe écrit*, Paris, Geuthner
- Messaoudi, L. (1995), « Eléments pour une dialectologie arabe : quelques aspects linguistiques de l'arabe dialectal marocain », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 187-224.
- Messaoudi, L. (1995), « Sociolinguistique appliquée de l'hypothèse de la rationalité (Recherches et perspectives au Maroc) », in *Les Sciences humaines et sociales au Maroc*, Etudes et arguments, Université Mohammed V-Souissi, Rabat, pp. 373-405.
- Messaoudi, L. (2002), « Le parler ancien de Rabat face à l'urbanisation linguistique », *Aspects of dialects of Arabic today*, Youssi, A. et Alii eds, Rabat AMPARTIL, pp. 223-233.
- Mettouchi, A. (1992) « Pour une réévaluation de la valeur de l'aoriste intensif dans le système verbal kabyle » dans *Etudes et Documents Berbères* n°9. La Boîte à Documents-Edisud, Paris-Aix-en-Provence, pp.55-71.
- Mettouchi A. (1999), « Le "t" n'est-il qu'une marque de féminin en berbère (kabyle)? » In: *Faits de langues* n°14, Octobre 1999 pp. 217-225.
- Mettouchi, A. (2002), « La Forme *ad*+aoriste en berbère (kabyle) », dans *Articles de Linguistique Berbère - Mémoial Vycichl*, Naït-Zerrad K. (ed), L'Harmattan, Paris, pp.335-347.

Mettouchi, A. (2006), « Anaphoricité et appel à l'attention partagée dans un conte oral en kabyle (berbère) » In *Loquentes Linguis, Studi linguistici e orientali in onore di Fabrizio A. Pennacchietti, P.-G. Borbone, A. Mengozzi & M. Tosco* (eds), Wiesbaden: Harrassowicz, 499-507.

Mettouchi, A. & Lacheret-Dujour, A. (2006), « Bilan de l'Ecole thématique CNRS Linguistique de corpus oraux Organisée par Amina Mettouchi et Anne Lacheret-Dujour », Université de Nantes du 19 au 24 juin 2006 (en ligne : <http://crdo.risc.cnrs.fr/ecoles/elco/bilan-ELCO.pdf>)

Mettouchi, A. et al. (2007), « Only Prosody? Perception of Speech Segmentation in Kabyle and Hebrew », A. Auchlin (ed), dans les *Actes du 2ème Symposium international IDP07 (Interfaces Discours Prosodie)*, Cahiers de linguistique française 28, pp. 207-218.

Mettouchi, A. (2007), « Le Problème du sujet en berbère », dans *Cahiers de Linguistique de l'INALCO*, A. Donabédian (ed). Publications des LANGUES'O, pp. 33-48

Mettouchi, A. (2008), « Kabyle/French Codeswitching: a case study » in Lafkioui, M. & V. Brugnatelli (eds), *Berber in Contact : Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*, Köln: Rüdiger Köppe, 187-198.

Moukrim, S. (2003), *La flexion verbale en tamazight (parler de Zayane)*, Mémoire de DESA, Université Mohamed V, Rabat

Moukrim, S. (à paraître), « L'expression du présent actuel en arabe marocain, berbère tamazight et français, parlés à Orléans », in *Revue Sémantique et Pragmatique* (n° double 25-26)

Mondada, L. (2008), « La transcription dans la perspective de la linguistique interactionnelle » dans Bilger, Mireille (éd.). *Données orales : les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. pp. 78-109

Morin, Y.-C. (1987), « Remarques sur l'organisation de la flexion en français ». *ITL Review of Applied Linguistics* 77: 13-91.

Naït-Zerrad, K. (1994), *Manuel de conjugaison kabyle : 6000 verbes, 176 conjugaisons : amyag di tmaziyt [i.e.] tamazight* (le verbe en berbère), Paris l'Harmattan.

Naït-Zerrad, K. (1999), *Dictionnaire des racines berbères*, Paris– Louvain : Edition Peeters.

Naït-Zerrad, K. (2002 a), « Les systèmes de notation du berbère », in : D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002.

Naït-zerrad, K. (2002 b), « les préfixes expressifs en berbère », *Articles de linguistique berbère*, pp 349- 372.

Nicolai, R. (2007), « Le contact des langues : point aveugle du Linguistique », *Journal of Language Contact-Thema* 1, www.jlc-journal.org

- Ouhalla, J. (1988), *The syntax of head movement, A study of berber*, Ph. D, University College London.
- Nissabouri, A. (2009), « Tropes et contexte diglossique en dialectal marocain », *Grammaire et prosodie* (2), Travaux linguistiques du Cerlico 22, PUR, p. 209-223.
- Paradis, C. & El Fenne, F. (1995), « French verbal inflection revisited: Constraints, repairs and floating consonants ». *Lingua* 95: 169–204.
- Pencheon, T. (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Centro Di studi Magrebini Napoli.
- Plénat, M. (1981), « L'autre conjugaison ou de la régularité des verbes Irréguliers », *Cahiers de grammaire* 3, p. 1-304.
- Pollock, J.-Y. (1997), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris: P.U.F.
- Prasse, K.G. (1984), « The Origin of the Vowels o and e in Twareg and Ghadamsi ». In *Current Progress in Afro-Asiatic Linguistics* (Proceedings of the Third International Hamito-Semitic Congress, March 1978), 317-26. Amsterdam: Benjamins.
- Prasse, K.G. (1972), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart), phonétique- écriture-pronom*, Copenhagen, Akademisk Forlag.
- Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Atelier du 24-25 juin 1996, INALCO/CRB ; synthèse des travaux par S. Chaker), *Etudes et documents berbères*, 14, 1997, p. 239-253.
- Prunet, J-F. (2007), « La racine sémitique dans les sciences cognitives », in *La formation des mots en sémitique*, Cassuto & Pierre (eds.), Series Langues et langage 15, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, pp. 53-80.
- Quitout, M. (1997), *Grammaire berbère : rifain, tamazight, chleuh, kabyle*, Paris l'Harmattan.
- Rastier, F. (2004), « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». *Texte !* [en ligne], juin 2004. Rubrique Dits et inédits. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html>.
- Ratcliffe, R. (1997), Prosodic templates in a word-based morphological analysis of Arabic. In. M. Eid & R. Ratcliffe (eds) *Perspectives on Arabic Linguistics X*, Current Issues in Linguistic Theory 153: 147-171, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Reichenbach, H. (1947), *Elements of symbolic logic*, Free Press, New York.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch. & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F.

- Revaz, F. (1998), "Variétés du présent dans le discours des historiens" - In : *Pratiques*, n° 100, Metz, 43-61.
- Revaz, F. (2002), « Le présent et le futur « historiques » : des intrus parmi les temps du passé? » in *Le Français aujourd'hui*, n° 139, 87-96.
- Revaz, F. (2004), « Pour une description sémantique unifiée du présent : l'hypothèse isochronique », Communication présentée en septembre 2004 au colloque *chronos VI*, Genève.
- Robert, S. (éd.) (1997) « Variations des représentations linguistiques : des unités à l'énoncé ». In FUCHS Catherine & ROBERT Stéphane (éds.), *Diversité des langues & représentations cognitives*, Ophrys : Paris - Gap, pp. 25-39.
- Sadiqi, F. (1997), *Grammaire berbère*, Paris l'HARMATTAN.
- Saïb, J. (1974), « Geminatio and spirantization in Berber : diachrony and synchrony ». *Studies in African Linguistics* 5, 1-26.
- Saïb, J. (1994), « La voyelle neutre en tamazight (i.e. Berbère) : entre la 'fiction' phonologique et les exigences du lettrisme », *Etudes et documents Berbères*, pp. 159- 175.
- Schramm, G. (1991), « Semitic Morpheme Structure Typology Semitic », *Studies in Honor of Wolf Leslau on the Occasion of his eighty-fifth birthday*, A.S. Kaye, ed. Harrasowitz, Wiesbaden.
- Ségéral, P. (1994), *Une théorie généralisée de l'apophonie*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Selkirk, L. (1982), *The syntax of word*, Cambridge Mass., MIT Press.
- Van Den Eynde, K. et C. Blanche-Benveniste. 1970. « Essai d'analyse de la morphologie du verbe français. Présentation d'hypothèses de travail ». *Orbis* 19.
- Serbat, G. (1980), « La place du présent de l'indicatif dans le système des temps » in *L'information grammaticale* 7, pp. 36-39.
- Serbat, G. (1988), « Le prétendu 'présent' de l'indicatif : une forme non déictique du verbe », in *L'information grammaticale* 39, pp. 32-35
- Sibawayhi (1966), *Al-Kitab*, Daar al-Qalam, le Caire.
- Simeone – senelle, M-C., Tausin, A, & Caubet, D. (1985-1986), « Systèmes aspecto-temporels en arabe maghrébin », *Matériaux arabes et sudarabiques Mas*, librairie orientaliste Paul Guethner Paris, pp. 57-95.
- Sten, H. (1952), *Les Temps du Verbe Fini (Indicatif) en Français Moderne* Copenhagen: Ejnar Munksgaard.

Sthioul B. (1998), « Temps verbaux et point de vue », dans Moeschler, J. (dir.), *Le temps des événements : pragmatique de la référence temporelle*, Kimé, p. 197-220.

Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire tamazight-français (parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan.

Taïfi, M. (2003), « Si les Berbères ne s'entendent pas, qu'ils s'écrivent ! Pour une écriture grammaticale du berbère à usage didactique », *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.

Taïne-Cheikh .C. (2002), « A propos de l'opposition 'type synthétique' Vs 'type analytique' en arabe », *Aspects of dialects of Arabic today*, Youssi, A. et Alii eds, Rabat AMPARTIL, pp. 234-244.

Tedghi, J. (2002), « Usage de la graphie hébraïque dans la transcription des parlers judéo-arabes modernes au Maghreb, in : D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille (éds), *Codification des langues de France*, p.331-340, L'Harmattan, Paris, 2002

Tilmatine, M. (1999), « Substrat et convergences : Le Berbère et l'Arabe Nord-Africain », *Estudios de Dialectologia Norteafricana y Andalusi* , pp. 99- 119.

Touratier, C. (1996), *Le Système verbal du français*, Paris, Armand Colin.

Tournadre, N. (2004). « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM ». *Bulletin de la SLP*: 7-68.

Troupeau, G. (1984), « La notion de 'racine' chez les grammairiens arabes anciens », in Auroux S., Glatiny M., Joly A., Nicolas A. et Rosier I. (éds), *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, Presses Universitaires de Lille, 239-45.

Vendler, Z. (1967), *Linguistics in philosophy*. Cornell University Press, Ithaca

Vet, C. (1980), *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*, Genève, Droz.

Vet, C. (1981), « La notion de monde possible et le système temporel et aspectuel du français », *Langages*, 64, pp.109-123.

Vet, C. (1992), « Predication, Aspect, and Negation ». *In Layered Structure and Reference in a Functional Perspective*, Fortescue, Michael, Peter Harder and Lars Kristoffersen (eds.)

Vet, C. (2003), "Aspect et Decomposition Lexicale." *Cahiers Chronos* 11.

Victorri, B. (1997) « La place du mouvement dans la structure sémantique des langues », communication présentée à l'école d'été de l'ARC/CNR S : « *Le mouvement des boucles sensori-motrices aux représentations cognitives et langagières* ».

Victorri, B. (1999), « Le sens grammatical ». *Langages*, n° 136, vol. décembre, N° spécial "Sémantique lexicale et grammaticale", pp. 85-122.

- Victorri, B. (2004), « Les grammaires cognitives », *La Linguistique cognitive*, Fuchs, C. (s.dir.), Edition Ophrys, Edition de la Maison des sciences de l'homme.
- Vikner, C. (1985), « L'aspect comme modificateur du mode d'action : à propos de la construction 'être + participe passé' », *Langue française* 67: 95-113.
- Vlach F. (1981), « La sémantique du temps et de l'aspect en anglais », *Langages* 64, pp. 65-79.
- Wagner, R.-L. & Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Weinrich, H. (1973), *Le temps*, Seuil.
- Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette Université.
- Wright, W. (1967), *A grammar of the Arabic language*. 3rd ed. Cambridge: Cambridge University Press.
- Youssi, A. (1989 a), « Changement socioculturel et dynamique linguistique » In *Langue et société au Maghreb : bilan et perspectives : travaux / Université Mohamed V, Faculté des lettres et des sciences humaines*, Rabat
- Youssi, A. (1989 b), « Parlers arabes d'Occident : présentation », in *Langue et société au Maghreb, bilan et perspectives*, publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, pp. 151-163.
- Youssi, A. (1992), *Grammaire et lexique de l'arabe marocaine moderne*, Wallada, Casablanca.

ANNEXE

CORPUS³⁸⁰

1- Sous corpus du berbère tamazight et de l'arabe marocain	480
- Guide d'entretien	481
- Système de notation	484
- Abréviations (transcription des bruits)	485
1.1.Sous-corpus du berbère tamazight	486
1.2.Sous-corpus de l'arabe marocain	509
2- Sous-corpus du français (ESLO 1)	531
- Questionnaire ouvert	532
- Questionnaire sociolinguistique	535
- Sous-corpus	539
3- Données situantes	579
- Situations de parole enregistrées et catégories de locuteurs	580
- Fiches témoins du berbère tamazight	581
- Fiches témoins de l'arabe marocain	586
- Fiches enregistrements du berbère tamazight	596
- Fiches enregistrements de l'arabe marocain	607
- Récapitulatif des enregistrements de l'arabe marocain	620
- Récapitulatif des enregistrements du berbère tamazight	621
- Récapitulatif des témoins de l'arabe marocain	622
- Récapitulatif des témoins du berbère tamazight	624
- Récapitulatif des enregistrements du français	626
- Récapitulatif des témoins du français	627
- Fiches enregistrements du français	628
- Fiches témoins du français	631
- Autorisation de recueil et de diffusion	636
- Photos (décrites et commentées par les témoins)	638

³⁸⁰ Nous avons travaillé sur un corpus de 700 pages dont nous ne présentons ici qu'une partie. Le corpus en entier est mis à la disposition des chercheurs qui le souhaitent.

1. SOUS-CORPUS
DU BERBERE TAMAZIGHT ET DE L'ARABE MAROCAIN

Guide d'entretien

- L'ordre et la manière de poser les questions ne sont pas obligatoirement respectés : nous faisons toujours des transitions entre (les éléments de) la réponse et la question suivante, en essayant d'exploiter, au maximum, toutes les possibilités offertes avant de passer à un nouveau thème.
- Selon les réponses des témoins, d'autres questions (pertinentes), non mentionnées dans ce guide, sont posées, sans perdre de vue l'objectif de l'entretien.
- Abréviations : Ar. M : Arabe marocain ; Br. T : Berbère tamazight

1. Depuis quand habitez-vous Orléans?

(Ar.M) ceḥal hadi w nta(i) saken(a) f Orléans?

(Br.T) mcta aya as tezdeRt g Orléans?

2. Et avant où habitiez-vous ?

(Ar.M) w qbel fine kunti ka tsken ?

(Br.T) mani g tezdeRt qbel ad teddut Rr dad?

3. Parlez-moi de votre parcours personnel avant et après votre arrivée à Orléans (/en France) ?

(Ar.M) 3awd(i) liyya 3la rask qbel ou men be3d mma jiti l Orléans ?

(Br.T) rix ad i tsiwelt xf ixfennec(m) qbel ad teddut Rer Orléans d llig d ttiwedt da ?

4. Comment appelle-t-on cette langue dans laquelle vous vous exprimez (maintenant) ?

(Ar.M) acnu ka ttsema had lluRa bac ka thedri m3aya (daba) ?

(Br.T) mas ttinim i lluRa ya s tsawalt (dRi) ?

5. Quelles sont les situations dans lesquelles vous l'utilisez ? Et pourquoi ?

(Ar.M) imta ka thedr(i) biha ? w 3lac ?

(Br.T) milmi ay is tsawalt ? mmax ?

6. Quelle langue parlez-vous dans votre famille (parents, frères, enfants...) ?

(Ar.M) acnu hiyya lluRa bac ka thedru f ddar ?

(Br.T) matta lluRa nnas tsawalm Rurun g taddat ?

7. Est-ce que vous aimeriez que vos enfants parlent cette langue ? pourquoi ?

(Ar.M) wac tebRi wladek ihedru had lluRa ? w 3lac ?

(Br.T) id a ttirit araw nnec(/m) ad siwell s lluRa yad ? mmax?

8. Et avec vos ami(e)s, quelle(s) langue(s) utilisez-vous ?

(Ar.M) u m3a šhab(at)ek acmen luRa(t) bac ka thedr(i)?

(Br.T) matta lluRa nnas tsawalt d imddukal nec ?

9. Parlez-vous d'autres langues, et dans quelles situations les utilisez-vous ?

(Ar.M) wac ka thedr(i) ci luRat xrin, w imta ka thedr(i) bihum ?

(Br.T) is da tsawalt s can lluRat yadn ? milmi ay is n tsawalt ?

10. Trouvez-vous des difficultés pour passer d'une langue à l'autre?

(Ar.M) wac ka telqa(y) ci su3uba bac dduz(i) men luRa ell lexra ?

(Br.T) is da rife(/m) ite3su ad siwelt yout n llura tzrit Rer tayed ?

11. Quelle est la différence entre l'Ar.M/Br.T parlée à Orléans et celle parlée au Bled (Maroc)?

(Ar.M) acnu huwa lferq bin l'Ar.M lli ka thedru biha f Orléans ou l'Ar.M/Br.T lli ka ihedru biha f l-blad ?

(Br.T) id amm Br.T n dad g Orléans amm tin tmazirt ?

12. Est-ce qu'il y a des différences entre l'Ar.M/ Br.T parlé à Orléans et celui parlé dans d'autres villes de France ?

(Ar.M) wac kayn ci ferq bin l'Ar.M d Orléans u l'Ar.M d lmdun lexrin d frança ?

(Br.T) is illa can lferq inger tamaziRt nna yttusawall g Orléans d tenna yttusawall g tmdinin yadn n fransa ?

13. Aimerez-vous étudier cette langue (l'Ar.M ou le Br.T) ?

(Ar.M) wac tebRi teqra(y) had llura (l'Ar.M/Br.T) ?

(Br.T) id a ttirit tteqrat llura yad (l'Ar.M/Br.T)?

14. Avez-vous la volonté d'apprendre à parler d'autres langues ?

(Ar.M) wac tebRi tt3ellmi luRat xerin ?

(Br.T) id a ttirit a ttisint can llurat yadn?

15. Quelles sont les traditions du Bled que vous avez conservées ici à Orléans ?

(Ar.M) acnu hiyya l3adat d lblad lli ntuma baqyin mehtaftin 3liha hna f Orléans ?

(Br.T) matta l3wayd (l3adat) n tmazirt nna tggam dad g Orléans ?

16. Quelles sont les fêtes du Bled que vous célébrez ici à Orléans ?

(Ar.M) acnu huma l'a3yad d leblad lli ka tehtaflu biha hna f Orléans ?

(Br.T) matta la3yad nna teggam dad g Orléans ?

17. Comment vous les célébrez ?

(Ar.M) ki ka tehtaflu bihum ?

(Br.T) may teggam g la3yad nna ?

18. Et les fêtes de mariage (comment vous les célébrez)?

(Ar.M) kifac ka tehtaflu b l3ers hnaya f Orléans ?

(Br.T) rix ad i tsiwelt xf tmeRra, makkay ttezzuyam dad g Orléans?

19. Vous écoutez quel genre de musique ?

(Ar.M) lacmen nu3 del-musiqka ka tsem3i?

(Br.T) matta nnu3 ll-musiqka nna mi tessRadet?

20. Quels sont les émissions (chaînes !) de télévision que vous aimez regarder?

(Ar.M) acnu hiyya lbaramij (lqanawat) ttelfaziyya lli ka y3ebek ttebbe3 ha?

(Br.T) matta lbaramij n ttelfaza nna c i ttijiben?

21. Quelles sont les plats du Bled que vous faites ici à Orléans ?

(Ar.M) acnu huma l''ukal d leblad lli ka ddiru hna f Orléans?

(Br.T) matta lmmakel n tmazirt nna da tssnwam dad g Orléans ?

22. Vous voudrez bien me dire la recette de ce plat (l'un des plats cités par le témoin) et comment vous le préparer ?

(Ar.M) wac tqedr(i) te3tini lmaqadir diyal had l'ukla w tgul(i) li kifa c ka tthedder ?

(Br.T) rix ad i tinit may diks tteggat g lmakla yad d makkas ittwaggan ?

23. Quels sont vos relations avec les membres de votre famille, vous les contactez souvent, de temps en temps ou pas du tout ?

(Ar.M) acnu hya 3alaqtek m3a 3a'itek, wac ka tettasel bihum dima, wella merra merra, wella mabqitic ka tettasel bihum ?

(Br.T) is ttsalt g lahl nnec(/m) ddima, mad Ras ca llmert, mad uRa digsen ttsalt kul ?

24. Quel est votre lien avec votre pays d'origine, vous le visitez souvent ?

(Ar.M) acnu hiyya 3alaqtek beleblad, wac ka temci dima wella Rir merra merra ?

(Br.T) is teddut ddima Rer tmazirt mad Ras ca llmert ?

25. Comment avez-vous passé les vacances d'été dernier ?

(Ar.M) kif duwwezti l3utla d essif lfayt ?

(Br.T) makk ay tezzrit l3utla unebdu ya izrin ?

26. Que ferez-vous pendant les vacances d'été prochain ?

(Ar.M) acnu Radi ddir(i) f essif ejjay ?

(Br.T) ma Rera tiyt g unbdu nna d iddan ?

27. Quelles sont vos ambitions futures ?

(Ar.M) acnu huma l'ṣaḥlam dialek l-musteqbaliyya ?

(Br.T) may trit ad tiyyt g lmusteqbl nnec?

Système de notation du berbère tamazight et de l'arabe marocain

Voyelles	i	e	u ("ou" français)
		a	
Semi-voyelles	y		("j" de l'A.P.I.)
	w		
Consonnes			
Labiales	b	[b/ḥ]	<i>ibawen</i> "fèves"
	f		<i>tafat</i> "lumière"
	p		<i>apaki</i> "paquet" (emprunt français)
Dentales	m		<i>am</i> "comme.."
	d	[d/ḍ]	<i>da</i> "ici."
	t	[t/ṭ]	<i>ta</i> "celle-ci"
	ḍ	[ḍ/ḏ]	<i>id</i> "nuit"
Sifflantes	ṭ		<i>aṭas</i> "beaucoup"
	n		<i>ini</i> "dire"
	z		<i>izi</i> "mouche"
	s		<i>as</i> "jour"
	ḏ		<i>aḏ</i> "s'approcher"
Pré-palatales	ṣ		<i>ṣṣabun</i> "savon"
	j		<i>iji</i> "guérir"
	c		<i>iccew</i> "corne" ("ch" français)
Vélares	č		<i>ečč</i> "manger"
	ğ		<i>eğğ</i> "laisser"
	g	[g/g]	<i>taga</i> "carde"
	k	[k/k]	<i>akal</i> "terre"
Pharyngales	Y		<i>iyi</i> "petit-lait" ("gh")
	x		<i>axxam</i> "maison" ("kh")
	q		<i>qqed</i> "brûler/cautériser/passé au feu"
	e		<i>yecya</i> "il est fatigué"
Laryngales	ḥ		<i>ḥudd</i> "protéger"
	h		<i>ih</i> "oui"
Liquides	r		<i>tarwa</i> "progéniture, enfants"
	ʀ		<i>ʀwiy</i> "je suis rassasié"
	l		<i>ali</i> "monter"

Modifications :

- Y est présenté dans la transcription par R

- ḥ, ḍ, ṭ, ṣ, ʀ, z sont notées dans Transcriber respectivement par h_, d_, t_, s_, r_, z_

Abréviations

(Transcription des bruits)

- **[r] : respiration**
 - [i] : inspiration
 - [e] : expiration
 - [n] : reniflement
 - [pf] : souffle (on entend par souffle un acte de respiration volontairement bruyant pour marquer son désaccord ou sa mauvaise humeur, pour retenir un rire, ...)

- **[bb] : bruit de bouche** (ce code regroupe les bruits de lèvres, de langue ou autre combinaison, ...)
 - [tx] : toux, râclage de gorge, éternuement
 - [bg] : bruit de gorge (par exemple coup de glotte, bruit de larynx)
 - [rire] : rires du locuteur
 - [sif] : sifflement du locuteur
 - [ch] : le locuteur se parle en voix chuchotée pour faire un commentaire
[ch-] voix chuchotée [-ch]
 - [b] : bruit indéterminé
 - [conv] : conversations dans le fond : il peut s'agir de personnes présentes, de public, de voitures, ...
 - [pap] : froissement de papiers.
 - [mic] : bruits micros.

1.1. SOUS-CORPUS DU BERBERE TAMAZIGHT

002B - Berbère tamazight

SM: mcta aya-ad as tzdRt g Orléans

ME: euh mcta as zdq 3cr snin aya dRi s d-ddix nk amma aryaz inu euh euh euh ini dRi rb3in 3am aya s illa da

SM: i qbl mani g tllit mani g llix g Xnifra ag llix s iziyyan [bb] Rix ad i-tqqist cwi xf ix f nnem euh qbl ad teddut Rr fr- Rr da Rr fransa d llig digs tllid 3awdi cwi xf euh lhayat nnem

ME: iwa euh tassa3t-nna ddan-nn euh ddan-nn irummin Rr s Agadir ar tzmmamn miden iwa iqyyd uryaz-inu Rursn izzri aynna n-limtiḥan asn-gan allig allig injḥ iwa lmuhim nlla nkni brra iddud yawy-id Rr s Agadir Rr umas

SM: mami ttinim brra

ME: euh euh ccluh [toux en fond]

SM: hm hm

ME: ccluh-nnx ag gan brra

SM: m3na ur tllim g tmdint

ME: ur nlli g tmdint

SM: hm hm

ME: [i] lmuhim nnta yawy-id Rr euh Rr dis nqqim ar n- euh innayi ad tqqimt dad ad trajat al euh al ddux mc-am i3jb ad-t3aydt Rr mani g tlla mays nnta t3aydt is ra ad tqqimt da Rr uma tqqimt

iwa lmuhim qqimx ar ntraja y ar ntraja allig nkka euh euh tsse3 cehur 3ad as Rran [b]

iwa nnta Rran-as iddu-d qqinx nk d-umas [bg] iwa iddu-d nnta y- iddu-d Rr Paris ag ar ixddm l'usine n Simca

iwa lmuhim euh tassa3t-nna g d-idda nnta illa Ruri tlla euh illa Ruri urba ay Ruri illan ilix s-u3ddis n-trbat [i] ikka ayur da tzayd Ruri trbat ffr-as

iwa lmuhim llan itddu zg usgas s asuggas ay nn-itddu qqimx nk d umas iwa imcis imcis la d-itddu iddun [i] 3icx nk d umas d tmtut umas allig Ruri tkka trbat-n tlt snin izayd Ruri urba dnin

iwa lmuhim euh euh euh nqqim g euh euh nqqim g euh g tmazirt nna n- euh euh n- Ouarzazat ag nlla tassa3t nna [bb] nqqim diks xms snin

iwa nnta nemml xms snin n3ayd Rr tmazirt-nnx Rr s iziyyan Rr Xnifra

iwa izayd Ruri urba dnin tzayd Ru- euh euh [i] qqimx dix 3amayn tzayd Ruri trbatt dnin nnta lla ytddu zg usggas s asuggas ay d-itddu [bb] ikk ayann uyur iddu [conv]

iwa lmuhim allig euh euh allig ikka euh euh euh ikka can sb3 snin i3ayd-nn iqqim [bb] ira adax d-yyawi nk d ifrax ur tri mays [b]

an- nkk nniR-as mc ad i- ixṣṣa ad i-tawit nk d ifrax ha cyy din nk dad dima ma euh euh aynna ur euh euh ur-ax i3jib lḥal waxxa nqqima Ras lla nssaway [bb]

iwa lmuhim allig tsm3 mays awal tnn-as la ha sxd ha rda mc tiwit arraw nnc safi iqqim rb3 snin

iwa lmuhim allig djjawrnt turiqin ad as-qdunt i3awd a3ayd nnta i3awd a3ayd iqqim dix Ras nnta ar ixddm [bb]

nqqim dix nukni lmuhim da ytd- euh mrra iddu-nn ikk cehrayn mrra iddu-nn ik asuggas mrra a euh ayur imcis imcis imcis allig Ruri llan tmany d ifrax [bb]

lmuhim euh ffr may Ruri llan stta d ifrax xmsa Ruri llan xmsa d ifrax nbdu nk d umas nukni d umas n3zl iqrra-nnx nk ur qrax ar tggax lmjhud xf ifrax-inu [conv]

ar hen ssqrax ar hen euh euh lmuhim ar tmwatx Ras nk ssqrax ifrax ssqrax tifrax ḥmdu llah allig umzn ddiplumat-nsn kul

iwa lmuhim lla hen euh lla Rusn ttekkrx ammi qrax lla as-n ttinix awriw ad t3ardm yallah ar
hen id-zzruyax s idj idj [i] euh euh uR- lla ttgx ixf-inu ammani lla ssnx kulci
laḥq ur ufix nk d mi ixṣṣa ad gx lṃjhud xf ifrax-inu ad qran lla hen id-zzruyax s idj idj ad
3ardn yallah ur t3a- ur t3aart cyy zayd 3awd ddu zayd 3ayd-ed Ruri [i] rrx awn tnin
imcis imcis lmuhim allig umzn id lbak nsn kul gan ddiplumat nsn kul ḥmdu llah ffir uynna
euh euh zaydn Ruri car- ffir n may nbda d umas zaydn Ruri tzayd Ruri trbat 3awdx i trbat
dnin 3awdx i l3il anggaru [bb]
iwa lmuhim ffir uynna euh ag Ruri izayd urba anggaru euh euh yaR-ca aryaz da ar ixddm g
3ari lmuhim inRit idj ufix accident de travail [pron=*]
lmuhim iqqima ar iddawa allig igga iddun Rr din ar ittebba3 ddwa ar d-itddu Rr da ṣafi ur yad
iRiy ad ixdm [bb]
lmuhim 3cr snin nna tanggarut Ras da ytddu iddun cwi ar as-ttrgigin ifasn cwi ar as-itrgigi u
qrru ar as-ttrgigin iḍarn
lmuhim allig ṣafi euh Rr tnyira ur yad iRiy ad iqqabl ixf-ns iwa nnix-as ixṣṣa at- ad i-ttawit
tawriqt zg udbib bar ad i-wcin l visa a nn-ddux ak qqabl [bb]
iwa lmuhim yawi iddu-d iddu Rr s adbib innas awddi ur ufix may i iqqabl n uR a ttiRix ad gx
utci [i] ula ad s3umx ixf-inu ula ad euh ssirdx rix ad i tuc can turiqt ad d-awix tamttuṭṭ ad i
tqqabl
iga-as-nn udbib tawriqt yawy-i ttin gx l passeport ddux Rr lqunsuliyya ucx-asn ayn turiqt ur
digs frrijn kul ayn s asn tgrix asi-t id rran amzn l passeport ar trajax ar trajax
iwa allig allig id trra l passeport afx-t-inn tdb3-t s uzggwaR max xf mi ur ss tawriqt nn-as ucix
ur diks tfrij
iwa lmuhim 3aydx ur euh ur gix walu iṭṭyeri ur ufix may gix aRulx ctix-dd ca n-wudmawn
ddux siwlxa-sn
lmuhim aznen-id Rr s udm dnin euh euh allig euh isiwl nnta dix i middn dnin 3ad ay- ayi wcan
rendez-vous cehrayn dnin
iwa nntat tcmml cehrayn 3ad ay-id ay-id ay- ay-id Rran ucin-i euh yazni-y-inn uryaz nna
yuznin l passeport
[bb] gani l visa digs gini l visa Ras nk ilin Ruri card imzyyan hani mc d-ddix maka-asn ttgx i
card waxxa llan ikswatn kuca dda ad iddu ad iḥuf xf ixf-ns mag ttamzn imzzan ur illi
lmuhim nniR-as i wryaz t3lit ixṣṣa a nkk a ng ifrax g l passeport nc cy tlla Rurc la carte
séjour nk tlla Riri l visa cy ad tzzrit arraw nk ad zrix ixf inu
[bb] lmuhim nddu-d allig d-niwd euh euh allig d-niwd euh euh ddiwana
[bb] amzni nnanam ifrax ur rur-sn ur Rur-sn euh l visa nniRa-sn awddi aryaz yaRt ca ma-as
it3ayad s adbib may-t i-ttiran ur illi yus Rifs lhal a3ayd Ras nnta ur-as iRiy ddwa iRla Rif-nx
din [conv] ar hen thuzzurx aRuln adjiniyi
nniR-as ifrax walu may-mi hen zrix mc dis n-qqimx dda ad qqimn warraw-inu aggidi iz dd-
3aydx dda a hen id rrx aggidi
iwa lmuhim adjiniyi zrix-d awdx-d dix dad ur ssinx ad siwlx ur ssinx ad sugx lmuhim sikx-
m- euh lmuhim sikmx ifrax d3da ad qran cjlx-ten euh kku idj ikcm ansa-ns
iwa ng dix demande [pron=ddumand] Rr l préfecture [pron=*] xf turiqin ar ntraja (y) ar ntraja
(y) ar ntraja lmuhim allig euh allig ax waxxa 3ṭtern Rif-nx cwi euh nary-asn dix 3aydx-d arix-
as i euh Jacque Chirak nnix-as i yict n-trbat 3afam ary yict ntbrat inas aryaz tlatin 3am aya ag
kka yaRt ca dRi rix ad qqimx ad t-qqabl tiwriqin ur Ruri llint dRi lla zzik tettrix ad i tqblm
lmuhim nary-as tabrat irra-ax-d billahwwa tiwḍt tin
iwa nnta n- euh euh euh nkka cwi am cehrayn aynna hahn siwll-ax-d nnan-ax Ras amzat
ssukna dRi han-ax nqbl-cm uznn-ax-d tabrat
iwa adi- ar ntmwat dix d ssukna innac ayt ssukna xṣṣ-asn tiwriqin n- euh n-lxdnt txṣṣ-asn
tiwriqin n-lxlaš aryaz tassa3t nna mag ttamz tnayn u tlatin alf ag ttamz [conv]

[bb] ar-as t3awan s rb3in hyya tnayn u sb3in iwa unna Rr llan ifrax ma Ras tg sb3in ndad g euh g fransa a zzig s iwc cwi i lkra iwc cwi i wsid iwc i waman ur iqqim mag tetta [i] iwa lmuhim euh lla nteddu Rr lasistans t3awn-ax cwi mrra nawy-as tiwriqin n-waman d usidd mrra euh tucax ca n-lmu3awana aci dnin n- euh n-lmakla [conv] iwa lmuhim allig aRuln lla-ax akkan cwi xf ifrax [conv] han jjert taRul tlqqem [conv] qbln-i nk qqimn ifrax sul ur-asn dd-uzinen qqimn ifrax tlt snin la tqran tiwriqin ur hen gin lmuhim allig euh ddix nk Rr tmazirt allig kkix 3aydx-dd nk d uryaz zrix ifrax da iwa ffir uynna allig nkka tlt snin 3ad asn dd-uzn ay gan la visite [pron=*) 3ad asn ucan la carte séjour-at iwa lhmdu llah aRuln lla tqran alliy kuca yumz ansa-ns [bb] mid amzzan ifR ur iri ad icmml lqrayt id yict n-trbat tcmml tga diplôme n- euh n-lfrmasiyan mid yuwt hat lla t- euh la tggga dRi euh l euh la formation [pron=*) l'ordinateur [pron=*) [i] iwa euh nk ha nk lla ttmwatx d wawal lla ttirix ad qrax cwi mag tqabal aryaz illa g taddart yaRt ca ixssa nk aRa t is3umn ixssa nk aRa s ikksn azzar mc ira ad ikkr nk aRa t iskkir ira ad ijn nk ara t isgn nk aRa t isgn lla tirix ad ddux ad qrax cwi uRa ttifax may t iħdan ffiri ass g it ufix iga cwi ddux ay-nn sa3tayn 3aydx-dd ass g it ufix ur iRiy ad ikkr qqimx lmuhim ifrax gan ljinsiyya aznx ayd nk yix d- nnix-as yati demande [pron=*) ayd nk ad gx ljinsiyya [bb] aznx-asn 3amayn aya dRi qell rb3 cehur rrani-yid dRi nnani ur tssint ad siwlt nk illa Ruri l3uħr ur ufix may-i yudjan ad qrax ad qrax ad siwlx walakin illa uryaz iqqima g taddart may t i-tqabaln ula iddu ad iqra iwa hani sulx imcis am uynna qqimx lla tqabalx aryaz ddima qqimx [conv] Ras mc feqq cwi ad qdux euh s zzbba 3aydx-dd ur tt3tarx [pap] iwa ad ig rbbi lxir iwa hanax la nt- lla nssawal l- lla nssaway ar ig rbbi wins dRi ad-asn arix dix mc ran ad iqbl h- nk lla tggax lmjħud is ur rin hada ma 3ta llah aRrum han-ax lla t ntetta al as g nmmut [bb] SM: i mism as ttinim i lluRa yad dRi s tsawalt ME: lluRa ya s sawalx dRi tin iziyyan n-Xnifra SM: mism as ttinim mism-ns ME: iziyyan euh tamaziRt SM: tamaziRt ME: euh awal-a dRi win tmaziRt n Xnifra waxxa tlla R- Xnifra lla 3ddan digs ayd nihni 3ddan digs iwaliwn bzzaf n- euh n- tmaziRt llan euh m3na kku iRss illa s wawal-ns waxxa tamaziRt kul Ras k- m3na euh ku yidj s wann-ns SM: milmi ay iss tsawalt ME: hm SM: milmi ay is tsawatt id ras g taddart adday tffRt mad ras euh ME: lla sawalx nk d uryaz ddima s tmaziRt iwa d ca umaziR mc Rir-x dd-idda iwa lmuhim nssen i ta3rabt nssen i tmaziRt mc dd-idda wa3rab lla-as nsawal s ta3rabt idda-dd u maziR lla-as nsawal s tmaziRt iwa han aynna nga dRi han-ax nqqima dRi lla tqabalx aryaz qqimx SM: lla tsawalt can lluRat dnin mad Ras snat-ad ME: iwa euh iwa lla t3llamx cwi tafransist [b] [b] da t3llamx cwi tafran-

003B – Berbère tamazight

BZ: [i] m- euh euh mrhba issun dRi ddix adawn sn3tx mimca day ntgga
[i] hma a nsnu t̄tajin t̄tajin nna da ntgga g tmazirt adawn sn3tx dRi kul lqwam nna-as ixššan i
ma Rra-as ma Rra nzzur d ma Rra nsyyir
[b] tizwiri b3da da d-nttawi da d-nttawi aksum attayn nna n kilo u nš nRd Kilo yaʕimma ad ig
wi u3jli nRd add ig ad ig win win lRnmi Ras ad ig ca uksum i euh i imzz- izddiyn iziln dRi ha
ha ha-nk illa Rurx mujud uksum-ad aksum n lRnmi
[b] j iht ljiht n euh ađar anggaru n lRnmi ddix ad a zziks bbix dRi [b] can id lmursu adur txitirn
bzzaf [b] adawn s3ntx mimc-as ad dd-asix lmus dRi +[b]
iwa ixšša ca n lmus icwan [b] ira3a bnađem xaram ad ibby afus [mic] hat aya aksum dRi nta
aya [b] ad bbix dRi hayi da tbbix hakkak [b]
[b] ha ha wis-sin [b] hana wis-crad
[b] ha crad Rb3a n id lmursu aya dRi bbix rb3a n id lmursu n euh n uksum n lRnmi ad-tn sirsx
t̄tajin b3da ad ssirdx t̄tajin hayi ddix ad ssirdx hma ad i- ad i-
[b] ad yizil [b] [i] hakkak dRi adday nsirs aksum ad-as ns- ad-as ng dRi ad-as gx dRi cwi n
tisnt ad-as yR Ras tisent
[b] tisent ha cw- hakkak ad-as ygx yiR-as dRi cwi n tisent yiR-as cwi n zz3fran zz3fran ad
Ras euh a- a- awraR hakkak
dRi a t-ng xf lbuđa nenaqs-as i lbuđa can cwi awđdi da yttiri nta lfaxr Ras lfaxr ur illi a n- a
nqdu slbuđa a ng dRi lbuđa sttawil ad tnssiR hat ssiq dRi lbuđa hayi ssiqt ad-as naqs ad ur ad ur
t̄jhid ixšša lbuđa ad tnaqs cwi ad ur t̄jhid ca bzzaf hakkak
ad Rifs-n sirsx dRi t̄tajin hat aya [b] [b] hah [b] dRi ad-as zaydx cwi n zzit attayn n euh euh
attayn n xmsa nRd stta n tRnjaw n zzit tarummit
ad gx xmsa ntrummit ad ḥasbx han yut [b] han snat [bb] euh n crat ha rb3a mc iqwa l- euh euh
euh uksum ad ur s- ad ur s- ad ur wala s3ddun zzit [bb]
wad ur iqwica bzzaf lwasat ag ga han tiss xmsa hakkak ad zaydx dRi yut n snat n tRnjaw n
zzit tabldit zzit tabldit da-as takka yut n euh yut n euh nnRma iziln bzzaf han yut han tissnat
hakkak a nhrre dRi [b] nadjt ad i- [b]
ha euh nadjt ad inu cwi a tn- a tn- s- nsmttay ssys d ssys [bb] luqt nay Rra euh euh nnay Rra
iqla uksum [b] anzzizdy dix a n3dl i wzalim
[b] a nas- tazalimina anasy attyn nrb3a ntzalimin mc nufa azalim umlil ag ziln i t̄tajin [bb]
Rurm [musique] Rurm azalim umlil [mic]
samhati Ras is siwlx g ttitifun [i] euh euh nenna dRi azalim dRi azalim umlil ag ziln i t̄tajin
dRi
han attayn n stta n tzalimin ixšša ur ttizurnt ca bzzaf mc mzziynt da ten-nggar g t̄tajin llant
munt [bb] is mq- is gant tiwsttanin da ten-nbđdu xf sin is mqqrnt da ten-nbđdu xf rb3a
[bb] b3da dRi ad bbix crat han timzzanin ad tnadix Ras nihnti tixatarin dix a ten-bdux [i]
sttawil ad ten-nzzizdi b3da nssird-tnt hakkak ah a t-nbbix dRi xf xf
[b] a ten nbbi xf [b] xf t̄tajin [b] hakkak dRi hatn dRi a nadj kuci ad-as nRms i t̄tajin nadjt ad
i- euh ad i- ad i- ad iceḥḥr
[bb] luqt-ad ma Rra ng tffir uynna aynna xf itceḥḥar t̄tajin ddix ad-as gx dRi ad-as ssujdx
l3ṭriyya-ns
[i] laḥqqac amata dRi da yggar l3ṭriyya g t̄tajin g tzwuri da tRus tc-as yukk nlḥr g g utci
l3ṭriyya may da -as nttga

ha ad asix dRi han cwi ntisnt ad asix cwi n euh n skinjbir attayn n euh tRnjawt taRnjawt tamzzant cwi [i]
 ad asix cwi n lbzar ha ten hrcx dRi g gix euh da ten-tggax g lkas dRi hat ttux isawn nnix usix-d lkas axatar cwi awsdani ad asix cwi nzz3fran ihih [b]
 ad asix cwi n euh urs mag nsirs euh may nttu nenna z3fran nna skinjbir nna lbzar tisent safi aya ayad ag llan g g l3triyya da t-nsrus nasi-dd asidi
 ad asix dRi aman nwanin a ten grx xf lkas hma ad irzm i ad trzem l3triyyanna i euh euh wan-ns irriht-ns
 hakkak aman nwannin llan mujud g lmqrac ad asix lmqrac ad asix lmqrac hayi frreq ad igs frreq
 [b] ha nfrreR nfrreR g stawil-at [b] a nfrreR iwa nhrre [b] nhrre lkas mziyan l3triyya nna hma ad trzm irriht [b]
 [b] hakkak han ttajin dRi illa da yrkm dRi a
 d-as nzayd cwi n ttuma atayn euh ddix ad ad frnx dRi yut yut n rb3a ixfawn n ttuma nRd crad mc zurr ras crad nRd sin is sdisn ad tgt yut nrb3a nRd xmsa
 ad-as kksx afriwn i ttuma hakkak iwa ixssa at- ad t-bbix dRi dix ad t-bbix at ad tsdid kul ad tsdid hma attas y ttajin [b]
 hakkak ad tngr dRi y ttajin [b] ha ha rriht da takka dRi tannaym rriht ha ad-as nzayd ttuma iwa nhrre kuci hayi da thrracx dRi aksum kuci ah ad-as rarx taRamust ruriR-as taRamust i ttajin lkas sulx hat aya [b]
 isul lkas ur-as gix u euh u euh ur tngi y ttajin dRi a nfrn lxuđrt lxuđrt a sidi ad asix yut ncrat nRd rb3a n taxizzutin ad asnt 3dlx asixd yut n rb3a n tbatatatin [i]
 d snat n euh t- euh taRsayt nna tasdat nna n euh lgorjit nna mi ttinin les courgettes
 [i] yut n snat yut n tflflt d can tflflt tamharrut dRi ad frnx aya kuci ddix ad tfrnx ad frnx xizzu nfrn ayad kuci mani lmus
 [i] ad d-asix lmus dRi ad frnx xizzu
 [b] hakkak ad-as nkks ammas i xizzu ammas nna iqqu 3lahqqac ur da ynugga nnta hakkak batata hat aya illa ifra
 [b] ad-as nzayd Ras yut [b] ntbatatat nRd snat
 [b] hakkak han dRi crat nbatatin taxizzutin lgurjit-ad Ras ad tnzzizdy cwi ad tnssird nadjt a t-nbdu nttat xf rb3a
 hakkak tflflt agd tflflt at nbdu xf rb3a a t-nssird dRi ddix a t-ssirdx bduxt xf rb3a [b] hakkak nbbi xf rb3a iwa dRi ma Rra nzzur [bb] ttajin dRi hat idda idda i euh ay chhr cwi izi- izil hat ica rriht dRi uzalim d ttuma d uksum ad-as n3dl ad tnss- hakkak
 hayi dRi at ad hrrexx aksum a t-brmx jm3-t-id s ammas hakka hat ijm3 dRi gwammas ntajin dRi awid dRi a nzzur a sidi a nzzur xizzu nnta ay da it3ttar cwi
 a nzzwur azalim b3da tizalimin timzzanin a ten-g g
 hakkak g tsga n ttajin Raas g tsga mc tzur cwiyya ddix ad euh ta tzur cwi
 ddix ad t-bdux xf sin sikk-as lmus zggammas adjt hma adday tnu ad tnu tlla tmun hakkak a nsirs dRi ta- ttajin ta- tazalimt ggir n ttajin azalim ggir n ttajin
 dRi a n- ad 3dlx i xizzu dix ad srsx dRi xizzu nnta d amzuaru affla uksum hakkak
 han ha xizzu ad nbdu xf sin nks-as iRss d wan n- n- n- ns- euh ad t-ng cwi ami trid ad tgt taxamt ad ibdda nnit s ammas n ttajin [i]
 dRi [b] ada-s gx batata hakkak batata nttat tigt cwi ggir agd nnta affla uzalim ad iRms i wzalim lgurjit s- euh dRi ad gx lgurjit zug affla
 3lqqac da tnugga nttat fisa3 dRi s- han lgurjit nsirstt ad srsx dRi tflflt ammi tnnid da tgg lgurjit d tflflt lgurjit d tflflt tflflt Ras xf rb3a nRd nRd xmsa [i]
 hakkak dRi ad nasi mačica ttux ur awn nnix mačica mačica da t-nttga nttat d tanggarut hat tlla t- t- frnx tamačicat ad t-nbbi Ras d lmursuyat zg waffla

ah hakkak nsrs dRi ad srsx tiflft tamhrrut hat zgg waflla nttat kull ag gan tanafllat walaynni
ad ra3ax xarawn ad tettiqs ixssa ad tggat zgg waflla ad ur tettawdn waman hma ad tettiqs
mc tettiqs ad tshrra kulci [bb] hakkak iqqimax dRi cwi n lqsbur d lm3dnus [b] la llan ffran
[bb] ad tgg dRi hayi gixr zg aflla dRi lqsbur d lm3dnus zg waflla kul yusa d wan
[i] iwa tu- nr- nttu tsul l3triyya ur tngi dRi nag ns- n3dl lxudert 3ad aRra d-nasi lkas nna n
l3triyya d tRnjawt
[b] ar ten-hrrc [b] iwa ad is ns- ad is ssux dRi ttajin zg waflla hma l3triyad ur da ttRus
[b] hakkak
[b] attayn nna n lkass axatar
[b] hat hat n- ha rriht da takka dRi safi dRi hat iswa kuci dRi nsswa lxudrt kuci s l3triyya nna
iwa ad-as nrar dRi taramust i ttagin nenaqs-as i lbuṭa nadjt ad inu attayn n tassa3t d r- tassa3t
d rrb3 tassa3t d nṣ
ttux ur awn nnix hat nga taqzzirt aflan aflan nwan hma ad ur ad ur ad ur issund [i] id- ad ur
issund idxt t-nga xf lbuṭa
mr-id lfaxr axf t-nga ur-as ntgga la taqzzirt la walu [b] iwa dRi ad-as nrar taRamust nadjt ad
inu yut ntassa3t d _ns nRd tassa3t d rrb3
iwa mrhba issun adday inu dix n3lmawn

010B – Berbère tamazight

HT: [mic] [i] a lalla fac kent f lmRrib

SM : ccelha [pron = ch]

HT: allig allig nn-llix g lmRrib euh euh tlla Ruri sb3tac r3am imcinna d wan euh la Ruri tmnta3c r3am ras gix la carte nationale nnta wan hah euh euh

yafd lhal ultma tlla g Taliyan déja tiwl llan Rurs waraw [n] tkcm-dd yan şşif tnnayi euh is t-euh euh i- i- is da tfakka- is ura tfkkart ad tddud Rr euh Rr lxarij

nnix-as max la max mc tlla can lfurşa d wan hah max ad ur ddux [n]

nnta wan hah yafd lhal aryaz-ns issn yuk da yttawi euh miden nnta wan hah tkcm-nn g şşif twwut euh tnnayi euh euh yallah a nddu a nmun ar euh ar Xuribga [i]

n nnta nmun ass-nna d wan hah ur-as n3i- ur-asn nenni i ayt uxam awd imiq nddu [i] nnta niwɔn Xuribga d wan hah nddu Rr aryaz nna n euh wan n- nkcm Rur-sn ntca nswa d wan n- n- euh

munx nkkinin d euh d utma d uryaz-ns d euh d bba nnta niwɔn d wan innayi wenna awra ad-am igx euh ad am igx ttşawr

ħmak ad m3na ad i issili tiwriqin d wan hah n- ddux gx ttşawr d wan nddu Rurs allig-ud is nmsfham allig nmsfham xf kkuci nnta xlas wann

şafi 3ayd-xd nnta wan hah innayi iwa lmuhim euh ci nmra-nm n ttilifun [i] euh ħmak asna g euh m3na nna yam- nna g ra tlla twada d wan nna g ra a nddu ddix ad-amn Rrx s uynna illan [i]

nnta xlaş wan hah euh euh can euh lmuhim ay-is ijra g cehr tmnya nnta xlaş wan hah can tlt cehur d tddu euh safi xlaş wan tddu t3ayd ultma Rr Rr Taliyan

can tlt cehur dart n uynna iR- iRrid lmuhim ar gudas t- euh mrra Rrxas mrra iRri d wan hah la i tini hatin ndjawr a ndu imci imci d wan

lmuhim allig allig can cehrayn u nş mad tlt cehur yan wass iRrid yafd lhal ayt uxam inu u- euh euh [bb] ur llin ddan euh xdmn zzitun ur illi awd yuk g taddart llix Ras nkkinin d euh d utlma tamziyant d gma euh nna ugrx nna d-iddan euh dati [i]

nnta wan hah llix qqabx icirran llan ar tqran mzzin d wan [i] yafd lhal llix ar ssiridx i3ban [pron=pi] [rire]

nnta xlaş wan hah allig idd-iRra m3a ssb3a n tifawt inna-yi ssalam ssalam d wan inna-yi nkkinin flan dRi xşşa m3a ssb3a n tduggat hatin da ntddu yafd lhal ur ssujidx ixf-inu wala awd imiq

yafd lhal 3tti ayd i issgman llixn nkkinin g wansa dnin nk Ras ddix-dd Rr euh Rr mma ussan-nna d wan hah ad-as ħdux icrran m3a ar xddmn walu ma Rras iqqablñ icirran [i]

nnta xlas wan hah d- d- ddix ddux Rrx-as i mma d wan hah sr- 3aydnd zg lxdmt nnt m3a tifawt Ras iwɔn-nn Rrx-asn 3aydnd [i]

ddux dix nkkinin ar t- ar tjma3 lħwayj-inu d wan hah ddux ku tddux trux ku tddux trux [rire]

nnta xlas wan hah ddux-d kcmxn Rr iRrm afx-nn euh tacna n 3tti nna yi isgman

[bb] nnta kcmx-nn zg lbab ar trux d wan hatin tanyi ar trux tRal id ca ayd ijran d wan ar ittini may-cm yaRn may-c [rire]

nddan wan hah ur Riyx ad-as siwlx ur Riyx adas inix han mayd illan han mayd illan nnta xlaş wan hah

wwetx nnix-as la Ras aryaz ddax aydi iRran dRi hatin ixşşa ad ddux ssb3a n tduggat xşşa a nn-ilix g casa ħmak an- euh euha nddu [i] nnta xlaş wan hah şafi awd nttat şafi thbd ar ttru awd nttat d wan

m3a awd yufa-dd lhal awd yuk nna iran ad ddux m3na ad ddux R lxarij d wan ran ad qqimx
 tama-nsn d wan [i]
 nnta xlaş wan hah şafi ddux jm3x lḥwayj-inu euh fimrra ddux munx euh munx d- euh tacna
 n3tti d wan
 nclx tadjarin nna-ax iqrrbn dis d wan hah smi 3zzax Rf tadjarin kuci kuci ar ittini ass adday
 tra ad tddud d wan hah ixşsa ad-ax tinit bsslama han a tddut ur-ax t3limt ayad ayin d wan [i]
 nclx tadjarin s zsrba bsslama bsslama sdq tadjarin munent kuci munent kuci didi munent kuci
 didi Rr euh Rr euh euh ayt uxam-inu d wan hah smi dinna a Rr d-idda xlaş bba ad i yawi euh
 Taxi d wan hah yumzt kursa d wan ḥmak a nddu munent ggudi tadjarin kuci ddunt munent
 didi Rr euh Rr mma xlaş Rr ayt uxam-inu
 nnta niwḍ-nn d wan şafi kuci ar ittru kuci ar t- wan tattuy mma tsxf d wan hah ur tri ad ddux d
 wan hah m3a nkkinin ayd ultma taxatart tdda tiwl d wan ur tqqimi dinna nkkinin m3na ultma
 tamzziyant ḍnin d wan hah tsul tmzziy bzzaf d wan ur da ggud-as t- wan
 nkkinin ay da tcawar adday tra atg ca lḥact nk ay - d wan [bb] şafi ur tri ad ddux şafi tattuy
 tsxf d wan hah
 ar ttru d wan lmrt tamzwarut nnag da -t nnag da tsxaf nnag da ttatuy d wan hah şafi nddu şafi
 ddux awd nkkinin zy euh zy taddart d wan hah ar casa
 ar trux d wan u euh rix ad ddux ur rix ad ddux m3a zrix mma imcinna d wan hah ur i3jib lhal
 ddux [bb] nnta xlaş niwḍ-nn din
 naf-nn aryaz d wan hah şafi nddu n- iwt yari- ar i ittwuşa ha mimc ttggad ha mani mc ttggad
 ha mani ad ur ttggad han may d wan şafi nddu nnta xlaş ndda d wan
 safi xl3ex ar ttinix ur ss is a-nn awdx is ur nn-ttawadx a may rix allig wan [conv] ayad ayin d
 wan ar tini cwi ar ttinix ur ss may-nn ttafax dati ur ss may nimc iga lxarij ur ss mani mc wan
 [conv]
 safi nnix ad tḡx g ufus irbbi ar ar anna iga rbbi ddux iwa nnta ndda d wan hah iwa iga rbbi d
 lx- iga rbbi lxir nddu şafi nddu xlas i namz lkar nddu [conv]
 nnta niwd-nn din d wan xlaş tgrid utma 3rrad d uryaz-ns d euh d can imddukal-nsn d wan
 ddux iwa qqimx asggas amzwaru d wan hah xlaş qqimix d ultma ur ar xddemx wala ayd imiq
 xlas ur i ixşsa awd imiq tteix swix nsix d wana ur ixşsa awd imiq [i]
 walakin ur da tfq i wulinu ur da wan hah dayi itsawal ca şafi ctixd lmRrib ctixd ayt uxam-inu
 ar ttrux d wan gix Ras ilgnan ar ttrux
 [i] bla xlaş wan hah iwa qqimx allig Rifi ikka usggas da tirix ad fqq da ttinix iwa han ad ffq ur
 ssi- xlaş ur ssinx i wawal d uyna ur da ttirix ad fqq i wulinu d wan da ttinix han ca ad isiwl ur
 ttisinx mas-as ttrax
 imci imci dwan şafi allig Rifi ikka usggas
 iwwut afx euh euh nmyassa- tmyassa- xlaş tlla ultma tmyassan d yan d yan n trummit d wan
 twwut tnnay-as is ur da txddm ultmam tnnayas la ur da txddm tna id m3na ass-nna g tḥtadjx
 d wan hah aggud-as munx euh a txdm didi ad it3awn id wan
 tnnas yyih adday tḥtadjt t euh tRrt-as-d d wan [n]
 cwi ar i tqqar ar i tqqar trummit nna (y) ar ggud-as ttmunx d wan cwi ar it3llam awal lla-as
 ttinix hat ur ssinx da i itsawal ur a ttisinx mas-as ttrax d wan nnta xlaş wan hah
 ar it3llam awal cwitt cwitt cwi 3aydx gx dids tamddakult waxxa i tḡr g l3mr d wan
 lmuhim ar i tdipana d wan ar xddmx cwitt ar xddmx cwitt cwi
 nnta xlas ufx-tt g lxdmt d wan izz3ṭ wadx nna Rr ar nxddm d wan hah ar xddmx Ras nkkin
 [rire]
 [rire] nnta xlaş ar xddmx Ras nkkinin d wan kkrx euh tkkr tnaR didi max allig allig da
 yxdam wass Ras nkkinin ur da tt-isxdam nntat
 [i] wan nnix-as euh la faute [pron=fut] - maci tinu nnixas yyih nnix-as ur da tettux lxir nem
 yyih allig d-iwḍx d wan hah

emm ayd m3na ayd i yufan lxdmt emminin ayd i idipanan em ayd wan walakin n- n- euh nk
 ur nnix ag- aynna trit tinit-it ur inni a digi iqqim lhal [b]
 [b] smi tššrfd digi lxir nk ur am t-ttrarax s l3ar [tx] dri mc wan hah euh euh qdrx nkkin ad fqq
 tqqimt emminin nnix-as walakin haten nnta ayd euh ayd m3na ayd i ixtarn ad Rursx xdmx
 ur yad am iqqar em yaRul da y-id iqqar nk urd-am d-iqqar em d wan hah nnta xlaş wan hah
 iwa şafi msxsarx d trummit nna d wan qqimx ar xddmx Rr wenna ar Rurs xddmx euh asuggas
 ay Rurs xddmx Rr wenna nnta xlaş wan
 yawid rbbi lxdmt đnin nna yufn tin wenna d wan bdux d wassa m3n s bixir u 3la xir d wan
 ddux Rr lxdmt đnin
 safi nnta wan haha ig rbbi d lxir awd midn is nna Rr bdix dix d wan hah lla i3mrha dar m3na
 euh maci euh da ttinit a ttinit maci irummin d wan ar Rursn xddmx
 iwa qqablş-as i qqablş-as mays i trummit nna d wan hah euh tg-iyi kuci g ufus d wan
 m3na bixir ur ar ttaşşax s ixf-inu kul m3na llix Rr ibřra_nin Rnd wan
 aynna rix ayd ar tggax nk ayd ar ittşarafn ur da i ttini may tşxsart mayd ur tsxsirt d may tsRid
 mayd ur tsRid lmuhim wan [conv]
 awd nntat imcis da-as tggax kuci da d-ttafa ku- gix ammi llix g taddart-inu d wan
 da-as tggax kuci zg ulinu d wan zy ccqa zy lmakla zy wan al tggax ixf-inu ammi llix g taddart
 inu d wan
 nnta xlaş wan hah yawi-dd rbbi dix ixşşax dix ad ddux Rr tmazirt đnin m3na nnt Ras g uruppa
 nit
 [i] nnta xlaş wan hah iwa euh euh ddux-d Rr tma- Rr tmazirt nna dix wwetx dix tbdđl Rifi dix
 lluRa dix
 ixşşax ad asix lluRa đnin d wan waxxa Ruri l3ařila d wan walakin max is tra l3ařila aggudam
 ttfR dima imci d imci d wan
 [i] nnta xlaş wan hah iwa cwi cwi cwi nnta wan dix afx dix lxdnt iwa nnta wan ar xddmx ar
 xddmx
 iwa hayi sulx da xddmx ar kkatx tamara ar [mic] t3awadx [mic]
 [bb] allig nn-llix g lmRrib euh da-nn tddun ayt lxarij g tşunubilat llbas mimc gant imci wan da
 ttinix max awd nkkinin ad ur ddux Rr xarij ad dd-awix yan tşunubil ilix br3x ixf-inu br3x ayt
 uxam-inu
 wan iwa nnta xlaş ddix dwan ddix zg lmRrib Rr řalyan nnta iwdx-nn řalyan ur 3llimx lluRa
 ur 3llimx lluRa allig Rifi tkka [rire] da ttrux imttawn ayd ar ttrux d wan hah allig 3llimx awal
 iwa nnta 3llimx awal yawi-d rbbi ddux-d zy řalyan dix Rr fransa d wan
 iwa sulx dix da t3llamx dix lluRa ca ssnx-as ca ur-as ssinx iwa da ar tddu imcinna [bb]
 [mic] iwa dRi llix g fransa da tmnnax ad ddux Rr lmRrib inRayi umarg n l3ařila ayt uxam-inu
 kuci d wan hah
 dima anna g siwlx g ttilifun kuci da ytru ard ard ru ard da ttrux awd nkkinin d wan [i]
 iwa da tmnnax ad dux Rr lmRrib annayx l3ařila
 annayx kuci euh euh kcx-ed kuci n euh timizar n lmRrib d wan hah ad annayx euh euh
 smi wahwwa ayad ur ddix sb3 snin ayad ur ddix aha ibđđl Rifi a Rifi ibđđl lhal bzzaf bzzaf
 adday ddux
 ben euh da tmnnax ad ddux ad annayx kuci u şafi

012B-3 – Berbère tamazight

HF: safi bismi llah
FB: ma xf tsawalm
LC: euh euh
HF: iwa Ras nnix-as
LC: iwa mrḥba issun lmuhim
HF: #1 trḥb-ic euh #
FB: #2 mrḥba #
LC: mrḥba issun mqqar ur tgim ibṛṛaniyn
FB: lla iḥfdk awddi a Lahcen
LC: iwa
HF: trḥb ic euh ddjent
LC: la normlement ixṣṣa ad ttawim icirran euh
FB: #1 normalement #
LC: #2 iwa al ca wass #
HF: nenna euh
LC: #1 can was iddaR t3aydt Rr lmRrib #
HF: #2 Ras m3na anzri #
LC: #1 ar k nẓr ha ur k nufi #
FB: #2 ar ca wass # [rire]
LC: ass-nna ur tddit [mic]
FB: walu ur nsula
HF: matta wassa
LC: mani adbib idda
FB: idda mskin idda ass-nna n euh
LC: addis nqqim cwi m3na
FB: idda ass-nna n lḥd la ltn- lḥd lḥd ay t-iwix Rr
HF: #1 ass-nna n lḥd euh ṣṣbah #
FB: #2 Rr lmatar #
LC: lḥd ay idda
FB: hm hm
LC: #1 ah ssbt #
FB: #2 idda #
LC: aku y- ssbt ulla jjm3a jjm3a ay dig-un gix ad tddum
FB: jjm3a ih walu ma- ndda Rr taduggat nna ndda Rr Rr wan mism-ns
LC: #1 walu [pron=pi] #
FB: #2 Amboise #
LC: ah
FB: ndda Rr Amboise
LC: Amboise
FB: [bb] Amboise d Tours [conv] ur d-n3ayd euh ar yut n luqt [conv] matta winna?
HF: Ras euh tddam zy Orléans al al Amboise
FB: et bien oui
LC: sttin kilometre
HF: twe3rm aḥnini

LC: myya u 3crin [conv] iwa ac Rad ddir hat awa hah [conv]
 FB: milmi tawada a Lahcen
 LC: ah
 FB: milmi tawada
 LC: tawada nca3 llah le euh ass-nn rb3a u3crin
 FB: #1 rb3a u3crinad #
 LC: #2 ad hbsx as n xmsa u3crin #
 FB: xmsa u3crin
 LC: qqad xdmx awd ssbt [conv]
 FB: ad txdmt ssbt hyya ssbt taduggatt
 LC: ah ssbt taduggat ad an nes Rr Bouazza
 HF: i ga euh euh
 LC: #1 lhd tifawt nca3 #
 HF: #2 Bordeaux g Bordeaux #
 LC: lla g euh euh g Bordeaux ad tzrit Bordeaux cwi
 HF: awd nnit aza- euh
 LC: #1 tifawut n lhd nca3 llah #
 HF: #2 ad timiyzal- # ad tmiyzalm cwi d zzham
 LC: ah
 HF: ad tmiyzalm
 LC: #1 ayyih a nili cwi g zzham #
 HF: #2 a nnit cwi d euh d zzham #
 LC: a nddu g lhd nukni
 HF: Ras winna tddunin ssbtsbah
 LC: #1 n- euh nshh dis lh nshh #
 HF: #2 nRd jjm3a Rd t3cit #
 LC: ltnin dis
 FB: hm
 LC: oui euh euh
 FB: ur ittili-c zzham dRi a zzham ass-nna
 HF: #1 la ittili la fin n juillet #
 LC: #2 aynna g illa g euh # innayi gma i3ttrn nitni g euh
 HF: g l bateau
 LC: 3mmi lhadj izri s ggiq
 HF: ih isrhasn nitni tuyimzn yan n xmsa n tassa3in qqimnen
 FB: waynni matta wass [conv]
 LC: ass matta wass ass n euh euh
 HF: matta was nna euh
 LC: #1 asn n euh euh #
 HF: #2 ffRen #
 LC: jjm3a nnit
 FB: jjm3a iwa Rurc jjm3a d ssbt d lhd
 LC: ass n ssbt
 FB: #1 a ssbt d lhd t3mmr #
 LC: #2 as n ssbt #
 FB: mr tannayt lhd lhd nddad zy Paris
 LC: #1 lahqqac jjm3a ag idda #
 FB: #2 safi tqqn safi #
 HF: ih

FB: yumz-ax le bouchon tlata n-
 LC: #1 3mmi lhaj izri #
 FB: #2 tqriban sa3tayn #
 LC: 3mmi lhaj izri ggiḍ n euh euh n jjm3a nnta
 FB: ih safi
 LC: iRli safi
 FB: idda safi eh
 LC: widdaR anitni nin l bateau s ggiḍ n euh ḥbsn Qurtuba
 FB: ih
 LC: nsin dinnaR ar tifawt [conv]
 HF: wa lhaj
 LC: #1 idda nnican g luqt #
 HF: #2 issn euh # lhaj issn abrid [bb]
 LC: issn ma euh
 HF: #1 mrra yawḍ euh #
 LC: #2 issn awd s- système #
 HF: issn d- euh
 FB: #1 ll3bat niqdimn aynna #
 HF: #2 isn isn awd # eh
 LC: issn système i tlla ttjriba l'experience
 HF: awd nnta ura itggan g ubrid
 LC: ah la
 HF: ura itggan
 LC: ur igi aman euh ig- ijm3 d xalis n Mina ad ttisint
 HF: la ur tssinx
 LC: g Xnifra [conv]
 HF: ijm3 agids
 LC: jm3n m3na nnit g ddiwana munen Rlin nnit ddun ak ur bddin ak [pron=pi]
 HF: [bg] [conv]
 LC: nniR-ac awa ifdr-nn g euh t- euh t- euh ssbt ifṭr-nn g euh g l Qnitra [conv]
 HF: iwa safi ini nnit i- euh idjawr [conv] ard itc imcli g Xnifra nnit
 LC: ar itqq1 Rr euh Hassan ar lwaḥda ayd ddis ijm3 g ddiwana asn ifca la carte m3na mr

iddi direct

HF: ddiwana n fransa mad ddiwana n sbliyun
 LC: la tin d euh tin fransa
 HF: tin fransa hakkak
 FB: oui g lḥudud
 LC: mr iddi direct ad euh [conv]
 HF: [bb] a mziyan
 LC: oui [bb]
 FB: #1 amr [pron=pi] #
 HF: #2 i kunni #
 LC: nuknni nca3 llah qrib
 HF: a hyya [applause] euh euh a nmjma3 xf ssḍḥ
 LC: #1 [rire] #
 HF: #2 as n tmanya tmanya #
 FB: alfayn d tmnya
 LC: #1 tmnya #

FB: #2 zaʿid waḥd #
HF: [rire]
LC: alfayn u ts3a
HF: ṣafi
LC: nca3 llah
HF: nca3 llah
LC: labdda Xnifra a nn-nddu
HF: walabdda
LC: da nt3mmar nukkni Xnifra ṣṣḥra Xnifra ṣṣḥra [conv] da ntgga cwi da nddu ur da

tqqima ak nukni walu

FB: ih
HF: hm
LC: da ntddu Rr #1 la ntddu Rr Xnifra #
FB: #2 da da ttk- #
LC: euh Wawmana
FB: [bg] da tkkam xf Midelt
LC: ah
FB: da tkkam xf Midelt
LC: ih iwa ad-ax nn-tafm g Midelt #1 laḥqqac [pron=pi] #
HF: #2 ura tzrrim # uRa tzrrim zy euh Arbala n ayt Sxman [conv]
LC: #1 Aghbala la la #
FB: #2 la la # ixxa ubrid nna la
LC: la illa ubrid #1 illa illa yun ubrid ujdud yyih #
HF: #2 aynna nnan euh nnan m3na lla 3ddlnt #
LC: walaynni ur t- euh ixxa y- isxsrt lmdi-
FB: Midelt Erracidia tffRm yak
LC: iws- iRzzif was da ntkka wayyaḍ da t- da t- da trbaḥt can myya uxmsi n kilumit [conv]
FB: matta u brid
LC: #1 wenna ikkan nnit euh ayt Sxman #
HF: #2 ayt Sxman ayt Sxman #
FB: ayt Sxman eh
LC: l pist al euh aRbala
FB: waynni ixxa ubrid [conv]
LC: #1 ixxa w ih #
FB: #2 ixxa awd ntta #
HF: ixxa walakin euh
LC: #1 ur-as 3diln #
HF: #2 mḥffr #
LC: xdmn-t walaynni ur-as 3diln
FB: mḥffr [conv]
LC: #1 ah oui #
FB: #2 ad tgt # Midelt Ric Erracidia
LC: hm
FB: euh Gulmima
LC: mantur ay iddu Aziz
HF: le trente et un
LC: trente et un
HF: ih

LC: juillet
HF: juillet ih
FB: kulci le tente et un juillet
HF: a nddu nnit nkk its
LC: #1 awd ciyy #
HF: #2 d euh # ih nkk ids d Xadija
LC: nk Rir Bouazza uma nk 3wlx awd nk qqimx al la fin [conv]
HF: max mag uRn Bouazza nnta
LC: innac a nddu g le le le vingt quatre şafi innak euh is da ttqlx
HF: i lxdmt nnc cy
LC: nkkin
HF: ih
LC: tannayd n- mad i may i yumzn awd nkkin aynnaR n les les samedis ixşa ad cmmlx nnit

asggas bac ad d Ruri yili le congé payé
HF: ih
LC: tfhmd
HF: hm
LC: amma dRi mr idda ad dduR u euh ur i ak ur i ak qbiln ancti n le congé nk
FB: iwa lxdmt d tamzwarut
LC: ah oui
HF: fiha xir
LC: Ras ti- ini Ras ti- jjm3a imma ussan-dR Ras intérimaire ad xddmR g euh
FB: imilmi ad- a Rra t3aydm
LC: ssb3a
FB: i r- retour
LC: r- retour nca3 llah ah [conv] a nn-nk yat n snat n ssimanat n euh g rmdan dîn
FB: g rmdan ay hay hay
LC: [pron=ch]
FB: mc inna Lahcen snat hyya crat hyya rmdan kul
LC: #1 [rire] #
FB: #2 [rire] #
LC: awa l'école
HF: a la maci
LC: amma lmdrasa
FB: #1 [pron=pi] #
HF: #2 [pron=pi] [musique] #
FB: #1 #
HF: #2 #
FB: kun maci lmdrasa
LC: la labdda a nqqim ad qran icirra ad 3aydn Rr lqraya
HF: walabdda

015B - Berbère tamazight

SM: ad am n3tx can ttsawr rix ad itsiwlt Rif-snt

ME: iwa n3t-hen-t-id ad annayx aynna 3lix inixt

SM: han tamzwarut

ME: wad i- i- yumz ttlifun lla ysawal iqqima

ur ss matta winna g iqqim euh ikkad uynna nnig-as

id la cabine n ttlifun aya mad matta nnta uyin yumz ttlifun la ysa- la ysawal

ur ss matta wansa-yad g iqqim id jirda ur ttiggi wyin id euh id la cabine n ttlifun

imkn la cabine han yuk han yuk sin sin aynna ayyih illa daxl n waman ag illa i- dda ad is tRli ayd la cabine n waman [rire]

euh ttcan waman ddunit tRli g euh euh euh iRli ar isawal i may t id i- maRat i- euh euh ifukkan zg euh zg waman ar iqqar i

euh euh i ayt lbumbiyya d euh l bulis d euh euh d wann hma ad afn ad tfukkan lahq lfada- lfayadan ayin

ifr- euh tarbat d urba aya da tturar arba euh tarbat ayad as ir- izwweqn ax- taqrruyt i l3il [rire] iwa ur tzriy ma ur-as tgi taru-as g tqrruyt talnin tinzar taqmut tidarin tifassin kul-ci t- tzwq-ast aha thzza stylo la t tn3at iwa t3dil-as cceRl i3jb-as lhal nntat la tssa s uynna tga wan dnin lla ysanag talnin iqd3 lhss ur issin may digs ijrān [rire]

[rire] id t-ad id is tsswwa igdi mad is t tsstca [rire] la-as euh la-as tsawal la-as takka lflus [bb] ima is ittāz igdi lflus tca-as euh tca-aas aRrraf ad isu iwa tigt-as-ten g tjbbanit uma aRraf makka Ra ig ad izzu aqmu

[rire] ur tyiwi digs nntat kul lla aggid-s tsawal ur tyiwiy digs urs matta wansa yad g llan [b] id la gare mad euh mad ddaw n tluqgit mad matta-wyin ha lRaci ca idda-d ca iddun [n] aydi b3da imhd irssa ha lkas ingr idarn-nns ira ad isu ha nntat lla-as tsawal ur tyiwiy digs hat tyyara aya han yut tdda-d Rur-sn aha rran-d iqrra iwra lla as- lla tssin euh euh ur ssin- ur ssinn is Rursn tdda mad is t şwwur mad matta nnta uyin wis tsugin tyyara ayin dRi s- euh tssanin brmen-d iwra han tyyara dnin tdda-d Rur-sn iwa tssat ur tssinm ma euh ma Ra yjrun [rire] mad is sull altu ur euh ur uliyn tenna dnin 3nix bhra ay tra ad trs ya-hyyana 3lu muc is iga am izm [i] han muc tamnat-a han izm tamnat-in may mqqurr-ac i- ixmmuyn [rire]

[bb] da yu3llu udm-ns yini id nk aya mad ca dnin han izm g m- g euh g lmri han tamnat-ad muc Ras ismRura udm i3jb-as lhal nntat lla ytfrraj inna mad is gix lmalik ayd nk [rire] [rire] iwa is d-iqqim ca la isanag allen ma R-as tinit inna mad nk aynna mad ca dnin ih- id muc ayad icbbr g urba [rire] iwa yaah- euh [rire]

yaah matta t- matta uyad as ittg aha w- arba isusm iwalft 3nix uRa ittru uRa yttg walu icbbr digs ira ad as ini tadawt icbbr nnta s tfassin hma ur ittātuy isusm ar isRad i mas itgga wann [rire]

id a- id ad as ig tiRmas mad Ras ad igs icbbr i3jb-as lhal mad is iqqar i mays uRa isawal Ras ibddi ag bdd ar is- ar issRad ma-R-a- ma-R-as ig muc id ad yali mad ad isrrh dduh-nns ayin mad t- euh euh t-nnamusyatt-nns ay-in g idjan 3lu muc ayd nnta s s lbla-nns acbbr nna digs iga aha mag ttg nnta

wad izza taqmut g g uRrraf dx g tettan [rire] g tettan ikzan [rire] alkuc i- euh i- irra-t Rr tffr han euh han taqmut izzat g uqsri aqsri idan ayin nna g tettan imiccun ar tettan idan i- euh i- is digs itetta mad lla ihllb aman [rire]

iwa hat icirran-ad lla tggan Ras lxdaym ikzan [rire] iwa i- euh iżza taqmut ur ss id tssi ag ssa
mad lla itetta mad b3da i- euh ihzza taqmut g euh g ttebsil nna g itetta ukzin lfil aya id la catre
ay-in yusi ira ad isjjel ayd nnta ix-f-nns mad [rire]
ma gra ad ig id antaxb ay tra ad tntaxbt [rire] mad ttilifun ay trit ad tgt [rire] mad l'authorou-
[rire] [rire] mad l'autoroute t ay trid ad t- euh [rire] [rire] ad txllšt
[mic] iwa lfil yusi la carte ayd nnta mad tabrat ayin ur ssinx ira 3nix ad igr tabrat g la boite
mad ira ad intaxb mad ira ad i- ad ixllš l'autoroute [pron=*] mad euh ad isiwl g ttilifun [rire]
idj dik-sn hat yusi euh tabrat s euh s uRnbu iddu-d Rr r-la boite isrĥ-dd zg 3ari han 3ari ffir-as
han ccjr ffir-as
iwa ma-ra ig aynna-mi iriy awd nnta lla t itgga aha^ə aha^ə aha^ə awa ssRd i muc is tkyyaf [rire]
lla yttkmi nnt i3dl irimi yamz lgaṛru id ššmta ay-in mad lwerd mad matta uy-in irs lkustim
[b] ha^ə ha^ə ha^ə isrs tffaya tṛf-as toilette ag gan tffaya [rire]
iwa nnt da ytkyyaf xf uqru-ns s lkustim s israwln s lfista iwa lggaru ixšš-as Ras lbrika is-d
iqqim ca mag tgga
wad is itgga ttqṭira mad day tṛṛaj s ajnna da ytgga ṭqṭira ihzza ig ig lbuq xf lbuq xf nndqdr ar
ittg nndqdr euh euh ar ittṭ qṭira xf euh xf euh tj3b- euh tj3buttin ḥma ad tsrĥ duksar ad
tsmRur alln duwwaz iga dwwaz xf walln xf euh nndqdrat
[mic] [n] i- iga tanfift xf euh xf nndqdrat ar digs itgga euh ttqṭira ad-as tqṭṛ affla n nndqdrat i
mani da Rac awdn t ttqṭira alln han jjaj han euh han tanfift affla n nndqdrat imad aRrda ay-in
yusin dix euh lqr3a ira ad isu iwa ur-dd iqim ca i3dl iRimi igr-as iRil lla itsgunfa b3da
iwa mc tswit ayd cy nnt ḥma ad tmḥtt 3cra d tbaššat u- ulla may nga tasqqurt ak nttamz nnt
nhzzac zy tbaššat nRnfc [rire]
iwa Ras su al tdjawnd day tmḥdt [rire] [n] [bb] [bg] su ca t sud- [rire] tssut ca i wadjar [rire]
ḥma ad mḥdn kull [rire] iwa nnt iwa euh euh i- id la- id lankul ay-in dRi mad euh mad matta
lqada-yin mad asmmum issa iḥclafn i- igr iRil i lqr3a iwa nnt i3dil cceRl i mag tgga nnta
mucc-a dix ira ad itkunikta [rire]
ima is-d iqqim ca muc ira ad it- ad ittmsawal d dduwal [rire] ad asn yini aRulx gix izm [rire]
hatin fṛjx g ix-f-inu annayx ix-f-inu g ttšwirt f- euh [rire]
ffqqn g ca ḍnin [rire] ur id nk aya [rire] la souris n euh n euh n l'inter- n l computer hat iga
Rifs aḍar ira ad ad immuyd ca dakk ma-g ra ad ig i3la midden llan Ras sduran ira ad isdur ayd
ntta [rire] ad i3lu manig Ra-nn iffR [rire]
[rire]
iwa yallah inna bar a-nn iffR nnta g ca n ddwwal imiccun [rire] [rire] iwa ma-R-as tinit hat la
itṛṛaj is-as tṛṛn nwamr mad sull i l3il-a tra ad-as tg jllba tafmlit ayad tra ad-as tg jllba tasi-
dd Rurs issgni [i] issgni ay-in maci euh euh tasarut tasarut nna-as ttgan jllba la ttmziy iwa tad
anct n euh n lqṭib [rire]
n lqṭib n tutla [rire] m3na mca tga tna ad-ax irḥm rbbi ad-as-nn tffR Rr s ul [rire] umma iRir
[rire] ha iRir [rire] iRir rrit aci [rire]
[rire]
3lu agṭṭum [rire] agṭṭum-a Rurs ttusi aḥyyana may txddm ta iwa tna ag gan lkurira s ix-f-ns
[rire] mc-as tgid tna [rire]
iwa llay rggul ayd nnta ur-as i3jib lḥal i3- i3la isgni-yin i- i- isxncu isxsr aqmu iwa nntat tusi-t-
id nnt Rurs ur tgwid iwa ggden middn i lmrḍ-ad-d i- illan dRi Ras rbbi ad ig sstr innam lmrḍ-
ad ixnzir ur ssinx
[bb] da-as ttinin ca iwaliwn ḍnin gan-as ism ism nna ur ssinx matta nnta s3ddan-as lḥuruf [n]
nukni lla-as nntini s tmaziRt lmrḍ ixnzir ibulxir lmrḍ ibulxir i mag ttga
wad id is itcṛrad ccanti mad ad ac d-dik ca zy dart day awic id djir ay-in ittṭ dRi mad ssbaRa
mad matta euh nnta dRi ag ttgn ayin ncrta n wammas n ubrid iwa urs mag tgga

wad yucka [mic] wad i- euh yusi djir mad ssbaRa ayin hat lla itga acrrid dx itilin g ammas
ncanti i manig ttawdt ceħal aR-ac iqddan ad tddut ad tddut all ur tRiyt ad tetta3t ccantti al
iqdu uRa ittqdu [rire] [n]
ad iddu al manig iwħl ig aqıdun ad isgunfa [rire] [mic] uma ccantti iRzzif-as
[mic] [bb] id tıyur aya dix mad widx n lbħr aya ijdađ ddx ttfRnin zg lbħr da ttilinin Ras daxl
utfl Rr llan Ras tafriwin d euh d ddarin ur Rursn euh han yuk yuli s affla ira ad ig zzllaqa iga
euh tadx m- s ttzllaqn icirran g utfl mism-nns nna-as ttcđn
han wan đnin lla sanagla- [pron=pi] lla t- [rire] tfrıajn mc-asn i3jb lhħl ad zaydn awd nihni
[rire] iwa 3lu iwrda-am is iga euh euh ujdıđ zzllaqa ad i- ad i- euh ad iccd g utfl id abaRus
ayad igan euh
ha iga nndađer yamz ttilifun ar ad isawal yamz stilu innam ad yari id nnemra ag ra ad iqyyd id
tabrat ag ra ad yari
ha ksnt-as tiRmas tinaffla-tin d yict n tnaddat iwa nnit ha ndađer ha ttilifun ha ha lkustim ha
[mic] iwa urac dd-iqim ca ixssa-ac Ras ttumubil [rire]
ixssa-as Ras ttumubil uma lbiru hat illa digs iwa i3dil cceRl nnit ma Ra-as tinit [n] [e] mad
aRrda ay-ad aRrda ay-ad issan coca s tRanin haħħ haħħ haħħ
[mic] iwa nnit ullah ar iga t- taRanin g euh g coca ar issumum ur illi ma ggan am cg da
tsxsuyat ul-nnc g uzal nna iwa is d-iqqim ca mad is euh
ham akzin dix yumz garru ijn-is 3ad haħħ haħħ haħħ iwa is tufit tissi thurrit garru ac iqqimn
ha-cg tumzt da tnuym dRi g ttunubilat ar t- euh garru a-sn iqqiman hat umznt g iqma
ullah ar ijn yumz garru ixss-as dRi Ras lbrika ib3d ad inzR akzin abrbac mad is tt3bar tad mad
mad wa euh euh ma ħah zzix urid urid lmizan ay-in l'ordinateur [pron=*) ay-in xf tni tga Rifs
idarn urs mmax is as inna ixf ns lmizan agga mad mad is uras igi aynna tra ur-nn tffıR g uynn
tra t- euh t- euh ar t tt3fas [rire]
la-as ttini hac aynna tssahlt nRd is as ixsr hiwa ar ttinix nk 3ad id lmizan aynn is tt3bar ixf-
nns zzix a nnta hakkak asyyad ay-ad ijn iddu-dd ar as i- ar as ar as tetta euh maci tam- maci
tamlalt ayad udad ayad as itettan utci i wşyya d aşyyad yiwit unuddm Ras ur as i3dil ad as yasi
buħbba [rire] da yadjit ad idjawn [rire] anuddm [rire] hat lla-as itetta aynna wutci itetta iwa
tşyyedt zik iwa hac-ttin ttrf-ac [rire]
iwa nnit ijn yamz buħbba g iRil han tamlalt tdda-dd s idarns al Rurs udad aya
wad lla-as ttinin wad Rer 3ddan wacciwn lla-asn ttinin udadn iwtman llant tmlalin ilin
wudadn ttilin g l3wari ham-nn aşyyad yiwit unuddm han wa lla itwuđda s uRrraf iwa idarn
han iqqima Rif-sn i mah
SM: [rire]
ME: [rire] sin idarn iqqima Rif-sn i mag ssirid [rire] wiss car- wiss card [rire] [rire] nRd
iqqim xf ssbbayd ar issirid euh [rire] iqqim xf ssbbayd ar issirid adar ar ttinix [rire]
id idarn-ns ayin [rire] mila- [rire]
milan adar-ad ittusiridn [rire] [rire] inna-as yuk a mma matta udara [rire] nnix-am 3lixt lla
issirid idj udar suRrraf
[i] 3lux ssbbayd ddaw-as nnix id [rire] adar ukccid ay Rurs [rire] [rire] zzix is iqqima xf yic
ntasbbit iqqim xf yidj udar yizidj at issird hakkak iwannit
[mic] innam innas yuk amma milan adarad tnnas winu innas iwa tnnas winu tyasd yafn adar
wiccadd tnnas win imilan adra tnnas winu innas amaig icm 3lix ayu ma rb3a m card idar [rire]
[bg]
iwa hyya ayd wa imil aRyyul ayad ini ukzin iwa nnit yan -as taħndirt imħd ukzin Rifs iwa
yamz ssrima ad tndht addu-d ad tsafırt han ttaktur ahbean aRyyul icrrej [rire] ini t ukzin i ma r-
as tinit ha akzin mani da ra ijn ras affla n tadawt uRyyul

[mic] iwa yamz-as euh yamz-as şşrima ad tndht ad t- ad tsafirt iwa i3dil amhad imad is itett muc aya dix itettan euh euh la glace ullah ar lla ittleR hiwa ma R-ac ti- iwa ur iqqimi ca ma ur tettecim la glace a wr tettecim ttecat [rire] iwa is d-iqqim ca han afu- lfunu ffir-as lla itrRi ar issmida tiwrzin s la glace [bb] hat yumz awd nnta iga tifassin ns iqn talnin al ittleR iwa l3jb aya iwa bucklit bu rb3a d idarn aya dix mad matta nnta uya [rire] [rire] bucklit bu rb3a d idar aya mad euh [rire] [mic] iwa han aryaz ini bucklit iwa euh walakin lla tbayan rb3a n rrwayd id tili ay-inn mad bucklitin is Rurs rb3a n rrwayd ur ssinx bu card idarn uxlas [rire] rb3a n rrwayd ayin Rirs illan ha nnta Rurs a3mmud euh euh gg almmas ham-nn euh sin euh snat n rrwayd sya snat ssya rb3a iwa is d-iqqim ca gan snat hat ssufRn-dd dix bu rb3a da ttgan m3na iwa rb3a Ras i cirran imzyan aRul awd ixatar yuc- [rire] yuck-asn ssugan [rire] gana-sn rb3a n rrwayd [rire] iwa nntit [pap] idda Rr lbhr [bb] ha lbhr dat-as ha lRaci hun yuk s bucklit dnin hut tamnatt-in i3la bu rb3a isrřh nnta zg euh [rire] isrřh nnta zg wins ar itfřraj yufan bu rb3a n rrwayd irs nnta zg bu sin iwa ad iddu ad i3um ya hyyana ayt ayt takurt aya mad ayt euh mad ayt widx dnin mismns l boxe [mic] [n] mad Ras euh euh wid ttganin l katch tmwatnin mcehal aya da ttinin middn tammuRzlt dRi ganas l katch la tmyamazn [rire] ut ad utx ut ad utx al nini ur dik-sn imun u3qqa 3awdn kkr amma- ammani nfđn lmunikat ham-tinn i- euh izyyras aqmu iga Rifs afud [*ic] [n] aha matta nnta tad ayuggu ay-ad inqqzn ad ibđu Rr s as- Rr s asif mad lbhr aya lbhr han tamttut thars s agadir hma ur euh ur Rifs yuttu Rifs isrsa ibuccar ad t ifqqr [rire] ad-as d-isk isrman i ydis taslmya ayin dat-as han taslmya dat-as mad afus wissin ayin Ras is tumz lkurda iwa r3bat i i i wyugu is ira ad i3um ayd nnta g la plage iwa ur d-iqqim ca la ytkmi muc ar ittkmi euh ar itkmi euh ukzin han u han ayugu isrreħ ad i3um g lbhr iwa ur iqqim ca g ddunit han rb3a n rrwayd n bucklit +[rire] lla-as tggan sin aRul gan-as rb3a iwa is d-iqqim ca i lih- la ykkat wad luřar s euh s u3ggadi [rire] yasi Rurs am- [rire] am3rad [rire] iwa nntit l giřar ayad yusi Rurc am3rad iwa nntit ur ufin middn manig qqiman Ras lkuf euh euh qqiman g lkuf asin euh id l'ordinateur [pron=*] s sin n sn qqimn ar thdar iwa ddu-yat Rr ca g lqhawi ma-kn isRimn dis 3lu-yat iRimi n euh iwa hatin l3jb aya [b] kku sawal t- euh tlaqqadn awal g euh [mic] [n] [bb] ha wad y- ini euh ini bucklit i yasi taRrat g tadawt iwa i3br han taRat g tadawt han i ma s i tyumz mad is tyussa 3nix ha bucklit ha taRrat g tadawt ar itşsa iwa tccit euh ttşit cg nna yusin l3nzi [rire] am cy am nnta [rire] 3lu aRrda is i- itswwar irssa nntit illa i3ddil lqdd i mani lxuf nna tugdn iRrdayn ur iqqim ullah ar irssa uRrda lla ittuswwar hant ibdda Ras xf tdarin tinggura ihzza timzwura ar itswwar ar titswwar urayz i3dl iRimi izħadz-d taqmut Rr l'appareil ad iqqas ad i3lu matta nnta uyin [rire] iwa l3jb aya arba da ytetta tađđrat mad is-as t ssnwan gg waman euh mad lla t ittRzaz d ttazgzawt han arba amzzan cuf is Rurs llant tuxsin may isul ur hent iskkir ras tađđratt ad igs ilhu nRd is ittea yad cin-as ttadđratt g ddisir lla ittizil agd đđra adday ttsnut gg waman tgt-as tissent adday ggw gg aman lla ittizil da ythruruy wahli [mic] [bg] [mic] iwa hat lla itmcaac illa Ras itmta- itmcaac s tuxsin i3qqayn n đđra Rr đđra abldi ag ttatfutn uma euh đđra ya dnini bu i3qqayn ddx izurarn lla uRa y- lla ytmsus abldi ag ttatfutn la gg utci la g tt3am la gg uřrir la gg euh araxis lħrea lla ittizil digs tt3am euh đđra abldi uma đđra arummi ura ittatfut ca nnta lla t ssrkamn ar t t3mmarn g euh lla t ssnwan ar t t3mmarn g iRrrafn ar is tggan cclada [mic] ma uRa is tggan euh iwzan gin-is aggwur iwa dRi hat ssnwan-as euh ittcār taqmut ittcār tifassin s wutci ur ss mag tca hat dRi lla itmcaac tađrat

021B – Berbère tamazight

ME: allo a ssalamu 3alikum [conv] labas bixir [conv] hanya kki drtu cwiyya [conv] mawn tga cwi is tsham cwi mani icirran labas lhmdu lillah
[mic] iwa nsul n- euh euh la ntfraj g tlfaza g lxṭba [conv]
iwa tassa3t-a labas hat agd nta nsrs-as ddwa-ns innac ira ad ifrj b3da sttawil euh euh la innac ira ad iqqim sttawil ur iggan
iwa issuḥlt unuddm allid allid wenna yaRca nnit ur da ixddm ula irdm Ras anudm day ggan ar iwḥil ikkr ign ikkr iwa iwḥl euh
?- amin isul ur dd-i3ayd iffR idda a nn-iṣṣiwd memmis R- euh Rr mays iwa cwi iwa hat da ytnyuddu yaRul da ysawal cwi
iwa imziyyann ur illi Ras lbsalat d inqqizn d euh euh la la ytlaha cwi iwa idda llig ira mays inn-as rix mmi yawit idda yiwit ad-as tinn issiwd
iwa ydda Hafid Rr taddart-ns dRi ur tlli tmṭṭut-ns tllan g Paris iwa iddu-dd allig itca imcli iqqim cwi idda ijm3 d imddukal-ns assa ssebt ad q- ddan Rr lqhwa
iwa mn b3d ur dd-i3ayd Rr s imnsi nnix idda ad dd-i3ayd ur dd-i3ayd awd Khadija tdda awd nttat Rr Paris
[b] euh tdda Rr l- Rr Paris nttat d Meryam d Samiha iwa ran ad dd-qḍun can lhwayj kku yuwt ad tsR aynna tra
[b] han cy tssnt tifrax 3ddan-asn euh ccRal 3ddan-asn iRujban iwa tassa3ta labas iwa labas isiwl-d Mustafa salx-t xf tmṭṭut-ns d memmis d illis iwa tassa3tta labas nniR-as mani dd3ut n illic may tya innac
iwa hatin da yqqar lmxzen i3awd iRer aryaz ur da yttiḥdir i dd3ut ur illi kul idd- euh idda Rr Sblyun euh
innac bar is irra kul tamṭṭut taqdint eh nniR-as adjit ar manig irra ijbrd nttat hat g taddart n bbas nta g tin idda ibrdan ns all manig ira ijbrd
wa yyih ur tsqsax rf lmuḥmi ur ssinx iwa ur ssinx dRi dRi tassa3t-ad t- euh da yqqar lmxzen uRa t-ittafa
iwa ur ss milmi dix ay tlla dd3ut ur yad tsqsax
ayyih ras ur ur uzinn Rr ssifara bar ad tafin ad ucin lknya ucin euh ism bar ad tafin dakw manig illa ad-t-id nzRn
ad i- iz- ad izri tamṭṭut lla tḍwwel euh iddu ibrdan-ns ih 3lahq ussan-dx nnanac dda y- euh euh tamṭṭut-dx mm-trbat tdda tẓwirt-id tdda-dd s kuntrada Rr Rr Rr ssblyun
[bb] ih iwa innac Mustafa euh hatin dda sm3ex bar is irra tamṭṭut llig tsul ttna-ḍnin
iwa ur ssinx euh i3dda wawal ur ss hakkak iwa innac xir llah ayad ikkat unzar al assa 3ad ay trRa tafuct innac hatin euh euh sfrurix zzitun euh
iwa hat j- ijm3t-id yiwi-tid Rr Rr lm3srt innac
iwa ixṣṣa ma wen nn-itawin can zzit iwa ur ssinx lmuḥim euh innac ixṣṣa may nn-ittawin zzit nniR-as iwa euh
ha can ḥdd dRi uRa itddu mi3ad al euh al tddud dix cg euh mc tufid makka Ra tyd ad ttawid ca dakk may ttiwid mc tu- mc tufit mag i tyid
[mic] iwa ur ssinx mmax awd tamment ura ttirin may tt-id ittawin hakkak
iwa han kulci illa da ras wenna iddan s ṭtumubil euh euh euh ad yaf makka Ra ig ad yasi ca u ma ṭtyyara ur i3dil
iwa illa labas iwa tass- n3deltt n3deltt ass-nnatt as t-nuzen ih niwit iyuw- yiwit Hafid i- euh i- euh iwanna allig as tt-id idb3

iwa yazn-ast ig tabrat dnin billa hwwa ira ad tyannay ass n tmnta3c y yur iwa hma ad afn ad-
as dd-rarin awd nihni awal bar ad as dd-rrin tabrat i wad hma ad euh
m3na innac hatin da euh da d- euh da icirran nna 3trnin dis da asn akkan rb3 yyam ad qqimn d
ayt uxam nsn
iwa innac lla ggix awd nk demande ffir n3crin gu yur mci ucan ca ca wussan
ayyih iwa ad ig rbbi lxir iwa lbni n tmazirt da ytddu bnamd ar euh iqqim Ras g sdda3 al dd-
i3ayd
ha ibnnayn ha ca y- han ayt lbiban ayt umlles han euh ur i3ddi Ras euh ras atwa3r qaw qaw al
usar it-tettu bnamd
iwa nsu- nsul cwi la nt3ttar la ntRima al ltna3c nRd ltna3c u n3 3ad ay ntkkr a ngn
iwa tifawt dix lla tkkat lfiqa nnit safi ur yad da t3ayadx ad gnX Ras da tRimax cwi kkrx zzalx
3aydx mhdx cwi al tawd tmnya nna afx-nn talst tsul tqqn aRulx kkrx nnix ad ssirdx can
lmma3n ad ad ggwux aRrum ad cujidx ca aynna mi euh itkrr wis dnin
iwa may tra ad tyd askka nca3-llah askka Rr taddugatt aRa dd-3aydnt
iwa rbbi ad ig sstr ih dRi ibrdan xxan s utfl
iwa Ras ukan abrid axatar ur da ittqn lla digs tilint lkamiyunat nna yttz3n atfl ar tggan tisnt i
wbrid hma ad as nikks u utfl Iliyas idda Rr euh taddart n Meryam nniR-as ddu awid lknanc
nnc tdduded Rr da athfdt innac ddix a nn-nsx d- euh d- Kamal
ayyih iwa cwi iddu-dd Kamal nniR-as hat iddan
iwa iddu i3ayd innac safi dda ad ddux ad euh Rr taddart i- mgzal
iwa mrhba s sslam-nc safi i mani ayt ixamen-nc id labas mani ayt Midelt may t yaRn la ytnaR
d gmas iwa inas ad iddu Rr lbit-ns ad diks ign hma ur-c itsdda3
mani ayt Midelt is tggan can l3afit la tggan lfurnu iyih euh iwa tamnattn ur illi Rass euh
lum3nna Midelt tqrf kul bzzaf dRi mc yan midn lfurnu g yut lbit ar diks tkummucn kul luqt-
nna g ddan Rr euh Rr lbyut nna-dnin ad gn safi iqrf kulci da tggard aRamis Rific ammani t-
ammani t-tzbzit
iqrf lhal bzzaf ayyih iwa awd da Ras illa chauffage g tiddar uma-ntta ur ur ntettu tinnx yukk
usuggas ndda a n3yyd g euh g lmRrib
iwa iqrf lhal bzzaf nniR-as usar 3awdx ad ddux g lmctut ndda m3na a ng l3id dinn
iwa nawdn yuk uqraf yuk uqraf nnit bzzaf allah nzzri aynna wussan n l3id n3ayd nawd-edd
dad nniR-as iwa ha rhnt n rbbi s unrRi n chauffage
uma din waxxa tggat lfurnu Ras ad tffeRt- datas tasis tasic zz3eqt aman rRanin nnit ur ujidn
euh euh lhal iqrf
iwa laylaha ill llah mc tFRd Rr br- mc tlla tafuct cwi brra han lhal irRa brra iwa is ur tlli tafuct
safi kkuci iqrf la daxl la brra eh ullah ar da t- da tRimax xf tzbiyt cwi ad zزالex Ras ammani
Rifs qqimix tlla tbzi iqrf lhal bzzaf
iwa euh ssif euh zrin lfrawih zzzrin miden euh ssadaqat ngia awd nukni ssadaqa i l3il niwy-
as-dd tamttut iwa nzrri euh ayyih nz- nga tamRra nzzri ssadaqa-nx
iwa may tra ad tgd tlla dad ay tlla tlla dad iwa llan ayt uxam-ns din Ras lahl uryaz ay ggan
nnit zg tmazirt
ayyih iwa zg tmazirt b3da yuf una y- b3da yiwin ca igan zg tmazirt-ns agd mc ddan ddun kull
uma adday bdun idar i bnamd da ytddu aci iddu aci iw3r lhal xxan ibrdan
aynna nnit ar txmmamt mime tga lqqa3ida nsn [rire]
tnnat awd nnit mays ntmttut tnnac dRi nssn aynna euh aynna illan la kunni la nukni walu ma
ytsalm walu maynsal aynna illan tsnmt aynna illan nssnt
iwa nniR-as stit iwa tlla ultm-as dad g Paris d gmas d tmttut-ns yili yuk n gmas dnin d euh
euh tmttut-ns g euh Chateauroux

iwa han miden da euh da rggul xf uRrum ih aynna nnit iwa hat tdda ida b3da Rr ult- idlli nnit ay tdda nttat d tfrax Rr ultm-as a-nn nsint idda d waskka iwa all n- nniR-as i l3il al nsqsa b3da l3dul xf euh xf lqadiyya-nna n euh n lwarata euh ad-as yini han mag llan tnnas iwa lla ucani lukala wa nniR-as waxxa s ucan waraw-ns ura s ttuci ttna-dnin wa ixş- ixşsa ayd ttna-dnin

iwa euh adday tzzentz wenna dda ad tzzentz ayd ca-dnin ixşsa atx ixşsa ad th thdir euh illis ih hakkak dRi nttat i- nttat dri izyyert lmxzn inna-as ixşsa ad txlleşt iwa euh euh ha cy tssnd aynna igan win lwarata ixşsa al hdirr aRa inz iwa dRi lmuckil rur -sn hat ur euh euh euh m3na ur da tmsqsan awd tan ad siwll 3awdn siwll bar ad thruri idx i ttinRa wul-ns gg i t-yaR ca ur digs sqsan

[bb] iwa nnix-as al n3lu b3da ma mag llan lahqq hat lxatar aynna wenna y- euh euh ixşsa ur iznza bnaDEM ma3da mc hdrn iwrratn kul iwa aynna nnit

[b] askka g tdda tini-ac hat ur inzi stit iwa idda gmas ad d-i3ayd nnit ussan-ad euh lla lla yrzzu ad yamz iRrm da ntta agids isiwln ass-nna mc ira agids i3awd awal walakin ur ttiri ad teddu Ras xf ssnya n euh i

h nttat tra lħqqns nnit icmmln wa yyih hm ay hay ur tgga xf ayt-mas ih ur tgga lukala xf ayt-mas ad tini ad-as ngx lukala ddun ctġbn aynna illan qqimx tuca lukala iw- imemmis n 3mmis n mays

lla ijm3 aggids Younes inna-y-ast ih i wna m3na mc ran ad siwln d wenna ad-as inin euh a- euh a nfukka dđaribat ħma a naf a ng ttaman ikul-ci hak- ayyih m3na atg lukala da taznt iwa urssinx walakin dRi murid is is is myiziln walaynni d- ixşsa dri ma Ra gids isiwln adas yini ixşsa ad tmsggadm ad txlşm b3da euh amrwas nihni dRi gud- gudn ad tnzln tiri amur fimrra mas as akkan ur tlli ha mnziwt ur da zznzan nnan-ac ur da nzznza iwa ma R-as tcim ur illi tnnac iRrm-nx ura ynzza taħanut ura tnzza iwa han euh adda d waflla illa illa xf idis mc tra ad ttamz [toux en fond] m3na

ayyih wa mr Rur-sn lflus nnit walu kkuca da y- da ylggul Ras xf uynna itetta [b] crad as llan d sna- nihnti s- euh snat n tfrax d card ifrax d maytsn rb3a d imurn d win maytsn da ttawi ttumun card ifrax d snat n tfrax rb3a d imurn

ayyih ih nşş umur iwa ur ssinx lla illa Ruri ttlifun ns all agids siwlx ad n3lu hm hakkak lla siwlx-as yuk wwas ufix-nn Ras aryaz ns

nnix Ras ad-as siwlx nRd ura s nzzq nk kul mc ran euh inina-s ran qqimn ah day tini ur djjin i tsiwlm allig euh

ih stit

han gmas illa Rurs ttlifun mc ira ad as isiwl ira iqqim hm aynna illan aynna

iwa ur ssinx mcta ayad euh xir llah ayad nsiwl urss is iwa urss is ikkat utfl mad b3da assa hatin iqrf lħal bzzaf

iwa dRi lla ykkat la ykkat u tfl iwa euh han crjm lla ykkat unz- euh la ykkat utfl iqrf lħal nnit bzzaf

isul ur d-ikcim a nzayd awd nukni cwi n euh nddu a ngn is gnn icirran mad sul iwa ras euh swalafat-asn cwi ad ggann zik ħma ad iRiyn at- ad tdun zik Rr lqrayt ad sgunfan zik nsn [rire] hwwa lħda3c [i] hakka

iwa icirran dRi ur da hen igar unudm am euh mġal ayad da ggan Rr lmRrb wenna ittrn aRrum yamzt da-t itfzaz all ign izrit trf-as wid 3ddan-asn imsmirr

[bb] ha llu3ab han rrusum han ttelfaza

ayyih jjuj yyid nRd tlata aRa gnn

iwa may tra ad tgđ hada ma 3ta llah aynna s tla luqt kul aya ullah ar da yttfu lħal da- agđ nukni day iziyn iRsan da ttkkrx al gx 3aydx mħdx cwi 3aydx dix zzalx 3aydx mħdx cwi all inix

iwa baraka kkrx dix iwa hada ma3ta llah may ran miden ad gin euh am uynna itgga bnamem
assa ag tt3awad askka
iwa innac Ras izzri ttiyuyat n waman euh izzri win euh euh usid lmagana waman xlas tlla Ras
izzri m3na ttiyuyat nna n waman ad awdn ansiwn-nsn izzri wi usidd
iwa izri-hen 3nix urs is da tggan lmrṭub mad ad ad tgin ffir-as urs m3na lla t3mmr taddart s
ṛṛmla ad xdmn nnit s tna ad-is xdmn mn-ha at- euh
zigs nnit ad taru awd taddart zg ṛṛmla zzigis ad tg lmrṭub iqqima nnit lbab n sdḥ da-t ttakmn
waman tqqim ddunit ad tglugl ayyih
iwa Aziz ur da yttiRiy i lkridi da ytiRiy i lkridi ad Rifs yili ca umrwas ar it- ar itq- ar itqfqif da
ytqfqif alli tirr [rire]
ih am nnta am ibbas awd nnta ur da ytiRi ur ittasi zg lbanka mRar mi da-ac ittini mc Ruri ca gx
is ur Ruri illi qqimx ayyih
mur t icmmil euh tdda ad-as ttawi b3da xir llah ad ttrr amrwas iga-snt dR- euh iga dRi
[b] lkwadr iga lkwadr ḥma ad afn a hen gin nnit adday tggan lmrṭub
iwa qqimn dix lbiban al euh d ccrajm al mn-b3d isul xlaṣ
ay hay mani lfayans mani mani mani i3dda wya ura ytdu xlaṣ lum-3nna wenna iran ad i3dl
cwi ccRl bzzaf
iwa wenna iran ad ig Ras qdi haja ayyih ha txlṣ lkridi-ns mr yumiz amrwas zg lbanka i3dilt
iskrut
ansiwn-nna 3ddan diks mayd mag ttuskrun lla sk- lla urzzun miden lkra dis i wa mc mc-it
isskra Ras s 3crin 3crin hat lkarama aynna
iwa ur ssinx ayyih [rire] Rastit nnit mr igi imcis euh euh yasy amrwas i3dilt
iwa han azdduR mc didda nnit llay tddu Rr taddart al iddu latawin midn aynna nxmsta3c
ryum nRd 3crin yum safi 3aydnd
ayyih imcis agga awd Sidi Ahmed tassa3t-nna g isRa tadx illan dis i euh
yusi awd nnta amrwas zg lbanka isskrut iskru-hent s snat ar trrant nnit amrwas iskra-hent s
3crin 3crin euh tna3c tna3c
iwa ar trrant 3crin i euh ar trra 3crin i lbank ayyih stit ayyih Ras m3na ur igi lfikra nna u safi
mur yumiz lkridi nnit i3- icmml
ih stit iwa rbbi ad ig lxir iwa bsslama nsat g lman [mic] iwa w- iwa baraka al n3lu mc euh iwa
bsslama mn gbila ta ygul liyya bss-

1.2. SOUS-CORPUS DE L'ARABE MAROCAIN

001A - Arabe marocain

SM: ceḥal hadi u ntaya f Orléans

AB: [bb] [i] Orléans daba tlatin 3am

SM: u qbl fin knti

AB: knt f lmRrib knt f lmRrib f ddar-lbida qrit tmma ḥtta xdit lbakaluryya diyali n3tik nubda 3la hayati

AB: ihih ḥtta xdit lbakaluryya diyali: drt sana f ljami3a diyal leqtisad tmma f euh f Casa u mn be3d jit l-lhna l-fransa m3a ma nasbni-c tmma triq jjdida u dakci kenna b3ad 3la [b] b3ad 3l ddar b3ad 3l qewwet ssda3 u xsna

iwa w j'ai déposé nzzelt hnaya les dossiers [b] f ljami3at hnaya [b] u ttqblt hna f Orléans donc jit l-hna l-Orléans [b] mn tmma wana hnaya 3am wahd lli xrjt mcit drt fih llicence diyali f bariz u knt f nfs lwqt bqit sakn hna f lhy ljami3i drt llicence tmma

ka nmci f ṣṣbah ka nrj3 f l3ciya nmci f ṣṣbah ka nrj3 f l3ciya xmsa diyal diyal diyal [rire] tturuq diyal [b] ssafar u dakci xmsa d les moyens de transport

xdit la licence diyali u rj3t l-hnaya bac tsjlt f euh drt el-maîtrise diyali diyal l'économie mn be3d drt euh la formation f el-finance et contrôle de gestion diyal l- les collectivités locales et les organisations [b] [bb] u bdit nxdm donc hadci ki-fac jit l Orléans [conv] u cnu hyya had llura bac ka thḍr m3aya daba cnu ka ysmiwha

AB: ka nhḍr m3ak b-ddarija lmRribiya

SM: Rir had ssmiya lli 3ndha

AB: euh euh euh had smiya lli 3ndha u ma3ada ila bRina nhḍru m3a ccabab ulla ci haja diyal l quartier ma 3rft [i] acmn smiya 3atyinha ma [b]

SM: [bb] fin ka thḍr biha [lex=^^]

AB: ana ka nhḍr biha fin mma ka ntaḥa m3a ci wahd mRribi ila 3rbi ka trj3liyya l3rbiya bwahd cckl xatir [bb]

SM: u f ddar 3nd-kum bac ka thḍr

AB: f ddar ka nhḍru b-faransiya [conv]

SM: kamlin

AB: [bb] maci kamlin euh kamlin laḥqac mrati: xalqa hna u kabra hna [b] [bb] ma kat- euh euh ka tfhm l3rbiya walakin ma ka thḍrhac ce qui fait ddrari ka yḥḍru b lfaransiya f ddar wana m3a: [i] s3abt 3liyya bac n3lm-hum l3rbiya u bqit cadd m3a-hum lfransiya 3la ḥsab anna-hum icddu lmustawa f lfaransiya u nsit l3rbiya ḥtta rj3u fkruni fiha [pron=conv] 3ad daba rah hna xddamin m3a-hum bac it3lmmu l3rbiya 3awd-tani mn jdid

SM: ka tbRihum it3lmuha mziyan

AB: ih ḍaruri

SM: 3lac ḍaruri laḥqac euh [conv] uq3 liyya hadci l- m3a euh euh bnti Anissa [conv] jat ka tbki l-ddar malk a-bnti cnu waq3-lik wa ddrari f lmdrasa galu liyya ana maci mRribiya allah ya bnti u 3lac [bb] laḥqac ma ka ngulc lḥmdu l llah l ḥa nnuṭ q diyal l- s- lḥa [rire] hm mm

AB: donc ma ka ngulcc n3rfe ngul lḥmdul llah glt liha wacnu hwwa lḥl u hakda jbnahum ana-hu euh kul sana ka nsift-hum l-lmRrib [conv] ka ywṣl ccehr diyal euh diyal juin [i] ikmmlu ddirasa diyal-hum ka nsifthum l-lmRrib kay dwwezu cehrayn tmma ka nusl 3li-hum ka-njibhum udaba cddu l3rbiya [bb]

SM: u shabk euh acmn luRa bac ka thḍr m3a-hum

AB: ckun fi-hum f shabi rah

SM: ṣḥabk ga3

AB: ah ş̣abi lli 3rb ka nḥdr m3a-hum b-l3rbiya lli faransiyin ka nḥdr m3a-hum b-lfaransiya mlli ka nkunu mxḷt in rah ḥasab lmẉdu3 [i] ka tmci m3a hada f l3rbiya u tmci m3a laxur f lfaransiya waḥd luq̣ta ka tgul bllati htiraman Rir l-faransi xssna nḥdr m3ah b-lfaransiya ḥasab ḍduruf u ccuruṭ lli ka ntlaqaw fiha

SM: acnu huma lluRat xurin bac ka tḥdr

AB: [bb] ka nḥdr cwi b-nngliziya lfaransiya u l3arabiya makrht-cay nt3llm ccelḥa walakin majabtha-c luqt mazal 3ad 3ad Ra nbda [rire]

SM: wac ka tlqa ci şu3uba bac tntaql mn luRa l-luRa

AB: [i] euh euh ciʿ lli lli lli Rarib hwwa Rarib f ttat wur l3adi diyal bnadm [b] fajʿni ana hwa anna-hu euh l3cr snin lluwla lli dwwzt hna f lfaransiya f [b] euh f fransa ktt ka nfkr b-lfarans-b-l3rbiya u ntrjm l-faransiya [conv] u wşl waḥd lwqt fac wllit ka n- n- n- nfkr b-lfaransiya u ntrjm l-3arabiya [b] ttqlb euh euh ccRul laḥqac euh lweqt ṭ al hna f fransa u euh nnRiras m"a nnas euh euh lyamni: kulla nhar ka tlaqa m3a 3ibad llah lluRa euh ṭtaRyya hyya lluRa diyal dduwla lli hna 3aycin fiha [mic] u ka twlli ka ttqlles cicwiyya lluRa diyalna hnaya ka tnqs katnqs f tta3amul m3a nnas ka tnqs hit ma ka tlaqac m3a nafs nnas ma 3aycay f euh f nfs euh lmujtama3 euh 3l ṭtariqa lli 3aycaha lhijra hnaya m3a ana knt talib u u : xrjt mcit xdmt u ṭṭwrt f hadci lmuhajirin hna aRlab-hum kanu kanu f lmayadin diyal l3amal lima euh hadci diyal lmarché [pron=marichi] hadci diyal l bâtiment hadci diyal euh lli kanu xddamin fih makntc makantc 3ndi m3ahum 3laka euh euh [conv] rtibaṭ [conv] qrib z3ma lmustawa ʿannani ndwzw m3a-hum uqti

SM: h h h

AB: ce qui fait lmujtama3 lli lli 3ayctu ʿaktar hwwa lmujtama3 lfaransi uhna ka tnqs ci-cwiyya lluRa

SM: [i] ka ywlli xssk tsar3 bac tbqa cadd-ha euh euh wac kayn ci frq ma-bin had l- l- ddarija lli ka tḥdr biha hna f Orléans u ddarija lli ka tḥdr f lmRrib

AB: lla lla hada hada hwwa l- ljanib lli ḥamini ci-cwiyya hyya anna-hu mlli ka ndxul l-lmRrib ka nḥs b-rasi b anna-hu ka nḥdr lluRa diyal mmalin ddar [mic] kan kan3awd kanstrj3 kulci u w dnya hanya [conv]

SM: euh wac kayn ci frq mabin ddarija d Orleans ddarijat d lmdun lxurin dfransa

AB: darija la euh euh diyal l3rbiya wlla dial euh laḥqac aRlab sukan lli kaynin hnaya cluh diyal [conv] dayal rrif b-nnisba l3rbiya euh euh lmanateq f lmRrib hasab bac ka tmci lmrrakc ulla ddar-llbida ulla smitu kayn xtilaf Ri fttariqa diyal nnuṭ q diyal lkalimat f ba3ḍ lma3ani: f ba3ḍ qlil dakci ana mlli ka ntlaga m3a euh m3"a nnas lhd sa3a lhmdu lillah makayncay ci: makaybanc liya bin kayn ci xtilaf [conv] xtilaf kayn Rir f b3d lmrrat lli hnaya f fransa ka n- ka n- ḥslu cwiyya f daba f lkalimat u ka twli f 3awaḍ fac tqllb 3l lklma b-l3rbiya ka tlqaha b-lfaransiya u ka tmci tnqz 3liha b-lfaransiya laḥqac c'est plus simple

SM: hm hm cetti laḥqac sahla hna ah c'est plus simple ka tsbqni lfaransiya f f ka t3wweḍ li lkalimat hada hwwa lخالamma [mic] [mic] wac t euh tbRi tqra had lluRa had ddarija lmRribiya tbRi t3llm tqraha tktbha

AB: [bb] ana lḥmdu lillah hada hwwa lli lli lli jbt m3aya hyya anna-hu m3a ma drt ddirasa diyali flmRrib ka nqra ljarah id ka n- euh ka nktb l3arabiya ka nfhm kulci f l3arabiya donc ma ma 3ndic muckil [b] bḥal euh ci nas lli ma t3lmuc lluRa [mic] ma qrawcay ma aRlab lmuhajirin hnaya kanu jaw msakn ma qrawcay f lblad [i] euh euh kawni qrit kawni jit lhnaya u nxarṭ f lmujtama3 lmadani [i] euh euh htta bnsba l- mlli kunt ṭ alib f litihad lwatani li ṭ alabat lmRrib f euh l- l- l- ssira3at ljamahiryya euh l [i] euh bqit cadd f lluRa l- euh l3arabya mziyan lhd ssa3a ljarah id u lkutub u lqisas u euh 3ta llah ma y- ma yttqra xllani baqi cadd cwiya f lluRa l3arabiya

SM: daba ḥdṛti li 3la lluRa l3arabiya lfusha

AB: u nti ka tḥdri m3aya

SM: #1 ana swwelk #
 AB: #2 3la ddarija #
 SM: 3la ddarija
 AB: [mic] ddarija
 SM: #1 ta tqraha ta tktbha #
 AB: #2 ma euh lhd ssa- # lhd ssa3a ma : ma ttahtcay lfursa bac n euh [b] nkwnu ci taṭ wwur ḥawl had llura diyāl ddarija [conv] euh euh [conv] yimkn wah 3lac lla
 SM: ila ttaht
 AB: ila ttaht lfurṣa diyāl euh tt3lam diyāl euh lkitaba u lqiraʿa diyāl ddarija 3lac lla [n] kayn waḥd lmjmu3a diyāl diyāl cu3araʿ
 3nda lli ka yktbu b-ddarija cci3r b-ddarija lxawar [n] [conv] Zriqa u [conv] njbdu ssda3 [r]
 SM: wac tbRi tt3lm luRat xura u ckun hyya had llura tklmha tbRi tklmha ana lli l- fqsa diyāl hyya anna-hu nnas mlli ka ycfuni ka yjib li-hum llah rani cleḥ f wjhi u f lbcra u dakci [i]
 u mlli ka yjiw ihḍru m3aya b-cclḥa ka nsib rasi ḥasl laḥqac ma fahm-cay cclḥa naḍaran anna lment aqā mnin jay lʿasl diyāl lwalidin u dakci jayin mn lmentaqa diyāl Taza lli kant lmntaqa lli ka thḍr b-l3rbiya ma ka thḍrc cclḥa
 [mic] u: u: lfqsa diyāl hyya anna-hu waḥd lmjmu3a diyāl m- diyāl diyāl lmudun lmRribiya ka thḍr had llura [i] diyāl cclḥa umlli ka nmci l-tmma ka nbqa talf ma 3arf mangul ʿ- ʿ- lhḥdu lillah anna-hum huma b3da ka yḥḍru cwiyya d-l3rbiya nfhmu-hum cnu ka ygulu [mic] u mn-Rir cclḥa cnu hyya acnu luRa xura lli tbRi tt3llm thḍr
 AB: cclḥa [r]
 SM: ngliziya u sblyuniya
 AB: la ngliziya: 3ndi m3aha ka nfhmha ka nkantq biha maci muckil lmuckil diyāl sblyuniya sblyuniya euh euh kayn darura diyāl lfahm diyālha naḍaran euh mrra mrra ka nqt 3u ka nqt3u lhudud
 [i] ka nnzlu mn mn hna bac nmciw l-mRrib ulla ci haja dik ssa3 kan euh euh [mic] euh b-tumubil m3a ddrari m3a smitu tbRi tcrb Rir qhwa ki [mic] Ra tgul liha euh mu- euh : imkn imkn llura l- diyāl diyāl sblyun maci
 SM: u cnu hyya ttakalid dlblad lli ka t- ka tḥtafdu biha hnaya
 AB: [bb] kulci
 SM: bḥal ac
 AB: [rire] ttaqalid diyāl lblad euh f ddar bnsba lfrac diyāl salun bnsba l euh lttbla u kifac ka naklu mlli ka nkunu f ddar Rir ana u lulad ka nakku bṭtariqa lmRribiya ṭ bsil f-lwustu: euh ṭ ajin euh htta tariqa diyāl htta lmakla mlli ka y3jbni nakul f ddar 3ndi 3laḥqac kayna lmrqa [r] euh mlli ka tmci takul hna f restaurant rah ka taxud steak frite ulla ci haja ka dakci nacf ma ka t- ma wana wllft ka nakul b-lxubz jbt-ha m3aya mn lmRrib [rire] [mic] hadakci 3lac bqi euh had hadci hada diyāl ttaqalid baqi cad fih
 [mic] euh euh lhrira: ksksu: u euh [r] euh euh euh had had l- mn nahyya lʿuxra kayn hadci diyāl euh euh [i] kayn juj diyāl euh diyāl l3awamil [conv]
 lRurba [conv] ka txllik tbqa cadd f ttaqalid tjib m3ak ci haja lli ka tgul rani jay [musique] mn ci blasa u hadi ʿasasiyya done waḥd lbl3a diyāl les tableaux 3ndi f ddar mn lmRrib euh [conv] hadci diyāl euh ttaqalid diyāl ttariqa tllbs kifac ka-tsib raḥtk f ddar kifac euh n"am bixir u 3la xir u ka t- ln- lkalima lʿasasiya hyya anna-hu kaṣib raḥtk [conv] mlli ka twli ka tsib raḥtk fa hadik hiyya ddnya u ma-fiha
 SM: hyya ka ṣib raḥtk hi f dakci lli ka yfkrk f lblad
 AB: ka nsib raḥti f dakci lli ka yfkrni f lblad euh maci mn munt alaḥ diyāl euh diyāl ttazmut ulla l ka nsib raḥti f dakci lli mn lblad naḍaran liʿanna-hu kbrna fih
 SM: hm hm

AB: f lblad jaybu m3ak mlli ka tuşl lhna jayb 3crin 3am dik ssa3a ka tkun kbtri fih u tr3r3ti u l- l- euh euh l- dakci lli lli 3llmatk mmk [b] ka tbqa hazzu m3ak ttaqalid u [mic] iwa mlli ka t- euh lRurba ka txllik mlli ka tñib ci: mwðu3 bñal hada ulla tsib rahtk labs lblRa ulla tsib rahtk labs qccaba ulla tsib ka t- ka t- fkrk

[b] wañd lbl3a diyal l'cya' lli ka tñda ka tñya 3ndk f euh f dmaRk [conv] lli ka txllik ka tsib rahtk normalement ka t3awd ka trbtci-ci-cwiyya m3a dik lblad [conv]

ka d- d- wac ka tñfi lRalil diyal lRurba ma kafyac walakin f nfs lweqt cwiyya b 3da ka t- euh [b] u kayn hadci diyal euh euh lñcuma: u diyal euh bon u rah kbrna f had-ci f lmRrib [bb] diyal l3alaqa m3a nnas diyal lñtiram diyal 'asmitu lli asasi u m3a kbrna fih kbbruna fih walidina kan bqaw caddin bi 'anna-hu rah euh ça compte ka twlli 3ndna bñal l- l- qawanin musttara lli dxlna fiha u dxlat fina u fa3la

SM: hm hm [bb] acnu hyya l'a3yad d lblad lli ka tñtaflu biha hnaya

AB: l'a3yad d lblad lli ka nhtaflu biha hnaya l- l- [bb] ac Ra ngul-lik euh euh euh f- f- wac kayn ci 3id lli ka nhtaflu bih l'an kayn hadci diyal l3id lkbir u euh euh mrra mrra ka nwzz3u m3a nnas mlli ka nkun hnaya walakin ma- maci bñal mlli ka ndwzu f lmRrib [mic] [bb] [i] kayn ci-cwiyya l3id diyal euh euh euh rmdan l3id ssRir [r]

3id lmlud mlli ka nsuq lih lxbar rah ka n3yyt 3la mmalin ddar nbark lihum f3id lmlud walakin ana ma: ma 3ndic lcalendrier bac n3ql 3la dakci u nbqa mtb3u ddmaR diyali cwiyya mrtabt hna blwaq3 lfaransi [i] 'ila [pron=3la] sqsitini 3l 3la fransa ngulik kan htaflu b noel kan htaflu b h

SM: ihih acnu huma l'a3yad d fransa bac ka tñtaflu hna

AB: kulhums

SM: kulhum

AB: kulhum lañqac f 'itar l3amal f 'itar l3alaqat m3a nnas f 'itar euh euh kulhum l'a3yad bnnisba l-na hna 3utal hnaya

SM: hm hm

AB: mlli ka taxud l3utla lañqac kayn noël ulla taxd l3utla lañqac kayn quatorze juillet ulla la t- [mic] l ving aout ulla ci ðaja bñad cckl ka t- euh [mic] ka t3rf 3lac [lang=mic] m3a lRyyab diyali-na 3l lblad ma bqawc euh had lmurtakazat diyali euh diyali ttawaarix iwa mrra mrra ka tsuq lxbar blli rah kan 3id l3rc ulla [mic] ka tgul mziyan lla i3awn [r] [i]

SM: ki ka tñtaflu b l3id ssRir matalan

AB: [i] l3id ssRir ila kan euh euh l week end m3a ddrari: bon ka tmci ka tqdda ci ðaja ka tdir tñajin ka ta- ka tdir lfrña z3ma m3- m3a lulidat ka terñ lihum cna hwwa 3lac jay dans quoi s'inscrit f ttaqalid [i]

amma iñtifal ana cxşiyen bac nmci l-jjama3 ulla ma ka ma3ndic m3a hadci [rire] ka nñtarm haduk nnas lli ka y- ka ymciw ljjam3 işlliw bñal şşala diyali l3id l'adña ulla şşala diyali 3id lfitr ulla ci ðaja walakin ana ma 3ndic m3a [mic] euh smitu donc euh Rir bnsba llwulad diyali 3ndi rreRba anna-hum ibqaw caddin had euh euh diyali mnin jay hadci u [conv] wacnu ddeRt dyalu f ttkwin diyali ana ulla f tkwin diyali-hum htta huma b lintima' [conv] bac ibqaw caddin cwiyya l- lintima' bi'anna-hum rah jayin mn ci blaşa [conv] [conv]

SM: acnu hwwa anwa- naw3 lmusiqa li ka t- tbRi [mic] tsm3 liha

AB: lmusiqa ana knt ðmq 3la nas lRiwan u lmcaheb u u: msnawa u: [mic] u u: euh euh htta f tñumubil 3ndi tñumubil 3ndi ka n- fin-mma ka nkeb f tñumubil bac nñhrk f tñriq 3ndi: ssiham 3ndi kan tsnt Rir l lmusiqa l3arabiya

aRlabiyan Raliban mlli ka nkun buñdiyyti f tñumubil euh euh mlli ka nkun f ddar mrra mrra ka ndir lmusiqa [b] l3arabiya kayn [pap] Mu-kltum kayn euh Mohammed Abdel-wahab Abdel-Halim Hafid dakci lli kbrna fih u bqina jaybinu m3ana hwwa lli baqi hna

amma tgul liyya z3ma had lmuRniyin jddad lli kaynin f lmRrib ma ka n3rf htta wahd fihum ka ncu f-hum ka y- mrra mrra ka tcef euh l'ida3a lmRribiya ka ngul-hum ckun hada ma ka n3rfuc [b]

u haduk lli jit m3a-hum ana u kbrt m3a-hum baqin 3ndi ka n- mrra mrra ka t- ka nrj3 li-hum u mn jiha xura kayn ccix immam u kayn dakci ttawri ci-cwiyya [r]

SM: u acnu hyya lbaramij tlfaziyya lli ka y3j bk ttfrej fiha

AB: f fransa ulla f lmRrib

SM: hnaya f fransa f O- hnaya f Orléans acnu hyya lbaramij lli

AB: [e] ah lbaramij lbaramij l'assasiyya lli ka t3jbni hyya reportage h h: aRlab l'awqat ka nkun mbrunci 3la planete [conv] laḥqac les émissions fiha sont culturele3la Art laḥqac les émissions tsu- kayn fi-hum cwiyya diyal diyal lm3na cwiyya diyal lmustawa cwiyya diyal le sens culturel taqafi euh euh mutaṭ wwir [conv]

euh euh euh l- l- l- lbaramij ssiyasiya [conv] ana 3ti- 3ndi htimam ana bhad l- lmayadin hadi cnu waq3 f lblad u kifac ka teṭ wwer l'acyaṣ [mic] u smitu Raliban had-ci lli ka y3jbni mrra mrra ka ngls ka n- ka n- tlef rasi b-ci film Rir bac nensa ka tdxul 3yyan mhluk mn ljtima3at mn nniqacat u dakci ka tgls qddam tilivisyun thṭṭ rask u tgul wa xllini bRit ncu Ra dak lfilm lli ka y- qt- ka ytiriw fih u ka yqtlu f3ibad llah xlliwni Ra nbrrd Rdaydi [i]

SM: u euh euh l3a'ila diyalk cnu ka tetbe3 f ddar

AB: had ddari ssRar ta y3jbhum [conv] hadci diyal euh diyal les émissions diyal euh diyal les dessins animés u: [lang=mic] déssins animés mlli ka ydxlu l-mRrib u ka ylqaw lli ka y3rfuh huma walakin ka yḥḍr b-l3rbiya ka yduxu iwa wlla ka yj3u l-hna: euh euh baba rah cfna hada f lmRrib d'accord ha hwwa daba hna [rire] donc kayn 3alaqa b hadci u u euh euh euh had l- l- euh euh

3ndi bnti 3nd-ha tna3cr 3AM daba daxla f hadci diyal lmurahaqa donc wllat baRa hyya dik plus belle la vie ulla ma3rft ac dakci ci ci brnamaj ka yduz hakda donc ssira3 m3aha yawmiyan hyya ḥydi 3liyya hadci cufi ci ḥwayj lli lli muhimin z3ma ktr ml hayat lyawmiyya diyal nnas lli ka ydwzuha f tilifizon ka t3ici à travers nnas luxrin 3ici hyatk nti [mic] [i] walakin ka ṭṭlb euh ka ṭṭlb mudabara f euh f nniqac m3a-ha yawmiyyan yawmiyyan bl'iqna3 naḍaran ṣnna Ri mlli ka tmci l-mdrasa šabatha acnu ka yḥkiw ka yḥkiw 3la plus belle la vie u acnu cafu lbarḥ bḥal dakci lli kan 3ndna f lmRrib kan Dallas [rire] kbrna m3a m3a Dallas f lmRrib ka tdxul lla Rdda lih fa kat3awd rah madar ulla madarcay donc bac tntami hyya l groupe xššha tkun cafet ulla xššha tkun 3rfat u hada ka yxlq daRṭ 3l ccabab f ttaṭ wur diyalu lyawmi

SM: wac ka thtm b l- b l'axbar d lblad ttb3ha

AB: ttbe3 lwaqi3 diyal lblad euh euh kul ma qdrt ntb3u [mic] rani cadd fih [i] euh f- f- f- mrra mrra ka nmci l-mRrib [musique] [mic] d'accord

SM: u lḥflat d zwaj ki ta yduzu hnaya

AB: trḥti liyya su' al 3l euh 3la ttatbu3 diyal l'axbar d lblad

SM: ayyih

AB: u: ma kmltc ljawab laḥqac ttilifun euh ttatbu3 diyal l'axbar d lblad euh 3an ṭ uruq 3an ṭ ariq ljara' id 3an tariq ljara' id lli ka ntqdda: bac n- n- n3rf fin wašla lblad lttihad lctiraki l3alam smitu u kayn jara' id mRribiya lli ka tušl lhna ka ttba3 3nd-na hnaya f les kiosques [i] kayn euh euh littisalat b-lmRrib laḥqac 3abr l'Internet daba kayn hadci diyal l-sms l-msn msn skype u smitu donc daymn ka ted-hum ka-thḍr m3a-hum lxxut lxwatat ac xbarkum labas ki dayra lblad fin wašlin euh [mic] cnu tbedl cnu tzad [i] kayn 3abr Internet ka nmci ka nqlb 3la acnu waq3 f lblad mn nahit les les sites diyal lmRrib [bb] u kaynin lxxut lli ka ntlaqa m3a-hum imma yallah mca yallah ja cnu dwzti cnu ka thki ki dayrin nnas cnu lma3ica lyawmiyya fin mma ka tlaqa m3a-hum ka tlqa-hum Rir

mqhurin mqhurin ka yħkiw 3l lqhra ka twlli ka tgul nnta ac had c- ac had lhala hadi ma 3rfna
fin Radi [mic] [b]
SM: u: l lhfla dzwaj ki ki ka yduzu hnaya
AB: #1 l3ars: #
SM: #2 f Orléans #
AB: l3ars ka yduz hasab l3a^oilat kayna 3a^oilat hna muhajira lli ka tdir l- euh l3rs maRribi quħ
[mic] bi-m3na: b-l- llila diyal lhna [mic] u nhar diyal j- l- l- l3rs m3a rjjala f jiha l3yalat f
jiha xura kayn 3a^oilat lli tfthat ci-cwiyya ka tdir dakci mixte
walakin f nfs lweqt lli mixte ka yjiw euh euh dack- dak ddidji lli Radi il3b li-hum ka ydwwez
li-hum cwiyya diyal lqur^oan cwiyya diyal l^oanacid ddiniyya cwiyya diyal euh waxa mxltin
bhal ila rah dak ddiin lli Radi ydxllu ltmma hwwa lli Radi yjib lih̄tiram l- l-hada ulla l-hada u
li3tibar bwaħd cckl xatir
[i] kayn euh euh nnas lli: mb3din cwiyya 3la hadci f 3alaqat-hum u mlli ka ydiru l3rs hna ka
ydiru 3rs b à la française blfransiyya [i] euh normal u ħtta ka ydxlu l-blad ila jabt-hum
lmunasaba 3ad ka ydiru l3rs diyl-hum tmma m3a l3a^oila laħqac ma sahla-c
SM: acnu hyya l^oukal lmRribya lli mazal lli ka t̄tybu hnaya
AB: lli ka n̄tybu
SM: oui
AB: [rire] acnu bRiti takuli [rire]
SM: 3ndkum f ddar [i] 3ndna f ddar knna ka ndiru t̄ - t̄tajin t̄tajin b euh t̄ajin ga3 anwa3 t̄tajin
lli bRiti euh euh b-lxurcef b-lbrquq b-ssfrjl b-asmitu u [bb] hadu : t3lmt-hum mlli jit lhna
lfransa ka t̄cuf-hum ka ydiru-hum f lmRrib u mrra mrra ka t- u mlli ka n̄ħsl ka n3yyet 3l
lwalida f lmRrib ngul-liha a lwalida bllati rani xddam ka nsawb f hada acnu x̄ħni ndir ki ndir
u dakci bac ka t- tn33et liyya ci-cwiyya
[i] u cwiyya cwiyya wllit jbt dduq u jbt asmitu u t̄ħsnat l^oumur kayn lħrira: kayn lksksu: kayn
euh euh euh u t̄3am bac mma bRitih dik sa3a b-ckal kayn euh cwiyya z3ma lla mZiyan Rir
hwwa l^oasasi 3ndi anaya huwwa annahu xaš cwiyya diyal lmrqa u cwiyya diyal lxubz u
cwiyya diyal euh [bb] cnu hyya l^oukla lli ka y3jkb t̄tyeb ntaya
AB: ana ga3 hadci lli glt lik
SM: iwa 3tini lmaqadir d-wħda fihum tkun euh
AB: lmaqadir ga3 cnu x̄ħni ndir u acnu ma ndir-cay
SM: u acnu ka tdir u kifac ka tdir
AB: eh bRiti n3tik euh carrément une recette diyal euh #1 diyal la cuisine #
SM: #2 tqriban #
AB: yallah alalla naxdu Rir t̄tajin diyal euh [mic] d euh b-lbrquq [r] Rnmi b-lbrquq waxa [i]
euh kayn euh ka ka tqt3i lbsla u smitu t̄ji dwri llħm txlt̄ i
[b] hadakci kulu m3a [musique] miqdar diyal kilu u n̄ħ juj kilu diyal euh diyal lRnmi [bb] ka
t3awdi t̄jibi-hum f euh f lbsla bac iduru cwiyya waħd rwiys diyal ttuma mlli hadik lbsla ka
tt3slu ka t- euh ka tzidi liha waħd juj d lm3lqat diyal l3sl bac ka yhla laħqac mlli ka tdir
lbrquq xs- t̄tajin ikun ħlu
u bac ijib lh̄lawa diyalu bac i3ti lh̄lawa l-lbrquq ka tzidi dik ssa3a euh lbzar ka tzidi m3lqa
diyal euh skinjbir l- euh u lxrqum uthmira u: hadci ga3 lli ka n- ka n- ka ndiruh euh mn ba3d
mlli ka t- euh ka twjjd llħm f nfs lweqt lli ka twjjed llħm ma ka c- tkun dayr kasruna ħdak
diyal lma dayr fiha lbrquq bac itnfx dak lbrquq lli ka ntqddaw hnaya maci bħal lbrquq d lblad
donec bac itnfx ci-cwiyya b- m3a lqrfa ka tdir juj 3wad diyal lqrfa f t̄tajin b3da bac i- [r] bac
itlqu ttlq lqrfa f hadak-ci u lqrfa ka tdirha ci-cwiyya f euh f lbrquq bac i- i- inRams bac i i3mr
ci cwiyya mlli ka tkmml euh t̄tyab diyal hada u t̄tyab diyal hada euh mn be3d ka t̄ħt̄ smitu
cwiyya mn hadak l- euh rrra diyal lbrquq Rir ci cwiyya mnnu ka tkubbu f t̄tajin bac tzid t̄ħrk

ci-cwiyya [musique] dakci u t3slu euh katl3 cehiwa f t̄tajin ka t̄ttu ka t̄t hadak lbrquq [mic] mn euh mn fuq mnnu
[mic] u mn be3d ka t̄jib j̄jnjan u ka t̄jib euh ci-cwiyya diyal l'émincée diyal diyal euh lluz [i] ka t̄ttu fuq mnnu max- s- b-lxuşuş h̄slt h̄slt fiha mrra w̄da t̄ ybt j̄jenjan drtu m3a m3a lmrqa u t̄ ab u h̄rar liyya
[rire] mn t̄mma ma b̄qite ka ndiru wlit ka njibu mn l- f llexxer 3ad ka ytl3 t̄tajin cwiyya b b cehwtu u mn b3d euh mlli ka t̄t dakci f t̄tajin l-nnas ka yaklu iddi-hum ma 3rftc wac l [mic] mnasb hadci ulla ma mnasb-cay
SM: lla mziyan mziyan tbark llah 3lik
AB: lla i3tik ş̄ş̄ha [r]
SM: acnu hya 3laqtk b euh b3a^oiltk [b] b l3a^oila lli f lblad
AB: #1 l3a^oilla lli f lblad #
SM: #2 ulli hna # ulla hna
AB: hna ma 3ndic ana 3a^oila euh
l3a^oila diyali kamla kayna f lmRrib ana lwaḥid lli jit l-hna bac ndir ddirasa
donc baqi lwalid u lwalida [mic] lh̄mdu lillah ḥ yyin u lxxut u xwatat kulci 3ndna ḥna kulna ml 3a^oila kamla mjmu3a f dar-lbida [i]
donc l3alaqa m3a-hum mazala mrtabta u mazala [mic] haz cwiyya l- l- l3ib^o [i] diyal l3a^oila li-^oanna euh euh jay min wasat u mn mujtama3 ma kanc euh burjwazi ulla jay mn mztama3 faqir u [i]
donc euh tmnya diyal lxxut [mic] ḥnaya xxut [mic] u xwatat donc euh lmusa3ada u lmusanada u lwalidin m-
donc mrra mrra kayn 3alaqat euh fiha lmadda mn nnaḥya lmaliya: fiha: lmusa3ada mn nnaḥya lfikrya l- cci^o lli Rarib hya anna-hum ka y3tabru 3la anna-hu ma-dmt ana lwaḥid lli knt hna f fransa ana lli fahm
donc fin-mma ka ybRiw yaxdu ci qarar x̄ş-hum ijjw ittaşlu bik nta aw icawruk wac ndiru mandiru-c [musique] ki Ra ndiru lhad-ci b̄ḥal ila nta lli 3arf [i] u mnaḥit euh lmadda ka y3tabru 3la ^oannahu ma-dmti nta lli f lxarij rak nta lli 3ndk lflus ktr mnhum
donc nta lli Ra tqdr tsa3d [i] u kayn had l- had l- j̄juj diyal diyal diyal lhwyj lli ka yl 3bu bzzaf f l3alaqa u bnsba liyya ana lrtibaṭ m3a-hum madam hadcci kayn ka yxllini ^oannani n̄ş brasi bi-^oannahu rah ttana 3uḍw mn hadik l3a^oila madam huma caddin b̄ḥal waxxa ga3 bhad t̄tariqa maci muckil
SM: wac ka tmci l-blad bzzaf ulla Rir mrra mrra ulla ma ka tmcic
AB: juj d lmrrat 3l ^oaqal f l3am mrra ka nmci buḥditi usbu3 f t̄tyara ka ncuf lwalidin u nrj3 mrra ka ndxul bac n- mlli ka ndxul idxlu wladi f cchr [mic] diyal euh diyal juin bac iqraw l3rbiya t̄mma it3llmu ih̄ḍru l3rbiya bac
[mic] tta yqrawha laḥqac ma siftthumc lmdrasa [rire] Rir m3a l3a^oila t̄mma ka yh̄ḍru Rir l3rbiya ka yt3llmu m3a-hum ka ywliw ka yrRRmu 3la nfs-hum mlli ka ndxlu njibu-hum şafi f şşif [conv]
SM: ki dwwzti l3utla d şşif lfayt
AB: xawar [conv]
SM: #1 tqdr t3awd liyya #
AB: #2 xawar # [rire] [i] 3utla dazt mziyan laḥqac euh euh dxlna l-t̄mma l-ddar-lbidida mn Rir lb̄ḥer u dakci diyal diyal lli kayn f lj- diyal ssiyaḥa
[i] kant 3ndna l^oimkanyya had lmrra hadi m3a ḥa fait 3crin 3am ma ktte mcit l-Taza [conv] u hadi awwl mrra qrrart ^oannani n t̄ l3 ncuf Taza ki wllat 3crin 3am mn b3d
[i] tl3t fwwejt t̄mma bbixir u 3la xir xrt lbadiyya laşl diyal lwalidin j̄jbaal u tmci euh euh z3ma Riyyerna l- nnamudaj u euh euh rj3u ddrari fr̄ḥanin ma b̄qawc ga3 uladi bRaw idxlu

liyya ldar-l ida daba ka ygullk a baba ndxlu direct l-Taza awddi lla ihdikum lla la daxlin a sidi l-Taza hna zwin hadik jbal u dak sda3 [i] donc rj3u frhanin rj3na frhanin

SM: u: 3ndk ci euh acnu Ra tdir f şşif jjay [i]

AB: #1 ma3arfc lhd ssa3a #

SM: #2 ci programme #

AB: lhd ssa3a ma 3ndic ma 3ndic un programme

SM: ci htimalat

AB: euh euh htimalat htimalat kayn euh euh [r] kayn c- lhtimal lkabir hwwa ʿannahu imkn nhdru 3awd-tani bac n- n- ndxlu lmRrib ka ybqa daʿiman dđarura diyal euh euh i3- hadci diyal t3awd trbt l3alaqa m3a l3aʿila xşk tkun hader

[mic] euh euh bon ka df3 ʿannahu lRurba rah ma sahlac donc mrra mrra ka yxşk tnqz ltmma tmci tcuf-hum t- [mic] [i] tcuf-hum waxxa ga3 ka tcuf-hum f f euh f msn f la vi- l'Internet u dakcci makafic

[b] b3d lmrratb xşşk tmci ga3 waxxa Rir tgles Rir tht hnkek cwiyya 3l lwjh diyal lwalida kaths bljw kifac dayr u ka t- ka t- charger les batteries u trj3 [mic]

SM: tqdr t euh twşf liyya nhar d lxdma 3ndk kki ta yduz

AB: #1 lxdma hna #

SM: #2 mlli ka tfiq f şbah # htta ka tn3s b-llil

AB: waw Radi Radi ttwel 3lik lbrnamaj

SM: mhih

AB: ka mlli ka nfiq f şbah ka t- euh ka t- tdwec ka tft r ka tlbs ka t- euh bon ka txurj ka tji l- lxdma hnaya ka tbqa hnaya f lxdma hna fl biru ulla ka tmci 3awd-tani l-lliqaʿat m3a ddawla u m3a l- l- lʿidarat lli xddam fiha hnaya

[i] euh euh mn b3d ka twşl tna3c u ns ka t3awd ka trj3 l-ddar htta l-jjuj hakdak bac 3awd 3awd-tani ka trj3 l-lxdma ila knti ila knt hnaya f lmdina maci hnaya f la Source donc ka tbqa f lmdina ka ttRdda m3a lmsʿulin ka t- euh bon mnRars bzzaf f had lmustawa hna euh ka tuşl sstta ssb3a ttmnya d l3ciyya 3ad ka tkmml lxdma hnaya arana lmacaRi3 ktira kimma cfti euh euh mn be3d ka tkun jtima3at kayn nRiras u wa3y bđarura diyal nniđal ssiyyasi b-lharaka b euh donc jtima3at f l3amal ljm3awi mnRars fih bzzaf donc b3d lmrrat ka tdxul l-ddar ka tlqa tna3c diyal llil u nnas n3sat u lwlad n3su b3d lmrrat ka tdxul bkri u ka tgls m3a wlidat hakda ka tfrh bi-hum euh ka yfrhu bik htta huma mlli kay cufuk daxl walakin Raliban Raliban had lmrhala hadi b3da had lyamat hadi m3a lhmla ssiyyasiya lintixabat u euh talf z3ma mziyan nhar ka ytcarya ka tdwez tmnta3c sa3a 3la brra 3ad ka tdxul l-ddar [b]

SM: u: cnu hyya: cnu ka tdir fl week end matalan

AB: #1 f l week end #

SM: #2 nhar ma ka tkunc lxdma #

AB: ah nhar ma ka tkunc lxdma Raliban ka nbqa euh euh f ddar nađaran ʿannahu euh ka txurj ljjrda: ka t- euh ka tkllf b dakci lli ma qdrtic tkllf bih f lʿusbu3 kaml ka ybqa ka ytrakm u ka ytsnnak l-tmna l-hadak l week end ka yxli-lk dark [rire]

u mn b3d ka tfrh ci-cwiyya b duk lwlidat la m3a euh euh ddrari sRar xş-hum 3ndi wld u bnt donc Salim 3ndu 3cr snin daba donc le fait ʿannani nkun hader m3ah nl3b m3ah kura njri ana-wiyyah ci-cwiyya n- n- ka yhs brasu bi-ʿannahu ma Rayb-c 3lih euh lbu3d donc hada htta hwwa 3tibar mrra mrra u b3d lmrrat ka nzhq l week end ka tkun ci jtima3 f Amiens ulla f Bordeaux ka nmci

SM: ila glt lik cnu ka tdir daba f had llhda

AB: ana cnu ka ndir f had llhda ka nhdr euh euh l3arabiya ddarija lli t lbt mnni n- [rire]

SM: u acnu hyya lʿaħlam dyalk lmustqbaliyya bnsba lik u l-wladk

AB: [r]

SM: ttumuhat diyalk t umuhat t umuhat ktira 3rfti mlli ma ka ykunc t umuh ka ykun ka yts-
ka ytsd 3lik rridu ka ytsd lbab [i] mlli ka ykunu 3ndk t umuhat rak ka ka t- tf3l fiha ka thrk
3liha ka t- euh ka tt m3 fiha ta ykun 3ndk tať llu3 [musique] donc ka tkun 3ndk ħaraka u ka
twlli ka yĥ- 3ndk ahdaf xššk thqeqha u tzid ħtta lhđha [mic] donc ttumuhat 3ndi maci
masahla-c [b] ktira [e] cukran
AB: šafi

012A – Arabe marocain

IH: iwa ac Ra ngul lik jit lbarĥ 3yyan ci-cwiyya mn lxdma
yallah jit ušelt glt ac Radi ndir ara n3mmr waĥđ lbrrad [mic] dyal atay u n- ncrb atay u nrtah
m3a rasi
cwi hwwa idrb li Moha mskin f rras
glť ara n3yyet 3lih icrb m3aya kas d atay
[bb] hzzit ttlifun bdit ta nhdr ka n- jawbatni mrtu
bdit ta nhdr m3a mrtu iwa u swlt-ha 3l ddrari glť lha fin ddrari kamlin wac kulci bixir hanya
[i]
galt li kulci bixir u glť lha fin Fouad mskin ceĥal hadi ma cfna-h
galt-li Rah ka yktb lbra l-3mttu hit mriđa f lblad ceĥal hadi ma jat [i] ma ma ttašlna biha f
ttlifun gal-lk Rah ka iktb li-ha ci bra hit 3nd-ha dak l portable xasr
iwa gal-lk iktb lha lbra b3da Rir i- iswwel 3liha icuf kif-ac bqat u kif-ac dayra u glť lha Moha
mskin wac bra ci-cwiyya ki wlla
galt li awdi rah rah cwi hadi lli xurj ma 3rft fin mca wac mca i euh l ci blasa ulla ci m- ci
magazin [pron=magaza] ulla ma n3rf fin mca
[bb] iwa glť liha ma kayn muckil glť lha Ri 3yť t 3lih ncrb m3ah brrad d-attay
[i] wana waĥđ ccwiyya t llit mn ccrjm [bb] c- ban li raah Moha ka iqt 3 t riq jay l3ndi
[i] iwa a sidi mlli qrrb iwšl bdit ta nqlb qllbt hwijati bac nĥl lbab hit kan dak lbab d- ltĥt
msdud
[bb] bqit ka nqlb lqit ssarut rah ĥť ita f jĥakit a ml- dyal lxdma duk lhwayj dyal lxdma ĥť
thum u lmra hzzat-hum lah-thum f lmakina d ssabun
iwa sktt lmakina d ssabun 3ad jbdť lhwayj 3ad jbdť ssarut bac euh [bb] bac nĥl lbab wana t
llit bac bRit
bqit ka nddabz m3a lbab nĥllu ban liyya mskin muha m- jay f t t riq 3yyan ci-cwiyya
ban liyya bĥal lla 3ya bĥal lla 3ya m-m-m mn lmcya u 3ya mn lxdma bzzaf m3a qrrb lkunji
šafi ka i3ya bnam
[i] iwa bRit nmci Rir glť llah umma nmci nĥll lih lb3- lbab b3da u nmci htta l-3ndu u njrru
nt3awn m3ah mskin wa 3ya htta hwwa rah kbr mskin llah irĥ - llah irĥmna ah rah kbr mskin
[i] fac mci- mcit l-3ndu bac njibu u m3a dik ddura bRit ndur m3a jjiha luxra m3a dak Jack
nnsrani lli ĥdana [i] 3ndu waĥđ lkelb ac ngul lik klb qđ lhmar
xft mn dak lklb wllit jbt ddura lxura 3ad jit ana u Moha
wa htta Moha rah ta ixaf mn dak lklb
iwa rj3na iwa uja Moha u ryyĥna kamlin u u dik llila u ma xllatu-c lmra
ullah ila gls m3ana mskin htta tt3ca
u 3yyť na 3la mrtu htta hyya u bqina qššarin htta lwahđ luqita ac ngulk ci lhđac ulla t na3c d
llil 3ad mca mskin iwa hada makayn

017A – Arabe marocain

AS: ayt ayt 3mi Һu

ME: hm hm

AS: huma idiru t- huma iṭhru l-ddrri f lbit lkbira dyal ayt 3mi Mulud u hya tji xalti Mahmma
galt l Fadma wa euh ndiru lik dik ssbniya b lmraya

ME: hm hm

AS: u jabu lha lgs3a u galt li-hum lla ma ndir-ha-c u hya dtirha xalti Mahmma

ME: hm hm

AS: jddat lweld maayn euh euh Mahmma

ME: #1 bbah bbah #

AS: #2 n 3mmi Һu mmayn sidi Ahmed #

ME: euh

AS: u hyya tcdd dik lksba u bqaw 3liha a yaḥdjam rrwah [lex=^^]

3jbni lḥal bRit nmut b ddaḥk [rire]

tṣwwri dak euh euh la xlas ayt 3mmi Mulud fac euh euh dakci li hdt li-hum daru dakci diyal
ttaqalid nnit z3ma euh euh

ME: ta ydiru dakci lqdim ḥit kaynin

AS: #1 ih ih dakci lqdim mh #

ME: #2 l3yalat lkbar ka ydiru ta ydiru dak-cci nnit dima # amma lbnat bnat bnat bnat

AS: ih

ME: ṣafi ta ymḥiw huma dakci

AS: dakci nnit walayni huma 3awd-tani hik 3nd-hum ddrari

ME: hm hm

AS: amma euh ayt 3mmi Bahjub ayt 3mi Bahjub wlad-hum wldu Rir lbnat

yallah euh Umar lli weld ddrri walayni ṭhr lih mura lmut diyal yuhna imken ma kant-c ṭhr lih
f euh ma kanu-c f Xnifra ṭhr lih f sbitar imkn ulla ac dakci ma kanu-c f Xnifra kanu f Ifran

ME: iwa ddnya hya hadik

AS: u tkuni ka t3rfi mrt Umar

ME: ctha Rir f euh euh 3nd-kum

AS: euh euh bnt hadak euh ac ta ygulu lhum ka nensa 3la smiyt-hum euh euh

ME: Ayt iRrmin

AS: ayt iRrmin walayni nsit 3la smitu-hum had ayt euh euh

smit-hum m3rufa en plus 3ndha xutha hya lli kant xddama m3a Hmmani f lqhwa euh ka
nensa 3la smiyt-hum ac taygulu

wld-ha lli ka y3ayr-hum b dik ssmiya ka ygulha lla ana rah ayt Balhusayn [rire] rah Lhusayni

018A - Arabe marocain

FB: allo allo

[mic] allo

ih ka nsm3 bixir hanya kulci labas fin-kum

[bg] ḥamdu llaḥ allāḥ ibark fik

[bb] lla rani 3nd Rachida f ddar daba

[bb] yyih aah iwa euh yallah dxelt hadi waḥd rb3 sa3a wlla

[bb] mh mh

[r] u fin euh euh finu mca iwa drt ana u yyah ntlaw 3nd Rachida daba

iwa euh ceḥal daba ssa3a euh drna l3cra ikun ja- ikun jay

iwa m3a lyum l marché

ha ntell ntell mn l balcon dyal euh dyal Rachida ncuf yak ma y- euh

hadi 3cra d dkayk bac xrej ntell ml balcon hit l balcon ka ytell 3l marché

Ra ncuf acnu wac jay wla ma jay-c

[b] bllati Ra nḥal had ccrjem [b]

waah [r] wa ma ban li walu

[bb] wa marché zwin 3nd-kum had euh had l marché hada maci bḥalna ḥna [rire]

ih jiti b3da l marché tswweqtu b3da mcitu

hakak

iwa Radi n ntell ncuf wac euh euh

ha ta yban liyya kul-ci mn hnaya

ullah ila mander ra^{fi}3 [bb] ha huwa ta yban liyya

ha huwa waḥd euh ha waḥd ta ybi3 ac dakci ka ybi3 lḥwayj

ḥda lli ka ibi3 lḥwajj ha waḥd ta ibi3 lḥwayj daba

rah euh hana ka ncuf fih daba

rah ta ikteb ta ikteb ttamanat f ci wrqa [

b] ta i3lq-hum f lḥwayj u ma Ralyin-c 3nd-kum lḥwayj

bllati ncuf ha huwa ka iktb b3da f waḥd l manteau [rire]

ka iktb f waḥd l manteau

[i] xmsa u 3crin euros ra ka iktb-ha f wrqa

hm hm

[bb] la ma ban-liyya-cay Moha

[bb] Moha tta huwa Ra iji hakkak

iwa kul-hum ra-hum f euh f l marché daba

ah ha huwa ha huwa ta iban liya

Moha rah rah jay rah jay [

bb] ha ha huwa bRa iqt3 tṭriq bRa iqt3 tṭriq

ha ha huwa jay jay jay ban liyya haz guffa zrqa yak [rire]

cttu [sif]

ha hyya waḥd a waḥd ttumubil murah

ha huwa qat3 safi ha huwa Radi iji huwa

[i] iwa saḥibuna lli Ra it3tṭel

ha ha huwa ta icyyer 3liyya daba mn c- ih ka icyyr

hana ka ncyyr lih

iwa kun jitu kamlin tRddaw kamlin

[bb] ntjm3u hnaya

[bb] b3da lyum ma kaynac lxdma
 ih iwa euh
 iwa l'insan Ra idir ddr3 iji u şafi
 a ila ma ka ntcawfuc bhal hakka rah ma 3mmrna ma ntcawfu
 kkul waħd ta tddih lweqt [n]
 [r] rah jay ha huwa jay ha huwa jay - ha huwa jay daba
 ha huwa jay ha huwa qrib işuni
 rah qt3 ha huwa ka iqt3 t̄- ih qt3 t̄riq qt3 t̄riq ih
 iwa saħibuna saħibuna lli ma kaync
 [mic] waqila m3t̄tel rah f l marché ka itsara u şafi
 [bb] allo allo ih ka nsm3k ta nsm3k ihih [bg]
 [bb] rah ta ic- ta icyyr 3liyya [mic]
 wa ʔ a ka nh̄r daba u huwa ka icyyr 3liyya
 wac nh̄r- ncyr lih u şafi la la Rir m3a [rire en fond]
 ihih ha kkak [mic]
 [bb] iwa ila jitu mzyan
 u acnu dar- acnu dar f lqadiyya dyalu
 mzyan kulci mzyan lxdma lluwla b3da m- f̄d̄a m3a-hum
 ma kayn ħtta muckil hm hih
 [bb] la la Moha rah jay glt lik rah jay rah jay [r]
 saħibuna lli ma jac rah ctu m3t̄tel [n]
 hakkak iwa rah ka n̄l 3lih m l balcon
 ha huwa ka iswel l concierge ka igul-lu a rani hna [rire]
 ka iswl le concierge qddam ddar
 [bb] iwa ha kkak mzyan [mic]
 iwa daba iji daba iji daba iji u tw̄şl lu uqtu u iji u şafi [i]
 [bg] waxxa
 [bb] ha kkak [i] nca3 llah iwa ra nduz walabdda Ra nduz 3nd-kum daba mlli ma salitucay
 djiw
 u ma kun jitu ntlaw lyum kamlin hnaya mzyan [r]
 ih [mic] la la Ri jit ka nşwweb lha waħd t̄lfaza daba ma mriglac
 hana ka nrigl-ha li-ha
 ka ntsna yak ma iji Moha u iji saħibuna
 [bg] hana kan rigl ka nriglha daba
 ih ma bRat-c ted li-ha walu wa kulci 3nd-ha m-xrbq
 ka nşawb lha d̄du rah xasr
 ka n sa- nrigl lha t̄lfaza ma mriglac
 ka nsawb lha ħtta l'Internet galk ma euh 3nd-ha ci muckil fi-ha
 wa hyya hadcci ma ka t̄f̄hm fih walu ila xsrat lha ci haja ka tbqa
 la ka nşawb ka nşawb daba dakci
 ah daba n sali
 Rir iji Moha u iji saħibuna Ra nxrju nca3 llah [r]
 ihih ba3 ba3 dik t̄tunubil dyalu
 ah ta ibi3-ha daba hyya mca l- mca l blasa fac ka ibi3u t̄tunubilat ci garagiste
 euh daba ħ̄r m3ak rah ta ibi3-ha daba
 t̄tfahm m3ah 3l ttaman
 iwa xllih ibdl-ha rah ka txsr lih ħtta huwa bzzaf icri ci t̄tunubil xura
 ih allo ka nsm3k
 ihih ila bRa ncriw-ha-lu

daba ncriw-ha-lu
 ma kayn htta muckil n3awnuh u ncriw ha-lih
 [n] ih
 [i] waxxa
 iwa ha huwa -qa ta işuni
 ta işuni ta işuni Moha
 Imuhim ana nxllik htta n3awd n3yyt 3lik nca3 llah
 [i] nt3aytu nca3llah iwa qte3 daba qte3 qte3 htta n3awd n3yyt 3lik
 tbark llah 3lik llah i3awnk bsslama

021A – Arabe marocain

SM: Radi nwerrik ci tşawr bRitk thdri liya 3li-hum

KM: mheh waxa

SM: ha-hya tşwera lluwela

KM: [i] hada euh euh bayn lya kayn lfayadan wasl lih l- lma htta lhed rras tkriban mais euh euh z3ma qdr imci htta la cabine téléphonique bac ii bac i3yyet ma 3rf wac b3da wac la cabine téléphonique wac baqa xddama wac wac ma baqac xddama wac i3yyet l- les urgences ulla walayni ma euh ki Radi ydiru i- ijiw i- ijibuh wac b l bateau wac [rire]

hadi euh euh hadi euh euh lbnt şRira lli ktbat lxuha şşRir f b l marqueur [mic] euh euh m- euh hsn 3wan mmalin daru mski- mskin imta Radi ihydu-lu dak l marqueur ga3 ma ka ithyyed ga3 xş-hum iqlbu 3la l produit u xş-hum en plus c'est un bébé ki Radi idiru z3ma ilqaw ci ci nproduit euh euh ta3 ddrari ssRar sensible [pap]

hada [rire] bayn liya had lklb euh ma3rf wac f la gare ulla f euh Imuhim f ci ci blasa 3amma ka ytlb dayr euh ma n3rf wac ka ytlb b3da ulla Ri hazz euh Ri hazz euh euh euh lkas u euh nnas cayfinh gals u euh ka y- ka y- sddqu 3lih

hadu galsin f euh f tşyara ka ysugu tşyara u ka ydhku l tşwira u ma cayfinc qdam-hum ac jay lla yhfd ssalama u şafi

hadi tyara jaya qdam-hum Radi t- euh gRdi tedxul fi-hum nnit u ma cayfinc ma3rf wac euh wac des terroristes nnit lli jayin direct ulla htta huma ka ydhku bhal-hum ma cayfinc qdam-hum ulla [b] cuf ac-nu tari [pap]

hada mc kay euh kay cuf f lmrya şass b rasu daba kay cuf rasu euh euh bhal ila ci sb3 şass brasu rah 3ndu la force bzzaf ulla ulla ma n3rf acnu dakci z3ma rasi euh huwa le roi d- euh la f- d euh euh de la forêt nnit yak la forêt [ent=rire en fond]

hada drri şRir m3lleq f ci haja u euh euh u lmcc şrir m3llek fih bhal ila glti euh euh Imuhim şşRir cadd f euh kula kula hedd cadd b- f ci haja bac ma ytiħuc sdqu 3ndak la yttzql hadak itihū nit itih dderi şşRir 3la lmcc u dakci fac euh euh fac cadd dak euh dderi şRir itih 3lih u it3bju kul-hum [b] [rire]

hada dderi şRir labs les couches 3iwad ma y- imkn caf lklb dyalu ka y- ka yerb f hadik tbisila dyal lklab huwa idir bhalu ka yqldu hadci euh z3ma euh malin dar-hum xş-hum iħdiw-hum cwiya laħqac kay euh lklab hit ka y- i3icu m3a-hum f ddar dima ka y- euh ka y- m- euh ka

ylaḥdu ac ka ydiru lklab u ka y- euh ka y- bRiw idiru bḥal-hum laḥqac huma lm- mazal ṣRar
 ma ka yfhmuc [mic]
 hada lfil lli hazz euh lbra f iddih uRadi i- iluḥha f f la poste bRa i poster-ha z3ma rah ka y-
 [mic] cuf acnu glt glt haz-ha b iddih u huwa rah haz-ha b lxrṭum dyalu z3ma bḥal ila rah
 bnadm euh euh imkn ka y- euh m- euh ka y- il le dresse bac euh ibqa imci iluḥ li-hum l bustat
 bac euh nnas ka ydiru rrubuyat u huma ka ysiftu lfyala
 hada mcc kayn ḥda toilette u ka ykmi u laabs labs lbsa lbsa ta3 ta3 l'ublahya [mic] labs fista
 u srwal u euh u les boutons d'or u smta asorti m3a llun dyalu u xaṣu Ri sbaṭ u euh u les gants
 u waḥd l bonnet u l'écharpe [rire]
 hadi imkn euh 3mmr-ha ma euh elle n'a jamais réussi bac t- euh bac euh tdir ttqṭira u euh u
 xtar3at ci ḥaja bac t- bac tlseq-hum f euh f nḍaḍr dyal-ha bḥal walu tqbat nḍaḍr dyal-ha Rir
 bac tdir waḥd tq- waḥd lqtra f 3ini-ha
 hada euh euh far mtekki mtekki m3ah qr3a d crab bḥal walu ikun nit crb-ha u skr u n3s ulla u
 'uRma 3layh [pap] [i]
 hada mcc ka y- euh euh ka y- xddm la souris c'est ironique parce que la souris ta3 euh euh ta3
 euh ta3 l'ordinateur euh z3ma normalement lmcc euh euh ka y- euh euh ma 3rf had tṣwira euh
 ma bin euh z3ma le chat et la souris huma dayrin le chat ḥayawan et la souris ironiquement
 dayrin-ha la souris ta3 le pc bac huwa iy- huwa lli z3ma ka yhkm maci hya lli euh euh maci
 hya lli m- z3ma ma tqdrc thrb 3lih ulla huwa lli h- ka yhkm
 hada euh euh kayn f ssbitar imkn bRaw idiru lih ci ci ci bra walayni lbra qdha qdac hadi lbra
 ta3 lḥmar imkn ulla ta3 ci [rire] ulla ta3 ci3 bgra ulla u xayf mskin hsen 3wanu hna ka ydiru
 lna Ri bra sRiwa u ka ntxl3u 3assakna had lbra hadi qdha qdac u dayrin lih l3alama l3alama
 tqribn cadda l'épaule dyalu
 hada ka ytrasi canṭi ka ytrasi cari3 euh euh euh euh ma ka ycufo ac euh acnu jay mn murah
 huwa euh hani hani lqddam u ka ytrasi u ka y- ma ka y- cuf la qddamu la murah Rir zayd
 hakkak [i] ila jat ci tunubila m l qdam t3tih t qtlu wila jat ci whda ml mlurencore pir tluhu fci
 fci qnt [pap]
 hadu les pingouins lli lli ka ydiru le ski le snowboard z3ma euh euh
 hada ka y- ka ydir des figures u u f jjnbn dayrin euh dayrin les spectateurs nit des pingouins u
 euh euh z3ma hadu lli 3aycin f euh 3aycin f ttlj huma li z3ma bḥal ila ka ymitriziw ttlj [i]
 hada euh qrd frḥan u mcyyek u labs u nḍiḍrat u stylo u kulci bloc notes u kulci u ka yjawb f
 tilifunat z3ma euh rah bḥal la secrétaire ulla ka ypr- il prend notes dakci lli ka ytgallih f
 tilifun z3ma rah euh bḥal bḥal bnadm [mic]
 hada euh euh s- ma 3rf wac sinjab ulla [mic] muhim huwa waqf 3la euh rjlh b juj ma euh euh
 ma bayn liyac mzyan walayni imkn sinjab haz l'ap- ci euh ci waḥd imkn lli laḥ ci qr3a d coca
 baqi fiha baqi fiha Ri ci-cwya m3a la paye mskin 3tc u f ṣḥra u euh u huwa imci icrb z3ma
 rah 3ndu la technique ta3 les humains [mic] u hadci b la paye [mic]
 hada klb na3s u haz lgaru bḥal ila rah euh ma 3rf wac ci waḥd lli euh lli daru lih bac euh bac
 iṣwweru hakak bac idḥk euh bac idḥk huwa u ṣḥabu ulla Ri huwa lli euh lli daru tma u u nsah
 u n3s [mic]
 hadi ci wḥda li euh euh kayn imkn f la sale de bain [mic] u ḥaṭṭa l'ordinateur f euh f lard ḥalah
 u euh u u euh wqfat wqfat fuqu bḥal ila z3ma une balance bac tcuf euh bac tcuf euh mceḥal ka
 t- euh ka t- wzen f l'ecran [b] had ṭl3a lli dart euh lli dart euh fuqu ima Radi ykun tecxex ima
 lla i3awnu [rire] dans tous les cas il marchera pas [mic]
 hada [b] euh euh rajl kayn f lRaba z3ma mca bac euh euh idir la chasse bac iṣyyd u euh euh
 imkn 3ya ka yqlleb ḥtta 3ya u bRa istarah u ḥll hadak euh ssac dyal l pique-nique dyalu u
 tkka fuq ci nṣṣ cjra u hazz euh hazz euh euh lkabus euh lbundukya euh f f ḥjru u ddah nn3as
 mskin u ja jaw haduk lli z3ma normalement ça c'est quoi déjà ça c'est une gazelle u jat la

gazelle htta l-3ndu z3ma normalement huwa lli xssu icasi-ha hya lli casat lih le pique-nique dyalu jat htta l-3ndu u klat f l pique-nique dyalu u huwa na3s ma sayq xbar [rire]

hada euh euh kayn f jbbal imkn kayn f jbbal rajl kayn f jbbal ka ytwweđa ma 3rf ki dayr l had lweqfa hadi bac itwweđa ma euh bayna liya nnit ci rjl en trop dayr juj šbabt euh tħtu ngulu bħal la euh r- euh il est à genoux hakka walakin en fait kayna waħd euh rrjl ka y- ka ykmmml liha lwuđu z3ma f ayy ayy blasa ka y- ka ytwweđa bnamd ikun f jbbal ulla f f la ville ula finmma kan xasu itwweđa

hada msikin ħmar [rire] lħmar lli euh euh ttka 3lih euh euh waqf euh euh rakb fuqu euh raqb fuku lklib u mskin 3ya u huwa it- in3s [pap]

hada euh euh mci- mcica ulla ci mcic euh em- mcc euh euh imkn le maître dyalu huwa lli ka y-3tħh cwi d la glace u3ajbu ka yms bħal bħal ila rah 3arf ki ka ymsu 3ibad llah nit ka yms b llasan b lsanu u sadd 3winatu u 3ajbu

hada euh imkn [e] k- lmuhim

hada kayn f la plage u bayna lya bħal ila dayr euh f llewwel bayn bħal lxy- binna rakb fuq waħd l pikala u euh euh u lxyal dyal-ha lħt z3ix a hit ka ncufo mzyan ka nlkaw euh euh bħal ila euh euh qt3 ssrj u qt3 lgidun ta3 ta3 luxra ta3 l pikala lħtanya u lassq-hum uka y- ka yRuli b euh euh b lpikalat b juj wħda fuk wħda ma3rf ki dar li-hum

hada lmuhim euh b3da rah il est en vacances b la sacoche b euh le chapeau en paye short euh torse nu la vie est belle

hada rugby euh sport ta3 ta3 tamara u l3sa u euh euh plakage u kulci

hada ci waħd euh mn euh des équipes adverses lli euh euh c- 3ati un coup de poing l- euh l- euh laxur u huwa par terre z3ma il n'y a pas d- euh euh c'est le sport le plus euh euh comment dire le plus le plus violent had euh euh euh z3ma f sport [b]

hadi imkn ci euh euh ci bnt ka t- euh euh ka t- 3um waħd sas3a mnin hya euh euh cadda f cadda f euh euh lkurda bac tetl3 ttur euh nqqz bac itplunja htta huwa bac euh bac i3um imkn ulla ila euh euh kant ci fayadan ulla ci haja tlaħ bac isuvi ci waħd [rire] ulla ci waħd caf ci waħd b mn b3id b lħmer ulla ci ħaja u bRa iy- bRa inqqz 3lih Ra ykun lma ulla ma kaync iRrq ulla ma yRreqc maci muckil lmuhim caf lħmr mn lb3d

hada ka yRnni l juliette dyalu b euh euh tous les moyens du bord hazz 3ša u hazz lkaman- lkamanja maci lkamanja euh un violon c'est ça euh euh dayr euh rrb3 euh autour de sa tête z3ma bħal roméo a l'époque walayni ma labs-c walu ma labsc bħal roméo u kayn euh mm- x-xarij ci dar imkn ka yRnni ka yRnni l sa juliette u šafi

hadu galsin f l coffre ka ytcawfu b3dyat-humu hazzin l'ordinateur qddam-hum u ka y- ka yspikiw [mic] z3ma

hadu ma- euh euh ma 3nd-hum-c ddar ulla ma 3nd-hum-c lkrasa ulla ma 3nd-hum-c lmuhim hum- huma mgarryin au milieu de la route [n] ħallin lbab ta3 tħunubil ħallin kulci ħalin l coffre u glsu iy- y- euh euh ils se sont partagés le coffre u galsin kulla waħd b l'ordinateur dyalu kul waħd ka yktb euh lmuckila ma ta ycufo ga3 f l'ordinateur ka ytcawfu b3dyat-hum haah walayni l'ordinateur ma kayn ckun ka ycufo [bb]

hadi bayna imkn f l'Afrique tšwira had rrajl euh euh Radi b lpikala u euh euh vu les moyens du bord cra imkn cra imkn ci 3trus w ma lqa imkn fin euh fin ihzzu huwa iħzmu bħal ci cartable ufrħan z3ma waxxa waxxa la pauvreté waxxa kulci 3nd- le sourire u euh euh

hada euh euh m- m- [mic] ka yšwwer ci hayawan šRir ma 3rft-c euh euh ma 3rft-c ssmya ta3 had lħayawan walayni z3ma l photographe mqrreb lih ħta euh l-qddamu nit euh limite ka yqisu b l'appareil photos mais dak lħayawan šRir ma ka y- ma ka ythrkc ga3 z3ma ma xama ka yxafc ga3 nez à nez ma xayfc

hada ka y-akul b uħdu drri šRir ta yakul b uħdu ka yt3llem yakul euh euh l- lmakla kayna par tous mwessex rasu kul-ha kullu u hazz ddra huwa hiya ddisir imkn hazz-ha bac yakl-ha z3ma au moins hadik ma Radi-c iwssex rasu bi-ha

022A – Arabe marocain

- SM: ceħal f 3mrek
FY: 3cer snin
SM: mceħal hadi u nta sakn f Orléans
FY: x- x- euh euh euh c- cinq ans
SM: u qbel fin kenti sakn
FY: f lmRrib
SM: acnu hiya had lluRa daba bac ka thđer m3aya
FY: l3rbiyya ddarija
SM: u euh euh m3a šhabek ac-mn luRa bac ka thđerb
FY: blfrunsi
SM: f darkom m3a mamak u babak u xutk
FY: l3rbiyya ddarija nnit
SM: m3a xuk
FY: euh euh mra l français mrra l3rbiyya
SM: m3a mamak
FY: l3rbiyya
SM: babak
FY: l3rbiyya
SM: u fac ta tmci l lmRrib ac-mn luRa fac k- bac ka thđer
FY: Ri l3rbiyya euh wac šhabk euh ta y3rfu l-l3rbiyya wlla euh Rir l- Rir lfransawya kayn lli ka y3rfu l3rbiyya u lfransawya
SM: li ka y3rfu l3rbiyya wac ka thđr m3a-hum b l3rbiyya wla b lfransawya
FY: ci mrrat b l3rbiyya u ci mrrat b lfransawya [bg]
SM: ki ta tjik l3rbiyya dyal hna wac bħal-ha bħal dyal euh lmRrib wla euh kayn ci fark
FY: euh maci bħal bħal hna ma ka yhđruc mzyan mzyan b l3biyya
SM: euh euh bħal-ac
FY: kayy- kaynin lli ma ma ka y3rfuc des mots wlla
SM: ac-mn musiqa ka y3jbek tsm3 wac bla dyal-t l3rbiyya wla lfransawya wlla ngliziya
FY: lfransawya
SM: euh euh cnu huma lbaramij dyal ttfaza li ka tetfrej f ttfaza
FY: les simpsons
SM: u acnu axer
FY: euh euh wllah ima 3qlt
SM: ka y3jbek tetfrej f les documentaires wlla f euh euh
FY: ka y3jbni f les documentaires hta f rrusum surtout f rrusum
SM: fac ka tmci l-lmRrib wac ka thđr mzyan b l3rbiyya wla ta ygulu-lk ma ka t3fc thđer mzyan
FY: ka nhđr mzyan Rir ci mrrat ka nensa des mots
SM: u fac ta t- euh ta tnsa-hum Rir f llewwel fac ki
FY: #1 ih f llewwel #
SM: #2 u fac k- # ceħal mn mrra ka tmci l- euh l-lmRrib wac dima wlla mrra mrra
FY: mrra mrra
SM: kif-ac dwwezti l3utla d ššif dyal euh had lfayt
FY: mzyan

SM: cnu drti
FY: mcina 3mna f f f la picsine mcina l-lbher
SM: u acnu Ra tdir f had şşif lfa- f l3utla jjayya d şşif Ra tmci l-mRrib wlla Ra tdwwez-ha hna-ya
FY: euh euh Ra nmci l-lmRrib [mic]
SM: wac ka thder ci lurat Xrin mn Rir euh l3rbiyya u lfransawya
FY: cwiyya d ccelha walakin maci bzzaf
SM: ka thder biha
FY: la mrra mrra ma 3rft-hac mzyan mzyan walakin mrra mrra
SM: u ka tfhm dakci lli ka yttgal b ccelha ulla la
FY: kayn lli ka nfhm kayn lli ma ka nc- fhm euh lli lli ma ka ncfhmc [mic]
SM: yallah daba bRit-k t3awd liyya kifac ka tdwwez nnhar diyalk mn şbaḥ hta l3ciya
FY: şbaḥ ka nnud ka n- ka nfyeyeq xuya ka nlbbsu ka u ka u ka ka nxrju ka nxrju bac nmciw l-mdrasa
ka nmciw l-mdra ka nmciw l-mdrasa ka ntsnaw waḥd cwiya uxaş bac ntl3u lmdra- bac ntl3u l- la classe
fac ka ntl3u l- la classe ka nqraw hta 3awd-tani t- twşl twşl lwqita bac nxrju l- la recreation ka nxrju u ka n- ka nmciw nl3bu lkura u dakci u
ka n3wdu 3awd-tani ntl3u u n- u nglu 3awd-tani waḥd ccwiya u nmciw nmciw 3a- u nxrju nmciw naklu 3ndna f dar wlla ga3
ka na- ka naklu f la cantine 3awd-tani fac ka nsaliw fac ka nsaliw lmakla ka nglu nl3bu cwiya u ka yjiw 3awd-tani l ʔasatida u 3a- u ka ndxlu ka ndxlu l-mdrask
ka ndxlu l- euh euh l- la classe euh euh fac ka nx- ndxlu l- la classe ka nqraw 3awd-tani ka nqraw
ka nglu ka nqraw sa3a ulla sa3a u nşş 3awd- 3awd-tani ka nxrju mn euh ka nxrju l- la recreation ka nl3bu euh ka nl3bu
ka n3awdu ntl3u l-mdrasa ka nqraw awh euh euh
ka nxrju ka nxrju u nrj3u l-dar fac ka nrj3u l-ddar ka naklu ka euh euh ka naklu u ka u ka u ka ndiru d- devoir ka nc3el ttfaza bac mura d- devoir
ka nc3l ttfaza u nmci nttka nen3s ka nl3b ci mrat la PSP [mic]
SM: ceḥal men xxutk 3ndek
FY: tlata tlata juj drari u waḥd lbent
SM: ka yḥdru b l3rbiya u lfransawya hta huma ulla
FY: m- m- ma ka yḥdruc mzyan mzyan b l3rbiya hitac tweldu f fransa [mic]
SM: daba Radi nwrrik ci tşawer u bRitk thder liyya 3li-hum tgul liyya cnu ka yban lk cnu ka yban lk fi-hum waxxa
FY: waxxa
SM: yalah ha hiyya tşwira llewela
FY: hada waḥd rrajl ka yḥder f tilifun u Rarq f l fayadan waḥd lbent sRira r- rsmat f f f xutha s f xutha sRira u f iddiha hiya
hada waḥd lklb ka ytleb lflus l-nnas u ka y3tiwh lih- u ka y3tiwh lflus
hadu des pilotes ka ybd- ka y- euh ka ydḥku u ma cafu-c waḥd tṯyara Radi tedreb fi-hum [pap]
hada waḥd lmec ka ytshab- euh ka ycu f lmraya u ka ytshab rasu s- sba3 mais en vrai euh euh rah mec
hada waḥd lm- hada waḥd lmec sRir ka ybdden les couches l-waḥd lbent waḥd lbent sRira ka takul f waḥd la gamelle ta3 lklab
hada waḥd lfil euh euh i- i- il poste une lettre waḥd lmec sRir euh euh la- la- labs lkustim u ka ykmi lgaru rah f toilette hada waḥd

hada waḥd lfar ka ycrb ccrab hada waḥd lmeç ka y- ka y- euh ka y- mci f l'ordinateur f b la
 souris
 hadi waḥd l'infirmière [pf] hzzat waḥd lbra kbira u bRat tedxwl-ha f euh f idd waḥd ddrri
 hada waḥd rrajl ka y- ka yrsem waḥd lxit byed f canti b iddih
 hada waḥd l pingouin ka ydir du snowboard hada waḥd euh [bb]
 hada waḥd le singe euh ka yḥder f ti- ka yḥder f ttifun
 hadi waḥd la marmotte ka tcreb coca b la paille hada waḥd lkleb na3s u cadd garu f f euh
 fimmu hadi waḥd lmra ka tt3br ras-ha f l'ordinateur
 hada waḥd rrajl ka yRsl rjlih waḥd euh waḥd le soldat hada waḥd lkkelb rakb rakb ḥmar [tx]
 hada waḥd lmeç ka yakul la glace
 hada waḥd rrajl sayg juj pikalat f shra waḥd n- waḥd euh ddrari ka yl3bu rugby waḥd dreb
 bunya laxr huwa iteyḥu waḥd le taureau nqqez f lbḥer RR [r]
 hada waḥd rrajl ka yl3b la guitare b waḥd euh l l3ud bḥal le violon
 hadu juj d- wa- hadu juj drari rakbin f waḥd l- coffre u ka y- u ka yl3bu f euh f l'ordinateur
 hadi m3za sa- cadda f waḥd rrajl u saygin pikala
 hada waḥd rr- hada waḥd rrajl ka ysuwer waḥd la marmotte
 hada waḥd ddrri sRir Ka yakul [bb] f- f- ka yakul [mic]
 SM: cukran

023A - Arabe marocain

SM: [mic] acnu ka tdiri daba acnu bRiti tyyebi

ME: daba bRit ndir lbstila [b] daba ha hya ddjaja nRsl-ha hani daba ka nRsel-ha htta ttRsl mzyan iwa u nmllh-ha hit nkm-

euh euh kmmelt-ha b3da f IRsil ndir li-ha lmlha mn daxl u nhqt-ha u n3srha b3da mn lma u nhtha terb cwiya lmlha

u euh hani daba Radi nhz nkt3 l- nenqqi lbsla hani ka nenqqi lbsla [b] ndir euh jhd kilo dyal lbsla nkmm-l-ha daba f ttnqya

u bda nqte3 bda nrqequ 3i bewya bewya hta tkun rqiqa mzyan bac teṭib

u hani daba ka nqte3 lbsla b weḥda weḥda [bb] hani jbt lkukut nrmi fiha l3trya lbzar ha huwa lbzar ha huwa skinjbir ha huwa z3fran

ha huwa lqsbur u lm3dnus hana daba ka n- hani rmit-hum f lkukut u nrmi lbsla nhrrek ha ter-txllt m3a dik euh euh euh m3a had l3triya

[bb] u njib had l- euh djaja ncllel-ha Ri ci-cwiya bac ma tkunc malha bzzaf

u nmrreq-ha f dik l3tiya mzyan hit tetmrreq u ha euh bac nc3l 3liha thmmreh euh t- euh tettqla cwiyya 3ad ndir li-ha ci-cwiya d lma bac ma ybqac fiha lma bzzaf euh bac mat euh hit n- euh nbRi nrmi lbiḍ nlqah lma n- ncfat

[bb] ha-ni daba d- euh c3lt 3li-ha bqa teṭbx u nbqa nhrk-ha b cwiya b cwiya bqa thmr b3da cwiyya had euh had lbsla u thmr had euh ddjaja cwiya u drt zzt cwi d zzt lbldiyya

u cwiya d rumiya iwa mrra hani daba ka nhrrek-ha ka tbqa t- euh ttqla b cwiya b cwiya unhrk htta tceher mzyan

ha-ni daba Radi nkub li-ha lma ndir lha Rir ci-cwiya d lma [mic] nkub liha Rir juj kisan d lma u nc3- u n- jhhd lha l3afya htta bqa teṭbex 3ad bac nenqs hit tbqa teṭbxu u nqs l3afya u nxlli-ha teṭib cwiya mzyan hit teṭib mzyan

ha-ni daba nhzz kawkaw n- euh nṭhn cwiya d kawkaw u cwiya d lluz lluz b3da ndiru ittseq nḥyd lih lqera nṭhn kawkaw 3la ma iṭbex liyya lluz

u nḥyd lih lqera ha-ni daba ka nṭhn euh euh kawkaw hit nkmm-lu f ṭhin 3la ma iṭbex cwiya 3la ma ifzg dak lluz bac nḥyd-lu lqera

ha-ni daba kmmlt kawkaw f ṭhin [b] had lluz nḥyd-lu lqera nsffih mn lma u nḥyd-lu lqera b wahd wahd htta nkmm-l-ha mn b3d ndiru itgla ci-cwiyya iṭhmmr cwiya bac ndiru f lmqla u nbqa nhrku Rir b cwiya b cwiya htta itgla u ndiru f ci hada htta ibrd u mn b3ed u n- u ndiru f euh f lmakina xlaṣ nṭhnu

ha-ni daba ndiru nṭhnu hit nṭh- hit nbRi nṭhnu ka nxlṭ m3ah cwiya dyal ssukkar ka nrmi cwiya d ssukkar u ndir cwi d lluz u ndir cwi d ssukkar u ndir cwiya d lluz htta ittṭhn mzyan

u nxwih 3la had kawkaw lli ṭhnt iwa u njib lwerqa nbda nḥll-ha wḥda wḥda rah ka tkun mlasqa u u euh u rqiqa

hani daba ka nḥl lwerqa nḥyd lha lmika u nbda nḥlha b wḥda wḥda wḥda wḥda htta htta n- euh htta n- n- n- nḥll-ha b3da mn lmika u nsrh-hum b wḥda wḥda

3ad bac euh hit teṭib ddjaja mn b3d nṭfi 3li-ha u nxlli-ha htta tbred cwiya u nḥyd dik ddjaja tqtr u nxlli lkukut tereb lma htta tncf mn lma u nḥyd dik ddjaja nḥyd lha l3dam nḥyd lha jllud u nqt3 dak llhm ṭriyyef ṭriyyef ṭriyyef ha -ni ka nḥyd lha l3dam nḥyd lha jllud rrjilat nḥyd lhum l3dam u euh hadcci kul-ci 3ad ta n3zl l3dam u jllud

u mn b3d nbqa nqtte3 llhm b cwiya b cwiya iwa hit nqt3 llhm ndiru b wḥdu u njib 3awd-tani nhz lbiḍ nRslu lbiḍ bac ndiru f dik lkukut fac kayna dik ddRmira ta n- euh ddjaja

ka ndir fiha stta d lbiḍat stta d lbiḍat ka nRsl hani daba bac ndir-hum f lkukut nbqa n euh nRsl u n- htta in nrsl-hum kaml-at u nhrh-hum f lkasruna

3ad bac nxwi-hum f lkukut u nbda nhrk Rir b cwiyya b cwiyya htta tncf htta iṭib lbiḍ

u tncf lkukut mn lma u nṭfi 3li-ha tmma njib lqzdira dik euh [bg] lqzdira dyal euh lbstila
 ka nRslha ḥtta hyya ḥtta tetnqa u nmsḥ-ha u njib zzbda ndweb-ha f kasruna ha hyya lkasruna
 nḥṭṭ fi-ha zzbda ddub
 u ndhn had lqzdira b- euh b zzbda ndhn-ha mzyan iwa ha-ni ha-ni daba bac n- euh nḥṭṭ lwerqa
 fiha ka nḥṭ ṭ f jjnab ka nḥṭṭ b3da juj wrqat hakka f lwest nḥṭṭ-hum huma luwelin
 u ka nhz duk luraq luxrin juj juj ka nḥṭṭ-hum hakka f jnab wḥda wḥda wḥda euh euh juj juj juj
 juj ḥtta ka nḍwr-hum 3la hadik euh ṭṭawa kamla hit nḍwr-hum
 ka n- ndir 3awd-tani waḥd euh juj wrqat xurin bac izdiw li-hum dak lqa3 iwa ka ndhn-hum b
 zzbda ka ndhn duk lḥṭṭanyyat
 u ndhn 3li-hum haduk lfuqanyyat lli drt tmma ka nḥyd di- euh ta njib dik euh lkukut ncuw wac
 brdat wac nqdr nṣawb b iddi u njib kawkaw u lluz l ḥdaya
 hani daba jbt had llḥm lḥdaya ha hyya lkukut nxwi had-ci ḥdaya f euh f waḥd euh kasruna
 kbira bac i t3dal liyya l-lhzzan lkukut tqila
 [b] ha lluz u kawkaw ac ka nsbbq ta nsbbq had euh had l- euh l- had ddRmira m3a had lbiḍ ka
 ndiru f lḥṭṭ ta nqsm-hum mn lweṣṭ ka ndir euh trf luwelani
 u nzlle3-ha ḥtta nRṭṭi had lujh hit nRṭṭih ḥtta nRṭṭi had lujh kullu hakka hah [b] hakka bha-
 ḥtta itRṭṭa had lwerqa kul-ha b had l- euh lbsla u u u u lbiḍ njib 3awd-tani juj wraq xrin
 unḥṭ-hum 3awd f lwest
 la hit tanRṭṭi b3da lbsla u njib llḥm ka nqsm had llḥm mn lwest ka ndir 3awd-tani nṣṣ u
 nfrtettu Rir b ccwiyya hani ka nftettu 3la had jjnab ḥtta itRṭṭaw hani qadditu ma xllit ḥtta
 blasa u nsawbu b iddi u mn b3d ha-ni 3awd nhz had kawkaw m3a k- m3a lluz mxllṭ ssukkar
 nqsmu mn luṣṭ u ndrdr 3awd nṣṣ 3la had-cci
 hani ka ndrdr ḥtta ka y ittdrdr mzyan ma nxlli ḥtta blasa u njib 3awd-tani waḥd juj wrqat
 hani drt-hum f lwest u 3awd ndir 3awd had ddRmira nsrrḥ-ha 3awd f had lwest ḥtta n3awd
 lha euh nsaffi-ha ngadd-ha mzyan ma nxlli ḥtta blasa
 hani ka nqad-ha b3d- daba fac qaddit had lbsla ndir had nṣṣ d llḥm lli bqa nfrtetu 3awd ḥtta
 nRṭṭi bih had euh lwerqa kull-ha ma nxlli ḥtta blasa
 iwa u mn b3d 3awd-tani ka nhz had euh kawkaw u lluz u ssukkar tan drdr-hum kamlin f
 lblays ḥtta ma nxlli ḥtta blasa nit nqad-hum mzyan ḥtta ttqadd
 iwa had luwraq dyal jjnab daba ka nkḥez zzbda lli dayba lḥa- lḥda-ya lwerqa lli lli qlbt ka
 ndhnha hukka u nṭwi liha had jjnibat mn hna bac ttqlb ma t- ma ibqawc mhuzin
 u n3awd n- euh nqlb 3awd luxra ndhn-ha u nRn- u nṭwi liha duk lqnut l euh daxl u ndhn-ha
 u n3awd n- ndir b3da ndir euh xṣni ndir b3da fug had smitu waḥd juj wrqat xurin
 hani drt blati nḥyd had-cci b3da ndir had juj wrqat b3da iRṭṭiw had l euh lfmm dyal lḥlwa
 dyal lbstila 3ad bac nqlb had jjnab
 [b] hani daba drt had juj wrqat Rṭṭaw-ha 3ad nqlb had jjnab ta nqlb had lqunt u nxci l-had
 lqnut f jjnab l-daxl
 u ndhn-hum nqlb hadi u nxci liha jjnab u ndhn-ha u nqlb hadi u nxci liha jjnab u ndxxl-ha
 hadi unxci lha jjnab u ndhn-ha had luxra 3awd-tani hukkak ḥtta n- nkmmml bqat hadi
 hani kmmlt-ha dhnt liha jjnab ac ka ndir daba ka nhz had lwrqat lli bqaw ka n- xṣni nlmṭha
 u ndhn-hum daba fac mdhunin hadu mn lfuq ka n- euh nlmṭha bḥal ila ka tlmṭi ssddari ka txci
 ka txlli nṣṣ hna
 u nṣṣ ka tedwzih mn ṭḥṭha hani daba ka nlmṭha mn lḥṭṭ ha wehda ha-ni qaddit-ha ha luxra [b]
 ha-ni qadditha ha luxra hit nk- daba fac nkmmml-hum n dhn-hum b zzbda
 u ndir 3awd waḥd lwurqa fug-hum hakka mn lfuq u ka ndir cwiyya d l3jina cwiyya d ṭṭḥin ka
 n- euh lesseq had jjnab dyal had lwerqa lli drt mn lfuq duk jjnab ka lsq-hum bac ma itl3u
 liyya-c ta nlsseq duk jjnab
 u ndir fug-hum werqa xura u nlsq-ha ḥtta hyya mn lḥacyat bac tn3s bac mathz-c lfumm u mn
 daba ndhn-ha mn lfuq kamla b zzbda

iwa u nc3l lfran fac ka nc3l lfran ka nxcī-ha ka nxllih ḥtta isxun cwiyya 3ad ta nxcī-ha
u ma njhhdha-c bzzaf bac ma tetthrq liyya-c mn ltht u ka nxcī-ha f lfran
u nsd u ntsnna ceḥal mn sa3a euh ta ntsnna nṣṣ sa3a lli ka ntsnna ka nhl ka nlqa-ha ṭabt
tḥmmrat mn lfuq ha ka ykun lwerqa mdhuna b zzbda
u ka t- teṭib mn ltht u dak sshed ka iḥmmer-ha mn lfuq daba nxlli-ha nṣṣ sa3a n- Radi nduz
cwiyya
u n3awd nṭell 3li-ha ḥtta nkmml nṣṣ sa3a 3ad ka nṭell 3li-ha u ka n3lli-ha cwiyya mn l3afya
ma tkunc habṭa 3nd l3afya bac tetthrq tkun 3alya cwiyya 3li-ha bac Ri dak lḥarara ka tetṭyb-
ha
amma ila kant habṭa bzzaf ka tetthrq mn ltht iwa hit teduz daba nṣṣ sa3a Radi nṭfi 3li-ha iw
lmuhim f
ac fac teṭib 3awd-tani nca3 llah nḥ- njbd-ha hit nduz nṣṣ sa3a ka njbd-ha u ka nzwq-ha b euh
b euh b ssukkar glacé u lqrfā
iwa ka nqddm-ha mn be3d iwa bṣṣḥḥa u l3afiyya

2. SOUS-CORPUS DU FRANÇAIS - ESLO1

QUESTIONNAIRE OUVERT

Questions préliminaires (posées à tous les témoins)

01 Depuis combien de temps habitez-vous Orléans ?

02 Qu'est-ce qui vous a amené à vivre à Orléans ?

03 Est-ce que vous vous plaisez à Orléans ?

Pourquoi (pas) ?

04 Est-ce que vous comptez rester à Orléans ?

Pourquoi (pas) ?

TRAVAIL/TRONC COMMUN (questions posées à tous les témoins)

T1 Qu'est-ce que vous faisiez faites comme travail ?

En quoi est-ce que ça consiste ? C'est quoi au juste ?

T2 Est-ce que vous voulez bien me décrire une journée de travail ?

T3 Qu'est-ce qui compte le plus dans votre travail ?

Qu'est-ce qui vous plaît ou vous déplaît dans votre travail ?

T4 Si vous n'étiez pas qu'est-ce que vous aimeriez faire ?

T5 De plus en plus de femmes mariées travaillent aujourd'hui, et vous personnellement est-ce que vous êtes pour ou contre ?

Pourquoi (pas) ?

TRAVAIL - BRANCHE (questions posées aux témoins semblant susceptibles de développer le thème)

T6 Et votre femme, est-ce qu'elle travaille aussi ?

Pourquoi ?

T7 Et vos enfants, que font-ils ? Métier ?

T8 Est-ce que vous aimeriez qu'ils fassent autre chose ?

Ou qu'est-ce que vous aimeriez qu'ils fassent (quand ils seront grands)

T9 Avec qui parlez-vous au cours de votre travail ?

T10 De quoi est-ce que vous parlez ?

T11 Etes-vous satisfait de vos conditions de travail ?

Pourquoi (pas) ?

T12 Qu'est-ce que vous aimeriez voir changer ?

T13 Est-ce que vous avez déjà fait grève ? Quand ça ?

T14 Comment ça a commencé / vous pouvez me raconter ce qui s'est passé ?

T15 Est-ce que vous avez obtenu satisfaction ?

T16 Etes-vous syndiqué, membre d'une organisation professionnelle ?

T17 Quel est votre syndicat / association ?

T18 Est-ce que vous êtes actif dans votre syndicat / association ?

LOISIRS/TRONC COMMUN

L1 Qu'est-ce que vous faites de votre temps libre (soirées, week-end) ?

L2 Comment avez-vous passé dimanche dernier ?

L3 Que ferez-vous pendant les vacances d'été ?

L4 Si vous aviez deux heures de temps libre supplémentaires par jour, que feriez-vous de ce temps libre ?

LOISIRS – BRANCHE

L1 Est-ce que vous avez une voiture ?

L2 Qu'est-ce que vous avez comme voiture ?

ça vous gêne de ne pas avoir de voiture ?

L7 Pourquoi avez-vous choisi ce modèle ?

L8 Vous vous en servez tous les jours ? Ou quand ?

ENSEIGNEMENT/TRONC COMMUN

E1 A votre avis, qu'est-ce qu'on devrait apprendre surtout aux enfants à l'école ?

Pourquoi ?

E2 Qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?

E3 Dans quelles matières aimeriez-vous que vos enfants soient forts ?

(est-il bon qu'un enfant soit fort ?)

E4 Qu'est-ce qui fait que les enfants réussissent ou ne réussissent pas à l'école ?

E5 Jusqu'à quel âge est-ce qu'il faudrait que les enfants continuent leurs études ?

Pourquoi ?

E6 Est-ce que c'est la même chose pour les garçons et les filles ?

ENSEIGNEMENT – BRANCHE

E7 Quelles différences y a-t-il entre les lycées, les C.E.G. et les C.E.S. ?

Et entre les élèves ?

E8 Est-ce que l'enseignement a beaucoup changé depuis que vous avez terminé vos études / étiez à l'école ?

E9 Comment est-ce qu'on fait le choix entre l'école publique et l'école libre ?

E10 Comment a-t-on choisi dans votre cas personnel ?

E11 Qu'est-ce qui (vous) ferait accepter d'envoyer vos / des enfants à l'école publique / libre (= le contraire du choix déjà déclaré)

E12 Etes-vous favorable à la participation des élèves aux conseil d'administration des écoles ?

E13 D'après vous, qu'est-ce qu'il faudrait changer dans l'enseignement actuel ?

POLITIQUE/CLASSE - TRONC COMMUN

P1 Pour revenir à la ville d'Orléans, est-ce que, d'après vous, on fait assez pour les habitants d'Orléans ?

P2 Nous avons dit ON ; mais ON ça représente qui, pour vous ?

P3 Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui comptent, qui ont de l'influence ?

P4 On a beaucoup parlé des événements de mai dernier. Moi je n'étais pas en France à l'époque. Est-ce que vous pouvez m'expliquer ce qui s'est passé ?

Pourquoi ? A votre avis est-ce qu'on peut expliquer ces événements ?

POLITIQUE/CLASSE – BRANCHE

P5 Lorsque vous votez pour un député, qu'est-ce que vous attendez de lui ?

P6 Dans les élections nationales, pourquoi est-ce qu'il y a deux tours ?

P7 Comment est-ce qu'on décide son vote, la seconde fois ?

P8 Quelle est la différence, pensez-vous, entre la Droite et la Gauche ?

P9 Est-ce que les différences entre les classes sociales sont très marquées à Orléans ?

P10 A quoi est-ce qu'on reconnaît un/le/les (reprendre le vocabulaire utilisé par le témoin) ?

P11 Est-ce qu'on peut passer d'une classe à l'autre ?

Comment ?

P12 Est-ce que les différences entre les classes ont tendance à augmenter ou à diminuer ?

Pourquoi (pas) ?

BRANCHE - LANGUE ET CULTURE

1. Un étranger veut venir en France pour apprendre le français. Dans quelle région est-ce qu'il doit aller d'après vous (dans quelle ville) ?

Pourquoi ?

Est-ce qu'il y a des endroits qu'il devrait éviter ? Pourquoi ?

Pour bien apprendre le français, quels gens devrait-il fréquenter ? Pourquoi ?

Est-ce qu'il y a des gens qu'il devrait éviter de fréquenter ? Pourquoi ? Par exemple ?

Quelles sont, d'après vous, les difficultés de la langue française pour un étranger ? (quoi encore ?)

2. Est-ce qu'on parle bien à Orléans ?

Tout le monde parle bien ?

Est-ce qu'il y a des gens qui ne parlent pas bien ?

(et à part les étrangers ?) (exemples et raisons)

3. Est-ce que, à votre avis, le français est une langue difficile ? En quoi ?

4. Quelqu'un est de passage à Orléans. Il vous demande ce qu'il pourrait taire pendant son séjour. Qu'est-ce que vous lui conseillez de faire ?

5. Quelqu'un frappe à la porte de cette pièce. Qu'est-ce que vous lui dites ?

6. Vous invitez quelqu'un à prendre quelque chose à la maison. Qu'est-ce que vous lui dites pour l'inviter ?

7. Comment est-ce qu'on fait une omelette ?

Pourriez-vous m'expliquer comment on fait ?

Pouvez-vous me donner la recette de l'omelette ?

QUESTIONNAIRE SOCIOLINGUISTIQUE

1. Y a-t-il chez vous :

un /des dictionnaires : oui/non

un/des encyclopédies oui/non

si oui demander :

nom ? nombre de volumes ? Gardé ou possédés depuis quand ?

Cadeau ? Héritage ? Acheté à : représentant/magasin ?

Qui s'en sert le plus souvent ?

Et vous :

Fréquence : (fois par mois)

Quand l'avez-vous regardé pour la dernière fois ?

Quel genre de chose y cherchez-vous le plus souvent ?

Orthographe/sens/histoire/géographie

Si non pourquoi pas (dictionnaire encyclopédie)

2. Possédez-vous d'autres dictionnaire du genre : Larousse ménager/médical/gastronomique... ?

3. Possédez-vous un livre sur :

▶ l'art de parler (prononciation, etc.) ?

▶ l'art d'écrire (des lettres le Bon usage,...) ?

▶ les difficultés de la langue française (orthographe, vocabulaire...) ?

▶ guide de politesse, de savoir-faire : oui/non

si oui : comment s'appellent-ils ?

si non : pourquoi pas ?

4. Le journal que vous lisez habituellement contient-il une rubrique sur le langage ?

si oui : la lisez-vous ? Qu'est-ce que vous en pensez ?

si non : pourquoi pas ?

5. Faites-vous des mots croisés ? Oui/non

si oui : lesquels ? Fréquence ? si non : pourquoi pas ?

6. Pensez-vous qu'il soit utile que les français apprennent le latin à l'école ?

Pourquoi ?

7. Que pensez-vous du français ? Pour / contre / indifférent Pourquoi ?

8. Y a-t-il des différences selon-vous dans la façon de parler français entre les gens appartenants à de milieux sociaux différents ?

si oui : ces différences sont-elles très importantes / importantes / peu importantes ?

Sur quoi portent-elles surtout ? Comment les expliquez-vous ?

9. Selon vous les gens parlent-ils :

de mieux en mieux / de plus en plus mal / sans changement ?

De quoi cela vient-il ?

10. Parmi vos connaissances quelle est la personne qui parle le mieux le français ? (donner la profession)

Parmi les gens que vous êtes amenés à entendre parler même sans les connaître ? (donner la profession)

11. Y a-t-il en France un organisme qui décide si un mot ou une expression fait partie ou non du bon français ? oui/ non

Lequel ? Est-ce très utile / utile / sans utilité ?

12. On dit quelquefois que la langue française se dégrade, qu'en pensez-vous ? oui/non

Comment ça ? ça tient à quoi ?

Le regrettez-vous ou pensez-vous que cela n'a pas d'importance ?

Que peut-on faire contre cela à votre avis ?

Seriez-vous favorable à un contrôle des journalistes, des professeurs, des speakers, de la radio ? oui/non

Si oui très favorable / favorable

Comment devrait-on exercer ce contrôle ?

13. Aujourd'hui à votre avis l'orthographe et la correction de la langue sont-elles enseignées aussi bien, mieux ou moins bien que du temps où vous étiez vous-même à l'école ?

Orthographe : aussi bien / mieux / moins bien

Correction : aussi bien / mieux / moins bien

ça tient à quoi ?

14. Dans quelles matières étiez-vous le plus fort à l'école ?

15. Habituellement avez-vous quelque chose pour écrire sur vous ?

Si oui, quoi ?

16. Possédez-vous un stylo à encre ?

Si oui, à la suite de quelles circonstances avez-vous possédé pour la première fois un stylo à encre (âge...) ?

17. Quand avez-vous écrit pour la dernière fois ?

C'était pour quoi la dernière fois ?

18. Avez-vous besoin d'écrire ?

19. Habituellement portez-vous sur vous un carnet, un agenda ou quelque chose du même genre sur quoi écrire ? oui / non

Quoi exactement ?

20. Si vous deviez dire quelque chose à une personne habitant à 5km de chez vous, préféreriez-vous vous déplacer ou lui écrire une lettre ?

Cette personne est une de vos amis : se déplacer / écrire

Cette personne vous est supérieure : se déplacer / écrire

Pourquoi ?

21. Est-il important selon vous d'avoir une belle écriture ?

Très important / important / peu important / sans aucune importance

Pourquoi ?

22. Est-il important selon vous d'avoir de l'orthographe ?

Très important / important / peu important / sans aucune importance

Pourquoi ?

23. Seriez-vous favorable à une réforme de l'orthographe :

Très favorable / favorable / défavorable / très défavorable

Pourquoi ?

24. Qui de vous ou de votre mari / femme (même décédé) écrit habituellement à

▶ vos amis communs

▶ la famille du mari

▶ la famille de la femme

Pourquoi ?

Qui remplit les papiers administratifs :

▶ feuille d'impôts

▶ feuille de Sécurité Sociale et de maladies

▶ autres

Pourquoi ?

25. Qui de vous ou de votre mari / femme (même décédé) possède la meilleure orthographe, la plus belle écriture, parle le meilleur français, écrit le meilleur français.

26. Combien de lettres écrivez-vous en moyenne par mois ?

Travail / hors travail

27. Conservez-vous les lettres qu'on vous envoie ?

Toujours / très souvent / souvent / assez rarement / rarement / jamais

Lesquelles ?

Combien en possédez-vous environ ?

28. Quand vous écrivez à vos amis ?

Faites-vous un brouillon ? oui/non

Faites-vous attention aux fautes d'orthographe ? oui /non

Est-ce que vous vous relisez ? oui /non

Parmi ces instruments lequel utilisez-vous ?

▶ stylo encre

▶ stylo bille

▶ stylo feutre

- ▶ crayon
- ▶ porte-plume
- ▶ machine à écrire

Quel type de papier utilisez-vous ?

Exemple : carreaux / à lignes / blanc / couleur / bloc, etc.

29. Quand vous devez écrire (si vous deviez) un mot d'excuse à l'école de votre enfant

Brouillon ? orthographe ? instrument ? papier ?

30. Quand vous devez écrire à votre supérieur dans le travail

Brouillon ? orthographe ? instrument ? papier ?

31. Vous arrive-t-il d'utiliser quelquefois du papier à carreaux ? oui /non Si oui pour quel genre de choses ? (Faites parler et posez d'autres questions éventuellement)

32. Y a-t-il des choses qui vous "agacent" dans la façon de parler de votre mari / femme ? Si oui quoi exactement ? Vous arrive-t-il de le/la reprendre ? oui /non

33. Y a-t-il des choses qui "agacent" votre mari / femme dans la façon dont vous parlez vous ? Si oui quoi exactement ? Lui arrive-t-il de vous reprendre ? oui/non

34. Qui reprend l'autre le plus souvent ? Mari / femme

35. Y-a-t-il des choses qui vous "agacent" dans la façon de parler de vos enfants ?

Si oui quoi exactement

Vous arrive-t-il de les reprendre ? oui /non

Qui les reprend le plus souvent ? Père / mère

(éventuellement pour quel genre de chose les reprend la mère - même chose pour le père)

Y-a-t-il des mots que vous interdisez de prononcer à vos enfants ?

Les punissez-vous s'ils les prononcent ? Quelles sanctions ?

36. Vos parents faisaient-ils attention à la façon dont vous parliez ?

Qui vous reprenait le plus souvent ? Père /mère /autre (profession) Pour quel genre de chose surtout ?

Prenait-il des sanctions quelquefois ? oui /non

Si oui lesquelles ?

37. Votre instituteur faisait-il attention à la façon dont vous parliez ?

Pour quel genre de chose surtout ?

Prenait-il des sanctions quelquefois ? oui/non

Si oui lesquelles ?

Le questionnaire utilisé comportait des grilles, des blancs, etc. pour noter des réponses.

Pour des raisons de commodité et d'économie, la présente version présente les questions dans un format plus comprimé ; toutefois, on a reproduit les questions dans leur intégralité.

CORPUS ESLO1
Enregistrement n° 008

RC: monsieur

RC: depuis combien de temps habitez-vous Orléans ?

GJ 131: oh ça fait neuf ans depuis dix neuf cent soixante

RC: vous vous plaisez à Orléans ?

GJ 131: oui et non

RC: [rire] pourquoi ça ?

GJ 131: bah parce que j'ai j'ai toujours euh je suis Lorrain alors j'ai je suis né en Lorraine et puis j'ai toujours été en Lorraine et je préfère la Lorraine à l'Orléanais

RC: et est-ce que vous comptez rester à Orléans ?

GJ 131: oh je suis obligé par ma profession

RC: hm

RC: et qu'est ce que vous faites comme travail ?

GJ 131: je suis contrôleur divisionnaire aux PTT

RC: hm hm et en quoi ça consiste ?

GJ 131: euh c'est très vague ben c'est du travail de c'est difficile à définir c'est du travail de contrôle euh dans une dans certaines euh certaines branches du service euh postal quoi euh et y'y'a un peu de tout c'est difficile à définir ça

RC: hm hm mais

RC: est est-ce que vous voulez bien me décrire une journée de travail ?

GJ 131: ah une journée de travail oui alors euh le matin je co- je commence à cinq heures et de cinq heures à vous voulez des détails de de #1 de ? #

RC: #2 si si #

GJ 131: #1 tous les détails ? #

RC: #2 vous pouvez détailler #

GJ 131: alors de cinq heures à huit heures je fais du contrôle d'affranchissement

RC: hm

GJ 131: dans l'arrivée du du courrier pour le le courrier qui est ins- insuffisamment affranchi qui est à taxer je prépare tout ça euh pour la distribution des préposés je mets les surtaxes et puis je les distribue à chaque euh chaque euh préposé et il doit encaisser la surtaxe dont le montant de la surtaxe euh chez les AG ensuite je passe à un autre genre d'opération vous savez [rire] ça fait beaucoup de détails aussi ça alors j'ai des des tas de de choses quoi contrôle de contrôle de machines à affranchir installation de machines à affranchir euh euh distributeurs de euh automatiques de timbres-poste je m'en occupe aussi des statistiques du contrôle toujours du contrôle de d'ordres de réexpédition euh pour le matin c'est c'est à peu près à peu près tout ce qu'y a quoi alors l'après-midi c'est d'autres choses le lendemain le lendemain on commence à midi de midi à sept heures et demie le soir dix-neuf heures trente alors euh c'est pareil toujours contrôle d'affranchissement pour la deuxième distribution jusqu'à quinze heures environ et même opération que le matin et puis dans la soirée enfin entre temps y'a toujours ce ce ces machines à affranchir à installer ou distributeurs en panne ou quelque chose comme ça quoi et dans la fin de s- sur la fin de la soirée euh le contrôle des signatures des mandats payés à domicile par les fa- par les préposés pour tout ce qui est tous les mandats qui ont été payés à Orléans euh à domicile

RC: hm hm

GJ 131: alors euh contrôle des signatures de enfin contrôle quoi #1 hein #
RC: #2 hm hm # alors c'est une journée assez longue ?
GJ 131: ah bien on fait sept heures et demie de de file quoi
RC: hm hm
GJ 131: alors euh le premi- le l- on commence le matin à cin- euh à cinq heures jusqu'à midi et demi et on recommence le lendemain de midi à dix-neuf heures trente
RC: hm hm
GJ 131: et puis ainsi de suite
RC: hm hm
GJ 131: le surlendemain cinq heures midi et ainsi de suite
RC: et
RC: qu'est-ce qui vous plaît dans votre travail ? peut-être il y a quelque chose qui vous #1 déplaît ? #
GJ 131: #2 ah bah # vous savez ça fait ça fait trente-deux ans que je suis postier moi [rire] j'ai j'ai toujours été aux PTT alors euh y'a trente-deux ans d'ailleurs je que #1 je suis rentré #
RC: #2 hm #
GJ 131: aux PTT en dix neuf cent trente-sept
RC: #1 et si #
GJ 131: #2 alors euh #
RC: et si vous n'étiez pas postier ?
GJ 131: ah ben ça
RC: #1 qu'est ce que vous aimeriez faire ? #
GJ 131: #2 euh # bon moi je bricole beaucoup hein ?
RC: hm hm
GJ 131: la preuve c'est je viens de refaire l'appartement hein quand vous êtes venu #1 j'étais en pleine peinture hein ? #
RC: #2 ah #
GJ 131: #1 [rire] #
RC: #2 [rire] #
GJ 131: maintenant c'est terminé vous voyez qu'on a bien fait de retarder
RC: hm hm euh on
RC: on trouve que de plus en plus de de femmes mariées travaillent aujourd'hui
GJ 131: oui
RC: et vous personnellement est-ce que vous êtes pour ou contre ?
GJ 131: non je préférerais que avoir un traitement suffisant ou pour euh que la femme ne travaille pas évidemment ça c'est le but de c'est le but général c'est le but de tout le monde ça
RC: hm hm
GJ 131: d'un autre côté l'occupation aussi c'est pas mauvais non plus mais enfin pas être obligée de faire des des journées euh [pron=pi] disons un travail à mi-temps par exemple pour une femme c'est ça serait pas mal
RC: hm
GJ 131: mais être obligée de faire des journées complètes c'est mon point de vue hein ? c'est ce que je cherche d'ailleurs
RC: et
RC: qu'est ce que vous faites de votre temps libre ?
GJ 131: ah bon vous savez j'ai toujours de quoi m'occuper je bricole pas mal je donne un coup de main à droite à gauche quoi euh et puis enfin maintenant moins parce que je commence à avoir un certain âge alors quand je commence à cinq heures du matin vous savez je vais faire ma petite sieste l'après-midi

RC: [rire]
GJ 131: [rire]
RC: et le samedi et le dimanche ?
GJ 131: oh le samedi et le dimanche euh principalement la pêche
RC: et comment vous l'avez-vous passé le dimanche dernier ?
GJ 131: à la pêche justement [rire]
RC: oui
RC: et que ferez-vous pendant les vacances d'été ?
GJ 131: ah ça ça dépend des années cette année je ne je n'ai encore rien de prévu pour cette année m'enfin habituellement euh les autres années on retient on retient un hôtel au bord de la mer quoi enfin cette année je sais pas j'ai l'impression que on va plutôt faire un voyage on va plutôt faire des vacances itinérantes
RC: hm hm hm pour faire la pêche ?
GJ 131: #1 oui j- y'a toujours le matériel dans la voiture #
RC: #2 [rire] #
GJ 131: #1 [rire] #
RC: #2 bon #
RC: et si vous aviez deux heures de temps libre supplémentaire par jour que feriez-vous de de ce temps libre ?
GJ 131: ben je me suis jamais posé la question parce que
RC: #1 [rire] #
GJ 131: #2 [rire] # vous savez pour avoir deux heures de plus oh puis y'a toujours moyen de s'occuper hein
RC: alors je vais vous poser quelques questions au sujet de l'enseignement et de de des lycées et de l'é- des écoles
RC: à votre avis monsieur qu'est-ce qu'on devrait apprendre surtout aux enfants ? à l'école ?
GJ 131: ce qu'on devrait apprendre surtout aux enfants à l'école ?
RC: hm hm
GJ 131: ben moi je vois l'en- l'enseignement tel qu'on l'a tel qu'on l'a eu nous-mêmes l'enseignement primaire était très bien enfin moi je suis en primaire évidemment je j'étais pas au lycée je j'ai continué à à l'école primaire supérieure
RC: hm hm
GJ 131: mais ce qui serait intéressant c'est que justement on puisse euh les enfants puissent apprendre de très bonne heure euh très jeunes une ou deux langues étrangères une au moins
RC: et pourquoi ?
GJ 131: eh bien c'est très utile dans la vie je m'en suis rendu compte puisque j'ai fait la guerre euh dans les Forces Françaises Libres
RC: hm hm
GJ 131: et j'ai eu l'occasion justement de côtoyer les Américains les Anglais et heureusement j'avais appris l'allemand à l'école primaire supérieure et je me suis pas mal débrouillé en Allemagne lorsque évidemment nous sommes euh nous les avons reconduits
RC: #1 [rire] #
GJ 131: #2 [rire] #
RC: et qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?
GJ 131: ah ça c'est un peu puissant pour moi ça euh naturel- le latin a évidemment euh ce ça serait pas mal parce que c'est quand même le la base de c'est tout de même la euh la base de la langue française quoi du c'est vrai
RC: hm hm
RC: et dans quelle matière est-il bon qu'un enfant soit fort ?

GJ 131: ben maintenant moi à mon avis je pense que euh ce serait pour l'avenir je pense pour les les enfants de maintenant ce serait plutôt les mathématiques plus qu'ils se dirigent vers la science c'est là quand même le meilleur débouché

RC: hm hm

GJ 131: à mon avis

RC: hm

GJ 131: avant évidemment euh c'est plus du tout la même vie hein euh

RC: [rire]

GJ 131: toutes les matières étaient bonnes mais bon français euh géographie langue étrangère ou tout ça était bon mais maintenant pour l'avenir quand même pour les enfants je crois que euh les mathématiques la science le c'est quand même des débouchés plus sérieux

RC: hm hm

RC: et qu'est-ce qui fait que les enfants réussissent ou ne réussissent pas à l'école ?

GJ 131: oh ça vous savez euh j'ai deux enfants hein j'en ai un qui a pas voulu continuer et puis l'autre qui continue

RC: #1 [rire] #

GJ 131: #2 ça ça # ça c'est c'est difficile à définir ça

RC: hm hm

GJ 131: et puis y'a une question il faut qu'ils soient doués ou pas

RC: hm hm

RC: et jusqu'à quel âge est-ce qu'il faudrait que les enfants continuent leurs études ?

GJ 131: ben je crois que ben le plus longtemps possible

RC: hm

RC: est-ce que la même chose pour les garçons et les filles ?

GJ 131: oui y'a pas de raison

RC: et pourquoi est-ce que vous dites le plus longtemps possible ?

GJ 131: ben le plus longtemps possible pour euh essayer d'obtenir la meilleure situation possible bien entendu [rire]

RC: et pour revenir euh à la ville d'Orléans est-ce que d'après vous on fait assez pour les habitants ? à Orléans ?

GJ 131: ben en quel sens ?

RC: bon c'est-à-dire euh on on dit bon est-ce qu'on fait assez pour les les habitants? peut-être la municipalité ou les autorités +[pron=autorité] n'importe qui

GJ 131: oh vous savez y'a pas à se plaindre c'est pas y'a bien des détails comme euh un trottoir qui est démolé et qui est pas refait ou des des bricoles comme ça qui sont vous savez ça se passe partout ça dans toutes les villes hein

RC: hm hm alors j'ai une question que je vais vous poser c'est de parler des événements de mai dernier

GJ 131: oui

RC: moi je n'étais pas en France à l'époque

GJ 131: hm hm

RC: est ce que vous pourriez m'expliquer ce qui s'est passé ?

GJ 131: ce qui s'est passé en mai ?

RC: hm hm

GJ 131: oh vous savez c'est euh en mai c'est une grève générale quoi grève mécontentement général des ouvriers c'est euh euh ça a commencé évidemment par le les manifestations étudiants euh et puis y a eu le le mécontentement les sal- et et surtout pour les petits salaires ils ont été euh d'ailleurs euh le gouvernement a immédiatement accordé à une augmentation substantielle

RC: hm hm

GJ 131: ce qu'il aurait d'ailleurs très bien pu faire euh les années précédentes grève générale jusqu'à temps qu'on obtienne euh satisfaction

RC: hm

RC: qu'est-ce que vous les différences entre les classes sociales sont très marquées à Orléans ?

GJ 131: bon vous savez chez chez nous les fonctionnaires on peut pas ben les classes sociales vous voulez parlez de la population mais la population en général quoi ?

RC: hm hm

GJ 131: bon oui euh vous avez y'a quand même euh y'a quand même pas mal de de gros propriétaires [rire] enfin vous savez c'est partout ça c'est le régime français ça

RC: et à quoi est-ce qu'on reconnaît par exemple un gros propriétaire ?

GJ 131: ah ben ici si il se reconnaît difficilement #1 [rire] #

RC: #2 [rire] # #1 mais c'est quoi c'est #

GJ 131: #2 c'est pas celui # qui est bien habillé

RC: #1 [rire] #

GJ 131: #2 en général #

RC: hm hm mais par quoi alors ?

GJ 131: ah ben par ce par les discussions par le quand on connaît les gens quoi

RC: hm hm

GJ 131: autrement

RC: et

RC: est-ce que on peut passer d'une classe à l'autre ?

GJ 131: euh celui qui qui peut faire beaucoup d'économies qui arrive à en faire évidemment euh là il va monter un petit peu ça en général c'est du patr- du patrimoine euh familial

RC: hm hm

RC: et est-ce que les différences entre les classes ont tendance à diminuer ou à augmenter ?

GJ 131: vous savez moi je vois pas hein ? ce ça aurait plutôt tendance à à diminuer quand même

RC: hm hm

GJ 131: à diminuer

RC: diminuer pourquoi ?

GJ 131: bien justement par le fait euh des études que les jeunes peuvent faire même euh même n'é- n'étant pas fortunés voyez vous

RC: hm hm

GJ 131: les bourses accordées tout ça euh permettent de poursuivre les études ça diminue quand même ça seulement on n'enlèvera pas leur patrimoine familial qui est passé de père en fils ça y'a pas de doute

RC: hm hm

RC: vos enfants monsieur qu'est-ce qu'ils font ?

GJ 131: et bien j'ai un fils qui qui est employé de banque

RC: hm hm

GJ 131: celui qui n'a pas voulu continuer après son brevet

RC: hm hm

GJ 131: et puis ma fille passe son BAC cette année

RC: mh mh

RC: et est-ce que vous aimeriez qui de toute façon votre fils fasse autre chose ?

GJ 131: c'est lui qui a voulu s'arrêter ça lui plaît d'être de de travailler dans une banque et il continue d'ailleurs à étudier pour euh obtenir des brevets son brevet professionnel il a déjà eu

son certificat de d'aptitude professionnelle maintenant il travaille pour son brevet professionnel il a décidé de faire sa carrière là ma foi

RC: hm hm vous m'avez raconté une journée de votre travail

RC: mais avec qui parlez-vous au cours de votre travail ?

GJ 131: ah là euh je parle avec beaucoup de monde [rire] ça c'est difficile à vous expliquer

RC: hm hm

RC: et et de quoi est-ce que vous parlez en général ?

GJ 131: ah euh dans les les conversations autres que le service par exemple oh euh on parle un petit un petit peu de tout de famille de pêche de de de chasse enfin je suis pas chasseur mais enfin j'ai y'a beaucoup de chasseurs dans le pays alors je suis bien obligé de d'écouter leurs histoires de chasse

RC: hm hm

GJ 131: et puis bon enfin de toute sorte de chose de bricolage de papier peint de peinture de enfin de #1 ce #

RC: #2 hm #

GJ 131: qu'on fait quoi euh

RC: et êtes-vous satisfait de vos conditions de travail ?

GJ 131: ça pourrait être meilleur ça pourrait être meilleur mais enfin y'a pas tellement à se plaindre quoi

RC: et qu'est-ce que vous aimeriez voir changer ?

GJ 131: le les horaires les horaires de travail parce que ça fait trente-deux ans que je me lève à quatre heures du matin hein ? alors

RC: #1 [rire] #

GJ 131: #2 [rire] #

RC: #1 et pour madame aussi ça c'est #

GJ 131: #2 seulement c'est difficile #

RC: hm hm

GJ 131: seulement ça c'est difficile surtout dans le métier de postier

RC: hm hm

RC: est-ce que vous vous avez déjà fait grève ?

GJ 131: ah oui

RC: quand ?

GJ 131: à de à chaque fois

RC: à chaque fois

RC: et comment ça a com- commencé ? savez vous ?

GJ 131: comme j'ai commencé à faire grève ?

RC: hm hm hm hm #1 [pron=pi] #

GJ 131: #2 ah # ça ça ça remonte à très loin ça

RC: ah bon mais est-ce que vous pouvez me raconter ce qui s'est passé quand quand vous avez fait grève ?

GJ 131: ah eh bien euh nous avons une réunion une réunion syndicale euh tous les matins

RC: hm hm

GJ 131: pour avoir les nouvelles de ce qui se passait évidemment euh dans les discussions euh avec le gouvernement

RC: et vous avez obtenu satisfaction ?

GJ 131: oui quand même pour cette fois-là pas pas entièrement mais y'a toujours des promesses en suspens

RC: hm hm

GJ 131: vous savez y'avait quand même eu on a quand même eu un un résultat

RC: quel est votre syndicat ?
GJ 131: Force Ouvrière
RC: est-ce que vous êtes actif ? dans votre syndicat ?
GJ 131: oui maintenant oui
RC: pourquoi ?
GJ 131: parce que j'ai été élu par les camarades
RC: hm hm et après trente trente-deux ans comment c'est se passé [pron=pi] on vous êtes élu par vos camarades qu'est ce qu'ils désirent de vous ?
GJ 131: ah ben comme représentant du personnel quoi
RC: hm hm
GJ 131: ben quand y'a des discussions euh à avoir avec dans les commissions par exemple
RC: hm hm et qu'est-ce qu'il faut faire comme représentant ?
GJ 131: bien lorsqu'y a ça dépend euh lorsqu'y a des euh une commission d'avancement par exemple euh euh si si y'a euh un un cas flagrant où où où un un collègue par exemple est est injustement mal noté alors à ce moment-là on intervient en sa faveur
RC: hm hm
GJ 131: ben une sorte de c'est pas un tribunal si vous voulez mais enfin c'est c'est c'est la défense quoi en somme des
RC: hm hm vous avez beaucoup de cas comme ça ?
GJ 131: ah non non en général euh y'a très peu de réclamations alors en général y'a pas
RC: hm hm alors on je vais changer le la les questions maintenant
RC: un étranger veut venir en France pour apprendre le français dans quelle région est-ce qu'il doit aller d'après vous ?
GJ 131: ben ça dépend quel étranger aussi
RC: hm hm un Anglais disons
GJ 131: un Anglais ben vous savez bah ici c'est pas mal
RC: hm hm
GJ 131: ici c'est pas mal
RC: est-ce qu'il y a des endroits qu'il devrait éviter ?
GJ 131: des endroits en France qu'il devrait #1 éviter #
RC: #2 oui en France oui # si il veut apprendre le le français
GJ 131: ah mais en principe euh les endroits où y'a un dialecte qui est très difficile à [bg] à assimiler
RC: lesquels par exemple ?
GJ 131: oh hein euh la Bretagne par exemple l'Alsace
RC: hm hm
GJ 131: l'Alsace le euh la Catalogne aussi la Catalogne enfin partout où y'a un patois quoi
RC: un patois oui et pour bien apprendre le français quelles gens devrait-il fréquenter ?
GJ 131: quelles ?
RC: gens
GJ 131: moi je crois que oh la classe moyenne quoi
RC: hm hm pourquoi ?
GJ 131: ben parce que vous avez euh vous avez en principe on apprend euh comment [pron=pi] vous a- vous apprenez le français c'est littéraire
RC: hm hm
GJ 131: mais si vous voulez euh parfaire le si vous voulez parfaire la langue il vaut mieux euh il vaut mieux fréquenter des des gens de classe moyenne quoi euh vous euh vous apprenez vous apprenez en plus de ce qu'on apprend euh à l'école quoi enfin disons à
RC: hm hm

GJ 131: à l'université ce qu'on ce qu'on apprend euh on apprend en plus le le dialogue euh courant quoi

RC: hm hm et est-ce qu'il y a des gens qu'il devrait éviter de fréquenter ?

GJ 131: oh eh c'est comme partout hein #1 [rire] #

RC: #2 [rire] # quelles sont d'après vous monsieur les difficultés de la langue française pour un étranger ?

GJ 131: là c'est le problème en sens inverse #1 [rire] #

RC: #2 [rire] #

GJ 131: ce sont les à mon avis euh ce euh ce sont les verbes irréguliers

RC: hm hm pourquoi ?

GJ 131: ben parce que y'a tellement de tellement de formes euh différentes euh

RC: hm hm

GJ 131: à mon avis je pense que euh je pense que c'est ça je pense que c'est ça

RC: hm hm

RC: et est-ce qu'on parle bien à Orléans ?

GJ 131: en principe on parle pas mal français oui mais euh comme partout ils ont des expressions euh typiquement orléanaises

RC: hm hm euh lesquelles par exemple ?

GJ 131: c'est quoi donc ça ? [rire] c'est quoi donc ça ?

RC: hm hm

GJ 131: qu'est-ce on a y'en a bien des autres mais enfin ça me vient pas à l'idée hein ?

femme: ben dis donc dis donc

GJ 131: [rire] ben dis donc dis donc ouais enfin ça #1 c'est #

femme: #2 oui enfin c'est oui # [pron=pif]

GJ 131: oui y'a pas mal d'expressions comme ça qu'on avait pas l'habitude d'entendre et puis maintenant c'est c'est fi- c'est familier maintenant [rire]

RC: on les accepte

GJ 131: ah oui puis puis on les on les pratique même [rire]

RC: et est-ce que à votre avis le français est une langue difficile ?

GJ 131: j'ai toujours entendu dire euh que c'était une des langues les plus difficile pour les étrangers pour euh pour apprendre le français j'ai toujours entendu dire ça mais enfin euh c'est difficile je peux je peux difficilement vous répondre hein ? #1 [rire] #

RC: #2 [rire] #

RC: alors quelqu'un est de passage à Orléans il vous demande ce qu'il pourrait faire pendant son séjour qu'est-ce que vous lui conseillez de faire ?

GJ 131: eh bien euh je l'enverrais au syndicat d'initiative y'a pas de doute parce qu'il il existe un syndicat d'initiative on peut très bien le renseigner là

RC: hm hm et

GJ 131: ah maintenant ça dépend euh qui est-ce si c'est un un vacancier si c'est un un étudiant si c'est un étudiant on l'envoie à l'université hein au au bureau universitaire

RC: mais s'il est de passage à un temps où euh le syndicat d'initiative est fermé il vous demande ce qu'il peut faire à Orléans

GJ 131: ça dépend de ce qu'il veut faire aussi hein ? [rire] ça on peut toujours poser la question demander à condition qu'il parle le euh f- qu'on parle euh qu'on puisse s'entendre hein ?

RC: hm hm

GJ 131: qu'on puisse se comprendre à c- ce moment-là ça dépend de ce qu'il veut faire si si il veut aller se promener si si il veut aller aux spectacles euh peut toujours peut toujours renseigner

RC: hm hm

GJ 131: alors euh pour les questions de promenade ben [pron=pi] c'est facile ça c'est pas ça qui manque dans la région

RC: hm hm mais est-ce qu'il y a quelque chose dans la région ou surtout à Orléans que vous pouvez recommander ?

GJ 131: oui enfin ça ça dépend des goûts des personnes aussi hein vous avez des des personnes qui qui aiment euh qui aiment les paysages d'autres qui aiment les musées d'autres qui aiment euh qui aiment visiter les monuments

RC: hm hm

GJ 131: alors à ce moment-là on peut on peut toujours euh indiquer un itinéraire

RC: hm hm

GJ 131: ça ça dépend euh ce que la personne veut voir veut voir si on veut si on arrive à se comprendre euh un Anglais qui parle le français qui me demanderait par exemple euh euh il est là pour quelques jours à Orléans euh je lui dirais quand même bien ce qu'il préfère voir

RC: hm hm

GJ 131: à ce moment là je peux lui expliquer je peux toujours lui dire quand même depuis neuf ans que je suis là je commence à connaître la ville

RC: #1 [rire] #

GJ 131: #2 [rire] #

RC: c'est ça oui

RC: alors quelqu'un frappe à la porte de cette pièce qu'est-ce que vous lui dites ?

GJ 131: quelqu'un n'importe qui ?

RC: n'importe qui

GJ 131: oh euh je j'ouvre la porte et puis je lui demande vous désirez monsieur ou vous désirez madame [rire]

RC: hm hm

RC: et vous invitez quelqu'un à prendre quelque chose à la maison qu'est-ce que vous lui dites pour l'inviter ?

GJ 131: j'ai pas tellement bien compris votre question là

RC: si vous désirez inviter quelqu'un

GJ 131: oui

RC: à prendre quelque chose à la maison chez vous qu'est-ce que vous lui dites pour l'inviter de de venir chez vous ?

GJ 131: je lui dis euh ça dépend qui euh si c'est ça dépend quelle personne évidemment mais venez donc prendre l'apéritif ou venez donc nous dire bonjour ou venez

RC: c'est ça c'est

GJ 131: ou passez passez nous voir ou vous voyez euh

RC: hm hm passez nous voir

GJ 131: oui passez nous passez oui passez donc à la maison quoi ça ça

RC: hm hm

GJ 131: venez donc faire un tour à la maison +[pron=pi] y'a beaucoup de

RC: y'a beaucoup de de

GJ 131: beaucoup de oui oui

RC: alors ce je sais #1 que [pron=pi] #

GJ 131: #2 ou montez jusque # chez moi ou

RC: #1 [rire] #

GJ 131: #2 hm hm # vous voyez hein y'a des tas de choses

RC: alors ça dépend encore de la personne

GJ 131: oui aussi euh évidemment euh si c'est un ami ben je lui dit ben passe donc à la maison quoi euh

RC: hm hm hm

GJ 131: si c'est quelqu'un ben venez donc prendre le café euh mais [rire]

RC: hm hm

GJ 131: venez nous voir ou

RC: alors cette question peut-être va vous faire rire monsieur mais je la pose quand même

RC: comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ?

GJ 131: elle allait en #1 faire une #

RC: #2 ah c'est pourquoi je vous pose la question # [rire]

GJ 131: elle allait en faire une justement c'est ce qu'on va manger ce soir

RC: ah

GJ 131: #1 [rire] #

RC: #2 bon alors [rire] # à à allez y vous riez ?

GJ 131: alors euh hm moi je moi je suis pas très fort en cuisine

RC: non

GJ 131: mais enfin je sais quand même faire une omelette

RC: hm

femme: on la peut la préparer de plusieurs façons

GJ 131: #1 oui y'a plusieurs façons y'a plusieurs façons hein #

femme: #2 y'a des régions où comme +[pron=pi] dans l'est ils la font pas au lard #

GJ 131: y'a plusieurs façons y'a

femme: [pron=pif] qui la font sans lard avec des oignons

RC: mais monsieur essayez de m'expliquer euh s'il vous plaît comment comment on fait une omelette ? parce que vous l'avez regardée madame s' plusieurs fois sans doute

GJ 131: ben non puis je m'en suis fait moi-même aussi hein ?

RC: ah bon ?

GJ 131: #1 [rire] #

RC: #2 ça alors vous voyez #

GJ 131: ah ben c'est pas compliqué hein pour moi c'est pas compliqué

RC: très bien

GJ 131: on casse les oeufs on on on bat tout ensemble euh on met un peu d'eau je crois on mélange un peu d'eau enfin on assaisonne sel poivre euh nous en Lorraine on on on découpe des petits des petits morceaux de lards qu'on fait frire avant

RC: hm hm

GJ 131: et puis on enfin on on verse tout ça dans la dans la poêle et puis on tourne jusqu'à temps que ça soit à peu près cuit quoi #1 [rire] #

RC: #2 hm hm # bon on sent déjà l'odeur de votre #1 omelette #

GJ 131: #2 oui # #1 [rire] #

RC: #2 [rire] #

GJ 131: seulement ici on ne la fait pas au lard parce qu'on ne trouve pas de de charcuterie comme en comme en Lorraine

RC: non ?

GJ 131: on trouve non euh la charcuterie ici c'est pas très fort

RC: hm hm

GJ 131: là-bas on a que des des du lard fumé des des saucisses fumées vous savez ça

RC: hm hm

GJ 131: c'est pas du tout fait pareil ici

RC: hm hm enfin on mange euh on met des des épices aussi dedans euh on met un peu quelquefois de de l'ail des oignons tous ces hm ça dépend

GJ 131: on la fait de plusieurs façon

RC: hm hm bon alors monsieur maintenant euh je vais vous poser des questions euh et je vais essayer d'écrire euh des notes mais oubliez que je que vous voyez que j'écris euh

GJ 131: #1 mais #

femme: #2 je vais peut-être vous mettre de la # lumière monsieur

GJ 131: oui

RC: [pron=pi] I'm asking their now the questionnaire

RC: alors monsieur est-ce qu'il y a u- un dictionnaire chez vous ?

GJ 131: j'ai un dictionnaire français oui

RC: lequel ?

GJ 131: Larousse

RC: euh en combien de volumes ?

GJ 131: oh un seul #1 c'est le #

RC: #2 c'est le petit Larousse ? #

GJ 131: le petit Larousse

RC: le petit Larousse où gardez-vous ce dictionnaire ?

GJ 131: dans dans le secrétaire dans une armoire secrétaire

RC: hm hm

GJ 131: avec euh avec les autres euh livres d'ailleurs de lecture

RC: et vous vous l'avez depuis quand ?

GJ 131: oh ben j'en ai toujours eu un à Nancy je comme j'étais à Nancy j'en avais un mais je l'ai laissé là-bas j'en ai racheté un autre arrivé ici j'en ai toujours eu un

RC: hm hm et vous l'avez acheté toujours ?

GJ 131: celui-là oui m'enfin l'autre venait de mon père

RC: ah c'est que c'était comme héritage

GJ 131: oui oui en en deux volumes alors deux gros volumes

RC: ah

GJ 131: je les ai je les ai laissés aux enfants d'ailleurs

RC: hm hm et qui en s'en sert le plus souvent ?

GJ 131: bah ça dépend ce qu'on fait euh

femme: quelquefois j'en ai besoin [pron=pif]

GJ 131: oui euh oh savez autant l'un que l'autre vous savez

femme: oui

RC: et est-ce que vous pouvez dire combien de fois disons par semaine ou par mois vous vous vous en servez ?

GJ 131: deux ou trois fois par mois pas plus hein ? #1 [rire] #

RC: #2 hm hm # et quand l'avez-vous regardé pour la der- dernière fois ?

GJ 131: la dernière fois c'est pas vieux tiens c'est la semaine dernière

RC: et pour quoi ?

GJ 131: ah je euh c'était pour euh retrouver un mot avoir la définition d'un mot que j'avais entendu et que je ne connaissais pas

RC: hm hm et quel genre de chose y cherchez-vous le plus souvent l'orthographe ou le sens ou quoi ?

GJ 131: l'orthographe assez assez rarement parce que je suis assez fort en orthographe

: #1 [rire] #

RC: #2 hm hm #

GJ 131: euh s- si ça m'arrive quand même mais enfin c'est plutôt le sens

RC: le sens
GJ 131: le plutôt le sens oui
RC: bon bon merci
RC: et possédez-vous un livre euh sur euh mm l'art de parler ou l'art d'écrire ou les difficultés de la langue française ?
GJ 131: non
RC: non guide de politesse ou de savoir-faire ?
GJ 131: non plus
RC: hm
RC: le journal que vous lisez habituellement
GJ 131: #1 [pron=pi] #
RC: #2 contient-il une rubrique sur le langage ? #
GJ 131: non je pense pas non non non c'est le quotidien lorrain d'ailleurs que je reçois je suis abonné
RC: hm hm
RC: et faites-vous des mots croisés ?
GJ 131: ah non
RC: pourquoi ?
GJ 131: ben euh ça ne m'a jamais passionné
RC: hm hm
GJ 131: mon père aimait ça lui il en faisait toute la journée mais
RC: hm hm
GJ 131: [tx]
GJ 131: #1 [tx] #
RC: #2 et que pensez-vous du franglais ? #
GJ 131: les mots anglais introduits dans la langue française ?
RC: hm hm
GJ 131: bah vous savez on a tellement l'habitude maintenant que on y fait pas attention hein ?
RC: alors vous n'êtes vous êtes pour ou contre ?
GJ 131: oh vous savez moi je suis pas contre euh
RC: hm hm et vous vous acceptez ces mots comme
GJ 131: oh oui moi je euh
RC: #1 comme par exemple #
GJ 131: #2 par exemple # dans un match de de football
RC: hm hm
GJ 131: ben euh y'a y'a bien des mots anglais on a l'habitude de on sait ce que c'est quoi le le goal le enfin tout des choses comme ça
RC: hm hm et les les autres mots à part des sports
GJ 131: à part les sports ben y'a des y'a certains mots on se demande ce que c'est quoi euh mais on finit par s'y habituer quoi
RC: hm hm
GJ 131: [pron=pi]
RC: y a-t-il des différences selon vous dans la façon de parler français entre les gens appartenant à des milieux sociaux différents ?
GJ 131: oui maintenant
RC: ces différences sont-elles très importantes ou très grandes ou grandes ?
GJ 131: non non mais on on reconnaît quand même quelqu'un qui est qui a une certaine culture

RC: hm hm comment cela ?

GJ 131: oh par le euh par le vocabulaire qui est euh qui est beaucoup plus complet hein ça c'est normal

RC: hm hm d'un vocabulaire

GJ 131: il possède beaucoup plus de de mots quoi

RC: hm hm

RC: et selon vous les gens parlent-ils de mieux en mieux ou de plus en plus mal ?

GJ 131: je vois pas la différence vous savez [rire]

RC: sans changement et

RC: parmi vos connaissances quelle est la personne qui parle le mieux le français ? euh c'est-à-dire quelle profession ? par exemple

GJ 131: on en revient on en revient à l'histoire de euh des gens cultivés ou pas hein ? euh je j'ai notre receveur principal par exemple euh il parle très bien euh et puis ainsi de suite quoi euh

RC: hm hm

GJ 131: tu sais tout ça ça dépend de l'instruction qu'on a eue

RC: et vous euh

GJ 131: c'est difficile à définir ça

RC: hm hm

RC: y a-t-il en France un organisme officiel qui décide si un mot ou une expression fait partie ou non du bon français ?

GJ 131: ah ben c'est l'Académie oui

RC: et est-ce que vous croyez que c'est utile ?

GJ 131: ben il faut quand même bien quelqu'un qui qui qui qui officialise en somme

RC: hm hm

GJ 131: un mot euh et qui apcet- et qui accepte un mot ou il l'accepte pas quoi eh pour euh faut bien fabriquer le dictionnaire

RC: hm hm

GJ 131: il faut quand même quelqu'un quoi

RC: hm hm

RC: seriez-vous favorable à un contrôle des journalistes ou des speakers à la de la télévision de la radio euh de des professeurs même +[pron=pi] de leur façon de parler français ?

GJ 131: oui parce que euh j'estime que euh ces gens-là euh normalement devraient devraient parler un français pur quoi c'est quand même le surtout dans le dans l'information

RC: et comment devrait-on exercer ce contrôle ?

GJ 131: moi je vois pas euh si évidemment y'a y'aurait des tests par des tests quoi euh devant devant des groupes de de professeurs euh de français quoi

RC: hm hm

RC: et aujourd'hui à votre avis l'orthographe et la correction de la langue sont-ils enseignés aussi bien ou mieux ou moins bien que du temps ou vous étiez vous-même à #1 l'école ? #

GJ 131: #2 moins bien # nettement

RC: c'est-à-dire l'orthographe et la correction non ?

GJ 131: euh la correction le l'orthographe et la correction de l'orthographe ?

RC: le la correction de #1 de langue de français oui #

GJ 131: #2 de de français de la langue de # le français quoi enfin euh

RC: hm bah au point de vue correction non c'est toujours

GJ 131: #1 pareil hein euh ça #

RC: #2 hm hm #

GJ 131: mais je trouve que dans l'enseignement on n'y attache moins d'importance qu'avant c'est mon c'est mon avis hein c'est pas

RC: et vous comment expliquez-vous ça ?

GJ 131: oh ben ça je ne sais pas

RC: hm

GJ 131: c'est le les programmes pédagogiques qui ont changé certainement

RC: hm hm hm hm les les programmes ont changé

RC: et dans quelle matière éti- étiez-vous le plus fort à à l'é- à l'école ?

GJ 131: en mathématiques en dessin

RC: hm

GJ 131: et en allemand #1 parce que dans l'Est #

RC: #2 [pron=pi] #

GJ 131: on apprend surtout l'allemand là-bas comme deuxième langue

RC: hm hm hm

RC: habituellement avez-vous quelque chose pour écrire sur vous ?

GJ 131: ah oui toujours

RC: quoi ?

GJ 131: ah ben j'ai [rire] crayon noir crayon rouge parce que je fais du contrôle

RC: hm hm

GJ 131: crayon ordinaire et j'ai toujours ça d- euh dans ma veste en permanence quoi

RC: hm hm

RC: possédez-vous un stylo à encre ?

GJ 131: oui mais je m'en sers euh presque plus maintenant

RC: hm hm et à la suite de quelles circonstances avez-vous possédé pour la première fois un stylo à encre ? à quel âge ?

GJ 131: à l'école euh primaire supérieure alors j'avais quinze ans

RC: quinze ans

RC: et quand av- quand avez-vous écrit pour la dernière fois ?

GJ 131: avec un stylo euh à encre ?

RC: non avec n'importe quoi

GJ 131: n'importe quoi ?

RC: oui avec votre crayon votre plume de stylo ou

GJ 131: oh ben c'est pas vieux hein c'est quand j'ai fini mon travail à midi à midi

RC: hm à midi

GJ 131: l'heure que je vous avais dit

RC: à votre travail ?

GJ 131: euh oui

RC: et c'est pour faire quoi ?

GJ 131: la comptabilité du écrire une lettre à un un client aussi avant de partir

RC: et vous avez eu besoin d'écrire beaucoup pour votre travail ?

GJ 131: oui assez oui

RC: hm hm vous avez dit euh la comptabilité euh #1 vous avez [pron=pi] #

GJ 131: #2 oui parce que je fais # toutes sortes de choses j'ai de la comptabilité j'ai de euh j'ai du contrôle à faire j'ai de la correspondance à faire avec des usagers avec les clients

RC: hm hm

GJ 131: et euh des quelquefois des rapports aussi alors euh y a y a toutes sortes de choses quoi [rire]

RC: hm hm hm

RC: et si vous deviez dire quelque chose à une personne habitant à cinq kilomètres de chez vous préféreriez-vous vous déplacer ou lui écrire une lettre ?

GJ 131: pour mon travail ou ?

RC: n'importe #1 [pron=pi] #

GJ 131: #2 oh pour mon travail j'écris # on écrit pour le travail

RC: travail et

GJ 131: mais si c'est si c'est quelqu'un que qu'on veut voir on va plutôt le voir cinq kilomètres c'est rien du tout avec la voiture y'en a pour euh [rire] pour quelques minutes

RC: hm hm et si cette personne vous est supérieure est-ce que vous vous déplacez ou vous écrivez ?

GJ 131: il m'est supérieur euh comment ça dans le travail ou ?

RC: oui dans le travail

GJ 131: non on se déplace euh [bg]

RC: est-il important selon vous d'avoir une belle écriture ?

GJ 131: oui pour moi c'est très important

RC: pourquoi ?

GJ 131: eh bien parce que c'est déjà très facile de [rire] euh c'est très facile de de se relire et puis c'est très facile pour les autres aussi quand ils vous lisent

RC: hm

GJ 131: aussi

RC: et est-il important selon vous d'avoir de l'orthographe ?

GJ 131: ah oui

RC: vous dites euh vous dites c'est très important ou #1 [pron=pi] #

GJ 131: #2 ah c'est très important oui #

RC: et pourquoi ?

GJ 131: ben parce que quand vous lisez quelque chose où que y a une faute d'orthographe dedans vous vous dites quand même eh où c'est qu'il a été à l'école [rire]

RC: hm

RC: euh seriez-vous favorable à une réforme de l'orthographe ?

GJ 131: une réforme de l'orthographe ?

RC: hm hm

GJ 131: ben du moment que tout le monde en est informé je vois pas si si c'est en bien ma foi [rire] moi je je suis pas contre

RC: alors maintenant je vais vous poser des questions euh peut-être un peu un peu plus personnelle mais

RC: qui de vous c'est-à-dire vous ou votre femme écrit habituellement à des amis communs ?

GJ 131: c'est presque toujours moi [rire]

RC: et le le à la famille euh à la euh à vos à votre famille ?

GJ 131: oh ben moi je fais tout le courrier presque

RC: et [pron=pi] #1 même si #

GJ 131: #2 elle fait # très peu de lettres elle-même elle fait très peu de lettres

RC: hm

GJ 131: et si j'ai pas le temps par exemple euh eh bien elle va en faire une comme ça euh

RC: hm hm et qui remplit les papiers administratifs ?

GJ 131: ah ça c'est moi ça

RC: tous les papiers les feuilles d'impôts les

GJ 131: tout

RC: tout tout tout et pourquoi est-ce que vous faites tous les

GJ 131: #1 [pron=pi] ? #

RC: #2 ah ben parce #
GJ 131: qu'elle veut pas le faire
RC: ah
GJ 131: [rire]
femme: très peu pour moi [pron=pif] lettre
RC: et qui de vous possède le meilleur orthographe ? la meilleure orthographe ?
GJ 131: oh ben elle est bonne en orthographe hm #1 elle fait pas de faute non plus #
femme: #2 oui mais enfin des fautes # d'inattention surtout
GJ 131: oui
femme: [pron=pi] mais les idées vont toujours plus vite que la la main va toujours plus vite
que les idées #1 alors je #
GJ 131: #2 de toute façon # quand elle écrit je la corrige alors #1 [rire] #
femme: #2 [rire] # oh j'en fais quelques-unes sans doute pas tout mais enfin [pron=pi]
RC: bon et
femme: [pron=pif]
RC: qui parle dans le meilleur français ?
GJ 131: oh
femme: ça se vaut
GJ 131: ça se vaut hein ?
RC: hm et qui écrit dans le meilleur français ?
femme: ça c'est sûrement toi
GJ 131: c'est sûrement moi oui j'ai
RC: hm
GJ 131: l'occasion de
RC: et combien de lettres écrivez-vous en moyenne ? par mois ? dans votre travail ?
GJ 131: dans mon travail
RC: hm
GJ 131: oh ça ça dépend c'est en enfin en moyenne en moyenne euh par mois ? oh peut-être
une dizaine
RC: une dizaine
GJ 131: ouais
RC: et hors de votre travail ?
GJ 131: deux ou trois par mois
RC: #1 hm #
femme: #2 oh oui #
GJ 131: à peu près
femme: à peu près oui
RC: conservez-vous les lettres qu'on vous envoie ?
GJ 131: ah oui
RC: toujours ?
GJ 131: ah ça dépend de qui #1 [rire] #
RC: #2 hm # et lesquelles ?
GJ 131: en principe euh si c'est une euh une affaire à régler euh une fois que l'affaire est
réglée ma foi je détruis le courrier c'est fini c'est pas on en parle plus mais la correspondance
familiale on la conserve
RC: et combien en possédez-vous environ ?
GJ 131: de lettres ?
RC: oui
GJ 131: oh ben y en a plein de boîtes là #1 [rire] #

femme: #2 [pron=pif] pour les compter #
RC: hm hm
GJ 131: euh je sais pas moi peut-être euh bien bien deux cents quand même
femme: oh oui
GJ 131: oh oui facile
RC: hm hm
RC: quand vous écrivez à vos amis faites-vous un brouillon ?
GJ 131: non jamais
RC: et faites-vous attention aux fautes d'orthographe ?
GJ 131: euh j'ai pas compris la question
RC: quand vous écrivez à vos #1 amis #
GJ 131: #2 ouais #
RC: est-ce que vous faites toujours attention aux fautes d'orthographe ?
GJ 131: ben je me re- je relis toujours
RC: vous rerez-vous #1 toujours #
GJ 131: #2 oui # m'enfin euh j'en trouve presque jamais parce que j'étais assez fort en orthographe
RC: hm hm et vous m'avez dit que d'habitude vous écrivez euh avec un crayon n'est-ce pas ?
GJ 131: un crayon Bic oui
RC: crayon et euh stylo encre vous n'aimez pas ?
GJ 131: oh c'est-à-dire que euh ça dépend pourquoi la mais j'ai abandonné complètement le stylo euh d'ailleurs euh
RC: hm hm
GJ 131: je m'en sers plus mais j'en ai même plusieurs là je m'en sers pas
RC: hm hm
GJ 131: on a l'habitude du crayon Bic maintenant
RC: hm hm
GJ 131: ah oui y'a des pointes très fines qui font une très belle écriture
RC: hm hm et stylo bille ou ?
GJ 131: stylo bille oui
RC: hm hm et quel type de papier utilisez-vous ?
GJ 131: euh papier ministre toujours
RC: c'est quelle couleur ?
GJ 131: oh ben c'est blanc euh quadrillé quoi
RC: hm hm et
RC: que pensez-vous des gens qui se servent euh mm du papier à carreaux ?
GJ 131: ben c'est du papier à carreaux je prends #1 enfin #
RC: #2 hm hm #
GJ 131: papier euh papier ministre #1 [pron=pi] #
RC: #2 ah bon #
GJ 131: va chercher #1 le #
RC: #2 ah bon #
GJ 131: je vais vous montrer va va ben tu vas chercher le
RC: hm hm
GJ 131: le bloc là
RC: hm hm
GJ 131: je vais vous montrer
RC: bon
GJ 131: comme ça vous saurez mieux

RC: et quand vous écrivez euh mm quand vous écri- ah
RC: deviez écrire un mot d'excuse à l'école de vos enfants est-ce que vous avez fait un brouillon ?
GJ 131: ah ben ça m'est jamais arrivé ça
RC: [pron=pi] d'écrire un mot ?
GJ 131: ah non jamais #1 [rire] #
RC: #2 c'est quelque chose déjà n'est-ce pas ? # #1 ah #
GJ 131: #2 oui c'est ce # voilà ce que je prends
RC: ah c'est papier à lignes à à carreaux
GJ 131: euh papier à carreaux oui
RC: et c'est papier ministre c'est comme une grande feuille
GJ 131: oui c'est la grande feuille #1 oui je me suis trompé euh #
RC: #2 [pron=pi] #
GJ 131: c'est pas papier ministre ça s'appelle euh format commercial ça je crois
RC: ah bon
GJ 131: alors y'a le petit bloc aussi qui fait moitié vous voyez
RC: ah oui
GJ 131: alors euh quand j'ai une petite lettre je prends le petit bloc quand j'ai une grande lettre je prends celui-là toujours le même #1 mais on a pas de #
RC: #2 merci #
GJ 131: papier fantaisie
RC: ah non merci et
RC: quand vous av- devez écrire à votre supérieur ou dans le travail ? est-ce que vous faites un brouillon ?
GJ 131: ah oui quand même
RC: hm hm et vous vous servez du du même papier ?
GJ 131: ben c'est à dire qu'on a du papier à notre disposition non c'est du papier blanc hein à ce moment-là c'est des feuilles comme ça quoi
RC: hm hm
RC: y a-t-il des choses qui vous agacent dans la façon de parler de votre femme ?
GJ 131: ah non pas du tout
RC: hm bon
GJ 131: #1 des fois elle a des #
RC: #2 et #
GJ 131: des petites expressions comme ça [rire] on en rit quoi
RC: oui et vous arrive-t-il de le de la reprendre quand elle parle ? quelquefois ?
GJ 131: de temps en temps oui hein ? des fois tu #1 [rire] #
femme: #2 quand je # te parle un peu trop sèchement
GJ 131: hein non non mais reprendre euh reprendre #1 monsieur veut dire que #
femme: #2 ah sur le langage #
GJ 131: tu t'es trompé de de mot par exemple
femme: oui
RC: hm hm
GJ 131: ou tu mal orthographié quoi ou enfin mal parlé
RC: hm hm
GJ 131: oh ça arrive pas souvent
femme: oh non
RC: pas souvent donc
RC: mais y a-t-il des choses qui agacent votre femme dans la façon dont vous parlez ?

femme: oh non
GJ 131: non
RC: non
RC: et y a-t-il des choses qui vous agacent dans la façon de parler de vos enfants ?
GJ 131: non plus
RC: vous arrive-t-il quelquefois de les reprendre ?
GJ 131: oh non parce que vous savez ils en savent autant que nous hein ? #1 [rire] #
RC: #2 hm hm #
femme: sinon plus
RC: y a-t-il des mots que vous interdisiez de prononcer à vos enfants ?
GJ 131: euh je vois pas non non
femme: non ils emploient
GJ 131: non non
femme: [pron=pif]
RC: et vos parents monsieur faisaient-ils attention à la façon dont vous parliez ?
GJ 131: ah oui
RC: et qui vous reprenait le plus souvent ?
GJ 131: ah le père toujours
RC: et pour quel genre de choses surtout ?
GJ 131: oh euh la tendance aux mots vulgaires par exemple
RC: hm hm et prenait-il des sanctions ?
GJ 131: oh oui ouais oui oui hm enfin des sanc- euh ça dépend non oh non le oh ben non les sanctions non quand même pas non j'étais très sévèrement remontré quoi et puis c'est tout quoi
RC: hm hm bon merci monsieur

CORPUS ESLO1
Enregistrement n° 118

MD: monsieur euh il y a longtemps que vous habitez à Orléans ?

QG 109: euh depuis trois ans

MD: ah oui ?

QG 109: oui

MD: et vous vous y plaisez ?

QG 109: euh oui oui assez bien parce que la la Sologne est un est une région très agréable

MD: oui

QG 109: et puis mon dieu euh nous av- nous avons habité pendant plus de six ans à Paris et l-la vie parisienne ne nous convenait pas du tout hein ?

MD: ah c'est vrai vous vous plaisez mieux ici alors ?

QG 109: oui euh beaucoup mieux oui oui ben nous sommes originaires peu de euh de la campagne également alors euh on retrouve un peu ses hein ? ses habitudes ici

MD: c'est pour ça que vous avez choisi Orléans un peu ?

QG 109: non non pas spécialement non euh je travaille depuis euh plus de seize ans dans une société un établissement public qui s'occupe de prospections géologiques et minières et euh nous avons vécu pendant près de seize ans en Afrique en Afrique Noire et euh nous avons été affectés en soixante et un euh en France au siège social

MD: oui

QG 109: et lorsque le euh le bureau minier où je travaille a été décentralisé sur La Source enfin en ce qu- en ce qui concerne les installations techniques j'ai demandé mon mon transfert euh ma mutation sur Orléans qui s'est opérée en mille neuf cent soixante-six voyez vous ? voilà

MD: et qu'est-ce que vous faites comme travail précisément ?

QG 109: eh bien à l'origine je je suis chef euh comptable mais euh lorsque je suis arrivé au siège en mille neuf cent soixante et un euh je m'occupais de plus spécialement de comptabilité analytique je dirigeais le service de comptabilité ana- analytique du BRGM où je travaille et euh en arrivant à Orléans euh comme je vous l'ai dit tout à l'heure c'était le la partie technique qui était décentralisée

MD: oui ?

QG 109: et naturellement toute l'administration centrale est restée au siège social de Paris

MD: oui

QG 109: euh ce qui fait que ici le il n'y avait qu'un petit échelon administratif et je m'occupais plus je m'occupe plus spécialement euh du personnel et euh des opérations de financières voyez-vous ?

MD: alors euh une journée de travail euh vous pourriez me décrire #1 ce qui se passe ? #

QG 109: #2 eh bien une journée # de travail oui eh bien euh nous faisons d'abord la la journée continue c'est-à-dire que euh nous ne rentrons pas euh chez nous pour déjeuner euh on prend notre repas sur place euh dans une cantine euh de la maison alors le l'horaire est de huit heures huit heures le matin à dix-sept heures l'après-midi avec un arrêt à midi midi et demi un arrêt d'une demi-heure trois-quarts d'heure pour prendre son repas à la cantine voyez-vous ?

MD: et vous aimez mieux le la journée continue ?

QG 109: oui oui c'est c'est tout de même plus agréable parce que euh ce ça nous libère beaucoup plus tôt si vous voulez de euh du travail à dix-sept heures mon dieu en principe nous sommes libres hein ? mais bien sûr le euh lorsque il s'agit de chefs de service euh la journée s'étend un peu plus en avant et euh on termine à six heures six heures et demie mais euh pour le le personnel l'ensemble du personnel il a donc la la possibilité de sortir à dix-sept heures et ce qu'il fait euh à partir de dix-sept heures ça lui permet de faire ses courses de faire son jardin de de de faire du bricolage ce qui est très agréable tout de même

MD: oui

QG 109: alors que dans dans d'autres euh sociétés euh la journée euh s'interrompt à midi ou jusqu'à quatorze heures pour prendre le repas et naturellement euh la sortie le soir se fait beaucoup plus tard

MD: oui

QG 109: se fait à six heures et demie ou sept heures voyez-vous ?

MD: est-ce que je peux vous demander ce qui vous plaît ou ce qui vous déplaît de dans votre travail ?

QG 109: euh eh bien ce qui me plaît bien sûr c'est particulièrement ce qui m'intéresse ce qui intéresse le la la partie comptable puisque euh à l'origine je suis comptable euh f- ce qu'il me déplaît eh bien mon dieu rien apparemment quoi euh tout me plaît beaucoup on travaille dans une ambiance très sympathique euh on se connaît depuis fort longtemps euh parmi le personnel euh les travaux de recherche sont intéressants c- ce qui fait que euh non le travail est très agréable

MD: et si vous n'aviez pas choisi cette profession-là qu'est-ce que vous auriez pu choisir ?

QG 109: si je n'avais pas choisi la comptabilité ah eh bien effectivement euh remarquez je j'aurais aimé euh j'ai toujours aimé beaucoup voyager voyez-vous ? dès mon plus jeune âge euh j'aimais euh voyager euh je je me serais peut-être lancé dans le journalisme peut-être hein ?

MD: #1 ah bon ? #

QG 109: #2 hein ? oui #

MD: #1 #

QG 109: #2 # oui et dans dans une carrière où les les déplacements sont fréquents voyez-vous ?

MD: de plus en plus de femmes mariées euh travaillent aujourd'hui

QG 109: #1 oui ? #

MD: #2 qu'est-ce que vous # pensez de cela ?

QG 109: eh bien effectivement euh on vit dans dans une époque où les les besoins euh sont sont accrus euh besoin pour euh euh le logement euh naturellement le l'habillement la nourriture mais également euh les loisirs alors euh la femme parfois est obligée de de travailler bien sûr pour euh comme on dit vulgairement arrondir les angles voyez-vous ?

MD: #1 hm hm #

QG 109: #2 pour euh # amener de nouvelles ressources euh au ménage mais euh j'avoue que euh en ce qui n- en ce qui me concerne en tous les cas ma femme depuis euh que nous sommes rentrés en France ne travaille plus voyez-vous ? elle s'occupe euh des enfants et mon dieu c'est c'est tout de même bien agréable lorsqu'on rentre le soir euh hein ? de [rire] trouver tout en ordre et ne pas se préoccuper de euh toute cette petite servitude voyez-vous ?

MD: oui ?

QG 109: oui mais là il n'y a pas de doute euh je re- je pense que la la femme est faite pour être au foyer quoi il faudrait que les les revenus de euh euh du chef de ménage soient suffisamment importants pour éviter à la femme de de travailler mais malheureusement euh nous n'en sommes pas là

MD: et euh madame quand elle travaillait je peux vous demander euh quel travail ?

QG 109: euh eh bien ma ma femme euh travaillait dans dans une banque elle était euh employée au guichet elle s'est s'est occupé de différents services euh dans une euh une banque nationalisée la Société Générale

MD: oui

QG 109: et elle s'est occupée de plusieurs services euh service titres service portefeuilles euh service visa voyez-vous le euh elle est restée quand même une quinzaine d'années dans dans la branche bancaire alors elle a pu participer si vous voulez un peu à tous tous les services euh de la banque

MD: et vos enfants ne travaillent pas encore ?

QG 109: non pas encore Christine a euh va sur ses onze ans elle va rentrer en sixième euh au mois de septembre et nous avons un bébé de euh vingt-deux mois

MD: #1 oui #

QG 109: #2 alors #

MD: #1 #

QG 109: #2 #

MD: qu'est-ce que vous aimerez qu'ils fassent plus tard ?

QG 109: eh bien euh il faudrait le demander à à Christine je pense que euh elle a la partie euh tu serais intéressée euh plus spécialement que euh dans l'éducation hein ? hein ? c'est ça le l'instruction elle aimerait être institutrice par exemple

Christine: #1 vous avez déjà des idées là-dessus ? #

MD: #2 ou alors secrétaire #

Christine: ou alors euh secrétaire là-bas au BRGM

QG 109: secrétaire au BRGM ?

Christine: dans la chimie

QG 109: hm

MD: et qu'est-ce qui vous pousse à à ces choix-là ?

Christine: parce que pour la la chimie j'aime bien la les pierres et pour n'ê- les ins- être institutrice j'aime bien les enfants

MD: ah ?

QG 109: [rire]

MD: très bonne raison hein ? avec qui est-ce que vous parlez au cours de votre travail ?

QG 109: eh bien euh [pf] on parle beaucoup on parle beaucoup parce que les les réunions de chefs de service euh sont très fréquentes pour euh la gestion de de l'ensemble de euh du Bureau et alors euh très souvent nous avons des réunions qu'il s'agisse euh de euh de problèmes de personnel ou de problèmes financiers budget euh prévisions euh planning et cetera voyez-vous ?

MD: et est-ce que vous êtes content de vos conditions de travail ?

QG 109: oui très très content parce que euh comme je vous le disais là le le fait euh d'être à Orléans déjà euh ce qui évite euh d'abord euh les trajets lorsque nous étions à Paris euh j'avais près de deux heures de trajet le matin et autant le soir voyez-vous ? alors c'est c'est vraiment très fatigant euh et alors là nous travaillons à une dizaine de kilomètres du centre d'Orléans dans une euh euh dans un ancien parc qui a été aménagé quoi un parc de de six cents hectares et euh le BRGM a fait des des installations pour euh ses services techniques et nous disposons à dans ce secteur de trente six hectares voyez-vous ce qui permet quand même euh un net euh une superficie importante pour chaque service

MD: #1 oui #

QG 109: #2 hm ? #

MD: #1 #

QG 109: #2 #

MD: est-ce que vous êtes membre d'une association professionnelle ?

QG 109: non non euh d'abord parce que j'ai été très longtemps éloigné de la métropole voyez

MD: #1 oui #

QG 109: #2 vous ? pendant # comme je vous l'ai dit pendant plus de seize ans j'ai j'ai vécu à la colonie alors euh les contacts euh si vous voulez avec une association étaient beaucoup plus difficiles du fait que pendant très longtemps je la colonie je travaillais en brousse hein ? [tx] [tx] donc très retiré de d'une ville importante et lorsque je suis rentré en France euh j'ai pris le service de la comptabilité analytique qui me prenait énormément de temps et du fait de ces délais de de trajets voyez-vous ça ne me permettait pas de de prendre d'avoir des contacts avec une association euh professionnelle ou autre voyez-vous ?

MD: vous n'avez pas déjà fait grève ?

QG 109: non non non non ça [rire] ça n'est pas arrivé m'enfin malgré tout je je suis affilié à un syndicat

MD: ah oui ?

QG 109: syndicat des des cadres oui mh

MD: qu'est-ce que vous faites de votre temps libre monsieur ?

QG 109: eh bien #1 actuellement #

MD: #2 si vous en avez #

QG 109: actuellement euh je n'ai pas beaucoup de enfin je je pendant mon temps libre je m'occupe de construction parce que nous nous faisons construire euh dans un petit euh de village à une dizaine de kilomètres d'Orléans à Saint-Cyr-en-Val et euh les travaux ayant commencé au mois de décembre euh je suis très occupé par cette construction encore ce soir voyez-vous j'ai euh j'étais sur le chantier jusqu'à dix-neuf heures #1 hm hm #

MD: #2 ah oui ? #

QG 109: visite euh de l'architecte euh contact avec les les entrepreneurs euh

MD: #1 pour vous ? #

QG 109: #2 avec # pour moi oui oui oui

MD: pas très agréable ce qui veut ce qui veut dire que à l'avenir vos samedis et vos dimanches euh ?

QG 109: ah oui oh pratiquement nous les passons à la campagne et maintenant plus particulièrement euh on contrôle on vit si vous voulez cette euh cette construction de de Saint-Cyr-en-Val

MD: oui et vos soirées euh ?

QG 109: eh bien les soirées euh sont consacrées euh aux enfants bien sûr hein ? la famille euh la télévision et nous n'avons pas l'occasion euh beau- beaucoup d'occasion de sortir les spectacles euh n- nous n'y allons pas euh fréquemment euh à cause des des enfants voyez-vous ? m'enfin nous aimerions tout de même si si y avait possibilité si par exemple il y avait une garde euh d'enfants euh aller euh soit au cinéma soit au théâtre bien qu'à Orléans ce les possibilités soient assez limitées malgré #1 tout [rire] #

MD: #2 assez oui [rire] #

QG 109: #1 #

MD: #2 # ça doit vous manquer hein ?

QG 109: oui oh ben remarquez euh on a on a vécu euh de nombreuses années euh en Afrique euh alors là aussi les les distractions étaient assez limitées #1 voyez-vous ? #

MD: #2 d'accord oui #

MD: et pendant les vacances d'été que ferez-vous ?

QG 109: ah alors pendant les vacances d'été nous allons très régulièrement et cela de- depuis de nombreuses années euh dans un village ravissant dans les Hautes-Alpes

MD: ah oui ?

QG 109: euh c'est un village euh qui est isolé également vous voyez nous aimons la la tranquillité et euh c'est un village qui est à neuf cents mètres d'altitude environ euh qui nous a été ce(tte)- cette altitude nous a été recommandée par euh notre médecin pour euh Christine parce que euh euh elle souffrait un un peu et nous allons très régulièrement dans ce village de Ventabon dans les Hautes-Alpes chaque année nous allons y passer un mois

MD: et cette fois aussi vous

QG 109: #1 allez ? #

MD: #2 ah oui oui oui la location est déjà réservée euh [rire] #

QG 109: comme d'habitude oui

MD: si vous aviez deux heures de temps libre supplémentaire chaque jour qu'est-ce que vous en feriez ?

QG 109: si j'avais deux heures supplémentaires actuellement euh je les réserverais également à la construction voyez-vous ça c'est c'est la préoccupation dominante actuellement euh par la suite eh bien euh ce sera le euh lorsque nous serons installés à Saint-Cyr-en-Val ce sera le jardinage le bricolage voyez-vous ?

MD: oui oui oui

QG 109: c'est cela

MD: c'est ça euh vous avez une voiture ?

QG 109: oui même deux voitures [rire]

MD: ah très bien qu'est-ce que vous avez alors ?

QG 109: et bien euh j'ai une une deux chevaux pour euh me rendre chaque jour à mon travail et nous avons une quatre cent quatre Peugeot pour euh les longs déplacements voyez-vous ?

MD: qu'est-ce qui

QG 109: d'ailleurs qui sera bien utile lorsque nous serons à Saint-Cyr-en-Val et que euh ma femme aura euh besoin d'aller euh à Orléans pour son ravitaillement ou autre

MD: euh v- vous compte y aller habiter là-bas finalement ?

QG 109: ah oui oui oui de au mois de #1 fumer ? non au mois de juillet août euh vraisemblablement la construction sera terminée #

MD: #2 [pron=pif] #

QG 109: et nous nous déménagerons

MD: ah je vois

QG 109: #1 ah oui #

MD: #2 c'est c'est pas # c'est pas une résidence secondaire que vous faites faire ?

QG 109: ah non pas du tout non non c'est une résidence principale

MD: #1 ah je vois #

QG 109: #2 oui oui nous # quitterons Dauphine euh

MD: oui ?

QG 109: pour aller à Saint-Cyr-en-Val

MD: ah je vois

QG 109: hm hm

MD: et euh et qu'est-ce qui vous a fait choisir euh ces deux modèles de voiture ?

QG 109: eh bien euh euh d'a- d'abord la la deux chevaux euh par économie bien sûr parce que euh c'est une euh une voiture qui ne consomme pas beaucoup qui est très pratique euh qui permet d'aller sur de de mauvais chemins c'est une euh c'est un peu la voiture passe-partout voyez-vous ? euh qui est très facile à la conduite et la quatre cent quatre euh a ses avantages euh évidemment cylindrée beaucoup plus forte et puis euh un confort euh plus important aussi alors pour les longs trajets nous tu- nous utilisons la quatre cent quatre

MD: oui euh si vous [tx] si vous voulez on peut [tx] parler des enfants à l'école ?

QG 109: hm oui ?

MD: euh à votre avis qu'est-ce qu'on devrait euh leur apprendre surtout ?

QG 109: eh bien [e] évidemment euh l'enseignement général un bon français tout d'abord #1 n'est-pas ? #

MD: #2 oui #

QG 109: une bonne connaissance de de la langue française et maintenant euh beaucoup beaucoup de mathématiques parce que vous savez que euh euh le développement se se fait en en électronique euh ordinateur et cetera et qui exige euh de de très grosses euh connaissances euh mathématiques voyez-vous ?

MD: [tx] autre chose ?

QG 109: mais alors on devrait développer à mon avis également les les sports un peu comme euh cela se fait aux Etats-Unis les sports dans dans les écoles je pense qu'en France c'est c'est insuffisant

MD: qu'est-ce que vous pensez du latin à l'école ?

QG 109: eh bien je vous dirais que moi je je n'ai jamais fait de latin mais euh je pense que c'est une excellente base pour euh même pour la langue française voyez-vous ? c'est certainement très utile

MD: qu- qu'est-ce qui fait que les enfants réussissent ou ne réussissent pas à l'école ?

MD: selon vous ?

QG 109: eh bien euh [pf] il y a il peut y avoir plusieurs raisons y a y a d'abord les les possibilités de l'enfant question de de caractère euh des questions de surveillance également et euh en ce qui concerne plus particulièrement Christine d'une question de euh d'adaptation à ses maîtresses là nous l'avons constaté euh

Mme QG 109: [pron=pif] chez elle

QG 109: euh au cours au cours des années là eh bien euh le fait de euh du changement de maîtresse euh peut perturber le euh la le le bon rendement de de l'élève voyez-vous ? #1 en ce qui concerne Christine #

MD: #2 oui le rapport avec c'est #

QG 109: c'était très très net

Mme QG 109: oh oui

QG 109: hein ? #1 aussi bien à Colomb et particulièrement à Orléans #

Mme QG 109: #2 la première année là lorsque nous sommes arrivés # eh bien la maîtresse ne savait pas euh certainement la prendre enfin vous me direz bien sûr qu'il faut qu'elle connaisse le caractère de trente ou trente-cinq enfants c'est assez difficile mais la deuxième à la deuxième année alors par contre elle a eu une maîtresse ça a été formidable

MD: oui ?

Mme QG 109: cette année euh beaucoup moins au début parce que les deux maîtresses sont euh je ne veux pas dire opposées mais très différentes l'une de l'autre

MD: oui ? et #1 ça va #

Mme QG 109: #2 et là # ça va beaucoup mieux vous ça va beaucoup mieux le dernier trimestre a été bien meilleur bien meilleur que le le premier et

MD: [pron=pif]

Mme QG 109: et puis une partie du du second

MD: oui ?

QG 109: hm

Mme QG 109: là maintenant ça y est je crois qu'elle s'est faite à la maîtresse que la maîtresse également s'est s'est habituée à elle aussi

MD: oui ? et il y a autre chose qui euh qui peut avoir une influence sur la réussite de l'enfant ? d'autres choses ?

Mme QG 109: peut-être le milieu euh familial aussi moi j'ai #1 l'impression qu'il peut intervenir #

QG 109: #2 mais oui c'est ça y a y a le familial qui qui intervient #

Mme QG 109: #1 #

QG 109: #2 #

Mme QG 109: #1 parce que certains enfants #

QG 109: #2 ben oui #

Mme QG 109: ne sont plus ou moins surveillés chez eux et

QG 109: puis y en a qui sont plus ou moins doués #1 bien sûr pas seulement une question [pron=pif] #

Mme QG 109: #2 oui aussi je crois que ça agit #

QG 109: #1 #

Mme QG 109: #2 #

QG 109: hm hm

MD: et euh jusqu'à quel âge euh faudrait-il envoyer les enfants à l'école ? vous pensez ? faudrait-il euh #1 [pron=pif] #

QG 109: #2 euh ça dépendra des des résultats # mais euh suivant ses ses possibilités elle ira au au maximum voyez-vous ? jusqu'à euh le le minimum c'est c'est seize ans maintenant mais elle ira jusqu'à dix-huit vingt ans peut-être plus si si vraiment elle a elle a des capacités voyez-vous ? ah oui

MD: et pour vous c- pour les filles pour les garçons c'est la même chose ?

QG 109: je pense oui c'est la même chose ah oui parce que le euh i- il faut que l'enfant maintenant ait une euh une très bonne base euh voyez-vous ? euh intellectuelle hm

MD: quelles sont les différences entre les lycées les CEG les CES euh ?

QG 109: en France ?

MD: en France

QG 109: eh bien euh je vous dirais que je n'ai pas étudié particulièrement le le problème puisque euh au stade où en est Christine euh on n'en est pas là hein puisqu'elle va rentrer en sixième au mois de au mois de septembre euh mais je pense que les lycées euh sont sont très bien parce que euh au point de vue euh instruction générale euh ce c'est très poussé maintenant les les CEG euh ont peut-être une partie plus technique je pense que le que les lycées

MD: hm

QG 109: voyez-vous ?

MD: oui

QG 109: je pense

MD: et est-ce que est-ce qu'il y a des grandes différences entre les élèves ?

QG 109: euh à quel point de vue ? au au point de vue euh valeurs euh intrinsèques de de de

MD: #1 euh #

QG 109: #2 euh # de caractère ?

MD: peut-être

QG 109: #1 oui ? #

MD: #2 oui #

QG 109: #1 #

MD: #2 #

QG 109: oui bien sûr ça y a parfois de de grosses différences hm ? eh bien hm ?

MD: est-ce que l'enchaîn- l'enseignement a beaucoup changé depuis le temps que vous avez fait vos études ?

QG 109: oui oui très s- oh oui très certainement y a u- y a eu une euh une très grande évolution euh je je pense que les les études sont si vous voulez euh euh mieux ce ce l'é- l'éducation se fait mieux que qu'auparavant euh on a trouvé une euh une pédagogie plus plus adaptée à l'enfant il me semble

MD: oui

QG 109: voyez-vous ? hm ? euh avant euh les euh l'éducation était plus longue tandis que maintenant ça a l'air d'être euh plus plus concentré comme euh et plus rapide comme enseignement

MD: oui ?

QG 109: hm hm

MD: euh monsieur comment est-ce qu'on fait le choix entre l'école publique et l'école libre ?

QG 109: bien souvent ce sont les parents qui décident [rire] euh de ce choix hein ? euh l'avant- euh certains avantages euh apparaissent euh dans dans les écoles libres euh particulièrement du côté euh surveillance de l'enfant voyez-vous ? le euh l'enfant serait euh plus surveillé dans une école euh libre que dans une école publique euh les résultats s'en font ressentir bien sûr

MD: #1 du point de vue discipline ou du point de vue [pron=pif] ? #

QG 109: #2 mais mais pour au point de vue discipline et # au point de v- et au point de vue éducation je crois aussi la la surveillance euh se fait mieux à tous points de vue je pense

MD: et euh quand Christine elle s- elle sera [pron=pif] ?

QG 109: eh bien pour Christine euh le problème ne euh ne s'est pas posé parce que euh à Colomb euh il n'y avait pas d'école libre à ma connaissance hein ?

MD: #1 oui #

Mme QG 109: #2 non #

QG 109: il n'y en avait pas et puis euh ici la proximité de euh de l'école publique euh nous facilitait le

MD: #1 quel qu'est-ce qui #

QG 109: #2 le trajet #

MD: qu'est-ce qui euh ferait que vous acceptiez de l'envoyer dans une école libre ? les facteurs qui peuvent vous influencer ?

QG 109: eh bien si par exemple Christine n'avait pas de de très bons résultats en école publique il est possible que on envisagerait de la mettre euh en école libre hm ?

MD: est-ce que vous êtes favorable à la participation des élèves à au conseil euh #1 d'administration ? #

QG 109: #2 oui bien sûr # #1 mais à partir d'un certain âge #

MD: #2 de l'école # oui

QG 109: [rire] à partir d'un certain âge euh je pense que euh jusqu'au lycée euh à mon avis j- il ne devrait pas y avoir de participation voyez-vous ? on devrait euh voir la participation à partir des euh de l'université par exemple hein ? je pense

MD: et utile à ce moment-là ?

QG 109: oui très certainement

MD: oui

QG 109: très certainement oui

MD: euh on a beaucoup parlé des évé- des événements de mai dernier euh

QG 109: mon dieu oui [rire] mai et juin oui

MD: vous avez été non vous étiez ici euh

QG 109: #1 oui oui oui #

MD: #2 à Orléans # euh comment est-ce qu'on peut les expliquer ? selon vous ? qu'est-ce ce qui s'est passé euh ?

QG 109: [rire] on rentre un peu dans la dans la politique là alors hein ? parce que moi je je crois que les événements de euh de mai ont été provoqués si vous voulez par euh par une minorité

MD: oui

QG 109: n'est-ce pas ? euh euh y avait très certainement une remise en ordre à faire dans l'éducation euh mais ce cette minorité si vous voulez a a s'est montrée trop agissante et je je crois que euh ils ont été trop loin et ce qui a entraîné les les événements que que vous connaissez quoi hein ?

MD: oui

QG 109: mais euh les à mon avis les manifestations n'étaient pas à la mesure du problème voyez-vous c'était nettement euh exagéré ces manifestations

MD: #1 euh je ne veux surtout pas #

QG 109: #2 à mon avis #

MD: vous poser des questions

QG 109: #1 hm #

MD: #2 qui vous gênent # si si je vous pose une question à laquelle vous aimez mieux ne pas #1 répondre euh #

QG 109: #2 oui #

MD: #1 évidemment #

QG 109: #2 oui #

MD: #1 nous ne sommes pas là pour euh #

QG 109: #2 hm hm # oui bien sûr oui

MD: #1 comme j'ai dit euh #

QG 109: #2 hm hm # hm hm

MD: euh pour revenir à la ville d'Orléans est-ce que vous pensez qu'on fait assez pour les habitants de la ville ?

QG 109: vous savez euh les habitants d'une euh d'une ville d'une commune ne sont ne sont jamais satisfaits hein ? des des résultats obtenus mais enfin je crois qu'il y a eu tout de même de de belles réalisations à Orléans hein ? eh bien euh euh il y a en- deux ans euh vous savez qu'il y a eu les Floralies internationales à Orléans c'est quand même une très belle manifestation euh actuellement on est en train de construire euh Orléans deux Orléans La Source qui je pense euh sera une très belle cité

MD: #1 oui #

QG 109: #2 mh ? # maintenant euh au point de vue euh infrastructures ben je pense que euh Orléans se se développe dans dans une certaine harmonie oui je pense

MD: hm

QG 109: hein ? [tx]

MD: est-ce que les différences entre cl- les classes sociales sont très marquées à Orléans ?

QG 109: à Orléans oui oui y a tout de même de euh d'assez grosses différences surtout du fait euh depuis quelques années de disons de de cette décentralisation de la capitale de Paris

MD: hm hm

QG 109: je pense alors ce qui a provoqué si vous voulez un euh un élargissement de de l'éventail des des revenus euh dans la région d'Orléans

MD: oui ?

QG 109: disons entre euh le le manoeuvre et puis le euh le cadre supérieur euh l'in- l'ingénieur

MD: #1 c'est surtout #

QG 109: #2 oui y a des différences très # très importantes hein ?

MD: vous les voyez à quoi ?

QG 109: euh comment elles se manifestent
MD: #1 oui #
QG 109: #2 ces différences ? # eh bien euh je vous dirais que moi je suis très bien placé puisque euh je m'occupe du personnel [rire] au bureau alors je [rire] je me rend très bien compte euh euh des revenus de euh de aux différents stades mais enfin on le constate également euh parmi les les contacts qu'on peut avoir avec les les entreprises euh locales voyez-vous ?
MD: oui
QG 109: parce que évidemment on cherche tout de même euh à harmoniser faut pas que ce soit une course non plus euh à ses aux augmentations de salaires alors on cherche à harmoniser les les salaires dans les différentes sociétés voyez-vous ?
MD: c'est surtout une question de salaire vous pensez euh ?
QG 109: euh oui oui ah ben c'est c'est bien dans ce sens-là que vous l'entendiez hein ? je pense
MD: #1 euh je ne savais pas comment vous pouviez #
QG 109: #2 euh de différences euh #
MD: #1 prendre la question #
QG 109: #2 oui #
MD: #1 il y avait certainement cela #
QG 109: #2 oui #
MD: #1 mais #
QG 109: #2 oui #
MD: on peut aussi penser à la mentalité des gens je ne sais pas si euh #1 si là y a une grosse différence ? #
QG 109: #2 ben euh # oui remarquez euh y a y a le l'Orléanais de souche hein ? qui qui naturellement euh a un état d'esprit une mentalité euh différente euh de de l'Orléanais qui qui vient d'être parachuté hein ? euh dans notre cas voyez-vous ?
MD: oui
QG 109: hein ? [tx] [tx]
MD: qu'est-ce que je vous demande encore ? y a une petite série de questions euh m- sur euh la langue d'un certain point de vue du point de vue de celui qui l'apprend
QG 109: hm oui ?
MD: euh un étranger venant en France
QG 109: oui euh où faudrait-il aller pour apprendre à parler un bon français ? dans quelle région ?
MD: oui
QG 109: ah euh on recommande euh la Touraine pour son pour son bon français je ne sais pas si c'est c'est exact euh mais je pense oui v- euh que que c'est dans euh il ne faut pas toucher euh il ne faudrait pas descendre de dans le Midi par exemple où vous avez un vous avez l'accent l'accent méridional hein ? qui risque déjà de de fausser un peu la langue et puis de euh l'assimilation serait certainement plus plus difficile plus délicate
MD: oui ? est-ce qu'il y a des gens qu'il faudrait euh euh fréquenter ou éviter de fréquenter ?
QG 109: non pas spécialement moi je je crois que euh pour un étranger venant en France pour euh apprendre la langue il doit il doit prendre contact avec tous les milieux
MD: hm
QG 109: je pense hm
MD: euh quelles sont d'après vous les difficultés de la langue française pour un étranger ?
QG 109: elles sont nombreuses hein ?
MD: à qui le dites-vous

QG 109: elles sont nombreuses très certainement euh euh y a la question euh grammaire bien sûr euh question des des accords euh des verbes qui qui je pense pour un étranger est très est très difficile hein ? à l'inverse euh le français euh apprenant l'anglais je pense que c'est plus facile hein ? euh dans dans les conjugaisons dans les temps #1 vous avez quand même une gamme moins #

MD: #2 oui #

QG 109: moins importante de temps hein ? maintenant vous avez les verbes impersonnels je crois chez vous hein ? qui

MD: euh

QG 109: qui sont très durs

MD: oui euh il y a des il y a certains certaines complexités #1 mais euh #

QG 109: #2 hm hm #

MD: #1 #

QG 109: #2 #

MD: qui se qui ne se manifestent pas dans l'orthographe

QG 109: ah oui

MD: #1 ben c'est une question de savoir #

QG 109: #2 oui #

MD: quel mot utiliser alors à ce moment-là y a déjà moins de règles

QG 109: oui

MD: #1 hein #

QG 109: #2 c'est cela oui #

MD: #1 #

QG 109: #2 #

MD: euh est-ce qu'on parle bien à Orléans ?

QG 109: oui je pense oui oui le le français euh

Mme QG 109: oui

QG 109: me paraît correct à Orléans oui

MD: tout le monde #1 parle bien #

QG 109: #2 oui #

Mme QG 109: oui oui à part les étrangers

QG 109: oui oui il n'y a pas non vous parlez très bien [rire] non oh oui le le français est bien est bien parlé à Orléans

MD: et pour les Français est-ce que le français est une langue difficile ?

QG 109: mh non non lorsque on l'a appris dès le jeune âge pour toi te tu n'as pas de difficultés hein ? Christine hein ? non [rire] lorsque euh c'est appris progressivement y a pas de de grosses difficultés

MD: quelqu'un est de passage à Orléans il de- vous demande ce qu'il pourrait faire pendant son séjour #1 qu'est-ce que #

QG 109: #2 oui #

MD: vous lui conseilleriez ?

QG 109: oh eh bien y a euh il y a beaucoup de choses à voir dans la région d'Orléans vous avez d'abord euh tout le Val-de-Loire et euh les châteaux de du Val-de-Loire les châteaux de la Loire qui sont qui sont nombreux et vous avez la Sologne la Sologne qui est une région magnifique hm hm et mon dieu euh oui et en dehors des des châteaux hein ?

Mme QG 109: oui y a le le parc floral bien sûr #1 euh mais ça dépend de la saison c'est toujours pareil #

QG 109: #2 ah oui alors plus spécialement à Orléans oui ça # oui

Mme QG 109: le parc floral est très beau euh vers La Source

QG 109: oui
 MD: m'enfin oh que je crois d'ailleurs
 QG 109: puis y a y a les les monuments de euh plusieurs villes
 MD: trois questions qui vont vous paraître assez drôles quelqu'un frappe à la porte de cette pièce qu'est-ce que vous lui dites ?
 QG 109: euh [rire] je lui dis entrez si d'abord je euh j'attends sa question j'ouvre la porte si cette personne ne ne m'est pas connue euh elle se présente
 MD: oui ?
 QG 109: n'est-ce pas? et euh selon sa réponse eh bien je l'invite à entrer ou alors je lui demande des précisions quoi
 MD: euh vous invitez quel- vous invitez quelqu'un à prendre quelque chose à la maison
 QG 109: oui ?
 MD: euh qu'est-ce que vous lui dites pour euh l'inviter ?
 QG 109: eh bien désirez-vous prendre quelque chose ? ou euh euh ç- ç- ç- ça dépend euh euh ça dépend à l'heure où ce où cette invitation se présente aussi hein ? ou pour dire euh voulez-vous participer à à notre repas ? par exemple voyez-vous ? hein ? ou prendre l'apéritif ? euh [bg] il y a plusieurs formules si vous voulez hein ?
 MD: euh et pour terminer cette partie de inquisition
 QG 109: oui [rire]
 MD: comment est-ce qu'on fait une omelette chez vous ?
 QG 109: une omelette ? ah ah une omelette euh ordinaire ?
 MD: oui
 QG 109: alors euh je pense que tu prends d'abord un bol et puis euh une fourchette et tu casses tes oeufs dans dans le bol
 Mme QG 109: [pron=pif]
 QG 109: hein ? ensuite tu remues tes #1 oeufs tu bats tu bats les oeufs #
 Mme QG 109: #2 faut pas oublier faut pas oublier de les saler # #1 poivrer si on aime le sel #
 QG 109: #2 oui saler poivrer oui # oui
 Mme QG 109: oui
 QG 109: et puis ensuite euh
 Mme QG 109: on les verse euh
 QG 109: dans la poêle
 Mme QG 109: dans une poêle au préalable- euh préalablement beurrée #1 le beurre fondu et chaud #
 QG 109: #2 ma chérie va me chercher [pron=pif] #
 Mme QG 109: et on met #1 euh dans la poêle et on #
 QG 109: #2 il est dans le paquet vert #
 Mme QG 109: laisse cuire l'omelette et on la retourne si on l'aime assez cuite
 QG 109: oui plus ou moins baveuse oui c'est la
 MD: oui merci beaucoup
 QG 109: je vous en prie [rire]
 MD: euh là est-ce que vous avez encore un peu de temps ou préférez-vous euh vous arrêter là ?
 QG 109: non si vous voulez encore euh #1 [pron=pif] #
 MD: #2 je ne veux pas abuser de # #1 je ne veux pas trop abuser de #
 QG 109: #2 non #
 MD: #1 #
 QG 109: #2 # [tx] eh bien une seule question maintenant
 MD: #1 [pron=pif] #

QG 109: #2 désirez-vous prendre quelque chose ? #
 MD: #1 oh non merci non non non non #
 QG 109: #2 un petit whisky Martini #
 MD: #1 non merci non #
 QG 109: #2 non c'est vrai ? #
 MD: quand même euh des questions qui euh portent plus spédis plus spécialement sur la langue euh euh [pron=pif] euh vous avez un dictionnaire à la maison ?
 QG 109: oui oui
 MD: euh #1 qu'est-ce que vous avez le #
 QG 109: #2 [tx] # pardon
 MD: euh qu'est-ce que vous avez ?
 QG 109: oh ben on nous avons le euh le Larousse illustré quoi
 MD: c'est en un volume plusieurs volumes ?
 QG 109: non un volume
 MD: vous le gardez ici dans cette salle ?
 QG 109: #1 non c'est Christine qui l'a dans #
 Mme QG 109: #2 euh c'est ma fille qui l'a dans # sa bibliothèque
 QG 109: dans sa dans sa bibliothèque
 Mme QG 109: d'ailleurs elle en a un autre
 QG 109: #1 un un plus petit un #
 Christine: #2 plus petit #
 QG 109: #1 ah oui c'est le c'est le Larousse de poche quoi #
 Mme QG 109: #2 un petit Larousse mais qui # #1 oui #
 QG 109: #2 typiquement #
 Mme QG 109: oui Christine ?
 Christine: non le Larousse de poche il est il est moi il est assez gros il est gros comme ça avec le Larousse de poche #1 et puis il est petit comme ça #
 QG 109: #2 oui ben c'est le c'est le Larousse pour ton école quoi #
 Christine: oui mais le Larousse de poche il est comme ça puis il est grand
 QG 109: hm hm
 MD: oui c'est c'était un cadeau ou ?
 Mme QG 109: oh non je lui ai acheté [rire] parce qu'elle en avait besoin quelquefois pour euh l'école alors celui que nous avons ici était trop volumineux à transporter alors c'est pour ça je lui en ai acheté un
 MD: oui
 Mme QG 109: plus facile à manipuler
 MD: euh vous avez des encyclopédies aussi euh ?
 Mme QG 109: euh #1 eh bien #
 QG 109: #2 oh ben # euh oui mais enfin c'est #1 pas une encyclopédie #
 Mme QG 109: #2 j'ai fait #
 QG 109: #1 c'est une collection de #
 Mme QG 109: #2 oui c'est une # un genre quand même d'encyclopédie en couleurs euh c'est une que j'ai fait que j'ai commencé elle est terminée d'ailleurs maintenant c'est Tout L'Univers et je euh c'est pour Christine surtout que je l'ai fait ce sont des numéros que l'on doit relier nous euh
 MD: #1 ah oui je vois #
 Mme QG 109: #2 nous-mêmes vous voyez #
 QG 109: hm hm
 Mme QG 109: pour pren- j- on prenait chaque semaine

MD: #1 oui #

Mme QG 109: #2 et puis # ça a duré oh trois ans et demi quatre ans

MD: et du du dictionnaire euh qui est-ce qui s'en sert le plus souvent ?

Mme QG 109: oh c'est ma #1 fille #

QG 109: #2 oh oui #

Mme QG 109: #1 oh oui [rire] #

QG 109: #2 c'est Christine #

Mme QG 109: #1 #

QG 109: #2 #

MD: et vous-même monsieur ? vous vous en servez des fois ?

QG 109: non oui de temps en temps oui oui ça ça m'arrive hm hm

MD: pas pas très souvent ?

QG 109: pas très souvent non

MD: la dernière fois par exemple est-ce que vous vous rappelez #1 euh ? #

QG 109: #2 oh # y a bien longtemps hein ?

MD: et quand vous y cherchez quelque chose quel est le genre de chose que ?

QG 109: oh c'est une question d'orthographe oui bien souvent

MD: et le [tx] vous avez eu à la maison d'autres livres du genre euh art de bien écrire ou de parler euh l'art de savoir-vivre ces choses-là ?

QG 109: non non non

Christine: si tu as le livre de grammaire #1 tu m'as dit #

QG 109: #2 ah ben un livre de de grammaire # oui mh

MD: est-ce que vous faites des mots croisés ?

QG 109: j'en ai fait dans le temps oui [rires] Christine en fait un peu oui enfin elle est débutante

Christine: #1 j'aime bien en faire mais c'est difficile #

Mme QG 109: #2 [pron=pif] #

MD: #1 ah oui ? #

QG 109: #2 [rire] #

MD: #1 #

QG 109: #2 #

MD: lesquels faites-vous ?

Christine: ben là je suis euh dans la Caisse d'Epargne euh on nous donne avec des dominiques ben alors je fais celui des grands puis je fais ceux-là

MD: ah oui ?

Christine: pour m'amuser

MD: et vous n'en faites plus monsieur ?

QG 109: non non non je n'en fais plus à l'occasion j'aime bien de faire une grille de temps en temps mais enfin euh

Christine: [pron=ch] tu m'aides

QG 109: je n'en fais plus #1 régulièrement #

Christine: #2 tu m'aides #

QG 109: oui

MD: euh et qu'est-ce que vous pensez du franglais ? euh du genre

QG 109: ah

MD: #1 snack bar #

QG 109: #2 oui oui hm #

MD: #1 #

QG 109: #2 #

MD: self-service euh tout ça

QG 109: euh oui le le français c'est c'est un espèce de euh d'espéranto quoi hein ? mais euh limité au aux langues française et anglaise hein ? #1 c'est cela oui c'est ça oui #

MD: #2 hm à peu près cela oui #

QG 109: #1 #

MD: #2 #

QG 109: oui oui ben je vous dirais que je n'en ai pas je n'en ai pas particulièrement d'opinion quoi je l'ai pas tellement pratiqué

MD: #1 hum vous choque pas trop alors ? #

QG 109: #2 hm non non #

MD: #1 #

QG 109: #2 #

MD: est-ce qu'il y a des différences de parler selon vous dans les gens sortis de milieux différents milieux sociaux différents ?

QG 109: oui oui euh il y a fatalement u- une différence oui mais enfin qui qui té- qui n'est pas tellement marquée tout de même y a une différence oui une différence dans les euh euh si vous voulez dans dans les termes euh qui sont qui sont plus précis évidemment lorsqu'on arrive à un certain niveau quoi hein ?

MD: euh selon vous euh les gens parlent-ils de de mieux en mieux ou de plus en plus mal ou il n'y a pas de changement ?

QG 109: mh non je ne me rends pas compte qu'y ait de changements non

Mme QG 109: hm hm je crois que par le

QG 109: #1 il peut pas y avoir de d'évolution tout #

Mme QG 109: #2 [pron=pi] #

QG 109: #1 #

Mme QG 109: #2 #

QG 109: #1 ben tu sais euh [pf] #

Mme QG 109: #2 [pron=pi] # y a une #1 question d'instruction qui joue aussi #

QG 109: #2 il faut faut fréquenter pour #

Mme QG 109: parce que autrefois malgré tout les les gens n'étaient pas tenus à aller à l'école et ils n'apprenaient pas à parler tout de même euh

QG 109: oui y a y a des très certainement #1 une oui une amélioration de de ce côté-là #

Mme QG 109: #2 [pron=pif] je crois oui # oui

QG 109: oui

MD: et parmi vos connaissances monsieur euh quelle est la personne qui parle euh le mieux le français ? sa sa profession

QG 109: sa profession alors c'est le euh euh c'est le euh l'agent qui est chargé des relations publiques [rire]

MD: euh il y a en France un organisme qui décide si oui ou non euh un mot une expression euh fait partie du bon français n'est-ce pas ?

QG 109: oui oui

MD: c'est le ?

MD: c'est c'est ce ce ?

QG 109: ah ben vous avez l'Académie Française #1 hein ? #

MD: #2 oui #

QG 109: qui qui compose les dictionnaires [tx]

MD: et vous trouvez que c'est utile ? qu'on s'en occupe euh ?

QG 109: c'est-à-dire euh l'Académie Française mais procède à la mise à jour euh régulière du dictionnaire voyez-vous ? et donne la définition de euh euh de chaque mot mais enfin il faut dire que euh euh le ils n'avancent pas très vite dans dans ce travail hein [rire]

MD: quand même c'est utile plutôt que

QG 109: #1 oui oui certainement oui oui ça ça donne une une très bonne définition à chaque euh à chaque mot #

MD: #2 plus utile [pron=pi] #

QG 109: #1 voyez-vous ? #

MD: #2 #

MD: est-ce qu'il faudrait obliger les journalistes à la télévision euh les speakers à à la radio à la télévision à parler euh dans un bon français ?

QG 109: oh bien je crois que le le français est assez bon des des speakers ou d'ailleurs des speakerines hein ?

MD: est-ce que la langue française est mieux enseignée dans les écoles maintenant qu'autrefois ? pensez-vous ?

QG 109: moi je pense que de notre temps enfin c'est-à-dire il y a une trentaine d'années la langue française était très bien #1 enseignée déjà oh oui le français a toujours été bien enseigné hein ? #

Mme QG 109: #2 oh oui moi je crois je pense que oh oui #

MD: il est peut-être [tx] moins bien enseigné maintenant ? qu'en pensez-vous ?

QG 109: #1 non oh non non il n'est pas moins bien enseigné non #

Mme QG 109: #2 non mais enfin je ne pense pas que # qu'il soit mieux

QG 109: #1 oui #

Mme QG 109: #2 enseigné non #

QG 109: non

MD: dans quelles matières étiez le plus fort vous-même à l'école ?

QG 109: ah bien moi je j'étais j'étais assez fort en mathématiques #1 [rire] #

MD: #2 c'est bien ce que je pensais #

QG 109: #1 #

MD: #2 #

MD: habituellement est-ce que vous avez sur vous euh quelque chose pour écrire ?

QG 109: oui oui bien souvent euh stylo bille et puis euh crayon quoi euh voilà

MD: et un carnet un bloc notes ?

QG 109: euh non j'ai des voyez-vous ? j'ai des petites feuilles de papier là toujours en permanence dans mon [rire] dans ma poche là je je note voire sur un paquet de cigarettes [rire] [tx] [tx]

MD: est-ce que vous possédez un stylo à plume ?

QG 109: non j'en ai possédé pendant très longtemps mais je trouve que la pointe bic est tellement plus pratique #1 euh #

MD: #2 hein ? # à la suite de quelle circonstance est-ce que vous avez possédé pour la première fois un stylo à plume ?

QG 109: oh y a bien longtemps [e] je devais avoir euh dix ou onze ans euh c'était c'était un cadeau

MD: quand est-ce que vous avez écrit pour la dernière fois ?

QG 109: y a pas très longtemps [rire] y a une heure environ [rire]

MD: il y a ?

QG 109: une heure #1 environ #

MD: #2 une heure ? #

QG 109: #1 [rire] #

MD: #2 d'accord [rire] #
 QG 109: #1 #
 MD: #2 #
 QG 109: et toute la journée
 MD: #1 oui #
 QG 109: #2 pour pas dire #
 MD: [rire] euh et euh c'était pour quoi ?
 QG 109: euh eh bien il y a une heure c'était pour un problème euh à traiter avec l'architecte et toute la journée des problèmes divers euh concernant la la gestion de hein ? du département
 MD: vous avez besoin d'écrire pour votre travail [pron=pi] ?
 QG 109: très fréquemment oui oui
 MD: euh pour quel genre de choses ?
 QG 109: c'est très vaste vous savez ce euh disons la la gestion en général comme je vous le disais tout à l'heure qui va de la gestion du personnel à la gestion financière euh aux achats euh aux commandes euh
 MD: est-il important selon vous d'avoir une belle écriture ?
 QG 109: non ce n'est pas nécessaire ce n'est pas nécessaire
 Mme QG 109: qu'est-ce que tu dis là ? [rire]
 QG 109: #1 oui je devrais pas le dire devant devant Christine #
 Mme QG 109: #2 [rire] non non #
 QG 109: #1 [rire] #
 Mme QG 109: #2 [rire] ah non #
 Christine: eh ben voilà
 Mme QG 109: qui se fait toujours gronder parce qu'elle écrit mal [rire]
 QG 109: #1 nan avant une belle écriture était #
 Mme QG 109: #2 oui mais surtout qui est lisible #
 QG 109: était exigée dans dans ma profession dans dans la comptabilité lorsque la comptabilité était tenue d'une façon manuscrite
 MD: oui
 QG 109: mais maintenant c'est c'est périmé c'est caduc non la la comptabilité se fait en ordinateur
 MD: oui
 QG 109: [tx]
 MD: et est-il important selon vous d'avoir de l'orthographe ?
 QG 109: ah oui oui sans aucun doute
 Mme QG 109: oui
 MD: et pour quelle raison ?
 QG 109: bien une une question de euh euh comment dirais-je ? de de connaissances quoi hein de euh qui intervient
 MD: oui
 QG 109: de culture
 Mme QG 109: puis aussi pour euh pour ceux qui qui doivent relire c'est quand même plus agréable de #1 de lire un #
 QG 109: #2 ben oui c'est c'est une question de de culture # ça il y a pas de doute
 MD: et est-ce que vous seriez favorable à une réforme de l'orthographe ?
 QG 109: une simplification de ? oui très certainement
 MD: très même ? très favorable ?

QG 109: euh oui très favorable parce que vous savez que dans la langue française euh vous avez certains noms qui euh qui au singulier sont du sont du masculin et au [rire] hein ? et au et oui et au pluriel sont du masculin

Mme QG 109: #1 oui c'est vraiment chien dans la langue française est très chinoise #

QG 109: #2 hein ? orgue délice euh # c'est ah oui

Mme QG 109: #1 c'est le moins qu'on puisse dire parce que on a vraiment des surprises #

QG 109: #2 oui ça mh #

Mme QG 109: euh dans certains mots

MD: et qui de de vous et de madame euh écrit euh le plus souvent aux amis euh à la famille ? des deux côtés ?

QG 109: c'est ma femme [rire]

MD: euh comment cela ?

QG 109: elle est chargée du secrétariat familial [rire]

MD: et pour les les papiers administratifs euh ?

QG 109: alors là c'est ma partie hm hm

MD: feuille d'impôts feuilles de sé #1 curité sociale #

QG 109: #2 oui oui impôt # sécurité sociale euh oui dans

MD: et euh pourquoi cela ?

QG 109: euh pourquoi ? ben mon dieu parce que euh j'ai d'abord l'habitude [rire] hein ? puisque c'est c'est pratique- c'est c'est mon métier et puis que euh bien souvent c'est une question de euh comment dirais-je ? de de trésorerie de finance qui intervient voyez-vous ?

MD: combien de lettres écrivez-vous en moyenne par mois ? euh au travail ?

QG 109: au travail ? [pf] lettres et rapports ?

MD: oui

QG 109: des lettres mettons euh une dizaine par jour des rapports c'est très nombreux hein ? on peut compter deux deux ou trois rapports euh normaux par jour quoi hein ?

MD: et

QG 109: il est évident que les rapports de de fin de trimestre ou de fin d'année euh sont beaucoup plus importants hein ? ah ça

MD: oui ?

QG 109: oui

MD: et euh hors votre travail ? vous vous écrivez beaucoup de lettres ?

QG 109: non très peu

MD: est-ce que vous conservez les lettres personnelles qu'on vous envoie ?

QG 109: non on ne les conserve pas non

Mme QG 109: non ou alors y a s'il y a #1 une question de d'affaires euh de #

QG 109: #2 non c'est s'il y a de oui de importante oui #

Mme QG 109: que l'on est qu'on conserve mais [pron=pi]

QG 109: non s'il y a un intérêt euh à conserver euh la correspondance mais en principe on ne conserve pas

MD: combien en possédez-vous euh environ ? [pron=pi]

QG 109: des lettres reçues ?

MD: oui

QG 109: oh très peu enfin de en ce qui concerne la partie euh administrative par exemple de gestion nous a- euh nous avons un appartement à Nice alors euh toute la correspondance échangée euh pour la gestion de l'appartement et ensuite pour la vente évidemment toute cette correspondance nous l'a- nous l'avons conservée

MD: oui

Mme QG 109: #1 oui oh oui ç- #

QG 109: #2 c'est pas mais ça c'est #
 Mme QG 109: ça ça allait bien chercher une lettre par semaine
 QG 109: #1 ah oui oui c'est #
 Mme QG 109: #2 à peu près #
 QG 109: ça ça ferait le compte
 Mme QG 109: mais enfin ça a duré une période de euh combien ? six mois ?
 QG 109: oui oui [pron=pif]
 MD: et quand vous écrivez à vos amis euh vous ne faites pas de brouillon ?
 QG 109: ah non non directement
 MD: est-ce que vous faites attention à l'orthographe en écrivant ? à d- à des familiers ?
 QG 109: hm non ç- euh
 MD: #1 relisez-vous #
 QG 109: #2 l'orthographe # #1 l'orthographe se oui oui [rire] #
 Mme QG 109: #2 il n'en fait pas [pron=pi] #
 QG 109: #1 #
 Mme QG 109: #2 des fautes #
 MD: euh vous relisiez vos lettres ?
 QG 109: euh les lettres euh adressées aux amis ?
 MD: personnelles oui
 QG 109: non non
 MD: et vous écrivez toujours
 QG 109: elles sont relues par euh relues par euh par ma femme bien souvent quoi ou
 inversement mais enfin [rire] en principe dans le disons que le rédacteur ne relit pas sa lettre
 MD: #1 ah oui tout à fait #
 QG 109: #2 [rire] #
 MD: vous écrivez toujours avec un stylo bille ?
 MD: #1 [pron=pif] #
 QG 109: #2 euh oui oui oui #
 MD: oui
 QG 109: oui oui
 MD: et euh sur quel type de papier ?
 QG 109: oh c'est un bloc
 Mme QG 109: un petit bloc ordinaire
 QG 109: #1 ordinaire euh #
 Mme QG 109: #2 un bloc notes #
 QG 109: oui
 MD: à lignes ou blanc euh ?
 QG 109: #1 euh blanc #
 Mme QG 109: #2 non blanc #
 QG 109: mais avec le euh
 Mme QG 109: les lignes euh à
 QG 109: tracées qu'on
 Mme QG 109: #1 qu'on glisse dessous #
 QG 109: #2 met qu'on glisse dessous #
 Mme QG 109: #1 #
 QG 109: #2 # [tx]
 MD: euh ç- quand vous devez écrire au professeur à l'école de votre enfant si ça vous arrive
 [rire] est-ce que vous faites un brouillon ?
 QG 109: non bien souvent ce sont des des petites notes euh

Mme QG 109: #1 non c'est pour une euh oui #
 QG 109: #2 euh brèves euh non c'est #
 Mme QG 109: #1 c'est c'est #
 QG 109: #2 pour euh # pour euh pour signaler une absence quoi euh ou quelque cho- non ce on en fait pas de brouillon
 MD: pour une lettre officielle vous en feriez un ?
 QG 109: ah oui oui oui
 MD: et vous feriez tout spécialement attention à l'orthographe ou ?
 QG 109: oui bien sûr oui plus spécialement oui [rire]
 MD: mais même euh même stylo euh même papier ?
 QG 109: euh euh ç- ç- ça dépend le destinataire hein ? hein ? parce que euh pour certains destinataires je je frappe mes lettres au bureau
 MD: #1 ah oui ? #
 QG 109: #2 voyez-vous ? #
 MD: est-ce qu'il vous arrive de euh reprendre votre fille pour des choses qu'elle d- pour sa manière de parler quelquefois ?
 QG 109: #1 oh oui #
 MD: #2 [pron=pif] #
 Mme QG 109: #1 oh oui assez fréquemment #
 MD: #2 [pron=pif] #
 QG 109: oh oui [rire]
 MD: [rire]
 QG 109: #1 [tx] #
 MD: #2 pour quelle chose # exactement ?
 Mme QG 109: eh bien un terme euh un mot euh
 QG 109: [pron=pif] un mot déformé oui
 Mme QG 109: oui euh
 QG 109: ou une mauvaise liaison
 Mme QG 109: oui
 MD: et qui est-ce qui les re- euh reprend mademoiselle le plus souvent de vous et de votre femme ?
 QG 109: oh eh bien c'est c'est sans doute ma femme parce que euh euh
 Mme QG 109: je suis plus souvent
 MD: #1 parce que déjà #
 Mme QG 109: #2 en contact # #1 euh avec elle #
 QG 109: #2 oh oui oui avec elle oui #
 Mme QG 109: #1 #
 QG 109: #2 #
 MD: est-ce qu'il y a des mots que vous lui interdisez de prononcer ?
 QG 109: oui oui enfin on n- euh on n'a pas tellement l'occasion #1 de ce côté-là de de lui faire des remontrances oui #
 Mme QG 109: #2 non jusqu'à maintenant euh elle n'a jamais eu de non #
 QG 109: non
 Mme QG 109: elle s'est rendu compte par elle-même qu'il y avait des mots qui n'étaient pas très bien
 MD: est-ce que vos parents f- euh faisaient attention à la manière dont vous parliez vous-même ?
 QG 109: euh beaucoup moins beaucoup moins a- attention mais en ce qui concerne les les mots vulgaires oui là ils étaient également très stricts

MD: est-ce qu'ils prenaient des sanctions quelquefois ?

QG 109: euh non non

MD: et qui est-ce qui vous reprenait le plus souvent ? votre père votre mère ? euh

QG 109: principalement ma mère oui

MD: voilà c'est la fin de la deuxième partie

QG 109: hm hm je vais arrêter le micro euh magnétophone là

3. DONNEES SITUANTES

Situations de parole enregistrées et catégories de locuteurs dans les trois corpus

	Sous-corpus ESLO sélectionné (1969-1971)	Corpus de l'arabe marocain (2008-2009)	Corpus du berbère tamazight (2008-2009)
Nombre d'heures d'enregistrement	7- 8 h	7- 8 h	7- 8 h
<u>Situations de parole</u>	- Entretien face à face	- Entretien face à face - recettes de cuisine - communications téléphoniques - récit/ récit de vie - conversation - commentaire photos	- Entretien face à face - recettes de cuisine - communications téléphoniques - récit/ récit de vie - conversation - commentaire photos
<u>Catégories des locuteurs :</u> - Age : - Sexe : - Niveau scolaire : - Profession/CSP :	<ul style="list-style-type: none"> • 19-29 ans • 30-50 • 50 et plus 6) Hommes: 51% 7) Femmes: 49 % Age de fin d'études 2) 12 ans 3) 13 ans 4) 16 ans 5) 17 ans (professions) 3) contrôleur P&T 4) sans activité 5) sans activité 6) ouvrier confection 7) décorateur et étalagiste 9) chef comptable 10) vitrailliste	ii) 10-20 ans iii) 20-30 iv) 30-50 v) 50 et plus b) Hommes: 36% c) Femmes: 64% Niveau d'études b. non scolarisé c. primaire/collège d. bac e. supérieur (professions) ii) Directeur iii) Informaticien iv) Préparateur en pharmacie v) Technicien vi) Commerçant/ Aide commerçant vii) Médiateur viii) ouvrier ix) Couturière x) Femme de ménage xi) Etudiant/élève xii) Sans profession	ii) 20-30 ans iii) 30-50 iv) 50 et plus <ul style="list-style-type: none"> • Hommes: 40% • Femmes: 60 % Niveau d'études <ul style="list-style-type: none"> • non scolarisé • primaire/collège • bac • supérieur (professions) li) Secrétaire lii) Préparateur en pharmacie liii) Technicien liv) Commerçant/ Aide commerçant lv) ouvrier lvi) Couturière lvii) Sans profession
<u>Nombre de locuteur</u>	7	11	20

Fiches temoins du berbère tamazight

Code témoin	BZ	
N° d'enregistrements	001B	
Age du témoin	52	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	1 fille 3 garçons	
Niveau d'études	CM2	
Profession	ouvrier	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2001	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Agriculteur
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	ME	
N° d'enregistrements	002B	
Age du témoin	56	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	4 filles 4 garçons	
Niveau d'études	Sans	
Profession	Sans	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1999	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	ouvrier
	Langues parlées	BER/AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER/AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	HF	
N° d'enregistrements	005B	
Age du témoin	32	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrerie	3 soeurs 4 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	Bac +2	
Profession	Technicien	
Langues parlées	AR/BER/FR/ESP/RUS	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2003	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Retraité
	Langues parlées	AR/BER/FR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	1971
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	GS	
N° d'enregistrements	006B	
Age du témoin	23	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrerie	1soeur 2frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BTS	
Profession	secrétaire	
Langues parlées	BER/FR/ESP/ANG	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France		
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Retraité
	Langues parlées	FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	1969
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	MH	
N° d'enregistrements	007B	
Age du témoin	24	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie	3soeurs 4 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC +2	
Profession	préparatrice de pharmacie	
Langues parlées	AR/BER/FR/ANG/ESP	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1999	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	retraité
	Langues parlées	Ar/BER/FR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	1971
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER/AR
Mère du témoin	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1999

Code témoin	LC	
N° d'enregistrements	008B	
Age du témoin	43	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	1fille 1 garçons	
Niveau d'études	BAC	
Profession	ouvrier	
Langues parlées	BER/AR/FR/ANG	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2003	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	agriculteur
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER
Mère du témoin	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	IC	
N° d'enregistrements	009B	
Age du témoin		
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	1 fille 1 garçon	
Niveau d'études	Primaire	
Profession	couturière	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1978	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Retraité
	Langues parlées	BER/FR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1970
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	HT	
N° d'enregistrements	010B	
Age du témoin		
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	
	Célibataire	x
	Autre	
Fratrie	1 soeur 2 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	CM2	
Profession	Aide commerçant	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2004	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	agriculteur
	Langues parlées	BER/ AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	FB	
N° d'enregistrements	012B	
Age du témoin	44	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	3 garçons	
Niveau d'études	BAC	
Profession	ouvrier	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1989	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	agriculteur
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	SF	
N° d'enregistrements	016B	
Age du témoin	33	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	2filles	
Niveau d'études	3ème	
Profession	Couturière	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2000	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Agriculteur
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	MH	
N° d'enregistrements	022B	
Age du témoin	24	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie	3soeurs 4 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC +2	
Profession	préparatrice de pharmacie	
Langues parlées	AR/BER/FR/ANG/ESP	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1999	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	retraité
	Langues parlées	Ar/BER/FR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	1971
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER/AR
Mère du témoin	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1999

Fiches témoins de l'arabe marocain

Code témoin	AB	
N° d'enregistrements	001A	
Age du témoin	50	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	X
	F	
Situation familiale	marié (e)	X
	célibataire	
	autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	2enfants	
Niveau d'études	3ème cycle	
Profession	Directeur	
Langues parlées	AR/FR/ANG	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1977	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Retraité
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR
Mère du témoin	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	FT	
N° d'enregistrements	002A	
Age du témoin	50	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	
	autre	divorcée
Fratrie		
Nombre d'enfants	3 enfants	
Niveau d'études	sans	
Profession	femme de ménage	
Langues parlées	AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1976	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	commerçant
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	HB	
N° d'enregistrements	003A	
Age du témoin	44	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	
	autre	séparée
Fratrie		
Nombre d'enfants	4 filles 2 garçon	
Niveau d'études	sans	
Profession	couturière	
Langues parlées	AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1984	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	retraité
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	SD	
N° d'enregistrements	004A	
Age du témoin	50	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	x
	célibataire	
	autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	4 filles 1 garçon	
Niveau d'études	sans	
Profession	sans	
Langues parlées	AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1977	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	agriculteur
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	NZ	
N° d'enregistrements	005A	
Age du témoin	37	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	X
	célibataire	
	autre	
Fratrie	2 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	Collège	
Profession	Médiateur	
Langues parlées	AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France		
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	ancien combattant
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	NF	
N° d'enregistrements	006A	
Age du témoin	39	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	
	autre	divorcé
Fratrie	1 frère 1soeurs	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	collège	
Profession	médiateur	
Langues parlées	AR/FR/BER	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1990	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	commerçant
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	NG	
N° d'enregistrements	007A	
Age du témoin	43	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	
	autre	divorcée
Fratrie		
Nombre d'enfants	2 enfants	
Niveau d'études	sans	
Profession	femme de ménage	
Langues parlées	AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1998	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	employé
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	HK	
N° d'enregistrements	008A	
Age du témoin	37	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	marié (e)	X
	célibataire	
	autre	
Fratrie	4 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC+2	
Profession	commerçant	
Langues parlées	AR/FR/GER	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2001	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	commerçant
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	MH	
N° d'enregistrements	009A	
Age du témoin	24	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	x
	célibataire	
	autre	
Fratrie	3 soeurs 4 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC+2	
Profession	préparatrice en pharmacie	
Langues parlées	AR/FR/BER/ANG/ESP	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1999	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Retraité
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1971
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	IH	
N° d'enregistrements	010A	
Age du témoin	43	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	marié (e)	X
	célibataire	
	autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	2 enfants	
Niveau d'études	BAC+2	
Profession	informaticien	
Langues parlées	AR/FR/ITA/ESP	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1989	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Retraité
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	FB	
N° d'enregistrements	012A	
Age du témoin	44	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	marié (e)	X
	célibataire	
	autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	3enfants	
Niveau d'études	BAC	
Profession	ouvrier	
Langues parlées	AR/FR/BER	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1989	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	agriculteur
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	MA	
N° d'enregistrements	014A	
Age du témoin	35	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	
	autre	divorcé
Fratrie		
Nombre d'enfants	1enfant	
Niveau d'études	BAC+2	
Profession	technicien de production	
Langues parlées	AR/FR/ANG	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2002	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Retraité
	Langues parlées	AR/BER/FR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1971
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1999

Code témoin	RA	
N° d'enregistrements	016A	
Age du témoin	59	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	x
	célibataire	
	autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	5 garçons	
Niveau d'études	sans	
Profession	sans	
Langues parlées	AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1974	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	agriculteur
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	tapissière
	Langues parlées	AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	AH	
N° d'enregistrements	017A	
Age du témoin	21	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	x
	autre	
Fratrie	3 soeurs 2 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC	
Profession	étudiante	
Langues parlées	AR/FR/ANG/ESP	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1993	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	retraité
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	1993
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	ouvrière
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1993

Code témoin	AN	
N° d'enregistrements	018A	
Age du témoin	18	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	x
	autre	
Fratrie	3 soeurs 2 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC	
Profession	étudiante	
Langues parlées	AR/FR/ANG/ESP	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1993	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	retraité
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	1993
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	ouvrière
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	1993

Code témoin	AS	
N° d'enregistrements	019A	
Age du témoin	26	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	marié (e)	X
	célibataire	
	autre	
Fratrie	3soeurs 3 frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC+3	
Profession	informaticienne	
Langues parlées	AR/FR/BER/ANG	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2005	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	fonctionnaire
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR/BER
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	ME	
N° d'enregistrements	020A	
Age du témoin	56	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	Marié (e)	x
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	4 filles 4 garçons	
Niveau d'études	Sans	
Profession	Sans	
Langues parlées	BER/AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1999	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	ouvrier
	Langues parlées	BER/AR
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER/AR
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	IM	
N° d'enregistrements	023A	
Age du témoin	14	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	Marié (e)	
	Célibataire	x
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	2frères 1soeur	
Niveau d'études	4ème	
Profession	élève	
Langues parlées	AR/FR/ESP	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2004	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Chauffeur
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Sans
	Langues parlées	BER/AR
Père du témoin	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
	Date d'arrivée en France	

Code témoin	KD	
N° d'enregistrements	024A	
Age du témoin	22	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	
	F	x
Situation familiale	marié (e)	
	célibataire	x
	autre	
Fratrie	3soeurs 4frères	
Nombre d'enfants		
Niveau d'études	BAC+2	
Profession		
Langues parlées	AR/FR/ANG	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	1999	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	retraité
	Langues parlées	AR/FR/BER
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	1971
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	sans
	Langues parlées	AR/BER
Père du témoin	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	
	Date d'arrivée en France	1999

Code témoin	FY	
N° d'enregistrements	025A	
Age du témoin	10	
Lieu de naissance	Maroc	
Sexe	M	x
	F	
Situation familiale	Marié (e)	
	Célibataire	x
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants	1frère	
Niveau d'études	CM1	
Profession	élève	
Langues parlées	AR/FR	
Pays d'origine	Maroc	
Date d'arrivée en France	2003	
Père du témoin	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	Directeur de société
	Langues parlées	BER/AR/FR/ESP
	Pays d'origine	Maroc
Mère du témoin	Date d'arrivée en France	
	Lieu de naissance	Maroc
	Profession	commercial
	Langues parlées	AR/BER/FR/ANG
	Pays d'origine	Maroc
	Date d'arrivée en France	2002

Fiches enregistrements du berbère tamazight

Enregistrement n°	001B	
code témoin	BZ	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	6 déc. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	44:22	
Type d'enregistrement	entretien face à face	X
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	X
	passable	
	mauvaise	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	002B	
code témoin	ME	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	1 janv. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	60 :40	
Type d'enregistrement	entretien face à face	X
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	X
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	003B	
code Témoin	BZ	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	6 déc. 2008	
lieu de l'enregistrement	cuisine du témoin	
durée de l'enregistrement	10:08	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	X
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	X
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	004B	
code témoin	BZ	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	2 sept. 2009	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	14:33	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	X
	récit/ récit de vie	
	Conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	Excellente	
	Bonne	X
	Passable	
support	Mauvaise	
	support	Audio
commentaire		

Enregistrement n°	005B	
code témoin	HF	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	1 oct. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	25:56	
Type d'enregistrement	entretien face à face	X
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	X
	passable	
support	mauvaise	
	support	Audio
commentaire		

Enregistrement n°	006B	
code témoin	GS	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	3 mars 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	16:53	
Type d'enregistrement	entretien face à face	X
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	X
	passable	
	mauvaise	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	007B	
code témoin	MH	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	2 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	18:28	
Type d'enregistrement	entretien face à face	X
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	X
	passable	
	mauvaise	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	008B	
code témoin	LC	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	4 nov. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	08:51	
Type d'enregistrement	entretien face à face	X
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	X
	passable	
	mauvaise	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	009B	
code témoin	IC	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	4 nov. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	07:48	
Type d'enregistrement	entretien face à face	X
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	X
	passable	
	mauvaise	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	010B	
code témoin	HT	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	17 oct. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	34:35	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	X
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	X
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	011B	
code témoin	BZ	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	2 oct. 2009	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	10:27	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	X
	excellente	
	bonne	X
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	012B	
code témoin	LC-FB-HF-IC-SM	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	30 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	43:06	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	X
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	
	passable	X
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	013B	
n° d'enregistrements	LC	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	4 nov. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	04:40	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	x
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	014B	
code témoin	SF	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	10 mars 2009	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	13:54	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	x
	passable	
	mauvaise	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	015B	
code témoin	ME	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	2 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	30:03	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	x
qualité sonore	excellente	
	bonne	x
	passable	
	mauvaise	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	016B	
code témoin	ME	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	2 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	08:32	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	017B	
code témoin	ME	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	12 janv. 2009	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	20:22	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	018B	
code témoin	ME	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	16 janv. 2009	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	24:03	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	019B	
code témoin	KI	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement		
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	44:24	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	020B	
code témoin	MH	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	14 mai 2009	
lieu de l'enregistrement	cuisine du témoin	
durée de l'enregistrement	12:48	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	x
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	021B	
n° d'enregistrements	ME	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	6 oct. 2009	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	24:46	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	x
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Enregistrement n°	022B	
n° d'enregistrements	HT	
Langue de l'entretien	berbère tamazight	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	17 oct. 2008	
lieu de l'enregistrement	cuisine du témoin	
durée de l'enregistrement	23:27	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	x
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
qualité sonore	commentaire photos	
	excellente	
	bonne	x
	passable	
support	Audio	
commentaire		

Fiches enregistrements de l'arabe marocain

Enregistrement n°	001A	
code témoin	AB	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
Collecteur	Samira MOUKRIM	
Participant(s)		
Date de l'enregistrement	17 janv. 2008	
Lieu de l'enregistrement	ACF Formation	
Durée de l'enregistrement	34:03	
Type d'enregistrement	Entretien face à face	x
	Recette de cuisine	
	Communication téléphonique	
	Récit/ récit de vie	
	Conversation	
Qualité sonore	Commentaire photos	
	Excellente	x
	Bonne	
	Passable	
Support	Audio	
Commentaire		

Enregistrement n°	002A	
code témoin	FT	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	18 févr. 2008	
lieu de l'enregistrement	ACF Formation	
durée de l'enregistrement	15:53	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	003A	
code témoin	HB	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
Collecteur	Samira MOUKRIM	
Participant(s)		
date de l'enregistrement	20 févr. 2008	
lieu de l'enregistrement	ACF Formation	
durée de l'enregistrement	22:42	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	004A	
code témoin	SD	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	22 févr. 2008	
lieu de l'enregistrement	ACF Formation	
durée de l'enregistrement	16:56	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	005A	
code témoin	NZ	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	21 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	ACF Formation	
durée de l'enregistrement	09:31	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	x
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	006A	
code témoin	NF	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	21 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	ACF Formation	
durée de l'enregistrement	09:23	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	x
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	007A	
code témoin	NG	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	21 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	ACF Formation	
durée de l'enregistrement	40:29	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	008A	
code témoin	HK	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	3 mars 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	30:0	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	009A	
code témoin	MH	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	2 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	38:24	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	010A	
code témoin	IH	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	5 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	38:28	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	011A	
code témoin	IH	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	5 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	Cuisine du témoin	
durée de l'enregistrement	06:13	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	x
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	012A	
code témoin	FB	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	12 oct. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	02:07	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	
	passable	x
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	013A	
code témoin	IH	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	15 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin MA	
durée de l'enregistrement	16:36	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	x
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	014A	
code témoin	RA	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	21 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	ACM Formation	
durée de l'enregistrement	11:54	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	
	bonne	x
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	015A	
code témoin	AH	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	8 mars 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	19:51	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	016A	
code témoin	AN	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	8 mars 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	07:55	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	017A	
code témoin	AS-ME	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	21 avr. 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	04:28	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	x
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	018A	
code témoin	IH	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	15 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	05:33	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	x
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	019A	
code témoin	ME	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	2 mars 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	30:39	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	020A	
code témoin	IM	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	4 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	34:48	
Type d'enregistrement	entretien face à face	x
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	021A	
code témoin	KD	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	29 mars 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	17:24	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	x
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	022A	
code témoin	FY	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	12 juin 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	10:25	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	x
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	023A	
code témoin	ME	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	22 avr. 2008	
lieu de l'enregistrement	Cuisine du témoin	
durée de l'enregistrement	14:14	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	x
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Enregistrement n°	024A	
code témoin	IM	
Langue de l'entretien	Arabe Marocain	
collecteur	Samira MOUKRIM	
participant(s)		
date de l'enregistrement	4 mai 2008	
lieu de l'enregistrement	Salon du témoin	
durée de l'enregistrement	06:01	
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	recette de cuisine	
	communication téléphonique	
	récit/ récit de vie	
	conversation	
	commentaire photos	x
qualité sonore	excellente	x
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
support	audio	
commentaire		

Récapitulatif des enregistrements de l'arabe marocain

N° d'enregistrement	Code témoin	Type d'enregistrement	Durée d'enregistrement	Date d'enregistrement	Lieu d'enregistrement
001A	AB	Face à face	34:03	17 janv. 2008	ACM Formation
002A	FT	Face à face	15:53	18 févr. 2008	ACM Formation
003A	HB	Face à face	22:42	20 févr. 2008	ACM Formation
004A	SD	Face à face	16:56	22 févr. 2008	ACM Formation
005A	NZ	Face à face	09:31	21 mai 2008	ACM Formation
006A	NF	Face à face	09:23	21 mai 2008	ACM Formation
007A	NG	Face à face	40:29	21 mai 2008	ACM Formation
008A	HK	Face à face	30:0	3 mars 2008	Salon du témoin
009A	MH	Face à face	38:24	2 juin 2008	Salon du témoin
010A	I H	Face à face	38:28	5 mai 2008	Salon du témoin
011A	I H	Recettes de cuisine	06:13	5 mai 2008	Cuisine du témoin
012A	FB	Récit	02:07	12 oct. 2008	Salon du témoin
013A	IH	Com. Téléphonique	16:36	15 juin 2008	Salon du témoin
014A	RA	Face à face	11:54	21 mai 2008	ACM Formation
015A	AH	Face à face	19:51	8 mars 2008	Salon du témoin
016A	AN	Face à face	07:55	8 mars 2008	Salon du témoin
017A	AS	Conversation	04:28	21 avril 2008	Salon du témoin
-	ME	Conversation	-	-	-
018A	I H	Com. Téléphonique	05:53	15 juin 2008	Salon du témoin
019A	ME	Récit de vie	30:39	2 mars 2008	Salon du témoin
020A	IM	Face à face	34:48	4 mai 2008	Salon du témoin
021A	KD	Commentaire photos	17:24	29 mars 2008	Salon du témoin
022A	FY	Entretien face à face	10:25	12 juin 2008	Salon du témoin
023A	ME	Recettes de cuisine	14:14	22 avril 2008	Cuisine du témoin
024A	IM	Commentaire photos	06:01	4 mai 2008	Salon du témoin

Récapitulatif des enregistrements du berbère tamazight

N° d'enregistrement	Code témoin	Type d'enregistrement	Durée d'enregistrement	Date d'enregistrement	Lieu d'enregistrement
001B	BZ	Entretien face à face	44 : 22	6 déc. 2008	Salon du témoin
002B	ME	Entretien face à face	70 : 40	1 janv. 2008	Salon du témoin
003B	BZ	Recette de cuisine	10 : 08	6 déc. 2008	Cuisine du témoin
004B	BZ	Communication téléphonique	14 : 33	2 sept. 2009	Salon du témoin
005B	HF	Entretien face à face	25 : 56	1 oct. 2008	Salon du témoin
006B	GS	Entretien face à face	16 : 53	3 mars 2008	Salon du témoin
007B	MH	Entretien face à face	18 : 28	2 juin 2008	Salon du témoin
008B	LC	Entretien face à face	08 : 51	4 nov. 2008	Salon du témoin
009B	IC	Entretien face à face	07 : 48	4 nov. 2008	Salon du témoin
010B	HT	Récit	34 : 35	17 oct. 2008	Salon du témoin
011B	BZ	Commentaire photos	10:27	2 oct. 2009	Salon du témoin
012B	FB	Conversation	43 : 06	30 juin 2008	Salon du témoin LC
–	HF	Conversation	–	–	–
–	LC	Conversation	–	–	–
–	SM	Conversation	–	–	–
–	IC	Conversation	–	–	–
013B	LC	Communication téléphonique	04:40	4 nov. 2008	Salon du témoin
014B	SF	Récit	13 : 54	10 mars 2009	Salon du témoin
015B	ME	Commentaire photos	30 : 03	2 juin 2008	Salon du témoin
016B	ME	Récit	8 : 32	2 juin 2008	Salon du témoin
017B	ME	Récit de vie	20 : 22	12 janv. 2009	Salon du témoin
018B	ME	Récit	24 : 03	16 janv. 2009	Salon du témoin
019B	KI	Récit	44 : 24	14 mai 2009	Salon du témoin
020B	MH	Recette de cuisine	12 : 48	2 juin 2008	Cuisine du témoin
021B	ME	Communication téléphonique	24 : 46	6 oct. 2009	Salon du témoin
022B	HT	Recette de cuisine	23 : 27	17 oct. 2008	Cuisine du témoin

Récapitulatif des témoins de l'arabe marocain

Code témoin	Sexe	Âge	Profession	Niveau scolaire	Langues parlées	Date d'arrivée en France	Lieu de naissance
AB	M	50	Directeur	3ème cycle	AR/ FR/ ANG	1977	Maroc
FT	F	50	Femme de ménage	Sans	AR/ FR	1976	Maroc
HB	F	44	Couturière	Sans	AR	1984	Maroc
SD	F	50	Sans	Sans	AR/ FR	1977	Maroc
NZ	F	37	Médiateur	Collège	AR/ FR	1988	Maroc
NF	M	39	Médiateur	Collège	AR/ FR/ BER	1990	Maroc
NG	F	43	Femme de ménage	Sans	AR/ FR	1998	Maroc
HK	M	37	Commerçant	BAC+2	AR/ FR/ ANG/ALM	2001	Maroc
MH	F	24	Préparatrice en pharmacie	BAC+2	AR/ BER/FR/ ANG/ESP	2003	Maroc
FB	M	43	Informaticien	BAC+2	AR/ FR/ITA/ ESP	1989	Maroc
I H	M	43	Ouvrier	BAC	AR/ FR/BER	1990	Maroc
FB	M	44	Informaticien	BAC+2	AR/ FR/ITA/ ESP	1989	Maroc
HK	M	37	Commerçant	BAC+2	AR/ FR/ ANG/ALM	2001	Maroc
MA	M	35	Technicien de production	BAC+2	AR/ FR/ ANG	2002	Maroc
IH	M	43	Informaticien	BAC+2	AR/ FR/ITA/ ESP	1989	Maroc
RA	F	59	Sans	Sans	AR/ FR	1974	Maroc
AH	F	21	Etudiante	BAC	AR/ FR/ ANG/ESP	1993	Maroc
AN	F	18	Etudiante	BAC	AR/ FR/ ANG/ESP	1993	Maroc
AS	F	26	Informaticienne	BAC+3	AR/ BER/FR/ ANG	2005	Maroc
ME	F	56	Sans	Sans	BR/AR	1999	Maroc
I H	M	43	Informaticien	BAC+2	AR/ FR/ITA/ ESP	1989	Maroc
IM	M	14	Elève	4ème	AR/FR/ESP	2004	Maroc
KD	F	22	Technicien	BAC+2	AR/ FR/ ANG	1999	Maroc
FY	M	10	Elève	CM1	AR/ FR	2003	Maroc

Code témoin	État civil	Nombre d'enfants/fratrie	Langues parlées par le père	Langues parlées par la mère	Profession du père	Profession de la mère
AB	Marié	2 enfants	AR	AR	Retraité	Sans
FT	Divorcée	3 enfants	AR	AR	Commerçant	Sans
HB	Séparée	4 filles / 2 garçons	AR	AR	Retraité	Sans
SD	Mariée	4 filles / 1 garçons	AR	AR	Agriculteur	Sans
NZ	Célibataire	2 frères	AR	AR	Ancien combattant	Sans
NF	Divorcé	1 frère/1soeurs	AR /BER	AR/BER	Commerçant	Sans
NG	Divorcée	2 enfants	AR	AR	Employé	Sans
HK	Marié	4 frères	AR	AR	Commerçant	Sans
MH	Mariée	3 sœurs /4 frères	AR /BER/FRA	AR/BER	Retraité	Sans
FB	Marié	3 enfants	AR /BER	AR/BER	Instituteur	Couturière
I H	Marié	2 enfants	AR /BER	AR/BER	Agriculteur	Sans
FB	Marié	3 enfants	AR /BER	AR/BER	Instituteur	Couturière
HK	Marié	4 frères	AR	AR	Employé	Sans
MA	Divorcé	1 enfant	AR /BER/FRA	AR	Retraité	Sans
IH	Marié	2 enfants	AR /BER	AR/BER	Instituteur	Couturière
RA	Mariée	5 garçons	AR	AR	Agriculteur	Tapissière
AH	Célibataire	3 sœurs /2 frères	AR /BER/FRA	AR/BER/FR	Retraité	Ouvrière
AN	Célibataire	3 sœurs /2 frères	AR /BER/FRA	AR/BER/FR	Retraité	Ouvrière
AS	Mariée	3 sœurs /3 frères	AR /BER/FRA	AR/BER	Fonctionnaire	Sans
ME	Mariée	4 filles / 4 garçons	AR /BER	AR/BER	Ouvrier	Sans
IM	Célibataire	2 frères / 1 sœur	AR /BER/FRA	AR/BER	Chauffeur	Sans
KD	Célibataire	3 sœurs /4 frères	AR /BER/FRA	AR/BER	Retraité	Sans
FY	Célibataire	1 frère	AR /BER/FRA/ESP	AR/BER/FR/ANG	Directeur de Société	Commercial

Récapitulatif des témoins du berbère tamazight

Code témoin	Sexe	Âge	Profession	Niveau scolaire	Langues parlées	Date d'arrivée en France	Lieu de naissance
BZ	M	52	Ouvrier	CM2	BR/AR/FR	2001	Maroc
ME	F	56	Sans	Sans	BR/AR	1999	Maroc
HF	M	32	Technicien	Bac+2	AR/BE/FR/ESP/RUS	2003	Maroc
GS	F	23	Secrétaire	BTS	BE/FR/ ESP/ANG	-	France
MH	F	24	Préparatrice en pharmacie	Bac+2	AR/BE/FR/ANG/ESP	1999	Maroc
LC	M	43	Ouvrier	Bac	BR/AR/FR/ANG	2003	Maroc
IC	F	38	Couturière	Primaire	AR/BE/FR	1978	Maroc
HT	F	23	Aide commerçant	CM2	AR/BE/ITA	2004	Maroc
FB	M	44	Ouvrier	BAC	AB/FR/BER	1989	Maroc
KI	F	72	Sans	Sans	BER	2006	Maroc
SF	F	33	Couturière	3ème	BE/FR/ AR	2000	Maroc

Code témoin	Etat civil	Nombre d'enfants/fratrie	Langues parlées par le père	Langues parlées par la mère	Profession du père	Profession de la mère
BZ	Marié	1 fille /3 garçons	BER	BER	Agriculteur	Sans
ME	Marié	4filles /4garçon	AR/BER	AR/BER	Ouvrier	Sans
HF	Marié	3 sœurs/ 4frères	AR/BER/FR	AR/BER	Retraité	Sans
GS	Marié	1 sœurs/ 2 frères	BER FRA	BER	Retraité	Sans
MH	Marié	3 sœurs/ 4frères	AR/BER/FR	AR/BER	Retraité	Sans
LC	Marié	1fille /1garçon	BER	BER	Agriculteur	Sans
IC	Marié	1fille /1garçon	BER /FRA/AR	BER	Retraité	Sans
HT	Célibataire	1 sœurs/ 2 frères	BER/AR	BER	Agriculteur	Sans
FB	Marié	3 garçons	AR/BER	AR/BER	Agriculteur	Sans
KI	Veuve	1garçon	BER	BER	Agriculteur	Sans
SF	Marié	2filles	BER	BER	Agriculteur	Sans

Récapitulatif des témoins du français (sous-corpus ESLO)

Code témoin	N° d'enregistrement	Sexe	Âge	Lieu de naissance	Profession	Date de fin d'étude
GJ 131	008	M	48	Originaire de Nancy(Lorraine)	Contrôleur P&T	Fin d'études 16 ans
NA 487	106	F	60	Orgères (Eure et Loire)	Sans activité	Fin d'études 12 ans
NI 526	107	F	30	Orléans	Sans activité	Fin d'études 16 ans, 5e, diplôme : CEP
OB 557	109	F	53	Sologne	Ouvrière confection	Fin d'études 13 ans, CEP
OH 593	110	M	19	Orléans	Décorateur et étalagiste	Fin d'étude 16 ans, CET (menuisier)
QG 109	118	M	46	Moulins(Allier)	Chef comptable	Fin d'étude 17 ans, Brevet commercial
TS 165	129	M	69	Orléans	Vitrailiste	Fin d'études 14 ans, CEP

Code témoin	N° d'enregistrement	INSEE	Echelle AM	Famille	Politique
GJ 131	008	44	B	Femme (sans activité) fils, employé de banque, fille passe bac	Socialiste
NA 487	106	61	E	Veuve, mari était maçon 12 enfants adultes	Pas posée
NI 526	107	Non renseigné	D	Mari ajusteur, 2 enfants en école primaire, 2 enfants en école maternelle	Pas de parti représentant ses options
OB 557	109	61	E	Mari contremaître (mecano garage) à la retraite, fille, 20 ans, mécanographe	Galliste
OH 593	110	63	D	Célibataire	Négatif
QG 109	118	44	B	Femme était employée de bureau, fille 10 ans primaire, enfant en bas-âge	Giscard d'Estaing
TS 165	129	61	E	Femme sans activité fille employée de bureau	Centre

Récapitulatif des enregistrements du français (sous-corpus ESLO)

N° d'enregistrement	Code témoin	Type d'enregistrement	Durée d'enregistrement	Date d'enregistrement	Lieu d'enregistrement
008	GJ 131	Face à face	54	31/03/1969	Salle de séjour chez témoin
106	NA 487	Face à face	61	11/04/1969	Salle de séjour chez témoin
107	NI 526	Face à face	55	09/04/1969	Chez témoin
109	OB 557	Face à face	66	11/04/1969	Salle de séjour chez témoin
110	OH 593	Face à face	66	14/04/1969	Chez témoin
118	QG 109	Face à face	51	15/04/1969	Chez témoin (salle de séjour)
129	TS 165	Face à face	79	14/03/1970	Salle de séjour chez témoin

Fiches enregistrements du français (ESLO1)

[ESLO 1] http://www.univ-orleans.fr/eslo/corpus/corpusbis/eslo1/affiche_enr.php

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des enregistrements >> Enregistrement

CARACTÉRISTIQUES

[Modifier](#)

N°	008
N° témoin	G.J.131
Type	Entretien face à face
Participants	non-renseigné
Chercheur	RC
Autre participant	non-renseigné
Date	31/03/1969
Lieu	salle de séjour chez témoin
Durée	54"
Acoustique	excellente ; témoin parle clairement et lentement
Transcription (informations du catalogue de 1974)	non-renseigné

[ESLO 1] http://www.univ-orleans.fr/eslo/corpus/corpusbis/eslo1/affiche_enr.php

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des enregistrements >> Enregistrement

CARACTÉRISTIQUES

[Modifier](#)

N°	106
N° témoin	NA.487
Type	Entretien face à face
Participants	non-renseigné
Chercheur	JK
Autre participant	file de témoin joue un rôle prépondérant à partir d'E1 (âge : vingtaine, secrétaire sténodactylo)
Date	11/04/1969
Lieu	salle de séjour chez témoin
Durée	61"
Acoustique	claire
Transcription (informations du catalogue de 1974)	entière

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des enregistrements >> Enregistrement

CARACTÉRISTIQUES

[Modifier](#)

N°	107
N° témoin	NI 526
Type	Entretien face à face
Participants	non-remseigné
Chercheur	CS
Autre participant	non-remseigné
Date	09/04/1969
Lieu	chez témoin
Durée	55'
Acoustique	bonne : témoin clair, enfants jouert dans le fond
Transcription (informations du catalogue de 1974)	non-remseigné

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des enregistrements >> Enregistrement

CARACTÉRISTIQUES

[Modifier](#)

N°	109
N° témoin	OB 557
Type	Entretien face à face
Participants	non-remseigné
Chercheur	JR
Autre participant	non-remseigné
Date	11/04/1969
Lieu	salle de séjour chez témoin
Durée	66'
Acoustique	bonne à part niveau variable du son
Transcription (informations du catalogue de 1974)	non-remseigné

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des enregistrements >> Enregistrement

CARACTÉRISTIQUES

[Modifier](#)

N°	110
N° témoin	QH 593
Type	Entretien face à face
Participants	non-remplé
Chercheur	MD
Autre participant	grand-mère de témoin, homme et jeune fille anonymes
Date	14/04/1969
Lieu	chez témoin
Durée	66"
Acoustique	bonne ; bruits de pendule ; témoin parle très vite, avale les syllabes
Transcription (informations du catalogue de 1974)	extrait

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des enregistrements >> Enregistrement

CARACTÉRISTIQUES

[Modifier](#)

N°	118
N° témoin	QG 109
Type	Entretien face à face
Participants	non-remplé
Chercheur	MD
Autre participant	file et femme de témoin (quelques réponses, surtout QSL)
Date	15/04/1969
Lieu	chez témoin (salle de séjour)
Durée	51"
Acoustique	bonne : au début bruit de vent (10ème étage), témoin clair
Transcription (informations du catalogue de 1974)	non-remplé

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des enregistrements >> Enregistrement

CARACTÉRISTIQUES

[Modifier](#)

N°	129
N° témoin	TS.165
Type	Entretien face à face
Participants	non-renseigné
Chercheur	JK
Autre participant	femme et filles de témoin (interventions peu compréhensibles)
Date	14/03/1970
Lieu	salle de séjour chez témoin
Durée	79'
Acoustique	passable
Transcription (informations du catalogue de 1974)	non-renseigné

Fiches témoins du français (ESLO1)

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des témoins >> Témoin

CARACTÉRISTIQUES DU TEMOIN

[Modifier](#)

N°	GJ 131
Date de naissance	1921
Lieu de naissance	originaire de Nancy (Lorraine)
Sexe	masculin
Enseignement	non-renseigné
Age de fin d'études	16 ans
Profession	contrôleur P & T
INSEE	44
Echelle AM	B
Famille	femme (sans activité?) fils, employé de banque fille passe Bac
Politique	Socialiste
Problème(s)	non-renseigné

Liste des enregistrements auxquels a participé ce témoin :

- Enregistrement 008
- Enregistrement 211
- Enregistrement 212

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des témoins >> Témoin

CARACTÉRISTIQUES DU TEMOIN

[Modifier](#)

N°	NA 457
Date de naissance	1909
Lieu de naissance	Orgères (Eure et Loire)
Sexe	féminin
Enseignement	non-enseigné
Age de fin d'études	12 ans
Profession	sans activité
INSEE	61
Echelle AM	E
Famille	veuve; mari était maçon 12 enfants (adultes)
Politique	pas posée
Problème(s)	non-enseigné

Liste des enregistrements auxquels a participé ce témoin :

- Enregistrement 106

Site Eslo | Espace privé

http://www.univ-orleans.fr/eslo/corpus/corpubis/eslo1/affiche_tem.ph

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des témoins >> Témoin

CARACTÉRISTIQUES DU TEMOIN

[Modifier](#)

N°	NI 526
Date de naissance	1939
Lieu de naissance	Orléans
Sexe	féminin
Enseignement	primaire privé secondaire jusqu'à la 5ème diplôme : CEP
Age de fin d'études	16 ans
Profession	sans activité
INSEE	non-enseigné
Echelle AM	D
Famille	mari ajusteur 2 enfants en école primaire publique 2 enfants en école maternelle
Politique	pas de parti représentant ses opinions
Problème(s)	non-enseigné

Liste des enregistrements auxquels a participé ce témoin :

- Enregistrement 107

Site Eslo | Espace privé

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des témoins >> Témoin

CARACTÉRISTIQUES DU TÉMOIN

N°	CB 557	Modifier
Date de naissance	1916	
Lieu de naissance	Sologne	
Sexe	Féminin	
Enseignement	diplôme : CEP	
Age de fin d'études	13 ans	
Profession	ouvrière confection	
INSEE	61	
Echelle AM	E	
Famille	mari cordonnaitre (mecano garage) à la retraite fille, 20 ans, mécanographe	
Politique	Gaulliste	
Problème(s)	non-renseigné	

Liste des enregistrements auxquels a participé ce témoin :
- Enregistrement 109

Site Eslo | Espace privé

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des témoins >> Témoin

CARACTÉRISTIQUES DU TÉMOIN

N°	TS 165	Modifier
Date de naissance	1910	
Lieu de naissance	Orléans	
Sexe	masculin	
Enseignement	Beaux-Arts diplôme: CEP	
Age de fin d'études	14 ans	
Profession	vitrailiste	
INSEE	61	
Echelle AM	E	
Famille	femme sans activité fille employée de bureau (sténo-comptable)	
Politique	Centre	
Problème(s)	non-renseigné	

Liste des enregistrements auxquels a participé ce témoin :
- Enregistrement 129

Site Eslo | Espace privé

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des témoins >> Témoin

CARACTÉRISTIQUES DU TEMOIN

[Modifier](#)

N°	QG 109
Date de naissance	1923
Lieu de naissance	Moulins (Allier)
Sexe	masculin
Enseignement	primaire/secondaire public CEP, Brevet commercial
Age de fin d'études	17 ans
Profession	chef comptable
INSEE	44
Echelle AM	B
Famille	femme état employé de bureau filé, 10 ans, primaire public enfant en bas-âge
Politique	Giscard d'Estaing
Problème(s)	non-renseigné

Liste des enregistrements auxquels a participé ce témoin :

- Enregistrement 110

Site Eslo | Espace privé

http://www.univ-orleans.fr/eslo/corpus/corpusbis/eslo1/affiche_tem.ph

CORPUS ESLO 1

ESLO 1 >> Catalogue des témoins >> Témoin

CARACTÉRISTIQUES DU TEMOIN

[Modifier](#)

N°	OH 593
Date de naissance	1949
Lieu de naissance	Orléans
Sexe	masculin
Enseignement	public CET (menuisier)
Age de fin d'études	16 ans
Profession	décorateur et étalagiste
INSEE	63
Echelle AM	D
Famille	célibataire
Politique	négatif
Problème(s)	non-renseigné

Liste des enregistrements auxquels a participé ce témoin :

- Enregistrement 110

Site Eslo | Espace privé

AUTORISATION
De recueil et de diffusion

Présentation

Le projet Langues en Contact à Orléans (LCO) a pour objectif de recueillir, cataloguer et mettre à disposition des corpus oraux dans les différentes langues parlées à Orléans. C'est un module d'ESLO³⁸¹ (Enquête socio-linguistique d'Orléans) mis en place par le Laboratoire Ligérien de Linguistique³⁸² et ses collaborateurs.

Langue recueillie :

Autorisation

Je soussignée.....

- autorise..... à enregistrer notre conversation en audio ;
- autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée aussi bien que sous leur forme transcrite et anonymisée à des fins :

- de recherche scientifique ;
- d'enseignement universitaire ;
- de diffusion sur un site Internet dédié à la recherche.

Fait à Orléans, le
Signature :

³⁸¹ L'enquête ESLO était conduite par des universitaires britanniques à des fins didactiques (enseignement du français langue étrangère dans le système public d'éducation anglais) en 1968. Partant de l'expérience acquise, le CORAL, en partenariat avec d'autres laboratoires (CELITH-MODYCO) a mis en chantier une nouvelle enquête dénommée ESLO2.

³⁸² L'ancien CORAL (Centre Orléanais de Recherche en Linguistique et Anthropologie-Université d'Orléans)

PHOTOS³⁸³

(Décrites et commentées par les témoins)



60021



60073



60101



60453



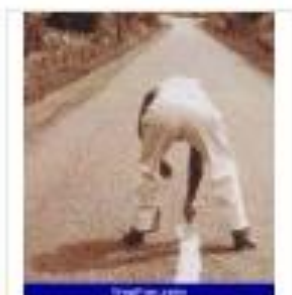
60541



60559



60718



60724



60738

³⁸³ Source : <http://www.tropfun.com/>



60188



60296



60347



60650



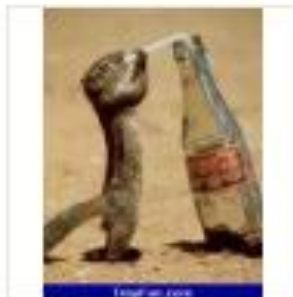
60699



60711



60746



60797



60890



61142



61181



61274



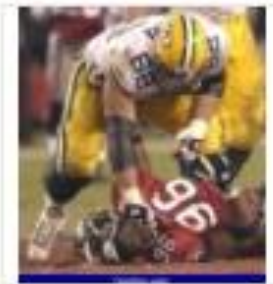
61065



61082



61087



61370



61441



61466



61518



61574



61577



Samira MOUKRIM

Morphosyntaxe et sémantique du « présent » : une étude contrastive à partir de corpus oraux, arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)

Résumé : La diversité d'emplois de la forme du « présent » en français a suscité notre intérêt et nous a poussé à explorer la question dans d'autres langues, notamment en arabe marocain et en berbère tamazight. Nous nous sommes interrogée sur l'existence et l'expression de ce phénomène dans ces deux langues dont les systèmes verbaux reposent sur une opposition purement aspectuelle.

Nous avons trouvé que la notion du présent actuel n'est pas exprimée, dans chacune des langues étudiées, par une seule forme verbale, mais par plusieurs. Nous nous sommes donc interrogée sur les paramètres qui interviennent dans le choix de telle ou telle forme et nous avons montré qu'en berbère tamazight et en arabe marocain la forme du « présent » dépend à la fois du type du procès et de la phase (du procès) sélectionnée.

Les formes verbales qui participent à l'expression du « présent » présentent apparemment les mêmes emplois dans les trois langues étudiées. Toutefois, le présent de l'indicatif en français semble polysémique, dans la mesure où il exprime le « présent » avec les quatre types du procès, là où l'arabe marocain et le berbère tamazight font appel à toutes leurs formes verbales de base pour exprimer cette notion.

Dans cette étude, nous avons travaillé sur des données orales authentiques ce qui permet non seulement d'observer les emplois de la forme du « présent » qui sont en rapport direct avec le moment de la parole mais aussi de déterminer les paramètres qui font que cette même forme énoncée dans l'actuel puissent renvoyer au non-actuel. Nous avons voulu parallèlement à travers cette étude dessiner une image de l'arabe marocain et du berbère tamazight parlés actuellement en France dans une ville du Centre, Orléans. Ces deux langues qui, depuis la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires en 1999, figurent parmi les 'langues de France non territoriales'.

Mots clés : formes verbales du présent, étude contrastive, corpus oraux, type du procès, effet de sens

Morphosyntaxe et sémantique du « présent » : une étude contrastive à partir de corpus oraux, arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)

Summary : The manifold use of "the present" in French has aroused our interest and pushed us to explore this question in other languages; namely, Moroccan Arabic and Tamazight Berber. We wonder about the existence and the expression of this phenomenon in these two languages whose verbal systems rely on an opposition which is purely aspectual.

We have found that the notion of the current present is not merely expressed, in either studied languages by a single verbal form; instead, by many verbal forms. We have wondered about the parameters which interfere in the choice of this or that form as well as we have displayed that in Berber Tamazight and in Moroccan Arabic the form of "the present" depends on the type of the process and the selected phase (of the process) at once.

Apparently, the uses of the verbal forms which participate to the expression of "the present" are alike in the three languages under study. However, the indicative present in French seems polysemous, inasmuch as it expresses the "present" with the four forms of the process. Here, Moroccan Arabic and Berber Tamazight have recourse to their basic verbal forms to express this notion.

In this study, we have worked on the authentic oral data which allowed us not only to observe the different uses of the "present" form which are in a direct relation with the moment of the speech, but to determine the parameters which make this uttered form itself in the current able to refer to the non-current. We would like at the same time, during this study, to depict the image of Moroccan Arabic and spoken Berber Tamazight currently in a city in the Central France, Orleans. Since the signature of the European Charter for Regional and Minority Languages in 1999, these two languages have appeared among "non territorial France languages".

Keywords : formes verbales du présent, étude contrastive, corpus oraux, type du procès, effet de sens

Laboratoire Ligérien de Linguistique
Université d'Orléans